AUX MARGES DU DISCOURS
Personnes, temps, lieux, objets

Actes du Xe Congrès International
de Linguistique Française
Cadix, 27-29 novembre 2013,
réunis et présentés
par Juan Manuel López Muñoz

Lambert-Lucas

Ce volume est une invitation à réfléchir aux marges du discours pour chercher à savoir jusqu'où on peut pousser l'étude de la langue sans sortir des sciences du langage. Où, quand et comment le discours cesse-t-il d'être un fait langagier pour devenir autre chose ? Les travaux ici réunis analysent comment les discours se structurent par différenciation des supports (ou l'inverse) et comment les lieux – réels ou virtuels – de production, de réception et de circulation déterminent les formes d'interaction, les contenus des propos et les manières de dire, tout en contribuant avec les coordonnées temporelles à la construction de l'identité et de la mémoire discursives, individuelles et collectives. Le défi a été d'approcher l'objet d'étude (le discours) en l'esquivant, afin de pouvoir l'examiner avec la distance nécessaire, pour mieux considérer ses contours. Car une très large part de la difficulté à cerner le discours tient précisément à la pleine insertion de celui-ci dans son environnement.

Contributions de Lotfi Abouda, Michel Arrivé, Abdelnour Benazzouz, Elzbieta Biardzka, Pierre Blanchaud, Carmen Boustani, Manuel Bruña Cuevas, Daniela Capin, Andrée Chauvin-Viléno, Isabel Colon De Carvajal, Maria Rosaria Compagnone, José Manuel Cruz Rodriguez, Pascale Delormas, Mirta Desnica, Séverine Équoy-Hutin, Mercedes Eurrutia Cavero, Sonia Gómez-Jordana Ferary, Katarzyna Kwapisz-Osadnik, Meri Larjavaara, Julie Lefebvre, Sabine Lehmann, Elena Llamas Pombo, Mercedes López Santiago, Mongi Madini, Vicky Markaki, Vanise Medeiros, Musanji Ngalasso-Mwatha, Verli Petri, Florimond Rakotonoelina, Sandrine Reboul-Touré, Nina Rendulic, Thierry Revol, Nathalie Riou, Michela Russo, Mokhtar Sahnoun, Amanda Scherer, Lucília M. Sousa Romão, Sandra Teston-Bonnard, Anne-Gaëlle Toutain, Biagio Ursi, Marc Viémon.

Aux marges du discours
Personnes, temps, lieux, objets

Actes du Xe Congrès International
de Linguistique Française
Cadix, 27-29 novembre 2013,
réunis et présentés
par Juan Manuel López Muñoz

Ouvrage publié avec le concours
de l'Université de Cadix

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Jean-Michel Adam (Lausanne), Marc Arabyan (Limoges), Michel Arrivé (Paris 10), Jacqueline Authier-Revuz (Paris 3), Manuel Bruña Cuevas (Sevilla), Patrick Charaudeau (Paris 13), Michel Charolles (Paris 3), Fidel Corcuera (Zaragoza), Mª Luisa Donaire Fernández (Oviedo), Kjiersti Flottum (Bergen), Mª Teresa García Castanyer (Barcelona), Luis Gastón Elduayen (Granada), Mª Isabel Gonzalez Rey (Santiago de Compostela), Anna Jaubert (Nice-Sophia Antipolis), Catherine Kerbrat-Orecchioni (Lyon 2), Brigitte Lépinette (Valencia), Elena Llamas Pombo (Salamanca), Mongi Madini (Franche-Comté), Dominique Maingueneau (Paris 4), Sophie Marnette (Oxford), Jacques Moeschler (Genève), Sophie Moirand (Paris 3), Musanji Ngalasso-Mwatha (Bordeaux 3), José Mª Oliver Frade (La Laguna), Alain Rabatel (Lyon 1), Sandrine Reboul-Touré (Paris 3), Martine Renouprez (UCA), Amalia Rodríguez Somolinos (Complutense Madrid), Laurence Rosier (ULB), Marta Tordesillas (Autónoma Madrid), Bertrand Vérine (Montpellier 3), Alicia Yllera (UNED).

© Limoges, Lambert-Lucas, 2015 ISBN 978-2-35935-155-2

Introduction

Une promenade au bord du discours

Juan Manuel López Muñoz
Universidad de Cádiz

L'ensemble de textes réunis dans le présent volume retravaille une sélection [1] de conférences et communications présentées au Xe Congrès de Linguistique Française qui s'est tenu à la faculté des lettres de Cadix du 27 au 29 novembre 2013, organisé par le laboratoire HUM160 de l'Université de Cadix. À l'occasion de cet événement international, les chercheurs de domaines disciplinaires divers, venus d'une grande partie du monde francophone (Europe, Afrique, Amérique du Sud), ont été invités à réfléchir autour de la notion de « discours » et de ses périphéries et à s'interroger notamment sur l'articulation entre l'analyse du discours, les courants pragmaticiens, l'analyse conversationnelle et la linguistique de l'énonciation [2].

L'objectif principal est de présenter une linguistique curieuse de comprendre l'environnement de l'objet linguistique. Considérant que les mots (les textes, les discours), les connaissances qu'ils véhiculent et les savoirs qu'ils mobilisent sont distribués dans l'environnement (à la fois humain et non humain), ce volume vise, dans une perspective interactionniste et écologique, la relation entre les personnes, les temps et les espaces concernés lors de chaque acte de communication, tout en portant une attention particulière aux objets et aux ustensiles (manuscrits, livres, dictionnaires, manuels, dossiers, magazines, etc.) et à toutes sortes d'artefacts technologiques servant à la fois à la communication humaine et à la recherche en linguistique.

Il s'avère en effet que, quel que soit l'aspect considéré du discours, ses limites se dessinent non pas comme une ligne mais plutôt comme une zone diffuse. Dans la langue, toute catégorie, tout ensemble, comporte nécessaire-

---

1. Nous tenons à remercier le comité scientifique pour ses travaux d'expertise. Il a été constitué par : Jean-Michel Adam (Lausanne), Marc Arabyan (Limoges), Michel Arrivé (Paris 10 Nanterre), Jacqueline Authier-Revuz (Paris 3), Manuel Bruña Cuevas (Sevilla), Patrick Charaudeau (Paris 13), Michel Charolles (Paris 3), Fidel Corcuera (Zaragoza), Mª Luisa Donaire Fernández (Oviedo), Kjiersti Flottum (Bergen), Mª Teresa García Castanyer (Barcelona), Luis Gastón Elduayen (Granada), Mª Isabel Gonzalez Rey (Santiago de Compostela), Anna Jaubert (Nice-Sophia Antipolis), Catherine Kerbrat-Orecchioni (Lyon 2), Brigitte Lépinette (Valencia), Elena Llamas Pombo (Salamanca), Mongi Madini (Franche-Comté), Dominique Maingueneau (Paris 4), Sophie Marnette (Oxford), Jacques Moeschler (Genève), Sophie Moirand (Paris 3), Musanji Ngalasso-Mwatha (Bordeaux 3), José Mª Oliver Frade (La Laguna), Alain Rabatel (Lyon 1), Sandrine Reboul-Touré (Paris 3), Martine Renouprez (UCA), Amalia Rodríguez Somolinos (Complutense de Madrid), Laurence Rosier (Libre de Bruxelles), Marta Tordesillas (Autónoma Madrid), Bertrand Verine (Montpellier 3), Alicia Yllera (UNED).

2. De ce point de vue, ce volume fait pendant aux numéros 62 et 63 des *Cahiers de Praxématique* (*De quelques marqueurs énonciatifs aux marges du discours* et *L'événement : du syntagme au discours*, respectivement).

ment une zone de déperdition (Marouzeau 1962) qui rend possible justement les changements et les transferts, assurant l'efficience de la communication aussi bien que la place nécessaire au dysfonctionnement, à l'erreur, à l'inconscient, au silence, aux hésitations, à l'étrangeté (au sens freudien), à la beauté, à la pensée illogique et à l'indicible. Il y a toujours un décalage entre ce qu'on pense et ce qu'on dit, entre ce qu'on veut dire, ce qu'on peut dire et ce qu'on doit dire. Le discours fait apparaître par ailleurs une zone diffuse entre le moi, le soi et l'autre. Car si parler, c'est bien agir sur l'autre (Bally 1909, 1932), il y a toujours la tyrannie de l'autre (y compris l'environnement) qui détermine la quantité, la qualité et la manière de ce qu'on dit (Grice 1975).

Les limites du discours sont constituées de non-discours, convenons-en, c'est-à-dire que, tout en impliquant le discours, elles ne le sont plus, mais l'évoquent probablement de la même façon que la niche vide sur le mur d'un vieux monument rappelle la statue manquante.

Chercher à comprendre à quels endroits et à quels moments le discours devient quelque chose d'autre peut être comparable à marcher au bord d'un fleuve. Les marges sont rectilignes et accessibles par endroits, avec éventuellement ici et là des panneaux rappelant le danger de trop les approcher. Mais le plus souvent elles sont zigzagantes et impénétrables.

Une première constatation s'impose à ce point de la réflexion : le temps est, probablement, l'une des marges les plus inabordables du discours. Car plus on s'éloigne du présent vers le futur, plus vite le discours s'amenuise au point de s'anéantir, en s'acheminant vers l'inconnu, qui sait peut-être aussi vers l'oubli, si jamais Platon avait raison. Car le discours est, avant tout, fait de passé. Le discours c'est du déjà dit, comme Volochinov (1929) et tous les travaux postérieurs sur le dialogisme l'ont bien démontré. Mais s'agit-il d'un déjà-dit « effectivement » produit ? Un énoncé imaginé, simplement « possible », compterait-il aussi ? Authier (1982) parlait à ce sujet de l'hétérogénéité constitutive du langage. La pure invention n'est pas possible, car tout discours est fait du déjà-dit, à moins qu'on n'invente un code nouveau, et encore celui-ci resterait hanté par le langage commun, ne pourrait être qu'une traduction ou qu'un texte traduisible.

La question si le discours est forcement un « effectivement dit » n'est pas triviale, car beaucoup de linguistes, notamment des sémanticiens, se sont faits justement critiquer pour avoir utilisé comme objet d'étude des énoncés qui n'étaient pas authentiques, car dépourvus d'environnement.

Nous touchons là en fait deux limites du discours : d'une part l'environnement, de l'autre l'authenticité. Ces deux marges sont étroitement imbriquées. Rastier (1989), en réagissant notamment aux travaux de Hjelmslev (1971, 1984) de Greimas (1966) et de Pottier (1974), défendait l'idée qu'un discours (il disait en réalité « un texte », on y reviendra pour en distinguer les nuances) est avant tout quelque chose d'*attesté*. Au moyen de cette affirmation, il mettait en évidence les deux faits que, d'abord, un discours n'est pas quelque chose de fabriqué et, ensuite, qu'il est appréhendé comme un *produit* chaque fois singulier, délimité dans un entourage. Cette mise en évidence du caractère « produit » du discours par opposition à la notion de

fabrication suggère qu'il faut comprendre le discours comme quelque chose de naturel, de non artificiel, en ce sens qu'il est en quelque sorte déterminé par un milieu. Si Rastier ne parle pas explicitement d'authenticité, sa vision écologiste du texte le laisse tout de même entendre.

Mais la question de l'authenticité est beaucoup plus large et complexe : elle mobilise les frontières du vrai et du faux aussi bien que celles du réel et du fictif, bornant le discours à la manière de sables mouvants. En littérature, mais aussi en rhétorique et en argumentation, on s'en sort par le recours au vraisemblable, une notion elle-même extrêmement floue, à cheval entre le vrai et le faux, qui rend le discours plus proche du dicible que de l'effectivement dit, correspondant au probable de la statistique et au plausible de la doxa. Le vraisemblable produit un effet de réalité qui prend souvent le devant sur la réalité elle-même, ce qui fait que certains discours « vrais » puissent paraître invraisemblables et déclencher chez l'auditeur ou chez le lecteur des mécanismes d'interprétations métaphoriques destinés à réparer le manque de vraisemblance, au détriment du discours « réellement » dit. Là où un discours « vrai » est réparé pour en faire un discours « vraisemblable » on touche certainement la frontière mouvante du non-discours.

Le discours est donc, avant tout, quelque chose de dicible. Faut-il également comprendre que le discours soit, par conséquent, quelque chose d'insérable dans un environnement quelconque, davantage que dépendante de cet environnement ? Quoi que soit la réponse, ce qui nous intéresse ici c'est de mettre en évidence le fait que la considération de l'environnement du discours rend encore plus instables les frontières de l'objet linguistique. C'est à partir notamment des travaux de Benveniste (1966, 1974) et de Culioli (1990-1999) que l'unité stable qu'était jusqu'à alors la « phrase », aux frontières distinguables, éclate par l'intervention de paramètres relatifs aux conditions d'énonciation, avec pour première conséquence la redénomination de l'objet : le terme de phrase fut remplacé par celui d'« énoncé ».

La problématique énonciative est une question aussi vieille que les premiers traités de Rhétorique, mais ranimée par les travaux de Bakhtine et de Bally en début du XXe siècle, c'est surtout à partir des années 1980 qu'elle est définitivement intégrée en tant qu'objet linguistique, grâce notamment aux travaux de Ducrot (1984), de Kerbrat-Orecchioni (1980) et d'Authier (1982) entre autres. Une fois que ceux-ci ont brisé l'unicité du sujet et mis en évidence la pluralité des voix et de sens (y compris implicites) qui traversent l'énoncé, les frontières de l'objet linguistique n'ont pas cessé par la suite de bouger pour s'adapter à la constante expansion de la vision écologique : après Combettes (1983), Adam (1992), etc. l'énoncé est délaissé au profit du texte ; et enfin après Charaudeau (1983), Maingueneau (1984), Moirand (1996), etc. le discours se consolide comme l'unité supérieure qu'atteint l'analyse

Le discours est désormais compris surtout dans l'interaction, vis-à-vis des institutions et vis-à-vis de soi et de l'autre. Conçu dans sa dimension éminemment sociale, le discours se voit d'abord augmenter d'une composante psychologique et idéologique. À travers l'analyse du discours, on peut déconstruire de façon raisonnée l'idéologie d'une communauté quelconque

ou d'une nation. Pêcheux postulait dans les années 1960 et 1970 que l'idéologie est antérieure au discours, de sorte que le locuteur, pensant parler, « est parlé par le déjà idéologique ». Les frontières très instables entre vraisemblable et vrai, entre norme et usage, entre possible et attesté, semblent ainsi définitivement brouillées par cette vision qui pose l'idée d'un discours qui fabrique l'identité et le réel. Maingueneau (1984) souligne, un peu dans le même sens, que le discours est inséparable d'une mémoire, personnelle et instituée, qui lui confère son autorité, mais il ajoute un mouvement d'aller-retour qui rend encore plus confuses les frontières en précisant que la mémoire se légitime à son tour à travers le discours.

En outre, le remplacement du terme « idéologie » par celui de « mémoire » enrichit la discussion d'une composante chronologique, de sorte que le discours est conçu non seulement comme lié à des coordonnées énonciatives précises, mais surtout comme une trace de l'histoire discursive d'un individu ou d'une collectivité. Par ailleurs, Maingueneau (1984) met en évidence certains phénomènes qui bousculent encore un peu plus loin les frontières du discours en accordant une place importante à l'interdiscours, à l'intercompréhension et à l'intersémiotique.

Les deux termes *texte* et *discours* accentuent chacun étymologiquement deux aspects différents de la même réalité : alors que le mot *discours*, de la base **kers-* 'courir, couler' met en évidence la nature fluide de la parole, le mot *texte*, de la base **tek-* 'faire' insiste sur le caractère d'objet fabriqué, impliquant de l'artifice. Ce sont deux aspects qui ne s'excluent pas. Adam (1999) a résolu le possible conflit entre les deux termes en laissant entendre, au moyen de la définition formaliste : « Discours = texte + conditions de production », que c'est la considération des conditions de production du texte qui inscrit celui-ci dans une chaîne de production, donc dans un continuum discursif.

Quoique le mot texte n'implique pas nécessairement l'écriture, il s'avère qu'on comprend communément le texte comme quelque chose d'écrit. Il a fallu donc définir explicitement ce terme comme une suite linguistique « fixée sur un support quelconque » (Rastier 2001 : 21). La notion de « texte » est ainsi apte à accueillir sans problème les discours oraux. Ce qui pose alors une nouvelle marge du discours : à savoir ses dimensions sensorielles.

On sait en effet que tout dit comporte une part de plurisémioticité : gestes, mimiques, intonations, musicalité, images… Que cette part non verbale soit transformée en discours ou que le discours soit transformé en forme sonore ou plastique, le passage n'est pas une opération neutre car il entraîne diverses difficultés techniques et met en œuvre des stratégies interactionnelles appelant à plusieurs sens.

Le bord de l'écriture, qui pourrait sembler à première vue le plus praticable, est en fait un terrain difficile à pénétrer. Car l'écriture ne concerne pas uniquement le corps graphique du dit, mais, comme Peytard (1979) l'a souligné, elle mobilise un dispositif complexe d'éléments visuels (dont la disposition des paragraphes, la ponctuation, les blancs, etc.) configurant une topographie du discours, une aire scripturale qui fait elle-même sens.

Ajoutons à cela la matérialité physique du support de l'écrit, dont une branche récente de la linguistique, la technologie discursive a mis en avant la participation aux conditions de production du discours en tant qu'organisateurs sociocognitifs (Norman 1993, Paveau 2006). S'intéresser aux matériaux comme instruments naturels ou artificiels conçus pour conserver ou rendre manifeste un écrit oblige à s'interroger sur les limites de l'écrit et à quitter les corpus traditionnels (notamment livresques) pour explorer de nouveaux corpus aussi bien que de nouveaux vecteurs de circulation.

La prise de conscience de la nature plurisémiotique du discours demande une réflexion nouvelle sur la définition même du discours et une extension de la notion à des sémiotiques non linguistiques. Il s'agit de comprendre le discours en tant que trace du fonctionnement entrecroisé de différents codes ou de différents systèmes sémiotiques.

Dans cette perspective, le destinataire du discours se positionne comme sujet *per*cepteur participant à l'expérience sensorielle globale de la communication, et non pas simplement comme un lecteur ou un auditeur (Jaubert *et al.* 2011).

Concernant particulièrement les propriétés sonores du discours, elles se trouvent au centre de plusieurs problématiques. En dehors de la complexité due à la nature du canal oral et à son étroite dépendance de l'environnement, l'oralité soulève d'importants problèmes d'ordre anthropologique et sociocognitif. Si, comme le soulignent Charaudeau et Maingueneau (2002) dans leur dictionnaire, « pour un analyste de discours, la distinction oral / écrit n'est pas opératoire », il n'empêche que la considération de l'oralité oblige à s'interroger sans cesse sur la façon même de penser l'écrit. L'écrit serait-il une représentation de l'oral ou l'inverse ? L'insaisissable de l'oralité tient certainement au manque d'historicité des discours oraux : soit ils se trouvent excessivement attachés aux conditions évanescentes de leur production, soit ils ne sont que les vestiges des modes de production et de diffusion du passé lointain, récupérables uniquement, et paradoxalement, à travers leurs inscriptions dans l'écrit.

Pour Marouzeau (1962), il n'y de langue que parlée. Dans l'introduction à son traité de stylistique latine, il défend l'idée que l'oral constituerait une sorte de double marge d'un côté et de l'autre de l'écrit, celui-ci impliquant d'abord un acte de transcodage de l'oral, et se prêtant par la suite, via la lecture, à un acte de reconstruction de la parole. La lecture serait ainsi comparable, selon cet auteur, à l'audition muette que réalise le musicien devant la partition qu'il est en train de lire.

En effet, l'oralité se manifeste dans l'écrit au moyen de plusieurs marques permettant l'intrusion de la subjectivité, de la voix et de la musique dans le silence et l'objectivité de l'écriture, et à travers celles-ci, l'ingérence de la performativité dramatique et du lyrisme dans le récit. C'est pour cette raison que la vielle problématique du rapport entre les composantes orales et écrites du discours a été depuis toujours inévitablement liée à la question des frontières entre les genres des discours, et plus récemment à la question des contraintes médiologiques (Debray 1991) et des nouveaux modèles de communication imposés par le développement des technologies audiovisuelles et informatiques.

Le rapport entre les dimensions orales et écrites du discours se trouve par ailleurs au centre des problématiques de la circulation des discours et de la transmission des savoirs qui, toutes deux, mettent en œuvre des lieux et des agents spécifiques nécessaires à la production, conservation et diffusion des discours. Ces agents ne sont pas des vecteurs innocents. La circulation des discours est régulée par la société qui détermine les rôles des passeurs de discours. Lorsqu'on diffuse un discours, on se trouve en principe engagés à une responsabilité d'ordre éthique et linguistique, mais à mesure que le discours circule, les relais s'opacifient voire s'effacent ou s'oublient (López-Muñoz, Marnette & Rosier 2010). La circulation effacée rappelle une pratique de transmission propre à l'histoire orale et aux civilisations non écrites, et nous oblige à nous interroger sur les raisons qui déclenchent un tel mécanisme de diffusion qui peut transformer certains discours en « événements » (Moirand 2013).

Une dernière barrière du discours est constituée, enfin, par ce qui est omis, du présupposé aux sous-entendus, de l'implicite au silence. Comme les pragmaticiens l'ont bien montré, il s'agit généralement de communiquer le plus en disant le moins, ce qui est possible grâce au pacte, lui-même tacite, qu'on convient d'appeler, d'après Grice (1975, 1979), le Principe de Coopération linguistique. Tout discours mobilise des choix, et tout choix implique des refus. Les mots refusés signifient par l'absence, ils construisent un sens implicite qui s'imbrique au sens qui découle des mots qui ont été choisis. Il s'avère même que, très souvent, le sens implicite l'emporte sur le sens explicite, produisant des effets comiques et ironiques. On n'est censé dire, d'après Sperber & Wilson (1978), que des choses pertinentes conformément aux exigences de chaque situation, en confiant les informations non pertinentes aux capacités interprétatives de l'interlocuteur. Les limites entre ce qui est pertinent et ce qui ne l'est pas, entre ce qui est dit et ce qui n'est pas dit sont déterminées par les barrières qui séparent ce qu'on peut dire de ce qu'on doit dire ou encore de ce qu'on a l´habitude de dire. C'est ainsi qu'il arrive parfois que ce qui n'est pas dit est en réalité quelque chose de dit, sauf que nous ne l'entendons pas ou que nous ne le voyons pas, piégés par l'automatisme du mécanisme des implicites et confondus par nos propres habitudes et par nos propres attentes. Ces non-dits, contrairement au sens implicite, demandent une révision des contrats ordinaires de communication, notamment dans des échanges non coopératifs, dans des circonstances de répression par exemple.

Ce parcours au bord du discours pourrait encore se prolonger, mais nous l'interrompons ici en espérant avoir introduit suffisamment de pistes qui seront développées ultérieurement par les différents contributeurs à ce volume.

Dans les chapitres qui suivent, organisés alphabétiquement par nom d'auteur, des corpus de nature manuscrite, livresque, numérique, plurilingue ou plurisémiotique ont été mis à l'examen, avec pour objectif transversal de questionner la notion de contexte à la faveur de celle d'environnement.

Au lecteur de choisir son propre parcours de lecture. Voici quelques suggestions :

Plusieurs travaux font ressortir les relations étroites entre les formes linguistiques et l'inconscient (Michel Arrivé), entre phonie et pensée (Anne-Gaëlle Toutain), entre discours effectif et discours potentiel (Pierre Blanchaud, Nina Rendulic & Lotfi Abouda), entre verbe et geste (Carmen Boustani), entre parole et soupirs (Nathalie Riou), du silence (Katarzyna Kwapisz-Osadnik) jusqu'au mutisme (Vicky Markaki-Lothe et al.).

D'autres contributeurs, s'intéressant à la dimension matérielle du discours, analysent comment celle-ci exerce son action sur l'interprétation et défendent la vision de la communication comme expérience sensorielle globale (Andrée Chauvin & Severine Equoi-Hutin, Mongi Madini, Marc Viemon). Lorsque les mots cessent d'être signes et sont transformés en choses, ils deviennent susceptibles de recyclage (Elzbierta Biardzka, Mirta Desnica).

L'étude de la dimension matérielle du discours amène également à revisiter la fonction des lieux de production, de réception et de diffusion (Abdelnour Benazzouz, José-Manuel Cruz-Rodríguez, Mercedes Eurrutia-Cavero, Meri Larjavaara, Mokhtar Sahnoun). L'environnement du discours est beaucoup plus que le cadre nécessaire au repérage déictique ; il fait plus que participer à la potentialité du sens. L'environnement est en quelque sorte le moule du discours, prédéterminant l'éthos des interactants, le degré d'entente, le degré de prise en charge, le caractère public ou privé de l'échange.

L'espace de la feuille, l'« aire scripturale », peut être considéré comme une forme bien particulière de micro-environnement où les marges, investies par des notes (Julie Lefebvre) ou par des signes auxiliaires de l'écriture (Elena Llamas-Pombo), accomplissent un rôle qui n'est pas négligeable en tant qu'organisateurs sociocognitifs.

Les discours, une fois produits dans un certain environnement, sont susceptibles de circuler. C'est la règle notamment pour ceux qui véhiculent les pensées théoriques et les savoirs. Les théories du discours n'en font pas l'exception. En changeant de territoire, elles évoluent (Amanda Scherer, Vanise Medeiros, Lucília M. Sousa Romão, & Verli Petri).

La marginalité concerne enfin la nature et la fréquence des matériaux analysés, soit qu'ils n'existaient pas encore il y a quelques années, ayant émergé des nouvelles technologies de la communication (Isabel Colon-de-Carvajal, Maria-Rosaria Compagnone, Florimond Rakotonoelina, Sanrine Reboul, Mercedes Lopez-Santiago, Sandra Teston-Bonnard), soit qu'ils ont rarement été l'objet d'études discursives, pour différentes raisons, comme dans le cas des textes médiévaux non littéraires (Daniela Capin & Thierry Revol, Sabine Lehman, Michaela Russo) ou des interactions orales à l'école entre élèves et maître (Pascale Delormas).

Références bibliographiques

ADAM Jean-Michel, 1992, *Les Textes : types et prototypes*, Paris, Nathan.

ADAM Jean-Michel, 1999, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV*, n° 26, p. 91-151.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2003, « Le fait autonymique : langage, langue, discours. Quelques repères », dans J. Authier-Revuz, M. Doury et S. Reboul-Touré (éds), *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 67-96.

BAKHTINE Mikhaïl (attribué à), 1977 (1929), *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit (voir Volochinov).

BAKHTINE Mikhaïl, 1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.

BALLY Charles, 1909, *Traité de stylistique française*, Genève, Librairie de l'Univ. Georg & Cie.

BALLY Charles, 1944 (1932), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.

BENVENISTE Émile, 1966, 1974, *Problèmes de linguistique générale* 1 et 2, Paris, Gallimard.

CHARAUDEAU Patrick, 1983, *Langage et Discours. Éléments de sémiolinguistique*, Paris, Hachette.

CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

COMBETTES Bernard, 1983, *Pour une grammaire textuelle*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.

CULIOLI Antoine, 1990-1999, *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris, Ophrys.

DEBRAY Régis, 1991, *Cours de médiologie générale*, Paris, Gallimard.

DÉTRIE Catherine, SIBLOT Paul et VERINE Bertrand, 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours,* Paris, Honoré Champion.

DUCROT Oswald, 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.

GREIMAS Algirdas Julien, 1966, *Sémantique structurale*, Paris, Larousse.

GRICE H. Paul, 1975/1979, « Logique et conversation », *Communications*, n° 30, p. 57-72.

HJELMSLEV Louis, 1971 (1966), *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit.

HJELMSLEV Louis, 1984, *Nouveaux Essais*, Paris, Puf.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1980, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage,* Paris, Armand Colin.

LÓPEZ MUÑOZ Juan Manuel, MARNETTE Sophie et ROSIER Laurence (éds), 2010, *La Circulation des discours*, Québec, Nota Bene.

JAUBERT Anna, LÓPEZ MUÑOZ Juan Manuel, MARNETTE Sophie, ROSIER Laurence et STOLZ Claire (éds), 2011, *Citations I : Citer à travers les formes, intersémiotique de la citation*, Bruxelles, Academia.

MAINGUENEAU Dominique, 1984, *Genèses du discours*, Bruxelles, Mardaga.

MAROUZEAU Jules, 1962, *Traité de stylistique latine*, Paris, Les Belles Lettres.

MOIRAND Sophie (éd.), 1996, *Les Discours : enjeux et perspectives* Paris, Hachette.

MOIRAND Sophie, REBOUL-TOURÉ Sandrine, LONDEI Danielle et REGGIANI Licia (éds), 2013, *Dire l'événement. Langage, mémoire, société*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

NORMAN Donald A., 1993, « Les artefacts cognitifs », dans B. Conein, N. Dodier et L. Thévenot (éds), *Les Objets dans l'action. De la maison au laboratoire*, Paris, Éditions de l'EHESS (*Raison pratique*, n° 4), p.15-34.

PAVEAU Marie-Anne, 2006, *Les Prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

PÊCHEUX Michel, 1969, *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod.

PÊCHEUX Michel, 1975, *Les Vérités de La Palice*, Paris, Maspero.

PEYTARD Jean, 1979, *Syntagmes* 2, Paris, Les Belles-Lettres.

POTTIER Bernard, 1974, *Linguistique générale*, Paris, Klincksieck.

RASTIER François 1989, *Sens et textualité*, Paris, Hachette.

RASTIER François, 2001, *Arts et sciences du texte*, Paris, Puf.

SPERBER Dan & WILSON Deirdre, 1978, *La Pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.

VOLOCHINOV Valentin (attribué à Mikhaïl Bakhtine), 1977 (1929), *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.

1

Les linguistes français aux prises avec l'inconscient : Saussure, Pichon, Benveniste

Michel ARRIVÉ
Université Paris 10 Nanterre

Deux mots, d'abord, sur le titre de mon article : « les linguistes français [1] *aux prises avec* l'inconscient ». J'y donne à l'expression *être aux prises avec l'inconscient* un sens plus laborieux que belliqueux : j'entends que les linguistes sont en présence d'un problème difficile plutôt que d'un ennemi redoutable.

C'est qu'à vrai dire les linguistes, et même la linguistique, ont apparemment peu de raisons d'entrer en conflit avec l'inconscient. Il y a, certes, quelques cas de polémique. Mais ils visent généralement moins le concept même d'inconscient que la façon dont il est traité par certains analystes : je pense par exemple à l'article très virulent de Georges Mounin sur « Quelques traits du style de Jacques Lacan » (1969-1970). Les linguistes peuvent même tout simplement ignorer complètement l'inconscient et l'abandonner à ses spécialistes : les psychanalystes. Je ne prends qu'un exemple : tout comme, avant et après lui, quantité d'autres linguistes, André Martinet pose que le langage humain et les langues par lesquelles il se manifeste sont, « principalement », comme il dit par précaution, des « instruments de communication » (1960 : 12 et 13). De ce fait, le langage et les langues ont peu à voir avec l'inconscient, quel que soit le sens qu'on donne à ce mot. C'est que la communication par les langues s'opère « principalement », pour rester dans la précaution, de façon consciente. De l'inconscient il est dès lors possible, et même souhaitable, de ne rien savoir, en tout cas de ne rien dire.

Un incident, certes, peut survenir dans le processus de communication, par exemple un lapsus : la communication s'en trouve souvent troublée, plus ou moins gravement. C'est sans doute pour cette raison que le lapsus – de production ou de réception – a longtemps été négligé par les linguistes. Il y a eu, certes, quelques exceptions : je pense par exemple, dès la fin du XIXe siècle, au livre de Rudolf Meringer et Karl Mayer, *Versprechen und Verlesen : eine psychologisch-linguistiche Studie*, publié en 1895 et largement utilisé par Freud pour sa *Psychopathologie de la vie quotidienne.* C'est le premier exemple de contact théorique entre la linguistique et la psychanalyse, qui venait tout juste, en 1896, de recevoir son nom. Mais les travaux de ce type sont longtemps restés rares, notamment en français. Aujourd'hui, la situation est en train d'évoluer, quoique sans excès de

1. J'ai cru pouvoir me dispenser d'alourdir mon titre par l'adjectif *francophone*. Il aurait rappelé, inutilement sans doute, que Saussure était de nationalité suisse.

précipitation : il y a des linguistes pour s'intéresser aux lapsus, dans des directions qu'on devine fortement différentes. Pour schématiser, certains d'entre eux voient dans le lapsus l'intervention dans l'énonciation d'un événement non attendu, sans doute en relation avec l'inconscient. Pour d'autres, il ne s'agit que d'un accident lié aux aléas de la production physiologique des sons.

Citer des noms de linguistes totalement indifférents aux problèmes de l'inconscient dans le langage ou du langage dans l'inconscient ? C'est sans doute imprudent : car l'inconscient n'a pas besoin d'être nommé pour surgir, par exemple sous l'aspect d'un lapsus théorique – ça arrive – dans l'analyse d'un fait de langue. Seuls peut-être Martinet et la lignée des structuralistes purs et durs, par exemple Hjelmslev et la glossématique restent, à ce qu'il me semble sans lapsus repérable, à l'écart de toute prise en compte de quelque inconscient que ce soit.

Cependant, de nombreux linguistes ne se plient pas à cette règle du silence : l'inconscient ne les laisse pas sans voix. J'évoque en deux mots le cas de Chomsky. Il lui arrive de citer le nom de Freud, par exemple sous les espèces de la « révolution freudienne » (*Le Langage et la Pensée,* 1970 : 45). Et il envisage parfois l'alternance entre les aspects « conscients » et « inconscients » des attitudes prises tant par le linguiste que par le sujet parlant à l'égard du langage (par exemple 1970 : 48).

C'est en ce point que, sur la suggestion indirecte de Chomsky, il est indispensable de faire une distinction entre deux valeurs différentes du terme *inconscient*, en tenant compte, naturellement, de son statut linguistique : la nominalisation de l'adjectif qu'il est originellement a une fonction déterminante. La distinction entre les deux valeurs du terme est posée par Freud avec une extrême clarté dans le texte célèbre précisément intitulé « L'inconscient », qui date de 1915 :

> L'inconscient comprend, d'une part, des actes qui sont simplement latents, temporairement inconscients, mais qui par ailleurs ne se différencient en rien des actes conscients, et, d'autre part, des processus refoulés, qui, s'ils devenaient conscients, ne pourraient que trancher de la façon la plus criante sur le reste des processus conscients. (Freud 1915-1988 : 211)

Ainsi il y a deux inconscients. Le premier est temporaire, et les comportements qu'il atteint peuvent à tout instant devenir, ou redevenir, conscients. C'est cette « conscience latente » qui reçoit immédiatement après cette analyse le nom d'« inconscient descriptif ». L'autre inconscient, celui que Freud prendra l'habitude de désigner par les initiales *Ubw* de son nom allemand, *Unbewusste*, affecte des processus fondamentalement différents de ceux qui accèdent normalement à la conscience. Cet autre inconscient reçoit, selon la façon dont il est envisagé, les dénominations d'« inconscient systémique » ou « topique ». La différence entre les deux inconscients tient à ce que les processus que recèle le second ont fait l'objet du refoulement [2].

---

2. Plus tard, dans *Le Moi et le Ça* (1923-1991 : 262), Freud précisera que « tout *Ubw* n'est pas nécessairement refoulé ». Mais cette évolution de la doctrine freudienne n'implique pas de conséquences à l'égard du problème étudié.

*

Lacan reprend à son compte cette distinction freudienne fondamentale, de façon explicite et répétitive. Dans un passage d'une conférence de 1967, il pose que « l'inconscient freudien n'a absolument rien à faire avec ce qu'on a appelé jusqu'ici "inconscient" » (2005 : 20). Il va même plus loin, et avance, de façon à la fois paradoxale et provocatrice, que le caractère principal de l'inconscient freudien n'est pas d'être inconscient :

> Que l'inconscient soit inconscient n'est pas ce qui est caractéristique. L'inconscient n'est pas une caractéristique négative. (Lacan 2005 : 20 ; voir aussi 1973b-2001 : 511)

On l'a compris : ce qui caractérise l'inconscient, ce n'est pas qu'il est inconscient, c'est le fait qu'il est à la fois topique et systémique, « structuré qu'il est comme un langage ».

La distinction ainsi posée entre deux types d'inconscient a un double aspect : elle est à la fois conceptuelle et historique. Comme le reconnaît Lacan, l'inconscient descriptif est dénommé depuis pas mal de temps, en tout cas largement avant Freud : en français, c'est dès 1820 que Michelet met en place « ce travail inconscient qui se fait dans notre cerveau ». L'inconscient topique ou systémique date de Freud. Il conviendra d'avoir constamment présente à l'esprit cette distinction à double entrée. Non toutefois sans lui apporter un bémol : l'inconscient au sens freudien était déjà présent chez l'homme avant que Freud ne le dénommât. Se pourrait-il qu'il ait été débusqué, sous un autre nom, ou par de simples allusions encore dépourvues de dénomination, avant la mise au jour et la dénomination définitive opérées par Freud ?

La distinction entre les deux types d'inconscient telle qu'elle nous est livrée par Freud et commentée par Lacan est catégorique. Elle n'est cependant pas toujours aisée à opérer. J'avoue que la phrase du *Journal* de Michelet que je viens de citer me laisse dans une profonde perplexité : même si ce n'est que l'adjectif qui intervient dans ce texte, n'est-ce vraiment que l'inconscient provisoire qui est en cause dans le « travail inconscient » qu'évoque le jeune historien ? De tels doutes peuvent surgir à tout instant. C'est pourquoi je retiendrai pour le plan de mon article l'aspect historique de la distinction : j'opposerai parmi les linguistes ceux que l'histoire a empêchés de connaître l'enseignement de Freud à ceux qui ont pu en prendre connaissance.

*

Saussure appartient à la première classe. Il est, certes, contemporain à peu près exact de Freud : le 26 novembre 1857, date de sa naissance, n'est postérieur que de 18 mois au 6 mai 1856, date de la naissance de Freud. Se sont-ils connus au moins de nom ? C'est ici que la longévité de Freud intervient en sa faveur : il est inévitable qu'il ait entendu parler, au sens littéral du verbe, de Saussure et du *Cours de linguistique générale*. Mais

tardivement : lors de ses relations, à partir de 1920, avec Raymond de Saussure, fils de Ferdinand, qui « fit le sacrifice de se soumettre plusieurs mois à une analyse auprès de [lui] » : c'est ainsi que Freud évoque l'événement, dans la préface (Freud 1922-1991 : 159), à vrai dire dépourvue d'enthousiasme, qu'il écrivit pour la thèse de son patient, *La Méthode psychanalytique.* Raymond de Saussure dans son ouvrage cite explicitement (1922 : 83), à propos d'une remarque sur le *lapsus linguae*, le *Cours de linguistique*[3] de son père : nouvel exemple précoce de contact entre la linguistique et la psychanalyse. Il ne semble pas cependant que Freud ait jamais fait apparaître dans aucun de ses écrits le nom de Ferdinand de Saussure : le seul Saussure qu'on trouve dans les Index, c'est Raymond.

Saussure de son côté peut avoir entendu parler, par son collègue et ami Théodore Flournoy, des *Études sur l'hystérie* de Breuer et Freud : ce livre est paru en 1895, à l'époque où Flournoy et Saussure s'intéressaient ensemble au cas de la spirite Hélène Smith. Peut-être aussi a-t-il entendu prononcer, toujours par Flournoy, le titre de la *Traumdeutung*, publiée dès 1899, car Flournoy lui a consacré, en 1903, un compte rendu dans les *Archives de Psychologie*, périodique genevois. Mais il semble bien que Saussure n'ait jamais fait allusion nulle part à son contemporain, l'encore jeune psychanalyste viennois. En tout cas, aucun ouvrage de Freud n'est signalé dans sa bibliothèque scientifique (Gambarara 1972).

Saussure appartient donc à la génération de linguistes qui ignorent le travail de Freud. Il n'en est que plus intéressant de constater que, nécessairement sans le savoir, il met en place en des termes apparemment très voisins de Freud une réflexion sur la « conscience latente » et l'« inconscience pure ». Pas mal de temps avant lui, comme on va voir. Son analyse a en effet été mise en place, pour une part, dans le deuxième *Cours*, soit en 1908 ou 1909. La « conscience latente » – que les éditeurs du *Cours* (p. 178) transformeront en « subconscient » – est celle qui caractérise les rapports associatifs dans leur opposition aux rapports syntagmatiques :

> On pourrait représenter ces deux principes, ces deux activités qui se manifestent synchroniquement par deux axes, syntagmatique, simultanément et sur un autre axe mentalement existant comme dans un nuage [pensé dans une conscience latente] toutes les autres possibilités qui peuvent être unies par association. (Saussure, *in* Engler 1968-1989 : 293)

Ainsi, les rapports « associatifs » sont « pensés dans une conscience latente », très voisine, apparemment, du statut des « actes simplement latents, temporairement inconscients » posé par Freud dans le texte cité plus haut.

Qu'en est-il maintenant de l'« inconscience pure » ? Ce n'est plus dans le *Cours* qu'il faut la chercher, mais dans un texte de dix-huit ans antérieur : la « Deuxième Conférence à l'Université de Genève de novembre 1891 ». La question est posée à propos du changement linguistique. On sait que cette question est constamment présente dans la réflexion de Saussure. Il est souvent tenté de distinguer deux types de changement : le changement *phonétique* et le changement *analogique* :

---

3. Il oublie dans le titre l'adjectif *générale* et date l'ouvrage de 1915.

> On peut opposer sous beaucoup de points de vue différents ces deux grands facteurs de renouvellement linguistique, en disant par exemple que le premier représente le côté physiologique et physique de la parole tandis que le second répond au côté psychologique et mental du même acte –, que le premier est inconscient, tandis que le second est conscient, toujours en se rappelant que la notion de conscience est éminemment relative, de sorte qu'il ne s'agit que de deux degrés de conscience dont le plus élevé est encore de l'inconscience pure comparé au degré de réflexion qui accompagne la plupart de nos actes. (Saussure 2002 : 159)

Passage assez fortement énigmatique. On croit d'abord découvrir avec cette opposition ferme entre « conscient » et « inconscient », puis, au détour de la phrase, avec cette étonnante « inconscience pure », l'équivalent langagier de l'inconscient freudien. Un inconscient absolu, en somme. Il continuerait, certes, à se distinguer de l'inconscient freudien. Mais uniquement par son origine : il serait donné d'emblée, dans le « côté physiologique et physique », et n'aurait aucune relation avec le refoulement qui, chez Freud (au moins en 1915), le produit. Inconscient langagier d'origine corporelle, en somme. Mais on s'aperçoit, par le commentaire qui suit, que cette « inconscience pure », contrairement à ce que sa dénomination laisse entendre, n'est finalement que l'un des degrés, faible, certes, mais malgré tout réel, des niveaux de conscience. On ne fait donc ici que retrouver chez Saussure l'inconscient provisoire de Freud, propre lui aussi à émerger au niveau de la conscience : le linguiste met en place avec rigueur une opposition entre les aspects conscients et inconscients de la mise en œuvre du langage par le sujet parlant. Cette mise en place s'accompagne de l'ébauche d'une théorie des degrés de conscience. La rencontre entre les deux auteurs est loin d'être négligeable, certes. Mais Saussure dans ces textes reste, en dépit de l'emploi, quelque peu trompeur, de l'expression « inconscience pure », à l'écart de l'inconscient systémique : rien, dans sa réflexion proprement linguistique et sémiologique, ne fait allusion à un autre inconscient que celui qui peut, à tout instant, passer par les degrés successifs de la conscience.

Cet autre inconscient, faut-il le chercher dans les autres travaux de Saussure ? On sait depuis les ouvrages de Godel (1957-1969) et, surtout, de Starobinski (1971-2009), que Saussure n'est pas seulement linguiste ni sémiologue. Il a passé beaucoup de temps à un travail à mon sens très éloigné de toute linguistique ou sémiologie, même si l'objet étudié reste langagier : c'est la recherche sur les anagrammes. Ce travail est resté complètement inconnu jusque dans les années 1960-1970. Depuis sa révélation, il donne lieu, à de très nombreuses analyses dont le rythme s'accroît encore depuis le début du siècle.

Je rappelle en deux mots les données de cette recherche. Dans les textes poétiques ou littéraires des langues indo-européennes anciennes, notamment le grec ancien, spécialement homérique, et le latin, Saussure voit « ruisseler », c'est le verbe qu'il emploie, les « anagrammes », dans le sens spécial qui est conféré à ce terme, doté du genre masculin : des mots, des noms propres, souvent – mais pas toujours : des substantifs sont parfois présents –

sont dispersés dans les lettres du texte de surface. Pourvu que ce texte de surface soit assez long, on découvre même parfois des phrases, voire de brefs récits anagrammatisés. Je ne prends qu'un exemple simple de nom propre : dans un poème latin de date ancienne, le Dieu Apollon prononce ses paroles :

Donom AmPLOm victOr// Ad meA temPLa pOrtatO

Ce vers « saturnien » rédigé en latin archaïque est facile à comprendre : le Dieu Apollon a facilité la victoire d'un général sur son adversaire. Il lui donne l'ordre de le remercier, et il le fait avec une divine autorité : « que le vainqueur apporte à mes temples une offrande considérable ». En même temps qu'on lit ou qu'on écoute ce vers, on voit ou on entend le nom du Dieu APOLO (avec un L unique) surgir, en désordre, dans les lettres et les sons du vers de surface. Le nom est en « anagramme » dans chacun des deux hémistiches du vers. Il y a un « mot sous les mots », selon la belle expression que Starobinski a utilisée pour donner son titre à son édition, en 1971, d'un choix déjà important d'écrits de Saussure sur les anagrammes.

Le problème qui, peu à peu, inquiète Saussure, c'est précisément le « ruissellement » des anagrammes : il y en a trop, il y en a partout, même dans les textes où on les attend le moins, par exemple la correspondance de César. Leur présence dans le texte vient-elle d'une intention pleinement consciente, comme Saussure tente de s'en persuader ? Ou ne s'explique-t-elle que par la répartition aléatoire des lettres dans les textes ? L'inquiétude commence à naître chez l'exégète. Il s'avise, dans l'angoisse, qu'un seul passage totalement dépourvu d'anagrammes serait plus probant que la prolifération qu'il découvre partout. Il marquerait en effet que le « hasard » n'est pas en cause. Mais il ne découvre nulle part ce segment vierge d'anagramme.

Après avoir envisagé un examen statistique du problème – mais il ne disposait pas des moyens que, peut-être, lui conférerait aujourd'hui l'informatique – Saussure se décide enfin à interroger un poète latin. Il en existe encore, en ce début du XXe siècle, dans les Universités italiennes. Giovanni Pascoli est le plus illustre d'entre eux. Les poèmes latins qu'il publie ruissellent d'anagrammes, autant que ceux de Virgile ou d'Ovide. Saussure lui pose explicitement, le 6 avril 1909 la question suivante :

> Est-ce par hasard ou avec intention que dans un passage comme *Catullo-calvos* p. 16 le nom de *Falerni* se trouve entouré de mots qui reproduisent les syllabes de ce nom :
>
> *... /facundi calices hausere – alterni/*
>
> *FA AL ER AL ERNI* (Starobinski 1971-2009 : 150)

Dans l'état actuel de la documentation, Giovanni Pascoli ne répondit pas à cette question. Saussure, toujours dans l'état actuel de la documentation, interrompit aussitôt sa recherche, et n'y revint plus.

Échec théorique absolu ? On peut interpréter ainsi ce récit d'une aventure scientifique malheureuse : l'hypothèse généralement formulée est en effet que Saussure a pris le silence de Pascoli comme une réponse en faveur du hasard. L'anagramme, privé de l'intention qui lui donnait naissance, perdait toute signification et du coup toute existence. Il devenait inutile de chercher à le débusquer.

Il n'est cependant pas impossible de reprendre le problème sur des bases nouvelles. Et de s'interroger sur la forme même de la question que Saussure pose à Pascoli. Le choix qu'il propose entre le hasard et l'intention est apparemment pertinent. Cependant les deux termes proposés comme alternatifs ne se situent pas sur le même plan : le hasard n'est pas en relation de contradiction avec l'intention, il n'est que l'implication de l'absence d'intention. La véritable opposition se situe entre l'intention, envisagée comme consciente, et son contradictoire logique, la non-intention. À moins qu'il ne soit possible d'envisager une éventuelle intention non consciente. Apparemment oxymorique, cette « intention inconsciente » ? Certes. Mais elle cesse de l'être dès qu'intervient l'inconscient au sens freudien : Freud le dira explicitement, mais en 1915, dans « L'inconscient », après la mort de Saussure.

Quoi qu'il en soit, la question de Saussure devrait donc présenter en alternative non pas l'intention et le hasard, mais l'intention et la non-intention, ou encore le conscient et l'inconscient. Saussure ne l'a pas fait. Pourquoi ? En ce point je m'interromps : les spéculations dans lesquelles je suis tenté de me jeter sont trop aventureuses. Je me contente du résultat : à l'inconscient qu'on pouvait attendre s'est substituée la seule notion qui s'offrait à la réflexion de Saussure : le hasard. Se pourrait-il que le hasard ne soit que le déguisement de l'inconscient ?

L'hypothèse, j'en conviens, est hardie. Elle semble ne s'appuyer que sur l'analyse que je viens de fournir. Elle sera jugée peut-être un peu alambiquée. Il est cependant possible de lui fournir un argument supplémentaire. C'est celui des procédés mis en œuvre dans les textes anagrammatiques. Ils présentent des parentés évidentes avec certains processus des productions de l'inconscient. Ainsi les mots, quand ils sont présents dans les rêves, se comportent à peu près de la même façon que dans l'anagramme saussurien[4] (voir Arrivé 2014). Tel qu'il est raconté dans la *Traumdeutung,* l'illustre rêve de Freud qui met en scène le mot AUTODIDASKER (1899-1967 : 259 et suiv.) anagrammatise, directement ou indirectement, outre le mot AUTODIDAKTE, les mots AUTOR, (L)ASKER et, anagramme d'anagramme, le prénom d'ALEX, l'un des frères du rêveur. D'autres rêves de mots, par exemple le rêve MAISTOLLMUTZ (1899-1967 : 257), présentent les mêmes phénomènes anagrammatiques. Freud, il est vrai, se donne avec la manipulation littérale des mots encore un peu plus de libertés que Saussure, qui, pourtant, a l'esprit assez large : Freud s'autorise à ajouter des lettres absentes du terme de surface, par exemple le L de LASKER, alors que Saussure se contente d'accepter que les mots anagrammatisés répètent leurs lettres ou les fassent apparaître dans le désordre. Ces modestes divergences peuvent sans doute être négligées : l'essentiel est que, pour l'un comme pour l'autre, les mots cessent d'être signes et sont, dans ces productions, transformés en choses : modifiés, amputés, augmentés, etc.

En somme, l'anagramme traite les mots de la même façon que le rêve. Serait-ce que l'anagramme est, comme le rêve, une production de l'inconscient ? Je ne fais naturellement que poser la question. Si on peut lui

4. On se souvient que Saussure confère le genre masculin au nom *anagramme* qui, résultant de la préfixation de *gramma*, ne pourrait, en grec, être que du genre neutre.

donner une réponse positive, il convient d'en conclure que Saussure repère les modalités de fonctionnement de l'inconscient, tout en restant incapable de l'identifier et, nécessairement, de le nommer.

*

Nous arrivons maintenant à la seconde classe chronologique des linguistes étudiés : il s'agit de ceux qui ont pris connaissance de l'enseignement de Freud.

Le premier de ces linguistes est double : c'est le « monstre dicéphale » de Jacques Damourette et Édouard Pichon. Le premier, Damourette, est né en 1873. Le second, Pichon, neveu par alliance du premier, est né en 1890. Ils sont l'un et l'autre en mauvaise santé : le vieil oncle est borgne, tuberculeux et épileptique. Le neveu est atteint, très tôt, d'un rhumatisme cardiaque évolutif auquel il consacre sa thèse de doctorat en médecine. Il en mourra en 1940, à 49 ans. Dans la longue collaboration qu'ils ont menée, depuis 1911 jusqu'à la mort de Pichon, pour écrire et commencer à publier les sept volumes de leur monumental *Essai de grammaire de la langue française*, c'est le neveu qui est à l'origine de l'imprégnation freudienne de leur réflexion. Le jeune médecin a en effet découvert Freud avec un enthousiasme légèrement altéré par les virulentes convictions nationalistes qui le conduiront à adhérer à l'Action française : comment concilier Freud et Maurras ? Le problème le taraude. La trentaine dépassée, cet antisémite, germanophobe déclaré, peu féministe de surcroît, décide d'entreprendre, une analyse, avec une femme juive, Eugénie Sokolnicka, celle-là même qui sera déguisée en Madame Sophroniska dans *Les faux monnayeurs* d'André Gide. Son analyse terminée, il deviendra, plus tard, Président de la Société de Psychanalyse de Paris. En 1938, quelques mois avant de mourir, il y accueillera, avec une admiration parfois légèrement teintée d'une bienveillante ironie, un « des esprits les plus brillants de la jeune génération psychiatrique française : M. Jacques-Marie Lacan » (Pichon 1939-1980 : 179).

Dans le premier volume de leur *Essai*, les auteurs délimitent le champ de la grammaire : c'est celui des *taxièmes*. Ils les ont préalablement définis par leur opposition aux *sémièmes*, simples éléments lexicaux : ce sont « celles des idées que chaque langue a dégagées comme essentielles à la construction du discours » (1930-1968 : 79). Ces taxièmes, par exemple ceux de la morphologie du verbe, constituent des systèmes, au sens saussurien du terme. En effet Damourette et Pichon ont été parmi les premiers lecteurs français, sans doute dès 1916, du *Cours de linguistique générale* et ont retenu une large part de son enseignement. Leur attitude à l'égard de Saussure reste, certes, ambivalente, car ils refusent avec obstination le postulat de l'arbitraire du signe, qu'à vrai dire ils comprennent de façon partiellement inexacte (voir Arrivé 2012). Mais ils adoptent totalement la notion saussurienne de *système* et la font intervenir dans le champ des taxièmes. La tâche du grammairien se trouve dès lors définie avec une absolue clarté. Il s'agit pour lui d'amener en entier dans le champ de la conscience le système taxiématique qui baigne en grande partie dans l'inconscient (1930-1968 : 15).

À une lecture rapide, l'inconscient ainsi mis en scène semble fort éloigné de l'inconscient freudien. Il est donné comme une substance liquide, qui « baigne » des objets qui lui sont apparemment étrangers : les systèmes taxiématiques. Mais il faut prendre à la lettre la métaphore du bain : elle fait entendre que l'inconscient est *formé* par ces objets qu'il reçoit en son sein : il est marqué, en creux, par leur empreinte. On voit qu'on n'est pas très loin, dès l'énonciation de ces généralités, de l'hypothèse lacanienne de l'inconscient non plus réceptacle des systèmes linguistiques, mais structuré sur leur modèle. On verra plus bas que Lacan semble bien donner son accord au moins à un aspect de cette appréciation.

En somme, les systèmes de taxièmes et la structure de l'inconscient sont, selon l'*Essai*, en interaction constante : l'inconscient conditionne à tout moment leur contenu, et en retour les taxièmes modèlent la forme de l'inconscient. Cette interaction sans cesse renouvelée donne à l'inconscient un aspect particulier, auquel on peut, avec Valelia Muni Toke (2013) donner le nom d'*inconscient linguistique national*. Les exemples qu'on pourrait choisir sont nombreux. On pourrait se tourner vers la *sexuisemblance*, néologisme bien venu pour désigner de façon motivée la bonne vieille catégorie du genre grammatical. On pourrait aussi penser à la *sysémie homophonique*, « irrésistible tendance des vocables homophones à se confondre pour créer une nouvelle idée plus générale » (1930-1968, § 131, p. 160). En ce point, c'est le signifiant qui exerce son action sur le signifié des éléments linguistiques, qu'ils relèvent des sémièmes ou des taxièmes. On aperçoit comment le signifiant, évidemment propre à chaque langue, peut agir sur le signifié et par là contribuer à former la « pensée-langage » spécifique de l'inconscient national.

Le problème le plus pertinent me semble cependant être celui de la négation. Je ne fais d'ailleurs que suivre l'exemple des auteurs : ils ont jugé la question de la négation à ce point significative et exemplaire qu'ils en font intervenir l'examen dès le début du premier volume de l'*Essai*. Choix de composition peu attendu, qui sera critiquée par certains recenseurs. Pourtant les auteurs explicitent longuement les raisons de leur choix : le français, contrairement au latin et aux autres langues romanes, comporte « une négation en deux morceaux » : le *ne* est suivi, généralement à distance, d'un second élément tel que *pas, jamais, rien*. Il convient de voir en chacun de ces deux éléments un taxième différent.

L'analyse de ces deux taxièmes s'appuie sur la valeur qu'ils prennent quand ils s'emploient isolément. Dans *je crains que Nicolas ne revienne*, c'est bien le retour de Nicolas, et non son non-retour que je crains. *Ne* n'est donc en rien négatif : il marque la *discordance* saisie par le sujet parlant entre le retour possible de Nicolas et la crainte qu'il en a. La discordance est sans doute encore plus nette dans la comparative d'inégalité. Dans *Nicolas est encore plus dangereux que tu ne penses*, elle se situe entre la dangerosité de Nicolas telle qu'elle est réellement et telle que tu la vois. L'un des points vraiment forts de l'argumentation des auteurs tient dans l'absence à peu près constante du *ne* dans les comparatives d'égalité, où il n'y a pas de discordance : *il est aussi bête que tu penses*, ou *que tu le penses*, mais à peu

près jamais **que tu ne penses.* De la discordance qu'il marque quand il est présent, le *ne* tire sa dénomination néologique de *discordantiel.*

Quant au second terme de la prétendue négation du français, il n'est, quand il est employé seul, pas plus négatif que le discordantiel. Dans la phrase *si jamais Nicolas revenait, il serait encore pire*, *jamais* n'est en rien négatif : la visée référentielle de la phrase reste inchangée si je substitue à l'élément *jamais* le terme pleinement positif *un jour*. Mais en dépit de cette référence identique le signifié est différent : *jamais* a pour propriété « d'exclure l'idée qu'il affecte du champ des possibilités aperçues par le locuteur » (1930-1968, § 116, p. 139). Le sujet parlant – dénommé ici *locuteur*, néologisme lancé par les deux auteurs avec le succès qu'on lui connaît – ne dénie pas la possibilité du retour de Nicolas. Mais par l'emploi de *jamais* il indique qu'il le rejette de son univers de pensée. Cette opération d'exclusion reçoit des auteurs le nom juridique de *forclusion,* et les termes qui marquent cette *forclusion* reçoivent le nom de *forclusifs*. Lacan, lecteur assidu et admirateur de Damourette et Pichon, retiendra ce nom de *forclusion* (Lacan 1981 : 361) pour traduire l'opération de l'inconscient dénommée par Freud *Verwerfung*, généralement traduite, avant lui, par *rejet.*

Qu'en est-il du statut de cette opération de forclusion ? Consciente ou inconsciente ? Damourette et Pichon n'hésitent pas à prendre position : à propos de l'emploi du forclusif *jamais* dans la dépendance du verbe *se repentir*, ils se hasardent à l'analyse suivante :

> Le langage est pour celui qui sait en déchiffrer les images un merveilleux miroir des profondeurs de l'inconscient. Le repentir est le désir qu'une chose passée, donc irréparable, n'ait jamais existé ; la langue française, par le forclusif, exprime ce désir de scotomisation, traduisant ainsi le phénomène normal dont la scotomisation, décrite en pathologie mentale par M. Laforgue [psychanalyste collaborateur de Pichon, MA] et l'un de nous, est l'exagération pathologique. (1930-1968 : 140)

La forclusion est la forme consciente que se donne dans la langue le désir inconscient de « scotomisation », c'est-à-dire de rejet dans les ténèbres, car c'est le sens du nom grec *skótos*. On voit par cet exemple à quel point est étroite, chez Damourette et Pichon, la relation entre inconscient et langage.

Un problème subsiste : celui, précisément, de la négation. Car le français la construit en combinant deux éléments qui ne sont pas par eux-mêmes négatifs. Elle n'y a pas le même statut que dans les langues qui, telles le latin, les langues romanes et l'allemand, la marquent par un taxième unique. Aussi Damourette et Pichon marquent-ils à son égard des réserves explicites :

> Les phénomènes exprimés par les verbes ne seront niés – autant du moins que la langue française est capable de les nier – que par la convergence entre la notion de discordance et celle de forclusion. (1930-1968, § 117, p. 143)

Et ils en viennent même, dans la conclusion du chapitre, à mettre explicitement en cause l'existence de la négation dans « la pensée-langage » du français :

> Il nous semble donc établi que la notion de négation est en réalité absente de la pensée-langage du français de nos jours. (1930-1968, § 119, p. 146)

*

Le cas du troisième (ou, comme on voudra, quatrième) linguiste est différent des premiers. Né en 1901, Émile Benveniste est naturellement de ceux qui ont pris connaissance de l'œuvre de Freud. Mais de façon moins passionnée que Pichon. Il a fallu une sollicitation extérieure, celle de Jacques Lacan, pour que, en 1955, il se décide à faire une conférence sur les relations entre langage et inconscient. Travail de commande, en quelque sorte, auquel Benveniste – spéculons ! – n'aurait peut-être pas songé sans une sollicitation extérieure. Il en tirera un texte qui paraîtra dès 1956 dans le premier volume de la revue *La Psychanalyse.* Il s'agit, chacun l'a deviné, des « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » (Benveniste 1956-1966). L'article, bref (11 pages), est construit, comme toujours chez Benveniste, de façon extrêmement claire : la première partie expose, de façon transparente et élégante, mais à mon sens sans originalité spécifique, la fonction du discours dans la cure psychanalytique. Benveniste en vient ensuite au problème qui visiblement lui tient à cœur : celui de la marque éventuellement imposée au langage par les structures de l'inconscient. Il traite ce problème de façon exclusive sous l'un de ses aspects : la question du sens opposé des mots primitifs. On se souvient en effet que Freud tenait particulièrement à cette « découverte » de l'égyptologue Carl Abel (1837-1906, voir Abel 1884-1885) : les mots des langues « primitives » – j'utilise ici le vocabulaire d'Abel – seraient systématiquement aptes à signifier deux sens opposés. Après lui avoir consacré un article enthousiaste, Freud (1910-1993) reprend le contenu de l'analyse d'Abel dans les éditions de la *Traumdeutung* publiées postérieurement à cet article. La propriété affectée aux mots primitifs de signifier à la fois les deux contraires lui permettait en effet de jeter un pont entre la structure du langage et la structure de l'inconscient : loin de s'opposer aux symboles oniriques, les mots, à condition de les saisir dans leur fonctionnement originel, sont aptes eux aussi à avoir deux sens opposés.

L'article de Benveniste est une descente en flammes de la théorie d'Abel. Je ne reviens pas ici – le travail a été fait ailleurs, par moi-même et par plusieurs autres – sur les techniques utilisées pour cette descente en flammes. J'en dirai simplement qu'elles sont indiscutables dans leur aspect historique : les erreurs étymologiques d'Abel y sont justement dénoncées. Mais l'argumentation d'ensemble comporte peut-être un caractère autocontradictoire, manifesté par exemple dans cette analyse, précisément, de la contradiction :

> C'est bien un dessein contradictoire que d'imputer à une langue la connaissance de deux notions en tant que contraires, et l'expression de ces notions en tant qu'identiques. (1956-1966 : 82)

C'est qu'il n'est peut-être pas nécessaire d'être à ce point exigeant : l'expression de deux notions contraires par le même signifiant pourrait simplement avoir pour effet de « lever le principe de contradiction » en ce point du système de la langue concernée. On verra dans un instant que Benveniste lui-même recourra, dans les termes mêmes que je viens de citer, à cette approche du problème.

L'essentiel pour mon propos d'aujourd'hui est de remarquer que par cette critique Benveniste met en cause jusque dans ses racines l'hypothèse freudienne d'une structure et peut-être d'une origine communes au langage et à l'inconscient.

En somme, Benveniste récuse toute possibilité de modelage du langage sur l'inconscient et dans la foulée toute possibilité de modelage de l'inconscient sur le langage. C'est tout au plus si, dans un bref paragraphe de la fin de l'article, il consent à envisager une analogie possible entre les structures de l'inconscient et l'usage poétique ou mythique du langage. Encore faut-il remarquer que dans cette concession même il ne laisse pas de faire une petite remarque assez désobligeante à l'égard de Freud, en rappelant que, au dire de Breton, il ne « comprenait pas » (1956-1966 : 83) le surréalisme poétique, lieu à ses yeux privilégié de la rencontre entre langage et inconscient.

On comprend le mécontentement de Lacan. Non qu'il soit convaincu par la thèse du sens opposé des mots primitifs : il laisse entendre qu'il n'est pas aussi enthousiaste que Freud devant les spéculations d'Abel, dont il ne cite pas le nom. Mais la réfutation de Benveniste, quoique limitée à ce problème, prend une portée générale. Et la concession mineure et réservée à laquelle le linguiste consent sur le langage poétique ne pouvait évidemment lui suffire : ce qu'il attendait de Benveniste, c'était la confirmation par le linguiste – « le plus grand qui fût parmi les Français » (Lacan 1970-2001 : 410) – de ce que lui-même professait, dans la suite, selon lui, de ce qu'il lisait chez Freud : l'axiome de l'inconscient structuré comme un langage. Benveniste lui apporte un démenti absolu et brutal : le symbolisme linguistique et le symbolisme onirique n'ont de commun que d'être des symbolismes. Ils sont par ailleurs entièrement différents.

Sur le moment, Lacan réussit à faire à peu près bonne figure, en reconnaissant l'intérêt, dans son ordre, du « point de vue du linguiste » (Lacan 1981 : 36). Mais au fur et à mesure que le temps passe, la rage, une véritable rage teintée de mépris, le prend. Quinze ans après, il s'attaque encore, quoique sans le nommer, à Benveniste, et dénonce sévèrement « la carence du linguiste » (1970-2001 : 410). C'est que « le linguiste » a mis en cause jusque dans ses racines ce qui fait le fond de la réflexion de Lacan – et, selon lui, de Freud – sur les relations entre langage et inconscient. Mais qui accuse-t-il au juste ? « Le » linguiste qu'était Benveniste ? Ou « le » linguiste dans son essence de linguiste ? L'ambiguïté entre les deux valeurs de l'article « défini défini », comme il est dit joliment (Lacan 1973a-2001 : 489) pour parler de l'article défini comme « défini », est définitivement, si j'ose dire, installée.

Onze ans plus tard, en 1967, le spectacle a changé. Benveniste ne s'intéresse plus directement à Freud. En vue, à ce qu'il semble, d'un article de la toute jeune revue *Langages* – mais l'article n'y paraîtra jamais – il prépare une étude minutieuse et approfondie du langage poétique de Baudelaire, tel qu'il est manifesté par *Les Fleurs du mal* et, accessoirement, les poèmes en prose du *Spleen de Paris*. Le vaste dossier qu'il constitue sur cette lecture du poète a été publié en 2011 sous le titre *Baudelaire* chez Lambert-Lucas, dans une transcription faite par Chloé Laplantine.

Benveniste recourt au lexique commun pour désigner les productions du langage poétique : ainsi il fait appel en plusieurs points aux bons vieux noms de *rêverie* (2011 : 292 et 712) et parfois de *rêve*. Et je me hasarde à supposer un jeu de mots, peut-être plus ou moins inconscient, entre le verbe *révéler* et le nom *rêve* dans le passage suivant :

> La mission poétique de Baudelaire a été de *révéler* l'homme de son temps, et lui-même comme plongé dans son temps, souffrant de son temps, essayant de s'évader de son temps.
>
> *Révéler quoi* ? Révéler ce que les prêches, l'instruction, les bons sentiments masquent ou taisent ou déforment ; sa vérité intime.
>
> Cette révélation prend la forme d'un rêve. (2011 : 660)

C'est sans doute cette « révélation » en forme de « rêve » – effet chez Benveniste de l'iconisation du langage ? – qui donne lieu à la formulation d'un « principe poétique » :

> Poser ce principe poétique.
>
> Le principe est celui de l'identification multiple, qui lève le principe de contradiction (citer 83 je suis *la plaie et le couteau).* (2011 : 198)

« Je suis la plaie et le couteau » est l'un des vers de « L'héautontimoroumenos », poème que Benveniste cite par son numéro d'ordre, 83, dans l'édition des *Fleurs du mal* qu'il utilise. « Image de la sensibilité double, attirée par ses contraires » (2011 : 66), il se retrouve encore cité au moins en deux autres points (2001 : 704 et 758). La levée du « principe de contradiction » qui se trouve illustrée par cette « identification » donne à Benveniste l'occasion d'oublier les critiques qu'il a portées, en d'autres temps (1956-1966 : 75-87), contre Freud et Abel. Et de reprendre « la voie de la comparaison » que, à la fin du même article, il engageait « entre la symbolique de l'inconscient et certains procédés typiques de la subjectivité marquée dans le discours » (1956-1966 : 86 ; le discours visé, gouverné par le « style », est visiblement surtout celui du texte littéraire, notamment poétique ; voir aussi Arrivé 1994-2005 : 173-190).

On commence à l'apercevoir : directement affronté à l'analyse de détail du texte poétique, Benveniste en vient à revenir explicitement sur les critiques que, douze ans plus tôt, il a portées sur la coprésence des signifiés contraires. Le principe de « l'identification multiple » qu'il met en place avec vigueur n'a pas d'autre effet que de « lever le principe de contradiction ». Se pourrait-il que pour lui commençât à se faire jour une ombre de connexion entre langage, au moins poétique, et inconscient ?

*

Comment conclure ? Je ne vois guère d'autre moyen que d'insister sur l'extrême diversité des cas qui ont été évoqués. À l'égard de l'inconscient les linguistes adoptent des attitudes profondément différentes. Elles vont en effet du silence absolu – observé par exemple chez Martinet – jusqu'à la mise en place de relations étroites entre opérations de l'inconscient et formes linguistiques : Damourette et Pichon vont parfois jusqu'à voir dans les

premières la véritable image, et presque l'étymon du sens des secondes. Elles peuvent en outre se modifier au cours du temps chez un même linguiste. C'est ce dont Benveniste et, à sa façon, plus secrète, Saussure nous rendent témoins.

À vrai dire, ces variations, quelles qu'elles soient, sont peu étonnantes. On en trouve autant, à vrai dire sans doute plus, et plus virulentes, chez les analystes quand ils sont, de leur côté, aux prises avec l'inconscient. Elles prennent souvent chez eux une forme polémique qu'on ne rencontre à peu près jamais chez les linguistes. Je n'en donnerai qu'un exemple : le contraste absolu qui s'observe entre ces deux contemporains que furent Jacques Lacan et André Green : pour eux le temps transforma peu à peu en opposition virulente et polémique le plein accord qui les avait longtemps unis. Le second va même jusqu'à s'appuyer, bien imprudemment, sur « tous les linguistes » pour contester le premier :

> Tous les linguistes s'élèvent contre l'idée que l'inconscient serait structuré comme un langage (sauf Jean-Claude Milner), ce que s'obstinent à répéter les psychanalystes – dont j'ai été –, fascinés par le charisme de Lacan. (2012 : 27-28)

On a compris que je me garderai de pénétrer dans le champ de l'explication de ces divergences et contradictions : car c'est, à n'en point douter, un véritable champ de mines. Il faut éviter de s'y aventurer.

Références bibliographiques

ABEL Carl, 1884-1885, „Über den Gegensinn der Urworte", *Sprachwissenschaftliche Abhandlungen*, Leipzig, p. 313-367.

ARRIVÉ Michel, 1994-2005, *Langage et psychanalyse, linguistique et inconscient,* Paris, Puf, puis Limoges, Lambert-Lucas.

ARRIVÉ Michel, 2012, « Saussure dans les grammaires françaises de l'entre-deux-guerres », dans B. Colombat, J.-M. Fournier, et V. Raby, *Vers une histoire générale de la grammaire française. Matériaux et perspectives,* Paris, Honoré Champion, p. 169-189.

ARRIVÉ Michel, 2014, « Les mots dans le rêve », *Tesis psicológica*, n° 9.

BENVENISTE Émile, 1956-1966, « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne », *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, p. 75-87.

BENVENISTE Émile, 2011, *Baudelaire.* Présentation et transcription de Chloé Laplantine, Limoges, Lambert-Lucas.

BREUER Joseph et FREUD Sigmund, 1895-2009, *Études sur l'hystérie*, dans Freud, *Œuvres complètes II*, Paris, Puf, p. 9-332.

CHOMSKY Noam, 1970, *Le Langage et la Pensée,* Paris, Payot.

DAMOURETTE Jacques et PICHON Édouard, 1930-1968, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française, 1911-1927*, Tome I, Paris Éditions d'Artrey.

ENGLER Rudolf, 1968-1989, *Cours de linguistique générale*, Édition critique, tome I, Wiesbaden, Otto Harrassowitz.

FREUD Sigmund, 1899-1961, *Die Traumdeutung*, Frankfurt am Main und Hamburg, Fischer Bücherei.

FREUD Sigmund, 1899-1967, *L'Interprétation des rêves,* Paris, Puf.

FREUD Sigmund, 1901-1922, *La Psychopathologie de la vie quotidienne*, Paris, Payot.

FREUD Sigmund, 1910-1993, « Du sens opposé des mots originaires », *Œuvres complètes X*, Paris, Puf, p. 165-176.

FREUD Sigmund, 1915-1988, « L'inconscient », *Œuvres complètes XIII*, Paris, Puf, p. 203-242.

FREUD Sigmund, 1922-1991, « Préface à Raymond de Saussure, *La Méthode psychanalytique »*, *Œuvres complètes XVI*, Paris, Puf, p. 157-160.

FREUD Sigmund, 1923-1991, « Le Moi et le Ça *»*, *Œuvres complètes XVI*, Paris, Puf, p. 255-301.

GAMBARARA Daniele, 1972. « La bibliothèque de Ferdinand de Saussure », *Genava*, 20, p. 316-368.

GODEL Robert, 1957-1969, *Les Sources manuscrites du* Cours de linguistique générale *de Ferdinand de Saussure*, Genève, Librairie Droz.

GREEN André, 2012, « Psychanalyse et théories du langage : hésitations et conclusions», dans K. Nassikas, E. Prak-Derrington et C. Rossi, *Fabriques de la langue*, Paris, Puf, p. 21-48.

LACAN Jacques, 1970-2001, « Radiophonie », *Autres Écrits*, Paris, Le Seuil, p. 403-448.

LACAN Jacques, 1973a-2001, « L'Étourdit », *Autres Écrits*, Paris, Le Seuil, p. 449-495.

LACAN Jacques, 1973b-2001, « Télévision », *Autres Écrits*, Paris, Le Seuil, p. 509-545.

LACAN Jacques, 1981, *Le séminaire, Livre III, Les psychoses, 1955-1956,* Paris, Le Seuil.

LACAN Jacques, 2005, « Place, origine et fin de mon enseignement », *Mon enseignement*, Paris, Le Seuil, p. 11-72.

MARTINET André, 1960, *Éléments de linguistique générale,* Paris, Armand Colin.

MERINGER Rudolf et MAYER Karl, 1895, *Versprechen und Verlesen: eine psychologisch-linguistische Studie*, Stuttgart, G. J. Göschen.

MOUNIN Georges, 1969-1970, « Quelques traits du style de Jacques Lacan », *Introduction à la sémiologie*, Paris, Minuit, p. 181-188.

MUNI TOKE Valelia, 2013, *La Grammaire nationale selon Damourette et Pichon,* Lyon, ENS Éditions.

PICHON Édouard, 1939-1980, « La famille devant M. Lacan », *Revue française de psychanalyse*, tome XI, n° 1, puis *Confrontations*, Cahier 3, p. 179-207.

SAUSSURE Ferdinand de, 1916-1922-1972, *Cours de linguistique générale*, Lausanne et Paris, puis Paris, Payot.

SAUSSURE Ferdinand de, 2002, *Écrits de linguistique générale,* Paris, Gallimard.

SAUSSURE Ferdinand de, voir aussi Engler et Starobinski.

SAUSSURE Raymond de, 1922, *La Méthode psychanalytique,* Genève et Lausanne, Payot.

STAROBINSKI Jean, 1971-2009, *Les Mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Paris, Gallimard, puis Limoges, Lambert-Lucas.

« Qui parle quelle(s) *voix ?* » Retour sur une enquête *intra muros*

Abdelnour BENAZZOUZ
Université de Mostaganem

Introduction

Cette communication [1] se positionne sur l'axe « personnes » par rapport à l'argumentaire du présent volume, c'est-à-dire en embrassant la problématique énonciative qui cherche à éclairer les marques de la subjectivité ; ces marques nous les retrouvons illustrées au sein de cette étude à travers l'exercice de l'interview sociolinguistique où les deux partenaires de l'énonciation (enquêteur / enquêté) se voient impliqués dans un rapport dialogique pour le moins asymétrique surtout pour le second pole de l'énonciation : l'enquêté qui vient adopter une parole presque totalement assujettie à celle de l'enquêteur qui lui est vu (à ce moment) comme un « donneur » de parole, c'est-à-dire comme ayant une légitimité ou un droit de/au discours. Plus concrètement, il est question ici d'un retour sur une enquête menée en terrain urbain [2] en vue de faire voir la part de la subjectivité dans une prise de parole sur le lieu de vie en tant que lieu d'identification sociale pour ses habitants [3]. La présente contribution s'attachera plus spécifiquement à signaler que le recours à différents pronoms énonciatifs dans une même prise de parole, lors de l'exercice de l'interview sociolinguistique, renvoie d'une part à des « voix » différentes, c'est-à-dire à des légitimités différentes à l'intérieur de l'espace urbain et peut d'autre part, y découper des espaces identitaires ; cela d'autant plus que l'espace urbain (maghrébin) en question reproduit de forts clivages sociaux [4].

1. Repères théoriques :

Mon intérêt est naturellement centré sur la relation entre les discours et les personnes concernées (qui parle et qui écoute ?), mais plus spécifiquement, comment se traduit en *discours* cette *écoute* respective sur le deuxième pôle de l'énonciation qui est l'enquêté. Partant de l'idée que l'acception du mot *discours*, thème central de cette intervention, divise les théoriciens de la linguistique, tant cette notion revêt une signification polysémique et des

1. Enquête initialement effectuée dans le cadre de mon travail de thèse.

2. Quartier de la Pépinière dans la ville de Mostaganem, Algérie.

3. Ceux qui font l'objet de cette enquête.

4. Le processus d'urbanisation de la ville de Mostaganem, petite agglomération, n'a pas beaucoup réussi l'homogénéisation sociale, où certains habitants reproduisent au niveau des discours la stigmatisation sociale à l'encontre de certains autres, et cela notamment à travers les désignations de « paysan » et d' « étranger ».

frontières pas toujours stables, le mot et son univers sémantique seront appréhendés ici dans la mesure où ils réfèrent à la conversation envisagée comme énonciation, c'est-à-dire comme un ensemble d'énoncés investis dans une logique interactive (Barbéris 1999), où le sens n'est jamais donné au préalable, mais construit entre deux pôles : le destinateur et le destinataire, en d'autres termes, l'*enquêteur* et l'*enquêté* qui vont s'inscrire nécessairement dans une logique de négociation de mots, de sens et de significations tout au long de l'échange verbal, d'où l'existence de phénomènes comme le dialogisme [5] (Bakhtine), phénomènes qui intéressent en premier lieu l'analyse du discours. Cette dernière, en proposant une nouvelle lecture du fait linguistique, avait peine à s'imposer, comme discipline et comme approche d'analyse des productions langagières et lui fallait ainsi une légitimité d'existence dans le flux des disciplines, écoles et autres tendances qui avaient toutes pour objet d'étude l'analyse de la langue [6], puisque l'idée qu'on pouvait étudier la production de sens en contexte, en relation avec « ses déterminations sociales et de l'espace discursif où elle situe ses positionnements » (Barbéris 1999 : 125), constituait une rupture et un point de conflit marquant avec les linguistiques de la langue. Partant d'un concept central qui est la notion de « textualité » (Barbéris 1999 : 127), qui concerne autant l'oral que l'écrit, l'AD [7], tisse le lien, qu'elle juge nécessaire, entre productions langagières et contexte social, et montre que le discours n'est qu'interdiscours (Pêcheux 1980), c'est-à-dire que tout discours est hétérogène, que le « Moi » qui s'y déploie n'est jamais authentique, mais traversé de références au discours et à la norme de l'autre : « Toute parole du *je* est habitée par l'image et les paroles du *tu* » (Barbéris 1999 : 128).

L'AD s'appuie essentiellement sur une démarche empirique qui privilégie l'observation des données, toujours mises en relation avec le sens et comment est structuré le discours que l'on analyse. D'autre part, cette approche relève d'une linguistique de terrain et reste dépendante des méthodes de collecte choisies et surtout par qui cette collecte a été effectuée :

> Le linguiste n'aura pas le même regard sur les discours, selon que lui-même y a participé, ou qu'il a simplement auditionné / visionné des données déjà constituées. (Maingueneau 1998 : 129)

2. L'enquête. Hypothèse adoptée

Par le biais de la technique de l'entretien semi-directif [8], j'ai pu toucher

---

5. L'idée qui (pré) suppose que, lors de l'échange verbal, l'enquêteur est toujours vu par l'enquêté, comme le représentant de la norme sociale et du discours légitime.

6. Nous rappelons à titre informatif le positionnement de Dominique Maingueneau (1998) qui définit l'Analyse du discours comme une approche qui aurait pour ambition l'étude et l'analyse de tous les énoncés, de toute production verbale « en situation » par opposition à une étude hors-situation. Il revient néanmoins sur cette définition pour l'affiner beaucoup plus, vu en partie que cette discipline ne peut prétendre à l'homogénéité (traversée par plusieurs autre disciplines : *socio*linguistique, ethnographie de la communication, etc.), et nous propose une autre définition plus cadrée : « Regard sur le discours, l'analyse de discours est elle-même un discours, par définition défini par des paramètres spatiaux et temporels » (Maingueneau 1998 : 3).

7. L'analyse du discours figure désormais sous les initiales AD.

8. Mode de collecte très usité et reconnu en matière d'investigation en domaine *socio*linguistique.

quatre-vingts personnes vivant dans le quartier de la Pépinière, quartier réputé huppé et résidentiel [9]. Le seul invariant adopté est que les interviewés soient francophones [10]. L'objectif explicite de l'enquête est celui de susciter du discours en *français*, à travers le procédé d'hétéroénonciation[11]. Deux grandes questions articulent notre guide d'entretien :

1. Comment voyez-vous la composante du quartier ? Est-ce que vous pouvez nous en parler ? [12]
2. Est-ce que vous pensez qu'il y a des habitants *anciens* et des habitants *nouveaux* dans le quartier [13] ? Comment les nommez-vous ?

Au début de chaque entretien, je me présentais toujours en indiquant mon thème d'enquête [14]. J'étais souvent accompagné d'une tierce personne qui servait d'intermédiaire et quelquefois d *interlocuteur* [15] entre moi et les familles interrogées, pour tenter d'atténuer les biais de l'interview [16].

Ces enquêtés via les choix énonciatifs qu'ils opèrent, au niveau de la « mise en mots » [17], soit qu'ils s'expriment en « je », se cachent derrière un « nous », entretiennent le flou ou l'ambiguïté avec un « on » ou adoptent du « ils » en *rejetant* du discours, expriment et soulignent des positionnements qui sont, « autant de manières de gérer du discours » (Barbéris 1999 : 133). Cette gestion particulière du discours se traduit, et c'est là un phénomène observé, par « la soumission totale à la parole de l'enquêteur », ou bien par « l'occupation dense du territoire de la parole » (*ibid.*). Ces positionnements

---

9. Le choix de ce quartier est pour moi représentatif du clivage sociolinguistique qui caractérise la ville de Mostaganem.

10. Parlent et comprennent des questions qui leur soient posées en français. Nous tenons à préciser que notre public d'enquêtés n'a pas été « profilé », c'est-à-dire sélectionné au préalable pour ne pas tomber dans cette commodité d'investigation comme le rappelle Philipe Blanchet qui consiste à « se limiter au type d'informateurs que l'on se représente comme symptomatiques de ce que l'on recherche sinon on confirme artificiellement nos idées préconçues ». (Blanchet, 2000 : P.45).

11. La désignation de *l'autre*, le discours sur *l'autre*.

12. Question directrice ouverte voire « large », le principe étant de faire parler le sujet-informateur au maximum.

13. Question plus incitative.

14. La mise en mots/représentation(s) du quartier par ceux qui y habitent.

15. Le contact entre moi et les personnes interrogées ne se passait pas toujours de façon optimale ; beaucoup d'entre elles ont montré de la réticence à notre concept d'enquête et n'ont pas souhaité être citées ni entendues. D'autres nous ont déclarés n'avoir pas l'habitude de parler ni de répondre à des questions, et se sentaient gênées face à un magnétophone qui enregistre leurs paroles ; d'autres encore disaient qu'elles n'étaient pas intéressés et même ne comprenaient pas l'utilité de leurs réponses.

16. Ce que Labov nomme « le paradoxe de l'observateur », ou ce que Jacqueline Billiez et Agnès Millet qualifient de « coup de force » (2001 : 41), c'est-à-dire qu'à l'énoncé même des objectifs attendus de la parole de l'enquêté, ce dernier est placé d'un côté dans une position de « obligé » de répondre aux questions de l'enquêteur une fois l'entretien entamé, et de l'autre côté, la modalité et surtout la structure de l'échange (« artificiel », « provoqué », « suscité » par l'enquêteur) place inévitablement l'enquêté en position inférieure par rapport à l'enquêteur qui lui, est vu comme celui qui guide l'entretien, et il est donc placé en position dominante (l'interdiscours dont parlait M. Pêcheux), d'où quelquefois une parole recueillie la plus part du temps magistrale/magistralisée, une parole qui peut éventuellement fausser l'observation l'enquêteur et altérer ainsi les objectifs même de son recueil.

17. Discours.

énonciatifs renseignent plus spécifiquement pour nous, dans le cas de l'aire maghrébine [18], sur de fortes postures socio-identitaires, en d'autres termes, que le choix de parler en « je » ou en « nous » contribue à façonner l'identité et les représentations sociales de celui qui les emploie, mais aussi ces choix participent à fabriquer et à signaler quelquefois une identité commune / communautaire à l'intérieur de l'espace urbain (spécifiquement) maghrébin.

3. Les résultats

Nous donnons de prime abord ici à travers ce tableau récapitulatif, quelques pourcentages relatifs à l'utilisation des pronoms pour mieux faire voir leur fréquence d'utilisation chez les enquêtés interviewés.

Pronoms	Utilisation en pourcentage	Distance par rapport au discours
Je	6 %	assumé
Nous	39 %	assumé/rejeté
On	14 %	rejeté
Tu	36 %	rejeté
Il, Ils	3 %	rejeté

Tableau 1. Pronoms utilisés, recensés par chiffres et pourcentages (Théorie de l'Analyse du Discours)

3.1 Commentaires

Une lecture transversale du tableau montre au préalable à toute analyse, que tous les enquêtés ne mobilisent pas les « mêmes » pronoms de l'énonciation, encore moins avec la même fréquence d'usage. Les pourcentages indiquent que les choix énonciatifs se concentrent majoritairement autour de deux pronoms : le « nous » et le « on » [19], avec une tendance plus prononcée pour l'emploi du « nous » (39 %) ; alors que les pronoms « je » et « il/ils » restent visiblement très peu sollicités (6 % et 3 % respectivement).

3.1.1 Cas du positionnement énonciatif en *nous* [20]

Pour ce positionnement énonciatif, je relève deux scénarios d'utilisation

1. Un premier type/emploi du *nous* qui signale une appartenance communautaire.
2. Un second type/emploi du *nous* qui renvoie à une (supposée) neutralité du discours.

18. L'Algérie citée ici comme exemple.

19. Le « on » à en réalité une valeur de « ils » en arabe dialectal, langue maternelle des enquêtés.

20. Le pronom de l'énonciation figure ici volontairement en caractères italiques pour signaler que, s'inscrivant dans une approche en AD, il sera désormais appréhendé comme un concept opératoire.

3.1.1.1 Le *nous* communautaire

« *Nous on* dit des familles [...] euh [...] familles mostaganémoises c'est-à-dire typiques » (Latifa).

« *Nous on* les appelle les familles nobles, c'est eux les citadins [...] *nous*, en dialectal, c'est-à-dire dans notre langue parlée, *on dit*… les citadins » (Amine).

« Oui, oui, *nous sommes* [...] nous appartenons à une certaine catégorie de citoyens c'est-à-dire qui ont été peut-être bien initiés au français et qui maitrisent ce français » (Belqacem)

« *Nous avons* été à la bonne école primaire française » (Ali).

« C'est-à-dire on l'a dit, le français, *nous* l'avons appris par l'école primaire » (Asmaa).

On observe de prime abord la mise en avant quasi systématique du pronom énonciatif à valeur *communautaire* ; une mise en avant qui, qui dans un premier temps précède et annonce du *discours*, mais aussi où est exprimée une double signalisation identitaire :

1. Celle de chaque enquêté (identité individuelle) : un habitant citadin du quartier et de la ville qui s'arroge le pouvoir de catégoriser les habitants à l'intérieur de l'espace urbain du fait même qu'il se réclame (implicitement) comme étant lui-même citadin [21].
2. Celle du groupe social d'appartenance (identité collective) : en faisant appel au *nous* de la collectivité, les enquêtés s'expriment ainsi sous le sceau d'une communauté sociale, posture qui va leur conférer (de leur point de vue) une sorte de légitimité, voire de droit *au* discours.

3.1.1.2 Le *nous* de la dépersonnalisation (neutre)

Ce second type de « nous » ponctue une bonne partie des discours ; en pourcentage d'utilisation, il figure beaucoup plus que le premier. La fréquence de présence plus élevée de ce *nous* s'explique tout simplement par une récurrence (voire une récursivité) dans l'emploi qui traduit une forme de « ritualisation » de la formulation discursive [22]. Cela nous fait poser que, n'ayant à priori pas de signification / projection sociale, ce *nous* est à comprendre beaucoup plus comme une formule rituelle ou comme un tic verbal qui sert dans un premier temps, à relayer le discours de l'enquêté :

« Depuis qu'ils sont, comme *on* dit *nous*, nés, ils ont habité à Mostaganem [...] » (Belqacem).

« C'est-à-dire puisque c'est des arrivistes [...] des paysans, comme *on dit nous* [...] les choses [...] alors quand ils sont venus habiter le quartier [...] *nous on dit* [...] désordre » (Latifa).

« Des magasins comme *on dit nous*, qui sont dans le quartier puisqu'ils *nous*

---

21. Ces enquêtés avaient mentionné pour la plupart, lors des interviews, leur nom de famille parmi les noms qu'ils considéraient comme nobles et citadins ; ils se considèrent donc de ce point de vue comme ayant une *légitimité* de discours.

22. Un emploi quasi double dans chaque prise de parole chez l'enquêté.

évitent d'aller en ville » (Amine).

« On les remercie profondément [...] comme *on dit nous* [...] parce qu'ils s'en occupent » (Habib).

En s'intéressant plus particulièrement aux énoncés qui relève de ce second type de *nous*, c'est-à-dire un *nous* de la « dépersonnalisation », l'AD pose que cet emploi cherche à installer une forme de connivence entre enquêteur et enquêté, ce qu'elle nomme par ailleurs, puisqu'il est compris en termes de consensus, le « nous consensuel ou de la consensualité » :

[...] *Disons, disons que…* : *nous* où ce n'est pas le *je*, mais le *vous* qui domine : le locuteur parle sous l'autorité de l'enquêteur, ou du moins de l'image qu'il s'en fait. (Barbéris 1999 : 133)

Ainsi ce *nous* sert, en plus de la fonction de relai, à *gérer* du discours dans le sens de se conformer au discours et à la vision de l'enquêteur étant donné que celui-ci est vu par l'enquêté, comme *donneur* de parole, mais aussi comme le représentant de la norme et du discours légitime.

3.1.2 Cas du positionnement énonciatif en *ils /on*

Je pars ici de l'hypothèse (citée plus haut) que l'utilisation respective des deux pronoms *ils* et *on*, contrairement aux valeurs attribuées au pronom *nous*, sert à entretenir volontairement le flou, voire favorise l'effacement énonciatif du sujet parlant [23]. Mais cette gestion de discours est-elle une simple relégation à une autre source / autorité énonciative que celle du *je* de la responsabilité, ou bien traduit-elle un positionnement réellement significatif ?

Ainsi, comme le fait remarquer Jeanne-Marie Barbéris (1999 : 134), le recours, à titre d'exemple au pronom *ils* confond volontairement les sources énonciatives en vue de faire passer du discours (en « je ») sous les apparences d'un discours en *ils,* comme dans le cas de certaines réponses, où les enquêtés refusaient inconsciemment (ou consciemment), d'assumer du discours parce que perçu comme stigmatisant ou produisant de la stigmatisation, et préféraient le formuler ainsi en *ils* de la confusion ou de la simple dépersonnalisation :

« *Ils* les appellent les arrivistes [24] » (Omar).

« Assurément *on* les appelle les arrivistes [...] C'est assuré, des campagnards, des étrangers [...] comme par exemple ceux-là [...] oui, *il* [25] faut pas citer comme on dit nous [...] le nom [26], *je* t'ai dis, *tu* [27] es au courant [...] ceux-là [...] [28] est-ce que le portable enregistre ? » [...] ceux-là [29] » (Sarah).

---

23. C'est pour cela que ces deux pronoms sont regroupés ici.

24. En parlant des habitants représentés nouveaux dans le quartier.

25. Relégation énonciative de la suite de l'énoncé.

26. Auto-censure.

27. Recherche de consensus.

28. Hésitation.

29. Répétition, embrayage du discours vers la fin.

Ici le pronom énonciatif et le contenu du discours [30], n'étant pas assumés en apparence par les enquêtés, renvoient donc à une autre autorité énonciative : le *on* équivaut ici aux *autres.* Ce renvoi est motivé par le sentiment qu'éprouvent ces enquêtés de livrer un jugement et des stéréotypes perçus comme blessants et fortement péjoratifs à l'encontre de certaines familles nouvelles dans le quartier. Ce malaise et cette inquiétude à gérer son propre discours se manifestent à travers une autocensure pratiquée par la suite à travers l'énoncé : « [...] oui il faut pas citer le nom… Est-ce que le portable enregistre ? »; ce malaise et cette inquiétude deviennent du coup plus visibles dans l'avant du discours de Sarah (enquêtée). Le discours est tout de suite après cette auto-censure, (re)pris en charge par le *je* qui cherche à souligner la responsabilité énonciative par rapport reste du discours « [...] je t'ai dis, tu es au courant », mais aussi en cherchant à rétablir le contact avec l'enquêteur, c'est-à-dire avec le discours normé, légitime, avec l'emploi du « tu » qui souligne la recherche de complicité ou de consensus avec le partenaire de l'énonciation.

Dans certains scénarios de discours, le *on* peut également renvoyer au *ils* de la dépersonnalisation :

> « À ce *qu'on* appelait les citadins, les familles nobles, à ce *qu'on* appelle les nobles du quartier » (Belqacem).
>
> « *Lorsqu'on* les voyait….*on* disait ils sont de la ville, ils sont de la ville[31] » (Leila).

En apparence, ce type de *on* peut procéder d'un regard extérieur (et du coup supérieur) par rapport à l'objet du discours qui peut paraitre distancé dans les propos des enquêtés au vu de faire passer du discours (qu'ils voudraient) neutre et objectif ; mais l'hypothèse la plus plausible est que ce *on* correspondrait en fait au *nous* : « on disait… », voudrait dire « nous disons… », mais cet emploi délibéré du *on* sert aussi à faire passer du discours légitime :

> La solution fusionnelle (on = tout le monde, dont moi) existe aussi. Le flottement entre les différentes références permet de faire passer en contrebande une légitimité en « nous », sous les couleurs d'une légitimité en « ils ». (Barbéris 1999 : 140).

Conclusion

L'enquête que j'ai effectuée a clairement pointé un perpétuel mouvement de « va et vient » du / de discours, voire un rejet quasi permanent de ce dernier par la figure de l'enquêté avec une parole au final, totalement assujettie à celle de l'enquêteur ; une parole qui s'est beaucoup donnée dans le détour et la perpétuelle négociation de mots et de sens en vue de reproduire du *socialement* acceptable. En tentant d'interroger les frontières du « dire » et du « dit » via l'exercice de l'interview sociolinguistique, on a relevé ce *nécessaire* décalage entre ce que les enquêtés ont « voulu dire » et ce qu'ils

30. Amine. Omar.

31. Répétition qui cherche à appuyer l'affirmation.

ont *effectivement* « dit » ; décalage d'autant plus nécessaire et ressenti que l'objet du discours est l'identité citadine ; sujet qui demeure très sensible, par ailleurs, au sein des affiliations maghrébines.

Sur un plan plus large, le foisonnement énonciatif à l'intérieur d'une seule voix [32], me fait faire ici deux observations finales :

1. Que le sujet authentique qui *parle* une seule *voix* n'existe quasiment pas [33], qu'il est sans cesse traversé par d'autres sources énonciatives, sources auxquelles il fait appel, paradoxalement, pour faire passer *incessamment* du discours dans un sens ou dans l'autre.
2. La prise de parole chez le locuteur maghrébin sert avant tout une revendication sociale, confinée entre le tic verbal et la prise en charge d'une légitimité socio-identitaire. Le *je* se dédouble ici nécessairement de tous les autres pronoms de l'énonciation ; il n'est plus à ce moment-là sujet *authentique,* mais se meut en sujet *pluriel* et *polyphonique.*

Références bibliographiques

BARBÉRIS Jeanne-Marie, 1999, « Analyser les discours, le cas de l'interview sociolinguistique », dans L.-J. Calvet et P. Dumont (éds) *L'Enquête sociolinguistique,* Paris, L'Harmattan, p. 125-148.

BARBÉRIS Jeanne-Marie (éd.) 2009, « A la recherche des "voix" du dialogisme », *Cahiers de Praxématique*, n° 49.

BENAZZOUZ Abdelnour, 2013, *Spatialisation, territorialisation et mode(s) d'appropriation linguistique dans le quartier « huppé » de la Pépinière à Mostaganem*, thèse de doctorat. Université de Mostaganem. Département de français.

BILLIEZ Jacqueline et MILLET Agnès, 2001, « Représentations sociales : trajets théoriques et méthodologiques, dans D. Moore (éd.), *Les Représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes*, Paris, Didier, p. 31-50.

BLANCHET Philippe, 2000, *La Linguistique de terrain (méthode et théorie : une approche socio-linguistique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

BRES Jacques, 1999, « L'entretien et ses techniques », dans L.-J. Calvet et P. Dumont (éds) *L'Enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, p. 61-67.

CALVET Louis-Jean et DUMONT Pierre, 1999, *L'Enquête sociolinguistique,* Paris, l'Harmattan.

KAUFMANN Jean-Claude, 1996, *L'Entretien compréhensif,* Paris, Nathan.

LABOV William, 1978, *Le Parler ordinaire*, Paris, Minuit.

---

32. Le *je* reste en fait le seul et véritable pronom de l'énonciation.

33. Et c'est là l'un des postulats majeurs de l'AD : « Le linguiste ne peut s'attendre, en analysant les discours, à découvrir un "sujet authentique", un moi sans fard. Le moi des discours est toujours une représentation du moi, qui se définit à la fois par sa différence (il est toujours entrain de se démarquer de son autre), et par son lien à l'autre (il est toujours entrain de le citer). Le "je" n'existe pas sans "tu". La clé de la subjectivité est dans l'intersubjectivité, dans le dialogisme de toute parole. Amour ou haine, attraction ou répulsion, *l'Autre* est toujours là, dans le discours du Même, quand il parle » (Barbéris 1999 : 143).

MAINGUENEAU Dominique, 1987, *Nouvelles Tendances en analyse du discours,* Paris, Hachette.

MAINGUENEAU Dominique, 1998, « Les tendances françaises en analyse du discours », compte rendu de la conférence donnée à l'université d'Osaka le 12 novembre 1998 [en ligne].

MAURER Bruno, 1999, « Jeu de rôle et recueil de données socio(?)linguistiques », dans L.-J. Calvet et P. Dumont (éds), *L'Enquête sociolinguistique,* Paris, L'Harmattan, p. 115-123.

MILLER Catherine, 2005, *Questions de contact, questions d'identité. Pour une sociolinguistique du monde arabophone. Les dynamiques linguistiques urbaines de la vallée du Nil, Soudan et Egypte (Synthèse et orientation de recherches),* HDR, Université de Provence, 2004-2005 [en ligne].

MILLER Catherine, 2008, « Quelles voix pour quelles villes arabes ? », dans A. Moussirou et Claude Bourgeois (éds) *Les Boites noires de Louis Jean Calvet*, Paris, Ecriture, p. 371-397.

ZBINDEN Karine, 2003, « Du dialogisme à l'intertextualité : une relecture de la réception de Bakhtine en France (1967-1980) », *Slavica occitania*, 17, p. 207-224.

3

Du barrage au passage. Stratégies du rapporteur dans la presse écrite française et polonaise

Elżbieta BIARDZKA
Université de Wrocław (Pologne)

Introduction

De toutes les fonctions qu'on reconnaît à la presse écrite quotidienne, une des plus importantes est de transmettre l'information. Cette dernière peut provenir de sources variées (perception, emprunt, inférence). C'est une vérité de La Palice qu'à l'origine, le journaliste n'a pas d'accès direct aux événements qu'il décrit, il ne rapporte pas ce qu'il a *vu* mais, comme le précise Jean-Noël Darde, ce qu'il a *entendu dire* soit à propos de l'événement même, soit à propos des discours déjà tenus à ce propos (1988 : 93). La source de type ouï-dire, certaines de ses pratiques et de ses fonctions dans la presse quotidienne d'information en France et en Pologne retiendront notre attention dans cette étude.

En construisant son récit [1] sur les nouvelles d'actualité, en fabriquant ses *scoops* et ses *news*, le journaliste peut raconter aux lecteurs ce que différents énonciateurs (autorités politiques, syndicalistes, experts, artistes, témoins, agences de presse) ont énoncé sur des événements en cours. Ce même rapporteur peut décrire aussi les événements directement, c'est-à-dire sans indiquer la source de type ouï-dire. Ainsi, dans sa description du monde, le journaliste a le choix entre un récit de paroles (qui a du verbal pour référent) ou un récit d'événements (qui a du non-verbal pour référent) [2].

Par rapport au rapporteur polonais qui recourt rarement à la parole autre dans la rédaction des nouvelles, le journaliste français indique presque en permanence la source de type ouï-dire en construisant ainsi une sorte de « barrage » évidentiel dans le discours : il ne décrit pas directement les événements, il les retranche derrière les paroles des autres. Cette stratégie a pour effet la prolifération de formes différentes du discours rapporté au sens large (désormais DR), son surmarquage typographique et sa délimitation soignée dans le texte. Ce barrage évidentiel détermine aussi les fonctions spécifiques de la parole autre dans les textes journalistiques. Les stratégies des journaux polonais sont plutôt concentrées sur la transition directe (sans marquage de type citationnel) de la parole du rapporteur aux événements racontés. À notre avis, ces divergences de stratégies laissent transparaître deux modèles distincts de description de la réalité propres à deux contrats de communication spécifiques.

1. Nous utilisons ici le terme *récit* au sens le plus courant : celui d'un texte qui raconte quelque chose (voir à ce propos Genette 1972 : 71-72).

2. La distinction est de Gérard Genette (1972 : 191).

Notre étude est fondée sur un corpus bilingue d'exemples provenant de quotidiens de presse écrite française et polonaise [3]. Les titres français soumis à l'analyse sont *Le Monde, Le Figaro* et *Libération,* et du côté polonais nous avons dépouillé plusieurs éditions de *Gazeta Wyborcza, Gazeta Wrocławska, Dziennik-Gazeta Prawna* et *Rzeczpospolita.* Au total, le corpus des exemples analysés compte 2 000 occurrences.

1. Prolifération des formes du DR versus modestie citationnelle

Les tendances à citer s'illustrent le mieux par le taux de fréquence des séquences du récit de paroles dans les articles informatifs des quotidiens français et polonais. Dans notre corpus, il ne dépasse pas en moyenne 35 % par article polonais et s'élève à 75 % par article dans la presse française. Ces données approximatives sont confirmées dans l'étude récente de Monika Grzelka et Agnieszka Kula (2012 : 261) concernant la presse polonaise. Pour la presse française, le taux de représentativité important des DR dans le genre de l'information est confirmé dans le travail de Greta Komur-Thilloy (2010 : 213-230).

Les textes journalistiques français renferment ainsi nombre de voix discursives de nature et source complexes. Elles revêtent en discours les formes du discours direct et indirect avec toutes leurs variantes (notées ou non dans les grammaires) ainsi que différentes pratiques de modalisation en discours second [4]. Notre étude antérieure sur la presse française traitant le DR comme effet de montage entre le discours citant (DC) et le discours cité (C) nous a conduite à dresser l'inventaire de quelques dizaines de pratiques discursives différentes propres à la presse française (Biardzka 2009 : 233-305). Ainsi, à quelques exceptions près [5], les formes grammaticales différentes du discours citant [6] que ce soit en combinatoire libre ou contrainte entre DC et C, se présentent systématiquement avec trois types de discours cité de base (reproductions, reformulations et segments citationnels mixtes, réunissant du reproduit avec du reformulé). C'est de là déjà que vient le nombre croissant de DR. La tendance est augmentée par les possibilités grammaticales évidentes des modifications de l'ordre des segments DC et C (DC + C mais aussi C + DC), ainsi que par leur multiplication dans le discours (par exemple du type DC + C + DC qui augmente le nombre des segments DC, ou du type C + DC + C qui répète les segments C). Ces pratiques citationnelles ne sont pas dans la presse française une simple question de style (comme c'est le cas dans les textes littéraires) : elles jouent un rôle pertinent de distinction du genre journalistique d'information.

Dans les quotidiens polonais, le *on dit* se place souvent dans les marges du discours journalistique. Le récit d'événements domine la rédaction des

---

3. Ce sont des numéros du *Monde,* du *Figaro* et de *Libération* de l'année 2010 et 2003, et de *Gazeta Wyborcza , Dziennik-Gazeta Prawna* et *Rzeczpospolita* de l'année 2011.

4. Nous pensons aux formes de DR décrites dans les travaux de Authier-Revuz (1992, 1993) ou de Rosier (1999, 2008).

5. En fait, la combinatoire est rarement bloquée, pour ne citer que la position initiale de l'incise, grammaticalement impossible.

6. Par exemple la phrase dite introductive, les incises ou les formes en « selon A ».

textes informatifs. Certaines pratiques du DR, même si elles sont grammaticalement et énonciativement légitimes en polonais, sont exclues du récit de paroles journalistique. À titre d'exemple, nous avons relevé moins de 5 % d'occurrences du discours indirect quasi textuel (avec îlots textuels), du discours direct pseudotextuel, et les formes en « selon A » (« według A ») excluent les segments citationnels fidèles et mixtes. Les reformulations dominent les citations fidèles : dans le matériau recueilli, le taux de fréquence de ces dernières atteint à peine 40 % (Biardzka 2014).

L'exemple (1) montre à quel point le récit de paroles domine la rédaction des nouvelles politiques dans la presse française :

(1) Sur la réforme des rythmes scolaires, « *le gouvernement s'est pris les pieds dans le tapis »,* selon Luc Chatel. L'ancien ministre UMP de l'Éducation nationale, qui était mercredi l'invité du « Talk Orange-Le Figaro », a expliqué que, lorsqu'il était en poste rue de Grenelle, « *il y avait une unanimité favorable au principe de la réforme (...) Et il y a aujourd'hui unanimité contre la mise en œuvre de la réforme. Cherchez l'erreur...* ». Le député de Haute-Marne estime que son successeur, Vincent Peillon, a commis deux erreurs : « *Le gouvernement n'a pas pris en compte la question des maîtres dans le primaire »,* alors qu'il fallait « *travailler beaucoup plus en amont avec eux ».* En outre, Luc Chatel juge que « *les élus locaux ont été beaucoup trop mis de côté et mis devant le fait accompli ».* L'ancien maire de Chaumont a également souligné que la réforme représentait « *deux points de fiscalité supplémentaires »* pour mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014. (*Le Figaro,* 13.02.2014/3)

La rapporteur français place le *on dit* au centre de son discours si bien que, souvent, le récit des événements en est éliminé ou prend des formes rudimentaires, surtout dans l'information politique. Les DR français se caractérisent par leur rôle essentiellement diégétique : le lecteur des quotidiens reconstruit l'histoire racontée à travers des énoncés cités.

Dans les journaux polonais les DR ont avant tout un rôle illustratif, ils construisent rarement à eux seuls la diégèse. En voici un exemple canonique :

(2) W Atenach wrze. Na Placu Konstytucji, tuż pod siedzibą parlamentu, doszło wczoraj do gwałtownych zamieszek. Demonstranci zaatakowali metalowymi prętami gmach ministerstwa finansów, w którym pojawiły się płomienie. Wybijali szyby w witrynach banków i sklepów. Co najmniej kilkadziesiąt osób zostało rannych.

Demonstranci dobrze się przygotowali, wielu było w maskach przeciwgazowych, inni z twarzami posmarowanymi białą substancją. – Daje ulgę przy ataku gazem łzawiącym – mówi nam uczestniczka protestów. *(Gazeta Wyborcza* 30.06.2011/1)

Athènes est en ébullition. Sur la place de la Constitution, tout près du siège du Parlement, il y a eu de violentes émeutes. Les manifestants ont attaqué avec des barres de fer le bâtiment du Ministère des Finances où on a aperçu des flammes. Les vitrines des magasins et des banques ont été brisées. Plusieurs dizaines de personnes au moins ont été blessées.

Les manifestants étaient bien préparés, beaucoup d'entre eux étaient munis de masques à gaz, certains avaient protégé leur visage d'une substance blanche. – Elle soulage lors des attaques au gaz lacrymogène – nous dit une manifestante.

L'exemple (2) montre comment la textualisation des événements d'Athènes est prise en charge par le discours institutionnalisé et anonyme du journal qui met en avant un récit d'événements. La citation directe, qui vient au dernier paragraphe, ne fait qu'illustrer un fait secondaire, complémentaire par rapport à la diégèse centrale.

La pratique citationnelle française satisfait à la demande sociale de type *reality shows* ou *talk-shows*. Au niveau macrodiégétique (reconstruit à partir de plusieurs éditions des journaux), elle conduit à imposer le dit comme thème majeur du discours journalistique, comme une sorte de spectacle de paroles où la parole caractérise les énonciateurs-comédiens cités. Opposé aux effets du discours public, le style privé se traduit par l'intégration de mots familiers dans les discours rapportés des journaux français. Les propos cités fonctionnent souvent comme des coups de théâtre :

(3) « *Je ne veux plus me laisser emmerder !* » dit-il [Jacques Chirac] (*Le Monde*, 19/20.01.2003/1)

Dans le cas de ces citations présentées comme fidèles, le journaliste se porte garant de la non-intervention dans le discours des autorités qui s'efforcent de parler jeune [7]. Dans son ensemble, le spectacle de paroles français se caractérise fortement par l'émergence d'une « conversationnalisation » [8].

Par rapport à la presse française, les journaux polonais semblent éviter ce type de jeux rhétoriques citationnels. Dans leur discours, la voix du journal institutionnalisé et plus ou moins anonyme domine en dépit des effets stylistiques forts et riches de registre familier des différents énonciateurs cités. Suite au nombre réduit des segments citationnels présentés comme fidèles, les effets de conversationnalisation sont plus rares et concernent surtout les artistes ou les sportifs, moins les autorités politiques. Il est à noter cependant que le taux de fréquence des reproductions a augmenté dans la presse polonaise depuis l'abolition de la censure (Piekot 2005 ; Grzelka et Kula 2012 : 261).

2. Du barrage au passage typographique

Dans la pratique rédactionnelle des journaux français, les citations fidèles sont délimitées par des marques typographiques combinées : par des italiques et des guillemets, comme dans l'exemple (4) :

(4) Une femme, qui s'est arrêtée, s'indigne : *« J'ai honte pour vous. N'importe qui a le droit de construire un lieu de prière n'importe où, même ici. »* (*Libération*, 11/12.09.2010/4)

---

7. D'après Boyer (1997), cette tendance persiste dans les médias depuis le début des années quatre-vingt.Voir aussi à ce propos Tuomarlà (2000 : 90-91).

8. Le terme *conversationnalisation* (francisé, provenant de l'anglais *conversationalization*) est cité par Tuomarlà (2000 : 94) qui l'emprunte à Fairclough (1994).

Ce cumul de marques typographiques est caractéristique du récit de nouvelles d'actualité, des *scoops* et des *news*, des paroles actuelles ou actualisées qui, convoquées dans leur matérialité textuelle, sont valorisées comme telles dans la maquette des journaux français. Les signes solitaires, par exemple uniquement les guillemets, sans italiques, comme dans l'exemple (5) caractérisent le rapport de parole « recyclée », des tours ou des expressions (parfois détournées) dans un sens « ancien », ou « historique », stockés dans la mémoire collective des usagers d'une langue :

(5) La « Silicon Valley russe » que Medvedev veut implanter à Skolkovo, près de Moscou, illustre ce dirigisme qui voudrait imposer l'innovation par décret. (*Le Figaro*, 11/12.09. 2010/2)

Comme l'indiquent Dóris Cunha et Marc Arabyan (2004 : 42-43), dans la presse française, les guillemets prennent la place centrale usurpée précédemment par le tiret dans les années 1950 pour protéger la citation contre toute équivoque. Le tiret ne le garantit pas : il marque bien le commencement des paroles mais pas leur fin. Charles Gouriou remarque à ce propos que le lecteur risque de s'égarer dans les propos rapportés et les commentaires de l'auteur (1973 : 61-71). En France, le discours journalistique prescriptif contemporain demande une frontière claire (typographique et attributive) entre les différents énonciateurs, et les guillemets semblent satisfaire à cet impératif.

Dans la presse polonaise, les citations fidèles du discours direct sont délimitées avant tout par les tirets. Le cumul de signes typographiques n'est pas en usage :

(6) – Rosjanie nie przekazali stronie polskiej wymaganych danych meteorologicznych – mówił Macierewicz. – A karty podejścia do lądowania, które dostali Polacy, były błędne. (*Rzeczpospolita,* 30.06.2011/3)

– Les Russes n'ont pas présenté aux autorités polonaises les données météorologiques demandées – a dit Macierewicz. – Et les cartes d'atterrissage dont disposaient les Polonais contenaient des erreurs.

La description des emplois de la typographie ainsi que de ses fonctions pose quelques problèmes. Comme nous l'avons vu *supra*, le tiret indique le plus souvent la reproduction de paroles récentes revêtant la forme de citations directes. Les autres citations, qui ont un caractère non actuel (citations de type *second hand*), qui rappellent des paroles du passé (déjà citées d'après un autre journal ou une autre source écrite (document, lettre, compte rendu) ainsi que les îlots textuels sont délimités par des guillemets. La pratique typographique semble non stabilisée : dans les titres, il y a parfois omission de la typographie, parfois ce sont les tirets qui sont utilisés et parfois ce sont les guillemets. Comme nous l'avons signalé *supra,* le rôle du tiret dans la délimitation des segments citationnels fidèles n'est pas univoque. En gros, dans certaines configurations du DR, les limites de la citation ne sont pas claires. Dans beaucoup de cas, le tiret indique le début de la citation alors que sa fin se confond dans le reste de texte, nous reviendrons sur ce problème dans le paragraphe suivant.

Suite aux pratiques journalistiques cumulant les signes typographiques, le lecteur des journaux français affronte des pages de quotidiens (sur)chargées de marques différentes : de guillemets, d'italiques, de deux-points, de capitales, de caractères gras, de parenthèses, de crochets et de points de suspension (Rosier 2002 : 30). Dans ce sens, la typographie française s'inscrit d'une certaine manière dans la logique du pictural comme le font les dessins qui complètent et diversifient beaucoup de pages de journaux en soulignant les différents niveaux énonciatifs qui construisent le message global du journal. Le journaliste montre avec ostension les retouches énonciatives et construit ainsi l'effet d'objectivité se montrant très soucieux du rendu exact de l'énonciation d'autrui (Rosier 2008 : 8). Cependant, la redondance ne va pas de pair avec le désordre : les marques typographiques variées se laissent encadrer dans une typologie assez générale, mais transparente (Biardzka 2004, 2005, 2009). S'il y a une ponctuation / typographie courante, s'il y a une ponctuation / typographie littéraire (Delesalle 2002 : 55), il y en a une qu'on peut qualifier de ponctuation / typographie journalistique et qui stocke des usages qu'on peut considérer parfois comme s'écartant de la norme.

Quant à la déontologie journalistique polonaise, on peut parler de pénurie de marques typographiques. Même lors d'une lecture attentive des pages de journaux, le lecteur n'est pas particulièrement attiré par les marques graphiques du texte, elles se fondent dans les pages comme si le journal ne cherchait nullement à montrer une parole autre que la sienne. Ainsi, le repérage et la présence de parole autre semblent assez insignifiants. La rhétorique consistant à mettre en scène un dialogue global, à croiser les voix de différents énonciateurs en soulignant fortement le fait par le côté pictural du message n'est pas ce que recherchent les quotidiens polonais.

3. Du barrage au passage textuel

Comme je l'ai indiqué *supra,* la typographie facilite la délimitation du début et de la fin des segments citationnels fidèles. Autrement dit, elle permet de détecter les paroles (présentées comme exactes) des énonciateurs cités et de les différencier des paroles des journalistes rapporteurs (du discours du journal). En tant que tels, les signes typographiques sont à l'appréciation du rapporteur, ils appartiennent au commentaire du journaliste et non au segment citationnel. Dans la presse française, le cumul typographique habituel guillemets-italiques permet, dans la plupart des cas, de tracer une frontière exacte entre les opinions citées et la parole du journal. Dans la presse polonaise, les tirets marquent d'une manière univoque le début, mais la limite droite des citations est indiquée uniquement par le point final qui est un signe non spécifique du marquage du DR. Parfois, seulement à partir de l'analyse des déictiques et en s'appuyant sur la continuité thématique du texte, on peut établir que la citation fidèle s'étend sur plusieurs phrases qui suivent le segment citationnel initial, par exemple :

(7) – Chcieliśmy zabezpieczyć naszą przyszłość – mówi Monika Gąsiewicz. – Mama ma problemy z sercem, babcia chorowała na raka, a to są wszystko choroby genetyczne. Nauka bardzo szybko się rozwija, więc pomyśleliśmy, że za te pieniądze warto spróbować. (*Gazeta Wyborcza,* 30.06.2011/5)

– Nous avons voulu assurer notre avenir – dit Monika Gąsiewicz. – Ma mère a des problèmes cardiaques, ma grand-mère est tombée malade du cancer et tout ça, ce sont des maladies génétiques. La science se développe rapidement, nous avons donc pensé que, pour ce prix, il valait la peine d'essayer.

La citation postposée au commentaire du journaliste (sous forme d'incise) et dont le début est tracé par le tiret contient probablement deux phrases. Sa fin n'est pourtant délimitée par aucun signe typographique spécifique du DR. Parfois, c'est la topographie du texte qui suggère la fin du rapport de paroles et le début du discours « muet » du journaliste. Cependant, dans les cas où les déictiques sont neutralisés, la frontière du DR est effacée. Par rapport aux guillemets, le tiret n'est donc pas un délimiteur univoque des segments citationnels. La voix du rapporteur et les voix des énonciateurs cités se confondent inévitablement dans le texte des journalistes polonais.

La rencontre du récit d'événements et du récit de paroles se situe, selon la stratégie du rapporteur, entre deux pôles : entre la frontière extra-nette, dure, surmarquée par des signaux démarcatifs cumulés (graphémiques, sémantiques, syntaxiques, compositionnels, etc.) et la frontière floue, molle, avec pénurie de signaux. La stratégie du rapporteur va, pour ainsi dire, du barrage au passage. Construire un obstacle textuel ou tracer une transition passant presque inaperçue entre les deux discours ne sont pas des manœuvres indifférentes de la part du rapporteur de la presse écrite. Elles s'inscrivent dans les stratégies conventionnalisées du rapport de la parole, propre aux genres du discours régulés par les contraintes socio-historiques.

Conclusion

En tant que rapporteurs, les journaux de l'Hexagone construisent leur fiabilité et leur prestige en plaçant les propos cités au centre de leur discours. Le lecteur est invité à réfléchir sur la manière de dire quelque chose et sur la raison pour laquelle quelque chose a été dit et non pas tant sur l'événement évoqué. Ainsi, la presse française d'information met en avant la parole citée, souligne avec ostentation les limites entre le discours citant et le discours cité, joue sur la fidélité des propos rapportés. Les journaux offrent au public français une sorte de fiction communicative où le lecteur croit assister *hic et nunc* à une véritable discussion ou à une véritable déclaration politique.

Le journal prototypique polonais essaie de rendre compte du récit d'événements objectivé, garanti par le prestige de l'institution qu'il représente, par son logo par exemple, qui est son signe de guerre. Il ne fait pas beaucoup parler ses énonciateurs cités, essayant de mettre en avant les faits et non les opinions. Avec cette précision que le récit d'événements créé par le journaliste exprime certainement ses opinions, mais que celles-ci sont dissimulées dans le récit des faits... Les journalistes polonais rapportent les paroles des autres pour les fusionner (et même les subordonner) au récit des événements non verbaux ; le *dit* se retrouve en arrière-plan de ce qu'ils rapportent. La presse polonaise semble partager l'opinion de Maria Renata Mayenowa (1979) à propos de la nature métalinguistique des discours rapportés : selon la chercheuse polonaise, ne pas distinguer le discours sur la « chose » du discours sur les signes est un danger majeur.

Références bibliographiques

AUTHIER-REVUZ Jaqueline, 1992, « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'Information grammaticale*, n° 55, p. 38-42.

AUTHIER-REVUZ Jaqueline, 1993, « Repères dans le champ du discours rapporté (*suite)* », *L'Information grammaticale*, n° 56, p. 10-15.

BIARDZKA Elżbieta, 2004, « Le *Monde* du déjà dit. Typographie au service de l'hétérogénéité énonciative dans la presse », *Romanica Wratislaviensia* LI, p. 23-31.

BIARDZKA Elżbieta, 2005, « Guillemets, italiques et deux-points : solitaires typographiques du *Monde* », *Romanica Wratislaviensia* LII, p. 21-27.

BIARDZKA Elżbieta, 2009, *Les Échos du « Monde ». Pratiques du discours rapporté dans un journal de la presse écrite*, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego, Wrocław.

BIARDZKA Elżbieta, 2014, *Przytoczenia w prasie codziennej,* Łask, Oficyna Wydawnicza Leksem.

BOYER Henri, 1997, « "Nouveau français", "parler jeune", ou "langue des cités" ? Remarques sur un objet linguistique médiatiquement identifié », *Langue française*, n° 114, p. 6-15.

CUNHA Doris et ARABYAN Marc, 2004, « La ponctuation du discours direct des origines à nos jours », *L'Information grammaticale*, n° 102, p. 35-45.

DARDE Jean Noël 1988, *Le Ministère de la vérité* : *histoire d'un génocide dans le journal* L'Humanité*,* Paris, Seuil.

DELESALLE Simone, 2002, « Les signes du discours rapporté: desseins, dessins, destins », *Langages,* n° 147, p. 39-55.

FAIRCLOUGH Norman, 1994, "Conversationalization of Public Discourse and the Authority of the Consumer", in R. Keat, N. Whiteley and N. Abercombie (eds.), *The Authority of the Consumer,* London, Routledge, p. 253-268.

GENETTE Gérard, 1972, *Figures III,* Paris, Seuil.

GOURIOU Charles, 1973, *Mémento typographique,* Paris, Cercle de la librairie.

GRZELKA Monika et KULA Agnieszka, 2012, *Przytoczenie w przekazie medialnym*, Poznań, Wydawnictwo Rys.

KOMUR-THILLOY Greta, 2010, *Presse écrite et discours rapporté*, Paris, Orizons.

MAYENOWA Maria Renata, 1979, *Poetyka teoretyczna. Zagadnienia języka*, Wrocław, Zakład Narodowy im. Ossolińskich.

PIEKOT Tomasz, 2005, „Przytaczanie cudzych wypowiedzi jako strategia dyskursu prasowego", dans G. Szpila (réd.), *Język trzeciego tysiąclecia* III, tom I: *Tendencje rozwojowe współczesnej polszczyzny*, Kraków, Krakowskie Towarzystwo Popularyzowania Wiedzy o Języku, *Tertium*, p. 367-378.

ROSIER Laurence, 1999, *Le Discours rapporté. Histoire, théorie, pratiques*, Paris et Bruxelles, Duculot.

ROSIER Laurence, 2002, « La presse et les modalités du discours rapporté : l'effet d'hyperréalisme du discours direct surmarqué », *L'Information grammaticale*, n° 94, p. 27-32.

ROSIER Laurence, 2008, *Le Discours rapporté en français,* Paris, Ophrys.

TUOMARLA Ullà, 2000, *La Citation mode d'emploi. Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*, Saarijärvi, Finland, Academia Scientarium Fennica, Ser. Humaniora, tom. 308.

4

Le signifié de puissance et les signifiés d'effection du futur hypothétique

Pierre BLANCHAUD
Sprachenzentrum der Philosophischen Fakultät der RWTH Aachen

Le temps objectif[1], qui descend sur les êtres et les choses et les entraîne vers leur destruction, se divise en trois grandes époques : le futur où il prend sa source, le présent qu'il traverse, et le passé où il disparaît. Comme la représentation du temps ne peut pas se faire directement à partir de lui-même, elle doit recourir à des moyens empruntés à l'espace. C'est pour cette raison que dans l'enseignement de GG, les termes de *chronogenèse*, de *construction de l'image-temps* ou encore de *spatialisation du temps* sont des synonymes qui désignent la cohérence interne du système verbal d'une langue donnée. On sait que la chronogenèse du français se compose de trois chronothèses successives, mais je ne m'occuperai ici que de la troisième, du mode indicatif, puisque c'est à ce mode qu'appartient le *futur hypothétique* ou *conditionnel* que je me propose d'analyser[2]. En raison de la nécessaire spatialisation du temps, il est légitime de considérer que, de même que les chronothèses sont les *topoi* ou *lieux* de la chronogenèse, de même, au sein de cette troisième chronothèse qui correspond à l'image-temps achevée, les époques future, présente et passée ont les *territoires* de l'indicatif. Cela justifie les termes de *territorialisation* et de *déterritorialisation*, de *monotopie* (= présence dans un seul lieu) et de *ditopie* (= présence dans deux lieux à la fois) que je vais employer dans ce travail[3].

1. Les signifiés d'effection comme niveau intermédiaire entre le signifié de puissance et les signifiés d'effet

L'imparfait, le prétérit, le présent, le futur hypothétique et le futur catégorique sont les 5 formes simples de l'indicatif[4]. Elles sont différemment *ancrées dans* (ou *territorialisées sur*) leurs époques respectives. Le critère qui permet d'évaluer le degré d'ancrage d'une forme dans l'époque qui lui

1. Le présent travail doit beaucoup à l'enseignement de Gustave Guillaume. Je désignerai ce linguiste par ses initiales : GG.

2. J'emploierai ici indifféremment, comme deux synonymes, l'appellation traditionnelle de *conditionnel* et celle, introduite par GG, de *futur hypothétique*. On sait que GG a été le premier à montrer que, loin d'être un mode comme on l'a longtemps cru, la forme en *–rais* est un temps de l'indicatif. Sur ce changement de paradigme qui s'est finalement imposé à la communauté des grammairiens, cf. Grevisse, 1980, 709 & 847.

3. Les termes de *territorialisation* et de *déterritorialisation* sont empruntés à Deleuze et Guattari (1980, *passim*)

4. Les *formes simples* sont celles qui n'ont pas besoin d'auxiliaires. Les temps avec auxiliaires sont des *formes composées* ou *constructions*.

sert de cadre, ce sont les *emplois fondamentaux* de cette forme, auxquels je donne le nom nouveau de *signifiés d'effection* [5]. Les signifiés d'effection d'un temps verbal sont plus ou moins nombreux, mais ils demeurent de toute façon en nombre limité. Ils prennent place entre d'une part le signifié de puissance, par définition unique, de cette forme, et d'autre part les signifiés d'effet, par définition innombrables, que permet ce signifié de puissance. Plus les signifiés d'effection d'un temps verbal relèveront de son époque d'origine, et plus son signifié de puissance restera territorialisé sur celle-ci. À l'inverse, plus les signifiés d'effection d'une forme essaimeront en dehors de l'époque d'origine, et plus son signifié de puissance sera déterritorialisé. Si l'on considère par exemple le temps verbal appelé *présent de l'indicatif*, on distingue, à côté d'emplois fondamentaux qui demeurent ancrés dans l'époque présente originaire, d'autres signifiés d'effection qui lui échappent ou la débordent. Ce sont entre autres :

1. La possibilité d'exprimer le futur *(Je pars à Madrid le mois prochain)* ;
2. Le présent de narration *(Le 18 juin 1815, Napoléon perd la bataille de Waterloo)* ;
3. Le présent d'éternité *(L'homme est mortel. La terre tourne autour du soleil)*.

Dans ces exemples, les verbes au présent constituent autant de signifiés d'effet produits dans le moment de parole. Mais il est évident que les locuteurs n'ont inventé ni la valeur future du présent, ni le présent de narration, ni le présent d'éternité. Ces derniers existent objectivement en tant qu'usages langagiers, ce qui revient à dire qu'ils constituent, dans le système puissanciel de la langue, des *permissivités* à l'égard des innombrables signifiés d'effet produits à partir d'eux. Cela, c'est quand on regarde vers l'aval de l'acte de langage. Mais quand on regarde vers l'amont, on constate que les emplois fondamentaux sont eux-mêmes *permis* par le signifié de puissance. Ainsi, conformément au schéma guillaumien *langue* → *effection* → *discours*, la permissivité linguistique s'étage sur deux plans : le signifié de puissance permet les signifiés d'effection, qui à leur tour permettent les signifiés d'effet. Chacun des signifiés d'effection du paradigme en *-rais*, par exemple, constitue un agencement ou effectuation possible du signifié de puissance du conditionnel. C'est par cet agencement qu'il diffère des autres emplois fondamentaux, mais non du signifié de puissance qui, étant *le plus petit commun multiple* de tous les signifiés d'effection, se retrouve en chacun d'eux. Cela revient à dire que le signifié de puissance n'existe pas par lui-même, mais seulement dans les signifiés d'effection qui l'effectuent et à partir desquels il doit être induit par les linguistes. Le propos du présent article est d'illustrer cette aperception du rapport *signifié de puissance / signifiés d'effection* par l'analyse des valeurs fondamentales du futur hypothétique. Ou du moins d'esquisser une telle illustration. Car faute de place, je vais devoir me contenter de l'analyse de quatre de ces valeurs.

---

5. L'introduction de ce nouveau terme permet d'homogénéiser la vision guillaumienne de l'acte de langage (langue → effection → discours). Nous avons maintenant : le signifié de puissance (unique) → les signifiés d'effection (en nombre limité) → les signifiés d'effet (innombrables).

2. Les degrés de déterritorialisation des cinq formes basiales de l'indicatif

Nous avons dit que les 5 formes simples de l'indicatif présentent, par rapport à leurs époques d'origine, des degrés différents de déterritorialisation. Il est possible d'échelonner ces formes tout au long d'une flèche qui prend son départ dans la territorialisation et progresse ensuite selon une déterritorialisation croissante. Si on divise cette flèche en deux segments dont le premier correspond à la persistance de l'ancrage territorial et le second à la déterritorialisation, on a le schéma suivant :

Figure 1 : Mouvement historique de déterritorialisation des temps de l'indicatif

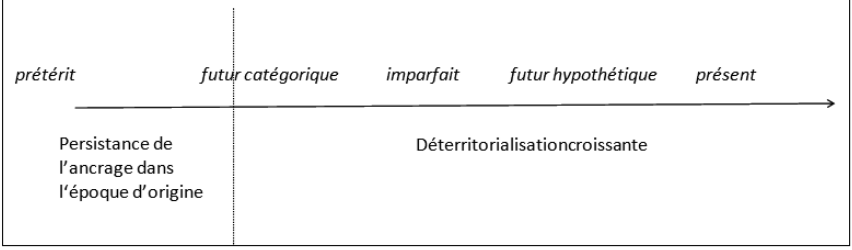

La déterritorialisation va de pair avec la tendance à l'abstraction que connaissent les formes verbales en français moderne. Celles-ci comportent de moins en moins de matière concrète et sont de plus en plus redevables, tant pour leur matière que pour leur forme de signifiés d'effet, aux *effets de sens* (c'est-à-dire aux phrases) desquels elles participent. Le schéma ci-dessus rappelle que le seul temps de l'indicatif à ne pas avoir suivi ce mouvement de déterritorialisation-abstraction, c'est le prétérit, qui reste entièrement ancré dans son époque d'origine, le passé. Les 4 autres temps verbaux ont, eux, participé à ce mouvement et ont réussi leur déterritorialisation. Le futur catégorique est par exemple tout à fait capable d'exprimer un événement passé (futur de narration…), tandis que l'imparfait est apte à rendre une virtualité ou même un fait relevant de l'époque présente (irréel du présent, imparfait hypocoristique…). Et si le présent est bien le plus déterritorialisé des temps simples de l'indicatif, c'est dû à son privilège de correspondre au présent du langage, au présent de l'usager de la langue, autrement dit à *l'idée regardante* (explicite ou implicite) de toutes *les idées regardées*, quelle que soit l'époque qui leur sert d'assiette. Comme cette idée regardante sert de *cadre* ou *contenant* aux idées regardées qu'elle introduit, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'elle soit en mesure de leur imposer son temps verbal.

2.1 Le futur hypothétique, seule forme de l'indicatif à être ditopique

Quant au futur hypothétique, il est, après le présent, le temps le plus déterritorialisé de l'indicatif. On sait que GG répartit en deux catégories les formes basiales ou temps simples de l'indicatif : alors que le passé simple et le futur simple sont traversés par un mouvement allant vers le futur (mouvement représenté par α, parcelle ou chronotype d'incidence), l'imparfait et le conditionnel se caractérisent par une transformation incessante du

moment présent / futur en moment passé (transformation figurée par α devenant parcelle de décadence υ). La formule, monolithique, des deux premiers temps est donc *incidence sur décadence* refusée (α), tandis que celle, bipartie, des deux derniers est *incidence sur décadence acceptée* (υ.α) [6].Toutefois, bien que l'imparfait et le conditionnel soient tous deux des formes décadentes et biparties, il y a entre eux une différence. A l'imparfait, il existe au moins un signifié d'effection, celui que GG appelle *l'imparfait cursif*, qui reste territorialisé sur son époque d'origine. Dans *Paul travaillait*, la formule υ.α signifie qu'au moment du passé auquel renvoie l'idée saisie, Paul avait déjà commencé à travailler (υ) et qu'il continuait de travailler (α). Le point-limite (.) entre α et υ est moins une frontière qu'un lieu de passage où la durée en accomplissement α se transforme incessamment en durée accomplie υ. Les deux contenus de l'imparfait, le temps s'écoulant et le temps écoulé, restent tous deux ancrés dans l'époque passée ; ils sont de même niveau et forment un continuum qui épouse le mouvement du temps contenant (objectif et descendant). Il en va autrement du futur hypothétique, où la formule υ.α constitue un agencement bien différent. La raison en est que le chronotype α y représente un anaccompli [7], et non pas un accomplissement comme à l'imparfait cursif. Conséquence de cette différence : alors qu'à l'imparfait cursif, l'accompli υ se trouve dans la continuité de l'accomplissement α (α ne cessant de se transformer en υ), au futur hypothétique la continuité est rompue, elle est à la lettre « battue en brèche » puisqu'il y a un intervalle, un fossé qui sépare l'anaccompli α de l'accompli υ – cet intervalle étant dû, bien sûr, à l'absence du terme intermédiaire : l'accomplissement. Le futur hypothétique est donc coupé en son milieu, il comporte une scission qui fait qu'entre α et υ, il n'y a pas continuum mais rupture, changement de niveau. Au centre de υ.α, le point limite (.) a gagné en profondeur et est devenu une véritable frontière qu'on ne peut franchir sans payer tribut. Et ce tribut, c'est l'abandon de la successivité purement actuelle au profit d'une successivité où le virtuel coexiste avec l'actuel. Si *Paul travaillait* constitue une successivité entièrement actuelle, c'est parce qu'on ne peut mettre en doute ni l'actualité du travail accompli (υ), ni celle du travail en accomplissement (α). Dans *Paul travaillerait* au contraire, seul l'accompli υ (un implicite qu'on pourrait formuler par : *jusqu'à présent, Paul n'a pas travaillé*) relève de l'actuel. Comme il ne peut pas, en l'absence d'accomplissement, former un continuum avec l'accompli actuel, l'anaccompli α (*Paul travaillera peut-être si…*) appartient au virtuel. Selon GG (1971 : 135), le futur hypothétique présente une « surcharge d'hy-

6. Dans les analyses qu'il fait des systèmes verbaux, GG utilise constamment les deux parcelles ou chronotypes α et υ, ainsi que les formules composées à partir d'elles (v. entre autres 1971 : 82 et suiv.).

7. Anaccompli signifie ici « ce qui est encore à accomplir ». L'introduction de ce terme permet d'éviter *inaccompli*, qui peut être compris statiquement, comme étant ce qui reste définitivement dans un état d'inaccomplissement. *Anaccompli* est au contraire un terme dynamique, qui forme système avec *accomplissement* et *accompli*. Du point de vue du temps subjectif et ascendant, celui de la personne humaine qui se déplace dans le temps immobile, nous avons : *accompli* (hier) → *accomplissement* (aujourd'hui) →*anaccompli* (demain). Du point de vue du temps objectif qui descend sur la personne immobile, nous avons au contraire: *anaccompli* ← *accomplissement* ← *accompli*, puisque le même jour est d'abord un *demain* avant de devenir un *aujourd'hui,* puis un *hier*.

pothèse » par rapport au virtuel qui est de toute façon inhérent à l'époque future et qu'on trouve dans le futur catégorique. Face à l'affirmation catégorique *Paul travaillera*, on ne peut s'empêcher d'ajouter mentalement : *pourvu que Dieu lui prête vie,* et c'est en cela que consiste le quantum de virtuel inhérent au futur. Mais face au futur hypothétique *Paul travaillerait*, la clémence de Dieu ne suffit plus, il faut aussi qu'en plus, certaines conditions soient remplies... C'est en cela qu'il y a changement de niveau. Ce que produit la coupure profonde que comporte le futur hypothétique, c'est un surcroît d'hypothèse par rapport au virtuel minimum du futur catégorique. Et ce changement de niveau, ce saut qualitatif de l'actuel au virtuel a pour conséquence que les parties α et υ se trouvent toujours dans des lieux différents, ce qui fait du futur hypothétique le seul temps de l'indicatif à être non seulement biparti, mais aussi *ditopique* – le seul à exister simultanément dans deux *topoi* à la fois. Alors que tous les autres temps de ce mode restent *monotopiques*, qu'ils soient bipartis (comme l'imparfait ou l'agencement υ.α du présent) ou monolithiques (comme le prétérit, le futur catégorique ou l'agencement α du présent) [8]. La ditopie, qui résulte de la scission interne du futur hypothétique, joue un rôle essentiel dans la détermination du signifié de puissance de cette forme. Tous les signifiés d'effection dont se recompose ce dernier constituent des agencements qui s'organisent nécessairement autour de cette coupure centrale et de cette différence de niveau. Selon qu'il adopte le point de vue du temps objectif et descendant ou celui du temps subjectif et ascendant, GG décrit de manière différente le signifié puissanciel du futur hypothétique.

Figure 2 : Spécificité du futur hypothétique parmi les signifiés puissanciels des 5 formes simples de l'indicatif

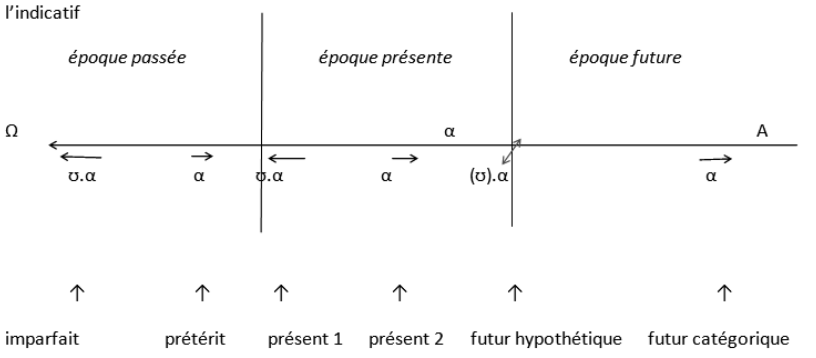

8. L'agencement υ.α du présent correspond au présent cursif qui épouse le temps descendant(*Paul travaille depuis une heure*). Sonagencement α, lui, est permissif à l'égard des signifiés d'effet ascendants et purement incidents (*Paul se lève et part*). Dans la figure 2 ci-dessous, nous appelons respectivement *présent 1* et *présent 2* ces deux signifiés d'effection. Si la forme sémiologiquement *une*du présent doit être représentée par (au moins) deux de ses valeurs fondamentales, c'est parce que son signifié de puissance a atteint en français moderne un tel degré d'abstraction qu'il est devenu impossible de le symboliser par un agencement unique.

Dans le premier cas (1997 : 210), il s'agit d'un anaccompli-futur descendant au-dessous de lui-même, c'est-à-dire dans l'accomplissement-présent ; et dans le second (1971 : 136-137), d'un anaccompli-présent s'ouvrant sur l'anaccompli-futur, autrement dit d'un présent sans fermeture du côté du futur (tandis que le futur catégorique, pour exister, suppose cette fermeture). Loin d'être contradictoires, ces deux définitions génétiques sont donc compatibles, et même complémentaires. Dans la représentation que donne du signifié puissanciel du conditionnel la figure ci-dessus, la flèche bi-orientée subsume ces deux points de vue, l'objectif-descendant et le subjectif-ascendant. On aura compris que la ligne Ω ← A figure le temps objectif et descendant. Quant au futur hypothétique, le schéma ci-dessus montre clairement qu'il est bien la seule forme de l'indicatif comportant une scission interne et donc une différence de niveau – la seule forme à être ditopique.

2.2 Les deux successivités (la temporelle et la qualitative) du futur hypothétique

Conséquence de la ditopie inhérente au futur hypothétique : toutes les valeurs d'emploi de ce temps verbal comportent dans des proportions diverses deux successivités, dont la première est temporelle et horizontale : *1. un avant (υ) → 2. un après (α)*, tandis que la seconde est qualitative et verticale : *1. un actuel (υ) → 2.un virtuel (α)*. En figure :

Figure 3: représentations idéales, par rapport à la ligne du temps, des deux successivités dont se recompose le conditionnel.

Aucune des deux successivités n'existe à l'état pur, de manière exclusive, dans un emploi quelconque. Ce qui revient à dire qu'elles ne se retrouvent nulle part telles qu'elles sont, idéalement, représentées ci-dessus. Les signifiés d'effection du conditionnel sont tous, nécessairement, des alliages, des mélanges impurs. Selon l'emploi considéré, c'est tantôt l'une, tantôt l'autre des successivités qui domine et subordonne, mais celle qui est dominée et subordonnée, si minimisée soit-elle, n'en subsiste pas moins. Les signifiés d'effection du futur hypothétique (*A, B, C… … X, Y, Z*) se répartissent donc au long d'une bipolarité qui prend place entre ces deux extrêmes idéaux constituant ses frontières externes (et donc exclues). En figure :

Figure 4: Signifié de puissance du conditionnel (flèche bipolaire centrale) et ses signifiés d'effection (flèches déjantées)

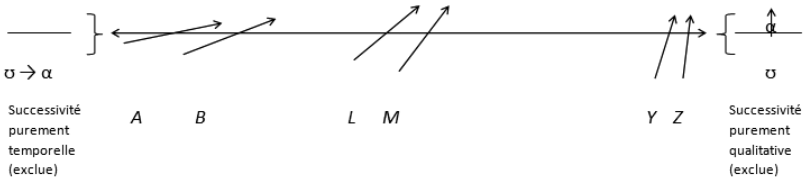

Ainsi, en plus de la ditopie, l'autre caractéristique majeure de ce signifié de puissance est d'être une relation déjantée. Peu importe, du point de vue de ces deux caractéristiques essentielles, qu'une valeur d'emploi du futur hypothétique soit très proche de l'horizontalité temporelle ou au contraire de la verticalité qualitative, ou encore qu'elle se situe au centre de la bipolarité – ce signifié d'effection est de toute façon *ditopique et déjanté*. Grâce à la figure ci-dessus, je pense m'être approché au plus près, par induction, du signifié de puissance du futur hypothétique et avoir donné par là une vue d'ensemble des signifiés d'effection qu'il comporte et qui le composent. Ce qu'il me faut vérifier maintenant, en un mouvement inverse de déduction, c'est si cet alliage des deux successivités, l'horizontale et la verticale, se retrouve bien dans les quatre signifiés d'effection que j'ai retenus.

3. Deux signifiés d'effection du conditionnel proches de la successivité temporelle et horizontale

Les signifiés d'effection les plus proches d'une successivité qui serait purement temporelle et horizontale, notés en figure 4 par les lettres *A* et *B*, sont les conditionnels qu'on trouve dans le style indirect :

A *Corinne avait dit qu'elle viendrait.*

B *Corinne a dit qu'elle viendrait.*

Dans les deux cas, la successivité temporelle (*1. un avant → 2. un après*) est dominante et donc subordonnante, tandis que la successivité qualitative (*1. un actuel → 2. un virtuel*) est dominée et subordonnée. La successivité temporelle du signifié d'effection *B* correspond à la ditopie suivante :

1. un accompli υ (*jusqu'à présent, Corinne n'est pas venue*) + un accomplissement α de même niveau (*elle ne vient toujours pas, et le temps passe*) versant continûment en υ ;
2. un anaccompli α (*elle viendra peut*-être) qui, parce qu'il se confond avec le virtuel de la successivité qualitative dominée, est de niveau différent.

Quant à la successivité qualitative (*1. un actuel → 2. un virtuel*) subordonnée à la successivité temporelle, elle se compose de manière parallèle :

1. d'un accompli υ dans lequel verse incessamment un accomplissement α de même niveau (l'actuel, c'est l'absence persistante de Corinne, et l'attente qu'elle suscite) ;
2. d'un anaccompli α (la perspective de cette venue, avec la charge d'hypothèse inhérente à tout futur) qui, parce qu'il reste un virtuel, ne se place pas dans la continuité accompli ← accomplissement mais en est séparé par un fossé (d'où la ditopie).

Notons que dans l'une comme dans l'autre de ces deux successivités, la position 1 (*l'avant, l'actuel*) reste implicite : il n'est pas dit explicitement que Corinne reste absente. Seule la position 2 (*l'après, le virtuel*) est explicite. Notons aussi que ce virtuel tient au fait que l'énonciateur ne sait pas encore si Corinne tiendra parole : *viendra-t-elle ou non ?* La raison en est que la forme dite *passé composé* est en réalité, de par la genèse de sa construction, *un présent accompli*. Même quand, comme ici en *B*, elle sert à exprimer un fait passé, elle se situe à la frontière intérieure de cette époque, et donc sur la frontière extérieure de l'époque subséquente, le présent. Cette ouverture sur le présent fait que l'assiette de l'énonciation se greffe ici sur l'assiette de l'énoncé, et qu'il y a coïncidence entre les deux présents-accomplissements, celui de l'énonciation et celui de l'énoncé : 1. *Corinne a dit* (accompli, passé explicite) → 2. *Corinne ne vient toujours pas* (accomplissement, présent qui reste dans l'implicite) → 3. *Corinne viendra peut-être* (anaccompli, futur explicite). Si, dans le cadre du temps ascendant Ω → A nous désignons par E le présent de l'énonciation, nous avons donc :

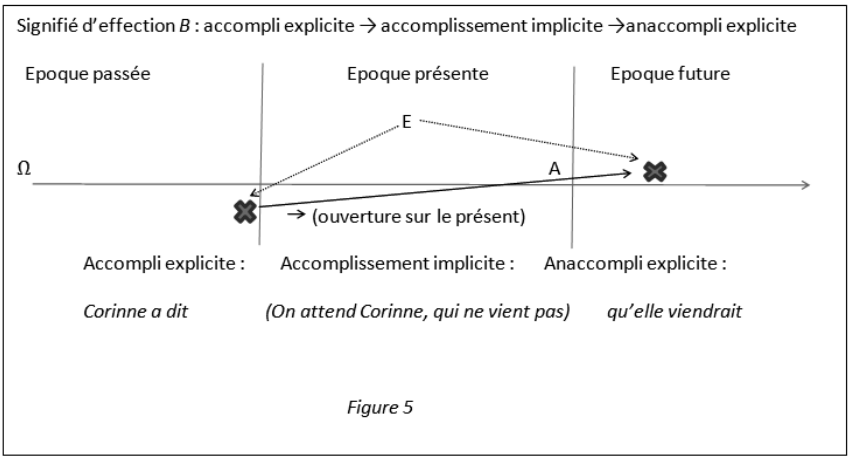

Figure 5

Toute autre est la situation en *A*, où l'idée regardante *Corinne avait dit* est au plus-que-parfait, c'est-à-dire à *l'imparfait accompli*. Loin de s'ouvrir sur le présent comme en *B*, l'idée regardante reste donc ancrée dans le passé. Et du même coup, elle tire vers ce passé l'idée regardée *qu'elle viendrait*. Alors qu'en *B* nous avions comme successivité temporelle horizontale : *1. l'avant = accomplissement (Corinne ne vient pas) → 2. l'après = anaccompli (elle*

viendra peut-être), en *A* nous avons affaire à : *1. l'avant = accompli (Corinne ne venait pas)* → *2. l'après = accompli (Corinne est peut-être venue)*. Le plus-que-parfait de l'idée regardante fait que la successivité temporelle horizontale de *A* se recompose de deux accomplis, dont le premier se situe dans le passé, et le second sur la frontière extérieure de cette époque, c'est-à-dire à la frontière intérieure de l'époque présente à laquelle il appartient. Quant au moment E de l'énonciation, il est rejeté dans l'ultériorité de ce second accompli. Examinons maintenant la successivité qualitative verticale de *A*. Sa position *1. l'actuel* subsume la succession des deux accomplis et est donc à cheval sur la frontière passé / présent. Mais en quoi, alors, sa position *2. le virtuel* consiste-t-elle ? La difficulté tient ici à ce que, l'idée regardée (*viendrait*) ne relevant pas d'un anaccompli (futur) mais d'un accompli, il n'est plus possible de chercher ce virtuel dans la part d'hypothèse inhérente au futur. Ce qu'un énoncé de type *A* présuppose implicitement, c'est que la réponse à la question : *Corinne viendra-t-elle ou non?* a déjà été apportée par les faits. Ce qu'en revanche il n'apprend pas à l'allocutaire, c'est le contenu de cette réponse. A l'énoncé *Corinne avait dit qu'elle viendrait,* l'allocutaire réagira donc en demandant un complément d'information *Et alors, elle est venue ?* Ce qui obligera l'énonciateur à préciser par un *Oui, elle est venue*, ou au contraire par un *Non, finalement, elle n'est pas venue*, à moins qu'il n'avoue son ignorance par un *Je ne sais pas*. Autrement dit : alors qu'en *B* l'idée *qu'elle viendrait* correspond à un vrai futur, à un futur de présent avec sa part inhérente d'hypothèse, en *A* il s'agit d'un *futur de passé* d'où a disparu tout virtuel [9].

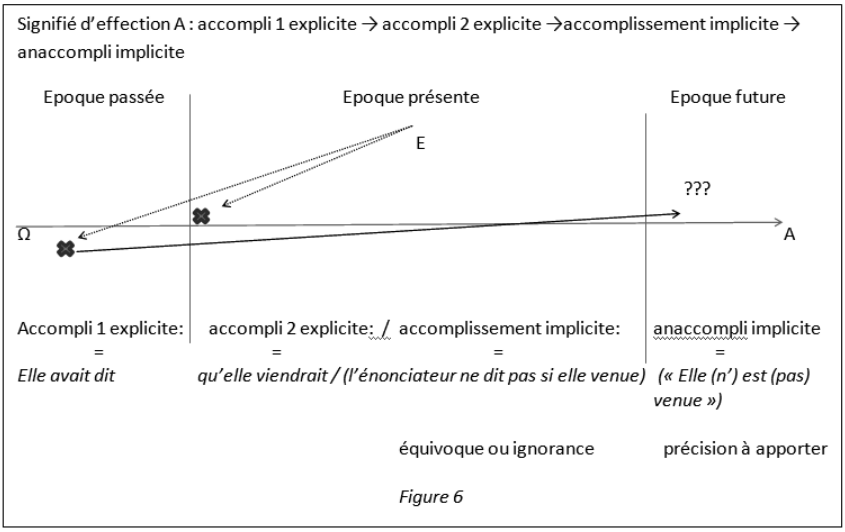

Figure 6

9. Les grammairiens appellent indifféremment *futur du passé* aussi bien l'idée regardée du signifié d'effection *A* que celle du signifié d'effection *B*. A mon avis, en bonne rigueur, il faudrait réserver cette appellation à la première.

L'hypothèse que comporte le conditionnel sert donc ici à autre chose : à exprimer l'équivoque, l'ambiguïté de l'énoncé en attente d'être précisé, ou encore l'ignorance de l'énonciateur quant au contenu. Et c'est à cette équivoque ou à cette ignorance que correspond implicitement l'accomplissement-présent de l'énonciation, la précision qui sera éventuellement apportée relevant de l'anaccompli-futur (Figure 5).

4. Deux signifiés d'effection du conditionnel proches de la successivité qualitative et verticale

A l'autre bout de la bipolarité, les deux signifiés d'effection qui comportent le moins de successivité temporelle et le plus de successivité qualitative, et qui donc méritent les positions *Z* et *Y*, sont à mon avis ceux que les grammairiens appellent respectivement *l'irréel du présent* et *le conditionnel des enfants* :

Z *Si Paul venait, nous jouerions aux cartes*

Y *Je serais la princesse et toi, tu serais mon chevalier servant*

En principe, la successivité temporelle horizontale d'un conditionnel se recompose d'un *avant* qui est un *accompli* ← *accomplissement* et d'un *après* qui est un*anaccompli*. Qu'en est-il de *nous jouerions aux cartes* ? Si nous explicitons les deux moments de la successivité temporelle de ce conditionnel, cela donne pour *1. l'avant* (*accompli* ← *accomplissement*) : *jusqu'à présent, nous n'avons pas joué aux cartes, et le temps continue à passer sans que nous jouions* ; et pour *2. l'après* (*anaccompli*) : *il est presque exclu que nous jouions, puisqu'il est très probable que Paul ne viendra pas.* L'idée de *1. l'avant* est donc entièrement négative, tandis que celle de *2. l'après* l'est presque entièrement. Et si, négative, cette dernière ne l'est pas tout à fait, c'est en raison de la part d'hypothèse inhérente à tout futur : on ne peut pas, après tout, exclure avec une certitude absolue une éventuelle venue de Paul – même si elle est invraisemblable. Nous avons donc affaire à deux non-événements, et en tant que tels ils coexistent dans la pensée plus qu'ils ne se succèdent dans le temps. Comme nous venons de le voir, la seule chose qui en *2. l'après* n'est pas strictement contemporaine de *1. l'avant* et déborde ce dernier en direction de l'avenir, c'est la part d'imprévisible que comporte tout futur. Autant dire que la successivité temporelle horizontale est ici réduite à son strict minimum. Dans aucun autre emploi fondamental du futur hypothétique, elle n'est à ce point subordonnée à la successivité qualitative verticale. La position *2. l'après* consiste surtout en *2. un virtuel* et elle se superpose de manière presque parfaite à la position *1. l'avant*, qui, elle, s'identifie à *1. un actuel*. Leur relation n'est quasiment pas déjantée. L'irréel du présent constitue donc un signifié d'effection qui correspond à la première définition que GG donne du conditionnel : un anaccompli-futur descendant au-dessous de lui-même, c'est-à-dire dans l'accomplissement-présent – un anaccompli-futur attiré, aspiré, presque entièrement phagocyté par l'accomplissement-présent. En figure :

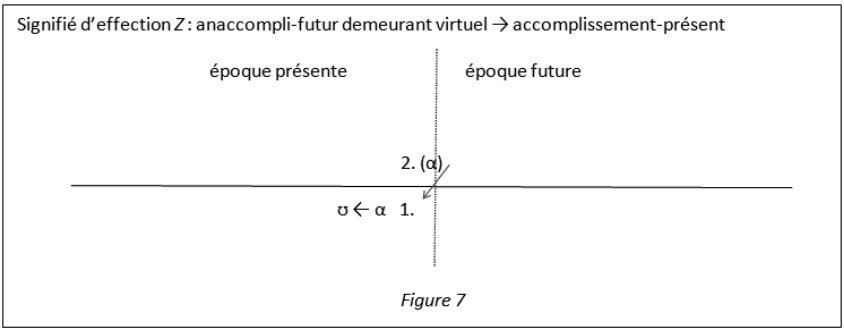

Figure 7

Dans l'énoncé Y, l'avant implicite de la successivité temporelle peut se formuler par : *Pour le moment, et tant que tu n'as pas accepté ma proposition, je ne suis pas une princesse*, tandis que l'après explicite est : *je serai une princesse dès que tu l'auras acceptée*. On voit qu'ici aussi, comme en Z, la position *1. l'avant* est surtout un actuel et la position *2. l'après* un virtuel, ce qui revient à dire que la successivité temporelle est subordonnée à la successivité qualitative. Mais alors qu'en Z, le virtuel était probablement condamné à le rester, en Y, il a de fortes chances de s'actualiser. Il suffit que le petit garçon accepte la proposition de la fillette et que le jeu commence pour que l'anaccompli virtuel α devienne un anaccompli actuel, c'est-à-dire la part non encore accomplie d'un accomplissement υ ← α. Ce qu'il y a d'intéressant dans le conditionnel des enfants, c'est que la successivité qualitative y est à ce point dominante et la successivité temporelle à ce point dominée que chacune des deux positions de la première sert de cadre ou contenant à l'entier de la seconde. Car de fait, sur le plan de *2. le virtuel* (niveau supérieur de la ditopie), la petite fille a maintenant commencé à être une princesse et le garçonnet un chevalier (accompli υ) et ils continuent tous deux à tenir leurs rôles (anaccompli α), ce qui in toto donne la figure de l'accomplissement υ ← α. Mais en même temps et parallèlement, de notre point de vue d'adultes raisonnables qui, refusant la fabulation, restons résolument campés dans *1. l'actuel* (niveau inférieur de la ditopie), l'accomplissement s'exprime par : deux enfants jouent. Et si nous voulons préciser que des anaccomplis se changent en accomplis, nous dirons que dans ce jeu, les épisodes se succèdent. Tandis qu'en *2. le virtuel,* les enfants savent bien que le chevalier poursuit, combat et tue le dragon qui a enlevé la princesse. Nous avons donc affaire à un double accomplissement. La successivité temporelle *1. un avant* → *2. un après* s'est dédoublée pour former deux lignes parallèles prenant place chacune à un autre niveau de la ditopie. Le conditionnel des enfants (la proposition de la petite fille à son compagnon de jeu) qui a déclenché ce parallélisme relève donc d'un signifié d'effection qui correspond à la deuxième définition que GG donne du conditionnel : celle d'un anaccompli-présent actuel s'ouvrant sur un anaccompli-futur, autrement dit d'un présent ascendant sans fermeture du côté du futur. Il va de soi qu'aussi longtemps que le second anaccompli reste virtuel, il ne peut pas se résoudre en accompli. Mais il le pourra dès qu'il deviendra actuel. En figure :

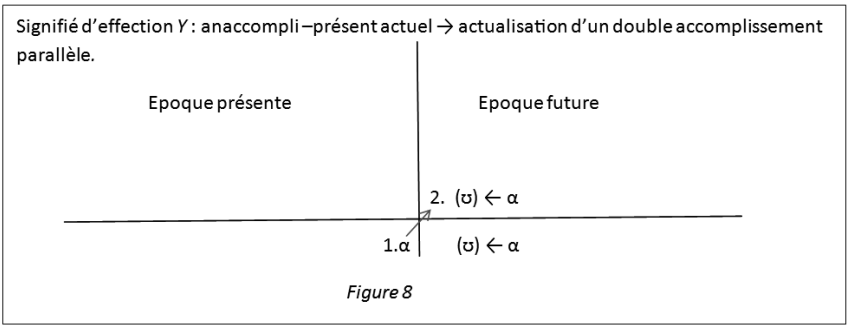

Figure 8

Références bibliographiques

DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, 1980, *Mille plateaux,* Paris, Minuit.

GREVISSE Maurice, *Le Bon Usage,* 1980, Paris et Gembloux, Duculot.

GUILLAUME Gustave, 1971, *Leçons de linguistique 1*, *Structure sémiologique et structure psychique de la langue française 1,* Québec et Paris, Presses de l'Université Laval et Klincksieck.

GUILLAUME Gustave, 1995, *Leçons de linguistique 14*, *Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (V et VI),* 1997, Québec et Paris, Presses de l'Université Laval et Klincksieck.

5

Gestes et langage

Carmen BOUSTANI
Université libanaise, Beyrouth

Penser le corps avec ses contradictions et ses paradoxes ouvre à une confrontation du langage et de la gestualité dont peuvent se tirer des enseignements. Le corps a-t-il quelque chose à dire ? Si oui, que dit-il ? Freud (1954 : 57) a donné la direction : « celui qui a des yeux pour voir et des oreilles pour entendre constate que les mortels ne peuvent cacher aucun secret. Celui dont les lèvres se taisent, bavarde avec le bout de ses doigts. Il se trahit par tous les pores ». Le corps est donc l'expression de l'inconscient. Il ne ment jamais. C'est par lui qu'on tente de forcer l'intention secrète. « Il se donne comme un rébus à déchiffrer dans ses expressions » (Boustani 2009 : 8).

Notre intention est d'inscrire la problématique du langage dans le corps, mais sans la réduire à la seule subjectivité. Dans la mesure où le rapport au corps est entendu dans le refoulement que notre culture entretient avec la nature. Mais de quel corps s'agit-il ? S'agit-il de ce corps-ci ou de ce corps là ? Selon les circonstances nous pouvons avoir des tas de corps et des tas de langages. La distinction pourra se faire par l'analyse de la différence entre un corps d'homme et un corps de femme, sans un modèle idéal à atteindre. Il s'agit de faire du langage une approche qui a ses codes et non un instrument.

Tout comme les langues, les gestes ont leurs particularités culturelles, ethniques, peut-être même sexuelles, sociales. Dans ce contexte, une sémiologie du geste est envisageable. Celle-ci cherche à identifier, hiérarchiser les gestes en communicationnels et non communicationnels, et à leur attribuer différentes significations, différents rôles. Quels sont alors les traits pertinents, dans le mouvement vécu, retenus dans l'écriture de la gestualité ? Dans quelle mesure chaque culture a-t-elle sa façon de symboliser ses mouvements, sa différence ethnique, sexuelle et de les représenter dans le discours littéraire ?

Mon interrogation porte sur des romans actuels afin de déceler leur spécificité à différents niveaux. Les romans choisis correspondent à des pays d'expression française. Pour chaque pays, deux romans ont été retenus d'un écrivain et d'une écrivaine. Il s'agit de *La Memoria* (Louise Dupré) et *L'Hiver de force* (Réjean Ducharme) pour le Québec, *Ma mère a un amant* (Calixte Beyala) et *Les Soleils des indépendances* (Ahmadou Kourouma) pour l'Afrique, *Solibo Magnifique* (Patrick Chamoiseau) et *Pluie et vent sur Télumée Miracle* (Simone Schwarz-Bart) pour les Antilles, *La Nuit sacrée* (Tahar Ben Jelloun) et *N'zid* (Malika Mokeddem) pour le Maghreb, *La*

Guerre m'a surprise à Beyrouth (Carmen Boustani) et *Le Rocher de Tanios* (Amin Maalouf) pour le Liban.

Dans cet espace textuel, des hommes et des femmes se côtoient ; chacun se comporte dans cette situation spécifique en fonction du fait qu'il est homme ou femme. Le lecteur s'interroge sur la façon dont cette société romanesque est organisée et sur les types d'interaction entre les sexes.

Mon approche de la gestualité s'intègre dans une sémiologie générale. Celle-ci remonte à Saussure (1955 : 33) qui, comme on le sait, l'a proposée au début du siècle comme « la science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale ». On constate d'ailleurs aujourd'hui un développement des analyses sémiologiques. Cependant malgré le grand essor que connaît la science de la communication non verbale, l'analyse des gestes dans les textes littéraires est restée jusqu'à présent négligée. Or elle constitue un champ qui mérite d'être plus exploité.

Il est intéressant également de relever, dans ces romans, les caractéristiques de la différence sexuelle. On sait en effet que les hommes et les femmes font du langage une utilisation différente. Appartenant à des cultures différentes, ils ne suivent pas les mêmes modèles communicatifs, linguistiques et sans doute gestuels.

Il n'existe pas encore, en effet, de langage codé pour transcrire le geste comme il en existe un pour transcrire la parole. Ce qui implique que nous ayons, soit à en inventer un, soit à nous contenter du matériel verbal donné par l'auteur qui nous livre des formes dont on peut envisager qu'elles soient des signifiants. Dans la perspective d'une interaction entre la linguistique et les données kinésiques, Ray Birdwhistell (1981) fut un des premiers à analyser les gestes selon l'aspect codique. Il considère que la gestualité est une réplique du message verbal, mais qu'elle n'est pas que cela, et a ses particularités propres à déceler.

Notre analyse prend appui sur les recherches de Jacques Corraze (1992) et d'Anne-Marie Houdebine (1990 et 1994) dans l'étude de la gestualité. Nous insistons sur la continuité du signifiant et sur son rapport d'iconicité à l'égard du signifié d'après Corraze qui considère que le message dépend des canaux. Moins un canal est soumis au contrôle du locuteur ; plus il peut trahir l'émetteur. Il conviendra donc de vérifier précisément si les écrivains participent effectivement dans leurs romans de cette même hiérarchie de contrôle. Cette typologie communicationnelle est intéressante, en cela qu'elle facilite la hiérarchisation des gestes en différents canaux selon la théorie corrazienne: Le canal visio-facial, qui exprime sans ambiguïté une large gamme d'affects, le canal olfactif, l'odeur peut jouer un rôle notable dans la communication, le canal cutané qui peut engendrer des affects positifs tout aussi bien que des affects négatifs voire une agression. Mais par-delà cette hiérarchie chaque sens aspire à échanger ses pouvoirs. Goethe l'a dit dans une élégie célèbre « les mains veulent voir, les yeux souhaitent causer ». Les mots et les gestes entrelacés nous confrontent à la « surprise du sens » toujours possible selon Roland Barthes.

Les travaux de Corraze prouvent sa conclusion : « La zone du corps la mieux contrôlée est représentée par la face. Les membres inférieurs, le plus

souvent peu en évidence, dans notre civilisation, échappent facilement au contrôle du sujet et sont les plus susceptibles de laisser fuir l'information que nous essayons de dissimuler. Les membres supérieurs sont des zones intermédiaires de contrôle. En réalité le contrôle de certains mouvements de la face peut échapper au sujet » (*op. cit.* : 89).

Dans ses écrits sur la strate gestuelle, Anne-Marie Houdebine propose une catégorisation systématique bipartite en gestes-signes autonomes par rapport au verbal et en gestes-indices qui sont en interdépendance par rapport au verbal. La structuration des indices est pour Houdebine le moment où le signifié commence à se cristalliser, alors que la déstructuration est ce moment où la séparation s'opère entre signifiant et signifié. Avec l'appui de la sémiologie des indices et de l'imaginaire linguistique de Houdebine, nous pourrons dévoiler du sens dans l'interprétation de la différence sexuelle à partir de l'analyse des gestes.

Ainsi les représentations, issues du geste et qui sortent du naturel, peuvent-elles avoir une influence directe sur la structure d'un système sémiologique la langue, qui est de l'ordre du culturel et vice versa. Le système gestuel à envisager doit l'être de façon nouvelle, parce que les gestes relevés (in vivo) ne sont pas les mêmes que ceux du geste littéraire. Le système gestuel écrit, s'il comprend les gestes de la communication courante, les représente transposés et amplifiés. En effet, l'écrivain, dans son acte d'écrire, joue sur deux niveaux : d'un côté, il se substitue à ses héros, parle et gesticule à leur place, de l'autre, il choisit, parmi une série de gestes et attitudes possibles, celui ou celle qu'il considère le plus représentatif du thème qu'il veut décrire.

Face au niveau d'analyse de cette théorisation des gestes, nous allons essayer de dégager des indices se rapportant à nos champs d'intérêt. Nous présentons ci-dessous le modèle de la grille opératoire utilisé pour l'analyse : les mimo-faciaux (regard, sourire) ; les gestes : mouvements des membres supérieurs : (mains) ; le mouvement des membres inférieurs : (jambes, pieds) ; les postures : statiques, dynamiques. Et quand la situation le permet, j'aborde l'aspect vestimentaire et d'autres indices de la séduction comme les considère Marie Ritchie-Key. Dans quelle mesure, en effet, ces concepts sont-ils opératoires pour décrire une grammaire des gestes ? Dans quelle mesure sont-ils tributaires de la dialectique féminin /masculin ?

L'analyse interne des textes cherche à dégager les principaux thèmes qui se focalisent sur les différentes facettes de l'amour : conjugal, passionnel, maternel et l'amour de l'art. À travers quelques thèmes majeurs, essentiellement le mariage polygame, le divorce, se dessine une femme consciente de l'opposition individuelle (le couple) et collective (la société). En tant qu'hommes, Tahar Ben Jelloun, Maalouf, Chamoiseau, Kourouma, promeuvent des images qui répondent à des stéréotypes féminins ancrés dans les mentalités : l'image de la mère, de l'épouse, de l'amoureuse. Il n'y a pas parmi eux un homme qui casse les moules traditionnels, en représentant la femme moderne, et par la même, en retenant quelques traits de l'héritage féministe. En tant que femmes, Louise Dupré, Calixthe Beyala et Carmen Boustani analysent la condition féminine, influencées par l'idéologie

féministe des années 1970. Une étude faite du dedans, à partir d'un vécu, montre que les autres écrivaines du corpus privilégient l'enfance : Schwarz-Bart décrit le rapport spécifique à sa grand-mère Man Cia faisant apparaître une nostalgie de l'enfance. Pour chaque ouvrage, pris séparément et par continent, sont donnés les éléments d'une analyse textuelle autour des thèmes de la francophonie d'une part, de la variabilité sexuelle et gestuelle d'autre part.

Sémiologie gestuelle : Parler de son corps et de son expression constitue pour l'homme la vénération de la force attractive du corps, l'image de l'homme-dieu. Pour la femme, Il s'agit plutôt, d'une affirmation de soi qui renouvelle le cadre traditionnel du corps-objet, pour passer à l'expression du désir féminin et à la création d'un espace propre à la femme. Tout autant que la sexualité, la séduction est ce qui sépare les hommes des femmes, mais aussi, ce qui leur permet de se rencontrer.

LES YEUX : Le sens de la vue est privilégié, au détriment des quatre autre sens. Les mouvements oculaires s'adaptent au message, ou se substituent à la parole. Le lexique visuel se remarque gestuellement par le mouvement des yeux « ouvrir », « fermer », « rouler », « regarder vers le ciel », « manger des yeux ». Les yeux traduisent l'acte de la vision mais aussi le désir. Leur couleur ajoute une dimension à l'identification psychologique et physique du personnage : Des yeux bleu, vert, noir ou marron. Le discours est sous-titré visuellement. Dans *Solibo Magnifique,* les mimiques des yeux appuient « l'envol du conte » : « regard élargi »[1], « levant les yeux au ciel »[2]. Le pouvoir oculaire est bien présenté : de la part de l'homme : expression de passion, jeux de pouvoir ou d'agressivité directe ; de la part de la femme : situations amoureuses, jeu de séduction. Dans *Pluie et vent sur Télumée Miracle,* Télumée se sent dénudée par le regard perçant que pose le Blanc sur chacun de ses objets familiers à travers la cabine : « son regard se promenait avec nostalgie sur la misère de mon réduit, objet par objet, l'étable qui me servait de couche, le tabouret, le morceau de glace à clous […] comme si j'étais moi-même répandue à travers la pièce »[3]. Alors que l'attitude de séduction de Nora Carsen, l'héroïne de *N'zid* se traduit par l'expression de ses yeux : « laisse errer son regard aux alentours »[4], « les yeux rivés sur son suiveur »[5]. Le fait de regarder équivaut parfois à un renforcement positif.

Le regard peut traduire les interactions sociales. Les yeux expriment la méfiance ou la pudeur ; les yeux des femmes ont souvent les paupières baissées dans le cadre du roman antillais : une manière de se méfier de l'entourage, méfiance qui mène à explorer, examiner, chercher. Par contre, dans la culture maghrébine « les hommes ne supportent pas d'être regardés par une femme. Eux aiment regarder et scruter, mais toujours de biais »[6]. Ils

1. Patrick Chamoiseau, *Solibo Magnifique*, Paris, Gallimard, 1988, p. 34.

2. *Ibid*., p. 50.

3. Simone Schwarz-Bart, *Pluie et vent sur Télumée Miracle*, Paris, Seuil, 1992, p. 111.

4. Malika Mokaddem, *N'zid*, Paris, Seuil, 2001.

5. *Ibid*., p. 26.

6. Tahar Ben Jelloun, *La Nuit sacrée*, Seuil, 1987, p. 187.

se posent en regard-pouvoir exigeant une soumission du sujet femme exposé à l'ordre du regard. Nous tenons à mentionner le titre d'un roman de Ben Jelloun *Les Yeux baissés.* Baisser les yeux est un geste de pudeur au Maghreb, valeur ressentie comme précieuse.

Les yeux portent la douleur, la sollicitude, l'ironie et la rêverie. De plus, le regard change constamment de contenu en fonction des sollicitations du milieu et à l'insu de la conscience ou de la différence culturelle ou sexuelle. Le regard prend place dans une sémiotique du visage qui garantit la puissance du signifiant.

D'après la fréquence des éléments relevés, l'importance accordée au *regard* est plus importante chez la femme que chez l'homme. On peut se demander si cette particularité est spécifique des sujets de sexe féminin. Corraze constate que la capacité à porter son attention vers les canaux les plus dépourvus de contrôle serait réservée aux sujets les plus soumis aux règles sociales.

LE SOURIRE : Perls parle de frontière-contact en décrivant le sourire qui s'établit ou s'interrompt selon l'accueil de l'interlocuteur. Dans les romans d'hommes, le sourire a plus la valeur d'un rapprochement spatial. Il est décrit comme un moyen de communication de circonstance même dans la mort ou la douleur : la mort de Solibo chez Chamoiseau ou de Fama chez Kourouma. Par contre dans les romans de femme, le sourire est plutôt le gage d'une relation affective : le sourire d'Emma chez Dupré ou celui de Yasmina chez Boustani sont comme des baisers de tendresse. Le sourire est plus fréquent chez les femmes, les hommes lui préfèrent le rire. Il y a plus d'humour dans les écrits masculins. Selon Bergson, le sourire est la première étape du rire. Ce qui montre dans cette analyse de communication non verbale que la femme est un émetteur beaucoup plus différencié que l'homme.

Cela est dû au fait que c'est la femme qui indique à l'homme, par un sourire, ce qu'il doit faire. C'est elle qui autorise les tentatives de rapprochement de son corps. Nous signalons la signification des sourires d'Emma dans *La Memoria* de Dupré, alors qu'André Ferran dans *Hiver de force* de Ducharme recourt à l'humour pour traduire sa grammaire amoureuse.

LES MAINS : le décryptage gestuel de la main traduit la conscience de soi et le rapport à l'autre. Nous avons choisi de concentrer notre attention sur quatre gestes : faire- donner -écrire et peindre. Comme le dit Aristote la main seulement attire l'outil polyvalent. Mais elle gère une multitude d'actions reconstruisant un « mégageste » à la fois mental et physique. Le geste se coule dans une posture comme la culture s'inscrit dans la main qui arrache au corps individuel sa mémoire et sa puissance pour les transférer au corps collectif. Il est difficile de séparer cette dyade gestuelle.

Le geste est révélateur du territoire mental d'un individu. En effet, l'analyse des refrains gestuels des mains, que les femmes reproduisent à l'identique, montre qu'ils traduisent des aspects de leur personnalité. Le mode de défense d'un point de vue, ou de l'affirmation d'une attitude, se traduit par le refrain gestuel réflexe de la pose des mains sur les hanches : « elle a le culot de mettre ses mains comme ça sur les hanches, de tortiller du

ciel et de battre des cils »[7]. Alors que le doute et l'insécurité favorisent le croisement des mains : « elle nous regarde tranquillement, les mains croisées sur sa poitrine »[8]. Cela signifie que la confiance en soi est ébranlée. Les mains ont aussi leur importance. Dans *Pluie et vent de Télumée Miracle*, les mains de Télumée cuisinent ou travaillent dans les plantes. Les mains de Monsieur Desaragne se baladent sous la jupe de Télumée qui feint la soumission : « je me laissais aller dans les bras de Monsieur Desaragne »[9] ; elle fait allusion au vicieux droit de cuissage du maître. L'arrière-petite-fille réussit ce que sa grand-mère n'a pu éviter, s'interdisant d'être la « paillasse » du Blanc. L'utilisation des mains diffère d'une culture à une autre. En Afrique les gestes sont très ritualisés : la femme noble doit éviter toute gesticulation ; ainsi elle est amenée à effectuer dans la vie courante moins de gestes que l'homme.

Dans ces romans, on remarque que les femmes reçoivent plus de contacts cutanés de la part des hommes, de même que les enfants de la part de la mère. Selon Major l'acte de toucher implique le pouvoir (cité par Corraze dans *Les Communications non verbales*) ; le contact cutané s'intègre dans le mécanisme de la main qui traduit le rapport établi entre homme et femme. Cette initiative de toucher le corps de la femme par les mains de l'homme, sans effet de réciprocité de la part de la femme, est considérée comme un indice d'appartenance à un rang supérieur.

Cette polysémie des communications cutanées n'est compréhensible qu'à partir du contexte où elles prennent place. Mais la non-réciprocité du toucher perd totalement sa signification de domination au bénéfice de la valorisation affective lorsqu'il s'agit du corps des amants, du rapport au corps de la mère.

Les mains sont « si parlantes », qu'elles traduisent les traits de la personnalité : Description discursive qui donne le maximum d'information sur la qualité des mains de Yasmina (finesse, souplesse, beauté), sur leur fonction (d'appuyer la parole ou de la dépasser sur l'écran de l'ordinateur). La main qui s'épanche dans ce roman s'en empare et se transforme elle-même *en prétexte*. Selon Maribel Penalvar (2013 : 236) « *La Guerre m'a surprise à Beyrouth* deviendra la main m'a surprise à Beyrouth, grâce au travail de la main qui inonde poétiquement le livre faisant parler tout le corps de la narratrice à travers ses gestes et ceux des autres ». Yasmina par son geste d'écrire place la main au centre focal de son texte. La main en traçant des vocables subordonne ses compétences ordinaires à une performance supérieure : « survient alors un corps-main qui s'approprie l'écriture d'où émerge un cri profond de femme, et signifie » (López Martínez 2013 : 223).

Or, bien que les hommes s'intéressent aux gestes de la main, les femmes en font un usage plus fréquent, comme notre analyse nous a permis de le montrer : « Plus que l'homme, la femme possède le pouvoir d'exprimer plastiquement ses sentiments par les mouvements des mains. Peut-être est-ce un autre langage pour celle qui a été réduite au silence » (Boustani : 2002 : 92).

---

7. Calixthe Beyala, *Maman a un amant,* Paris, Albin Michel, 1993, p. 9.

8. *Ibid*. p. 32.

9. *Pluie et vent…*, p. 110

LES JAMBES : Nous relevons chez les hommes un intérêt plus marqué pour les membres inférieurs que supérieurs. La récurrence du monème *marcher* chez Kourouma qualifie une activité gestuelle des membres inférieurs, fléchie différemment d'un actant à un autre. Cette mobilité est visible chez Ducharme avec les déplacements dans Montréal. Les errances d'André Ferran dans l'espace de la ville pour le plaisir d'être en mouvement. Dans *La Nuit sacrée*, les errances de la narratrice dans les grands espaces sont signe de révolte contre la société patriarcale et la différence d'être femme. Les femmes marquent**,** pour leur part, un intérêt pour les membres supérieurs. Emma dans *La Memoria* reste longtemps cloîtrée dans son appartement, elle choisit de se libérer par l'écriture. Elle se plaît dans la sphère privée. Il en est de même de Yasmina dans *La Guerre m'a surprise à Beyrouth* qui choisit de rester chez elle sous les bombardements pour écrire le rêve d'un livre. Les grands espaces sont très présents dans les romans d'hommes, alors que la sphère du privé est attribuée aux romans des femmes.

POSTURES STATIQUES OU DYNAMIQUES : On entend par posture la position du corps, ou de ses parties. Il s'agit donc de l'orientation des éléments corporels où le corps s'immobilise ou tend à le faire**.** Ducharme décrit le corps féminin comme dans un tableau ou un blason, selon ses particularités anatomiques : « jambes », « cuisses » ; Toutes les régions du corps de la femme sont décrites sous le regard du narrateur. Simultanément regardée et exposée, la femme est, là encore, réduite à une position inférieure chez Kourouma qui traduit toujours une conception masculine face à la femme, réduite à son sexe. Parfois même avec violence, comme on le notera dans la posture décrite, qui permettra à l'homme d'accéder à son désir (je me réfère à l'utilisation du verbe *sauter,* sème d'animalité ou de joute sportive plus que d'approche affective). « La femme fut projetée, dispersée et ouverte sur le lit, il ne restait qu'à sauter dessus »[10]. À rapprocher de l'agression, ici dans le stéréotype culturel, transmis dans le stéréotype langagier (sauter sur quelqu'un, c'est l'agresser, sauf s'il s'agit, du moins le dit-on, d'un rapport homme-femme).

Dans les gestes sexuels d'autres attitudes sont réservées à la séduction : « quand elle parle, elle jette la tête en arrière, elle virevolte et montre ses jambes » (Boustani 2002 : 30). Une hypertonie de charmer l'autre par le recours à des postures provocantes : pieds en extension, tête rejetée en arrière. Calixthe Beyala met en scène une héroïne utilisant ces stéréotypes sexués de la séduction. La tête renversée en arrière, comme en position d'offrande au regard mâle est un indice que les hommes s'abstiennent de produire (Boustani 2002 : 93).Toute la séduction se concentre sur la posture. Une cinétique lente chez Schwarz-Bart traduit l'affection et fait transparaître l'ancrage maternel dans des lexèmes comme : « se blottir », « blotti contre elle »*,* ou bien elle exprime des attitudes spécifique : « juché », « s'étirer », « grimper ». Dans La *Guerre m'a surprise à Beyrouth*[11]*,* Carmen Boustani décrit la posture dynamique du corps souffrant de Raguida atteinte

10. Ahmadou Kourouma, *Les Soleils des Indépendances*, Paris, Seuil, 1970, p. 79.

11. Carmen Boustani, *La Guerre m'a surprise à Beyrouth*, Paris, Karthala, 2010.

par un éclat d'obus et qui fonctionne comme un langage. Le rythme croissant de ce corps dans sa danse contre la mort fait écho à la danse des abeilles, interprétée par Griffin comme l'expression des « gémissements de la douleur ». Cette importance accordée au corps vient de l'Orient, comme une syntaxe commune aux enseignements de la Kabbale, de l'hindouisme et de la vieille Égypte. L'étude a également mis au jour la divergence des gestes des hommes, qui s'occupent plus que les auteures de postures sexuées.

LA CHEVELURE : Dans *N'zid*, la chevelure se charge d'une valeur énigmatique. Nora Carson possède une chevelure longue, femme-chevelure : « De tous temps la féminité est passée par les cheveux longs », affirme Sabine Melchior–Bonnet dans *Vie du cheveu, un regard sociologique* (Paris, Gallimard, 2001). Il faut dire que les cheveux longs impliquent toute une gestuelle. Comme un vêtement, le cheveu long permet tout un jeu de montré et de caché très lié au pouvoir de séduction. C'est toujours plus excitant quand on cache ou quand c'est juste au bord. On couvre un œil ou une oreille, puis on les dénude d'un seul coup, pour capter le regard de l'autre. D'ailleurs, dans certaines cultures, les femmes n'ont pas le droit de montrer leurs cheveux. Derrière les cheveux longs, il y a l'idée de la tentation, mais aussi l'idée de séduction libre : les hommes le sentent bien. Ça les renvoie aux cheveux de leur mère auxquels ils s'agrippaient en faisant des tortillons.

LA MOUSTACHE : À travers une présentation physique – une gestuelle – se lisent les coutumes d'un village et les intentions secrètes des personnages. Dans *Le Rocher de Tanios*, le Cheikh portait moustache abondante et barbe rase. « Les moustaches pour lui c'était l'honneur ; c'était la puissance, et lorsqu'il faisait une promesse importante, il s'arrachait un poil qu'il confiait très solennellement à la personne concernée, laquelle le recueillait dans un linge propre, pour le lui rendre, le jour où la promesse serait tenue » [12]. Dans la culture des Libanais de la Montagne, la moustache est une marque distinctive de virilité. Toucher sa moustache, c'est faire une promesse d'honneur à l'interlocuteur. Dans les rapports amoureux, la moustache joue comme un signe dans le langage de la séduction. Caresser sa moustache est une déclaration de la part du moustachu. Ce qui explique que tous les hommes de ce petit village de la Montagne laissaient pousser la moustache, à la mode du Cheikh. On notera que la virilité semble beaucoup tenir à la possession de cheveux. En tout cas, les hommes s'inquiètent beaucoup de leur calvitie galopante. Comme si elle les amputait de quelque chose. Notre société vit dans la hantise du poil féminin parce que le poil virilise la femme. Et le corps masculin dans tout ça ? Eh bien, il va de soi que le corps viril ne doit pas être trafiqué : il faut l'accepter comme il est.

VESTIMENTAIRE : Les bijoux et l'habillement constituent un élément important dans l'art de la séduction. Les femmes ont toujours su se faire belles, l'essentiel n'est pas d'être séduisantes, mais de se sentir séduisantes. Dans *Maman a un amant*, M'am sent bon, dans son allure africaine : « Un boubou bleu et des bracelets de toutes les couleurs à chaque bras. Ses mains étaient peintes au henné, et des ombres violettes flottaient sur ses paupières.

---

12. Amin Maalouf, *Le Rocher de Tanios*, Paris, Livre de poche, 1993, p. 28.

Allah, qu'elle sentait bien ! »[13]. Le narrateur décrit le corps de la mère en images-flashes dans les deux approches : dire et montrer. Le moi cherche à se préserver par le recours provoquant à la séduction du vestimentaire et du maquillage car les bagues et le henné sont en Afrique, un micro message de disponibilité sexuelle. Ces objets de séduction trahissent en vérité les aspirations sentimentales de celles qui les affichent naïvement au vu et au su de tous traduisant leurs intentions de séductrice africaine. La mère, réduite à un trait vestimentaire dans le discours de son fils, devient ce que Maurice Blanchot a pu nommer « des points de singularité » qui forment ici les premiers signes du récit. En effet la démarche de l'écriture mène vers la subjectivité transcendantale : « mais comment partager le pensable de l'impensable par rapport à un écrivain qui ne cesse de montrer à travers l'expérience de l'écriture qu'il n'est pas possible d'entendre par pensée « une pure pensée », mais un désordre de mots isolés, de fragments de phrase, une première expression fortuite… »[14].

Dans *Le Rocher de Tanios,* la robe de Lamia assez échancrée s'ouvrait jusqu'au marches du Crucifix, et plus loin encore. Les femmes honoraient leur décolleté par le port du crucifix en pierre semi-précieuse : « Les femmes de ce temps-là dévoilaient leur poitrine sans le moindre soupçon d'indécence, et Lamia laissait paraître une face entière de chaque sein » (p. 36). Lamia accentue son décolleté mettant en valeur ses seins, lieu de tous les fantasmes. Aucun homme sur terre n'est insensible au décolleté pigeonnant. L'origine de ce signal sexuel n'est pas difficile à établir. Les femelles de toutes les autres espèces de primates exhibent leurs signaux sexuels dans la région du postérieur en marchant à quatre pattes. Mais la femme se tient debout et est abordée de face dans la plupart des contextes sociaux. Or lorsqu'elle est assise face à un homme, elle continue à transmettre le signal sexuel primitif. Un signal qui opère comme stimulus visuel et ensuite tactile.

Il ressort de ce travail qu'on peut dégager la pertinence des gestes, postures, mimiques, pour caractériser un personnage ou une action ayant une influence sur le processus narratif. Par contre, entre les mots et le silence, on remarque que les femmes comprennent mieux le silence, elles qui ont été coupées de la parole durant des siècles, interrompues dans leur conversation, non écoutées dans leur réflexion. Le point de départ de leur écriture serait le passé qui revient. L'origine de l'écriture des femmes ne peut être pensée comme un début, mais comme un retour.

Pour terminer, je voudrais mentionner que l'évolution des mœurs déclenche une nouvelle codification des préliminaires amoureux sur le plan du gestuel, nous n'en sommes plus à « leurs yeux se rencontrèrent », le toucher prend une importance majeure et le désir masculin change de mode en se pliant aux exigences des femmes, alors que jusqu'ici la domination masculine reposait sur le consentement des femmes à la subordination. Cet état de fait bouleverse la littérature romanesque qui se base sur les rencontres homme / femme et qui se voit obligée de frayer d'autres chemins face aux

---

13. *Maman a un amant,* p. 116

14. Maurice Blanchot, *Faux pas*, Paris, Gallimard, 1943, p. 100.

nouveaux fantasmes masculins. Le langage du corps change s'orientant vers un langage d'inversion de rôle à l'intérieur du couple ou vers celui d'êtres devenus semblables de sorte qu'on regrettera peut-être la guerre des sexes qui n'aura plus lieu.

Références bibliographiques

BIRDWISTELL Ray L., 1981, « Un exercice de kinésique et de linguistique : la scène de la cigarette », dans Y. Winkin (éd.), *La Nouvelle Communication*, Paris, Le Seuil, p. 160-190.

BOUSTANI Carmen, 2002, *L'Écriture-corps chez Colette*, Paris, L'Harmattan.

BOUSTANI Carmen, 2009, *Oralité et gestualité* : *la différence homme / femme dans le roman francophone*, Paris, Karthala.

CORRAZE Jacques, 1992, *Les Communications non verbales*, 1980, Paris, Puf.

FREUD Sigmund, 1954, *Le Cas Dora,* dans *Cinq psychanalyses*, Paris, Puf.

HOUDEBINE Anne-Marie, 1990 « La communication gestuelle. Étude sémiologique », dans A. Berrandonner et H. Parret (éds), *L'Interaction communicative*, Berne, Peter Lang, p. 109-128.

HOUDEBINE Anne-Marie, 1994, « Une sémiologie des indices », *Travaux de linguistique,* n° 5-6, p. 43-47.

LÓPEZ MARTINEZ Marina, 2013, « Écrire la main : symbolisme et écriture de la main chez Louise Dupré et Carmen Boustani », *Revue des lettres et de traduction*, n° 15, 217-232.

PENALVAR Maribel, 2013, « La gestuelle des mains dans *La Guerre m'a surprise à Beyrouth* », *Revue des lettres et de traduction*, n° 15, p. 233-247.

SAUSSURE Ferdinand de, 1972, *Cours de linguistique générale*, 1916, Paris, Payot.

Attitudes des auteurs des dictionnaires français-espagnol du XVIIIe siècle à l'égard de leurs sources : pourquoi les avouer ou les cacher ?

Manuel BRUÑA CUEVAS
Universidad de Sevilla

L'un des lieux communs les plus ressassés depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours établit que le savoir est cumulatif. « Nous sommes des nains assis sur des épaules de géants » faisait dire Jean de Salisbury dans son *Metalogicon* (1159) à son maître Bernard de Chartres et répétait encore Fontenelle dans sa *Digression sur les Anciens et les Modernes* (1688). Ce *topos* est facilement transposable à la production lexicographique : tout dictionnaire nouveau est susceptible d'être présenté comme étant meilleur que les précédents du fait qu'il est censé avoir été composé par correction, augmentation et amélioration des plus réputés ouvrages lexicographiques déjà publiés. C'est cette idée qu'on rencontre, par exemple, dans les approbations (Bruña Cuevas 1999 : 48-51) du premier dictionnaire bilingue franco-espagnol publié en Espagne : *El Maestro de las dos Lenguas* (1728-1731), de Francisco de la Torre y Ocón. Dans l'approbation de Fernando Triviño, par exemple, on lit :

> Y no sirva de objecion el reparo de que hay otros Libros que suplan la falta de este de que se trata, porque en punto de Diccionarios el mejor es el vltimo, si está bien trabajado, (lo que no siempre acontece en otra especie de Libros) pues como el Autor mas moderno se vale de los estudios de los que le precedieron, y añade sus proprias observaciones, y tareas, le succede lo que al niño que está encima de los hombros del gigante, y descubre mas tierra su pueril estatura, que toda la eminencia del viviente Coloso que le sustenta.

Mais ce lieu commun présente un inconvénient : il oblige à reconnaître qu'on a eu des sources et à décider si on les mentionne expressément ou pas. Il y a des lexicographes qui le font, ce qui les amène à critiquer les déficiences de leurs prédécesseurs afin de justifier la publication de leur nouveau dictionnaire ; d'autres, en revanche, se bornent à signaler que les dictionnaires disponibles jusqu'alors étaient pleins d'erreurs ou qu'ils étaient mal adaptés aux besoins des usagers, mais ils taisent les titres auxquels ils font référence et les noms de leurs auteurs. Bien plus rare est le cas des lexicographes qui, bravant la vraisemblance, présentent leur ouvrage comme s'il était né de leur seul capacité créative. Or, curieusement, c'est cette dernière position qu'a adoptée Torre y Ocón dans la préface de son dictionnaire, où il ne fait allusion à aucune source. Cela donne comme résultat une contradiction flagrante entre ce qu'on lit dans les approbations et ce que déclare l'auteur lui-même dans sa préface.

Torre y Ocón (1660-1725) et ses prédécesseurs

Pourquoi Ocón a-t-il non seulement occulté ses sources, mais même présenté son ouvrage comme s'il ne devait rien à d'autres dictionnaires ? Quels ouvrages et quels auteurs aurait-il pu citer comme sources de son dictionnaire ?

Les premiers dictionnaires franco-espagnols datent du début du XVIIe siècle ; ce sont celui de Hornkens (1599), celui de Palet (1604) et celui d'Oudin (1607) [1]. On peut pratiquement exclure qu'Ocón ait connu les deux premiers ; celui d'Oudin, en revanche, était encore accessible pour lui, en Espagne ou à Lyon [2], dans la dernière de ses éditions (1675). Toutefois, le dictionnaire franco-espagnol le plus connu de son temps était celui de Sobrino (1705, réédité en 1721), largement tributaire de celui d'Oudin. Lors de sa consultation du *Sobrino*, Ocón a dû constater qu'il devait beaucoup – principalement dans sa partie espagnol-français et aussi bien par voie directe que par influence du dictionnaire d'Oudin – au *Tesoro* de Covarrubias, datant de 1611 et réédité en 1674-1673. Pour Ocón, par conséquent, choisir de citer le *Tesoro* de Covarrubias comme sa source d'inspiration revenait à encourir le risque de mettre sur la piste que d'autres dictionnaires précédents avaient déjà fait de même. Ocón, en outre, n'était pas quelqu'un devant gagner péniblement sa vie. Il était docteur, chapelain du Conseil des Indes et ministre titulaire du Conseil supérieur de l'Inquisition, pour laquelle il exerçait également la fonction de traducteur [3] ; il était, en plus, protégé de la noblesse. Nous pensons, par conséquent, qu'Ocón a pu considérer qu'il ne pouvait pas se permettre de critiquer publiquement un auteur espagnol ou d'origine espagnole (Sobrino) ou que la mention de cet auteur ou de Covarrubias, également espagnol, aurait terni sa réputation, surtout, dans ce dernier cas, étant donné qu'aussi bien le dictionnaire d'Oudin (1675) que celui de Sobrino le mentionnaient déjà.

Il y a une raison de plus ayant pu conduire Ocón à ne citer aucun dictionnaire franco-espagnol : Sobrino ne le faisait pas non plus (Cazorla Vivas 2014 : 137-148). Celui-ci mentionne sur la page de titre de la partie espagnol-français de son ouvrage une source monolingue réelle, le *Tesoro* de Covarrubias ; sur celle de la partie français-espagnol, il mentionne plusieurs sources monolingues françaises, probablement toutes fictives. Mais Sobrino ne mentionne aucun dictionnaire franco-espagnol.

À noter que, ce faisant, Sobrino adoptait une position similaire à celle de sa source bilingue cachée : Oudin n'avait pas cité, lors de la première édition de son ouvrage, ses sources bilingues ou monolingues. Aucune des éditions

---

1. Faute d'espace, nous ne ferons pas de commentaire sur les deux remaniements qu'a connus le dictionnaire d'Oudin au XVIIe siècle (Vittori 1609 et Trogney 1639). Pour la production lexicographique franco-espagnole des XVIe et XVIIe siècles, voir Bruña Cuevas (2008) et Pablo Núñez (2010, 2012).

2. Ocón a fait un long séjour à Lyon lorsqu'il accompagnait un jeune noble dans son périple européen. De son propre aveu, c'est alors que lui est venue l'idée de composer ses grammaires et son dictionnaire.

3. Comme traducteur, Ocón publia l'*Economia general de la casa de campo* (1720), version espagnole de l'*Œconomie générale de la campagne ou Nouvelle Maison rustique* (1700), due à Louis Liger d'Auxerre.

suivantes du dictionnaire d'Oudin, y compris celle de 1645, révisée par son fils Antoine, ne fait mention de sources ni à la page de tire ni aux préliminaires ; il faut attendre l'édition lyonnaise de 1675 pour trouver sur la page de titre le nom de Covarrubias, dont le dictionnaire venait d'être réédité en 1674 mais dont la première édition (1611) avait déjà permis à Oudin d'élargir considérablement la deuxième édition de son ouvrage (1616). En 1675, César et Antoine Oudin étaient déjà morts, l'initiative d'inclure le nom de Covarrubias sur la page de titre et dans certains articles de cette année correspondant donc aux éditeurs de l'époque. Selon ce modèle, Sobrino consigne sur la page de titre de la partie espagnol-français de son dictionnaire le nom de ce même lexicographe, mais non celui de sa source principale, le *Tesoro* d'Oudin, qu'il relègue implicitement de la sorte à un simple dérivé du *Tesoro* de Covarrubias, seul digne, par conséquent, d'être cité.

Étant donné ces précédents, on ne peut trop reprocher à Ocón de ne pas avoir avoué sa consultation du dictionnaire de Sobrino ou de tout autre dictionnaire bilingue pour l'élaboration du sien. Quant aux dictionnaires monolingues, il se peut, comme déjà dit, qu'il ait voulu sauvegarder sa réputation en ne se montrant pas tributaire, pour la composition de sa partie espagnol-français, d'un lexicographe espagnol, c'est-à-dire de Covarrubias. Or, en renonçant à citer Covarrubias pour cette première partie, il s'est vu pratiquement obligé, par symétrie, d'agir de même en ce qui concerne la partie français-espagnol ; même la citation de sources françaises monolingues fictives (à la façon de Sobrino) était pour lui à exclure du moment qu'il avait décidé de ne pas citer le *Covarrubias*. C'est certainement pourquoi, et contrairement à ce qu'il a pratiqué dans le cas de ses grammaires [4], il présente son dictionnaire, contre toute vraisemblance, comme s'il l'avait composé sans rien devoir à quiconque.

Les sources d'Ocón

Or il est temps de se demander si, mis à part la consultation obligée du dictionnaire de Sobrino, Ocón s'est inspiré d'autres sources ; et de se demander également si son dictionnaire maintient avec son antécédent bilingue immédiat le même genre de similitudes presque plagiaires existant entre le dictionnaire de Sobrino et le *Trésor* d'Oudin. En fait, et en ce qui concerne cette dernière question, il n'en est rien : les deux parties du *Maestro* d'Ocón sont tellement différentes des parties respectives du dictionnaire de Sobrino ou du *Trésor* d'Oudin que les très rares études ayant été consacrées au dictionnaire d'Ocón (Cazorla Vivas 2002 : 101-118 ; 2012) ne consignent pas de source connue.

Mais les géants, comme l'ont très bien vu les censeurs du dictionnaire d'Ocón, n'existent plus, n'en déplaise à cet auteur, qui a souhaité se présenter comme tel. Les deux parties de son dictionnaire sont basées fondamentalement, comme nous l'avons déjà suggéré, sur deux monolingues :

---

4. Ocón est l'auteur de deux grammaires, l'une française et l'autre espagnole, éditées en un seul volume: le *Nuevo Methodo* (1728). Son attitude à l'égard de ses sources y est partiellement différente. Quoiqu'il y fasse quelques références rapides à quelques auteurs espagnols, les victimes principales de ses critiques sont toutes françaises : Lancelot, mais, surtout, Ferrus et Perger.

celui de Covarrubias (édition de 1674) pour la partie espagnol-français et, pour l'autre partie, celui de Richelet (1680-1679) [5]. Pour les traductions espagnoles des entrées françaises, il a consulté surtout le dictionnaire de Sobrino (édition de 1721) et, ponctuellement, celui d'Oudin (édition de 1675). Tout compte fait, ce sont là des sources auxquelles on pouvait parfaitement s'attendre ; ce qui surprend vraiment, en revanche, c'est l'énorme effort développé par Ocón pour les dissimuler, surtout en ce qui concerne ses sources bilingues. Nous ne parlons plus du fait de ne pas les avoir citées, mais du mal qu'il s'est donné à dissimuler ses emprunts à l'intérieur même de son ouvrage, aussi bien en ce qui concerne le choix des vedettes à y incorporer qu'en ce qui concerne les définitions ou traductions des entrées. Il se peut que, après avoir constaté lui-même la très forte similitude entre le dictionnaire d'Oudin et celui de Sobrino, il ait souhaité que l'on ne puisse jamais penser qu'il s'est borné lui aussi à copier l'œuvre d'autrui. Les ajouts et corrections qu'il a pu apporter au dictionnaire de Sobrino grâce à ses sources monolingues vont dans ce sens, mais ils répondent au procédé habituel de tout dictionnaire nouveau. Ce qui est vraiment différent dans le cas d'Ocón, c'est qu'il n'ait pas hésité à éliminer une grande quantité d'entrées valables présentes chez Sobrino ou à éliminer un grand nombre d'équivalents offerts par celui-ci pour les entrées retenues aussi par Ocón. Ce qui est surprenant chez lui, ce n'est donc pas qu'il s'éloigne du *Sobrino* par des augmentations, mais qu'il s'en éloigne de même par des retranchements inattendus. Il est tout à fait naturel qu'Ocón se soit inspiré aussi bien de Covarrubias que de Richelet pour les définitions qui accompagnent ou remplacent les équivalents des mots d'entrée ; mais on ne peut qu'être étonné de sa décision de supprimer, pour ces mêmes entrées, un bon nombre des équivalents que Sobrino ou Oudin lui proposaient. Par là, il payait le haut prix de diminuer la valeur de son ouvrage par rapport à ceux d'Oudin et de Sobrino, comme Herrero le signalera plus tard. Il y gagnait, en revanche, quelque chose d'important pour lui en vue de sauvegarder sa réputation : ses contemporains n'ont pas pu l'accuser de plagiat. Lorsque Sobrino publie son dictionnaire pour la première fois, il y avait trente que celui d'Oudin n'avait pas été réédité ; son plagiat partiel pouvait donc être difficilement repérable par les acheteurs de son ouvrage. Par contre, lorsque Torre y Ocón rédigeait le sien, celui de Sobrino était bien présent sur le marché, sa dernière édition datant seulement de 1721. De ce fait, Ocón avait vraiment besoin de brouiller les pistes menant à ses sources ; il ne pouvait pas se permettre de s'exprimer ouvertement avec les mots d'autrui, à la façon de Sobrino, et il y a si bien réussi que même de nous jour il n'est pas aisé de dépister ses emprunts. Mais il n'a certainement pas prévu que, par cette voie, il renonçait à ce que le premier dictionnaire français-espagnol et espagnol-français édité en Espagne, le sien, puisse être considéré comme un vrai pas décisif dans le perfectionnement des ouvrages composant la série historique des dictionnaires franco-espagnols.

---

5. Les rééditions du dictionnaire de Richelet appartiennent à plusieurs branches. Ocón a dû se servir de la branche la plus fidèle à la première édition, très probablement de l'édition de 1690 (Genève : Dentand) ou d'une réédition proche de celle-ci.

Antonio María Herrero (1714-1767)

En 1743-1744 paraît à Madrid le *Diccionario universal francés y español*, monodirectionnel français-espagnol dû à Herrero. Cet auteur avait fait des études à Toulouse où il avait dû acquérir un niveau de français lui permettant de publier plusieurs traductions d'ouvrages composés en cette langue. De fait, l'une des approbations de son dictionnaire déclare qu'Herrero était un « sugeto bien conocido en el Orbe Literario ». L'auteur jouissait donc d'une réputation à sauvegarder. Pourtant, et contrairement à Ocón, il ne semble pas avoir ressenti comme compromettant le fait de mentionner expressément les noms des auteurs d'autres dictionnaires bilingues français-espagnol avec lesquels le sien allait entrer directement en concurrence. Par là, c'est à lui que revient le mérite d'être, dans l'histoire de la lexicographie bilingue franco-espagnole, le premier auteur à l'avoir fait [6]. Voyons, toutefois, ce qu'il en est réellement.

Contrairement à Sobrino, Herrero ne mentionne pas ses sources, réelles ou fictives, sur les pages de titre des trois tomes de son ouvrage. C'est dans sa préface qu'il y fait référence. Et contrairement à Ocón, qui avait soigneusement caché sa dette envers le dictionnaire monolingue de Richelet, Herrero présente comme une garantie de qualité le fait que le sien soit fondé sur le dictionnaire également monolingue de Trévoux, c'est-à-dire, sur le *Dictionnaire universel françois et latin*, dont la première édition date de 1704. Le plus probable, à en juger par les commentaires d'Herrero dans sa préface, c'est qu'il en a consulté l'édition de 1732. Comme référent monolingue espagnol, il se reporte au dictionnaire de la Real Academia, fondamentalement pour se lamenter du fait que cette institution, qui avait déjà complété l'édition de son *Diccionario de la lengua castellana,* tardait à en lancer le complément, c'est-à-dire, un dictionnaire recueillant les termes des arts et des sciences, grâce auquel Herrero aurait été à même de trouver les bonnes traductions pour la quantité démesurée de ce type de termes que lui proposait le *Trévoux*. Curieusement, tout en prenant réellement comme guide ce monolingue français, aussi bien en ce qui concerne la nomenclature française de son ouvrage que les définitions et le nombre d'acceptions pour chaque lemme, il a adopté le point de vue de l'Académie espagnole : son ouvrage est plutôt un dictionnaire de la langue commune, non un dictionnaire encyclopédique comme le *Trévoux*, notre auteur ayant décidé de réserver pour un prochain supplément, finalement jamais paru, les termes et les acceptions relevant des différents métiers ou des sciences.

Mais ces références à des sources monolingues se trouvaient déjà, dès la page de titre, dans le dictionnaire Sobrino. Le plus intéressant dans le cas de celui d'Herrero, c'est, comme nous l'avons dit, qu'il s'occupe également dans sa préface des deux dictionnaires bilingues les plus proches chronologiquement du sien. Il est fort probable qu'il a consulté tous deux, mais la réalité c'est qu'il n'est pas facile de déceler chez lui leur influence. En tout

6. Faute d'espace, nous ne pouvons tenir compte ici du cas particulier que représente la mention du dictionnaire de Vittori dans la seconde édition (1616) du *Trésor* d'Oudin.

cas, et inaugurant une tradition ininterrompue postérieurement dans la lexicographie franco-espagnole, il mentionne dans sa préface ses concurrents bilingues uniquement pour les déprécier, ce que l'on peut comprendre pour des raisons commerciales et de prestige. Évidemment, de ces deux dictionnaires bilingues, c'était celui de Sobrino le plus à craindre pour ses propres intérêts : celui d'Ocón n'avait plus été réédité depuis sa parution en 1728-1731, alors que celui de Sobrino avait connu une troisième réédition en 1734 et venait d'avoir sa quatrième en 1744, justement la même année de la parution du dictionnaire d'Herrero [7]. Cela explique que, dans la préface d'Herrero, les critiques adressées au dictionnaire d'Ocón soient plutôt succinctes, alors que celles qu'elle consacre à celui de Sobrino occupent une large place. Herrero n'hésite même pas à citer le *Sobrino* dans le but d'en montrer les erreurs, le plus curieux étant qu'il s'agit, en même temps, de fausses et de vraies citations. Il lui attribue, par exemple, la phrase « Tienese por dificil el abaxamiento de esta piedra », comme traduction pour « On juge fort difficile l'avalaison de cette pièrre », qu'Herrero propose de traduire plutôt par « Muy dificil se considera el baxar esta piedra ». Mais il s'agit là d'une invention d'Herrero : Sobrino donne *abaxamiento* comme traduction d'*abaissement*, mais il n'a inclus la phrase d'Herrero dans aucun de ses ouvrages. Tout de même, l'erreur que notre auteur lui reproche n'en est pas moins réelle : Sobrino cherche très souvent à traduire les substantifs français par des substantifs espagnols, quitte à les inventer dans cette langue à partir du verbe correspondant s'ils ne sont pas en usage.

Herrero face à Ocón

Voilà donc à quel point l'attitude d'Herrero à l'égard de ses sources est différente de celle d'Ocón à l'égard des siennes. Herrero se montre fier d'avoir construit la macrostructure et la plus grande partie de la microstructure de son ouvrage à partir des dictionnaires monolingues les plus réputés de son temps. « El norte que he seguido », dit-il, est le *Trévoux*, laissant aussi entendre que celui de l'Académie espagnole lui a été ou, du moins, lui aurait été également nécessaire, et ce malgré le fait que son dictionnaire n'est que monodirectionnel français-espagnol. Ocón n'a pu s'aider pour l'espagnol du dictionnaire de la Real Academia, encore non édité de son temps, mais il aurait pu citer sa source réelle, celui de Covarrubias ; or, comme Sobrino le faisait déjà, il a dû craindre que, s'il l'avait mentionné, les lecteurs auraient pu faire un rapprochement entre son dictionnaire et celui de Sobrino, un rapprochement à éviter car, en fait, il lui doit certaines de ses traductions et de ses entrées. Seulement, en renonçant à citer sa source monolingue espagnole, il s'est vu pratiquement forcé à passer également sous silence sa source française, le dictionnaire de Richelet, peut-être sans se rendre compte que son recours à cette source, loin de ternir sa gloire, aurait invité ses lecteurs à mieux apprécier l'originalité de son ouvrage par rapport à celui de Sobrino. C'est justement ce qu'a su voir Herrero : avouer ouvertement que le

7. C'est là l'une des raisons – mais pas la seule (Bruña Cuevas 2006 : 134-136) – qui a pu amener les éditeurs commerciaux à fausser l'année d'édition des tomes de l'ouvrage. Sur Herrero, voir aussi Cazorla Vivas (2014 : 151-184).

Trévoux avait été son guide essentiel, c'était mettre en relief le trait fondamental qui distingue son ouvrage des dictionnaires bilingues antérieurs. Pour Ocón, citer des sources revenait à rabaisser la valeur de sa production ; pour Herrero, au contraire, son originalité consistait précisément dans le fait qu'il s'était largement laissé guider par un monolingue français. Évidemment, adapter en Espagne des ouvrages publiés en français était quelque chose de beaucoup plus banal du temps d'Herrero que du temps d'Ocón ; aux yeux des contemporains d'Herrero, ce procédé représentait souvent la meilleure façon de faire avancer les sciences et les lettres en Espagne. Face à Ocón, qui semble revendiquer sa propre parole comme ne devant rien à personne, Herrero revendique le poids bénéfique des *auctoritates* dans la sienne. Malheureusement l'une d'elles, l'Académie espagnole, ne lui a pas apporté l'outil dont il aurait eu besoin pour adapter convenablement le *Trévoux* à une version lexicographique français-espagnol. Sa mentalité ou le reste de ses occupations ne lui ont pas permis non plus de mener à bout la confection d'un dictionnaire bilingue français-espagnol des termes de spécialité. Avec l'apport de la Real Academia, il est probable que la gloire d'avoir publié le premier ouvrage de ce genre lui serait revenue. Faute de cet apport, ce mérite a finalement appartenu à son contemporain Terreros.

Comme déjà dit, l'attitude d'Herrero change en ce qui concerne ses sources bilingues. Contrairement à Ocón, il n'a pu faire semblant qu'il ne les avait pas consultées. D'où une stratégie différente : il les cite pour convaincre le lecteur que son ouvrage est bien meilleur que les précédents et que, par conséquent, il ne pouvait être redevable à d'autres dictionnaires bilingues que de peu de chose ou de rien, ce qui, d'autre part, est vrai en général. Comme nous l'avons dit, il s'agit là de la même stratégie qu'adopteront postérieurement la plupart des lexicographes.

Nicolás González de Mendoza

Après le *Diccionario universal* d'Herrero, le dictionnaire franco-espagnol suivant publié en Espagne sera le *Diccionario general* de González de Mendoza (Cazorla Vivas 2008). On ne connaît pas grand-chose sur cet auteur, ce qui le distingue nettement des autres lexicographes auxquels nous avons fait référence. Face à Ocón ou à Herrero, tous deux occupant des postes d'une certaine importance dans la société de leur époque, Mendoza nous apparaît plutôt comme un simple enseignant, bien que nous n'ayons pas de preuves pour l'affirmer. C'est toutefois ce que l'on pourrait déduire, non seulement du peu de renseignements dont on dispose sur lui, mais de sa propre dédicace, où il avoue qu'il n'a pas su tirer tout le parti nécessaire de son séjour à l'université de Salamanque. Mais qu'il aurait pu être enseignant découle aussi du genre de dictionnaire qu'il a composé. Il en a commencé la publication, en 1761, par la partie espagnol-français, certainement parce que le premier tome du dictionnaire de Sobrino présentait ce même ordre de langues. La partie français-espagnol a paru deux ans plus tard, en 1763 et en deux tomes, ce qui indique déjà le différent traitement qu'elle a reçu par rapport à la première, en un seul tome. Comme il l'explique dans sa préface (1761), avec la partie espagnol-français il a prétendu tout simplement offrir

au public espagnol, et principalement aux débutants dans l'apprentissage du français, non seulement un ouvrage moins cher que d'autres dictionnaires bilingues disponibles sur le marché, mais, surtout, un ouvrage plus succinct et moins compliqué à consulter. Pour y arriver, il défend le principe de l'équipollence lexicale entre les deux langues : en général, à chaque mot espagnol doit correspondre en français un seul terme de même racine ; *concluir* correspond donc à *conclure*, non à *terminer, finir, achever, résoudre* ou *décider*. Seulement pour des termes tels que *desenvoltura*, sans correspondance lexicale exacte en français, il serait légitime de fournir à l'usager un ensemble de synonymes et d'explications du type *hardiesse, gaillardise, agilité, adresse, débarrassement et liberté dans les actions et façons de dire et de faire*.

Ni sur la page de titre ni dans la préface il ne fait mention d'aucun auteur précis, mais il est aisé de constater que les exemples que nous venons de commenter sont extraits du *Diccionario* de Sobrino, le plus connu des dictionnaires bilingues franco-espagnols des deux premiers tiers du XVIIIe siècle. Pourquoi ne l'a-t-il pas ouvertement avoué ? Pour de simples raisons d'intérêts commerciaux, évidemment, mais certainement aussi parce que cela allait de soi : en 1761, le dictionnaire d'Ocón (1728) devait déjà passer pour ancien, peut-être même était-il généralement inconnu du public auquel s'adressait Mendoza. Quant à celui d'Herrero (1744), il n'était que monodirectionnel français-espagnol. Ce public, par conséquent, n'avait comme point de comparaison que le dictionnaire de Sobrino, lequel, de fait, avait encore été réédité à Bruxelles, pour la sixième fois, en 1760, une année avant la parution de celui de Mendoza. À cette date, Mendoza avait déjà terminé la composition de la première partie de son ouvrage [8], mais celui-ci, comme le laisse prévoir la préface de l'auteur, n'est fondamentalement qu'une simplification poussée de l'édition de 1751 du *Sobrino*.

L'attitude de González de Mendoza à l'égard de ses sources changera dans la partie français-espagnol de son ouvrage (1763). À cette occasion, on trouve sur la page de titre une mention expresse des trois dictionnaires bilingues franco-espagnols ayant précédé le sien au XVIIIe siècle : *aumentada con una recopilacion de los Diccionarios de Sobrino, Occon, y Herrero, expurgada de los defectos del primero, escaseces del segundo, y profusion del tercero.* Mendoza, en fait, ne pouvait plus présenter son ouvrage, à la façon d'Ocón, comme s'il ne devait rien à quiconque, ni ne pouvait, à la façon d'Herrero, occulter sa dette envers le *Sobrino* et proclamer que sa seule source avait été un monolingue français, car, contrairement à Ocón et à Herrero, il n'a puisé dans aucun monolingue. Il n'avait pas non plus, comme ces derniers, une grande réputation sociale à sauvegarder : seul le titre de *Don* accompagne son nom sur la page de titre, contrairement au titre de *Doctor* dont se pare le nom d'Herrero sur celle de son ouvrage et les prestigieuses charges d'Ocón mentionnées sur celle du sien. Rien n'empêche donc González de Mendoza de présenter la deuxième partie de son œuvre

8. C'est la raison pour laquelle Mendoza n'a pu non plus profiter d'un nouveau dictionnaire franco-espagnol paru en 1759 : celui de Pierre de Séjournant.

comme un dérivé des trois bilingues de son siècle. Il annonce évidemment le sien comme étant meilleur que les antérieurs ; mais voici, du moins, pour la première fois dans l'histoire de la lexicographie franco-espagnole, un auteur n'ayant pas d'inconvénient à reconnaître, dès la page de titre, que d'autres dictionnaires bilingues lui ont été utiles, se décidant même à y mentionner expressément les noms de leurs auteurs.

Les sources de Mendoza

Les trois ouvrages mentionnés par Mendoza n'ont toutefois pas été ses sources dans la même mesure. Il est évident qu'il a consulté ceux d'Ocón et Herrero, surtout pour la rédaction de ses premiers articles, quoique pas seulement ; mais il n'en reste pas moins que son vrai guide est toujours, dans cette partie français-espagnol, l'édition de 1751 du dictionnaire de Sobrino. De là que, dans la rédaction de sa deuxième préface, il ne fasse pas, peut-être inconsciemment, la moindre allusion à Ocón ou à Herrero ; tous ses dards y sont adressés contre le dictionnaire de Sobrino, cette fois-ci mentionné ouvertement, quoique toujours afin de le condamner comme inutilement répétitif et volumineux et, partant, trop cher, contrairement à celui qu'il propose, plus léger et meilleur marché, bien que, comme déjà dit, le contraste de cette partie avec le caractère succinct de la première soit plus qu'évident. On dirait que González de Mendoza avait pris confiance dans le fait que son ouvrage se vendrait bien malgré la concurrence du *Sobrino* : tel avait dû être le cas de la première partie, d'où les pressions que les éditeurs, de son propre aveu, ont exercé sur lui pour qu'il termine au plus tôt la rédaction de la deuxième. Si, comme on peut le croire, il gagnait sa vie comme enseignant, si le plus grand mérite à ses yeux était celui d'offrir un ouvrage plus didactique, plus adapté aux besoins de son public espagnol que celui de Sobrino, mentionner le dictionnaire de ce dernier et ceux d'autres concurrents dans le but de pouvoir les critiquer ne pouvait plus nuire à ses intérêts, mais, bien au contraire, les favoriser.

Conclusions

Voilà donc trois attitudes complètement différentes à l'égard de leurs sources de la part des auteurs des trois premiers dictionnaires franco-espagnols publiés en Espagne. Le premier en date, Ocón, a décidé de ne citer aucun Espagnol pour ne pas porter atteinte à son prestige social ; mais, du fait qu'il n'a pas cité le *Tesoro* de Covarrubias, il a été forcé de cacher également ce qu'il devait à Richelet, bien qu'à nos yeux ce soit justement cette dette qui rend compte de l'originalité et de la valeur de son ouvrage. Pour ce qui est des dictionnaires bilingues parus avant le sien, il a agi de même que son prédécesseur immédiat : puisque Sobrino ne citait pas sa source bilingue, Oudin, rien n'obligeait Ocón à citer la principale des siennes, Sobrino. Le deuxième de nos auteurs, Herrero, n'est pas tombé dans l'erreur que, d'un point de vue actuel, a commise Ocón ; en homme du XVIIIe siècle, ce qu'Ocón n'était pas vraiment, il n'avait pas à cacher qu'il s'était inspiré d'une source française. Il déclare donc sans ambages que son guide avait été le *Trévoux*, mais il préfère occulter que le *Sobrino* lui avait été également

d'un grand secours ; il ne le mentionne, de même que le dictionnaire d'Ocón, que pour le critiquer. Notre troisième auteur, González de Mendoza, représente un cas différent. Il n'avait pas une grande réputation sociale à défendre, contrairement à Ocón ou à Herrero ; la sienne ne tenait qu'à ses mérites en tant qu'enseignant. Son but n'était autre que celui d'offrir aux débutants espagnols un dictionnaire bilingue plus maniable et moins cher que celui de Sobrino. De ce fait, aller chercher ses sources d'inspiration dans des monolingues n'était d'aucune utilité pour lui. C'est pourquoi la deuxième partie de son dictionnaire mentionne dès la page de titre, et pour la première fois dans l'histoire de la lexicographie franco-espagnole, les trois dictionnaires bilingues dont il s'est servi. Il ne va pas jusqu'à reconnaître que, des trois, c'est celui de Sobrino qui a été son point de départ fondamental, mais, du moins, il avoue plus ou moins, contrairement à d'autres auteurs de dictionnaires bilingues antérieurs et postérieurs, qu'un dictionnaire bilingue n'est jamais composé sans le recours à un ou à plusieurs bilingues antérieurement parus.

Trois circonstances différentes entraînent donc trois positions divergentes à l'égard des sources, trois attitudes à l'égard du fait que l'on parle, que l'on compose toujours, du moins en partie, avec les mots d'autrui. L'histoire postérieure de la lexicographie franco-espagnole nous offre encore d'autres attitudes possibles. Au XIXe siècle, elles peuvent aller de la citation longue et directe des préliminaires d'un dictionnaire antérieur au fait d'attribuer, pour des raisons commerciales, le propre discours à un lexicographe réputé. Faute d'espace, nous en ferons l'analyse à une autre occasion.

Références bibliographiques

BRUÑA CUEVAS Manuel, 1999, « L'universalité de la langue française dans les grammaires de français pour les Espagnols et dans les dictionnaires bilingues antérieurs à 1815 », *Historiographia Linguistica* 26/1-2, p. 37-71.

BRUÑA CUEVAS Manuel, 2006, «El *Diccionario universal francés y español* (1743) de Antonio María Herrero», dans M. Bruña *et alii* (éds), *La cultura del otro: español en Francia, francés en España*, Sevilla, Depart. de Filología Francesa, p. 133-147.

BRUÑA CUEVAS Manuel, 2008, «La producción lexicográfica con el francés y el español durante los siglos XVI a XIX», dans M. Bruña Cuevas (éd.), *Lexicografía bilingüe y plurilingüe del español (siglos XV-XIX)* (*Philologia Hispalensis* 22), Sevilla, Facultad de Filología, p. 37-111.

CAZORLA VIVAS Carmen, 2002, *Lexicografía bilingüe de los siglos XVIII y XIX con el español y el francés* [en ligne].

CAZORLA VIVAS Carmen, 2008, «Diccionarios en el Siglo de las Luces: el repertorio bilingüe de N. González de Mendoza (1761-1763)», dans M. Campo Souto *et alii* (éds), *La lexicografía bilingüe y didáctica: ayer y hoy*, La Coruña, Universidade da Coruña, p. 29-40.

CAZORLA VIVAS Carmen, 2012, «Traductores y maestros de lenguas: gramáticas y vocabularios, el caso de Francisco de la Torre y Ocón (1728-1731)», *Cuadernos Dieciochistas,* 13, p. 51-73.

CAZORLA VIVAS Carmen, 2014, *Diccionarios y estudio de lenguas modernas en el Siglo de las Luces*, Madrid, Liceus.

PABLO NÚÑEZ Luis, 2010, *El arte de las palabras. Diccionarios e imprenta en el Siglo de Oro*, Mérida, Editora Regional de Extremadura.

PABLO NÚÑEZ Luis, 2012, *Hacia una flora universal: la Botánica y el español como lengua de la ciencia*, San Millán de la Cogolla, Cilengua / Fundación San Millán.

Variations et normalisations dans les textes médiévaux non narratifs : les *Year Books* et les *Coutumiers* normands [1]

Daniela CAPIN
LILPA / Scolia
et
Thierry REVOL
LILPA / Fonctionnements discursifs, Université de Strasbourg

Dans quelle mesure les lieux d'un discours déterminent-ils sa forme et son contenu ? Les textes juridiques médiévaux devraient permettre de répondre à cette question. En effet, les textes non littéraires, affranchis des contraintes de la fiction, utilisent une langue présumée « plus réelle » ; d'autre part, la probabilité de trouver le même type de texte est supérieure à celle que l'on rencontre dans le domaine littéraire ; enfin, un événement historique a fourni une occasion inespérée de confronter des réalisations linguistiques d'un même phénomène sur deux lieux géographiques différents, la bataille de Hastings. En débarquant en Angleterre après 1066, les Normands emportent leur système de droit coutumier [2]. Pendant un siècle environ, rien ne distinguera l'évolution de l'Angleterre en termes de justice, sous régime normand de celle de la Normandie. Cependant le duc, devenu roi, imposera sa volonté à ses vassaux en réalisant une coalition avec les plus nombreux et les plus puissants d'entre eux, la *curia regis* qui va transformer en loi ou en décision de justice les consensus atteints par les différents acteurs de la colonisation. Dès que la *curia regis* sera amenée à intervenir dans le processus judiciaire, les premiers signes de transformation vont apparaître et la pratique va s'écarter de la pratique normande qui se manifeste, à la même époque, dans le duché.

Il s'agira donc de montrer les similitudes et les différences entre deux types de textes de droit de la fin du XIIIe s., ayant tous les deux une origine normande, utilisant *a priori* la même langue, mais écrits dans deux endroits différents, de l'un et de l'autre côté de la Manche : d'une part, des textes législatifs et juridictionnels, des enregistrements de délibérations dans des *Year Books*, d'autre part, des textes législatifs et juridictionnels similaires inscrits dans les *Coutumiers* normands. Après un rappel historique des bases du droit normand et anglo-normand et une présentation matérielle des textes-sources, textes anglais et textes normands portant sur le même type de litige seront comparés : à partir des thèmes utilisés d'abord, puis de l'étude linguis-

1. Ce travail a été réalisé et financé dans le cadre du projet IDEX *Translatio* de l'Université de Strasbourg.

2. Pour la thèse contraire selon laquelle le droit anglo-saxon aurait servi d'exemple aux Normands de Normandie, voir A. Vacher (2004 : 66).

tique, il faudra déterminer dans quelle mesure les lieux du discours infléchissent l'usage de la langue, la manière d'énoncer et la formalisation de l'énoncé.

1. Droit normand

L'histoire de la Normandie ne peut pas se résumer sans prendre en compte d'une part ses relations de vassalité avec le royaume de France, d'autre part ses relations de suzeraineté avec le royaume d'Angleterre. Trois dates clefs suffisent à le montrer (Boüard 2001) : en 911, le roi de France Charles III le Simple accorde le comté de Rouen à Rollon [3], chef viking, contre un serment (Neveux 2002 : 1000-1001) ; en 1066 le duc Guillaume envahit l'Angleterre dont il devient le souverain (Guillaume Ier) ; les deux couronnes sont alors liées jusqu'en 1204, où la conquête de Philippe Auguste permet d'incorporer le duché au royaume de France.

De même, le droit normand est lié au droit français et anglais de manière asymétrique : comme pour le reste du royaume de France, la législation normande hérite surtout du droit romain et, dans une moindre mesure du droit germanique, alors que le droit anglais, comme on le verra plus loin, s'organise sur le modèle du droit normand. Cela dit, tant l'organisation de la justice que les textes produits possèdent des caractéristiques propres. Par la *Charte aux Normands*, le roi Louis X (il le reconnaît en 1315) confirme les droits et privilèges de la province en matières juridique, fiscale et judiciaire. Le droit lui-même est incarné par la *Coutume de Normandie*, apparue dès Rollon, et résumant les principes juridiques issus à la fois du droit romano-germanique en usage dans les royaumes mérovingiens (Dumézil 2008 : 80-114) et des coutumes scandinaves. L'ensemble s'est fixé au XIIIe siècle dans deux coutumiers : le *Très ancien coutumie* et la *Summa de legibus Normanniæ in curia laical*. Dès Rollon aussi, l'Échiquier de Normandie [4] incarne l'institution juridique suprême. C'est une assemblée de notables, qui se réunit deux fois par an et produit des textes formant jurisprudence [5] ; ses arrêts sont connus sous le nom d'*Arresta communia de Scacario*.

Extérieurement (Besnier 1935), le droit normand se particularise donc par la précocité de ses institutions [6], par la pluralité de ses sources (apports scandinaves, droit franc et romain, influences canoniques), par la fixation des pratiques au cours du règne de Guillaume le Conquérant, et le passage, vers les XIIe et XIIIe siècles, d'une nébuleuse juridique vers une ébauche de traités de droit rédigés par des particuliers (les *Coutumes de Normandie*). Dans la forme même de ces textes, on note une rédaction formulaire et protocolaire due à l'ancienneté et à la solennité des institutions judiciaires. Les caractéristiques internes sont tout aussi intéressantes par rapport à ce qui se

---

3. Rollon, chef viking, mort vers 932, fondateur du duché de Normandie (v. traité de Saint-Clair-sur-Epte).

4. Son successeur, sous l'Ancien Régime, est le Parlement de Normandie, qui siège à Rouen.

5. Avec les décisions royales.

6. Institué dès le Xe siècle, fait unique dans le Royaume, ce droit est resté en vigueur jusqu'à la Révolution française en France et jusqu'à aujourd'hui dans les Îles anglo-normandes.

passe ailleurs : le droit n'établit pas de distinctions sociales entre Normands, égaux devant la loi ; le système de succession exclut les filles (qui ne peuvent transmettre les biens familiaux) et reconnaît la place privilégiée de l'aîné (institué héritier unique) ; le système matrimonial repose sur la séparation des biens, mais le mari est propriétaire des biens acquis pendant l'union, sauf qu'il est obligé de constituer un douaire sur le tiers de ses biens en cas de veuvage de son épouse, tiers qui n'entre dans la succession du mari qu'à la mort de l'épouse.

2. Droit en Angleterre

Deux ouvrages permettent de comprendre l'évolution du système juridique anglais : *L'Historiographie générale du droit anglais* de J. A. Escudero (1967-1968) et l'*Histoire de la Common Law* de J. Vanderlinden (1996). Selon les auteurs, après la Conquête, les rois d'origine normande ont laissé subsister les cours locales et ont entrepris, en même temps, de les contrôler et de mettre en place des solutions originales. Henri I détache des membres de sa *curia régis* pour inspecter le pays. Ils porteront le nom de « Justiciers » et parmi eux, le plus important remplacera le roi en cas d'absence de celui-ci du royaume. Étant souvent en nombre insuffisant pour couvrir le royaume, leurs rangs sont complétés par des personnes mandatées par le roi. Ces seigneurs en voyage, appelés *eyres*, rendent justice au nom du souverain[7]. Petit à petit, le terme commence à désigner aussi la cour où siège le Justicier itinérant. En parallèle, des commissions appelées « Assises » assurent un mode fixe d'intervention de la justice royale dans la vie quotidienne des Anglais. Ainsi, dès 1178, une Cour des *Common Pleas* (ou *Common Bench*, cour des affaires « communes ») va siéger de façon permanente à Westminster.

Progressivement, un appareil judiciaire hiérarchisé double se met en place, d'une part itinérant, d'autre part permanent, entérinant l'existence d'un mode de production jurisprudentiel. Il devient « commun » par échange verbal, entre spécialistes, de leurs vécus respectifs, à l'occasion de leurs retours des *eyres* au sein de la *curia* d'abord, ensuite au sein des *Common Pleas*. Seul un très petit nombre de justiciers possède une formation juridique acquise de façon académique à Oxford ; pour les autres, l'apprentissage se fait par l'observation des procès et par la fréquentation d'un maître susceptible de leur transmettre ses connaissances. Ainsi se construit un savoir basé sur le principe du précédent : les litiges sont inscrits dans des registres ; faute de loi, on consulte ces registres ou les notes relatives aux litiges. La rédaction des rapports et la prise de notes devient pratique courante, on les relie d'année en année et ces recueils formeront progressivement les *Year Books*.

3. Le corpus normand

Une bonne partie des textes relevant des Coutumes de Normandie a été recueillie dans une base de données à l'Université de Caen, par le Crisco (Centre de Recherche Inter-Langues sur la Signification en Contexte), le *Français Légal Ancien de Normandie*. Comme le précise P. Larrivée dans la

7. Le principe existe en Normandie où ils sont appelés *erres*.

présentation du site, cette base se nourrit d'une documentation bien attestée : « Datés, localisés, avec souvent un auteur identifiable, les textes légaux permettent de répondre à des questions linguistiques, sociales et culturelles, et mieux que des textes littéraires puisqu'ils ont pour vocation de dire le vrai sans être tenus par des considérations stylistiques. »

La base comprend six textes mais, pour les besoins de l'étude comparative, seuls les *Établissements et coutumes, assises et arrêts de l'Échiquier de Normandie au treizième siècle (1207-1270)*, édité au XIXe siècle par Ange Ignace Marnier, sera convoqué. L'édition est problématique [8], mais peut-être moins par son auteur que par sa date [9]. Marnier est avocat et bibliothécaire de l'ordre des avocats à la cour royale de Paris. Son édition est précédée par une lettre de J.-M. Pardessus (membre de l'Académie des inscriptions), lequel est allé vérifier l'exactitude de la transcription : il félicite l'auteur d'être allé chercher des textes qui « sous le seul rapport de l'histoire de la langue, […] mériteraient d'être publiés » (1839 : XII).

Comme son titre l'indique, l'ouvrage comprend trois sections :

– p. 1-86, les *établissements* [10] ou décrets des ducs, en usage depuis Rollon jusqu'à Jean sans Terre, « constatés et rédigés par Ph. Auguste » ;
– p. 87-110, les *assises* tenues de 1234 à 1236 dans chaque vicomté (Caen, Falaise et Bayeux) par des barons, chevaliers et *leaux hommes*, et recueillis par un jurisconsulte (anonyme) ;
– p. 111-201, les *arrêts* de l'Échiquier de Normandie, tribunal souverain de la Province, aussi appelée (p. XXII) l'« Œil du Prince », tenu par les évêques, archevêques, barons et chevaliers (*magistri*) avec voix délibérative, alors que clercs, *leaux hommes*, *atornés*, gens de loi / coutume y assistaient (comme témoins et mémoires de ces coutumes), sur les matières civiles, administratives, pénales, arrêts rendus à Falaise, à Caen, à Rouen, de 1207 à 1245.

Chaque usage consigné dans les *Etablissements* est annoncé par un titre présenté de façon identique (§ 5.1) : *De* + Nom (ou assimilé) de l'affaire : *De guerre, De partie de Freres, De Vente de bois, De cel qui tiennent l'assise, De Recort, Del Seigneur qui ne feit droit a son home,* etc. Le même titrage est adopté dans les *Assises* et *Arrêts*.

Le manuscrit semble accompagné de gloses, décrites comme « de courtes réflexions fort intéressantes » (p. XXVII) ; elles sont malheureusement invisibles dans l'édition. Mais l'auteur assure (p. XXVII-XXVIII) avoir travaillé avec toute l'attention nécessaire : « Nous avons conservé, avec scrupule, le langage, l'orthographe, les divisions et les titres des chapitres du manuscrit. ff. 2 (1) de la Bibliothèque Sainte-Geneviève ; nous avons seulement ponctué le texte, et mis les Assises après les Établissements qui se trouvent avant

8. Le manuscrit n'est malheureusement pas en ligne à la Bibliothèque Saint-Geneviève où il est conservé actuellement, et il méritera une étude ultérieure. Il s'agit du manuscrit Ms. 1743 (et non Ms. 2, comme indiqué sur le site de la base, qui a gardé l'ancienne cote).

9. Les modes d'édition ont quelque peu changé depuis…

10. Ainsi nommés parce qu'ils commencent par la formule « il a été établi… ».

dans le manuscrit. Nous avertissons aussi que, pour faciliter l'intelligence du texte et les recherches, nous avons placé à la fin du volume un Glossaire et une Table des chapitres. » Reste que, malgré l'exactitude supposée d'un juriste forcément attaché à la lettre de texte, l'accès indirect au manuscrit cache peut-être des éléments linguistiques intéressants [11]. Telle quelle, l'édition de Marnier offre tout de même des avantages. En particulier est elle presque exactement contemporaine des recueils anglais et elle traite des mêmes sujets.

4. L'Anglo-Norman Year Books Corpus

La base de données contient les textes océrisés d'éditions faites par des juristes anglais de renom (Horwood, Maitland, Pike et Brand) – éditions d'enregistrements d'affaires traitées entre 1270 et 1390. Les textes sont répartis dans six sections, et seule la première porte un titre explicite : *Brevia Placitata*. Cette partie contient des textes qui, selon les juristes-éditeurs, auraient servi de modèles (de forme et de contenu) de plaidoiries. Chaque enregistrement possède un titre qui annonce le contenu de l'acte et l'on note le même effort de généralisation que dans les textes normands : *Ceo est le bref de dreit de doweire*, *Bref de auoueison de eglise*, *Ceo est le bref de renable partie com entre freres ou la terre est partable*, *Ceo est le bref de escheite*, *Ceo est le bref ke est apelle Nuper obiit*, etc. Il est suivi par une *Exposition* qui contient les salutations échangées entre le roi et l'*eyre*, et par deux parties *(En)Coupement* (« accusation ») et *Deffense*. Parfois, des parties indiquées par *Cas* ou *Régula*, valant maxime de loi, sont intercalées dans l'*Encoupement* et/ou La *Defense*. Les formulations sont récurrentes et apparaissent souvent sous forme abrégée : l'*Exposition* commence par *Le Rey salue* A. *Nous vous comandoms ke…* ; l'(*En)coupement* par *Ceo vous mustre* B *ke ci est ke* C *ke la est… ;* la *Defense* par *Tort et force et son dreit defendy* C... En dépit de cette partition normative et protocolaire, les textes contiennent des répliques échangées soit entre les parties, soit entre les parties et les justiciers respectifs. Le caractère dialogal et la dimension orale s'accentuent avec le temps : ils dominent nettement dans les parties 5 et 6 (1350-1390). Conscients de l'hétérogénéité énonciative, les directeurs de la base de données ont choisi le titre de *Narrations et dialogues en français ancien : Anglo-Norman Year Books Corpus.*

5. Étude comparative

5.1 Les thèmes

Si les textes du corpus normand séparent le discours législatif (les *Etablissements*) du discours juridictionnel (*Assises* et *Arrêts*), les *Year Books* mélangent les deux discours à l'intérieur de chaque *Bref* (« acte »). En dépit de cette différence, l'examen des sujets traités dans les deux corpus permet de noter tout de suite que les préoccupations des deux côtés de la Manche sont les mêmes. Il suffit d'observer les titrages des affaires. Ainsi, dans le corpus

11. Corrections graphiques surtout ? ou relevant de l'hypercorrection ? Ce sont les retouches les plus habituelles des éditeurs contemporains, sans compter tous les signes de ponctuation, les accents…

normand, on trouve, entre autres : *Du douaire, Des Orphelins, De partie de Freres, De la partie as Suers, Des Chemins, De Tolir autrui terre*, *De Gage d'Aumone et de Monoierie, Dessesine, De devestement feit sans jugement*, *De presentement d'Yglise*, *De veue de terre*, *De Breif de requenoissant*. La ressemblance avec les titres du corpus anglais est frappante : *Ceo est le bref de dreit de doweire*, *Bref de auoueison de eglise*, *Ceo est le bref de renable partie com entre freres ou la terre est partable*, *Ceo est le bref de escheite*, *Ceo est le bref de chemyn et de chace auer, Ceo est le bref de nouele dissesine, Ceo est Bref de presentement al vicarie*, etc.

La correspondance se poursuit-elle dans les dispositions concrètes, démarches et sanctions décidées en Normandie et en Angleterre ? Nous le verrons à travers l'étude minutieuse d'un cas particulier – celui du douaire de la femme.

De douaire (Etablissements, p. 67-68) et *Cest le bref de dreit de dowere (Year Books*, p. 74-77)

On sait que la question du douaire est complexe dans l'ancien droit français. Il s'agit de cette « portion de biens que le mari réserve à son épouse dans le cas où celle-ci lui survivrait » ; la bénéficiaire est dite *douairière*. Le douaire, comme usufruit des biens d'un époux décédé, se distingue de la dot, détenue en pleine propriété. Le droit distingue encore entre douaire *préfix* (fixé par contrat de mariage) et douaire *coutumier* qui intéresse les coutumes normandes. Il possède les caractéristiques suivantes : il n'existe que si le mari possède des *immeubles* propres ; c'est un droit acquis le jour du mariage ; la femme prime sur les créanciers envers lesquels le mari s'était obligé ; la douairière est tenue de payer les charges foncières et les réparations usufructuaires. On voit que l'interprétation de telles règles pouvait poser problème, en particulier vis-à-vis des héritiers. En effet, on lit dans le texte normand :

(1) Quant li mariz est morz, la fame demande aucune foiz son doère de l'éritage son mari, et aucune fois d'estrangé ; ne elle ne puet demander fors la tierce part del tenement de que ses mariz estoit sésiz quant il la prist à fame en la face de sainte yglise ; ne porquant se il n'en estoit pas sésiz, mès ses pères vivoit qui tenoit l'éritage, se il fu présanz quant ses fils prist celle fame, et il s'asenti au mariage et le porchaça, *la fame doit avoir en doère le tierz de la partie qui pooit escheoir à son mari de la mort à son encesseur.* Se elle fu doée de certaine chose qui ne passe pas la tierce part de l'éritage son mari, elle s'en doit tenir apaiée ; se la fame à l'encesseur son mari, de qui li héritages li vint, fu doée de cel meisme héritage, *ele aura le tierz de tout l'éritage tant comme elle vivra, et la fame à l'oir aura le tierz des II parz de l'éritage* ; e quant celle qui avoit doère de tout sera morte, *l'autre aura le tierz de ce que la morte avoit en doère.*

Bien que le texte anglais ne possède pas la même valeur généralisante, il consigne le même principe du tiers sur les biens :

(2) Cest le bref de dreit de dowere

Le Rei salue Iohan Norman de Ledebiry. Nous vous comandoms ke sanz delay plenere dreiture teignez a Maud ke fu la femme R.de E. de *la tierce*

partie de XX acres de tere oue les apurtenance en C. les queus ele cleime estre son renable dowere que a lui afiert du franc tenement ke fu a le auant-dit R. en C. iadis son baron e tenir de vous par franc seruise *de la tierce partie de IJ souz par an* pur tous seruises le queus G.de C. ly deforce. E si vous ne le fetes le visconte de Hereforde le fra ke mes nen oyum pleinte pur defaute de droit. […] Ce vous mostre Maud de C. ke ci est ke G.de C.ke la est atort lui deforce la tierce partie de xx acres de tere oue les apurtenances en C.E pur ceo atort ke cest son dreit dowairie ke a ly aprent del franc tenement ke fu a R. en C. iadis son baron et dont mesmes *celi R.la dowa al hus de mouster quant il la espusa* si cum celi ke dower la pout. Sil veut dedire ele en ad sute bone.

Les exemples (3) et (4) permettent de voir que les obligations de l'héritier (*oir, heir*) vis-à-vis du douaire de la femme sont les mêmes en Normandie (3) et en Angleterre (4) :

(3) Se fame demande doère à un estrangé, cil estrangés n'est pas tenuz à respondre à li, se li oirs n'est présenz, *et si puet nommer l'oir à garant par la reson* de son encesseur qui li vendi la chose, ou chanja, ou engaja ; et li oir sont tenu à garantir le, ou à desfandre le contre celui qui porsiet ; e tant que li plez durt, cil qui tient ne sera pas despoilliez, *mes li oirs parfera à la fame son doère, se il a de qoi* ; e se il n'a de qoi, elle aura son doère en la terre que elle demande, se ses mariz en estoit sésiz quant il l'esposa ; se cil qui tient preuve sa défanse, la fame aura le tierz de ce tenement, *et li oirs li fera eschange maintenant* ; et quant la fame sera morte cil tenemenz revandra à celi qui le tenoit, et li oirs aura son eschange.

(4) Si vne femme demande dowairie vers un home et *il vouche le heir a garant ; le heir vient auant e garantist* ; ico demand si ele deit recouerir sour celike ele porte le bref ou non ? Nanal ; *mes deit sur le heir son dowairie purchace*.

De même, parmi les recours possibles dans une affaire de douaire des deux côté de la Manche figurent la demande de délai légal (*essoigne*), l'appel a garant (*nommer a garant, voucher a garant*) ou l'inspection de la terre (*veue de la terre*) (5) et (6) :

(5) … et si li oirs dit contre la fame qui demande doère que elle est emposession del doère, *ill i doit avoir veue.*

(6) Tort et force defent G.de C. qui ci est par son atornequi ci est. *Et nous demandom veue de la tere*.

Au-delà des contenus, c'est l'usage de la langue qui permet de réunir les textes. Mais s'agit-il du même anglo-normand ? Si l'on admet, avec D. Kibee (1991), qu'au lendemain de Hastings, l'Angleterre s'est réveillée francophone, il faut aussi reconnaître que le nombre de personnes qui parlaient cette langue en Angleterre était nettement inférieur au nombre de locuteurs sur le continent, ensuite, que les habitudes de la prononciation locale allaient influencer la façon de parler et que, par conséquent, le « français » des textes produits en Angleterre, même dans le cas de textes conservateurs, serait différent du « français » du continent. L'étude linguistique comparative confirme ces hypothèses.

5.2 Étude linguistique

5.2.1 Graphies et phonétique

Sur le plan de la graphie et de la phonétique, les textes anglais sont marqués par l'influence des habitudes de la prononciation anglaise, phénomène signalé par Pope (1934 : 427-457) et Menger (1904 :135-178). La liste suivante note les différences les plus importantes :

5.2.1.1 Fermeture de *o* en *u* dans les textes anglais : *tout* > *tut ; angoise* > *anguise ; pour* > *pur ;* dans les textes de l'édition Marnier, exception faite de *prouchiens,* on ne trouve pas de traces de cette fermeture.

5.2.1.2 Réduction de la diphongue *ai* à *ei*, parfois à *e : faire* > *feire, fere ; plaider* > *pleider, pleder ; claime* > *cleime.* On trouve, dans l'édition Marnier : *mes* pour *mais* ; *fet* pour *fait*, *plede* (IP3 de *plaider*), *sesiz* pour *saisis*, mais pas de cas de *ei* sauf dans *meisme.*

5.2.1.3 Réduction des triphtongues, attestée dans les textes anglais (*lieu* > *liu*), mais pas dans les textes du continent.

5.2.1.4 Hésitation entre l'articulation vélaire ou l'articulation palatale *k- / g-* + *a* : *castel* et *charue.* Le résultat de la palatalisation dans les textes du continent est *ch : chanja*, *eschange*, *chans*, *achateeur*, *chascun*, *cha(s)tel).*

5.2.1.5 Passage de la finale en *-arium*, *-erium*, *-orium* à *-ary, -ery, -iry* (*contrary, mistery, history*) dans le domaine anglais uniquement.

5.2.1.6 Vélarisation du *a* nasal, soit *an* > *aun* dans les textes des *Year Books* (*enchantment* > *enchauntment, branche* > *braunche, tenant* > *tenaunt*). Le phénomène n'est pas attesté dans l'édition Marnier (pas plus que *on* > *oun*).

5.2.1.7 Graphies « phonétiques » : *ser* pour *seeir* et *ver* por *veeir* ; développement d'un glide : *espee* > *speie, doere* > *dowere, coardie* > *cowardie* ; effacement du *r* et *v* dans [R + cons.] et [v + cons.] : *large* > *lage ; povre* > *pore*, dans les textes anglais. Dans les textes du continent, l'impact de la prononciation est moindre : à côté de l'absence des implosives (*chatel*, *satifaction)*, on note aussi des graphies conservatrices (*velt* pour *veut*), l'effacement du *e* final (*el* (*ait*) / *elle* (*vive*), l'effacement d'une consonne finale (*fié* pour *fief*), l'effacement du *u* dans la suite *qu* > *q* ou *k* (*qe* pour *que conqest*).

5.2.2 Morphosyntaxe

5.2.2.1 Sur le plan morphosyntaxique, le trait le plus frappant des textes du continent est le respect de la déclinaison et cela aussi bien au singulier qu'au pluriel. En témoignent les formes hypercorrectes (*li peres*) et l'accord des participes passés. La déclinaison est totalement absente des textes des *Year Books*, sauf quelques vestiges (*sire* dans l'apostrophe, *seigneur* ailleurs).

5.2.2.2 On trouve dans les *Year Books* des cas de possessif atone précédé par un article, phénomène signalé par Pope et Buridant (2000 : 151) (*un son baron, un son ancestre, un son franc home*) [12].

12. Voir aussi Capin (2014 : 75)

5.2.2.3 On note dans les textes anglais des « erreurs » de genre (*le dette, son suggescion, son courone* ; *cel eglise*) et de nombre (*en cele parties*) (Pope 1934 : 463).

5.2.2.4 L'article masculin est noté essentiellement *le* (et non *lu*) dans les deux textes.

5.2.2.5 Dans le domaine verbal, le texte anglais confond les finales des infinitifs (*choiser* pour *choisir*) et note l'IP4 en *-om* (*diom, comandom, comandoms, oyum*).

5.2.2.6 Les textes anglais utilisent *ne* et *nent* pour la négation (Trotter 2003) (p.ex. *e le attorne respondi pur M. quele navoit rienz en la demande vers lui fete ne rienz ne clama, e pur Willeam qil ne avoit rien si noun joint ove un J. nent nome, &c.*), alors que les textes du continent utilisent exclusivement *ne*.

5.2.2.7 D'un point de vue énonciatif, les textes anglais sont hétérogènes puisqu'ils mélangent le personnel et l'impersonnel. Le personnel est décelable grâce à la mise en place de formes dialogales [13], grâce à l'usage de *nous*, révélateur de la présence auctoriale, et à la présence d'une évaluation axiologique dans les figements (p.ex. *avoir sute bone ; a vos congez ; tort et force defend*). À l'opposé, l'impersonnel est visible dans l'utilisation fréquente de la subordonnée conditionnelle avec un sujet « indéfini » SI un A, alors B.

À l'inverse, l'effacement énonciatif caractérise les textes du continent. Il est visible à travers plusieurs indices : les sujets sont *il* et *ils*, jamais *nous* ; la formulation majoritaire dans les énoncés est de type impersonnel / passif (*X sera despouillez*, *li oirs sont tenu a garantir*, *em propose) ;* toute présence personnelle est gommée par le biais des questions rhétoriques (*Qui gardera l'oir orphelin que il convient estre en autrui garde* ?).

Faut-il considérer ces indices comme précurseurs d'une tradition française, plus détachée, plus solennelle, appuyée sur un arrière-plan implicite, considéré comme partagé ? Et, de même, peut-on avancer que les marques orales des textes anglais sont des éléments d'une tradition anglaise où la tendance à clarifier, expliciter, et, finalement, à personnaliser et à individualiser est plus forte ? Seule la vérification de ces résultats sur des corpus plus importants pourra apporter une réponse.

5.2.3 Lexique

Enfin, quelques remarques sur le vocabulaire : les textes des *Year Books* utilisent des formules stéréotypées (*come de fee et de dreit ; voucher a garant / apeler a garant ; par mon corps ; tort et force defent X ; avoir sute (seute) bone et deraine ; se mettre en le pais*, etc.), et des désignations « protocolaires » *(le demandant, le defforceant)*. Les textes modernes de jurisprudence anglaise utilisent les mêmes expressions figées et désignent toujours les parties par *applicant / respondent* ou bien *petitioner /*

13. Comme dans : *E sur ceo vient lauantdite M. la femme Willeam en propre personne. – Hamptone (pro petente) pria seisine de terre. – Kinge. Sire, vous avez icy M. la femme Wielleam &c., qe vient avant jugement redu solom statut ou sun baron voleit ces tenementz perdre et prie a estre receu a defendre sun droit. – Hamptone. A ceo ne avendrez point…* (*YB*, 1305).

respondent ; le *contour / conteor / attorne* persiste sous la forme moderne *attorney ; la mise en eyre* est remplacée par *circuit court*. Comparée au style formulaire des textes français contemporains, leur présentation est plus personnelle et plus individuelle.

Ces faits confirment l'hypothèse d'une lente élaboration de deux traditions – une tradition anglaise et une tradition française – et prouvent qu'il est difficile de dissocier une réalisation de son lieu de production.

Références bibliographiques

BESNIER Robert, 1935, *La Coutume de Normandie. Histoire externe*, Paris, Librairie du Recueil Sirey.

BURIDANT Claude, 2000, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes.

CAPIN Daniéla, 2014, « Chaînes de références dans les textes médiévaux non narratifs : les *Year Books* ou l'élaboration d'une écriture juridique », *Langages*, n° 195, p. 61-78.

DE BOÜARD Michel, 2001, *Histoire de la Normandie*, Privat, Toulouse.

DUMÉZIL Bruno, 2008, *La Reine Brunehaut*, Paris, Fayard.

ESCUDERO José A., 1967-1968, « Historiographie générale du droit anglais », *Les Cahiers de droit*, vol. 9, n° 2, p. 117-240.

KIBEE Douglas A., 1991, *For to Speke Frenche Trewely. The French Language in England, 1000-1600. Its Status, Description and Instruction*. Amsterdam, Benjamins.

LARRIVÉE Pierre (éd.), 2011, *Français légal ancien de Normandie,* Caen, Crisco.

LARRIVÉE Pierre et INGHAM Richard (éds), 2009-2010, *Narrations et dialogues en français ancien : Anglo-Norman Year Books Corpus*, Birmingham, Birmingham City University.

MENGER Louis E., 1904*, The Anglo-Norman Dialect,* Columbia Univ. Press.

NEVEUX Francois, 2002, « Normandie et Normands », dans Cl. Gauvard, A. de Libera A. et M. Zink (éds), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, Puf.

POPE Mildred K., 1934, *From Latin to Modern French, with Special Consideration of Anglo-Norman,* Manchester, Manchester University Press.

TROTTER David, 2003, « L'anglo-normand : variété insulaire ou variété isolée? », *Médiévales*, n° 45, p. 43-54.

VACHER Aymeric, 2004, *Continuité et rupture dans la tradition du droit anglo-saxon après la conquête normande 1066-1189*, thèse de l'Université Paris IV.

VANDERLINDEN Jacques, 1996, *Histoire de la Common Law*, Moncton, Moncton Centre de Droit.

8

Les frontières du radiophonique. Des mots, des ondes et des images

Andrée CHAUVIN-VILENO
et
Séverine EQUOY-HUTIN
Université de Franche-Comté, ELLIADD-LLC

Les travaux universitaires, qui se développent notamment sous l'impulsion du GRER – Groupe de Recherches et d'Études sur la Radio –, s'attachent à mettre en lumière « la vitalité radiophonique dans ses différentes formes, expression et usages [...] dans des perspectives interdisciplinaires variées » (Cheval 2008 : 24). Considérant que « l'évidence du média radiophonique n'est qu'apparence » (*ibid.*), cette contribution propose de penser le radiophonique au-delà des frontières du discours et de construire un cadre d'analyse qui intègre les caractéristiques propres au dispositif radiophonique, pour observer des points de passage et des effets de circulation entre le discours et l'imaginaire dans l'expérience très particulière que suscite l'univers sonore.

Ainsi, dans le cadre d'un projet d'équipe [1], on s'intéresse ici aux émissions consacrées à l'histoire, contemporaine ou ancienne, et à ses mises en scène radiophoniques en partant du constat de l'engouement des médias pour le passé (Mathien 2005). Partant, on postule que la radio, média par excellence de la voix et du son (Charaudeau 2011), invite les auditeurs à (re)expérimenter le passé à travers des échanges audible-visible qui explorent les relations entre le discours et son environnement, entre le connu et l'inconnu, l'ici-maintenant et l'ailleurs-avant, entre l'histoire et l'émotion, le savoir et la fiction, dans des espaces-temps subjectivables.

Nous proposerons donc dans un premier temps quelques éléments qui visent à circonscrire un cadre théorique répondant à nos objectifs. Dans un second temps, à partir de deux études de cas présentées synthétiquement, nous tenterons de montrer que le radiophonique peut être appréhendé dans une zone où le discours « flirte » avec l'expérience sensible du réel, des rappels de mémoire et d'émotions, qui contribuent à la production comme à la réception du sens.

1. Pour une analyse du radiophonique en terrain sensible

L'approche proposée nécessite un cadre pluridimensionnel qui ouvre le discours sur la question de l'environnement et du sensible.

1. La question des frontières médiatiques et de la transmission des savoirs, un des axes de recherche de notre équipe *Langues, Langage, Communication*.

1.1 La radio comme dispositif

Le modèle sémio-communicationnel développé par Charaudeau vient immédiatement à l'esprit pour qui s'intéresse à la communication médiatique comme phénomène de production du sens social. Dans l'architecture globale du contrat de communication, celui-ci distingue les données *externes,* qui regroupent les caractéristiques propres à la situation de communication, et les données *internes* c'est-à-dire proprement discursives et leurs contraintes (Charaudeau 2011 : 54). Parmi les données *externes* figure le dispositif.

La radio est considérée en effet comme un dispositif particulier fondé sur le sonore (c'est-à-dire la voix, la musique, les bruits). Elle est l'« univers par excellence de la voix » (*ibid.* : 89) combinant différentes « strates sonores » (Deleu 2013 : 89). Caractérisée par une « magie particulière » due à son « absence d'incarnation » (Charaudeau 2011 : 87), la radio entretient un rapport spécifique au temps et à l'espace. Média de proximité qui « touche les gens dans leur intimité » selon Mac Luhan (1964) [2], ce « média du direct » (Deleu 2000) construit « la bande sonore de nos vies » (Starkey 2008 : 139) et accompagne incontestablement le quotidien :

> La radio est à la fois un média collectif des temps de crise et un média personnalisé jusqu'à l'individuation. Instrument de communication sociale de masse, banalisé dans ses fonctions d'accompagnement quotidien, elle escorte avec discrétion ses auditeurs. Média d'information, la radio rend compte du monde tel qu'il va ordinairement, de ses mutations et de ses soubresauts, mais aussi communément de ses modes ou de ses nostalgies. (Cheval 2008 : 24)

1.2 L'expérience radiophonique : l'environnement et la mémoire

Il s'agit ici d'envisager les données externes et internes dans un continuum et de nourrir la réflexion sous l'angle de l'environnement de l'écoute, la perception et la cognition afin de penser le radiophonique au-delà du discours en termes de passages de frontières et de voyage sonore.

1.2.1 L'apport de la linguistique symétrique pour l'analyse du radiophonique

Paveau a proposé de renouveler les contours de l'analyse du discours en opérant un tournant cognitif qui réinterroge le contexte à la faveur de la notion d'environnement, conçu comme une ressource qui mêle objets, artefacts et structures sociales. Il s'agit de prendre pour objet non plus les productions « langagières » *stricto sensu* des locuteurs, mais « des productions hétérogènes et composites, mélangées de matériel et de d'émotionnel, de corporel et de technique » (Paveau 2009 : 9).

Cette théorie, qui laisse toute sa place au sujet dans un continuum entre individuel et collectif, entre verbal et non verbal accorde une place importante à la mémoire, vue non comme espace de stockage mais comme un « processus dynamique » (Paveau 2006 : 105). La linguistique symétrique prolonge la réflexion par le biais de la notion de mémoire cognitivo-discursive, en partant des travaux de Sophie Moirand (2004) et du philo-

2. Cité par Geneviève Jacquinot-Delaunay (2008 : 3) .

sophe et sociologue Maurice Halbwachs. Les travaux de Halbwachs (1997) ont permis d'explorer les relations entre le temps, la mémoire et l'émotion qui accompagnent précisément la remémoration des évènements.

La mémoire considérée dans sa nature socio-cognitive aide à penser, à créer des associations (avec des lieux, des expériences et des sensations antérieures) et à construire des trajets pour le sens [3]. Le radiophonique, en tant que dispositif articulé autour d'un matériau en différentes strates et d'un support plus ou moins technologisé, mobilise la mémoire des lieux, des événements, des objets et sollicite ainsi chez l'auditeur les émotions et l'imaginaire.

1.2.2 La sémiotique de l'altération : langue circulante et plurimodalité

Les propositions théoriques de Jean Peytard permettent une double ouverture à la circulation des discours et à la plurisémioticité. La sémiotique de l'altération croise le dialogisme de Bakhtine (Volochinov), qui prend en compte la part du déjà dit et le marquage idéologique des usages antérieurs du mot, et la sociolinguistique de Labov, qui met en exergue l'activité d'évaluation par les locuteurs de leurs productions et de celles d'autrui.

L'environnement des discours sous cet angle, ce sont d'autres discours, les contextes, les valeurs et le réseau des représentations qui s'y attachent. Interdiscursivité et intersubjectivité procèdent bien de la mémoire collective, d'une sédimentation et d'une dynamique des mots, des images, des discours qui excèdent les consciences des individus tout en les habitant. Peytard pense donc conjointement l'altérité dans la transformation sociale des discours indéfiniment repris et réinterprétés, et l'altération des formes et des sens dans la transformation sémiotique des passages d'une langue à l'autre, d'un système à un autre ou combinant ces systèmes, comme c'est le cas des dispositifs médiatiques. Quand il travaille sur le médiatique (qu'il s'agisse de la page de journal, du reportage sportif radiophonique ou de la médiacritique télévisuelle), il prend en compte l'analyse de la plurimodalité (Peytard 1990).

Ce que nous retiendrons ici, c'est une vision de l'univers sémio-discursif qui enveloppe et sollicite le récepteur et que dessine notamment un article « en marge » de *Syntagmes* 4 (1992)[4]. Il y cherche à concevoir une sémiotique de la déambulation adaptée aux cas de déplacement physique du récepteur. Plus globalement, Peytard accomplit un transfert du socio-linguistique vers le socio-sémiotique en redéfinissant la notion de langue circulante entre les locuteurs au profit d'une « parole-rumeur englobante » : « on capte [...], on se branche, on déconnecte » (1992 : 247). Cet « univers de parole autour des locuteurs [...] avec ses messages [myriadiques] qui atteignent ou non leur destinataires » *(ibid.)* renvoie à une exposition à la pluralité des systèmes perceptifs-signifiants, à une réception aléatoire :

---

3. Cette théorie repose sur le concept de prédiscours définis comme « un ensemble de cadres prédiscursifs collectifs (savoirs, croyances, pratiques), qui donnent des instructions pour la production et l'interprétation du sens en discours » (Paveau 2006 : 118).

4. Il définit la sémiodologie, comme l'étude des signes de la route à partir du mot grec *odos* signifiant 'la route'. Nous ne nous intéressons pas ici à un lecteur spectateur auditeur itinérant mais à la configuration plus générale que propose Jean Peytard au début de cet article.

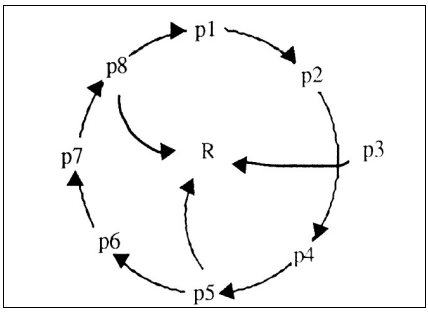

Figure 1 : La langue circulante selon Peytard (1992)

Cette situation des sujets entourés, sollicités, traversés par « un tourbillon animant une sphère dont le récepteur serait le centre » (Peytard 1992 : 248) est configurée de manière spécifique par le radiophonique.

1.3 L'écoute de radio comme expérience sensible

1.3.1 L'apport de la sémiotique du sensible

Notre approche peut également trouver des points d'appui auprès d'une sémiotique du sensible, en considérant comme Boutaud que « le plaisir doit participer du sens, les sens doivent réenchanter les signes et les significations » (2007 : 51).

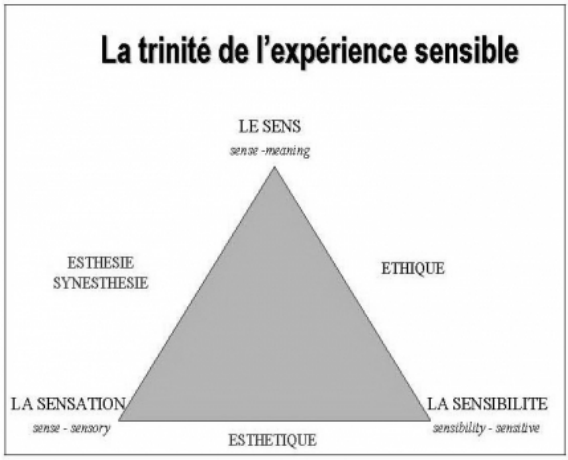

Figure 2 : La trinité du sensible selon Boutaud (2007).

La quête de l'expérience et la valorisation du moment constituent, selon Boutaud, deux éléments clés pour une approche du sensible dans la construction du sens. L'importance du moment de l'expérience suppose de considérer une discontinuité par rapport au continuum de la vie ordinaire, c'est-à-dire l'idée d'une suspension, d'un détachement ; une position réflexive du sujet,

acteur et auditeur ; une unité d'action qui attribue à l'auditeur un « rôle » et qui l'incite à se laisser prendre au jeu ; et une coloration affective favorable qui incite au partage avec l'autre.

La stimulation des sens constitue un pôle porteur pour notre problématique à condition que sa prise en compte ne se réduise pas à des manifestations sensorielles à fonction phatique mais qu'elle soit analysée d'un point de vue qualitatif. Cela nécessite également d'appréhender le sensible à l'intersection du sens, de la sensation et de la sensibilité comme le propose Boutaud (2007 : 61) (Figure 2).

L'expérience sensible se constitue ainsi à l'intersection de trois types d'articulation, esthésique – entre le sensoriel et le sens –, esthétique – entre le sensoriel et le sensible par l'attention accordée à la « forme » –, et éthique – entre sensibilité et sens. Une telle approche permet de dépasser les clivages entre le sensible et l'intelligible et propose un déplacement « plus près du sujet, de l'expérience, de la saveur des choses et du monde » (Boutaud 2007 : 62).

1.3.2 Sonosphère et imaginaire : décrire / interpréter le sonore

Avec le médium radiophonique c'est l'absence d'autres données sensorielles qui appelle à recomposer le monde par l'audition. La puissance d'évocation du sonore fait éprouver la présence en donnant une impression de proximité qui rapproche les ailleurs et les incorpore dans une sorte d'intimité due à l'enveloppement sonore.

Chion, spécialiste notamment de la voix au cinéma, a repris les travaux de Pierre Schaeffer (1977), fondateur de l'« acoulogie » ou discipline qui devrait s'occuper de « ce qu'on entend » sous tous aspects. Dans l'entretien qu'il accorde à Marie Thonon, Chion insiste sur la globalité de la perception, le continuum entre l'oreille et le corps : «le son est à la fois dans la fenêtre auditive [...] et dans cette perception qui se diffuse dans le reste du corps » (Thonon 1998 : 29). C'est un des éléments qui permet de comprendre la nature de l'émotion, moins liée au contenu événementiel qu'aux registres sensoriels qu'éveillent les bruits, les voix, la musique, leur intensité, leur grain, leur tonalité et leur rythme spécifique.

Dans sa recherche d'une description des qualités internes du son, Schaeffer (1977) distingue des régimes d'écoute qui vont de l'audition sans questionnement (*ouïr*), à la recherche de la provenance des causes du son (*écouter*), à la qualification (*entendre*), et à l'attribution de la signification (*comprendre*). Ces régimes d'écoute, à la radio, peuvent fluctuer d'un auditeur ou d'une émission à l'autre ou au cours de la même émission.

En effet, quels que soient le genre et les visées des émissions (information, divertissement, culture...), elles impliquent à la fois la possibilité d'un mode intermittent de l'attention plus ou moins flottante ou soutenue, et s'attachent à la stimuler, à la capter régulièrement par des effets de relief et de contraste. Du point de vue des conditions de réception, « la radio n'exige pas le même type de concentration que par exemple celui qui est nécessaire à la lecture d'un journal » (Charaudeau 2011 : 89), mais elle « propulse l'auditeur dans un imaginaire sonore » (Deleu 2013 : 85).

Dans une perspective socio-anthropologique De Oliveira (2011) insiste sur le pouvoir de suggestion du médium radiophonique qu'elle aborde en termes d'esthétique et d'imaginaire : la puissance de la parole mais aussi les valeurs sémiotiques de toute la « sonosphère » font que ce « medium aveugle », la radio, est capable de susciter des « images mentales » colorées d'affects et créatrices ou recréatrices des univers de la mémoire collective sur des modes partageables avec d'autres : soit *« je me souviens »* soit *« c'est comme si vous y étiez* ».

Dans le cas des émissions consacrées à l'histoire qui peuvent coïncider ou non avec des souvenirs individuels, avec des connaissances acquises, tout se passe comme si la possibilité d'une remémoration était donnée à l'auditeur soit directement soit par procuration. L'imaginaire est au service de la connaissance d'autant plus que le récit radiophonique constitue la matière avec laquelle on peut projeter non pas la configuration d'un monde fictif, comme suggère Ricœur(1985), mais la « refiguration d'un monde vécu » (De Oliveira 2011 : § 10).

Comme Soulages (2007) dans son analyse des rhétoriques télévisuelles, Deleu propose de distinguer des « strates sonores » (2013 : 89) comme mode d'analyse du documentaire. Voici un tableau que nous lui empruntons en l'adaptant et que nous exploitons dans l'analyse de nos corpus afin d'appréhender les aspects perceptifs et cognitifs en relation avec l'activité de la mémoire et de l'imagination :

Types de strates	Composition des strates sonores
Strate plastique	Dimensions technique et imaginaire
Strate cinétique	Durée, rythme, effet
Strate communicationnelle	Rôles, rapports de place, espace et temps
Strate diégétique et narrative	Types de construction, procédés narratifs
Strate verbale	Contenu, registre de langue

Figure 3 : Les strates du sonore (d'après Deleu 2013)

Sur le plan méthodologique, cette approche, certes centrée sur le documentaire, permet d'identifier, d'inventorier et d'isoler, comme dans le cas de l'écriture télévisuelle, des facteurs d'activation, c'est-à-dire des « lieux » de construction du sens, indépendants mais convergents. Il semble que l'on puisse sans difficulté élargir cette stratification à l'ensemble des genres radiophoniques. Qu'il s'agisse de documentaires, de chroniques ou talk show radiophoniques, ces strates co-construisent la sonosphère et activent des promesses de sens en direction de l'auditeur.

2. Albums sonores et voyages de mémoire

Nous nous sommes intéressées à des stations différentes (privées/publiques), à des émissions différentes par leur format, leurs modalités narratives, leurs

genres de référence mais qui ont en commun de proposer explicitement une expérience de mémoire, co-mémoration ou re-mémoration potentielles notamment par la mobilisation-monstration des archives. Nous n'abordons donc pas « l'explication historique dans la construction de l'actualité » (Mathien 2005 :19) mais plutôt une forme d'historicisation de l'actualité. Nous présentons ici la synthèse des travaux menés sur un double corpus constitué de chroniques diffusées sur RTL (*Ce jour-là sur RTL)* et d'émissions didactiques (*Deux mille ans d'histoire)* diffusées sur France-Inter [5].

2.1 *Ce jour-là sur RTL*

La chronique radiophonique *Ce jour-là sur RTL*, diffusée entre novembre 2009 et août 2011 sur cette station « populaire », comporte 112 numéros [6]. Elle propose une rétrospective rapide d'évènements médiatiques du passé, dans un format court (2 minutes 30 à 3 minutes) et repose donc sur le principe d'une réévénementialisation éphémère d'évènements médiatico-historiques (Calabrese 2013) [7] ayant pour point commun une même coordonnée temporelle, avec un balisage quotidien : *Ce jour-là sur RTL* fait ré-émerger des évènements très hétérogènes (domaine politique, sportif, culturel, historique, fait divers...) qui relèvent de ce qui touche à la sensibilité des individus, à des expériences heureuses, malheureuses voire tragiques, des évènements qui ont, à un moment donné, mobilisé, fédéré ou au contraire divisé l'opinion. Il peut s'agir par exemple du décès d'une personnalité politique ou du show-business, de l'extradition d'un criminel de guerre (Klaus Barbie), de la remise d'un prix Nobel, ou encore d'un fait divers très médiatisé à l'époque. Ces évènements sont donc propices au surgissement d'effets pathémiques chez l'auditeur.

La remise en circulation éphémère de ces évènements permet d'une part de proposer une nouvelle intelligibilité sociale en ré-insérant ceux-ci dans un interdiscours contemporain, et d'autre part de proposer à l'auditeur d'en pratiquer une relecture, en ce sens qu'« un événement, médiatique par exemple, s'insère dans des problématiques plus larges (des problèmes publics, des débats de société, par exemple) » (Calabrese 2013 : 37). D'autre part, elle permet un recours systématique à l'archive sonore et plus globalement à la problématique du rapport insérant/inséré. En effet, cette chronique s'organise sur le même mode qu'un journal avec un présentateur et une suite d'évènements notables. Sur le plan cinétique (Deleu 2013 : 99), elle repose sur un montage systématique qui alterne deux plans temporels : un premier plan simule [8] une co-temporalité conduite par la voix du journaliste Jean-Alphonse Richard et un second plan est précisément alimenté par des

5. D'autres émissions comme *Concordance des temps* sur France-Culture et *Au cœur de l'histoire* sur Europe 1 ont aussi nourri notre réflexion. En annexe figurent des schémas d'analyse portant sur un corpus-échantillon extrait des deux émissions dont il est question ici.

6. Elle est consultable sur le site web de la radio RTL et téléchargeable sur des sites de stockage de podcast (www.dkpod.com).

7. Nous prenons note, à la suite des travaux de Pierre Nora (1972), de la tendance des médias contemporains à abolir les frontières entre faits divers et faits historiques et choisissons de parler d'évènements historico-médiatiques, concept emprunté à Calabrese (2013).

8. L'émission est pré-enregistrée.

« inserts ». Le premier plan assure la cohésion de la chronique et fonctionne comme un fil conducteur pour son déroulement. Le second plan est constitué d'archives sonores puisées dans la mémoire de la station comme par exemple l'interview d'un protagoniste, d'un témoin, la déclaration solennelle d'un chef d'État, d'un extrait de journal introduisant l'événement mais également des « jingles » plus ou moins datés et typiques de la station. Mais il peut également s'agir d'extraits musicaux chantés ou instrumentaux : un jeu de passage premier/second plan est travaillé dans le montage de façon à fluidifier l'écoute. Ces inserts permettent de rendre audible la matérialité des sons et des contextes qui est accentuée par les passages entre la co-temporalité simulée par le premier plan et la co-temporalité provoquée par le second plan.

Ce jour-là sur RTL propose une stratification sonore itinérante conduite par la voix off de la co-temporalité qui joue sur les plans communicationnels et verbaux à introduire l'événement, à distiller les informations, à annoncer l'archive à venir, à commenter l'archive qui précède et à travailler les transitions entre les deux plans. Elle propose une polyphonie qui renvoie à des lieux, des ambiances sonores, des scénographies, des rapports de places, des situations et des discours qui peuvent résonner dans une forme de prolongement ou de rupture avec une expérience médiatique antérieure pour conduire l'auditeur sur le chemin de sa mémoire, de son vécu propre ou de celui d'autrui.

2.2 *Deux mille ans d'histoire*

Deux mille ans d'histoire est une émission de vulgarisation d'un format beaucoup plus long (environ trente minutes). Animée par Patrice Gélinet et diffusée sur France-Inter du lundi au vendredi pendant plus de dix ans, de 1999 à 2011, elle a été remplacée par *La marche de l'histoire* dans le même créneau [9]. Le titre de l'émission pose un empan large qui autorise une grande variété de sujets, et suppose une mise en perspective ample et éventuellement grandiose que suggère la musique solennelle et dramatique du générique et que sert également le préambule narratif de Gélinet. Poids des siècles, choc des événements, évolution des mentalités, cette émission historique accomplit sa visée didactique grâce à des images dont le foyer d'évocation est sonore et sur lesquels le discours prend appui pour solliciter l'adhésion des auditeurs.

L'émission fait la part belle à une interaction centrale relevant du genre de l'interview et à des fragments de discours rapportés et/ou complémentaires. L'animateur averti conduit la plongée vers le passé organisée selon différents paliers et les retours vers le présent, aussi bien que la construction des connaissances. Il questionne et relance l'invité expert, complète ses propos et éventuellement débat avec lui. On peut distinguer trois séquences principales : une séquence inaugurale qui intègre le générique, une citation, et le préambule de l'animateur ; un entretien d'une vingtaine de minutes avec

9. Après le journal, à 13 heures 30. Un site lui est dédié http://www.2000ans.com/. Le générique de l'émission est une musique de film (*1492 : Christophe Colomb* de Ridley Scott) « Light and Shadow » (Vangelis).

un invité spécialiste du thème de l'émission ; une séquence de clôture dans laquelle l'animateur énonce une conclusion brève suivie du générique, cite les ouvrages de l'invité et annonce l'émission du lendemain. On passe donc du monologue au dialogue pour le corps principal de l'émission qui correspond au présent partagé avec l'auditeur et à l'espace du studio. C'est le montage sonore des inserts, archives documentaires ou fictionnelles, qui donne son rythme à l'émission, crée du relief et convoque une hétérogénéité spatio-temporelle. En effet, les inserts de quelques minutes (généralement au nombre de quatre) renvoient aux événements, aux personnages et aux époques considérées. Il peut s'agir de documents sonores ou audio-visuels, reportages radiophoniques ou télévisuels, extraits de films, musique. Ces inserts entrent en contraste et en complémentarité avec le corps principal de l'émission ; c'est également le cas de la citation dite par une voix off qui se situe tout au début et, dans certaines émissions, de la revue de presse ou de texte énoncée en studio mais par un(e) autre protagoniste que l'animateur et son invité. L'hétérogénéité énonciative en studio relaie l'hétérogénéité temporelle hors studio. La musique fait appel à l'émotion, crée des ambiances, des effets de tuilage d'une séquence sur une autre ; le générique, la citation et le premier insert ménagent des seuils successifs. Les inserts qui jalonnent le voyage dans le temps en illustrant, en authentifiant les propos, en mettant au contact des circonstances originelles ou reconstituées, les suggestions de la musique, les contrastes des voix et des régimes énonciatifs sollicitent à la fois imaginaire et rationalité.

Conclusion

Analyser le radiophonique dans ses marges et ses frontières c'est donc ancrer le discours dans sa dimension sonore et appréhender sa réception comme expérience. Notre corpus d'émissions historiques nous permet de caractériser l'expérience à laquelle elles convient comme un voyage de mémoire entre ré-évenementialisation, refiguration et commémoration de la radio par elle-même via la monstration des archives. Le discours se fond et se forme dans et par l'environnement sensible qui le porte et le modèle.

Les strates du sonore entrent ainsi en convergence et en interaction :

La spécificité de la thématique historique assortie d'une reconstitution de l'événement passé, de jugements, d'appréciations, de questionnements relève de la *strate verbale* et à travers des individus devenus personnages accomplit une sorte de catharsis sociale. C'est de la *strate diégétique et narrative* que relèvent les récits du passé proche ou lointain réinterprétés à la lumière d'aujourd'hui. Ces récits empruntent aussi bien les chemins de l'exposé didactique que ceux de la fictionnalisation narrative, selon la tension bien connue information-dramatisation. La *strate communicationnelle* définit, elle, les personnes et leurs rôles, les espaces et les temps. L'emprunt à tel ou tel genre identifiant l'émission comme le flash (pour *Ce jour-là sur RTL*) ou l'entretien (pour *Deux mille ans d'histoire*) oriente vers des types de rôles énonciatifs : narrateur-pilote qui fait assister au défilé de fragments ou protagoniste d'une co-construction illustrée d'inserts à valeur d'étayage et de distraction. Pour la structure, l'invitation au voyage passe du temps narrant

au temps narré sur le mode du zoom, de la plongée-remontée à paliers ou de la navette avec une mise en relation soit régulière, soit plutôt en début et en fin d'émission. Ce sont les strates *cinétique et plastique* qui par leur rythme (très soutenu dans *Ce jour-là sur RTL*, plus pondéré et lent dans *Deux mille ans d'histoire*), le nappé ou le heurt des musiques, des langues et des voix du passé et du présent, voix de fiction et de reportage donnent véritablement leur couleur aux émissions dans une tension entre le continu et le discontinu.

Selon nous, la définition des strates a vocation à être encore affinée dans l'articulation du plastique à l'énonciatif et au communicationnel pour rendre compte des *formes du citationnel* : à la radio, c'est moins de « représentation d'un discours autre » qu'il convient de parler que de présentation de voix ou de sons autres, insérés, emboîtés, évalués, mais en aucun cas réductibles à un discours « isolable ». D'autre part, les archives ont dans nos émissions, un statut particulier qui les situe dans toutes les strates comme des pans tangibles, des concrétions de temps d'origine sémio-médiatique différente (TV, radio, cinéma). Mais elles renvoient toutes en abyme aux dispositifs médiatiques ; elles permettent un séquençage au niveau de la macro organisation et offrent des méandres qui dynamisent le trajet. Enfin l'hétérogénéité (des époques, des sons, des voix...), la complexité et la mobilité des passages de l'autre à l'autre est non seulement constitutive du radiophonique mais constructrice de sa « vitalité ».

Références bibliographiques

BOUTAUD Jean-Jacques, 2007, « Du sens, des sens. Sémiotique, marketing et communication en terrain sensible », *Semen,* n° 23, p. 45-63.

CALABRESE Laura, 2013, *L'Évènement en discours. Presse et mémoire sociale*, Paris, L'Harmattan.

CHARAUDEAU Patrick, 2011, *Les Médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Paris, De Boeck.

CHEVAL Jean-Jacques, 2008, « De la radio à la postradio », *Médiamorphoses,* n° 23, p. 23-29.

DELEU Christophe, 2000, « Le documentaire radiophonique : un genre marginal plein d'avenir », *Les Cahiers du journalisme*, n° 7, p. 146-195.

DELEU Christophe, 2013, *Le Documentaire radiophonique*, Paris, L'Harmattan.

DE OLIVEIRA Madaleina, 2011, « L'esthétique de l'écoute », *Sociétés* 1/2011 (n° 111), p. 123-130 [en ligne].

JACQUINOT-DELAUNAY Geneviève, 2008, « La radio, média riche... et parent pauvre... de la recherche », *Médiamorphoses,* n° 23, p. 2-3.

HALBWACHS Maurice, 1997 (1re éd. 1950), *La Mémoire collective*, Paris, Albin Michel.

MATHIEN Michel (éd.), 2005, *La Médiatisation de l'histoire, ses risques et ses espoirs*, Bruxelles, Bruylant.

MOIRAND Sophie, 2004, « La circulation interdiscusive comme lieu de construction de domaines de mémoire par les médias », dans J. M. López Muñoz *et alii* (éds), *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p. 373-385.

NORA Pierre, 1972, « L'événement monstre », *Communications*, n° 18, p. 162-172.

PAVEAU Marie-Anne, 2006, *Les Prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

PAVEAU Marie-Anne, 2009, « Mais où est donc le sens ? Pour une linguistique symétrique », conférence invitée au 2e Colloque international *Res per nomen*, Reims, Actes prépubliés, p. 21-31.

PEYTARD Jean (éd.), 1990, « La médiacritique littéraire. Radiophonie, télévisions », *Semen,* n° 5 [en ligne].

PEYTARD Jean, 1992, « La traversée des signes (promenades en sémiodologie) » *Syntagmes 4*, Besançon, PUFC, p. 247-258.

RICOEUR Paul, 1985, *Temps et récit 3*, Paris, Seuil.

SCHAEFFER Pierre, 1977 (1re éd. 1966), *Traité des objets musicaux*, Paris, Seuil.

SOULAGES Jean-Claude, 2007, *Les Rhétoriques télévisuelles. Le formatage du réel,* Bruxelles et Paris, De Boeck Université et INA.

STARKEY Guy, 2008, « La bande sonore de nos vies », *Médiamorphose,s* n° 23, p. 139-143.

THONON Marie (éd.), 1998, « Entretien avec Michel Chion », *Le son & la voix, Médiation et information,* n° 8, Paris, L'Harmattan, p. 9-53.

Annexes

Figure 4 : Structure linéaire de Ce jour-là sur RTL *23 juillet 2011.*

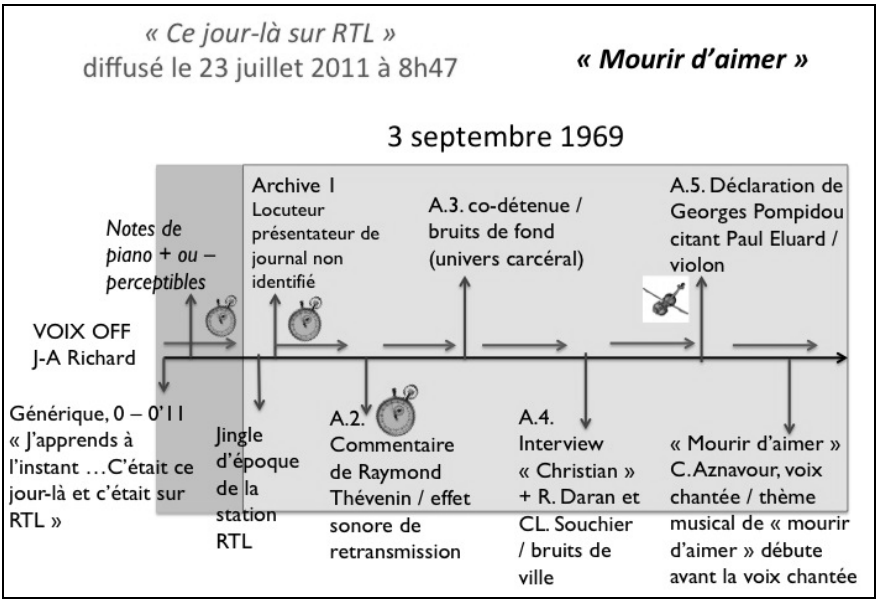

Figure 5 : Schéma de la stratification sonore de Ce jour-là sur RTL *23 juillet 2011*

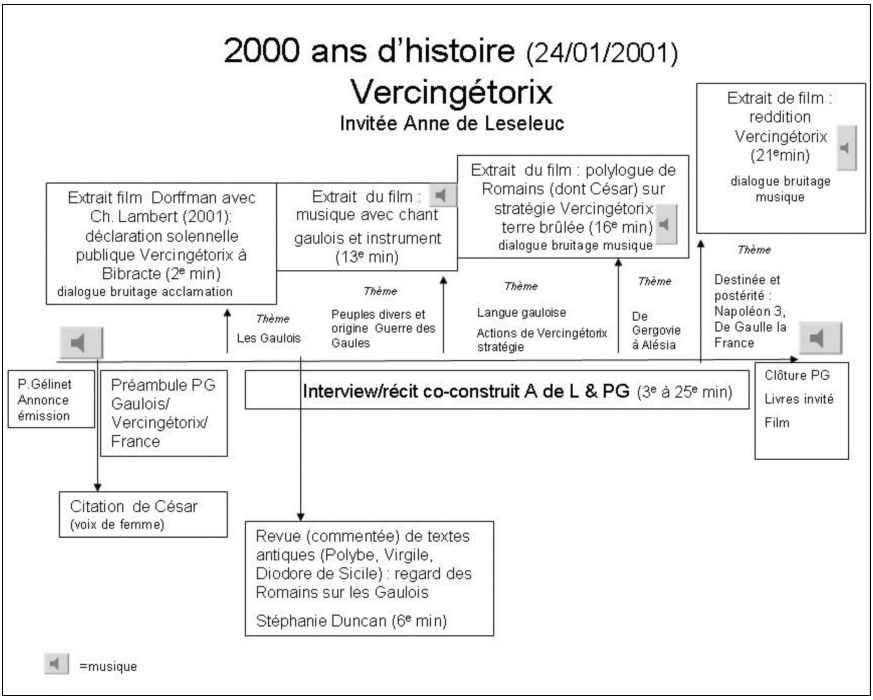

Figure 6 : Structure thématique interactionnelle et stratification sonore 2000 ans d'histoire *du 24 janvier 2001 (archives sonores : film de fiction)*

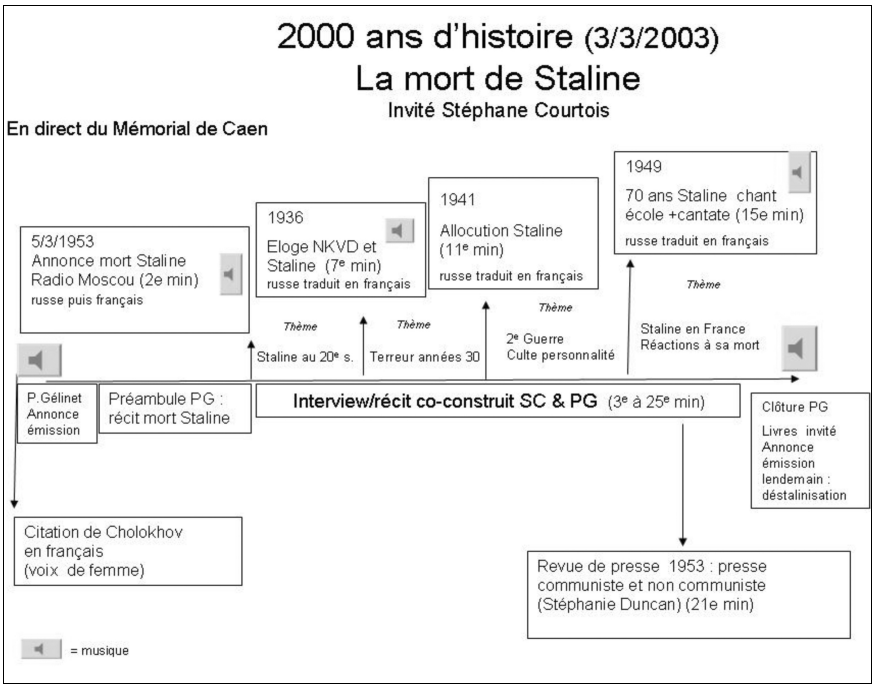

Figure 7 : Structure thématique interactionnelle et stratification sonore de 2000 ans d'histoire*, du 3 mars 2003 (archives sonores : documents historiques)*

« T'es qui toi ? » : question sans réponse en situation de jeux vidéo multi-joueurs

Isabel COLÓN DE CARVAJAL
Laboratoire ICAR, ENS de Lyon

Introduction

L'activité de jeu vidéo sur console à plusieurs participants fait partie de pratiques sociales ordinaires que nous analysons ici d'un point de vue linguistique et interactionnel. Il s'agit d'une situation de loisir et d'échanges complexe à étudier. En effet, des registres variés du parler informel sont observables dans l'espace du joueur, étroitement liés à des pratiques référentielles (c.-à-d. le pointage vers l'écran ; la description et la localisation de détails pertinents pour le jeu), que nous avons pu observer dans un environnement de pression temporelle.

Notre étude s'inscrit dans les travaux menés en analyse conversationnelle, discipline issue de l'ethnométhodologie, et en linguistique interactionnelle qui fait interagir l'organisation des conversations avec des critères linguistiques, morphosyntaxiques, sémantiques, pragmatiques et prosodiques. Plus précisément pour cet article, nous focaliserons notre recherche sur l'étude de séquences interactionnelles particulières d'identification ou de localisation d'un avatar (ou parfois d'un objet). Elles sont particulières, car il s'agit de séquences de questions initiées par un premier locuteur qui ne sont pas suivies de réponses. Dans l'analyse de conversation, les énoncés du type question / réponse font partie de ce qu'on appelle « paires adjacentes » dont l'action accomplie par le premier énoncé (la question) « projette » une action appropriée de la part du destinataire de l'énoncé. La réponse de ce dernier peut donc être examinée pour déterminer si l'action attendue a bien été réalisée ou si elle a été au contraire éludée. Nous avons observé dans notre corpus que les questions sont parfois syntaxiquement marquées par une forme nominale d'adresse référant à un allocutaire précis (par exemple « *t'es qui toi* ») et « ces formes signifient toujours que *c'est à toi / vous que je parle prioritairement* ».

L'absence de réponse suite à une question, parfois explicite du point de vue de l'adressage, est alors potentiellement traitée comme problématique par le joueur d'une part, et traitée comme problématique pour la progression de l'activité en cours d'autre part. En effet, il nous intéresse ici d'analyser finement la construction de l'échange dans toute sa complexité (c.-à-d. les écrans de jeu, l'action du jeu / des personnages, les espaces virtuels / réels communs / distincts entre joueurs, etc.) afin de comprendre pourquoi un locuteur n'obtient pas de réponse à une question donnée. Nous cherchons également à étudier les conséquences que cela peut avoir pour l'activité de

jeu en cours, d'un point de vue stratégique ou de co-construction (ou non) du jeu collectif par les joueurs. De fait, les participants peuvent traiter l'absence de réponse comme une forme de stratégie ludique qui ralentit / bloque la séquence d'identification d'un personnage (ou d'un objet) dans le jeu, initiée par un premier joueur. Elle peut être également analysée comme une forme d'engagement des co-joueurs qui sont alors immergés dans leur action du jeu (focalisée sur l'écran) et ne tiennent pas compte de la question adressée ou non.

Ainsi, nous souhaitons analyser le discours des joueurs en action derrière leur écran afin de rendre visibles les liens d'interdépendance entre le langage et les contingences du contexte dans ce type de situation interactionnelle qui mobilisent des artefacts technologiques complexes. Nous construisons notre réflexion et nos résultats à partir d'une collection précise d'extraits audio-visuels transcrits d'un point de vue linguistique et multimodal.

1. Le Projet LUDESPACE

Notre étude s'inscrit dans le projet de recherche LUDESPACE « Les espaces du jeu vidéo en France » [1], dans lequel nous proposons un panorama et une cartographie des pratiques des jeux vidéo en France. Ce projet fait appel à une approche du jeu vidéo comme système spatial pour analyser les interactions multi-échelles entre l'espace dans le jeu vidéo, l'espace du joueur et l'espace autour du jeu vidéo. Le projet est composé de jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales issus d'horizons disciplinaires multiples : la géographie, la sociologie, les sciences de l'éducation, la philosophie et les sciences du langage. Ce choix scientifique de la pluridisciplinarité vise à éclairer toutes les facettes des pratiques vidéoludiques. Grâce à la diversité de nos approches théoriques pour l'étude d'un même objet « les jeux vidéo », nous développons quatre problématiques de recherche [2] :

1. Qui joue aux jeux vidéo en France ?
2. Où, comment et dans quelle configuration spatiale les joueurs jouent-ils ?
3. Quel rapport à l'espace et au temps les joueurs ont-ils à travers la pratique vidéoludique ?
4. Quelle est la nature des échanges entre les joueurs, et entre les joueurs et les machines / les jeux vidéo dans le temps et dans l'espace de jeu ?

En ce qui nous concerne, nous travaillons plus particulièrement sur le dernier axe concernant l'étude des interactions en situation de jeu vidéo.

2. Le corpus du point de vue méthodologique

Nous avons adopté dans ce projet la méthodologie de travail de terrain et de recueil de corpus développée en linguistique interactionnelle qui donne à voir

---

1. Projet financé par le programme ANR « Jeunes Chercheurs » jusqu'en octobre 2014.

2. Pour cela, nous avons réalisé une enquête statistique portant sur un échantillon représentatif de la population française afin de consolider les recherches sur les jeux vidéo en France et dépasser les débats convenus sur la violence et l'addiction. Cette enquête est complétée par des études qualitatives (entretiens semi-directifs, cartes cognitives et enregistrements multimodaux de situations concrètes de jeu).

des expériences vidéoludiques variables selon les contextes. Cette méthodologie vise à capturer des données audio et vidéo afin de rendre disponibles, et donc analysables, les détails linguistiques, multimodaux et situationnels (regards, gestes, mouvements, actions, objets, cadre physique) pertinents pour l'interaction enregistrée (Groupe ICOR 2006). Elle permet aussi d'observer précisément l'évolution dans le temps et dans l'espace d'une ou plusieurs sessions de jeu, les interactions sociales et spatiales qui se nouent entre les joueurs et le support de jeu, entre les joueurs et leur environnement, et enfin entre les joueurs eux-mêmes. Le corpus ainsi recueilli peut être analysé en fonction des intérêts scientifiques de chacun, en utilisant les outils d'analyses associés à chaque discipline concernée.

Figure 1.

Figure 2.

L'utilisation d'enregistrements audiovisuels de situations naturelles de jeux vidéo nous permet d'apporter un matériau inédit afin de répondre à des questions qui ne peuvent être traitées pendant les entretiens semi-directifs et au moment de l'enquête. Après une discussion commune au sein de l'équipe de recherche, nous avons privilégié douze situations de jeux vidéo à enregistrer (Colón de Carvajal 2013 : 24-25) en tenant compte de différentes variables et interrogations pertinentes pour notre objet d'étude (Colón de Carvajal, à paraître).

Une première partie des enregistrements a été réalisée entre le printemps et l'automne 2012. Nous avons au minimum deux vues d'une même situation de jeux vidéo : (a) le joueur dans son espace ; (b) l'écran du joueur. Pour certaines situations, nous avons la vue supplémentaire des mains du joueur manipulant le contrôleur de la console (ou le clavier et la souris de l'ordinateur), et une source d'enregistrement audio. Dans cet article, nous analyserons deux situations de jeux :

1. Une session de Mario à quatre joueurs sur console Wii (Figure 1)
2. Une session de jeux en réseau local (LAN) à huit joueurs sur ordinateur (Figure 2).

3. Analyse des formes de question sans réponse en situation de jeux vidéo

Notre analyse linguistique a été réalisée à partir de trois positionnements de recherche complémentaires que nous allons présenter ici. Dans un premier temps, nous ferons un bref rappel théorique de deux observables qui ont été centrales dans notre étude : la paire adjacente et les formes nominales d'adresses. Ensuite, suite à un travail de codage précis de nos deux situations de jeux vidéo, nous présenterons une analyse quantitative en quelques chiffres. Ce regard quantitatif nous a permis d'avoir une lecture d'ensemble sur les séquences de question sans réponse, en faisant varier les locuteurs, les termes d'adresses et les types de jeu. Enfin, nous proposerons une analyse linguistique et syntaxique plus fine des questions sans réponses en lien avec leurs fonctions sémantiques.

3.1 Du point de vue théorique, entre paires adjacentes et formes nominales d'adresses

Dans notre étude sur les questions sans réponse dans les interactions multi-joueurs, nous avons mobilisé deux notions fondamentales en analyse des interactions. En premier lieu, nous reprenons le concept de paire adjacente tel que développé par Sacks, Schegloff et Jefferson. En effet, l'organisation des séquences interactionnelles se base sur l'idée initiale que la parole est une forme d'action sociale : dans les tours de paroles, les participants en interaction réalisent des actions à travers leur discours. En outre, certaines actions rendent d'autres actions pertinentes dans le prochain slot – comme actions suivantes - qui sont à leur tour reconnues comme étant provoquées par l'action précédente. Cette relation entre les actions est à la base de la notion de paire adjacente. Les paires adjacentes ont un certain nombre de caractéristiques essentielles qui permettent d'en établir une première définition générale : elles sont (1) composées de deux tours (2) produits par différents locuteurs ; (3) les tours sont placés l'un à côté de l'autre dans leur forme

basique et minimale, (4) ils sont ordonnés et (5) se différencient en type de paires. Certains énoncés sont produits pour initier des actions suivantes alors que d'autres sont réalisés pour compléter l'action initiée. Ces formes d'énoncés qui initient des actions sont appelées première partie de paires (PPP) ou *first pair part* (FPP), tandis que ceux qui résultent de ces actions initiées sont appelés seconde partie de paires (SPP) ou *second pair part* (SPP). Les types de paires adjacentes les plus rencontrés sont p. ex. : question-réponse ; salutation-salutation ; injonction-réponse ; annonce-acceptation. Comme le précise également de Fornel & Léon (2000 : 140) :

> Une paire adjacente est une séquence de deux énoncés qui sont adjacents et produits par des locuteurs différents. Cette séquence est ordonnée : une première partie d'un type catégoriel donné exige un second type d'un même type catégoriel. L'action accomplie par le premier énoncé « projette » une action appropriée de la part du destinataire de l'énoncé. La réplique de ce dernier peut donc être examinée pour déterminer si l'action attendue a bien été réalisée ou si elle a été au contraire éludée.

Dans notre corpus, la particularité par rapport au modèle décrit ci-dessus est qu'un locuteur initie parfois une première partie de paire, sous la forme d'une question (adressée ou non) et qui projette une action (verbale ou non verbale). Cependant, aucun des interlocuteurs ne réalise la seconde partie de la paire attendue, ce qui peut avoir des conséquences positives ou négatives sur l'activité en cours.

Associé à la notion de paire adjacente, il est important, d'un point de vue linguistique, de tenir compte également des formes nominales d'adresses (FNA). Kerbrat-Orecchioni (2010) explique que :

> les FNA ne se contentent pas de référer à l'allocutaire [...] mais elles accomplissent une activité particulière [...] d'adressage. Elles désignent le principal destinataire [...] des propos tenus [...] et qui de ce fait se trouve sommé de réagir.

En situation de jeux vidéo multi-joueurs, nous avons observé des FNA très variés. Plus particulièrement dans les séquences de questions sans réponse, nous avons relevé les formes suivantes : nom, groupe nominal, pronom personnel/indéfini.

3.2 Du point de vue quantitatif, quelques chiffres

D'un point de vue quantitatif, nous avons regardé, par participant, le nombre de questions adressées et non adressées qui n'ont pas obtenu de réponses. Ainsi, en situation d'interaction à huit joueurs lors des jeux multi écrans en réseau local (Figure 3), nous observons que, sur trente-trois questions adressées, Emma et Dominique sont les participants qui en produisent le plus, respectivement 30 % et 27 %, alors que quatre autres joueurs en réalisent moins de 20 %. Par contre, sur vingt questions non adressées, Dominique est le joueur qui en produit le plus, 65 %, alors que trois autres joueurs en réalisent entre 20 % à 5 %.

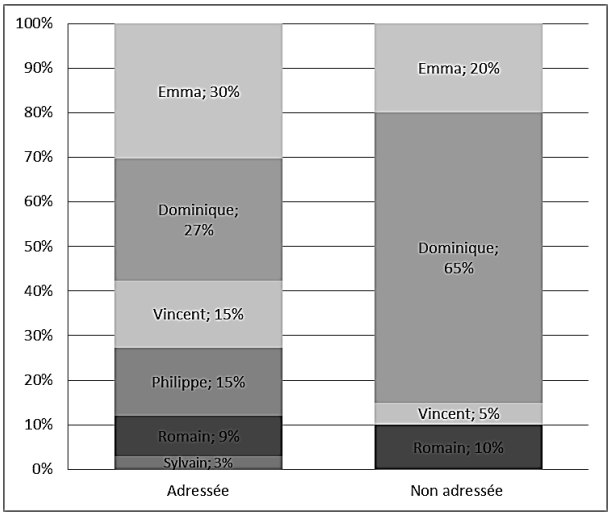

Figure 3. LAN – Adressage des questions sans réponses

À l'inverse, en situation d'interaction à quatre joueurs sur Wii (mono-écran), nous remarquons que, sur huit questions adressées (Figure 4), Léa est la joueuse qui en produit le plus, 63 %, alors que Véro en réalise seulement 25 % et Dominique 13 %. Enfin, sur quatre questions non adressées, Véro en produit majoritairement 75 %, et Léa seulement 25 %.

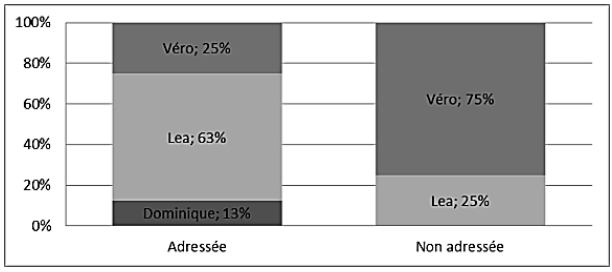

Figure 4. Mario – Adressage des questions sans réponses

En situation d'interaction multi-écrans dans les jeux en réseau local, nous avons plus précisément regardé la répartition des questions (adressées ou non) sans réponses selon le type de jeu auquel ils étaient en train de jouer (Figure 5). Il y en a trois différents : *Counter Strike*, *Unreal Tournament*– deux jeux de tir en solo ou en équipe – et *Starcraft* – un jeu de stratégie en temps réel en équipe.

Ainsi, sur quinze questions sans réponses dans *Counter Strike*, Dominique et Vincent en produisent le plus (33 % et 27 %), ensuite quatre autres joueurs en réalisent moins de 15 %. Dans *Unreal Tournament*, sur trente-deux questions sans réponses, Dominique en produit majoritairement 47 %, Emma 31 %, puis trois autres joueurs en réalisent moins de 15 %. Enfin, sur

six questions sans réponses dans *Starcraft*, Emma, Dominique et Philippe en produisent chacun 33 %.

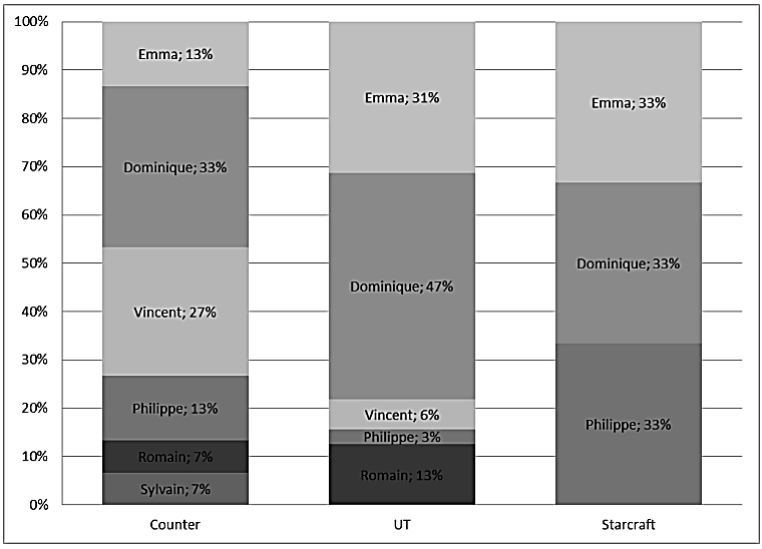

Figure 5. LAN – Répartition des questions sans réponses selon le type de jeu

Nous avons enfin étudié les formes d'adresse en situation d'interaction multi-écrans dans les jeux en réseau local (Figure 6). Ainsi, sur les trente-trois questions adressées, 45 % sont des pronoms personnels, indéfinis ou toniques, 34 % sont des noms de joueurs, d'avatars ou des groupes nominaux, et 21 % sont des actions correspondant à des groupes verbaux décrivant une action passée par un joueur, donc identifiable par les participants.

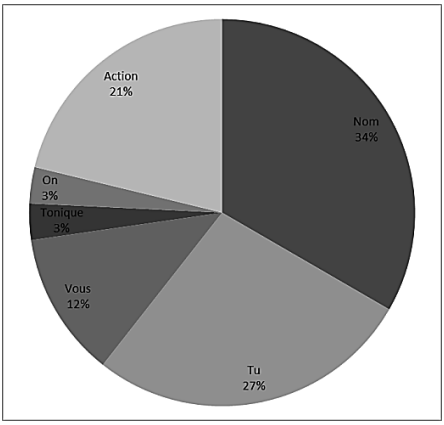

Figure 6. LAN – Formes (nominales) d'adresse

Après une lecture chiffrée de nos données, nous passons à l'analyse qualitative d'extraits de questions sans réponses.

3.3 Du point de vue qualitatif, une analyse linguistique et syntaxique

Nous avons analysé trois formats de questions adressées : soit par un nom / groupe nominal : soit par un pronom (personnel, indéfini et/ou tonique) ; soit par un groupe verbal à valeur d'action. Nous avons ensuite étudié le format des questions non adressées qui est lui marqué par l'emploi du pronom personnel « il », au singulier ou au pluriel. À travers des exemples concrets, nous proposons ici une analyse linguistique et syntaxique des questions adressées et non adressées en lien avec leurs fonctions sémantiques.

3.3.1 Les questions adressées

- Par un nom ou syntagme nominal
  Exemples :

(1) c'est qui *l'adepte du télé-porteur*
(2) c'est qui *le vert marron kaki couleur euh crotte crotte*
(3) c'est qui *reste dans ta chambre*
(4) c'est qui *l'excité* là
(5) c'est qui *ce bolide*
(6) c'est qui *le bleu*
(7) putain c'est qui *c't immortel* encore
(8) *violet* c'est qui
(9) *reste dans ta chambre* c'est qui
(10) *les jaunes* c'est qui

Au niveau de la structure syntaxique, l'emploi d'un nom ou d'un groupe nominal est produit principalement dans un énoncé interrogatif introduit ou terminé par le noyau interrogatif « c'est qui » marquant plutôt le discours dans un registre familier. Lorsque le nom précède le noyau interrogatif, il est alors disloqué à gauche. La fonction sémantique de ce type de questions est d'identifier le joueur en train de contrôler un avatar qui est décrit par son apparence, son attitude (« l'excité », « ce bolide ») ou son nom abstrait de personnage (« reste dans ta chambre »).

- Par le pronom personnel « tu » et/ou tonique «toi »
  Exemples :

(11) *t'es qui toi*
(12) *t'es où t'es où t'es où*
(13) *et toi t'es où euh*
(14) *t'as le drapeau bleu t'es où*
(15) *t'es parti où*
(16) *merde t'étais où / t'es redescendu pour remonter*
(17) *t'es où doudou*

Ici, l'énoncé interrogatif a une structure syntaxique composé du pronom personnel « tu » et/ou tonique « toi » suivi du verbe « être » (ou « avoir » une seule fois), puis du pronom interrogatif « où » (ou « qui » une seule fois). La fonction sémantique de ce type de questions associé au pronom interrogatif « où » est alors d'identifier la position d'un joueur dans l'espace du jeu

virtuel [3].

- Par le pronom personnel « vous » ou indéfini « on »
  Exemples :

(18) *vous* êtes où *vous* êtes où *vous* êtes où

(19) *vous* êtes où là

(20) *vous* êtes où

(21) c'est bon *on* est tous contre terroriste ici

Les questions, ici introduites par le pronom personnel « vous »,sont suivies du verbe « être » puis du pronom, puis terminées par le pronom interrogatif « où ». La fonction sémantique de ce type d'énoncés associé au pronom interrogatif « où » est alors d'identifier la position de plusieurs joueurs (c.-à-d. les co-équipiers de l'énonciateur) dans l'espace du jeu virtuel. Concernant la demande de validation introduite par le pronom indéfini « on », elle a pour objectif d'identifier plusieurs joueurs d'une même équipe.

- Par des syntagmes verbaux à valeur d'action
  Exemples

(22) c'est qui qui *m'a tué*

(23) c'est qui qui *m'a shooté*

(24) c'est qui qui *me tape*

(25) c'est qui qui *tape les murs*

(26) c'est qui qui *tire comme ça comme un cochon*

(27) qui c'est qui *laisse des armes à moitié vide*

(28) qui c'est qui *s'est fait découper en rondelle*

(29) qui est-ce qui *m' shoote là*

(30) qui est-ce qui *a explosé en p'tit bout là c'est dégueulasse*

Enfin, les questions sans réponses adressées par des syntagmes verbaux à valeur d'action sont syntaxiquement marquées par les noyaux interrogatifs « c'est qui » ou « qui c'est », suivies du pronom relatif« qui » introduisant le syntagme verbal à valeur d'action. Nous considérons ces groupes verbaux comme une forme potentielle d'adresse, car elle décrit une action en train de se faire, *in situ*, sur le joueur (c.-à-d. énonciateur de la question) – ou sur un élément factuel dans le jeu, facilement reconnaissable par l'auteur de l'acte. Ici, la fonction sémantique de ce type d'énoncés est alors d'identifier le joueur (c.-à-d. auteur de l'action décrite) dans un espace virtuel du jeu donné en relation avec des éléments/objets du jeu.

3.3.2 Les questions non adressées

- Par des pronoms personnels « il(s) »
  Exemples

(31) bon notre drapeau *il* est où

(32) *il* est où

---

3. La fonction sémantique de l'énoncé avec le pronom interrogatif « qui » est la même que dans le format des questions avec un nom / syntagme nominal.

(33) *il* est où l'notre
(34) *il* est où l'notre rouge
(35) *il* est où notre drapeau
(36) *il* est où notre drapeau encore
(37) *il* est où l'autre
(38) putain mais *il* est où
(39) *il* est où l' drapeau putain
(40) mais *i's* sont où
(41) mais *i's* sont où franchement
(42) *i's* sont où là

Les questions non adressées sont marquées par la structure syntaxique commune : pronom personnel « il(s) », suivi du verbe « être », puis du pronom interrogatif « où ». Lors de son emploi au singulier, le pronom personnel peut être associé à l'insertion explicite de l'objet référent en position disloquée à gauche (« notre drapeau *il* est où ») ou à droite (« *il* est où notre drapeau »). Il peut aussi être introduit de manière implicite en dislocation à droite (Horlacher & Müller 2005) du noyau interrogatif (« *il* est où l'notre »), en parlant toujours du « drapeau ». C'est alors les indices contextuels du jeu qui permettent aux joueurs d'établir le lien entre le pronom et l'objet en question. La fonction sémantique de ce type d'énoncés est alors d'identifier, lorsqu'il s'agit du pronom au singulier, la position d'un objet ou, lorsqu'il s'agit du pronom au pluriel, la position de plusieurs joueurs (à travers leurs avatars), et ce, dans l'espace du jeu.

Premières conclusions

Au-delà de la structure syntaxique formelle des énoncés interrogatifs, il est pertinent de regarder leurs environnements séquentiels immédiats (pendant ou après), pour expliquer l'absence de réponses. En situation d'adressage, nous avons relevé cinq enchaînements séquentiels : (a) soit les questions interrogatives de l'énonciateur sont suivies d'une pause puis d'un tour de parole d'autre(s) joueur(s) qui n'a aucun lien avec l'objet de la question initiale ; (b) soit l'énonciateur de la question continue son tour de parole, ce qui indique potentiellement une non-attente réelle d'une réponse, ne laissant ainsi pas la place aux interlocuteurs pour prendre la parole ; (c) soit la question est posée en chevauchement d'un tour de parole, et la personne désignée ne l'a alors pas entendue ; (d) soit la question est suivie d'un long silence pendant lequel tous les joueurs sont en action dans le jeu ; (e) soit la question est suivie d'un rire de la part d'un autre joueur, marquant une forme possible de stratégie de sa part. En situation de non-adressage, nous retrouvons les quatre premiers enchaînements séquentiels décrits ici.

L'absence de réponses de la part des autres joueurs est, d'une part, en lien avec l'action verbale ou non verbale qui suit directement l'énoncé interrogatif. En effet, dans la suite des échanges, c'est l'action et l'exclamation réalisée / exprimée par les joueurs qui va rythmer l'alternance des tours de parole et donc mobiliser l'espace opportun pour répondre à une question adressée ou non. D'autre part, elle est liée à la motivation stratégique des

joueurs de ne pas répondre qui est rendue observable par le silence ou le rire par exemple. La notion d'alternance de tours de parole est ici reconfigurée, car même avec un point de transition pertinent (une « place transitionnelle » pour Kerbrat-Orecchioni), l'énonciateur n'obtient aucune réponse :

> When A addresses a first pair-part such as a 'question' or a 'complaint' to B, we have noted, A selects B as next speaker, and selects for B that he next perform a second part for the 'adjacency pair' A has started, c.-à-d. an 'answer' or an 'apology' (among other possibilities) respectively. B, in so doing, not only performs that utterance-type, but thereby displays (in the first place to his co-participants) his understanding of the prior turn's talk as a first part, as a 'question' or 'complaint'.

Ici, la compréhension des interlocuteurs est potentiellement validée mais non manifestée, non exprimée. Au niveau du discours, on a observé la présence de marqueurs d'adressage formels pour identifier des personnes, des avatars, des lieux, des espaces ou des objets dans le jeu mais l'activité d'interactions multi-joueurs en situation de jeu vidéo reconfigure la machinerie des tours de parole qui ne va pas de soi. Nous avons aussi relevé des formes de réponses en rapport avec le jeu mais non avec la question précise initiée par le locuteur. Dans ce contexte d'interactions particulier, la temporalité du jeu, des actions dans le jeu, rythme l'alternance des tours de paroles. Cependant, l'absence de réponse à une question précise, adressée ou non, n'est semble-t-il pas un problème cristallisant la progression des joueurs dans le jeu et elle n'est pas traitée comme une menace potentielle pour la face (Goffman 1987) de l'énonciateur.

Références bibliographiques

BOUTET Manuel, COLÓN DE CARVAJAL Isabel, TER MINASSIAN Hovig et TRICLOT Mathieu, 2014, « Au-delà du virtuel ? Interactions sociales et spatiales dans et autour d'un univers vidéoludique », dans A. Rodionoff (éd.), *Médiation et Information*, n° 37, p. 103-116.

CHEN Mark G., 2009/4, "Communication, Coordination, and Camaraderie in *World of Warcraft"*, *Games and Culture*, n° 1, p. 47-73.

COLÓN DE CARVAJAL Isabel, à paraître, « Désaccord entre joueurs dans les jeux vidéo : vraie discorde ou fausse compétition ? », *Cahiers de praxématique*.

COLÓN DE CARVAJAL Isabel, 2013, « Choix méthodologiques pour une analyse de conversation en situation de jeu vidéo », *Traitement de corpus : outils et méthodes. Actes en ligne du colloque linguistique de doctorants et jeunes chercheurs du laboratoire Modyco (Coldoc 2012)*, p. 20-35 [en ligne].

COLÓN DE CARVAJAL Isabel, 2011, « Les énoncés choraux : une forme de segments répétés émergeant dans les interactions de jeux vidéo », dans H. Ter Minassian et S. Rufat (éds), *Les Jeux vidéo comme objet de recherche*, Paris, Éditions Questions théoriques, p. 148-165.

DE FORNEL Michel et LÉON Jacqueline, 2000, « L'analyse de conversation, de l'ethnométhodologie à la linguistique interactionnelle », *Histoire Épistémologie Langage*, n° 22 (1), p. 131-155.

GARFINKEL Harold, 1967, *Studies in Ethnomethodology*, Cambridge, Polity.

GOFFMAN Erving, 1987, *Façons de parler,* Paris, Minuit.

Groupe ICOR, 2006, « Enregistrement des corpus d'interactions » [en ligne].

HORLACHER Anne-Sylvie et MÜLLER Gabriele, 2005, « L'implication de la dislocation à droite dans l'organisation interactionnelle », dans S. Pekarek Doehler et M.-J. Béguelin (éds), *Grammaire, discours, interaction. La structuration de l'information*, *Tranel*, n° 41, p. 127-145.

KEATING Elizabeth et SUNAKAWA Chiho, 2010, "Participation Cues: Coordinating Activity and Collaboration in Complex Online Gaming Worlds", *Language in Society*, n° 39, p. 331-356.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2010, « Introduction », dans C. Kerbrat-Orecchioni (éd), *S'adresser à autrui : les formes nominales d'adresse dans les interactions orales en français*, Chambéry, Université de Savoie, p. 1-20.

MONDADA Lorenza, 2013, 'Coordinating Mobile Action in Real Time: the Timely Organization of Directives in Video Games", in P. Haddington, L. Mondada and M. Nevile (eds.), *Interaction and Mobility : Language and the Body in Motion*, Berlin, De Gruyter, p. 300-341.

SACKS Harvey, 1992, *Lectures on Conversation*, dans G. Jefferson (ed.), Oxford, Basil Blackwell.

SACKS Harvey, SCHEGLOFF Emanuel A. and JEFFERSON Gail, 1974, "A Simplest Systematics for the Organization of Turn-taking for Conversation", *Language*, n° 50, p. 696-735.

SCHEGLOFF Emanuel A., 1991, "Issues of Relevance for Discourse Analysis: Contingency in Action, Interaction and Co-participant Context", in E. H. Hovy and D. R. Scott (eds.), *Computational and Conversational Discourse*, Berlin, Springer, p. 3-35.

SCHEGLOFF Emanuel A. and SACKS Harvey, 1973, "Opening up Closings", *Semiotica*, p. 289-328.

La « dématérialisation » de l'écriture : du support papier au support numérique

Maria Rosaria COMPAGNONE
Université Paris Ouest-Nanterre La Défense
Istituto Italiano di Scienze Umane di Napoli

La communication au temps de la téléphonie mobile et du Web 2.0 : quels impacts sur le type d'interaction et sur son interprétation ? Les progrès technologiques qui ont caractérisé le tournant du XXIe siècle ont été suivis d'une transformation linguistique : le code s'est adapté aux différents supports qui l'ont véhiculé. À l'heure actuelle, les jugements sur la langue qu'Internet et la téléphonie mobile utilisent et diffusent sont variés : certains, de façon optimiste, la saluent comme une contribution précieuse au rajeunissement de la langue ; d'autres, pessimistes, voient dans ces nouvelles graphies un danger d'affaiblissement, un risque d'homologation qui mettrait en péril la norme établie. Il faut en effet reconnaître que le caractère normatif tend à être marginalisé par ce type de communication au style informel, recourant à des mots tronqués, des squelettes consonantiques, des phonétismes et des variétés régionales comme éléments d'une variation diaphasique « orientée plutôt vers le bas ». Loin d'être un fait marginal, le langage véhiculé par les tchats et les SMS présente donc une forte expansion favorisant l'économie et les marques de l'oral.

Néanmoins, aucun phénomène n'est tout à fait nouveau : au cours des siècles et d'une façon récurrente et cyclique, les êtres humains ont toujours inventé des moyens « nouveaux » pour permettre le flux de communication et d'information. C'est en effet à partir de la préhistoire que l'homme a commencé à tracer ses désirs, ses rêves et ses croyances sur différents matériaux, à commencer par la pierre. L'invention de l'écriture, de la gravure, de l'imprimerie, du téléphone, puis le passage au numérique, ne sont que quelques exemples des nombreuses solutions à la nécessité de la communication. Comme observe Calvet (1996 : 7), dès premiers pictographes qui préfigurent à des époques différentes, tels que les cunéiformes en Mésopotamie ou les pictogrammes en Chine, aux alphabets les plus récemment élaborés, s'écoulent près de cinq mille ans, témoignage de la créativité humaine, parfois du bricolage aussi, qui vont mener à différentes solutions apportées au même problème, c'est-à-dire comment retenir, noter et transmettre la parole qui est par essence fugace. Ces solutions s'appellent hiéroglyphes égyptiens, alphabets, glyphes mayas, caractères chinois et même si elles n'ont, formellement, que peu de points communs, elles constituent une histoire, l'histoire de la lente élaboration de la mémoire écrite des hommes.

1. Le corpus

Dans notre travail, nous nous sommes occupée de l'analyse contrastive de SMS en français et en italien dans le but d'étudier et de comprendre un phénomène qui est en train de changer non seulement les modalités de transmission de la connaissance mais aussi le langage utilisé pour cette transmission. Malgré l'utilisation du canal visuel-écrit, les SMS présentent de fortes analogies avec les formes de l'italien et du français parlés, de par l'instantanéité de l'écriture, comme la présence de répétitions, d'agglutinations, de substitutions de termes avec des idéophones et des graphies phonétiques et d'autres formes encore qui permettent de rendre les aspects extralinguistiques, prosodiques, paralinguistiques et suprasegmentaux. Le double corpus nous permet donc de vérifier si les phénomènes décrits ne sont que le fait d'une langue ou s'ils se produisent dans les deux langues. Par conséquent cette observation pourrait valider l'hypothèse que ce sont les nouveaux moyens de communication qui provoquent ces phénomènes de déstandardisation de la langue dans le but de réduire la distance et de créer un immédiat communicatif.

Les expériences initiales de constitution de notre corpus ont impliqué la transcription à la main des messages du téléphone à l'ordinateur, procédure susceptible de générer certaines fautes, car le transcripteur du message peut être conduit à corriger, volontairement ou non, le texte. Conscients donc de ces limites et afin d'utiliser un corpus beaucoup plus vaste, nous nous sommes joints à un projet de recueil de SMS en langue italienne mis en place par l'Université de Turin [1], dont nous avons également enrichi la base de données de textos en langue française.

SMS Monitor Studies se présente comme un recueil ouvert de textes structurés, en l'occurrence étiquetés à travers l'insertion dans la base de données. Il représente la variété d'italien et de français écrits au moyen du téléphone portable. L'insertion des SMS de la part des utilisateurs dans la base de données – toujours ouverte – est libre : tous ceux qui le désirent peuvent insérer des textos en remplissant la partie prévue à cet effet. Cette opération est plutôt laborieuse car elle tient compte des traditionnelles variables sociodémographiques. Un projet de ce type, ouvert à la contribution de tous ceux qui veulent enrichir la base, pose des problèmes de fiabilité : d'une part les intentions dolosives d'un informateur qui pourrait volontairement corrompre les données pour invalider la recherche, d'autre part la corruption involontaire des données. Difficultés que l'on a tenté de réduire en rédigeant une liste d'exigences auxquelles les informateurs devaient se conformer.

La collection des SMS se limite à une période comprise entre le 23 mai 2003 et le 6 mai 2010. Nous avons réuni un total de 1 391 SMS mais nous avons dû éliminer tous les textos de type publicitaire ou insérés pour corrompre le corpus. Le nombre des SMS est donc passé de 1 391 à 1 354. Les SMS ont également subi une normalisation conçue pour anonymiser les

1. Projet créé par le directeur de recherche Adriano Allora.

données personnelles. Toutes les données sensibles ont été remplacées par une série de N pour respecter la vie privée des auteurs et des informateurs [2] des messages.

Une fois nettoyé et vérifié, le corpus a été inséré dans un logiciel pourvu d'une fonction de recherche avancée. Nous avons donc procédé à l'extraction des données dans les deux langues. L'analyse a mis en exergue divers processus caractéristiques de l'écriture SMS : certains inscrits dans la logique de la simplification du langage utilisé, les autres de nature à ajouter au message un plus haut niveau de spécialisation avec une dimension émotionnelle.

2. Langage SMS : entre le nouveau et l'ancien

Si les matériaux sur lesquels on écrit ont changé, il y a cependant beaucoup d'aspects qui lient l'écriture SMS à des formes plus anciennes, en les plaçant tous dans une seule grande Histoire. Dans *A Study of Writing: The Foundations of Grammatology* (1952), Gelb affirme que la couleur ne semble pas jouer un rôle important dans notre écriture moderne alors qu'autrefois, lorsque l'écriture était manuscrite, les différences de couleurs étaient fondamentales : qu'il s'agisse de l'ancienne écriture du Mexique ou de celles plus modernes des Indiens d'Amérique, elles comportaient fréquemment un procédé de coloration des signes.

Après un peu plus de cinquante ans, contrairement à ce qui a été prédit par Gelb, la couleur redevient une composante importante d'un type d'écriture, celle des *e-mails* et des tchats. De nombreux émetteurs, en fait, choisissent la couleur des messages (souvent informels) et des tchats en fonction de leur humeur. D'ailleurs, les derniers téléphones portables et les applications spéciales pour iPhone (SMS couleurs Balloon) permettent de changer la couleur des caractères des messages de texte. Tout cela laisse imaginer que dans les prochaines années, la technologie de la téléphonie mobile et de l'Internet intègrera une plus forte polychromie. Dans le cas de l'iPhone, les messages de texte sont écrits dans un nuage coloré qui rappelle les bulles de la bande dessinée [3] [4].

Mais l'analogie avec les écritures anciennes ne concerne pas seulement la couleur. L'écriture SMS se révèle hétérogène dans l'ensemble parce qu'il s'agit de la combinaison de plusieurs types d'écriture diversifiés. À ce propos il y a, selon nous, des similitudes entre l'écriture SMS et la langue sumérienne. Le sumérien, en effet, était une langue à tendance monosyllabique, c'est-à-dire que la plupart des mots n'étaient composés que d'une syllabe. Or, comme l'observe Calvet (1996 : 51), la combinaison des consonnes et des voyelles d'une langue ne pouvait donner qu'un nombre limité de syllabes

---

2. Ceux qui enregistrent les SMS.

3. La bulle, comme l'écriture sémasiographique, appartient à un système de signes indépendant qui peut être rattaché à la fonction mnémonique des récits linguistiques. Certains symboles de la bande dessinée, même s'ils n'ont pas d'équivalent dans la langue parlée, sont en général bien compris. Ils sont appelés par Labarre (1947 : 59) « idéogrammes sublinguistiques ». Il s'agit du nuage qui exprime l'action de « parler », des empreintes pour « aller », de l'image d'une scie qui coupe le bois pour « ronfler », de l'ampoule pour « avoir une idée ».

4. La présente édition des Actes du colloque de Cadix 2013 ne permet pas d'imprimeur les couleurs.

différentes, donc de mots différents. Une solution à ce problème, qui permit d'exprimer des mots et des sons insuffisamment indiqués par des chiffres ou des combinaisons de formes, fut la phonétisation. Ce processus permet, en général, d'associer des mots difficiles à écrire à des signes qui leur ressemblent phonétiquement et sont plus simples à dessiner :

> Comme si en français le dessin d'une *balle* notait aussi un *bal*, ou le dessin d'une *moule* notait en même temps que ce coquillage un *moule* difficile à symboliser par un pictogramme. Ainsi la « vie », TI, sera notée par le pictogramme de la « flèche » qui se prononçait aussi TI (avec le même ton ? Un ton différent ? Nous n'en savons rien). (Calvet 1996 : 53)

Le phénomène suggéré par Calvet pour mieux clarifier le changement qui a eu lieu dans la langue sumérienne [5] ne se vérifie pas dans les écritures française et italienne traditionnelles, mais il se réalise dans les SMS et les tchats qui recourent à l'homophonie en dehors du niveau graphique, au niveau pictographique, comme en témoignent les exemples suivants :

Il a des

7 swaré

Dans le premier exemple il y a homophonie entre l'onomatopée *Ahi !* et le verbe *avere* à la deuxième personne du singulier de l'indicatif présent. L'expression *Ahi !* reproduit graphiquement la douleur ou plutôt le son que l'on produit quand on reçoit un coup douloureux ou que l'on se blesse. Il se trouve très souvent dans la bande dessinée parce que c'est un stratagème pour augmenter l'implication émotionnelle du lecteur. Dans l'exemple, le dessin d'un chien recevant un coup et secouant la tête qui symbolise l'onomatopée *Ahi !* est placé dans le syntagme à la place du verbe *avoir* auquel il renvoie par le jeu de l'homophonie. La même chose se produit dans le deuxième exemple, qui présente une forte ambiguïté parce que le terme *jumelles* désigne à la fois un instrument portatif à deux lunettes et deux enfants nées d'un même accouchement. L'écriture des tchats donc, grâce aussi à un vaste choix d'images à insérer dans le texte, permet un recourt considérable à l'homophonie.

Des analogies se retrouvent également avec l'écriture égyptienne. En effet les Égyptiens, pour écrire quelques concepts abstraits difficiles à réaliser, utilisaient l'idéogramme d'un objet dont le nom se prononçait de la même façon. Par exemple le scarabée

5. Falkenstein (1936 : 33 et 38) également cite comme exemple de phonétisation le cas de la "flèche", qui se retrouve dans la deuxième phase de l'écriture (la soi-disant période d'UrukIII).

prononcé /kheper/ servait à noter le concept de *devenir* qui avait une prononciation similaire. Ce principe ressemble à celui du rébus. Cette étape est fondamentale dans l'histoire de l'écriture parce qu'elle est à la base de l'invention du phonogramme, c'est-à-dire du son enregistré par le biais du signe graphique. L'écriture SMS fonctionne de la même façon. Prenons un exemple prototypique : le signe *o* en français est une lettre de l'alphabet mais cette lettre, considérée du point de vue de son signifiant phonique */o/*,peut évoquer un autre signifié, le concept de liquide ayant pour graphème *eau*. C'est ce qu'on appelle une substitution phonique entière ou partielle.

o = /o/ = eau = → o =

Les tchat permettent donc d'ajouter au texte des pictogrammes, créant ainsi une véritable écriture fondée sur le principe du rébus.

Dm1 j'ai 1 swaré

Pour décrypter cette phrase il faut considérer que la lettre Q en français a pour signifiant phonique /ky/ qui renvoie au graphème « cu ». Le substantif *cul* est graphiquement représenté par la lettre Q. Le papier toilettes par exemple est appelé vulgairement *papier* Q ou plus simplement *PQ*. Mais /ky/ peut aussi représenter dans le parlé l'abréviation de *culturel*. Dans ce message, en effet, l'auteur du texte réfère à une soirée culturelle organisé au Musée d'art contemporain.

Une autre analogie entre le langage des tchats et les hiéroglyphes concerne la double version du pictogramme (complexe et simplifiée). À coté des représentations élaborées du point de vue graphique tant au niveau du signe que de la couleur, il y d'autres images plus linéaires, comme le montrent les exemples suivants :

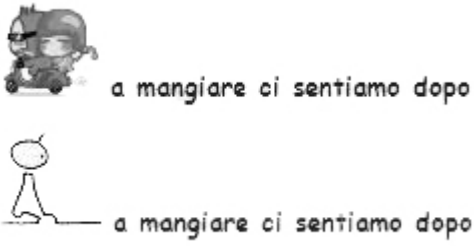

Dans la tentative de reconstituer les premières phases de l'écriture, Gelb (1952) parle de deux approches à suivre : les sources écrites de l'Orient ancien et l'étude de la psychologie enfantine. Les attitudes des enfants

suivraient en fait celles des sociétés primitives. L'une des ressemblances les plus importantes est pour Gelb la tendance à la spécification concrète. Tout comme l'enfant qui a tracé une ligne verticale explique que c'est l'arbre qui pousse en face de son domicile, les hommes primitifs avaient tendance à associer leurs conceptions à des objets concrets et à des événements de leur monde. Cette tendance à la spécification concrète, noté chez les enfants et les peuples primitifs, se retrouve, à notre avis, parmi les jeunes utilisateurs du tchat. Le fait de choisir le pictogramme du premier exemple, le singe avec des lunettes de soleil sur une moto qui reproduit une Vespa Piaggio, indique une volonté de communiquer en utilisant à la place du verbe *vado* un dessin qui reproduit des objets, des tendances et des marques de la société. Il s'agit donc d'un processus associatif qui permet de remplacer un syntagme nominal par un dessin en le chargeant de toute une série d'informations additionnelles par rapport à la compréhension de la phrase, informations qui reflètent le monde dans lequel on vit. Le deuxième dessin a la même signification, mais ici la figure a subi une sorte de stylisation des traits.

2.1 Les smileys ou émoticônes

Une autre caractéristique importante de l'écriture SMS est la substitution d'icônes à des mots ou à des syntagmes. L'icône est un signe artificiel qui renvoie au référent par ressemblance. Puisque le rapport entre signifié et signifiant est basé sur l'analogie et que le signifiant est non verbal, l'icône dépasse la langue utilisée par les auteurs de SMS, donc ce qui est observé pour la langue française est valable également pour l'italien, l'anglais, l'espagnol, etc. Avec des caractères typographiques, on peut construire des signes qui renvoient visiblement à des objets de la réalité. Pour les identifier, il suffit en général de tourner la tête de 90°, et de cette façon :-) deviendra ☺. Les icônes sont utilisées la plupart du temps dans les tchats et dans les SMS pour pallier l'absence de langage non verbal de la communication écrite. Elles sont appelées *smileys* ou *emoticons* (en français *émoticônes*), mot-valise formé sur *emotions* et *icon* qui désigne précisément une icône qui exprime des émotions.

On pourrait penser que les smileys sont une invention moderne liée aux nouvelles technologies ; néanmoins, certains d'entre eux reprennent des significations plus anciennes. L'émoticône :-x est utilisée pour représenter un visage qui envoie des baisers. Elle dérive du fait que, au Moyen Âge, la plupart des personnes ne savaient pas écrire et signaient d'un *x*, qu'elles embrassaient pour témoigner de la sincérité de leur déclaration.

Les indices, les icônes et les symboles des SMS permettent de mener une réflexion plus approfondie sur la manière dont le langage écrit se déplace du pôle de l'élaboration (la composition à travers les radicaux et les affixes) à celui du stockage (accumulation et/ou étiquetage). Les symboles sont en constante augmentation dans notre société – il suffit de penser à la quantité de codes PIN *(Personal Identification Number)* que chaque jour nous devons nous rappeler, de la carte SIM du téléphone portable à l'ATM. Où que nous allions, quoi que nous fassions, nous sommes identifiés en permanence par des numéros – dans les concours, chez l'épicier, à l'université. Même la

langue va vers une dimension symbolique destinée à croître de plus en plus. Malgré l'impératif de transparence, de plus en plus de formes linguistiques prennent la forme de symboles. Le nombre croissant d'abréviations, d'acronymes, de troncations qui opacifient les mots en est un exemple. L'émoticône :-x, par exemple, est très souvent synthétisée en *x*, ce qui ne simplifie pas les choses si l'on considère que, dans l'écriture SMS, *x* représente *crois / croit* en français et *per* en italien. L'utilisation du signe *x* pour renvoyer à la croix et, de là, aux homophones *crois / croit,* est un rébus difficile à déchiffrer et qui nécessite de faire appel au cotexte, comme le souligne une utilisatrice du langage SMS interrogée [6] :

> j'avais jamais vu cette abréviation (…) / ce qui est sûr, c'est que j'ai pas deviné immédiatement en le lisant / j'ai déduit d'après ce qu'il y a autour / avec le sujet et le « que » ensuite / je me suis dit, attends, il est où le verbe ? pourquoi X ? et finalement j'ai compris / mais c'est pas immédiat du tout / parce que moi je le lis x [iks], la lettre x / donc penser à la croix, c'est pas évident / et à la main, une croix dessinée (comme un T à peu près), dans ma notation, c pour dire que qqun est mort.

La locutrice, qui ne connaît pas cette abréviation, réalise dans un premier temps un remplacement phonique, sans succès. Elle analyse ensuite le reste de la phrase pour essayer de déduire le sens du message. Le rapprochement du symbole x et de la croix ne se fait pas spontanément parce que la plus courante est la croix latine ; celle-ci, composée d'une branche verticale longue et d'une branche transversale plus courte, est représentée par le symbole †, généralement utilisé, comme l'a expliqué notre interlocutrice, dans la prise des notes et dans les schématisations pour signifier « décédé ». La croix figurée dans notre SMS, à branches en diagonales, dite de saint André (d'après la forme de la croix utilisée pour supplicier le martyre), est généralement moins (re)connue.

Remplacer *x* par le mot *croix* n'est pas un processus immédiat. Ainsi, le signe *x*, qui devrait être un signe primaire manifestant les qualités caractéristiques de ce qu'il représente (Peirce 1932), devient ici un signe sombre et difficile à interpréter. En outre, comme nous l'avons vu, le même signe se trouve dans l'écriture SMS italienne, où il remplace cette fois la préposition *per*. Dans ce cas donc, nous sommes confrontés à une substitution avec un symbole graphique arithmétique.

Dans notre corpus italien, en outre, nous avons trouvé le mot *bax* (2 occurrences) à la place du mot *baci (baisers)*, présent à la fin des SMS comme formule de salutation. C'est une sorte de mot-valise composé de deux éléments qui, du point de vue sémantique, ont la même signification. *Ba-* est en effet la première syllabe du mot *bacio (baiser),* tandis que *x* est dérivé, comme nous l'avons vu, du smiley :-x, équivalent graphique du *baiser*. Une forme similaire mais beaucoup plus répandue se retrouve en français avec les expressions *bisoux* et *bisouxxx*. En fait, tandis que la forme *bax* modifie le

6. Échange par tchat avec une collègue francophone française (25 ans), à qui nous demandions : « Est-ce que selon toi l'utilisation d'x comme dans "j x qu'il est malade" est facilement interprétable par quelqu'un qui ne connaît pas le langage texto ? ».

radical, rendant le mot opaque, le seul changement de *bisoux* porte sur le graphème final, où le *x* remplace le *s*, laissant donc le mot phonétiquement inchangé, puisque ces deux consonnes sont muettes. Selon Fairon *et al.*, *bisoux* dérive d'une sorte de réminiscence scolaire :

> On note une tendance importante à généraliser un pluriel en *-oux* pour les termes affectueux (*bisoux, kissoux, calinoux, poutoux, chouchoux*), l'exception devenant en quelque sorte la règle. Ce procédé apparaît environ 800 fois dans le corpus. (Fairon *et al.* 2006 : 39).

Qu'il s'agisse de systèmes d'écritures anciens ou de réminiscences scolaires, ces exemples du smiley et de *bisoux* nous démontrent qu'un signe très moderne peut avoir des racines beaucoup plus profondes dans l'histoire de l'écriture. Rien n'est ainsi complètement nouveau, mais tout se recombine dans une sorte de réinterprétation créative.

Conclusion

En conclusion, il nous semble donc que l'écriture SMS, mais aussi le langage sous-jacent aux actes linguistiques digitalisés, laisse deviner un besoin de créativité lexicale et communicative qui contamine également l'italien et le français « standards » en élargissant leur polyphonie et leur « imprécision sémantique ». Ce type de langage montre également des similitudes avec des processus du passé qui font partie du présent, un présent de plus en plus innovant. À notre avis, il n'est pas impossible d'essayer de promouvoir la connaissance de la langue dans toutes ses variétés. Pour cela, le nouveau ne doit pas être mis à l'écart mais plutôt étudié dans son expansion et par rapport au passé auquel il est lié. Ainsi, nous croyons que les innovations de la langue ne doivent pas être évaluées négativement, parce que le changement linguistique fait partie intégrante du processus historique normal. Bien entendu, le problème du changement prend des connotations particulières pour une langue comme le français et l'italien très liée aux normes du code orthographique: dans ce cas, il faut chercher un équilibre entre le passé et le futur, les tendances à la conservation des structures fondamentales et les poussées innovatrices.

Références bibliographiques

CALVET Louis-Jean, 1996, *Histoire de l'écriture*, Paris, Plon.

FAIRON Cédric, KLEIN Jean-René et PAUMIER Sébastien, 2006, *Le Langage Sms. Étude d'un corpus informatisé à partir de l'enquête « Faites don de vos SMS à la science»*, Presses Universitaires de Louvain.

FALKENSTEIN Adam, 1936, *Archaische Texte aus Uruk*, Berlin and Leipzig.

GELB Ignace Jay, 1952, *A Study of Writing: The Foundations of Grammatology*, London, Routledge and Kegan Paul.

LABARRE Weston, 1947, "The Cultural Basis of Emotions and Gestures", *Journal of Personality,* XVI, p. 49-68.

PEIRCE Charles Sanders, 1932, *Elements of Logic. Collected Papers of Charles Sanders Peirce*, in Ch. Hartshorne and P. Weiss (eds), Vol. II, Cambridge (MA), Harvard University Press.

11

La recréation de l'anthroponymie dans le discours littéraire d'Édouard Glissant : les débuts d'une citoyenneté française ou antillaise ?

José Manuel CRUZ RODRÍGUEZ
Universidad de La Laguna

Introduction

Le nommer implique certes une classification, mais la nomination relève aussi d'une volonté de différencier, de marquer une identité par rapport à un ensemble plus ou moins diffus. Or, si l'on se limite à la question de la nomination des êtres, le fait de nommer quelqu'un relève non seulement de la dation d'un anthroponyme, mais aussi de l'attribution d'une identité. Autrement, un être sans nom ou ayant perdu son nom poserait le problème de la perte de son identité, du sentiment de non existence. Dans le cas martiniquais, le problème se pose en termes de difficultés à propos des origines et du système qui sous-tend la dation d'un anthroponyme. C'est ici l'occasion de sonder les marges du *dit* désignant une personne afin de déceler les profondeurs d'une identité entre l'indicible et l'inconnu, entre l'anthroponymie à la française et à l'antillaise.

À quoi sert-il de recréer l'anthroponymie dans le discours littéraire ? Nous proposerons des réponses à cette question à partir d'une étude sur l'exploitation de l'anthroponymie dans le roman d'Édouard Glissant *La Case du commandeur* (1981). En effet, Glissant (1928-2011), poète, romancier, essayiste martiniquais, Prix Renaudot (1958) et créateur des théories sur la *Relation*, la *Créolisation* et des concepts tels que l'*Antillanité*, le *Tout-monde*, la *Poétique du Divers*, procède à une fouille des systèmes de nomination mis en contact aux Antilles dans ce roman. Or, le défi le plus difficile est celui de l'évocation et de la reconnaissance des anthroponymes des êtres hors de l'histoire officielle. Plus précisément, les trois questionnements auxquels nous apporterons des réponses visent à savoir comment sont nommés les personnages de l'univers martiniquais recréé, quelles sont les notions dégagées soutenant cet univers et, enfin, quelles finalités peut-on inférer du nommer observé ?

Nous partons du principe que les représentations dans le discours littéraire à propos de la dénomination des personnages peuvent être abordées selon trois hypothèses :

1. Le discours littéraire recrée un univers culturel où les personnages sont nommés, qualifiés et montrés dans leurs interactions dans un espace et dans un temps donnés. Avec leurs noms, symboliques d'une identité profonde, ils agissent dans un cadre spatio-temporel manifestant les valeurs essentielles de leur culture.

2. Pour stimuler une conscience identitaire, Glissant explore dans le passé escamoté par l'histoire officielle, valorisant ainsi ce que l'assimilation à la culture française souhaitait gommer à jamais de la culture antillaise.
3. Dans le roman analysé, les repères nominaux correspondent aux visions du monde en consonance avec les postulats de la poétique de l'Antillanité.

Glissant offre au lecteur une introspection collective à travers un sondage de l'histoire martiniquaise. Il part de la naissance en 1928 de Marie Celat, héroïne reprise dans plusieurs de ses romans. Le récit avance par spirales successives et parcourt cinq générations à partir du personnage de Marie Celat dite Mycéa, obsédée par ses origines et par la généalogie de toute sa famille. On suit les traces de cette saga à travers la grand-aïeule, Liberté Longoué, la fille du nègre marron Melchior Longoué. *La Case du commandeur* est peuplé par une cinquantaine de personnages à la recherche de leurs origines (p. 19-20) [1]. Puis, ce sont les familles Longoué et Béluse et, en moindre importance, les Targin (Raphaël Targin dit Thaël) qui entrent dans des relations familiales avec les Celat pour mettre en scène toute la galerie des ancêtres de Marie Celat (p. 249) [2].

Ce roman est analysé à partir de trois niveaux sémantiques différents: les *Critères* qui servent au classement, les *Référents* du texte et, enfin, les *Groupes notionnels* (désormais GN) auxquels ils appartiennent. Le GN est l'unité de base d'une classification lexico-sémantique. Il établit une catégorisation préalable du monde dans la langue. Les GN permettent de découper l'Univers de la perception et l'organisation culturelle d'un discours en particulier à propos d'un groupe humain donné. Les unités lexicales ont été associées aux GN lorsqu'elles exprimaient la nomination d'un personnage. Dans le cas présent, les GN étudiés sont ceux qui réfèrent à la nomination des personnages. Une grille d'analyse, inspirée de la *Grammaire du sens et de l'expression* (Charaudeau 1992), a été conçue et articulée pour analyser la dimension du nommer autour de quatre registres: l'*État Civil,* le *Populaire*, le *Psychophysiologique* et le *Socioculturel*. Puis, trois critères classent les occurrences selon les référents visant le local antillais (l'*Ici*), les référents franco-français (le *Là-bas*) et ceux de l'Afrique ou du reste du monde (l'*Ailleurs*). Cette grille comprend 72 GN [3] où sont classées les occurrences de la nomination du corpus (Cruz Rodríguez 2010 : 75).

1. La nomination légale en France et dans les colonies

Quelles ont été les pratiques mises en contact dans l'Hexagone et dans les colonies françaises lors du nommer, c'est-à-dire lorsque l'on attribue un nom

1. « Marie Celat (qui avait dû s'il se trouve son nom de Mycéa aussi bien à l'habitude que nous avions prise de crier "Mi Celat !" chaque fois qu'elle surgissait au plein mitan d'une réunion). »

2. Voir l'arbre généalogique proposé en appendice par Glissant et intitulé « Essai de classification, sur les relations entre les familles Béluse, Targin, Longoué, Celat ».

3. Le *GN* est l'unité de base d'une classification lexico-sémantique. Il établit une catégorisation préalable du monde dans la langue. Les GN permettent de découper l'Univers de la perception et l'organisation culturelle d'un discours en particulier à propos d'un groupe humain donné. Les unités lexicales ont été associées aux GN lorsqu'elles exprimaient la nomination d'un personnage.

à quelqu'un, voire lorsque l'on désigne un personnage par un anthroponyme? Comment nomme-t-on en français de France et comment nomme-t-on en Martinique ? Quelles sont les différences substantielles ?

Afin de mieux délimiter les origines de la nomination dans l'espace géopolitique antillais et dans la réélaboration littéraire du roman analysé, il nous faut passer en revue quelques uns des codes du nommer selon les composantes géoculturelles de l'univers créole antillais.

En France, l'état civil enregistre et impose par son autorité l'emploi du nom attribué au citoyen depuis l'époque révolutionnaire (Mergnac 2000). Ainsi le pouvoir d'octroyer ou de faire dation d'un nom relève des parents, des parrains ou des fonctionnaires de l'État lors des enregistrements après l'abolition *de l'esclavage* aux Antilles.

Dans la langue et la culture françaises, il y a des modalités permettant d'octroyer les noms aux personnes qui répondent à des conventions ou à des mœurs plus ou moins évidentes ou voilées pour le locuteur standard. On peut faire état des catégories du système anthroponymique valable pour le français qui sont d'après P. Fabre (1998 : 59-93) : les noms de baptême, d'origine, de métiers, d'état, de parenté et les sobriquets.

En Afrique, le nom relève d'une identification par la lignée et par l'héritage culturel permettant de situer la personne nommée du point de vue social, historique, géographique et religieux. Ce système (Durand 2002 : 254-257) comporte huit catégories.

Or, aux Antilles, qui nomme ? Le père ? L'État ? La Société ? Qui a réellement le pouvoir de nommer ? C'est une question sous-jacente pour Glissant et qui surgit à plusieurs reprises :

> Ozonzo trouva manière d'affirmer sa préséance. Il décréta soudainement qu'il y avait à nommer la fille, et décida du nom. Il rêva sur une portée de beau soleil venant casser un balan de grosse pluie, et fut sur le point de crier que ce serait L'Embellie [...] : il chanta donc que l'enfant s'appellerait L'Habituée. Elle serait comme une habituée qu'il aurait portée au chœur de la vie, une clairière qu'il aurait taillée dans le touffu des jours. Et en effet pendant quelque temps nous avons crié cette fille L'Habituée, sans autre souci. (p. 56-57)

Nommer est-ce l'écho d'une circonstance ou d'un indice repris par le groupe auquel appartient l'individu ? Est-ce une résultante de l'utilisation du pouvoir ? Glissant nous livre également cet autre exemple :

> Trois-Mulâtres lui-même (tellement mulâtre que nous l'avions ainsi appelé: Trois-Mulâtres)… (p. 212)

Mais ne faut-il pas compter avec la personnalité du nommé, du « baptisé » ? Il peut aussi se rebeller. Dans cette problématique apparaît la manière d'octroyer un nom et de l'enregistrer à l'état civil et la confusion entre prénom et nom de famille (Durand 2002 : 255) [4]. On refait le système

4. À propos de la survivance de noms de famille d'origine africaine chez les Martiniquais, cet auteur évoque les systèmes ethnolinguistiques divers de l'Afrique comme source de confusion entre le prénom et le nom lors de l'établissement des actes d'individualité à partir de 1848. Ces systèmes attribuent, entre autres possibilités, des « prénoms-jours de semaine » selon le sexe, selon la fratrie, etc.

de toutes pièces et de manière chaotique selon la dynamique et la nature de la créolité :

> L'employé d'état civil, qui ne soupçonnait pas que nos absurdes mélopées pussent avoir un prétexte, décida enfin d'octroyer à l'enfant une identité ; [...]. On la déclara née en 1911 (elle portait si à vue d'œil sept ans), de parents inconnus (on avait tambouriné des avis de recherches deux ans après sa « découverte ») et on la recensa Cinna Chimène, sans préciser laquelle de ces deux appellations répondrait à son nom de famille: ce qui fait que jamais Cinna ne fut séparé de Chimène tant que la dénommée vécut chez Ozonzo, et qu'on disait d'une traite Cinna Chimène, tout autant que Viergemarie pour la mère de Dieu ou Ausiencas pour la boutique de Mme Chechette. (p. 61)

Lors de la dation des noms d'office par les agents de l'état civil, il faut y reconnaître une production et une mise en place d'un grand nombre de noms issus, en bonne partie, de l'imaginaire français de la deuxième moitié du XIXe siècle. Un imaginaire français puisant dans des sources chrétiennes et/ou occidentales telles que le calendrier grégorien, le calendrier révolutionnaire de 1793 ou l'histoire ancienne européenne [5]. Cet imaginaire semble par moments s'épuiser, au moins, dans les esprits des officiers de l'état civil qui voyaient aussi dans les noms africains des choix pour régler les registres, lors des moments de pénurie de leur imagination, et ce, afin d'éviter la prolifération d'homonymes chez les nouveaux citoyens :

> … les noms africains trouvent une occasion de réapparaître officiellement : bien content l'agent d'état civil qui voit sa tâche simplifiée par la personne qu'il a devant lui et qui lui évite le souci d'aller chercher dans son imagination surchauffée un « énième » nom. (Durand 2002 : 250) [6]

Ainsi ce système anthroponymique créole devient-il original par ses catégories opérationnelles qui obéissent aux différentes appartenances d'un individu, aux groupes socio-ethniques de la société créole d'avant et d'après l'Abolition de l'esclavage en 1848.

Néanmoins, chez Glissant, le travail sur l'imaginaire se pose ~~ici~~ non pas comme celui d'un visionnaire vers l'avenir, mais comme celui d'un chercheur de lumière vers un passé obscur où justement son travail semble tâtonner dans un imaginaire considéré comme insondable à cause de ses traces gommées.

La grille ci-dessous réunit et synthétise les catégories des systèmes anthroponymiques mis en contact et, dans le dernier rang, les catégories qui opèrent dans le système créole.

Notre catégorisation est plus proche de celle que Durand (2002 : 307) établit pour étudier le système patronymique martiniquais. Ainsi les patronymes à la Martinique sont-ils étudiés selon quatre catégories de noms :

---

5. Les ordonnances royales de 1832 et 1836 (articles 4 et 6) imposaient la dation d'un nom patronymique aux affranchis puisant obligatoirement dans ces deux sources recevables : les noms du calendrier grégorien et l'histoire ancienne de l'Europe.

6. À propos des enregistrements faits dans l'urgence en 1848 pour les nouveaux affranchis de la République.

1. Béké ;
2. Esclaves affranchis avant 1848 ;
3. « Nouveaux citoyens » attribués en 1848 dans les actes d'individualité du registre civil ;
4. Populations post-abolitionnistes : Indiens, Chinois, Indochinois, Syriens et Libanais, Africains.

Aussi notre grille se fait-elle l'écho de certains référents activés pour nommer. Il est donc attendu que les personnes puissent être nommées selon leur(s) :

– travail ;
– relations horizontales ;
– relations verticales ;
– ethnicité ;
– position dans les rapports de domination ou de pouvoir ;
– trait psychologique ou éthos.

Français	Nom de baptême Nom patronymique Nom d'usage Prénom Pseudonyme Surnom Nom de guerre …
Autre Européen	Nom de métier Nom du maître ou négrier …
Africain	Prénoms liés à naissance Prénom jour-semaine Prénom de fratrie Nom du clan Surnom lié à des circonstances Surnom pour jumeaux Surnom exorciseur Surnom proverbe
Asiatique Indien et Chinois	Absents de la grille en raison de leur faible présence dans le roman étudié et dans la société créole des Antilles françaises
Levantin Syro-libanais	
Créole	Nom caché Nom savane Nom de branche + Ambivalences ou double système officiel et créole Surnom affectif

Systèmes anthroponymiques

2. La dénomination des personnages

Les résultats obtenus montrent que la « niche martiniquaise » atteint 78 % du corpus. Glissant nomme ses personnages avec des anthroponymes divers, des surnoms et des dénominations de civilité. Le deuxième constat révèle une importance moins forte (22 %) des éléments considérés comme non marqués (l'*Ailleurs*) autour des GN désignant les êtres sexués et les liens de parenté.

Glissant exploite d'abord le *Registre civil* : le *Nom partiel* : *prénom et patronymes* ainsi que le *Nom complet,* circonscrits dans l'*Ici*. Suit en importance, dans ce référent, le *prénom* de l'*Ailleurs*. Ce registre civil présente une nette prédominance locale. De moindre importance, le référent *Psychophysiologique* qui occupe la deuxième place. Viennent ensuite le *Registre populaire* et le *Socioculturel*.

Les GN en force [7] permettent de faire une lecture correspondant à la logique de notre analyse du discours littéraire (Cruz Rodríguez 2010 : 70-87).

Nommer par des anthroponymes « étrangers » à la culture martiniquaise, par des noms de « Là-bas », est très peu usité et l'on pourrait affirmer que le procédé est pratiquement absent chez Glissant, comme s'il avait voulu gommer toute présence juridique.

Glissant exploite surtout les huit GN [8] (Cruz Rodríguez 2010 : 398-399) retenus ci-dessous pour nommer les êtres humains qui constituent l'ensemble des personnages :

Ordre	8 GN en force	Fni	Référent
1er	Nom partiel : Prénom ICI	1730	Registre d'état civil
2e	Nom complet ICI	820	
6e	Nom partiel : Prénom AILLEURS	90	
8e	Nom partiel : Patronyme ICI	20	
Total	Registre d'état civil	2660	
3e	Sexué AILLEURS	570	Psychophysiologique
5e	Lien de parenté AILLEURS	160	
Total	Psychophysiologique	730	
4e	Surnom affectif + ICI	250	Registre populaire
Total	Registre populaire	250	
7e	Titre ou civilité ICI	60	Socioculturel
Total	Socioculturel	60	

7. Les *GN en force* sont ceux qui par leur haute fréquence, impliquent une plus grande importance dans une série donnée de critères ou de référents.

8. Seuls 8 GN ont été retenus pour présenter le Nommer. Cela s'explique parce que les résultats obtenus montrent que le neuvième GN *Hiérarchie dominante Ici* et le dixième GN *Titre ou civilité Là-bas* n'obtiennent qu'une Fni (fréquence notionnelle ou force notionnelle relative par rapport à l'ensemble des GN) inférieure à l'unité et dont le résultat a été arrondi à zéro par les calculs de notre logiciel.

3. Les notions mobilisées pour nommer

Une nomination par les anthroponymes martiniquais est constatée et caractérisée par les marques de genre et de parenté. Les résultats montrent le caractère saillant de ces huit notions en force et une nomination marquée par trois tendances:

– Un glissement de l'ailleurs vers l'ici ;
– Les universels de la filiation et des êtres sexués ;
– Une mise en avant de l'étant face à l'être.

Ces résultats s'inscrivent majoritairement dans la niche locale de l'*Ici* qui s'impose légèrement sur les critères de l'*Ailleurs* et sur un *Là-bas* absent:

Référent + Critère	GN	Lemme	Q
Nom du Registre d'état civil ICI	Nom partiel: Prénom ICI	*Pythagore*	103
Nom du Registre d'état civil ICI	Nom complet ICI	*Marie Celat*	142
Nom du Psychophysiologique AILLEURS	Sexué AILLEURS	*Femme*	94
Nom du Registre Populaire ICI	Surnom affectif + ICI	*Mycéa*	37
Nom du Registre d'état civil AILLEURS	Lien de parenté AILLEURS	*Frère*	45
Nom du Registre d'état civil AILLEURS	Nom partiel : Prénom AILLEURS	*Mathieu*	20
Nom du Socioculturel ICI	Titre ou civilité ICI	*Man*	25
Nom du Registre d'état civil ICI	Nom partiel : Patronyme ICI	*Longoué*	27

3.1 Le glissement de *l'ailleurs* vers *l'ici*

La première tendance révèle un glissement qui s'opère de la nomination de *l'ailleurs* vers celle de *l'ici*, l'univers martiniquais. Dans ce mouvement, il n'y a pas vraiment un point de départ exclusif du *là-bas*, des influences du franco-français. Il paraît évident que la formule appliquée par Glissant serait celle qui permet de « relier » l'ailleurs à l'ici pour nommer ses personnages.

3.2 Les universels de la filiation et des êtres sexués

Le penseur de la *Poétique de la Relation* recourt à la relation, à l'aspect biologique de la parenté et à la discrimination par le sexué. Ce recours permet de bâtir des nominations dans un ailleurs non marqué et élargi. Il y a donc une adoption d'une visée universelle par le biais de ces deux catégories partagées par l'ensemble de l'humanité en « tâtonnant» dans une mémoire vide, effacée ou obscure et difficile à restituer. Rappelons qu'il n'y a pas de généalogie, mais plutôt une « brousse dans le Tout-monde » comme dirait

Glissant (1993 : 605) à propos des noms. Cette démarche du *tâtonnement* dans cette mémoire brisée ainsi que les liens universels du sexué et de la filiation anonyme vont permettre de travailler sur les pistes ouvertes par l'intuition poétique de l'auteur.

3.3 La mise en avant de l'étant face à l'être

L'exploitation de nombreux déverbatifs rend possible la création des néologismes universels, représentant une autre démarche pratique pour explorer une mémoire opaque aux pistes brouillées. À nouveau, cette stratégie revient à un travail sur l'intuition mettant en avant les actions et non pas les êtres. Chez ces êtres forcement anonymes, il n'y a pas de traces de leurs identités civiles. Cette contrainte de nommer par une identité officielle retrouvée semble pousser Glissant à nommer les êtres par leurs actions, par l'action accomplie ou par les processus subis dans l'oppression de la cale du bateau négrier ou sur l'île plantation qu'est la Martinique.

Il s'agit ainsi de mettre en avant plutôt que le sujet en soi, le sujet dans ses processus sous deux espèces : soit comme individu accomplissant une tâche, soit comme sujet qui subit un processus: le *trahissant* et le *trahi*; le *Négateur*; le *poursuivant* et le *poursuivi* ou *Calciné* et les *brûleurs*.

Dans l'espace colonial, les habitudes des relations horizontales (et faussement horizontales à propos de la parole adressée par le dominant au dominé) sont calquées sur le dicton créole *tout moun sé moun* au sens de 'Tout être humain est une personne'. Les êtres sont appelés par leur prénom, affectif ou socioculturel. Ils transforment souvent le nom en prénom pour interpeller, pour apostropher, en tant que vocatif, pour faire allusion surtout au surnom socioculturel. De ce fait, il y a une tendance qui déplace la norme française vers les habitudes créoles d'un emploi plus récurrent du surnom. Un univers créole est ainsi dégagé pour montrer une vision du monde à la créole, justement.

4. Bilan

Il a été constaté que Glissant exploite le symbole du collectif anonyme martiniquais dans une quête où la mémoire fait souvent défaut. On y ajoutera le constat de l'illustration d'une Antillanité ouverte par les appels à l'Autre antillais et par l'errance de par le monde d'un Mathieu Béluse. C'est aussi le « nomadisme insulaire » et la « pensée archipélique » (Glissant 1997) que l'on évoque souvent dans son œuvre et sa pensée (Joubert 2005 : 58-59). Les idées d'ouverture sur l'Antillanité et sur le *Tout-monde* sont ici réunies.

Toutefois, au niveau de notre troisième hypothèse (la mise en avant d'une vision du monde créole par les prénoms), il nous a fallu procéder à une mesure du poids de l'influence de la tradition franco-française dans le système anthroponymique qui a été créé et qui est donc censé être présent dans le roman. On a donc adopté les grandes distinctions de la législation française, une catégorie qui regroupe les prénoms créolisés ou marqués comme tels et, enfin, une dernière catégorie qui comprend les autres prénoms qui échappent aux premières distinctions. Ainsi, au lieu d'exploiter les catégories utilisées en anthroponymie française, nos distinctions opératoires

ont-elles été établies pour mieux mesurer et cibler le poids de la tradition du *Là-bas* transférée en Martinique par la colonisation.

Étant donné notre enjeu de déceler la présence de l'*Ici*, du *Là-bas* ou de l'*Ailleurs*, nous n'avons pas tenu à préciser s'il y avait, dans les apports du *Là-bas,* une influence plus marquée par le poids de l'Église (prénoms bibliques ou du calendrier grégorien) que par celui de la tradition laïque – prénoms du calendrier républicain (Lebel 1968 : 62) [9] – ou inversement. Dans cet enjeu, ce n'est que l'apport des sources d'un *Là-bas* regroupé dans la distinction dite « Calendrier grégorien et Histoire ancienne » qui est significatif. C'est plutôt le patrimoine anthroponymique de la culture occidentale « léguée » ou opératoire que la France a transféré à sa colonie.

Glissant porte un regard étendu sur le(s) *moi* et sur les *Autres* aboutissant à un *nous* divers et potentiellement élargi à l'ensemble de l'humanité des temps à venir. Il part du local martiniquais pour le projeter vers l'environnement caribéen, voire vers le reste de la planète par des clins d'œil parsemés dans tout le roman.

Ce sont là deux options, deux choix nécessaires, voire complémentaires. Et cela, au moins, pour envisager d'atteindre un premier pas de prise de conscience d'une situation d'aliénation ou d'assimilation, « réussie » ou non aboutie, des peuples ayant connu un long processus de colonisation et donc des rapports marqués par la force du dominant sur le dominé avec lequel on sera finalement contraint de construire un avenir d'entente, de partage et de respect dans la diversité.

Conclusion

Il y a chez Glissant une volonté affichée de stimuler la conscience identitaire à travers l'exploration d'un passé douloureux et sans points de repères solides.

Les marques de confiance et de familiarité constituent les deux traits saillants. L'univers romanesque dégage un univers créole, une vision du monde issue de la créolisation telle que Glissant l'entend, à savoir une représentation souvent marquée par l'imprévisible comme nous l'avons vu à propos des emplois des anthroponymes du réel antillais et d'une fiction inspirée du système patronymique antillais.

On pourrait désigner ce mouvement sous le signe de la familiarité créole, acquise par l'anthroponyme allant jusqu'à l'universalité par la parenté et par le genre.

C'est justement cette démarche qui est illustrée chez Glissant à travers les divers moyens mobilisés pour inventer les noms de ses personnages : par le prénom, par le patronyme, par le nom complet ou par le surnom souvent créolisé. Or, l'opération, si simple soit-elle de se reconnaître, s'avère une contrainte dans l'histoire martiniquaise à cause des enjeux du pouvoir qui, d'une part, octroyait les noms et, d'autre part, empêchait le sujet de s'attribuer son nom propre. Ceci entraînait les vides dans le nommer des dominés

9. Le calendrier républicain fut adopté à partir de l'an II (1793) et cela uniquement pendant quelques années. Des prénoms tels que *Raiponce*, *Turneps*, *Chicorée*, *Nèfle* n'ont connu qu'une courte période de diffusion et de « mode ».

par rapport à la mémoire écrite et orale, tâche à laquelle s'est attelé Glissant avec un succès reconnu.

Glissant exploite une anthroponymie de l'*Ici*, du local martiniquais, qui semble être effacée et qui est finalement réinventée par l'intuition poétique. Il y a un équilibre entre l'ici antillais dominant et l'ailleurs en contrepoint.

L'expression des symboles d'une identité créole profonde et la manifestation des valeurs essentielles de la culture créole se trouvent confirmées dans l'étude du *Nommer*. La confirmation est avérée par les valeurs de familiarité, de collectivité anonyme – nommée plutôt par le *faire* que par l'*être* (Pépin 1990 : 90) [10] –, et par le poids de l'assimilation française à travers des institutions coloniales.

La fouille dans la mémoire est à remarquer dans la création des patronymes, d'une part, pour la fiction du roman et, d'autre part, lors des passages recréant les apparitions surprenantes des noms, des surnoms devenus des patronymes.

Glissant dégage tout un travail sur la mémoire du nommer qui met en lumière la singularité du système anthroponymique martiniquais selon la logique de la créolisation et de son caractère imprédictible. Il synthétise symboliquement la manière à la créole. C'est là un procédé inattendu pour forger un système pour nommer et pour s'identifier par un nom qui sera recensé et donc officialisé par l'écrit de l'état civil [11].

Les personnages sont notamment nommés selon deux stratégies. D'abord, Glissant recourt à une action accomplie ou à une tâche exercée. Puis, il crée des néologismes et des surnoms dont le symbole est illustré à l'aide des référents et de l'histoire rescapée. L'esclave marron est nommé *Calciné* ou *Voyagé(s*). Ceci enregistre le travail d'une quête qui traduit le sentiment de vide, de perte de repères d'un passé dénoncé comme effacé par la chronologie coloniale, par l'historiographie française. Ce passé est ainsi (re)construit, recréé par bribes, par des termes génériques au lieu de noms patronymiques spécifiques. Face au vide, à l'oubli, le travail de l'écrivain aboutit à un symbole transparent.

La construction de la personne et de sa visualisation sur la sphère des écrits de l'état civil permet de remporter la condition de « citoyen » dans le passé antillais fouillé.

Références bibliographiques

BROMBERGER Christian, 1982, « Pour une analyse anthropologique des noms de personnes », *Langage*, nº 66, p. 103-123.

CHARAUDEAU Patrick, 1983, *Langage et discours. Éléments de sémiolinguistique,* Paris, Hachette.

CHARAUDEAU Patrick, 1992, *Grammaire du sens et de l'expression,* Paris, Hachette.

---

10. Ernest Pépin signale aussi un accent mis sur le "processus" dans la construction des personnages chez Glissant.

11. Pour devenir citoyen au sens républicain et aboutir à la condition de la citoyenneté depuis 1783, il fallait attester un enregistrement écrit dans le cas des populations aux Antilles. Depuis l'époque révolutionnaire, ces enregistrements à l'état civil semblent osciller entre le système de nomination local martiniquais et celui de l'anthroponymie franco-française.

CRUZ RODRÍGUEZ José Manuel, 2010, *Analyse du discours littéraire antillais. Le roman de la Plantation : Glissant et Confiant*, Sarrebruck, Éditions universitaires européennes.

DURAND Guillaume, 2002, « Survivance des patronymes d'origine africaine à la Martinique chez les esclaves et les affranchis avant et après l'abolition de 1848 », *Nouvelle Revue d'Onomastique*, nº 39-40, p. 247-305.

DURAND Guillaume et LOGOSSAH Kinvi, 2002, *Les Noms de famille d'origine africaine de la population martiniquaise d'ascendance servile,* Paris, Karthala.

FABRE Paul, 1998, *Les Noms de personne en France*, Paris, Puf.

GLISSANT Édouard, 1981, *La Case du commandeur,* Paris, Seuil.

GLISSANT Édouard, 1997, *Traité du Tout-Monde.* Paris, Gallimard.

JOUBERT Jean-Louis, 2005, *Édouard Glissant*, Paris, ADPF.

LEBEL Paul, 1968, *Les Noms de personnes,* Paris, Puf.

MERGNAC Marie-Odile, 2002, *Encyclopédie des noms de famille,* Paris, Archives et Culture.

PÉPIN Ernest, 1990, « Le Personnage romanesque dans l'œuvre de Glissant », *Carbet, Cheminements dans l'œuvre d'Édouard Glissant*, nº 10, Fort-de-France, Imprimerie Antillaise, p. 89-100.

Les supports en contexte scolaire. Une question socio-langagière et linguistique

Pascale DELORMAS
Université Paris-Est, Céditec

L'usage de supports plurisémiotiques dans la transmission des connaissances en contexte scolaire mobilise des compétences socio-cognitives qui gagneraient à être examinées plus avant. On constate en effet que les ressources qu'ils offrent constituent souvent un obstacle aux apprentissages. Ainsi les actions en faveur de la littératie ne peuvent atteindre le but escompté d'une démocratisation de la culture si l'implicite qui la caractérise n'est pas travaillé. On confond trop souvent ce qui est tacite et ce qui est implicite : au sens de Polanyi (1962) et de Giasson (1995), est « tacite » ce qui est sous-entendu par les coénonciateurs, est « implicite » ce qui n'est pas forcément partagé. Le problème de l'implicite fondé sur la connivence culturelle a été abondamment travaillé par Bonnéry (2009) du point de vue sociologique. C'est d'un point de vue sémiolangagier que sont examinés ici quelques aspects de l'entrée en littératie.

Trois « textes » entrent en interaction : le texte à lire (T1), le texte oral ou écrit des élèves (T2) lorsqu'ils interviennent à propos de (T1) et enfin le texte oral de l'enseignant (T3) qui interagit avec les deux premiers. Ce dernier moment de malentendu potentiel est orienté par l'interprétation du texte (T1) et les difficultés qu'il est susceptible de présenter pour les élèves (T2). L'étayage[1] nécessaire peut être circonscrit si l'on articule les spécificités de chaque texte aux différents niveaux requis de l'intervention métadiscursive. On cherche donc à examiner deux dimensions, l'intervention professorale d'ordre métalangagier et les lieux de l'incompréhension éventuelle, en l'occurrence, le traitement de l'inférence dans les pratiques, souvent prisonnières des doxas pédagogiques, l'énonciation hétérogène des manuels, inhérente à tout dispositif didactique, et la mise en scène ambiguë des postures littératiées dans la littérature de jeunesse.

1. Je rappelle la définition du « processus d'étayage » que donne Bruner ([1966]1998 : 148). Elle rejoint celle de la « zone proximale de développement » de Vygotski (1997 : 39) dont il s'inspire : il désigne « l'ensemble des interactions d'assistance de l'adulte permettant à l'enfant d'apprendre à organiser ses conduites afin de pouvoir résoudre seul un problème qu'il ne savait pas résoudre au départ ». L'étayage crée une situation d'apprentissage où s'articulent pensée, parole et action. Le langage joue un rôle fondamental, compte tenu que c'est un outil qui entre dans la constitution même de la pensée et des relations sociales. Dans le processus d'étayage, le tuteur restreint la complexité de la tache et apporte des aides suffisantes pour que l'élève avance dans son travail : la tâche excédant initialement les capacités du débutant, il lui permet de se concentrer sur les éléments qui demeurent dans son domaine de compétences et de les mener à terme.

1. Supports illustrés et typification des pratiques

Deux exemples illustreront les difficultés liées aux pratiques enseignantes en matière de lecture d'albums, le poids des doxas pédagogiques compromettant l'apport des connaissances d'ordre encyclopédique nécessaires à la compréhension.

Le poids des doxas

Il est entré dans les habitudes des enseignants de s'opposer à la parole frontale : l'influence du socio-constructivisme suppose l'interdépendance de l'apprentissage et de son contexte, le conflit sociocognitif et la métacognition. Cela se traduit pratiquement par la volonté constante d'étayer toute intervention de l'élève en faisant appel au code « restreint » propre au « discours horizontal » de l'univers familier plutôt qu'au code « élaboré » de l'école si bien que les cadres qui aident à entrer dans la culture de l'écrit et à appréhender des savoirs hiérarchisés, propres à la maîtrise de cette culture écrite ne sont pas fournis (Bernstein 1975).

Contraint par le contrat scolaire qui suppose une distribution inégale des places, l'enseignant est pris en tenaille entre dévolution et contre-dévolution. Le phénomène de dévolution est central dans l'interaction maître / élève ; il renvoie à l'acte par lequel « l'enseignant fait accepter à l'élève la responsabilité d'une situation d'apprentissage ou d'un problème et accepte lui-même les conséquences de ce transfert » (Brousseau 1998 : 303). L'influence de cette approche socio-constructiviste suppose l'interdépendance de l'apprentissage et de son contexte, le conflit sociocognitif et la métacognition.

La « typification communicationnelle » (Leclaire-Halté 2007) à laquelle se soumet l'action du professeur se traduit pratiquement par la volonté constante d'étayer toute intervention de l'élève. L'exigence de « contre-dévolution » (Jonnaert 1996) instaure une « réciprocité du processus de dévolution : en cas de blocage, l'élève doit, de manière symétrique, pouvoir exiger de l'enseignant qu'il 'reprenne la direction des opérations'» (Andreucci et Chatoney 2006). En effet, « les séquences didactiques dialogales, notamment quand elles visent à 'faire trouver', exploitent quasi nécessairement des mécanismes de transgression pour conduire aux résultats escomptés » (Halté 1999 : 83). C'est cette compétence à transgresser efficacement la « bonne » formation conversationnelle que l'on cherche à analyser.

L'observation de l'exploitation des supports illustrés est intéressante parce que cette doxa s'y manifeste clairement. En l'absence de connivence culturelle, un effort d'explicitation s'avère nécessaire, or l'analyse des interactions verbales montre que la demande d'inférence manque souvent sa cible. Alors que l'image est supposée aider à la compréhension, la plurisémioticité des albums insuffisamment maîtrisée accroît les difficultés à donner du sens aux histoires lues. Ils suscitent un type d'interaction spécifique : alternance de monstration et de lecture et mobilisation de compétences sociocognitives multiples, à partir de documents pluricodés (ils combinent texte, image, graphique, schéma, tableau, carte, etc.) qui se caractérisent par une organisation non linéaire, fragmentée et discontinue. On constate souvent un

questionnement erratique que l'éclatement de la narration sur des illustrations ou sur des vignettes favorise.

Méconnaissance des choses du monde

L'observation montre que, plus que la logique du déroulement des actions dans la fiction, c'est la méconnaissance des choses du monde qui rend la compréhension difficile. Deux exemples illustrent de façon patente la difficulté liée à la volonté de l'enseignant de faire advenir le sens par le jeu de la dévolution. Dans le premier cas la demande des élèves n'est pas entendue, dans l'autre, il passe à côté de l'erreur d'interprétation commise par les élèves.

Exemple 1

Cinq transcriptions d'interactions verbales entre élèves et maître à l'occasion de lectures collectives d'une bande dessinée affichée en classe de CP (corpus Gomila 2007), montrent que l'exploitation des potentialités du support (v. en annexe) est caduque et non la complexité énonciative du support que l'on aurait pu croire être un des points d'achoppement majeurs : la double modalité d'inscription, le double mode d'expression verbale de l'expérience vécue : des pensées et paroles, l'identification du locuteur. L'extrait qui suit en donne un aperçu.

1. M	tout à l'heure on nous parlait de la fenêtre maintenant on nous parle de l'échelle qu'est-ce qui se passe donc dans cette histoire
2. Charlène	on n'a rien compris là
3. Aurore	c'est courte c'est courte moi j'ai compris c'était courte
4. M	tu peux nous nous raconter ce qui se passe là dans le début de cette histoire
5. Charlène	on n'a rien compris là on n'a rien compris là
6. Aurore	Lapinou il a oublié sa clé dans la maison
7. Salim	et non et alors comment il fait pour fermer la clé comment il fait pour fermer la porte si il a oublié sa clé dans la maison
8. Aurore	ben tu vas voir et après la fenêtre est il regarde la fenêtre elle est fermée
9. M	et pourquoi on nous dit la fenêtre est fermée
10. Charlène	parce que il a fermé à clé voilà
11. Salim	il essaye de la pousser
12. M	et pourquoi il essaye de la pousser
13. Salim	c'est parce que
14. Charlène	comme ça il rentre
15. Salim	je sais pourquoi il a fermé à clé pour pas que les voleurs ils passent ils rentrent dans la maison
16. Charlène	mais il y a pas de voleur

17. Salim	mais quelqu'un
18. Ondine	mais tu as déjà vu là des voleurs
19. M	et alors est-ce qu'il peut rentrer par sa fenêtre fermée
20. Ondine	non
21. Salim	mais oui
22. M	alors qu'est-ce qu'il va chercher à faire qu'est-ce qu'il cherche à faire
23. Ondine	il il passe par la cheminée
24. Aurore	il passe par la cheminée
25. Salim	il est trop gros
26. M	hum hum
27. Ondine	ouais il est trop gros
28. Aurore	alors c'est l'oiseau qui va le remplacer il a trouvé la clé
29. Salim	je sais
30. L	moi je comprends rien
31. M	et comment il s'y prend pour passer par la cheminée

On constate l'absence de réaction devant l'incompréhension manifestée par les élèves : expression du désarroi (2, 5, 29) ; manifestation de l'incompréhension liée à un savoir encyclopédique (il est possible de s'enfermer à l'extérieur) (7, 10) et contresens (15, 16, 17, 18).

On voit que les élèves procèdent par tâtonnements et interagissent entre eux sans trouver d'issue. L'explication sur un mode magistral qui pourrait tout dévoiler n'est jamais fournie par l'enseignante : il est possible de s'enfermer à l'extérieur d'une maison.

Des questions sont posées à propos de chacune des actions du personnage (9 et 12) et on observe une focalisation sur la succession des événements racontés (4) au détriment de l'explicitation du rapport de cause à conséquence, central ici, pour comprendre l'échec des tentatives du personnage de rentrer dans sa maison. Jamais n'est visé le sens fédérateur des actions, c'est-à-dire la volonté d'« entrer » dans la maison par toutes les ouvertures existantes et par tous les moyens possibles.

Exemple 2

Les élèves peuvent donner l'illusion qu'ils ont compris une histoire qu'on leur a lue : ils sont en mesure de rendre compte du fil de l'action sans en avoir perçu le sens et le risque existe de se satisfaire d'une telle performance. Un témoignage probant a été fourni par un corpus important de reformulations par des élèves de CP de l'histoire du *Bonnet rouge* de Weininger, variation du conte populaire *La Moufle*, dans laquelle le bonnet explose du fait de la quantité des animaux qui s'y sont engouffrés [2]. Ici, le bonnet est déserté parce que le plus petit des animaux qui s'y sont introduits, une puce,

2. Seule la synthèse en est fournie ici.

les fait fuir dès son arrivée. On a pu constater que la dangerosité de la puce n'est pas repérée par les élèves et que cet implicite essentiel – il fait tout l'intérêt de l'histoire – ne constitue pas un obstacle au rappel de récit. Si l'interprétation de la chute de l'histoire manque (c'est-à-dire la raison de la fuite des animaux), c'est parce que l'information d'ordre encyclopédique n'a pas été apportée par l'enseignant.

2. Hétérogénéité énonciative et dispositif pédagogique de l'anthologie littéraire

Les anthologies littéraires sont destinées à l'acculturation des élèves : il s'agit de faire valoir la qualité d'auteurs recrutés dans un but de transmission patrimoniale. La scénographie de ce genre didactique repose sur un dispositif énonciatif très complexe. Fondé sur le principe du montage citationnel, il articule des discours disparates et des énonciateurs multiples selon des critères de sélection fondés sur la force de l'évidence, pourtant les « ruptures énonciatives » multiples liées à une économie énonciative « feuilletée » constituent une source de difficultés souvent ignorée.

On compte 4 niveaux d'énonciation derrière lesquels l'auteur du manuel (Locuteur L) fait entendre sa voix de façon plus ou moins visible (Ducrot 1984). Cette première instance discursive préside à l'architecture du manuel et apparaît à travers des marques d'énonciation qu'il est possible de discerner. L'élection des extraits d'œuvres lui revient, comme les commentaires et le volet didactique. Le passage suivant donne un aperçu de sa présence :

> Dans ce visage tourmenté, on perçoit l'inquiétude de l'auteur des *Confessions* et de *Rêveries*. Hanté par l'idée fixe d'un « complot » universel pour l'isoler, le déconsidérer, et dénaturer sa pensée (cf. p. 355), Rousseau enchante ses dernières années en revivant les moments heureux de son passé dans le cadre rustique des Charmettes (cf. p. 326) ou de l'Hermitage (cf. p. 316), ses voyages à pied de sa jeunesse à travers les montagnes (cf. p. 324), déjà évoqués dans la *Nouvelle Héloïs*e (cf. p 283), les séjours au bord des lacs de son pays (cf. p. 37 à 341), les joies de l'herborisation (cf. p. 338). (Lagarde et Michard, p. 37)

Ce préambule à une section consacrée à Rousseau annonce le choix des textes auquel on aura procédé et il indique les références aux pages du manuel selon une distribution thématique narrativisée dont la dimension axiologique est forte. Ainsi cette séquence d'exposition assure une double fonction d'organisation et d'interprétation derrière un effacement énonciatif de rigueur.

La voix des auteurs des œuvres ($é^1$) se fait entendre dans les morceaux choisis. La voix de la critique littéraire ($é^2$) est omniprésente et les commentaires qui ont prévalu dans l'histoire littéraire entrent éventuellement en concurrence avec la voix de l'auteur dont les textes sont commentés et avec celle de l'auteur du manuel:

> Document
> Lorsqu'il écrit ses *Confessions*, il semble qu'il ait hâte de se déposséder au plus vite de la responsabilité de son existence : « ma naissance fut le premier de mes malheurs ». Et comme pour mieux s'assurer qu'il est le jouet d'une fatalité cruelle, il multiplie les circonstances qui « fixent sa destinée » ou qui

> marquent le commencement d'un enchaînement de malheurs dont il ne sera plus le maître. Tout se passe comme s'il ne lui suffisait pas d'évoquer une seule catastrophe finale, il lui en faut une succession qui l'enfermeront dans un réseau inextricable. (Jean Starobinski, *La Transparence et l'Obstacle*, 1976, dans Darcos et Tartayre, p. 263)

On rappellera que le genre de l'anthologie répond à un impératif socio-historiquement déterminé. Le statut des textes est fluctuant, le commentaire d'hier peut un jour être lu comme une œuvre. Comme les *Confessions* de Rousseau, considérées comme de simples documents jusqu'à la moitié du XXe siècle, le commentaire de Starobinski semble soumis à une certaine indétermination : cette citation, qu'aucuns guillemets ne signalent comme telle (pas plus que les extraits des auteurs commentés), apparaît sous le titre « Document », signalant ainsi à qui y est attentif sa fonction et le type de lecture attendu, mais la notoriété du critique littéraire est telle que ses écrits pourraient être lus pour eux-mêmes.

La voix de la vulgate (é^{3}) n'est pas constituée de citations *stricto sensu*, mais des discours en circulation, dont il est difficile de connaître l'origine énonciative:

> […] *Le récit détaillé* des méfaits, même les plus insignifiants, visent à *déculpabiliser* leur auteur : Rousseau les met sur le compte d'une enfance désordonnée, à qui l'affection a manqué, ballottée dans une perpétuelle insécurité morale et matérielle. Par réaction de défense, le jeune homme a dû affabuler, se travestir, s'enfermer dans ses rêveries. Bref, *Rousseau décrit ses fautes pour dégager sa responsabilité.* (*Ibid.*)

En tant qu'Inspecteur général de Lettres, Darcos est garant du discours du manuel et habilité à intervenir dans le champ du commentaire littéraire. Cependant son commentaire, en paraphrasant sur le mode de la « concordance concordante » (Rabatel 2012), l'écrit de Starobinski, considéré comme une autorité en matière d'études rousseauistes, souscrit à ce qu'il est devenu conventionnel de dire de l'auteur célébré.

Quatrième strate énonciative, l'appareil didactique donne son sens à l'ouvrage scolaire. La voix du praticien (é^{4}) se manifeste dans le passage suivant :

> Composition
>
> Jean-Paul Sartre se demande quelle est la part du mythe dans le drame de l'écrivain Jean Genet : « Sans doute cette "coupure" n'est pas très aisément localisable : elle se promène au gré de ses humeurs et de ses mythes entre sa dixième et sa quinzième année. Peu importe : elle existe, il y croit ; sa vie se divise en deux parties hétérogènes : avant et après le drame sacré. Il n'est pas rare en effet qu'une mémoire condense en un seul moment mythique les contingences et les perpétue en recommencements d'une mémoire individuelle. » (*Saint Genet, Comédien et Martyr*, Gallimard, 1952).
>
> Dans quelle mesure ce jugement peut-il s'appliquer à cette rupture brutale avec ce bonheur primitif qu'analyse Jean-Jacques Rousseau? (Charpentier, p. 30)

Le libellé de l'exercice demandé dans la consigne d'écriture comporte une citation de Sartre à propos de l'écrivain Jean Genet. Le rapprochement

par analogie du couple Sartre / Genet au couple Sartre / Rousseau autorise l'interprétation anachronique et soutient l'idée d'une littérature à portée universelle ; en cela il est porteur d'une idéologie diffuse dont le concepteur du manuel est nécessairement le porte-parole.

La grande hétérogénéité des voix qu'illustre l'usage hétérogène des marques de citation est soutenue par l'omniprésence du Locuteur L. Cette configuration énonciative conduit à un brouillage communicationnel que l'élève est bien en peine de démêler. La fréquentation du genre discursif de l'anthologie scolaire requiert sans aucun doute un apprentissage.

3. Les postures littératiées mises en scène dans la littérature de jeunesse

On suppose que l'exposition répétée des élèves à des récits qui mettent en scène des personnages en situation de lire et d'écrire a une fonction de modélisation et est susceptible d'instaurer un habitus au même titre que toute expérience parce que « les représentations, en tant qu'elles construisent une organisation du réel à travers des images mentales elles-mêmes portées par du discours […] sont incluses dans le réel, voire sont données pour le réel lui-même » (Charaudeau 1997 : 47). C'est dans cette perspective qu'a été construit un corpus autour de la représentation de la littératie dans la littérature de jeunesse, limité aux albums les plus fréquemment empruntés dans deux médiathèques d'un quartier urbain dont la population est socialement mélangée (il s'agit du 20e arrondissement de Paris) [3]. Vingt et un albums ont été dépouillés pour cette analyse qualitative.

Pour un premier classement de ces albums[4], on a eu recours aux catégories de Barton et Hamilton (2010). Elles ont guidé une première étape de l'investigation. La plupart des sous-catégories de la littératie vernaculaire qu'ils proposent sont représentées : organisation de la vie, communication personnelle, loisirs privés, documentation de sa vie, expertise. On peut noter que les pratiques présentées dans les albums sont le plus souvent des pratiques de lecture et beaucoup moins souvent des pratiques d'écriture. Alors que le non-scripteur n'apparaît pas, le non-lecteur est souvent montré dans son mouvement d'apprentissage.

Les pratiques littératiées en jeu relèvent souvent celles du modèle littératié dominant mais on constate la rareté des occurrences de littératie académique. La pratique de l'enfant investi dans des apprentissages scolaires est très peu présente. Les pratiques de l'école et les pratiques sociales dominantes étant envisagées comme des univers strictement séparés, le lien qui les unit dans les faits reste implicite et ne peut constituer un étayage du sens que l'on peut donner à l'école que pour ceux dont les familles l'ont déjà établi pour leur propre compte (Bonnéry 2007).

---

3. À propos de la constitution de ce corpus : « Cette notion de représentation permet de distinguer dans les analyses des discours sociaux différents types de corpus : ceux qui sont construits autour *d'événements* […] ceux qui sont construits autour de *représentations* […] ; ceux qui sont construits autour d'un même *genre* […] » (Charaudeau 2002 : 504).

4. Le classement adopté dans les catalogues des bibliothèques relève de thématiques non problématisées et ne permet pas de présélection. Ainsi les titres d'albums sont convoqués sous des rubriques comme « le loup », « le petit chaperon rouge », « parodies », etc., mais jamais comme relevant d'opérations abstraites comme par exemple la « mise en scène du lecteur ».

On se doute que la littérature de jeunesse n'aide pas les enfants des classes populaires à entrer dans le monde littératié de l'école si la présentation du bénéfice à retirer des apprentissages scolaires dans les usages littératiés du quotidien est inexistante. Lorsqu'il en est question, les albums donnent en effet une image très négative de l'institution scolaire: ils manifestent un rapport conflictuel entre pratiques scolaires et pratiques dominantes, les modes de transmission sont dévalorisés, l'ouverture effective de l'école aux usages vernaculaires n'est pas prise en considération. En outre, le savoir est envisagé comme connaissance du monde et le rapport au savoir comme processus d'ouverture sur les *réalia* : l'importance des processus cognitifs, de la vie des idées est passée sous silence.

Pour résumer, trois types de difficultés liées aux supports utilisés dans les classes ont été examinés. Ils sont d'ordre référentiel, énonciatif et sémiotique. Pour le premier, on s'est appuyé sur l'observation de situations de classe, pour les deux autres, sur l'observation d'obstacles à la compréhension potentiels [5].

On constate que la plurisémioticité des supports complexifie d'autant plus le nécessaire traitement de l'implicite que les enseignants, influencés par les doxas pédagogiques, évitent tout apport magistral dans la transmission des connaissances. En outre, l'hétérogénéité énonciative inhérente au dispositif didactique des manuels et les stéréotypes sur lesquels reposent de nombreux ouvrages de littérature de jeunesse en matière de littératie exigent que l'on reconnaisse les obstacles à l'autonomie qu'ils induisent et, en amont, que soit questionnée la généricité des discours dont ils relèvent.

Pour aller de l'avant, on évoquera deux propositions, didactique et littéraire, du traitement de l'inférence : *Littéo, CM2* consacre une séquence entière à un travail sur la question de l'implicite, autour des axes de réflexion suivants : « Je comprends ce qui n'est pas écrit », « Les trous du récit », « Entre les lignes », « Derrière les mots », « Le silence jusqu'à la fin ». La fiction des *Fables d'Ésope lues par Maître Renard*, album d'Anno Mitsumasa, thématise, elle, la nécessité d'inférer en lecture et la place à octroyer aux illustrations : l'enfant demande à son père analphabète de lui lire les *Fables d'Ésope* tombées sur son chemin. Celui-ci cherche à conforter sa position dominante en dépit de son incompétence et invente une histoire avec plus ou moins de bonheur à partir des illustrations. Le livre des fables, tenu à l'envers, donne lieu à une lecture de *La tortue et le lièvre* fort éloignée du texte originel – fourni sur la même page :

> Attends un peu. Cette image est à l'envers. Tiens si on tourne le livre, on comprend mieux : la tortue endormie est tombée au fond du vallon. Le lapin, qui s'est endormi lui aussi, est en train de tomber. Si la falaise s'écroulait, ce serait dangereux. Une falaise, cela ressemble au bord d'un mortier. Ah ! Ah ! Tu ne sais pas ce que c'est qu'un mortier : c'est un pot dans lequel on met des aliments que l'on écrase. C'est bien pour le grand-père qui n'a plus de dents [….].

5. Il s'agirait, dans un second temps, de rendre compte de l'exploitation qui en est faite, en particulier dans les milieux populaires.

La confrontation des deux textes permet au lecteur de vérifier l'inexactitude de la lecture accomplie par Maître Renard dans la fiction. Si l'élève, du fait de son expertise, est ainsi témoin d'une situation d'insécurité linguistique, l'enfant, lui, doit faire face à une difficulté d'ordre psychologique : la préservation de la face paternelle. Enseigner est un métier impossible, on le sait bien…

Références bibliographiques

ANDREUCCI Colette et CHATONEY Marjolaine, 2006, « La dévolution en situation ordinaire : étude d'une séance de technologie à l'école primaire », *Revue des sciences de l'éducation*, n° 3, p. 711-73.

BARTON David et HAMILTON Mary, 2010, « La littératie : une pratique sociale », *Langage et société*, n° 113, *New Literacy Studies, un courant majeur sur l'écrit*, p. 45-62.

BERNSTEIN Basil, 1975, *Langage et classes sociales. Codes socio-linguistiques et contrôle social*, Paris, Minuit, p. 191-222.

BONNÉRY Stéphane, 2007, *Comprendre l'échec scolaire. Elèves en difficultés et dispositifs pédagogiques*, Paris, La Dispute, coll. « L'enjeu scolaire ».

BONNÉRY Stéphane, 2009, « Scénarisation des dispositifs pédagogiques et inégalités », *Revue Française de Pédagogie*, n° 167, p. 13-23.

BROUSSEAU Guy, 1998, *Théorie des Situations*, Grenoble, La Pensée Sauvage.

BRUNER Jerome, 1966, *Le Développement de l'enfant, Savoir faire, savoir dire*, Paris, Puf.

CHARAUDEAU Patrick, 1997, *Le Discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan-Ina.

CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (éds), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

DUCROT Oswald, 1984, *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit.

GIASSON Jocelyn, 1995, *La Lecture. De la théorie à la pratique*, Boucherville, Gaëtan Morin.

HALTÉ Jean-François, 1999, « Les enjeux cognitifs des interactions », *Pratiques*, n° 103-104, p. 71-88.

JONNAERT Philippe, 1996, « Dévolution *versus* contre-dévolution. Un tandem incontournable pour le contrat didactique », dans C. Raisky et M. Caillot (éds), *Au-delà des didactiques, le didactique*, Bruxelles, De Boeck, p. 115-158.

LECLAIRE-HALTÉ Anne, 2007, « Une séance d'histoire au Cycle 3 », *Lidil*, 35.

POLANYI Michael, 1962, "Tacit Knowing: its Bearing on Some Problems Of Philosophy", *Reviews of Modern Physic*, n° 34, p. 610-616.

RABATEL Alain, 2012, « Positions, positionnements et postures de l'énonciateur », *Tranel* 56, p. 23-42.

VYGOTSKI Lev, 1997, *Pensée et Langage,* Paris, La Dispute.

Corpus

ANNO Mitsumasa, 1990, *Les Fables d'Ésope lues par Maître Renard*, Paris, Circonflexe, Coll. « Aux couleurs du monde ».

CHARPENTIER Michel et CHARPENTIER Jeanne, 1974, *XVIIIe siècle. Littérature textes et documents*, Paris, Nathan, coll. « Littérature et langages ».

DARCOS Xavier et TARTAYRE Bernard, 1986, *Le XVIIIe siècle en littérature*, Paris, Hachette, coll. « Perspectives et confrontations ».

GOMILA Corinne, 2007, *Le Discours métalinguistique de la classe de lecture : comment les enseignants de cours préparatoire et leurs élèves qui apprennent à lire parlent du langage*, thèse de doctorat en sciences du langage, Université Paris III.

JOLIBOIS Christian et HEINRICH Christian, 2005, *Charivari chez les petites poules*, Paris, Pocket Jeunesse.

LAGARDE André et MICHARD Laurent, 1961, *XVIIIe siècle, Les Grands Auteurs français du programme, Anthologie et histoire littéraire*, Paris, Bordas, coll. « Littéraire Lagarde et Michard ».

LOUICHON Brigitte, SÉMIDOR Pierre et LAURIAC Joëlle, 2004, *Littéo, CM2*, Paris, Magnard.

WEININGER Brigitte et ROWE John, 2000, *Bonnet rouge*, Paris, Nord-Sud.

Annexe

La presse féminine : un style rédactionnel publicitaire

Mirta DESNICA
Céditec, Université Paris-Est Créteil

Introduction

La question du rapprochement du style rédactionnel de la presse féminine (PF) et du style publicitaire a été soulevée à plusieurs reprises par les spécialistes. Dans son étude devenue classique, Evelyne Sullerot a ainsi pu écrire :

> Une espèce d'osmose fait ressembler la publicité au contenu rédactionnel du journal auquel elle cherche plus ou moins furtivement à se fondre, et le contenu rédactionnel à la publicité dont il adopte le style par contagion. (Sullerot 1966 : 235)

Interpellation directe de la lectrice, recherche de l'effet de surprise par le néologisme et les formules frappantes, accumulation de termes prétendument techniques, ton triomphant… (Sullerot 1966 : 235-236, Bonvoisin & Magnien 1996 : 87), nous souhaiterions à présent ajouter à cette liste, faite de façon intuitive, un trait qui nous semble s'imposer aujourd'hui dans la description de ce style journalistico-publicitaire. Il s'agit de la présence au sein d'un texte en français (où à la place d'un texte supposé se dérouler en français) d'énoncés en anglais ou en pseudo-anglais, phénomène que nous avons proposé d'appeler, dans le cadre de notre étude, énoncés *fashion* (EF).

Au-delà des anglicismes appartenant aux vocabulaires de la mode, de la beauté, du sport, de la musique et autres showbiz qui ont subi – et subissent toujours – une forte pression de l'anglais, la presse féminine comporte en effet des anglicismes qui ne sont pas de « simples » mots du lexique mais représentent ou peuvent représenter des énoncés complets en langue anglaise ou en pseudo-anglais. Titres d'article sous forme de phrases averbales ou autres, phrases dans le corps de l'article, chutes, propositions au sein d'une phrase complexe, interjections, expressions représentant un acte de langage… autant de formes et fonctions différentes que revêtent ces énoncés. Ainsi dans l'exemple suivant :

> *In love*
> En panne d'idées pour la Saint-Valentin ? […] Chez Philosophy, c'est un coffret gourmand composé d'un gel rose 3 en 1 (shampooing, bain, douche), d'un lait pour le corps qui fleure bon le melon, et d'un gloss brillant pour donner de doux baisers… *Let's kiss* ! (*Muteen*, février 2011, p. 41)

« *In love* » et « *Let's kiss !* » sont considérés comme énoncés *fashion*, alors que des mots comme « gloss » et « shampooing », qui sont des emprunts, ne feront pas l'objet de cette étude.

Après avoir proposé ailleurs quelques propriétés morphosyntaxiques, énonciatives et textuelles des EF dans la presse féminine (voir par exemple Desnica 2011), nous aborderons à présent la dimension culturelle de ce phénomène, son articulation avec l'extralinguistique, bref, ses marges, en interrogeant son lien avec le discours publicitaire.

En effet, si l'on essaye de délimiter le domaine de pertinence des EF dans la société française, mis à part la PF, l'un des premiers domaines qui s'impose à l'observateur est sans aucun doute le discours publicitaire [1] où l'on constate aujourd'hui la grande récurrence d'énoncés en anglais ou en pseudo-anglais. La question qui se pose alors est de savoir si ces énoncés publicitaires partagent certaines propriétés avec les énoncés journalistiques, au-delà de la langue utilisée.

Une première étude comparative formelle nous permet en effet de dégager plusieurs structures syntaxiques communes et récurrentes dont nous présenterons ici les plus typiques : (1) les phrases averbales sous forme de groupe nominal (GN) et (2) les phrases averbales comportant la structure exclamative anglaise en « *so* ». Enfin, d'un point de vue énonciatif, nous soulignerons l'importance du phénomène de l'allusion à d'autres énoncés, appartenant à d'autres discours (3). La description formelle de ces énoncés s'accompagnera de remarques portant sur les effets stylistiques produits.

L'analyse s'appuie sur un corpus constitué en deux temps :

1. un corpus de la presse féminine française créé en dépouillant 27 numéros de différents magazines féminins de mode, pratiques et *people* parus entre 2009 et 2012 et comportant près de 400 occurrences d'EF ;
2. un corpus du discours publicitaire qui, vu l'étendu du champ, a été recueilli de manière plus aléatoire et moins exhaustive. Environ 200 occurrences d'EF ont ainsi pu être repérées dans la publicité récente pour des produits et événements variés dans la presse, dans l'affichage, à la télévision, etc. Nous avons aussi étudié les différents dispositifs de communication de certaines marques et grands magasins de prêt-à-porter et de maquillage, de chaînes de restauration rapide présents en France et d'un lieu de concerts et d'expositions parisien.

1. Structures du type Groupe Nominal (GN)

Dans la PF, ces énoncés nominaux ont presque toujours le statut de titre ou de légende accompagnant une image. Ils introduisent un article en qualifiant le fait dont il traite, comme cet « *Indian vibes* » qui annonce un massage indien :

> *Indian vibes*
> Nuxe célèbre son ouverture à l'hôtel Square, dans le 16e arrondissement de Paris, avec un massage exclusif, le Kashmir Zébra. Son but ? Revigorer l'organisme bloqué par le stress et la fatigue… Basé sur une technique ancestrale indienne, le soin débute par un massage du cuir chevelu. Des pressions

1. Nous entendons ici par discours publicitaire toutes les productions langagières relevant de la communication commerciale d'une entreprise : noms de produits, annonces, PLV, brochures, *packagings*, bannières sur internet, etc.

profondes et des lissages enveloppants sont ensuite pratiqués sur les omoplates, le dos, les bras… […] (*Muteen*, décembre 2009, p. 33)

Dans le discours publicitaire, cette structure est très présente dans la dénomination de produits[2] (*Color Boost, Sweet Kiss, Happy Light* – Bourjois ; *Magic Box, Long Chicken* – Quick, etc.), d'événements (*Ultra Clubbing* – soirée à la Bellevilloise ; *Happy UPEC* – forum de rentrée à l'Université Paris-Est Créteil) et de « tendances » ou de « thèmes » que les enseignes du prêt-à-porter multiplient au sein d'une même collection (*Pure Sensation, Pretty Rock* – Etam ; *Russian Grunge* – Pimkie ; *Galaxy Glam, Dress Code* – Jennyfer ; *Wild Nature* – La Halle ; *Winter Tale, City Animal* – Bershka, etc.).

Tous les énoncés de cette catégorie sont composés pour la plupart de mots que les lexicologues désignent comme des « emprunts de luxe », c'est-à-dire des termes étrangers dénommant une réalité française pour laquelle un mot français existe déjà, contrairement aux « emprunts de nécessité » désignant des réalités étrangères ou nouvelles (Rey-Debove & Gagnon 1990 : XII-XIII). Si journalistes et publicitaires choisissent ces anglicismes alors que des équivalents français sont disponibles, c'est justement à cause de leur aura anglaise. Selon les publicitaires, « [i]l y a encore une espèce de fascination pour l'anglais, plus naturel, plus moderne que le français, plus ancien, plus littéraire… » (Benoît Raynert & Arnaud Vanhelle, 2009, cité dans *Publicité et langue française*, p. 14). L'anglais aurait aussi l'avantage d'être plus concis. Le sandwich *Long Chicken* a sans doute plus de succès que « Long poulet » (on imagine un poulet vivant particulièrement long et étrange) ou « Sandwich long au poulet » (long, précis et banal) n'en aurait eu. « *Indian vibes* » est plus flou mais apporte des connotations plus intéressantes que « massage indien » ou « ambiance indienne ». C'est « le halo évocateur suggestif et flou de l'anglais » (*ibid*., p. 13) qui fait le succès des ces noms et titres anglais.

On constate que ces titres de presse et ces noms commerciaux remplissent une même fonction : ils doivent délivrer l'essentiel d'un message – texte, produit, tendance, évènement, etc. – dans ses aspect objectifs (un titre doit annoncer les informations contenues dans l'article, le nom d'un produit peut annoncer son usage, etc.) et dans son aura affectif, ce dont se charge souvent un signifiant anglais.

2. Phrases averbales comportant la structure *so* + adjectif / nom

Avec 13 occurrences dans la PF où elle occupe typiquement la place de la chute et 25 dans la publicité où elle apparaît avec la fonction de slogan ou de nom de produit, cette forme est plus rare que la précédente, mais tout de même bien attestée.

Selon la description des grammaires de référence de l'anglais, il s'agit d'une structure remplissant la même fonction que la phrase exclamative

2. Même si formellement il s'agit dans ce cas de noms propres, nous pensons qu'il est possible de les faire rentrer dans la catégorie des énoncés *fashion* car le nom inscrit sur un produit (ou le nom d'une « tendance » figurant sur la liste de tendances sur le site internet d'une enseigne de prêt-à-porter, etc.) a la valeur d'une prédication : « ceci est GN ». En situation, il s'agit donc d'un énoncé.

canonique en *what* ou *how*. *So* y modifie un adverbe ou un adjectif :

So much needs to be done.

Her manners are so delightful. (Quirk 1985 : 834)

D'un point de vue formel, il faut d'abord noter qu'aucune occurrence de *so* + adverbe ne figure dans notre corpus. Deuxièmement, tous les énoncés concernés sont elliptiques : le sujet n'est jamais exprimé (on n'a que le prédicat), tout comme le verbe. Et troisièmement, dans certains cas, et notamment dans la publicité, *so* modifie non pas un adjectif mais un nom : *So Salad !* et *So Campus* (KFC), *So love* (Texto), *So Shopping* (Centre commercial Bercy 2), *So'Color* et *So sexy… So Swift* (Suzuki) qui juxtapose les deux formes, *So Laque !* (Bourjois), *So Ouest* (nom d'un centre commercial dans l'ouest parisien), *So Music* (carte bancaire de la Société Générale), etc. Ceci entraîne un changement de catégorie grammaticale du nom sans qu'un affixe ait été ajouté, phénomène que Blanche Grunig nomme « dérivation par le vide ». En 1990 elle constate que ce procédé est bien exploité par le slogan publicitaire français grâce au fait qu'il permet de créer, de manière économique et efficace, des qualitatifs à partir d'un nom de marque. Elle cite les adverbes « très », « complètement », « tellement » et « terriblement » comme utilisés à cet effet (Grunig 1990 : 79-82). De toute évidence la structure en *so* prolonge cette tendance et enrichit la langue d'un outil nouveau. Enfin, notons qu'on trouve *so* à côté d'emprunts de consonance anglaise : *So cute !* (*Public*, 18 mai 2012, p. 15), *So fun* ! (*Envy*, 18 février 2010, p. 34), *So good* (KFC), etc., mais aussi à côté de mots parfaitement français : *So savoureux, So gourmand* (Sodebo), *So pratique* (Bercy 2), etc.

Ce qui caractérise ces énoncés d'un point de vue sémantique, c'est l'expression de l'intensité. D'après la description qu'en fait Valérie Kerfelec (2009), les formes en *so* expriment le degré « indiciblement élevé » d'une propriété du fait qu'elles apparaissent comme des corrélations non corrélées. Comme avec « tellement », les formes en *so* sont normalement accompagnées d'une subordonnée consécutive qui permet de déterminer le degré :

Ceci est tellement commun que nous n'en avons plus conscience. (Frantexte)

He was soon so unwell that he groaned with distress. (British National Corpus)

Dans l'absence du deuxième terme de la corrélation :

Ceci est tellement commun.

He was soon so unwell.

le degré de « commun » et de « *unwell* » reste non spécifié. Il coïncide alors avec ce qu'Antoine Culioli appelle *l'attracteur* (1999) et est interprété comme indiciblement élevé : « c'est commun à un point qui dépasse les mots pour le dire ».

En bref, *so* + adjectif ou nom (fr. ou angl.) fonctionne actuellement comme un patron permettant aux journalistes et aux publicitaires de construire des énoncés exprimant de façon économique le haut degré de la qualité nommée par l'adjectif ou de celle qui constitue l'essence même d'un

phénomène désigné par le nom (la musique, la salade, la marque Swift, etc.), un degré tel qu'il dépasse les mots pour le dire. Et par leur forme elliptique ils créent l'impression d'une énonciation spontanée et d'autant plus authentique qu'elle n'est pas « travaillée » par le raisonnement intellectuel, analytique.

Exprimant une intensité sous forme d'un jaillissement de subjectivité, ces énoncés possèdent des propriétés qui se marient parfaitement avec l'énonciation de la presse féminine et de celle de la publicité.

3. Allusion à d'autres énoncés

Nos corpus de PF et de discours publicitaire présentent un nombre intéressant d'énoncés qui rappellent des énoncés appartenant à d'autres discours. Puisqu'ils ne portent pas les marques formelles de la citation (guillemets, italique [3]), on parlera d'allusion : on donne à reconnaître un segment comme faisant écho à un déjà-dit, en faisant le pari que le récepteur le reconnaîtra comme tel.

Jacqueline Authier-Revuz distingue deux modalités d'apparition du discours « autre » au sein d'un discours qu'elle nomme discours autre « approprié » et discours autre « associé » :

> À la différence du discours autre approprié, qui surgit dans le dire, comme le discours imposé par l'objet dont il est question, en tant qu'il est un attribut, un élément de cet objet, le discours autre associé apparaît, lui, […] comme surgi de l'interdiscours, […] comme un discours autre, qui, spécifiquement « présent » ou « pressant » parmi tous les discours qui l'environnent s'impose au discours en train de se faire […]. (1995 : 330)

Comme les exemples relevant du versant « associé » – ceux où l'on fait allusion à des énoncés qui sont sans lien avec ce dont on parle – sont bien plus nombreux et communs à nos deux corpus, c'est à eux que nous consacrerons le reste du développement. En voici un exemple journalistique :

> *« Planking » Queen*
> Les Pujie Girls, deux jeunes Taïwanaises, font le buzz sur le Net en « plankant » un peu partout dans leur pays. Le concept du planking ? Se faire prendre en photo dans des endroits improbables – sur des escaliers, allongé sur des animaux… – en faisant la planche […]. (*Be*, 3 juin 2011)

« Planking » Queen fait entendre le titre de la chanson d'ABBA *Dancing Queen*, qui n'a pas de lien particulier avec l'objet de cet article, à savoir les jeunes Taïwanaises faisant du « planking ».

Lorsque l'énoncé auquel on fait allusion n'appartient pas à l'univers discursif de ce ou celui dont traite le discours, la question se pose de savoir d'où vient cet énoncé, c'est-à-dire quels sont les discours connexes qui se montrent « pressants » au point de surgir dans l'énonciation journalistique ou publicitaire.

C'est l'univers de la chanson pop rock d'expression anglaise qui est de

---

3. Certains sont en italiques. Il semble que ces italiques ne marquent pas spécifiquement la citation, mais l'utilisation de termes appartenant à une langue étrangère. Certains magazines mettent systématiquement les anglicismes en italiques, d'autres ne les marquent pas.

loin le plus représenté. Les deux discours puisent la majorité des références dans le dernier quart du siècle précédent (*Big in Japan, Muteen*, novembre 2009 ; *Space Man*, Citadium – Babylon Zoo, *Teen Spirit*, H&M – Smells Like Teen Spirit, Nirvana, etc.), même si la PF accorde presque autant de place aux succès récents (*Relax, take it easy, Glamour*, février 2010 – Mika, *Bag romance, Glamour*, juin 2012 – Bad Romance, Lady Gaga, etc.). Enfin, des allusions à des chansons plus anciennes, datant surtout des années 1950 et 1960, sont également bien présentes dans les deux corpus (*Love, love me do*, *Muteen*, février 2011 – The Beatles ; *Surf in USB*, VW – Surfin' USA, The Beach Boys, etc.).

En deuxième place on retrouve des allusions à des titres de film. Il s'agit notamment de grandes productions américaines relativement récentes (*Very Road Trip*, *Glamour*, 6-2012 et *The very good blog*, Citadium – Very Bad Trip, titre original : *The Hangover*, etc.) ou correspondant à la même période qui était dominante dans le cas de la chanson (*Style Wars*, *Be*, 19 mars 2010 – Star Wars, titre fr. *La Guerre des étoiles*, *Back to 2090*, Citadium, Back To The Future, Retour vers le futur, etc.).

Les allusions à des séries télévisées sont plus rares, limitées à la PF, et portent sur une seule série, *Sex and the City* (*Sacs and the city…*, *Public*, 18 mais 2012, etc.). On y trouve ensuite quelques énoncés faisant allusion à des slogans publicitaires : *Kinecting people* (*Muteen,* décembre 2010) joue avec le slogan « Connecting People » de Nokia, *Just rock it!* (*Muteen,* février 2010) rappelle le « Just do it » de Nike, etc. En revanche, *Smoking or not smoking* (*Muteen,* décembre-janvier 2009/2010) est un clin d'œil au célèbre vers « To be, or not to be » de la pièce de théâtre Hamlet de William Shakespeare et représente la seule référence à une œuvre littéraire dans notre corpus.

Enfin, les deux corpus présentent quelques énoncés qui font allusion aux emblèmes et à des énoncés liées à l'histoire du Royaume-Uni et des États-Unis : *God Save McQueen* (*Muteen,* novembre 2009) fait ainsi entendre le titre de l'hymne national du Royaume-Uni, *Keep calm and buy one* (Mini One Docklands) et *Keep calm and red dingue* (affiche pour une soirée parisienne) détournent l'énoncé « *Keep calm and carry on* » qui figurait surune affiche du gouvernement britannique au début de la Seconde Guerre mondiale et qui a été redécouvert et largement popularisé à partir des années 2000.

Le procédé qui consiste à faire allusion à des phénomènes culturels est souvent cité par les manuels d'écriture journalistique et de communication commerciale. Dans les premiers, il est décrit comme un moyen de créer des titres incitatifs, créatifs, dont le but est moins de délivrer une information que de « piquer la curiosité » des lecteurs (Martin-Lagardette 2003 : 137). Les EF de notre corpus de presse ont effectivement très souvent le rôle de titre. Dans les deuxièmes, on le présente comme un moyen efficace d'attirer l'attention du récepteur. Selon les publicitaires, la « récupération produit une impression de déjà-vu et étonne en même temps donc accumule les bienfaits de la familiarité, la proximité – et ceux de la perplexité » (Jouve 2000 : 164). L'allusion à des œuvres culturelles valorisées permet de récupérer « la

charge émotionnelle », l'aura « affectif et mythique » de ces films et séries cultes « tout en offrant au récepteur le plaisir d'avoir su [les] reconnaître » (p. 175-176). De plus, « un rapprochement inattendu avec un univers de référence en général valorisé » est source d'humour, l'un des procédés clés pour former des messages « spectacles », qui courent moins de risque de laisser le récepteur indifférent (De Barnier & Joannis 2010 : 291).

Les professionnels tout comme les chercheurs qui s'y sont intéressés signalent toujours le risque que l'allusion présente : si le récepteur ne possède pas les connaissances requises pour retrouver le phénomène auquel est fait allusion, il risque de se sentir exclu de la communication. Et ce risque augmente si la formule n'apparaît pas dans sa lettre, mais sous une forme détournée, défigurée (Fouret 1995 : 82 ; Grunig 1990 : 123-124, 143, Authier-Revuz 2000).

On constate pourtant que près de 2/3 des énoncés allusifs qui apparaissent comme un discours autre associé comportent une intrusion dans la forme d'origine. Cela va des interventions minimales comme l'ajout de guillemets (*Let it « Be »*) à des interventions plus importantes qui impliquent la substitution d'un ou plusieurs éléments, qui peut s'accompagner de l'ajout d'un nouvel élément (*The very good blog* substitue *good* à *bad* et ajoute l'article). Pour faciliter la reconstitution de l'énoncé d'origine, l'élément remplaçant a en commun avec l'élément remplacé certaines propriétés phonétiques (une rime entre *planking* et *dancing* dans *« Planking » Queen*, le squelette consonantique commun de *kinecting* et *connecting* dans *Kinecting people*, même nombre de syllabes pour *buy one* / *red dingue* et *carry on* dans *Keep calm and buy one / Keep calm and red dingue*, etc.) ou sémantiques (un terme appartenant au même champ sémantique ou lexical avec *pink* et *black* dans *Pink Swan*, un antonyme dans *The very good blog* vu plus haut).

Le risque de ce procédé est par ailleurs minimisé par le choix presque exclusif de productions culturelles qui ont fait l'objet d'une diffusion massive. Il s'agit en effet de chansons, films et séries qui font partie du *mainstream*, ainsi que de quelques bribes de la « haute culture » (classiques littéraires, énoncés liées à l'histoire d'un pays, etc.) récupérés par la culture de masse pour intégrer un « corpus de signes et de références, de réminiscences scolaires et de signaux intellectuels de mode », bref, la « Plus Petite Commune Culture » (Baudrillard 2009 : 156).

En outre, il nous semble que, dans le cas de notre corpus, même si l'allusion n'est pas perçue comme telle, cela ne devrait produire de gêne pour la compréhension – et donc un sentiment d'exclusion – que très exceptionnellement. Cela tient au fait que ces énoncés allusifs fonctionnent aussi pris à la lettre ; pour peu que le lecteur comprenne l'anglais, il fera facilement le lien entre *« Planking » Queen* et les jeunes filles qui « font le buzz sur le Net en 'plankant' ». Par contre, si l'allusion opère, cet énoncé apportera au texte un petit supplément d'âme en faisant surgir dans l'esprit du lecteur la mélodie de la chanson d'ABBA, et peut-être les paroles et les souvenirs personnels liés à la chanson. Autant de valeurs affectives dont la réception de ces énoncés s'accompagne. Dans certains magazines féminins, comme *Muteen* et *Glamour*, les allusions à des chansons son récurrentes au point de

donner l'impression que l'on cherche à créer un fond sonore pour la lecture, telle une bande originale du magazine permettant de plonger le récepteur dans une « ambiance » particulière.

Conclusion

Les énoncés *fashion* caractéristiques du style rédactionnel de la PF partagent plusieurs traits formels et énonciatifs avec des énoncés anglais apparaissant dans le discours publicitaire. Puisant leur source dans l'univers de la chanson et d'autres éléments de la culture de masse internationale – avec lesquels on n'hésite pas à jouer en détournant ses énoncés phares –, ces unités linguistiques se présentent comme créées sur mesure pour (et par) le magazine ou la marque et pour le récepteur, favorisant ainsi l'instauration d'une communication « personnalisée ».

Jeux d'allusions et de détournements, connotations riches et variées induites par le signifiant anglais, expression de l'intensité à travers la représentation d'une énonciation spontanée, les énoncés *fashion* permettent de baigner dans un rythme, de réveiller des images et des sensations et créent ainsi une ambiance particulière autour de la réception du message journalistique ou publicitaire.

Références bibliographiques

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, 2e édition Limoges, Lambert-Lucas, 2012.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2000, « Aux risques de l'allusion », dans M. Murat (éd.), *L'Allusion dans la littérature*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, p. 209-235.

DE BARNIER Virginie et JOANNIS Henri, 2010, *De la stratégie marketing à la création publicitaire : magazines, affiches, TV/radio, Internet*, 3e édition, Paris, Dunod.

BAUDRILLARD Jean, [1970] 2009, *La Société de consommation : ses mythes, ses structures*, Paris, Denoël.

Bilan 2009 : Publicité et langue française, Autorité de régulation professionnelle de la publicité, Rapport d'étude commandée par le Ministère de la Culture et de la Communication, novembre 2009.

BONVOISIN Samra-Martine et MAIGNIEN Michèle, [1986] 1996, *La presse féminine*, Paris, PUF, « Que sais-je ? ».

CULIOLI Antoine, 1999, « Un si gentil jeune homme ! et autres énoncés », dans *Pour une linguistique de l'énonciation*, tome 3, Paris, Ophrys, p. 101-111.

DESNICA Mirta, 2011, *Le Fonctionnement discursif des énoncés fashion dans la presse féminine française contemporaine. Le rôle des énoncés fashion dans le texte et dans la construction de la représentation discursive des acteurs de la communication*, mémoire dirigé par Claudine Olivier, Lyon, Université Jean-Moulin Lyon 3.

FOURET Claude, 1995, *Le Titre*, Paris, Éditions du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes.

GRUNIG Blanche-Noëlle, 1990, *Les Mots de la publicité. L'architecture du slogan*, Paris, Presses du CNRS.

JOUVE Michèle, 2000, *Communication. Publicité et communication d'entreprise : théories et pratiques*, Rosny, Bréal.

KERFELEC Valérie, 2009, *L'Exclamation en français et en anglais. Formes, sens, effets*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.

MARTIN-LAGARDETTE Jean-Luc, 2003, *Le Guide de l'écriture journalistique*, 5e édition, Paris, La Découverte.

QUIRK Randolph, 1985, *A Comprehensive Grammar of the English Language*, Essex, Longman.

REY-DEBOVE Josette et GAGNON Gilberte, 1990, *Dictionnaire des anglicismes : les mots anglais et américains en français*, Paris, Les usuels du Robert.

SULLEROT Evelyne, 1966, *La Presse féminine*, Paris, Armand Colin.

Valeurs sémantiques du mot *immigrant* dans les discours médiatiques français et espagnols : hybridation culturelle, contamination linguistique et hybridité sémantique

Mercedes EURRUTIA CAVERO
Universidad de Murcia

Le champ d'investigation que nous nous proposons d'explorer lors de la présente étude porte sur les valeurs sémantiques du mot *immigrant* au contact des langues / cultures en tant que phénomène d'hybridation culturelle de la signification linguistique.

L'hypothèse de départ est que toute situation de contact de langues ou de variations linguistiques et de cultures qui produit l'hybridation culturelle et est susceptible de déclencher des phénomènes de cinétisme sémantique, c'est-à-dire d'inscription dans la signification des mots d'associations argumentatives hybrides.

Une brève évocation historique montre comment la notion d'hybridité, enracinée dans une certaine génétique du XIXe s. et popularisée dans les années 1980-2000 par des spécialistes tels que S. Hall (2003), H. Bhabha (2002) ou P. Gilroy (2000), traverse aujourd'hui nombre de disciplines. Cette question polémique, « symbole de modernité et d'ouverture » d'après Nouss (2005), admet des approches diverses. À la différence d'autres travaux de recherche à caractère linguistique qui s'attardent sur les catégorisations et représentation stéréotypées nous proposons ici l'analyse des changements sémantiques opérés par certaines unités lexicales métaphoriques en tant que ré-conceptualisations d'éléments culturels déjà hybridés. Dans le but de démontrer notre hypothèse nous avons circonscrit l'étude réalisé au discours médiatique extrait d'une partie de la presse française et de la presse espagnole contemporaines (2010-2013) représentées par divers supports publiés en ligne : les quotidiens nationaux *Le Monde* et *Le Figaro* pour y saisir le traitement que font les journalistes de l'immigration en France ; *El País* et *El Mundo*, pour l'analyse de ce phénomène en Espagne. Notre choix est fondé sur la richesse sémantique du discours journalistique, un discours polyphonique et hybride, toujours précédé par d'autres discours auxquels il se réfère par intertextualité et que nous appréhendons en fonction de notre bagage socioculturel, du contexte politique, en définitive, de la maîtrise de différents codes qui sous-tendent sa production et sa réception. Nous relatant l'actualité, la presse devient le réceptacle de nos imaginaires, de nos angoisses contemporaines (Adam 2001). La manière dont certains sujets, plus ou moins polémiques ou « sensibles » comme l'immigration, sont traités par les journalistes a une influence directe sur l'image et l'opinion qu'une société donnée se construit autour de ce phénomène. Le recours systématique

à des stéréotypes, répétitions, métaphores… guident le lecteur, créant une sorte de pensée unique. La construction et l'expression des identités ainsi que les processus d'identification passent donc par la prise de parole. Et cette mise en mots du locuteur est traversée de voix car les mots ne se limitent pas au rapport de dires, l'hétérogénéité énonciative va de pair avec l'hybridité discursive.

Nous appuyant sur une méthodologie de recherche fondée sur la linguistique de corpus, nous montrerons, partant de l'emploi discursif du terme « immigrant », comment la notion d'hybridité renvoie à deux phénomènes complémentaires : l'hétérogénéité du sujet qui implique le recours à une pluralité de concepts exprimés par des métaphores et la présence de voix (polyphonie du texte, Bakhtine 1929) dans le discours voulant que le texte « parle » à travers lui.

Métaphore de l'immigration clandestine dans la presse quotidienne : reflet de la société actuelle

Le discours de la presse est riche en métaphores conceptuelles. Nous analyserons les changements sémantiques opérés par la métaphore de l'immigration clandestine assez représentative dans cette typologie discursive.

D'après A. Mussolff (2006) les métaphores jouent un rôle indispensable dans les préjugés raciaux ; elles retracent souvent une histoire tortueuse qui met en évidence comment la politique et la discrimination positive n'ont pas mis fin aux ségrégations raciales.

Pour G. Lakoff et M. Johnson (1985) la notion d'« expérimentalisme » explique des choix métaphoriques inconscients. Notre compréhension du monde est enracinée dans nos interactions avec l'environnement physique, social et culturel.

Dans cette optique se situent les théories de M. Prandi selon lequel « la métaphore vive n'est pas une structure statique mais l'issue d'un procès d'interprétation dynamique qui relie la structure stable d'un signifié à un contingent » (2010 : 123).

Les sociétés, soumises à des relations de pouvoir inégales, incorporent des ethnotypes, des clichés importés de l'autre (Amossy 2009). L'intériorisation des valeurs dominantes chez les dominés constitue un trait fondamental de toutes les cultures issues de par leurs contacts, de traditions différentes, opposées, de soi et de l'autre. Et dans le jeu des images de soi, des images de l'autre, ou des images de soi par l'autre, dans le jeu de l'identité et de l'altérité, les processus et stratégies d'incorporation, de rejet ou d'adaptation sont complexes. Le terme *immigrant* n'est plus utilisé dans les médias pour se référer à « celui qui vient d'arriver d'ailleurs » (Cornu 2005 : 175) mais à « immigrant illégal » ou « migrant illégal » stigmatisés par la société. Ces unités sont problématiques parce qu'elles « criminalisent » la personne, plutôt que l'acte d'entrer ou de séjourner de façon irrégulière dans un pays (Thompson 1998 ; Nash 2005).

À l'époque de la globalisation et de l'interculturalité, les associations d'aide aux immigrants dénoncent des injustices sociales similaires avec des slogans tels que « personne n'est illégale » promu par l'OFII (Office Français

de l'Immigration et de l'Intégration) en 2013. Sous l'influence de la crise, la société se débat entre un discours solidaire et des attitudes xénophobes et racistes. Les fréquentes références aux immigrants dans la presse par des catégories telles que « illégaux », « sans-papiers »… font partie d'une stratégie discursive de remplacement qui favorise leur dépersonnalisation : « être immigrant » devient synonyme « d'être membre d'un collectif homogène et indifférencié ».

L'évolution positive vers l'intégration des « immigrants légaux » qui s'est opérée au sein de la société pendant les dernières décennies, s'oppose paradoxalement aux sentiments discriminatoires envers ceux qui se trouvent en « situation irrégulière » ; de là les nombreuses métaphores à connotations péjoratives qui se glissent dans la presse quotidienne, sous l'influence du biais politique du journal, faisant appel à la nécessité de décisions politiques efficaces dans la lutte contre la clandestinité ; se détachent ainsi parmi tant d'autres la métaphore de la pollution *(être contaminant)*, celle de la botanique (*fruit empoisonné*), la métaphore bio-sanitaire *(maladie infectieuse*) ou belliqueuse *(invasion du Sud, attaque des nations, offensive, combat, menace silencieuse…)*. La lutte contre l'immigration clandestine devient dans ce contexte une forme de « protection nationale de soi » qui pousse la population à l'action (« il faut combattre l'entrée des étrangers en situation irrégulière »). Tout particulièrement représentative la métaphore aquatique *(un flot croissant, des flux de réfugiés, des vagues d'immigrants…)* et ses effets destructeurs *(un pays inondé, une noyade…)* coexiste avec celle de la furtivité, de la clandestinité *(population dans l'ombre, dans l'obscurité, cachée)* ou avec celle de la séparation représentée par *le mur*. Des relations binaires basées sur l'opposition jouent donc un rôle indispensable dans le décodage du sens lexical des mots référés à l'immigration. Dans tous ces cas la notion de « santé » et de « vie » en référence au pays et à la société d'accueil s'opposent aux métaphores de « destruction massive » liées à la « mort ». Des exemples similaires à ceux-ci se succèdent dans la presse sans qu'on puisse pour autant réaliser une estimation objective de l'impact des images évoquées par les journalistes sur nos perceptions.

Les linguistes cognitifs avertissent néanmoins des dangers d'un emploi abusif des métaphores. Le processus figuratif implique une sélection mentale : on met l'accent sur certains aspects du domaine source et du domaine cible, tout en masquant les autres. Le terme *inondation*, par exemple, permet au journaliste de mettre au premier plan les qualités destructrices du *déluge* tandis qu'il sous-utilise d'autres qualités du domaine cible : *l'eau rend le sol fertile après la décrue*. Les métaphores sont donc susceptibles de tromper les auditeurs lorsque ceux-ci confondent complètement ces deux domaines d'emploi, source et cible.

Pour M. Johnson (1985) la non-compréhension des implicites culturels limite souvent les notions juridiques et augmente le risque de distorsion. Les journalistes font référence aux immigrants par la métaphore « de l'eau qui coule et dont l'avancement progresse sans arrêt » pour désigner « un groupe non identifiable de personnes » dont on ignore la démographie. Ils évoquent « la marée en direction nord », métaphore personnelle, malgré les appa-

rences, car elle fait référence aux immigrants eux-mêmes : par un emploi figuré l'*immigrant* devient *étranger*, l'*étranger* devient *illégal* et (en Espagne) l'*illégal* qui vient du Sud est un *Marocain*. (Sur la situation en France et son champ lexical, v. Bonnafous 1991).

Pour Plyler quand les êtres humains sont enfoncés sous l'eau, ils ne font rien pour retrouver la surface ; voilà l'image d'une nation vaincue (Soltero 2006 : 120). L'auteur s'appuie ici sur la notion de danger, sur la peur de la *noyade*, et sur l'instinct qui nous pousse à répondre agressivement aux menaces existentielles.

Les métaphores personnelles diffèrent nettement des métaphores juridiques ou doctrinales. Contrairement aux premières, les secondes, évaluées par la critique et acceptées moralement par la communauté, jouissent d'une valeur explicative ; elles sont « cognitivement efficaces » (Anscombre 2006). Même si les métaphores doctrinales se glissent, parfois involontairement, dans certains articles journalistiques, elles se caractérisent par leur rigueur sans jamais créer de confusion entre les domaines source et cible.

Collocations et cotextes

L'approche quantitative des phénomènes collocationnels et cotextuels permet de dégager les tendances d'une combinatoire lexicale susceptible d'engager une analyse qualitative du traitement du phénomène migratoire en France et en Espagne. Une première association lexicale vient à l'esprit : celle du nom *immigrant* avec les adjectifs *illégal* et *clandestin*. Les unités lexicales les plus utilisées pour décrire les personnes d'origine étrangère en situation irrégulière dans les langues officielles de ces deux pays objet d'étude (*immigrant, migrant, demandeur d'asile* et *réfugié)* coexistent avec d'autres appartenant à ce même paradigme désignationnel (*émigrant, émigré, clandestin, sans-papiers…)*. Ces noms ne sont pas synonymes en langue mais corréférents dans ce type de discours. Dans le cas des personnes fuyant la persécution, le droit international reconnaît que les *réfugiés* pourraient être contraints d'entrer dans un pays sans autorisation et il serait donc inexact de les qualifier de *migrants illégaux*. Les *immigrants* choisissent de déménager, tandis que les *réfugiés* sont forcés de fuir.

L'emploi indistinct que les journalistes font des unités lexicales *demandeur d'asile* et *immigrant illégal* dénote un état de confusion général sur l'*immigration clandestine* : un *demandeur d'asile* est quelqu'un qui cherche un statut de *refugié* ou une protection humanitaire, donc il ne peut pas être considéré par la langue juridique au même niveau qu'un *demandeur d'asile illégal*. Nonobstant un *demandeur d'asile* peut devenir *immigrant illégal,* c'est-à-dire *clandestin*, s'il reste en France ou en Espagne après avoir négligé une notification officielle le contraignant à abandonner le territoire.

Cet état de confusion s'étend à l'emploi des termes *migrant* et *immigrant.* Face au mot *immigrant,* associé dans certains discours discriminatoires à « non-humain », « non-citoyen », le terme *migrant* fait référence « à une personne qui se déplace pour des raisons diverses » (Cornu 2005 : 225). Cette dernière notion un peu floue, soulève des polémiques comme le montrent les débats entamés lors des dernières Conférences Internationales

sur l'immigration qui ont eu lieu à Bilbao (2012) ou à Málaga (2013) :

> […] En qué medida y cuándo sería apropiado catalogar como migrante a una persona procedente de otro lugar que lleva tiempo residiendo en un nuevo país. […] En algunos países se entiende, al menos oficialmente, hasta la regularización jurídica […] Dicho criterio resulta incompleto ya que el tiempo que transcurre hasta obtener la regularización o la naturalización puede prolongarse durante años […]. (González 2012 : 462)

L'évolution des mentalités et des notions s'impose au sein d'une société qui se laisse encore entraîner par une surestimation de certains préjugés. Dans ce contexte on s'interroge sur la convenance de métaphores alternatives : les *immigrés en situation irrégulière* devraient être dénommés *migrants* ; l'*immigration clandestine* devrait plutôt être considérée comme un processus d'insertion économique. En effet, la métamorphose du *racisme* à la fin du XXe s. et au début du XXIe siècle, essentiellement motivée par les progrès réalisés en termes de Droits de l'homme, refuse les manifestations explicites d'ordre social et personnel. Son expression est aujourd'hui plus subtile et indirecte : nouveau racisme (Barker 1981), racisme symbolique (Sears 1988), néo-racisme (Balibar 1991), racisme des différences (Taguieff 1997), islamophobie ou culture du mépris (on se souvient de Sarkozy en France)… des attitudes discriminatoires, des conduites révélatrices d'une certaine argumentation idéologique dans ce sens se succèdent laissant une trace évidente dans la langue.

Fréquence lexicale

L'étude basée sur la fréquence lexicale est essentielle comme première approche des questions concernant les associations contextuelles et discursives qu'établissent certains mots. Sur les onze mots *(âge, an* ou *année, personne, gens, asile, illégal, police, immigration, gouvernement, immigré, sexe*) les plus fréquents dans notre corpus, associés à l'unité lexicale *immigrant illégal,* nous en retrouvons cinq tout particulièrement significatifs à savoir *âge, an* ou *années, sexe, police* et *gouvernement.* Un examen de l'ensemble des occurrences des mots montre l'importance des notions temporelles (90 %) correspondant selon le cas :

- À la description de l'âge des individus, de plus en plus jeunes, ce qui donne une idée de l'évolution sociale similaire dans les deux pays : « […] De las 914 personas que viajaban en la patera, 815 eran hombres *menores de edad*, la mayoría marroquíes. Ya han sido localizados 70, siete de ellos *bebés* » (*El Mundo,* 11.08.2013).
- Au nombre d'années écoulées depuis l'arrivée du clandestin au pays de destination ou au nombre des années passées en prison. Dans ces cas, les références récurrentes à l'année précédente sont intéressantes pour des estimations comparatives : « Con esta remesa, ya son 195 los inmigrantes rescatados desde el viernes en Tarifa, donde entre el 1 de enero y el 30 de junio de 2013 fueron auxiliadas 340 personas, frente a las 90 del mismo periodo del año anterior, casi cuatro veces más » (*El País,* 13.08.2013).

La notion d'*âge* est souvent liée aux indications sur le *sexe* des immigrants ce qui témoigne des progrès sociaux notamment en comparaison aux premières vagues migratoires presque toujours composées par des groupes d'hommes. Deux notions juridiques en vigueur, l'acquisition de la nationalité et le fait de pouvoir entamer une procédure de regroupement familial, sous-tendent, dans la plupart des cas, ces initiatives : « […] 29 de las 914 personas eran mujeres, todas subsaharianas ». Ces femmes étaient pour la plupart enceintes : « Entre los inmigrantes ilegales salvados ayer del temporal de levante había tres mujeres en avanzado estado de gestación » (*El Mundo*, 12.04.2013).

Le mot suivant par ordre de fréquence parmi ceux que nous avons choisi pour notre analyse est *police* souvent employé dans deux versions antagoniques :

– La *police* en lutte contre les immigrants clandestins, toujours en relation à des arrestations ou à d'autres interventions policières qui opèrent dans ce sens : « Hasta 150 personas permanecen en los *calabozos policiales,* lo que provoca una falta de espacio que puede agravar el problema si el *flujo de inmigrantes* continúa » (*El Mundo*, 25.05.2013).
– Les immigrants clandestins deviennent parfois victimes des forces de police ; certains journalistes dénoncent ces faits : « El Defensor de Pueblo ultima un informe sobre el trato policial a extranjeros, que constata, entre otras irregularidades, la expulsión de algunos *solicitantes de asilo* sin previa audiencia del juez » (*El País*, 11.07.2013).

Le mot *gouvernement* suit en ordre de fréquence le terme *police,* dans des énoncés référés aux mesures prises ou à prendre en relation avec l'*immigration clandestine* :

– « El gobierno advierte que la integración de extranjeros no comunitarios ha sido desarrollada hasta ahora por el estado, comunidades autónomas y corporaciones locales con falta de coordinación. Ello requiere un replantemiento de la situación y la adopción de medidas que subsanen estos hechos » (*El País*, 22.00.2012).

Associations discursives

Pour ce qui est des associations discursives de l'unité lexicale *immigrant illégal*, nous avons cherché dans un premier temps les mots ou groupements de mots situés dans le cotexte droite et gauche ; dans un deuxième temps, nous avons prêté attention aux actualisations discursives de chacune de ces associations cotextuelles. Cette procédure nous a permis de repérer certaines régularités.

Expression de grandes quantités

Un nombre important de déterminants quantifieurs (*des centaines de, des milliers de, des millions de…)* est utilisé dans le discours journalistique en relation avec certaines bases nominales telles que *personnes, gens, populations*... qui décrivent de manière assez figurative une nation vaincue par l'immigration clandestine : « Ces millions d'immigrants illégaux »

constituent « un flot sans cesse croissant » ; de là, « l'avalanche de réclamations » que provoque « l'arrivée en masse d'immigrants »… Ces unités sont combinées avec des hyponymes dont *refugiés* mais aussi avec d'autres noms « non-humains » tels que *argent*, *abus, criminalité*... Les nombreux quantifieurs à noyau nominal actualisé par un nom au sens figuré à forte valeur connotative sont en corrélation avec les métaphores aquatiques évoquées par Plyler. La combinaison de ces qualificateurs avec la base nominale *inmigrant illégal* est symptomatique d'une préoccupation dominante au sein de la classe politique, des médias et des citoyens qui souhaitent être informés sur le nombre de *clandestins.*

Expression de la nationalité d'origine

La deuxième association discursive de l'unité lexicale *immigrant illégal* se rapporte à la nationalité d'origine des clandestins : « Un *marroquí* ahogado y 6 desaparecidos al tratar de llegar a España ilegalmente » [*El País*, 12.02.2013]. Cette information, tout particulièrement intéressante dans le cas d'un *demandeur d'asile* en provenance d'un pays en guerre, d'un régime dictatorial ou d'un pays en situation de catastrophe naturelle, est très répandue dans le discours journalistique pour mettre en évidence les récits de certains clandestins, des histoires de vie vraiment émouvantes.

Association de l'immigration clandestine à la criminalité

Le discours de la presse quotidienne est assez réitératif sur certaines thématiques, en l'occurrence l'*immigration clandestine,* situation qui s'apparente à un processus circulaire selon lequel le discours politique se nourrit du discours journalistique et inversement. Deux sortes de discours portant sur le rapport entre *immigration clandestine* et *criminalité* se dessinent :

- Le discours représenté par des textes qui « criminalisent » les clandestins. Mis à part les titres des journaux, qui ont tendance à être assez alarmistes, le discours politico-journalistique est associé, dans l'imaginaire collectif, à des problèmes d'insécurité, de criminalité et de marginalité : « Tras el fuerte incremento de las expulsiones de extranjeros (inmigrantes ilegales) en los últimos meses en Madrid handisminuido los atracos callejeros a comercios » (*El Mundo*, 23.03.2012).
- Le discours où les immigrants illégaux apparaissent victimes du crime ou de la coercition par des trafiquants. Des réseaux mafieux consacrés au trafic illégal d'immigrants sont de plus en plus dénoncés par la presse : « Il y a des routes de l'immigration à travers le Sahara qui sont plus ou moins contrôlées par des groupes mafieux » (*Le Figaro,* 24.06.2013). Ou bien les clandestins tombent sur des employeurs sans scrupules : « […] 30 detenidos en una redada contra la contratación ilegal de extranjeros » (*El País,* 24.11.2013). Comme les nationaux, les immigrants illégaux peuvent devenir victimes d'erreurs judiciaires : « Le ministère de la justice espagnol va indemniser à hauteur de 650 000 euros un immigrant illégal marocain emprisonné à tort pendant près de neuf ans, suite à une erreur judiciaire » (*Le Monde,* 25.04.2013).

Conclusions et perspectives

Dans le discours journalistique, des valeurs idéologiques sont véhiculées par certaines co-occurrences lexicales fortement récurrentes : de là leur influence sur les décisions judiciaires, le discours social et le débat politique sur l'immigration.

Les métaphores sur l'immigration ont tendance à mettre en évidence des notions d'illégalité, d'ethnicité, d'invasion… par rapport aux étrangers tout en laissant de côté les aspects positifs de la diversité multiculturelle et interlinguistique.

Si pendant les années précédentes les politiques sur l'immigration devenaient, dans une certaine mesure, favorables au processus de légalisation, dans la plupart des pays européens, à l'heure actuelle, en raison de la crise, les positions contre la légalisation des immigrants tendent à se radicaliser.

L'emploi des métaphores opère dans un sens sévèrement restrictif et partiel : « Les gens au pouvoir imposent les métaphores » (Lakoff & Johnson 1985 : 98). Malgré la fréquente ambiguïté des discours politiques, les métaphores devraient devenir, au sein d'une société pluriculturelle, un instrument de rationalisation, une réponse de bon sens.

Références bibliographiques

ADAM Jean-Michel et HERMAN Thierry, 2001, « Genres de la presse écrite et analyse de discours », *Semen*, nº 13, p. 23-41.

AMOSSY Ruth et HERSCHBERG PIERROT Anne, 2009, *Stéréotypes et clichés,* Paris, Armand Colin, 2e éd.

ANSCOMBRE Jean-Claude, 2006, « Polyphonie et classification des énoncés sentencieux. Les marqueurs médiatifs génériques », *Le Français moderne*, 74-1, p. 87-99.

BAKHTINE Mikhail (attribué à), [1929], 1977, *Le Marxisme et la philosophie du langage,* Paris, Éditions de Minuit.

BARKER Martin, 1981, *The New Racism,* London, Function Books, 2nd ed.

BHABHA Homi, 1994, *The Location of Culture*, 2002, *El lugar de la cultura*, Buenos Aires, Manantial.

BONNAFOUS Simone, 1991, *L'Immigration prise aux mots. Les immigrés dans la presse au tournant des années 80*, Paris, Kimé.

CHINI Danielle, FLORENCE Marie-Laverrou et PARSONS Michael (éds), 2011, *Rives - Cahiers de l'Arc atlantique*, n° 5, *Intégration de l'altérité : formes et procédures*.

CORNU Gérard, [1987], 2005, *Vocabulaire juridique,* Paris, PUF, 7e édition.

Le Figaro : *http://plus.lefigaro.fr/tag/immigrant*.

GILROY Paul, 2000, *Between Camps: Nations, Culture and the Allure of Race,* London, Allen Lane, Penguin Press.

GONZÁLEZ NAVAS Ángel, 2012, *Externalización de fronteras en la Unión Europea, condicionalidad migratoria de la ayuda oficial al desarrollo y derechos humanos de las personas migrantes* [en ligne].

HALL Stuart y DU GAY Paul, [1996], 2003, *Cuestiones de identidad cultural*, Buenos Aires, Amorrortu.

LAKOFF George et JOHNSON Mark, [1985], 1986, *Les Métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit.

Le Monde : http://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/.

El Mundo : http://www.elmundo.es/especiales/sociedad/inmigracion/.

MUSSOLF Andreas, 2006, "Metaphor Scenarios in Public Discourse", *Metaphor and Symbol,* n° *21(1),* p. 23-38.

NASH Mary, 2005, *Inmigrantes en nuestro espejo. Inmigración y discurso periodístico en la prensa española,* Barcelona, Icaria.

NOUSS Alexis, 2005, *Plaidoyer pour un monde métis,* Paris, Textuel, 2e éd.

Office Français de l'Immigration et de l'intégration (OFII) : *http://www.ofii.fr*.

El País : *http://elpais.com/tag/inmigracion/a/.*

PRANDI Michel, 2010, "Typology of Metaphors: Implications for Translations", *Mutatis Mutandis*, n° 3-2, p. 304–332.

SEARS David, 1988, "Symbolic Racism" in Katz Peter and Taylor David (eds.) *Eliminating Racism: Profiles in Controversy,* New York, Plenum Press, p. 53–84.

SOLTERO Carlos, 2006, "*Plyler v. Doe* (1982) and Educating Children of Illegal Aliens", in *Latinos and American Law: Landmark Supreme Court Cases*, Austin (TX), University of Texas Press, p. 118–132.

TAGUIEF Pierre-André, 1997, *Le Racisme,* Paris, Flammarion.

THOMPSON John, 1998, *Ideología y cultura moderna. Teoría crítica social en la era de la comunicación de masas,* México, Universidad Autónoma Metropolitana.

WALLERSTEIN Immanuel y BALIBAR Étienne, 1991, *Raza, nación y clase,* Madrid, Iepala.

Les proverbes dans les grammaires et manuels d'enseignement du français en Angleterre aux XVIe et XVIIe siècles

Sonia GÓMEZ-JORDANA FERARY
Universidad Complutense de Madrid

Introduction [1]

À partir d'un cadre théorique sociolinguistique partant de travaux anglo-saxons sur l'enseignement du français en Angleterre tels que Swiggers (1989), Kibbee (1991) ou Ayres-Bennet (2004), nous nous attacherons à étudier la présence du proverbe dans l'enseignement du français en Angleterre.

Tous les parémiologues signalent un avant et un après des proverbes. Au XVIe siècle, la présence des *Adagia* d'Erasme de Rotterdam (1500) marque un tournant dans l'emploi des proverbes. À partir de cet ouvrage apparaissent de nombreuses compilations de proverbes glosés ou traduits dans d'autres langues ainsi que des dictionnaires plurilingues avec plusieurs versions de proverbes. Au XVIIe siècle cette tradition subsiste. Nous pouvons signaler ainsi le *Thrésor de la langue francoyse* de Jean Nicot (1606) dont la dernière partie est constituée d'un dictionnaire ou recueil de proverbes, ou les *Curiosités françaises* d'Oudin (1640).

Cependant, à partir du XVIIe siècle, aussi bien en France qu'en Espagne, le proverbe est en déclin, voire méprisé.

Le proverbe a joué un rôle socialement important entre le XVIe et le XVIIe aussi bien dans les milieux les plus populaires que dans les plus cultivés. De plus, il joue un rôle important dans la pédagogie du XVIe : certaines grammaires de l'époque incluent des recueils de proverbes. Les pédagogues, comme le signale Rivière (1982 : 106), étaient sensibles à leur exemplarité morale ainsi qu'à leur concision et à leur beauté. L'Église s'intéresse également aux proverbes, les ecclésiastiques les utilisant dans leurs sermons. Même à la cour on emploie des proverbes : « Au moins jusqu'aux derniers Valois et jusqu'au règne du premier Bourbon, la cour de France a souvent fait usage de maximes, dictons, proverbes dans un sens politique et polémique » (Rivière 1982 : 113). Cependant au XVIIe nous passons du succès proverbial au mépris de la part du public cultivé. Quelle est la raison de ce basculement ? Rivière explique que d'une part l'esprit critique, le sens de la philologie, se développe au XVIIe siècle et cela pose problème par rapport à ce type de formule dont on n'a pas une datation exacte (*ibid.* : 116). D'une autre part, comme l'indique également Rivière (*ibid.* : 120), le

1. Article réalisé dans le cadre du Projet de recherche FFI2013-41355-P (*Ministerio de Economía y Competitividad*, Espagne, Plan Estatal I+D+I 2013-16), intitulé : *Marqueurs pragmatiques et oralité en linguistique historique du français.*

comique de certains proverbes qui viennent critiquer l'Église ou les femmes pose également problème. L'auteur fait voir que le XVIe a été le moment privilégié d'un dialogue entre deux mondes, le monde cultivé et le monde populaire. Mais vers la fin du siècle, les lettrés deviennent de plus en plus étrangers au monde médiéval et il se produit un mépris envers un « produit linguistique jugé impur car excessivement trivial, laconique, obscur et en tout cas irréductible à la raison et à l'esprit naissant des Lumières » (*ibid.* : 128).

À la suite de Lodge (2004), Rodríguez Somolinos soutient qu'au XVIIe, il y a rejet de la culture orale, dont les proverbes sont représentatifs, mais elle dit aussi que :

> Le phénomène est artificiel. Les proverbes n'ont jamais cessé d'être utilisés à l'oral et dans la langue familière par toutes les classes sociales. […] Les proverbes sont rejetés du bon usage parce que caractéristiques de la langue du peuple. Cela n'empêche pas les mêmes remarqueurs et écrivains qui les stigmatisent de leur trouver quelque valeur et de les employer eux-mêmes. […] Il y a un consensus sur l'indésirabilité des proverbes au XVIIe. Comme le signale Lodge (2004 : 121), il arrive souvent que l'attitude envers la variation linguistique soit uniforme, alors que l'usage et le changement linguistique ne sont pas si homogènes.

Nous pouvons dire en outre qu'il s'agit d'une affaire de Cour et de remarqueurs, car dans les grammaires françaises publiées en France on ne dit rien des proverbes alors que dans les grammaires et manuels de français pour étrangers non seulement ils sont employés et enseignés mais encore loués.

1. Les remarqueurs

Au XVIIe siècle, on voit surgir en France un grand nombre de livres de remarques sur la langue française. Une des caractéristiques de ce type d'ouvrages est le désordre qui y règne. En effet, il s'agit de suites de commentaires sur la langue où il n'y a aucun ordre, aucun critère de classification. Comme il est dit dans la présentation du numéro 70 de *La Licorne* consacré aux Remarqueurs, on y « exhibe presque fièrement la méthodologie "pauvre" de ce travail ». Ayres-Bennet (2004 : 23-24) nous dit que Vaugelas parle d'un agréable mélange, d'une certaine confusion qui a ses charmes. Nous savons que l'impulseur de ce type d'ouvrage est Vaugelas avec ses *Remarques sur la langue française* de 1647, mais la pratique datait de bien avant et continue tout au long des XVIIe et XVIIIe siècles. Qui étaient ces remarqueurs ? De petits aristocrates, des ecclésiastiques, des provinciaux, des femmes éclairées ou des intellectuels connus dans d'autres domaines et qui ne se soucient pas d'inscrire leur œuvre dans le genre de la grammaire. Il s'agit la plupart du temps de personnes proches de la Cour.

Comme l'indique Ayres-Bennet (2004), Vaugelas ne voulait ennuyer ni ses lecteurs ni les femmes, raison pour laquelle il n'écrit pas une grammaire mais ses remarques sur la langue. Les remarques sont un livre de salon plutôt que de cabinet (*ibid.* : 24).

Comme le dit Vlassov (2004), la tâche des auteurs de remarques du XVIIe consistait à extraire du chaos des phénomènes linguistiques ceux qui, à leur avis, correspondaient au bon usage assurant au français la pureté, la netteté,

la politesse et l'élégance, la stabilité et la perfection. Il cite un noble religieux, Montfaucon de Villars (1671 : 129-130) qui dit : « Ce n'est pas aux grammairiens à nous apprendre à parler, c'est à la Cour savante qui règle l'usage ». Il qualifie les remarqueurs de porte-parole des milieux mondains.

Rappelons que les enseignants de français en Angleterre sont le plus souvent des réfugiés fuyant la Contre-Réforme. Il est donc normal qu'ils ne suivent pas forcément ces remarques courtisanes sur la langue française et enseignent un français peut-être moins normatif, simplement plus courant. La pureté, la netteté, l'élégance de la langue n'était peut-être pas l'objectif principal de ces enseignants qui écrivaient des manuels, entre autres, à visée commerciale. Au XVIIe siècle encore est créée l'Académie française, proche de la Cour, institution qui n'existait pas les siècles précédents. Nous pensons que la proximité des remarqueurs de la Cour peut biaiser la réalité linguistique du moment. Les proverbes sont bannis par eux, mais l'étaient-ils par la société française, alors que nous voyons que dans les manuels de langue ils sont employés et même loués ?

Nous avons pu consulter quelques ouvrages de remarqueurs comme celui du Père Bouhours, *Remarques nouvelles sur la langue françoise,* de 1676, déjà commenté par Rodríguez Somolinos (2012). Disciple de Vaugelas, il critique comme lui les proverbes, les qualifiant même de boue et d'ordure : (p. 503) : « Cela estoit bon pour le temps passé. On serait ridicule d'user aujourd'huy de ces sortes de proverbes dans un discours sérieux, et dans les compositions relevées ».

De même, l'abbé de Bellegarde, dans ses *Remarques sur l'élégance et la politesse du stile* (1715, 3e éd.), cité également dans Rodríguez Somolinos (2012), critique l'emploi des proverbes qu'il attribue, péjorativement, au peuple et aux bourgeois. Il arrive même à soutenir qu'il est « dangereux » d'employer des proverbes.

Un des remarqueurs les plus intéressants quant aux proverbes serait à notre avis F. de Callières, dans *Du bon et du mauvais usage dans les manières de s'exprimer* (1693). Quoique critique envers les proverbes, Callières est moins radical que ses contemporains. Il considère les proverbes comme mauvais, mais il concède qu'ils sont parfois pleins de sens. Il admet d'ailleurs que même à la Cour ceux-ci sont employés, mais, dit-il, il faut savoir le faire :

> j'ay remarqué, qu'il n'y a gueres de gens de la Cour ausquels il n'en échappe quelques uns dans la conversation, sans que pour cela on les accuse de mauvais goust, et de manque de politesse.

Mme de Sévigné en emploie à cinq reprises dans ses lettres, et ne les critique dans aucune de ces occurrences. Cette interdiction et le discrédit des proverbes ne seraient-ils pas plutôt une mode que les remarqueurs tentent d'imposer ?

Tous les remarqueurs ne critiquent pas les proverbes et par exemple Ménage, dans ses *Observations sur la langue française* (2 vol., 1675-1676), se limite à signaler qu'on ne peut pas changer les termes d'un proverbe, mais à aucun moment il n'en fait la critique :

> Il n'est pas non plus permis de changer les termes des proverbes, ny ceux des façons de parler proverbiales ; comme a fait M. de Racan ; en disant, *Ie say ce qui vous met la puce dans l'oreille.* Car on dit, *Il a la puce à l'oreille.* (*op. cit.* : 514)

2. L'enseignement du français en Angleterre

Que se passe-t-il à cette époque dans l'enseignement du français en Angleterre ? Rappelons, à la suite de Kibbee (1989 et 1991), que les premiers matériels produits pour l'enseignement du français en Angleterre datent du milieu du XIIIe, environ deux cents ans après la conquête normande (1066). Le français devient la langue de la cour et conserve cette position jusqu'au XIVe. Le matériel pédagogique devient de plus en plus abondant et complet jusqu'au XVe pour arriver en 1530 à la publication de Palsgrave, la première grammaire française imprimée. Aux XIVe et XVe siècles, les besoins en langue française sont d'ordre pratique, en raison des rapports commerciaux par exemple avec la Gascogne, comme une deuxième ou troisième langue. À partir du XVIe, la part accordée au français est plus intellectuelle et culturelle. Parler français est une marque de classe et on l'associe souvent à l'aristocratie (Kibbee 1989 : 101).

Dans la deuxième moitié du XVIe, les nobles, futurs hommes d'État, s'aperçoivent qu'ils ont besoin de formation. Émerge un nouveau modèle du *gentleman* devant acquérir une culture continentale ; la place accordée à l'apprentissage des langues devient plus importante. Nous voyons cela clairement reflété dans les grammaires. Comme le signale Kibbee (*ibid.* : 103-104), Hollyband dans le *French Littleton* (1576) présente 26 pages de proverbes et *« godel sayings »*, Florio, dans *First Fruites* (1578), consacre également une part importante aux proverbes dans la partie sur l'italien. Gilles de la Mothe (1592) inclut une longue liste de proverbes.

Il est intéressant de voir qu'à la fin du XVIe siècle, les grammairiens présents en Angleterre ne sont pas des personnes proches de la Cour française contrairement aux remarqueurs. Cela peut expliquer en partie la critique des proverbes de la part des remarqueurs, alors qu'il n'en est rien de la part de ces professeurs et grammairiens exilés en Angleterre.

Kibbee (2000 : 184) signale qu'au XVIIe siècle ces professeurs de français doivent choisir quel français enseigner. L'accent le plus pur était dit-on celui de Blois, on parlait d'ailleurs du Petit Blois de Londres parce que de nombreux professeurs de français provenaient de cette partie de France. D'après Kibbee, le français de Cour était très favorisé dans l'enseignement. Étant donné qu'une partie des étudiants étaient des nobles, ils voulaient pouvoir se sentir à l'aise dans les milieux de la Cour française et voulaient donc apprendre ce français-là. C'est pourquoi on tendait à enseigner le français de Paris ou de la vallée de la Loire où la Cour était installée. Cependant, il faut signaler que ce français-là n'était pas le français des marchands ni même celui de l'Université.

Dans les grammaires et manuels de français, le vocabulaire vient à la fin, ou bien en listes de mots, ou bien sous forme de dialogues portant sur différents aspects de la vie. Nous trouvons également des listes de proverbes

ou des proverbes insérés dans les dialogues et dans quelques cas des modèles épistolaires.

Sur 27 grammaires françaises publiées entre le XVIe et le XVIIe siècles en Angleterre, 7, c'est-à-dire un peu plus de 25 %, présentent des proverbes, ou dans des glossaires (la plupart des fois), ou à l'intérieur de dialogues. Certains de ces professeurs ou grammairiens exaltent le proverbe comme dans *The spared houres of a soldier* (1623 : 474) de John Wodroepe :

> Of all sentences and phrases (whatsoever) the Proverbe is thee best, and best estimated among all Tongues, Nations, and Companyes, because (both) of the pleasant Tast it affoords to grace all other Phrases, as of the good sound.

Présente des proverbes au sein de dialogues la Nouvelle grammaire française de Festeau, de 1685. L'ouvrage l'annonce d'ailleurs en titre : *Nouvelle grammaire françoise* […] *Augmentée et enrichie de plusieurs dialogues nouveaux, ou se trouvent quantité de belles phrases, sentences et proverbes, utiles et necessaires à toutes sortes de personnes*.

Voici quelques exemples de proverbes insérés dans ses dialogues :

Dialogue 23 :

> Certes, Monsieur, vous mangerez bien une Alloüette.
> Les premiers morceaux nuisent aux derniers.
> **En mangeant l'appétit vient.**
> Au contraire, en mangeant l'appétit se passe.
> **Mangeons, mangeons, nous ne savons qui nous mangera**.
> Certes, **je suis plein comme un œuf.**
> […] Allons, beuvez donc une santé.
> **A petit manger bien boire.**

Dialogue 30 :

> […] Si vous aimez l'écriture,
> et que vous vous y exerciez,
> vous pouvez parvenir à la perfection.
> **En forgeant on devient forgeron.**
> **En faisant on apprend.**
> **En apprenant on devient Maistre.**
> **Londres n'a pas esté rebasti tout en un jour.**

Dialogue 31 :

> […] Et bien, je vous en vendray
> donc une, si vous voulez.
> Je n'ay point d'argent.
> **Point d'argent point de Suisse.**
> Si vous me voulez faire credit, je vous en acheterai une.
> Je ne fais point de crédit.
> **Crédit est mort.**
> **Argent contant porte médecine.**

Dialogue 32 titré Qui m'aime me suive

> D. Entrez le premier, nous vous suivrons.
> A. Sans ceremonie, Messieurs,
> **qui m'aime me suive.**

Et ainsi de suite, cette grammaire présente de nombreux proverbes, comme il l'annonce en titre. Ce qui peut nous paraître choquant est que Festeau propose une grammaire pour parler comme on le fait à la Cour de France et insère pourtant des proverbes de façon tout à fait explicite.

D'autres grammaires présentent en fin d'ouvrage des recueils de proverbes, vrais trésors parémiologiques. C'est le cas de *The complete French master for ladies and gentlemen*. L'auteur a rédigé auparavant un *Royal Dictionary* et dédie cette grammaire au Duc de Gloucester. Il ne s'agit donc pas d'une grammaire qui tournerait le dos à la Cour, qu'elle soit anglaise ou française. Son avant-dernier chapitre est consacré aux proverbes qu'il présente dans un recueil franco-anglais, sept pages présentant 143 proverbes et qu'il appelle « Recueil de proverbes ou dires communs qui se répondent exactement dans les deux langues ».

La *Gramatica quadrilinguis, or brief instructions for the French, Italian, Spanish and English tongues. With the proverbs of each language,* 1674, présente huit pages de proverbes français et leur traduction anglaise. Il propose également des proverbes espagnols et italiens. Dans sa préface, il indique que les proverbes sont là pour le plaisir : « *Finally, for thy greater Delight I have selected some choice Properties and Proverbial sayings* ». Certaines formes coïncident avec les actuelles, même s'il peut s'agir parfois de proverbes désuets – *De cuir d'autruy, large courroye* – et ce que nous voyons également c'est une confusion entre locution et proverbe, présentant souvent des locutions comme des proverbes, c'est le cas ici pour *Prendre un rat par la queue.*

La *Nouvelle, claire, courte et complète grammaire françoise et angloise,* de Pierre Berault, 1688, donne sept pages de proverbes français et leur traduction anglaise, où nous voyons dès le premier l'évolution syntaxique de ceux-ci : *À cheval donné il ne faut regarder à la bouche*, et d'autres qui ont maintenu la même forme, *Aujourd'hui trompeur demain trompé*. Finalement quelques-uns qui ont disparu : *Bon gaignage fait bon potage* par exemple.

The spared houres of a soldier, ou *Les heures de relache d'un soldat voyageant ou la vraie moëlle de la langue française*, est une grande grammaire de plus de 500 pages qui se termine par un recueil français-anglais de proverbes de 47 pages. Nous y voyons également, à côté des proverbes, des locutions, telles que *Aboyer contre la lune,* des proverbes maintenus tels quels *A bon vin, il n'y a point d'enseigne, L'appétit vient en mangeant,* mais aussi des proverbes dont la forme a changé, *Bien mal acquis ne vient jamais à profit* (aujourd'hui *Bien mal acquis ne profite jamais*) ou qui ont disparu, *Chacun aime mieux son profis que celui d'autruy*.

The French Alphabet, de De la Mothe (éd. de 1631) ajoute à la grammaire une dernière partie appelée *The treasure of the French tongue,* très intéressante du point de vue parémiologique. C'est un dictionnaire de proverbes de 57 pages présentés en français et en anglais. À nouveau nous y voyons des formes qui ont évolué, comme *A un bon entendeur ne faut que demy mot,* ou *Il faut battre le fer cependant qu'il est chaud.* Des formes qui de nos jours se sont tronquées et on voit ici la forme complète, *Il ne faut coupper du cuir d'autruy large courroye.*

Conclusion

Nous avons vu que le XVIe siècle est propice au proverbe, surtout à la suite de la publication des *Adages* d'Erasme. Sociolinguistes et historiens parlent du déclin du proverbe au XVIIe. Si nous consultons les ouvrages des remarqueurs nous sommes effectivement surpris par la dureté des critiques qu'ils leur adressent. Si nous faisons par contre une recherche du terme *proverbe* aux XVIe-XVIIe siècles dans Frantext, nous pouvons voir qu'à partir de 1615 le proverbe peut être accompagné d'adjectifs disons péjoratifs, mais aussi qu'ils sont beaucoup plus souvent loués ou employés dans le discours d'une façon neutre, sans commentaires. Sur 381 occurrences du mot *proverbe*, 13 l'accompagnent d'une critique, par exemple « ignominieux proverbe », « proverbe vulgaire », « proverbe faux », qui en reconnaîssent l'usage. Le cas le plus clair serait cette occurrence chez Marie Catherine d'Aulnoy (1691) : « Pardonnez-moi ce proverbe, je ne les aime pas tant pour vous en étourdir souvent ».

Au XVIIIe siècle, on trouve sur Frantext 222 occurrences de *proverbe* dont 10 critiques : « proverbe usé », « proverbe pernicieux », « exécrable proverbe »... Mais les autres exemples ou bien ne présentent aucun jugement ou bien le louent comme dans « ce doux et sociable proverbe » (Mirabeau 1755).

Les remarqueurs s'attaquent aux proverbes en voulant défendre une langue pure et digne des courtisans. Or, même Callières commente qu'à la Cour ceux-ci sont parfois employés. Les grammaires et manuels de français nous montrent que les remarques et commentaires des remarqueurs ne modifient en aucun sens leur enseignement des proverbes et ceux-ci sont présentés comme agréables, plaisants et nécessaires pour pouvoir parler le français à la Cour. Le XVIIe siècle n'aurait-il pas vu une sorte d'imposition artificielle de la part des remarqueurs, qui voulaient plaire dans les cercles de la Cour et présenter ce qu'ils considéraient comme le beau langage ? Même si nous sommes passés entre le XVIe et le XVIIe siècles d'une transmission orale à une transmission écrite, comme le rappellent Rivière (1982) et Rodríguez Somolinos (2012), l'emploi des proverbes semble être toujours vivant dans la réalité linguistique et dans l'enseignement des langues.

Références bibliographiques

ABBÉ DE BELLEGARDE (Jean-Baptiste Morvan), 1715, *Reflexions sur l'elegance et la politesse du stile*, La Haye, G. de Voys.

ANSCOMBRE Jean-Claude (éd.), 2000, *Langages,* n°139, *La Parole proverbiale.*

AYRES-BENNETT Wendy, 2004a, *Sociolinguistic Variation in Seventeenth-century French*, Cambridge, Cambridge University Press.

AYRES-BENNETT Wendy, 2004b, « De Vaugelas à nos jours, comment définir le genre des remarques sur la langue française? », *La Licorne*, n° 70, p. 19-33.

BOUHOURS Dominique, 1675, *Remarques nouvelles sur la langue françoise*, À Paris, Chez Sebastien Mabre-Cramoisy.

CALLIÈRES François, 1972, *Des mots à la mode ; Du bon et du mauvais usage dans les manières de s'exprimer* (1692), Genève, Slatkine Reprints.

CARON Philippe (éd.), 2004, *La Licorne,* nº 70, *Les Remarqueurs sur la langue française du XVIe à nos jours*.

DE CLERCQ Jan, LIOCE Nico et SWIGGERS Pierre, 2000, *Grammaire et enseignement du français, 1500-1700*, Louvain, Peeters.

JULLIANI, 1990, *Les Proverbes divertissans*, texte établi, annoté et présenté par Mirella Conenna, Fasano et Paris, Schena et Nizet.

KIBBEE Douglas, 1989, « La langue française au XVIe siècle: usage, enseignement et approches descriptives », dans Pierre Swiggers, *La Langue française au XVIe siècle : usage, enseignement et approches descriptives,* Louvain : Leuven University Press.

KIBBEE Douglas, 1991, *For to speke French trewely. The French language in England 1000-1600,* Amsterdam, Benjamins.

KIBBEE Douglas, 2000, "From Holyband to Mauger: Teaching French in 17th Century England", dans Jan de Clercq, Nico Lioce et Pierre Swiggers (éds), *Grammaire et enseignement du français 1500-1700,* Louvain, Peeters, p. 179-191.

LEPINETTE Brigitte et PINILLA Julia, 2012, « Changements et continuités dans le traitement du proverbe dans les dictionnaires du XVIIe », dans Jean-Claude Anscombre, Bernard Darbord et Alexandra Oddo (éds), *La Parole exemplaire*, Paris, Armand Colin, p. 328-342.

LODGE Anthony, 2003, *A Sociolinguistic History of Parisian French*, Cambridge, Cambridge University Press.

MÉNAGE Gilles, 1675, *Observations sur la langue française* (2 tomes), Paris.

NICOT Jean, 1606, *Thresor de la langue françoise tant ancienne que moderne* […], Paris.

OUDIN Antoine, 1971, *Curiositez Francoises pour supplément aux dictionnaires ou recueil de plusieurs belles proprietez* […] (1640), Genève, Slatkine Reprints.

RIVIÈRE Daniel, 1982, « De l'avertissement à l'anathème: le proverbe français et la culture savante (XVIe-XVIIe siècle) », *Revue historique,* n° 268-1, p. 93-130.

RODRÍGUEZ SOMOLINOS Amalia, 2012, « Le statut des proverbes en diachronie. Du bon enseignement au bas langage (XVIIe-XVIIIe siècles) », dans Jean-Claude Anscombre, Bernard Darbord et Alexandra Oddo (éds), *La Parole exemplaire*, Paris, Armand Colin, p. 229-243.

SWIGGERS Pierre, 1984, *Grammaire et méthode au XVIIe siècle*, Louvain, Peeters.

SWIGGERS Pierre, 1989, *La Langue française au XVIe siècle : usage, enseignement et approches descriptives,* Louvain, Leuven University Press.

VLASSOV Serge, 2004, « Les rapports entre grammaire et usage dans les remarques sur la langue française du XVIIe siècle », *La Licorne*, n° 70, p. 45-72.

Grammaires citées

ANCHORAN John, 1631, *Porta linguarum trilinguis reserata*, London.

BOYER Abel, 1699, *The compleat French-master, for ladies and gentlemen*, 2nd ed., London.

DE LA MOTHE Gilles, 1631, *The French alphabet*, London (1re éd. 1592).

DU WES Gilles, 1545, *An introductorie for to lerne to rede, to pronounce, and to speke Frenche trewly*, London.

FESTEAU Paul, 1685, *Nouvelle Grammaire Françoise*, London.

HOLLYBAND Claudius, 1632, *The French schoole maister,* London.

MILLER George, 1646, *The French alphabet*, London.

PALSGRAVE John, 1530, *Lesclarcissement de la langue francoyse*, London.

SHERWOOD Robert, 1625, *The French tutour*, London.

SMITH J., 1674, *Grammatica quadrilinguis*, London.

WODROEPHE John, 1623, *The spared hours of a soldier in his travels or the true marrowe of the French tongue*, London.

16

Le silence et les expressions du silence en tant que marques de la subjectivité transparente

Katarzyna KWAPISZ-OSADNIK
Université de Silésie

Introduction

L'absence de mots est très souvent porteuse d'un message plus explicite que les mots eux-mêmes. Ainsi, le silence suffit-il parfois à transmettre une information complète, convaincante et clairement comprise par l'interlocuteur (Jaworski 1993, Kurzon 1998). Souvent aussi l'homme se sert d'expressions avec lesquelles il décrit le silence suscité par l'action d'un interlocuteur et dont le rôle consiste à transmettre un message précis mais de façon indirecte ou implicite. Nous trouvons déjà une évocation de cette forme d'expression dans la Bible :

> Si le mari, un jour après l'avoir appris, n'a toujours rien dit à sa femme, il confirme par son silence les engagements qu'elle a pris. (Nombres 30, 15)

Dans cet article nous proposons d'examiner le silence et différentes formes et expressions utilisées par les usagers de la langue française, qui servent à exprimer le silence, ce silence (volontaire ou involontaire) étant toutefois un message davantage chargé de force et de certitude discursives qu'une suite de mots bien choisis pour constituer phrase. Le non-dit apparent, dont il est question, serait le signe d'une subjectivité intelligible. Nous la comprenons comme une sorte de passage sous silence se réalisant en l'absence de mots justes et explicites.

Ainsi, dans un premier temps nous présenterons brièvement le cadre théorique de nos réflexions, qui se situe dans l'analyse du discours, et notamment se focalise sur les notions de subjectivité et de non-dit. Dans un second temps, nous analyserons un corpus constitué de locutions tirées de dictionnaires, de fragments de textes de presse et de débats télévisés qui sont liées à l'expression du silence dans le dire, ce qui confirme la thèse que le silence seul ou l'expression du silence peuvent se révéler plus expressifs que les paroles (ces deux sources d'exemples s'expliquent par la portée informationnelle d'Internet, ce qui vérifie la fréquence d'emploi des expressions étudiées et dont l'usage est institutionnalisé par leur entrée dans les dictionnaires). Pour ce faire, nous nous servirons de la théorie de la métaphore conceptuelle formulée dans le domaine de la linguistique cognitive. Enfin, nous formulerons quelques remarques finales, en réfléchissant sur les causes, les intentions et les effets discursifs du choix de cette forme de communication.

1. Notion de subjectivité intelligible

Le phénomène que nous appelons subjectivité transparente a trait aux notions de subjectivité et de non-dit. La subjectivité acquiert un statut linguistique grâce aux travaux d'E. Benveniste, qui la définit comme « la capacité du locuteur à se poser comme sujet » (1966 : 260) par l'intermédiaire du langage et plus précisément des marqueurs de subjectivité dont chaque langue dispose et parmi lesquels E. Benveniste distingue les pronoms déictiques, les verbe d'opinion à la première personne et les temps grammaticaux classés en temps du discours et temps de la narration. Les idées d'E. Benveniste ont servi d'inspiration aux recherches de plusieurs linguistes qui se situent dans le cadre de la théorie de l'énonciation ou de l'analyse du discours (Kerbrat-Orecchioni 1980, 1986, Ducrot 1980, 1984, Anscombre & Ducrot 1980, Charaudeau 1998).

La subjectivité serait donc le point de départ et de repère pour l'examen des phénomènes de l'argumentation et de la modalisation, toutes deux fondées sur le rôle du sujet parlant de présenter ou de voiler son appartenance au contenu de l'énoncé et sa position envers ce contenu, envers son interlocuteur et lui-même. Un cas particulier de la subjectivité, qui se manifeste dans l'énoncé par ses différents marqueurs (subjectivèmes), comme les déictiques (mentionnés plus haut), les termes évaluatifs, les termes affectifs, les termes non axiologiques et les modalisateurs (Kerbrat-Orecchioni 1980), serait le non-dit ou le dit implicite, sous-entendu. Selon O. Ducrot (1980), le non-dit revêt une forme discursive ou linguistique. L'implicite discursif se fonde tout d'abord sur ce qui est dit (sur l'énoncé), mais aussi sur le fait de le dire (sur l'énonciation). On a alors deux significations dans l'implicite discursif, une littérale et l'autre implicite. Par contre l'implicite linguistique renvoie au contenu présupposé, qui est sémantique et commun à l'énoncé, à sa transformation interrogative et négative et en même temps il est soumis à la loi d'enchaînement (Ducrot 1980 : 67). C. Kerbrat-Orecchioni (1986) distingue pour sa part les présupposés, les sous-entendus et les inférences. Présupposées sont « toutes les informations qui, sans être ouvertement posées […] sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif » (1986: 25). Les sous-entendus sont les informations dont l'actualisation dépend du contexte énonciatif. Enfin, les inférences sont des conclusions auxquelles on arrive par une combinaison des informations contenues dans ce qui est dit et des informations contextuelles.

À la lumière de ce qui a été brièvement rappelé, le silence dans un acte énonciatif ferait partie des sous-entendus, par contre les expressions du silence appartiendraient à la classe des inférences (dans la terminologie de C. Kerbrat-Orecchioni).

Pour conclure cette partie, nous dirons que le silence et les locutions qui servent à décrire une situation sans paroles représentent la subjectivité transparente, c'est-à-dire que ces formes d'expression sont des signes de subjectivité qui modalisent le discours de manière implicite ou transparente,

et que le plus souvent les informations qu'elles transmettent concernent les émotions du locuteur (surtout la surprise), les situations de stress et d'incertitude dans lesquelles il se trouve ou bien la confirmation de ce qui a été dit ou fait précédemment. Les exemples analysés dans la partie suivante appuieront nos observations préalables.

2. Expressions du silence apparent

L'étude des expressions du silence se fonde sur la théorie de la métaphore conceptuelle comprise comme une sorte de correspondance (Lakoff & Johnson 1980) ou d'interaction (Black 1993) qui s'établit entre deux domaines d'expérience. Dans notre cas, il y aurait un lien motivé entre l'état du silence et différentes entités dotées de propriétés sous lesquelles se construit une métaphore conceptuelle.

Commençons par la citation biblique mentionnée dans notre introduction, dans laquelle le mari confirme par son silence le fait d'épouser une femme. Le silence est ici signe de confirmation du mariage de la part de l'homme. Prenons quelques autres exemples :

(1) Son silence en dit long.

(2) Son silence n'est pas autre chose qu'une approbation.

(3) Nous étions silencieux pour lui marquer une désapprobation qui ne pouvait être qu'indirecte et muette.

(Margarito 2001 : 110-111)

Dans le premier exemple nous avons paradoxalement un silence qui parle et exprime même davantage qu'on pourrait le croire. Dans le deuxième exemple le silence signifie clairement l'acceptation, et dans le troisième, au contraire, la désapprobation. Ainsi, sans rien dire on transmet souvent un message clair et valide, comme dans le proverbe « *Qui ne dit mot consent* ».

À l'aune des nombreuses expressions glanées sur Internet, on remarque pourtant que les locuteurs sortent plus souvent du silence qu'ils brisent, rompent ou ne garde plus et ce, pour confirmer une information :

(4) Belhanda sort du silence et confirme son arrivée au Dynamo Kiev. (www.footmercato.net)

(5) Cory Monteith : Lea Michele sort de son silence et la Fox confirme une cinquième saison. (www. yzgeneration.com)

(6) Le Conseil de KPN rompt le silence et confirme la soumission Movil. (www.nouvellesdumonde.net)

(7) Dopage : Lance Armstrong brise le silence. (www.video.tf1.fr)

(8) Il est grand temps de se lever, d'élever nos voix et de ne plus garder le silence.

« Sans un mot » peut également exprimer le fait de s'abstenir de donner son opinion, ce qui en général entraîne des sentiments et réactions négatifs, par exemple :

(9) M. Vasco Garcia avait fait un rapport et le Parlement n'a rien dit, n'a rien fait ! (www.europarl.europa.eu)

(10) Je vais vous parler de l'Europe lâche, vile, ignoble, l'Europe dont a parlé

M. de Villepin, à Moscou il y deux jours, l'Europe qui n'a rien dit devant une guerre ouverte en Tchétchénie. (www.europarl.europa.eu)

(11) À la question « Reprochez-vous à Laurence Parisot son silence », Nicolas Sarkozy a répondu « Non, je confirme la remarque de Jean-Pierre Elkabach », qui avait dit juste avant que la patronne du Medef se faisait beaucoup remarquer par son silence. (www.video.tf1.fr.infos)

(12) En l'occurrence, le souci de la famille de M. Chevènement de garder le silence paraissait tout à fait légitime. (www.collisdictionary.com)

On peut aussi dire : « Je préfère me taire », pour communiquer le fait de n'avoir ni l'intention ni l'envie de se prononcer sur un fait. Le verbe *taire* et sa forme pronominale *se taire* signifient exactement 'ne pas parler', 'ne pas dire quelque chose'. Ou, dans son extension métaphorique, 'passer sous silence'. Par exemple :

(13) Il vous a bien dit telle chose, mais il vous en a tu beaucoup d'autres.

(14) C'est un homme sûr et qui ne dit jamais rien de ce qu'il faut taire.

(15) Il fait taire son ressentiment. (Wikipédia)

(16) Vous auriez avantage à vous taire. (Margarito 2011 : 110)

La métaphore *passer sous silence* se fonde sur le sens littéral qu'on donne aux expressions *passer sous un pont, une arche, un arc, un porche, une échelle,* etc.*,* où celui qui expérimente le passage ne voit pas ce qui se trouve sur le pont, l'arche ou le porche. Le silence s'apparente alors à une sorte d'obstacle qui empêche la divulgation d'un secret, d'une nouvelle ou d'une opinion ; par exemple :

(17) Nord du Mali : L'armée française accusée de passer sous silence ses pertes. (www.maliweb.net);

(18) Comment passer sous silence la situation spécifique des départements d'outre-mer qui représentent 2 500 navires de pêche contre moins de 5 000 en France métropolitaine ? (www.ecologistes-senat.fr)

Il existe des expressions métaphoriques qui possèdent à peu près le même sens, *rester muet, rester bouche bée* ou *bouche cousue*, par exemple :

(19) À cette question, elle resta muette.

(20) Il veut rester « bouche cousue » et remet un « exposé » (www.lalibre.be)

(21) Michel Fourniret a refusé de s'exprimer jeudi à l'ouverture de son procès devant la cour d'assises des Ardennes. (www.levuf.be)

(22) Brandissant un papier « sans huis clos, bouche cousue », le tueur en série présumé a finalement remis un « exposé » au président, lui demandant de le lire. (www.forumactif.net).

Lorsque *quelqu'un est muet* veut dire qu'il est aphasique, c'est-à-dire qu'il n'est pas capable de prononcer les paroles, à partir de ce sens littéral on arrive à des emplois qui n'ont rien à voir avec le défaut de parole mais renvoient à des situations où les gens s'abstiennent de parler pour différentes raisons, par exemple :

(23) La loi est muette sur ce point. (*Petit Robert* 2009)

(24) Les grandes douleurs sont muettes.

L'expression *bouche cousue* renvoie au domaine de la couture, où tout ce qui est cousu est forcément fermé. On ne peut donc rien en sortir ni rien y introduire. La bouche cousue signifie donc par extension métaphorique, l'incapacité d'émettre le moindre mot. Par contre l'expression *bouche bée* évoque une ouverture soit pour l'eau qui met en mouvement un moulin soit à un trou dans un mur (Littré en ligne). *Bouche bée* veut donc dire une bouche grande ouverte et figée suite à une réaction de stupeur ou d'admiration, deux vives émotions qui provoquent le manque de paroles. Dès lors, l'expression *bouche bée* nous amène à l'aspect émotionnel du silence : quand on est étonné ou contemplatif, les mots manquent, comme dans l'expression *rester coi / en rester coi,* qui signifier *être abasourdi*, *stupéfait* à tel point qu'aucun mot ne sort. La stupeur s'exprime aussi avec l'expression *laisser quelqu'un sans voix*. Par exemple :

(25) Cette nouvelle incroyable m'a laissé sans voix (m'a bouleversé)

(26) Au moment de dire « oui », le marié est resté un moment sans voix

(27) Très ému, il était incapable de réagir (www.wiktionary.org)

(28) « Sans voix » se rapporte aux personnes dont l'avis est ignoré, par exemple : « Nous sommes les sans voix », a déclaré hier un gréviste, agacé de ce que le mouvement ne soit que peu médiatisé. (www.wiktionary.org)

On dit aussi : *rester muet d'admiration, de peur* ou *de stupeur* – dans ces locutions, les émotions sont explicitement à l'origine de l'absence de parole ; par exemple :

(29) L'étonnement rendit muet le jeune prisonnier. (CD *Petit Robert* 2009)

Mais l'absence de mots peut être provoquée par le simple fait de ne pas savoir quoi dire ou n'avoir aucune envie de parler, ce qui se révèle dans des expressions comme *avoir avalé sa langue* ou *ne pas desserrer les dents*. Les deux locutions sont métaphoriques et renvoient à l'imaginaire – il est facile d'imaginer que quelqu'un qui aurait réellement avalé sa langue ne pourrait plus produire le moindre mot (au XIXe siècle, la locution signifiait 'mourir', 's'ennuyer' ou 'rester silencieux'). Seule la dernière acception est restée dans le langage courant. Par exemple :

(30) « Alors, tu ne réponds pas... Tu as avalé ta langue ? » veut dire : tu es tellement étonné par ce que je t'ai dit que n'arrives pas à faire de commentaire. (www.wiktionary.org)

La locution *ne pas desserrer les dents* exprime la situation inverse – quand on a les dents serrées, on est évidemment incapable de parler. Normalement, les gens serrent les dents pour ne pas manifester d'émotion quand ils souffrent ou sont en colère. Par exemple :

(31) Il s'est fâché avec ses enfants et n'a pas desserré les dents

correspond à 'il s'est fâché à tel point qu'il a choisi de ne rien dire'.

Il y a des expressions qui servent à exprimer l'action de faire taire l'interlocuteur soit par une critique soit par une réponse ou une argumentation irréfutables : *fermer la bouche à quelqu'un, clore* ou *clouer le bec à*

quelqu'un, abattre ou *rabaisser le caquet…, couper le sifflet…, couper la chique…* ou *river son clou… (à quelqu'un)*. Il est évident que quand on ferme la bouche, on ne peut rien dire. *Clore* ou *clouer le bec* est une expression métaphorique fondée sur la comparaison à l'oiseau qui ne chante pas le bec clos ou le bec cloué : « *Ma réponse lui a cloué le bec* ».

L'expression *rabattre* ou *rabaisser le caquet* fait évoque le caquètement de la poule quand elle pond ou plutôt à la faire taire : « *Cela lui rabattra le caquet* » (Petit Robert en CD 2009) veut dire obliger quelqu'un à se taire. Les locutions *couper la chique* et *couper le sifflet* se fondent sur le fait d'interrompre l'action de mâcher la chique et de siffler :

(32) Pujadas se fait couper la chique par l'interview de Sarkozy. (www.dailymotion.com)

(33) Il lui a coupé la chique en plein milieu de son histoire.

(34) Twitter : la BBC veut couper le sifflet à ses artistes. Suite à plusieurs fuites sur Twitter révélant l'avenir de ses programmes, la chaîne britannique BBC penserait à interdire à ses artistes et scénaristes de parler de leur travail sur les réseaux sociaux. (www.itespresso.fr).

L'expression *river son clou à quelqu'un* signifie empêcher l'interlocuteur de trouver une réplique, comme un objet fixé et immobilisé à l'aide d'un clou bien rivé :

(35) J'aimerais bien un jour lui river son clou à celui-là, il m'énerve à toujours parler de haut.

Ces locutions, ainsi que celles qui suivent, sont employées pour exprimer les contraintes sur la liberté d'expression imposées aux médias ou à différentes formes d'opposition : *condamner au silence, réduire au silence, museler* et *bâillonner* :

(36) Silvio Berlusconi veut museler la presse. (*Le Monde*, 03.09.2009)

(37) Qui veut bâillonner les journalistes ? (www.lapressse.tn)

(38) Quand François Hollande veut bâillonner la presse. (www.norraberra.fr)

(39) Réduire au silence : 100 maladies avec le régime Seignalet. (www.amazon.fr);

(40) Ryanair réduit au silence ses pilotes sur les réseaux sociaux. (www.lalibre.be)

(41) Condamné au silence par le racket. (www.lavie.fr)

(42) Le Pen condamné au silence ? (www.agoravox.fr)

On peut aussi *acheter le silence* :

(43) Michael Jackson aurait acheté le silence de plusieurs enfants. (www.lefigaro.fr)

(44) Gaz de schiste : 750 000 dollars pour acheter le silence d'une famille. (www.actualutte.com)

(45) Microsoft achète le silence de Sinofsky. (www.levif.be)

Dans ce cas, le silence est conceptualisé comme un objet de commerce.

À côté des expressions du silence apparent, c'est-à-dire celles qui se

fondent sur le concept de silence compris prototypiquement comme absence de voix ou de bruit (Margarito 2011), mais dont les gens se servent pour exprimer leur réserve sur la formulation des opinions ou les sentiments de stupeur ou d'admiration, il faut également mentionner les pauses sans lesquelles le langage parlé n'existerait pas (Orlandi 1996) : le silence commence chaque discours et le finit, sans le silence il serait difficile de distinguer les significations des groupes de sens. Les pauses permettent tout d'abord de réfléchir sur le contenu de l'énoncé, elles permettent aussi d'organiser le dialogue, elles sont des événements communicatifs socio-culturels ; par exemple des études sur la « silencité » et la « verbosité » de certains peuples ont démontré que les Japonais et les Finlandais sont des peuples peu communicatifs, les Français ou les Afro-américains parlent parce que le silence pendant une conversation est mal interprété. Les Italiens, qui ne tolèrent pas le silence, remplissent leurs discours d'un maximum de paroles (Celotti 2011).

Le silence peut aussi être un moyen d'expression artistique. Prenons deux fragments des poèmes de M. Białoszewski, poète polonais d'avant-garde qui représentait le courant de la poésie linguistique : « *Le portrait du pape. Silence. Comme à Sieradz* » ; « *Le reste est sil-* » (Obmapywanie Europy. AAAmeryka. Ostatnie Wiersze, 1988, PWN, Warszawa). Ch. Nodier (*Moi-même*, chap. IX, 1989, Paris, José Corti), pour sa part, propose la forme sans paroles de ce qu'il a intitulé « Le meilleur du livre ».

Souvent l'absence de mots est le signe d'une situation embarrassante :

(46) Le silence se prolongeait. Il devenait de plus en plus épais, comme le brouillard du matin. (Vercors, *Le Silence de la mer*, 1942, Paris, Minuit, p. 21)

(47) Tout le silence de l'hôtel lui pesait sur les épaules, et elle eût donné beaucoup pour que les dentelles de sa robe fussent noires. Le regard de son père l'embarrassait au point qu'elle trouva Worms vraiment ridicule d'avoir imaginé de si grands volants. (Zola, *La Curée* (1872), 2009, Arvensa Editions, p. 276)

Pour rendre l'ambiance pénible à supporter qui se prolonge pendant une réunion ou une rencontre, on dit qu'*un silence pesant s'est installé*.

Dans certains contextes ce même sentiment de pénibilité, de danger ou de mystère est évoqué par les adjectifs : *muet* et *silencieux.*

(48) La rue sombre, muette, déserte.

(49) Tout se tait. Le désert est muet, vaste et nu.

(50) C'était une personne froide, digne, silencieuse.

(51) Le trajet fut silencieux. Ils se regardaient sans parler.» (*Petit Robert* 2009)

Par métaphore, on peut avoir : *une entente muette*, *de muets reproches* ou *une protestation muette*, ce qui signifie l'inutilité d'utiliser les paroles pour communiquer, que les gens se sont mis d'accord sur certains points, ou qu'ils gardent rancune ou encore qu'ils se déclarent opposés ou hostiles aux actes des autres – parfois un geste, un regard suffisent pour informer sur ce qu'on éprouve ou sur ce qu'on pense.

L'adjectif *silencieux* peut comporter une connotation positive :

(52) Ses mouvements sont doux, feutrés, silencieux. (Petit Robert 2009)

(53) Elle habite un quartier silencieux.

(54) Je cherche une voiture silencieuse.

Dans tous les cas, *silencieux* veut dire 'sans bruit' : des mouvements silencieux sont aisés, souples et plaisent à ceux qui les observent, un quartier silencieux est paisible, sûr, donc agréable à vivre, une voiture silencieuse, un lave-vaisselle silencieux sont des appareils qui ne font pas trop de bruit, alors chacun veut les avoir chez soi.

Le silence qui confirme un fait, le silence qui approuve ou désapprouve un acte, le silence qui consent, le silence qui peut être rompu, brisé ou déchiré, le silence dont on peut sortir, sous lequel on peut passer, le silence qu'on peut reprocher, par lequel on peut se faire remarquer – tous ces silences informent des idées, des opinions, des sentiments. Ne rien dire, se taire, rester silencieux ou muet, rester sans voix – paradoxalement ne signifient pas toujours ne pas transmettre de message, au contraire, souvent l'absence de mots communique plus que les paroles dans un discours. Les expressions métaphoriques *: rester bouche cousue* ou *bouche bée*, *avoir avalé sa langue, ne pas desserrer les dents, clore* ou *clouer le bec, rabattre* ou *rabaisser le caquet, couper la chique* ou *le sifflet*, par leur caractère imaginatif, s'avèrent plus expressives et par conséquent plus efficaces. Enfin, les pauses que l'on observe pendant le discours, plus ou moins longues, sont porteuses de réflexion, de suspens, d'hésitation ou de respect.

Conclusion

Tout comme il existe un art de parler, il y a aussi un art de se taire (Dinouart 1771), mais ne rien dire ne doit pas être nécessairement interprété en termes de vide informationnel, le silence peut s'avérer un réel acte de langage chargé d'un message plus éloquent et plus expressif que s'il était explicitement transmis par les mots.

(55) « Le silence fait plus de bruit que la parole », N. Sarkozy a-t-il dit lors de sa visite en Haute-Savoie après une période d'absence sur la scène politique. (www.francebleu.fr 18.09.2013)

Le silence a plusieurs dimensions. N. Celotti (2011: 93) en distingue quatre :

1. Le silence identifié à une pause,
2. Le silence en tant qu'événement communicatif,
3. Le silence comme trait culturel et social,
4. Le silence appréhendé comme parole tue.

Nous avons pu observer toutes ces dimensions dans la partie précédente. Pourtant, l'homme dans sa nature discordante, même s'il est silencieux, a besoin d'en parler, c'est pourquoi tant d'expressions et locutions plus ou moins métaphoriques qui décrivent l'état de silence.

Donc le silence nous parle. Il nous parle soit dans les pauses, c'est-à-dire pendant les moments réels de l'absence de sons, de mots, d'énoncés, soit à

travers différentes expressions du silence qui d'une part invitent à se taire, comme p.ex. l'interjection : *silence !*, l'expression : *minute de silence*, ou lorsqu'on dit *garder le silence* dans le sens de le respecter, et d'autre part, elles révèlent que l'homme a besoin de réfléchir, qu'il hésite, qu'il est frappé de stupeur ou d'admiration, ou enfin qu'il apprécie son interlocuteur.

L'homme se perd dans la parole, raison pour laquelle il choisit le silence, car le silence aide à gouverner en même temps les idées et la langue. Ce choix n'est pas toujours intentionnel, mais tout en tenant compte du poids informationnel du silence et des expressions qui s'y réfèrent, ces moyens d'expression peuvent être classés parmi les marqueurs implicites de la subjectivité intelligible.

Références bibliographiques

ANSCOMBRE Jean-Claude et DUCROT Oswald, 1980, *L'Argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.

BENVENISTE Emile, 1966, *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard, p. 258-266.

BLACK Max, 1993, "More about Metaphor", dans A. Ortony (éd.), *Metaphor and Thought,* Cambridge, Cambridge University Press, p. 19-41.

CELOTTI Nadine, 2001, « La linguistique à l'écoute du silence », dans M. Margarito, E. Galazzi et M. Lebhar Politi (éds), *Oralité dans la parole et dans l'écriture,* Turin, Cortina, p. 91-101.

CHARAUDEAU Patrick, 1998, « L'argumentation n'est peut-être pas ce que l'on croit », *Le Français aujourd'hui*, n° 123, p. 69-78.

Abbé DINOUART, [1771] 2011, *L'Art de se taire*, Paris, Payot.

DUCROT Oswald, 1980, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.

DUCROT Oswald, 1984, *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit.

JAWORSKI Adam, 1993, *The Power of Silence: Social and Pragmatic Perspectives*, Newbury Park, Sage Publications.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1980, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1986, *L'Implicite*, Paris, Colin.

KURZON Dennis, 1998, *Discourse of Silence,* Amsterdam and Philadelphia, John Benjamins.

LAKOFF George et JOHNSON Marc, 1980, *Metaphors We Live By*, Chicago, University of Chicago Press.

MARGARITO Mariagrazia, 2001, « Le silence du dictionnaire », dans M. Margarito, E. Galazzi et M. Lebhar Politi (éds), *Oralité dans la parole et dans l'écriture*, Turin, Cortina, p.107-117.

PUCCINELLI-ORLANDI Eni, 1996, *Les Formes du silence : dans le mouvement du sens*, Paris, Des Cendres.

Témoignages virtuels : le cas de l'énonciation médiative incrédule

Meri LARJAVAARA
Université d'Åbo Akademi

Introduction [1]

Un des dénominateurs communs des articles de ce volume est le thème de départ, c'est-à-dire les marges du discours, sur lesquelles les auteurs ont été invités à s'interroger : les marges, la périphérie – ce qui appartient au domaine mais n'en est pas typique – ce sur quoi il est important de s'attarder pour pouvoir délimiter et définir ce qui est propre au centre.

En effet, le thème de la présente contribution appartient aux marges, entendues dans plusieurs acceptions. Tout d'abord, le type de discours dont il sera question n'est pas fréquent (tenant compte de son caractère, cela est plutôt heureux). Il s'agit donc d'une marginalité fréquentielle. Deuxièmement, malgré sa relative rareté il doit cependant être considéré à part, car il a un fonctionnement différent du centre. C'est donc une marginalité typologique. Troisièmement, les matériaux étudiés ont été trouvés sur internet, il s'agit donc encore de marges dans ce sens – les médias sociaux ayant un fonctionnement avec leurs propres contraintes qui ne sont pas les mêmes que pour d'autres types de discours.

Dans cette contribution il sera question de matériaux tant soit peu particuliers, de « témoignages », comme on appelle ce genre de textes dans le discours médiatique, où le locuteur rapporte les mensonges de quelqu'un – lui, victime de ces mensonges. Qui plus est, ce sont des textes rédigés sur et pour internet, textes qui représentent donc un genre particulier de communication médiée par l'ordinateur [2]. Le caractère anonyme de l'auteur – sans exception – est lié à ce genre du fait de la délicatesse des thèmes traités.

Mon point de départ est morphosyntaxique. Je fais partie de cette catégorie de linguistes qui aime dire que, pour faire de la linguistique, le linguiste est intéressé exclusivement par ce qui a une représentation langagière. Sinon, c'est un autre domaine scientifique. Je serai donc à la recherche de marques linguistiques. Une réflexion sur la façon dont l'incrédulité se présente dans le discours amènera ensuite à revoir l'éventail des catégories de prise en charge énonciative.

---

1. Je remercie David Chataignier ainsi que mes relecteurs anonymes pour leur aide.

2. Voir la recherche sur la communication médiée par l'ordinateur et le discours sur internet, par exemple Fraenkel & Marcoccia (2003).

1. Évidentialité ou médiativité

L'évidentialité (voir, entre autres, Dendale & Tasmowski 2001, Lazard 2001, Aikhenvald 2004) ou la médiativité, terme préféré par nombre de linguistes francophones [3], est un phénomène linguistique qui est au cœur de la problématique énonciative, si nous considérons les marges discursives et avant tout la dimension des personnes, c'est-à-dire les énonciateurs et les co-énonciateurs. Le locuteur indique dans son discours que ce qu'il rapporte a une source énonciative autre que lui-même, c'est-à-dire qu'il fait savoir que ce qu'il dit a été rapporté par un autre énonciateur. Du plus simple *selon Yvette* à des formes plus sophistiquées, la médiativité soulève la question de la prise en charge des propos. Le terme est alors utilisé dans un sens large pour parler de l'énonciation rapportée. En français il s'agit, par exemple, du cas du conditionnel : la simple utilisation du conditionnel, telle dans *Il serait parti*, indique que la source énonciative est autre : 'c'est ce qu'on m'a dit, je ne l'ai pas vu moi-même, je ne fais que répéter ce que j'ai appris par un autre énonciateur ou ce que je déduis'.

S'ajoutent alors les questionnements autour de la prise en charge des propos. Le locuteur ne révèle pas nécessairement l'identité de sa source énonciative (s'il y en a une), mais ce qui est sûr, c'est qu'il se décharge : il indique que le contenu référentiel qu'il rapporte n'est pas quelque chose dont il a été témoin, qu'il a vu, entendu, appris directement, mais que c'est par un autre énonciateur qu'il est en mesure de le rapporter. Ce type d'énonciation a donc sa spécificité en ce qui concerne la prise en charge (engagement, angl. *commitment* ; voir Coltier, Dendale & De Brabanter 2009, Desclés 2009).

Dans un grand nombre de langues dans le monde, l'évidentialité est grammaticalisée. L'énoncé contient donc, dans sa morphosyntaxe, quelque chose qui nous dit d'où vient l'information et notamment, que la source n'en est pas directe si ce n'est pas le cas. Givón (2001 : 328) donne un exemple du sherpa, une langue tibéto-birmane :

(1) Troisième personne, passé, témoignage direct (*direct evidence*) :
ti-gi *cenyi* *caaq-sung*
3^e^pers.sing.-ergatif 'tasse' 'casser'-perfectif, témoignage direct
'Il/Elle a cassé la tasse.'

(2) Troisième personne, passé, témoignage indirect (entendu ou déduit ; *hearsay or inference*)
ti-gi *cenyi* *caaq-no*
3^e^pers.sing.-ergatif 'tasse' 'casser'-perfectif, témoignage indirect
'Il/Elle a cassé la tasse.'

Dans (1), il s'agit donc d'une source évidentielle directe : le locuteur a été présent et a témoigné du fait qu'il/elle a cassé la tasse. Dans (2), la source est indirecte, le locuteur n'est pas un témoin direct de l'incident mais quelqu'un le lui a dit ou il l'a déduit. Ce qui est ici important à noter, c'est que dans cette langue, le locuteur indique nécessairement dans son énoncé d'où l'information lui vient (on notera aussi que cette indication n'est obligatoire

3. Pour une discussion autour du terme en français, voir Dendale & Tasmowski (2001 : 340–341).

que quand il s'agit de la troisième personne et dans certains temps et modes – pas au futur, par exemple, ce qui semble naturel).

Comme nous le savons, le français ne fait pas partie des langues comme le sherpa où la source de l'information serait considérée comme un élément essentiel de la représentation grammaticale d'un énoncé. Cependant, comme toujours dans le cas de langues naturelles, il est clair que même le français peut exprimer l'évidentialité, mais en recourant à divers procédés indirects, lexicaux ou paraphrastiques. Mon but est justement de dessiner les réseaux évidentiels qui encadrent le discours dans un cas bien précis, en analysant un corpus particulier.

J'ajoute encore une remarque. Bien que l'évidentialité ait certainement beaucoup en commun avec la modalité épistémique, il ne faut pas confondre ces deux phénomènes. Dans le cas de la valeur épistémique, l'énonciateur considère les chances de réalisation de la relation prédicative (par exemple, *Il doit être en retard, Il peut arriver aujourd'hui*). Givón (2001 : 326) présente la chaîne causale suivante :

Source évidentielle > Degré de certitude > Modalité épistémique

(*Evidential Source* > *Evidential Strength* > *Epistemic Certainty*)

Pour illustration :

Je l'ai entendu dire > *La source est fiable* > *C'est sûr.*

Il s'agit du caractère plus ou moins certain, toujours selon le locuteur, du contenu référentiel de ce qu'il énonce. Les deux catégories d'évidentialité et de modalité épistémique sont donc liées mais ne se chevauchent pas.

2. Médiativité incrédule

2.1 Repères typologiques

Passons maintenant à ce que j'appelle la « médiativité incrédule ». Je commence par deux exemples d'évidentialité ou de médiativité dans des langues appartenant à d'autres familles, cette fois-ci dans les langues finno-ougriennes.

(3) Nenets de la toundra, langue samoyède (parlée en Sibérie)
xə-ńaəd-ći *ťeńewə-wna-w?*
'quoi'-ablatif-clitique 'savoir'-dubitatif-sujet:1^{e}pers.,objet:sing.
'Comment aurais-je pu le savoir ? (Je ne le savais pas.)' (Jalava 2011)

Le dubitatif qui appartient en nenets à la flexion verbale correspond au morphème *wəna* ~ *wna*. L'énoncé pourrait se rencontrer dans une situation où quelqu'un aurait fait au locuteur la remarque comme quoi il aurait dû le savoir (Jalava 2011).

En finnois, l'adverbe *muka* correspond au même effet de sens :

(4) Finnois
Hän *on muka* *täällä.*
il/elle est adverbe ici
'Il/Elle est ici, on m'a dit, mais je n'y crois pas.'

Dans ces deux exemples (3) et (4), quelque chose s'ajoute à l'évidentialité ; il y a, en plus de la pure médiativité, un ton d'incrédulité : 'c'est ce qu'on m'a dit, mais je n'y crois pas'. C'est justement cette « médiativité incrédule », comme on pourrait la nommer, que je recherche dans ma contribution.

Dans le cas de ces exemples finno-ougriens, la médiativité incrédule a une représentation simple, par un seul morphème. Cette représentation est, ou morphosyntaxique (nenets), ou lexicale par l'adverbe *muka* (finnois). Dans les matériaux analysés pour le français (voir plus bas), il en est autrement.

2.2 Médiativité incrédule dans le corpus

Pourquoi la médiativité incrédule mérite-t-elle d'être étudiée ? Dans l'énonciation médiative en général on rapporte ce que quelqu'un a dit, et en ce faisant on refuse ou on diminue sa propre charge/prise en charge. Dans l'énonciation médiative incrédule, pour sa part, le seul fait de rapporter un contenu référentiel que quelqu'un d'autre a pris en charge mais que l'on refuse de croire, que l'on rapporte comme faux, inverse la situation : du coup, le locuteur prend en charge le fait que ce contenu référentiel n'est pas vrai mais qu'il est faux. Il est toujours question de l'énonciation médiative, mais l'axe de la prise en charge a changé de positionnement.

Du point de vue théorique notamment cela mérite d'être noté.

Je commence par présenter un premier exemple des textes du corpus. L'orthographe n'a naturellement pas été modifiée – à une exception près : dans la version originale, le tout constituait un seul paragraphe. Pour plus de lisibilité, j'ai ajouté des alinéas et numéroté les paragraphes. J'ai également ajouté les caractères gras pour faire ressortir des éléments à discuter ; ils indiquent les éléments qui mettent en évidence le caractère médiatif.

(5) [1 *titre*] **Je pense qu'il m'a menti**, que dois-je faire?

[2] Je vis depuis presque 2 ans, avec mon compagnon, veuf. Nous sommes en location.

[3] En septembre, à l'issue d'un concert, (il est musicien) il s'est fait accosté par une de ses ex-amie, avec qui il était resté 2 mois, en tout début de son veuvage. elle l'a mis 3 fois dehors, trompé, ect.... Il l'a donc suivie, ce soir là, dans son appartement, où il est resté plus d'une heure en tête à tête.

[4] J'ai tout découvert, car, il s'enfermait dans les toilettes avec son portable. (à 64 ans !!) . **Il me disait** les messages c'est intel, intel.

[5] J'ai trouvé un message envoyé par lui qui disait, j'étais content de te revoir, on ne sait jamais, le monde est petit. Bisous.

[6] Il a juré sur la tête de ses petits enfants, sur la tombe de sa femme, et même… dans une église lors d'une visite, qu'il n'avait rien fait de mal.

[7] J'ai téléphoné à cette personne, elle m'a dit, on s'est juste embrassé, rien de plus. ça aussi, **il nie.** Il lui a envoyé un message devant moi, lui demandant de le laisser tranquille, elle a répondu, ne t'en fait pas, je ne veux pas de toi de toute façon. Il a même changé son numéro de portable et

veut arrêter de faire de la musique. J'ai pris la décision de m'acheter un appartement, où il vivra avec moi, sachant qu'il sera chez moi, et qu'au premier faux pas, je le mets dehors. Il veut même m'aider financièrement, ce que je refuse.

[8] Qu'en pensez-vous? Je ne lui fait plus confiance. je me dis aussi, qu'elle se serait vengée, si il s'était passé quelque chose en me le racontant. Qu'auriez-vous fait à ma place ? Merçi de me répondre.

(http://forum.femmeactuelle.fr/threads/2407-Je-pense-qu-il-m-a-menti-que-dois-je-faire, consulté le 12.11.2013)

Le message posté sur le forum porte un titre qui annonce déjà de quoi il s'agit : la locutrice est inquiète, elle pose une question. On s'attend à des mensonges rapportés. Chose typique de ces textes médiatifs incrédules : la couleur est annoncée dès les premières lignes. Dans le premier paragraphe du texte, la locutrice présente la situation et en donne le cadre [2]. Après la déclaration ouverte du titre, la locutrice passe au verbe de rapport neutre par excellence *dire* [4]. En revanche, le prochain élément médiatif témoigne justement du contraire par son exagération de sincérité feinte (*jurer sur la tête de ses petits enfants*, *etc.*) [6]. Le titre avait déjà annoncé la couleur, l'exagération même nous fait comprendre qu'il y a quelque chose de louche.

Le corpus a été recueilli sur internet, avec divers mot de recherche (*mythomane, m'a menti, mensonge(s), manipulateur*, *etc.*), le mode de récolte n'a donc aucunement pu tenir compte du caractère représentatif de la totalité de ce type de propos. Mon but était simplement de recueillir un certain nombre de témoignages de mensonges sur des forums de discussion et autres, pour permettre de voir comment, dans ce genre de médias sociaux, l'évidentialité incrédule se présentait. Comment les mensonges sont-ils rapportés dans ce genre de communication médiée par ordinateur ? Surtout, quelles marques linguistiques y a-t-il ? Comment l'énonciateur indique-t-il son incrédulité, quels « réseaux évidentiels » se tissent-ils dans le discours ?

Un deuxième exemple nous permettra de voir une autre façon d'exprimer la médiativité incrédule. Aucune modification n'a été faite ici à part les caractères gras pour les marques médiatives et les mots soulignés qui indiquent l'incrédulité (et le nom de la personne concernée est supprimée ici).

(6) Bonjour,

J'ai été en contact avec un certain pascal **soit disant** habitant Nice alors que son numéro de téléphone était de côte d'ivoire 225 44 26 85 04 **Soit disant que** c'est un numéro pour ces déplacements; **qu'**il travail à son compte vendeur de voitures...

On a fait connaissance sur un site rencontre chrétien c'est lui qui m'a abordé. LA PHOTO du profil montrait un homme élégant de 50 ans d'origine Portugais /Français. On discutait bien ; **me promettait** la belle vie **que** c'était un home sérieux qui **etc ...** Jusqu'à vendredi ou il **me demande** l'appeler d'urgence sur le fameux numéro ou sur msn , **comme quoi** il lui est arrivé un gros soucis **qu'**il était avec son guide en voiture et **qu'**il avait renversé une petite fille qui est dans un état critique à l'hopital.

> **Que** son guide est en prison et lui dans sa chambre d'hôtel gardé pas des policiers pour ne pas qu'il fuit**...** et **qu'**on lui avait prit ses papiers. **Qu'**il avait besoin de mon aide pour lui envoyer de l'argent pour donner au médecin qui soigne la petite et rentrer en contact avec le commissaire Mr GORGES au 225 48 47 21 81 pour trouver une solution. Je lui est dit que je ne pouvais pas l'aider financièrement ayant aussi mes soucis perso**...** de demander autour de moi ,**qu'**il lui fallait 350e etc. Le lendemain j'ai été harcelé d'appel je lui est dit que je ne pouvais vraiment pas ,**il m'a dit qu'**il allait essayé de ce débrouiller en me souhaitant bonne chance?! bizarre non ! il me recontacta **en me disant qu'**il a trouvé une solution mais réclame mon aide encore !! **soit disant qu'**il a réussi à joindre un de ces clients qui lui devait de l'argent mais **qu'**il fallait que je fournis mes coordonnés pour le client , afin d'envoyer un chèque à mon adresse pour déposer la somme sur mon compte et lui faire parvenir ensuite mais au commissaire qui gère son dossier !? Là j'ai vraiment trouvé ça louche et je lui est fait comprendre que la côte d'ivoire et moi ça fait 2 !! que je sentais l'arnaque et que je ne fournirais pas mes coordonnées. **Il a longuement insisté** vu qu'il ne pouvait rien obtenir de ma part il à coupé la conversation **en disant qu'**il ne me fatiguerait plus. Son adresse mail est pascalX@hotmail.fr(pascal X)
>
> (http://www.anti-cybercriminalite.fr/tromperie/faux-profils-demande-dargent-mis%C3%A8re-urgence, consulté le 10.04.2013)

Ici également, le ton est donné dès le début par les *soi-disant* qui se répètent. Les éléments soulignés semblent parler de l'incrédulité du locuteur. Il est même donné, au tout début, un argument qui témoigne du manque de bien-fondé de l'affaire : *soit disant habitant Nice alors que son numéro de téléphone était de côte d'ivoire*. Mais après ce début, les indices médiatifs qui abondent dans le texte (en gras) sont purement évidentiels et l'incrédulité n'est pas mise en évidence. La reprise du thème d'incrédulité passe par *bizarre non* au début du dernier long paragraphe – ou plutôt juste avant par le double signe de ponctuation *?!,* indiquant l'étonnement et l'incrédulité.

2.3 Marques de la médiativité incrédule

Reprenons ce dont il est question. Dans les textes du corpus l'auteur anonyme témoigne d'une expérience vécue tout en sachant qu'il a été victime de mensonges. Cette incrédulité fondamentale imprègne tout le texte, dont l'objectif explicite ultime est de dénoncer, d'avertir – ou de demander conseil, ce qui est souvent un des buts des « témoignages » anonymes sur internet (c'est d'ailleurs explicite à la fin de l'exemple (5) : *Qu'auriez-vous fait à ma place ? Merçi de me répondre*).

Si nous réfléchissons aux marques linguistiques qui revêtent l'expression du contenu référentiel dans ce type de texte bien particulier, il est intéressant de regarder ce que deviennent les moyens dont le français dispose pour exprimer l'évidentialité ou la médiativité. Si le discours est là justement pour dire que la source du dit n'est pas fiable et donc que le dit du locuteur cité n'est pas vrai, que deviennent ces marques ? La première phrase d'un long texte peut contenir *soi-disant* comme dans l'exemple (6) et le ton est donné : dans le reste du texte, les marques médiatives s'enchaînent mais le caractère incrédule est posé dès le début.

3. Prise en charge : engagement et désengagement

Si, selon Desclés (2009 : 44), « les énonciations médiatives expriment un certain désengagement de l'énonciateur », dans ce cas précis, les énonciations expriment un engagement à tout ce qui est non-P, si P est ce qui est dit par l'énonciateur mensonger. Paradoxalement donc, l'énonciateur ne prend pas en charge un contenu prédicatif même s'il l'énonce, mais justement le fait que ce contenu ne soit pas vrai. Par conséquent, il convient d'ajouter à la « carte sémantique des opérations de 'prise en charge' » dessinée par Desclés (p. 49) une opération. Ainsi, à côté de :

Simple énonciation : prise en charge orientée d'une relation prédicative.

Énonciation rapportée : prise en charge du dire d'un locuteur.

Énonciation médiative : prise en charge du plausible.

on pourrait ajouter :

Énonciation médiative incrédule : prise en charge du dire d'un locuteur et du non-dit.

le *non-dit* faisant ici référence au contraire du dit (domaine véricondition-nel) [4].

4. Anonymat et présence de l'énonciateur

Et encore, comme dernier point, je voudrais – pour revenir aux marges du discours – dire quelques mots à propos du fait que l'énonciateur ne révèle pas son identité. Il fait même attention à ne pas trop donner d'indices. Quelles sont les répercussions de cet anonymat ?

L'énonciateur est bien entendu présent dans son discours mais ses relations au monde extralinguistique ne peuvent être que supposées. Dans le discours il n'y a que le locuteur, rien ne témoigne du sujet parlant.

Et les lecteurs potentiels ? Existent-ils dans le discours ? Certes, car c'est souvent justement pour eux que le texte a été écrit. La raison d'être des témoignages virtuels est de dénoncer, d'avertir ou de demander conseil, ce sont donc des objectifs derrière la rédaction du témoignage qui sont bien réels et bien pratiques, bien concrets et qui impliquent de vrais individus bien référentiels et extralinguistiques qui ont une vie autre que dans le discours.

Les caractères public et anonyme s'entremêlent de curieuses façons dans ce genre particulier. On présente une facette de sa vie seulement pour ne pas la révéler en entier, mais cela sous une lumière crue. Tous les détails sont révélés.

---

4. Desclés (2009 : 48) souligne le fait que l'énonciation médiative doit être « soigneusement distinguée de l'énonciation rapportée ». Il semble que l'énonciation médiative incrédule s'apparente à l'énonciation rapportée en ce que le dire d'un locuteur est pris en charge (mais pas le dit), mais le fait que l'énonciateur ne s'engage pas sur sa vérité mais sur l'énonciation de sa plausibilité (en l'occurrence, sa non-plausibilité) la rapproche de l'énonciation médiative tout court. Cependant, son caractère incrédule – comme je l'ai appelé – la fait ressortir comme une catégorie à part. – N'oublions pas non plus que même si dans les exemples (français) du corpus la médiativité incrédule profite largement des marques du discours rapporté, il s'agit justement de voir comment la médiativité incrédule est dessinée dans le discours (réseaux de marques).

Conclusion

Dans certaines langues dont le nenets de la toundra, la médiativité incrédule – le fait de rapporter des mensonges – porte ses propres marques morphosyntaxiques. Ce n'est pas le cas du français, où elle est exprimée par des marques médiatives (de discours rapporté) d'une part, et de l'autre, par des indices d'incrédulité. La médiativité incrédule s'exprime souvent en début de texte pour imprégner tout le discours.

Même si la médiativité incrédule peut être considérée comme représentant une marginalité fréquentielle et typologique, du point de vue théorique il est important de l'étudier. Elle implique notamment un type particulier de prise en charge : celle du dire et du non-dit (le *non-dit* faisant ici référence au contraire du dit).

Références bibliographiques

AIKHENVALD Alexandra Y., 2004, *Evidentiality,* Oxford, Oxford University Press.

COLTIER Danielle, DENDALE Patrick et DE BRABANTER Philippe, 2009, « La notion de prise en charge : mise en perspective », *Langue française,* n° 162, p. 3–27.

DENDALE Patrick et TASMOWSKI Liliane, 2001, "Introduction: Evidentiality and Related Notions", *Journal of Pragmatics*, n° 33, p. 339–348.

DESCLÉS Jean-Pierre, 2009, « Prise en charge, engagement et désengagement », *Langue française,* n° 162, p. 29–53.

FRAENKEL Béatrice et MARCOCCIA Michel (éds), 2003, *Langage et société*, n° 104, *Écrits électroniques : échanges, usages et valeurs*.

GIVÓN Talmy, 2001, *Syntax: An Introduction*, vol. I, Amsterdam and Philadelphia, John Benjamins.

JALAVA Lotta, 2011, *Fieldwork Recordings on Tundra Nenets Language from the Taimyr Peninsula*, Université de Helsinki.

LAZARD Gilbert, 2001, "On the grammaticalization of evidentiality", *Journal of Pragmatics*, n° 33, p. 359–367.

Circuler autrement dans le texte depuis ses marges, notes de bas de page et notes de fin de volume dans deux écrits biographiques

Julie LEFEBVRE
CREM (EA 3476), Université de Lorraine

Dans cette contribution, la question des marges sera abordée dans un sens très concret, très matériel, dans le sens de « lieu textuel ». Il s'agira de l'espace des marges d'un texte susceptible d'être investi par des notes dites « de bas de page » qui, en tant qu'elles sont partie prenante de « l'espace visuel » du livre imprimé européen actuel [1] et des conditions de possibilité du discours écrit qu'il définit, peuvent en effet occuper les marges d'un texte. Leur fréquence d'utilisation varie alors notamment en fonction d'habitudes et de traditions d'écritures génériques, ainsi qu'en fonction des choix opérés par les écritures singulières.

S'il est indéniable que la localisation des notes dans l'espace du livre – actuellement le plus souvent en bas de page, en fin de section d'ouvrage ou de volume – est à prendre en considération dans la compréhension et dans l'interprétation de l'objet « note » (voir Lefebvre 2011), ses différentes manifestations ont cependant en commun certaines propriétés qui permettent d'en donner une définition très générale avec laquelle nous travaillerons ici. On qualifiera ainsi de « note » toute chaîne graphique qui, occupant un lieu typographiquement marqué comme extérieur au « corps du texte » (bloc de lignes noires situé traditionnellement au centre de la page), est en même temps rattachée à l'intériorité de la chaîne graphique du corps du texte grâce à un signe de ponctuation spécifique, le signe d'appel de note (actuellement le plus souvent un chiffre ou un astérisque en exposant).

Nous montrerons comment l'attention portée à la façon dont le discours s'inscrit dans les notes qui investissent les marges d'un texte peut aider à dégager les spécificités d'écritures individuelles relevant d'un même genre discursif, en l'occurrence la biographie. Nous présenterons tout d'abord le corpus d'étude, ainsi que le type de notes que nous avons choisi comme entrée pour l'analyser. Le résultat des observations menées sur chacune des deux biographies retenues sera ensuite présenté.

1. Sur la notion d'« espace visuel », voir notamment Laufer 1989. Précisons que si les notes de bas de page sont actuellement convoquées dans des écrits dépendant de supports autres que celui du livre (par exemple, feuillets des formulaires administratifs, supports tridimensionnels variés des emballages alimentaires, ou encore écrits numériques « déroulants », voir Lefebvre à paraître), ce sont – encore du moins – les caractéristiques dépendant du livre imprimé qui déterminent les conditions de possibilité du discours écrit qui s'y tient.

1. Le corpus : deux biographies universitaires

Le corpus qui sera examiné est constitué de deux biographies récentes de personnalités intellectuelles : *Le témoignage est un combat – Une biographie de Germaine Tillion*, biographie de l'ethnographe Germaine Tillion par Jean Lacouture parue aux éditions du Seuil en 2000 ; et *Jacques Lacan – Esquisse d'une vie, histoire d'un système de pensée*, biographie du psychanalyste Jacques Lacan par Elisabeth Roudinesco parue aux éditions Fayard en 1993. On considèrera ces deux ouvrages comme rassemblant certaines des caractéristiques de la « fièvre biographique » (Dosse [2005] 2011 : 17) qui s'est emparée du monde de l'édition depuis les années 70.

La biographie de J. Lacan par E. Roudinesco apparaît comme représentative du modèle de la biographie universitaire, porté par la maison d'édition Fayard, dans lequel il s'agit de transmettre un savoir érudit à la connaissance du grand public. C'est le succès de cette démarche qui caractérise le renouvellement dont a fait l'objet le secteur de l'édition consacré à la biographie depuis une quarantaine d'années (*ibid.* : 17-55). La biographie de G. Tillion par J. Lacouture constitue quant à elle un échantillon des écrits d'un auteur incontournable du genre biographique pour la même période (*ibid.* : 123-132), auteur atypique en sa double identité de journaliste et d'historien (le profil du biographe correspondant tendanciellement pour la période qui nous intéresse à celui d'un historien, comme c'est le cas par exemple avec E. Roudinesco, historienne de la psychanalyse).

Sur cet arrière-plan éditorial, dominé par le modèle de la biographie universitaire, les notes – quelle que soit leur localisation dans le livre, en bas de page ou en fin de volume —, parce qu'elles attestent d'un travail sur les sources des témoignages écrits et oraux qui jouent un rôle crucial dans la reconstitution du récit de vie, apparaissent comme l'un des emblèmes de l'écriture biographique actuelle. La fréquence importante des notes des deux textes que nous avons choisis, relativement à celle qui peut être observée dans d'autres genres discursifs contemporains – ainsi par exemple dans le genre des écrits littéraires, dans celui des écrits didactiques ou encore dans celui des écrits administratifs (Lefebvre à paraître) – témoigne de ce rôle crucial dévolu aux notes dans le genre qui nous intéresse. La biographie de J. Lacan par E. Roudinesco rassemble ainsi 991 notes de fin de volume pour un corps du texte courant sur 723 pages, ce qui représente une fréquence d'environ 1,5 note par page ; et la biographie de G. Tillion par J. Lacouture contient 584 notes de bas de page pour un texte courant sur 341 pages, soit une fréquence d'environ 2 notes par page.

Si, majoritairement, les notes de ces deux ouvrages sont constituées de références de témoignages oraux ou écrits ainsi que de références bibliographiques, ce ne sont cependant pas ces notes relatives aux sources du récit de vie qui retiendront ici notre attention. Nous nous pencherons sur les notes qui rendent compte d'une activité méta-énonciative particulière, dans laquelle le scripteur traite de son dire en tant qu'il est écrit.

2. Une entrée dans le corpus : les notes « métascripturaires »

Au sein de la structure linguistico-typographique bilinéaire à laquelle elle appartient, la note apparaît comme un lieu d'accueil pour des activités discursives variées. La note peut ainsi être, par exemple, le lieu où le dire en train de se faire dans le corps du texte est commenté, prolongé, ou encore mis en relation avec un discours autre, ces activités jouant différents rôles dans l'économie communicationnelle du discours – par exemple, prémunir d'une objection le dire tenu dans le corps du texte, l'appuyer sur un discours d'autorité, négocier avec les « hétérogénéités »[2] qui le constituent. De toutes ces activités discursives susceptibles d'être localisées en note, nous intéressera dans le présent travail celle qui témoigne, sur des modes divers, d'une « rencontre » du scripteur avec la dimension spécifiquement *écrite* du dire qu'il est en train de tenir.

Cette activité, que nous appellerons « métascripturaire », se manifeste dans des énoncés du type de (a) « ce chapitre est compliqué », et (b) « on l'a vu au chapitre 4 », « nous le verrons plus loin », « voir 1re partie », ou encore « je reviendrai sur cette question au chapitre 18 »[3]. Dans la mesure où ces énoncés se caractérisent par une importante stéréotypie tant sur le plan syntaxique que lexical, nous proposons de les qualifier de « séquences ». Le patron syntaxique sur lequel se construisent les séquences métascripturaires que nous étudierons (soit les séquences de type (b) évoquées ci-dessus[4]) est ainsi toujours constitué :

– d'un syntagme nominal sujet faisant référence au scripteur, au lecteur, ou au couple qu'ils forment,
– et d'un syntagme verbal dans lequel un verbe au procès relatif à une activité d'écriture et/ou de lecture est accompagné d'un syntagme adverbial et/ou d'un syntagme nominal qui peuvent être analysés comme des circonstants spatiaux.

La spécificité de ces séquences métascripturaires – relativement à des séquences non métascripturaires bâties sur des schémas proches et aux rôles parfois similaires dans l'économie communicationnelle du discours, ainsi par exemple de « nous le verrons », ou encore de « comme nous l'avons dit »[5] – réside dans la référence qui est construite dans ces syntagmes adverbiaux et dans ces syntagmes nominaux à fonction de circonstants spatiaux. Les syntagmes adverbiaux déictiques tels que « ici », « ci-dessus, ci-dessous », « *infra, supra* », « plus haut, plus bas », ou encore « plus loin », rappellent ainsi le caractère écrit de l'énonciation en cours qui se réalise dans un espace singulier dont les spécificités sont celles du support de l'écrit et de la ligne graphique qui s'y inscrit. Quant aux syntagmes nominaux, le nom qui

---

2. Sur la question des « hétérogénéités énonciatives », voir Authier-Revuz 1984.

3. Pour une description détaillée de ces séquences et de leur fonctionnement, v. Lefebvre à paraître.

4. Notre corpus ne comportant pas de séquences explicitement méta-énonciatives du type de « ce chapitre est compliqué », il ne sera pas question, dans la suite de notre travail, de cet autre type de séquences métascripturaires (v. Lefebvre à paraître).

5. Sur ce type de séquences non métascripturaires, voir Borillo 1985.

constitue leur noyau appartient à ce que Josette Rey-Debove ([1978] 1997) a qualifié de « métalexique ». En l'occurrence, il s'agit d'un secteur de ce lexique contenant les noms d'unités (*ibid.* : 35-36) que nous appellerons « parts d'un texte », unités définies dans le cadre d'une pratique de découpage du texte située à la fois dans une tradition écrite et dans le temps. Relativement à la pratique actuelle la plus courante de découpage du texte dans l'espace francophone, ces noms peuvent ainsi référer à une découpe effectuée en fonction de l'« architecture interne du discours » (Dionne 2008), comme c'est le cas, par exemple, avec « chapitre », « partie » et « section », ou à une découpe qui s'appuie sur les propriétés matérielles de l'objet (le livre, par exemple) sur lequel le texte s'inscrit, ainsi avec les noms « ligne », « page », ou encore « volume ».

Dans les deux biographies que nous avons retenues, les séquences métascripturaires s'observent très majoritairement en note – pour plus de 80 % d'entre elles dans le texte de J. Lacouture [6], et pour plus de 90 % d'entre elles dans le texte d'E. Roudinesco [7]. Si la nature de notre corpus ne nous permet pas d'étendre cette caractéristique à l'ensemble du genre de l'écrit biographique, il nous semble néanmoins intéressant de remarquer que c'est une répartition inverse que la lecture de mémoires de thèses en sciences humaines récentes permet d'observer, les séquences métascripturaires semblant y être plutôt réalisées dans le corps du texte. Sans être en mesure là non plus de généraliser cette propriété à ce type d'écrit universitaire, ces différences relatives à la répartition des séquences métascripturaires montrent que l'activité métascripturaire n'est pas cantonnée à la note et que, de ce fait, la prise en compte de la répartition des séquences métascripturaires entre le corps du texte et ses marges peut être pertinente pour analyser les genres discursifs et les écritures singulières [8].

En reléguant en note la quasi-totalité de leurs séquences métascripturaires, les deux biographies étudiées ici exploitent la bipartition entre le corps du texte et les notes pour résoudre l'équation posée par le genre hybride qu'est la biographie universitaire. Celle-ci, en même temps qu'elle a à charge de brosser le portrait d'un personnage élu – dimension « artistique » du genre – se doit en effet de répondre aux « exigences universitaires de sérieux, de compétence savante, et de légitimation académique » (Dosse *ibid.* : 21). Le récit de la vie du « biographié » peut ainsi se déployer dans le corps du texte suivant une trajectoire linéaire menant de la jeunesse à la fin de vie et comme autonome relativement à sa reconstruction par l'écriture, tandis que les énoncés métascripturaires rappellent, en note, la tâche impossible que s'assigne le genre de la biographie en « voul[ant] enfermer un être humain dans un livre » (Charles Dupêchez, cité dans Dosse *ibid.* : 43).

---

6. Soit 36 séquences métascripturaires pour un total de 43, corps du texte et notes confondus.

7. Soit 45 séquences métascripturaires pour un total de 49, corps du texte et notes confondus.

8. Comme peut l'être également la différence entre écrits comportant / ne comportant pas de séquences métascripturaires, que nous ne faisons qu'évoquer dans cette note dans la mesure où elle n'engage pas la question de ce qui est observable dans les marges d'un texte.

3. Les notes métascripturaires, ressource pour l'écriture biographique

Sur cet arrière-plan commun d'utilisation des notes métascripturaires, chacune des biographies retenues compose différemment avec cette activité réflexive qui en note, traite du dire en tant qu'il est écrit. Nous appuyant sur la description des séquences métascripturaires observées en note dans ces deux ouvrages[9], nous voudrions montrer à présent comment elles contribuent à la réalisation de projets distincts d'écriture biographique.

3.1 J. Lacouture : trajets de lecture internes au corps du texte

Dans l'ouvrage de J. Lacouture, les séquences métascripturaires peuvent être distinguées en fonction de la nature du sujet du verbe, agent de l'action décrite. Un premier groupe de formes rassemble ainsi les séquences dont le sujet est soit le pronom personnel « nous » interprétable comme faisant référence au couple scripteur-lecteur ou, plus rarement, le pronom personnel « je » renvoyant au seul scripteur. Le syntagme verbal contient alors un adverbe, comme « plus loin » dans l'exemple suivant 10 :

(1) « Crime inimaginable dans un autre pays ? » Oui ***.

*** Nous verrons plus loin que Germaine Tillion a nuancé cette affirmation.

[JL, chap. 11, p. 191]

Si ce type de formes est minoritaire dans l'ensemble des séquences métascripturaires observées en note[11], il est cependant intéressant de remarquer qu'il constitue la totalité des rares séquences métascripturaires localisées dans le corps du texte[12], ainsi de « (nous le verrons mieux plus loin) » dans l'exemple qui suit :

(2) Il se trouve que Germaine Tillion (nous le verrons mieux plus loin) fut classée dans les deux catégories à la fois.

[JL, chap. 8, p. 146]

Le rôle de ces séquences est de réaffirmer, tout au long de l'ouvrage, l'appartenance du dire à une linéarité écrite et à la temporalité qui lui est liée, insistance que l'on retrouve dans les formes non métascripturaires qui émaillent l'ensemble du texte telles que « on l'a vu » dans l'exemple suivant :

(3) Dès avant cette date, elle s'était intéressée à l'histoire des religions (thème original de l'enseignement de Mauss, on l'a vu) et au peuple kabyle.

[JL, chap. 2, p. 31]

---

9. Les notes comportant une séquence métascripturaire sont au nombre de 36 pour un total de 584 (fréquence de 6 %) dans l'ouvrage de J. Lacouture, et au nombre de 45 pour un total de 991 (fréquence de 4,5 %) dans l'ouvrage d'E. Roudinesco.

10. Dans nos exemples, nous transcrivons uniquement la portion du corps du texte sur laquelle porte la note, et l'intégralité de la note. Les abréviations « JL » et « ER » renvoient aux ouvrages de J. Lacouture et d'E. Roudinesco.

11. 8 pour un total de 36 séquences métascripturaires, soit une fréquence de 22 %.

12. 7 pour un total de 43 séquences métascripturaires relevées dans la totalité de l'ouvrage, corps du texte et notes confondus.

Il s'agit alors de « souder » tous les moments de la vie de Germaine Tillion (enquête ethnographique en Algérie dans les années 30 ; déportation à Ravensbrück et analyse du système concentrationnaire ; prises de position pendant la guerre d'Algérie), de leur imprimer une logique chronologique.

Dans un second groupe de formes, les plus fréquentes [13], le sujet-agent de l'activité est le lecteur, appréhendé dans la valeur injonctive de l'infinitif « voir » qui initie alors la séquence métascripturaire inscrite en note, comme dans les exemples suivants :

(4) […] c'est le jour où est attendu le verdict concernant ses amis des Centres sociaux dont on a vu * comment ils avaient été arrêtés (certains torturés) […].

* Voir chap. précédent.

[JL, chap. 15, p. 283]

(5) C'est à lui que pensait Germaine quand elle comparaît le sourire sadique du chanoine Tricot évoquant l'exécution de ses amis avec la douce jubilation manifestée, au moment des sélections pour la chambre à gaz, par un officier SS *.

* Voir chap. 6.

[JL, chap. 8, p. 139]

(6) La mission en Algérie * qui la requiert peu après son retour à Paris, en novembre 1954, et qui sera suivie de bien d'autres au sud […], auraient pu la détourner de l'étude du régime concentrationnaire.

* Voir chap. 13.

[JL, chap. 12, p. 221]

À la différence du groupe de formes évoqué précédemment, ces séquences du type de « Voir chap. 13. » apparaissent exclusivement en note. Elles peuvent être associées, dans le corps du texte, à une séquence de soulignement de l'inscription dans une temporalité, ainsi de « on l'a vu » dans l'exemple (4), mais, le plus fréquemment, le corps du texte, dans la proximité de l'appel de note tout au moins, apparaît comme vierge de toute séquence de ce type. La référence à un « déjà-écrit » peut alors être évoquée dans le corps du texte, comme dans l'exemple (5), mais, le plus souvent, elle est non marquée, comme dans l'exemple (6).

Dans tous ces cas, le lecteur est invité à « circuler » dans le corps du texte, il est orienté vers un lieu textuel qui peut être un chapitre (« chap. 6 »), une page (« p. 42 »), ou les deux (« chap. 5, p. 79 »). Ce lieu textuel peut suivre ou précéder immédiatement le lieu où se tient l'énonciation, comme dans l'exemple (4). Il peut également être en rupture de continuité avec le lieu textuel auquel appartient la note, comme c'est le cas dans les exemples (5) et (6) où il est demandé au lecteur de relier deux chapitres non contigus, dans un mouvement prospectif dans l'exemple (5) (du chapitre 6 vers le chapitre 8), et dans un mouvement rétrospectif dans l'exemple (6) (du chapitre 12 vers le chapitre 13).

13. 28 pour un total de 36 séquences métascripturaires, soit une fréquence 78 %.

Un jeu avec la linéarité chronobiologique à l'œuvre dans le corps du texte s'établit ainsi, qui contribue à la mise en lumière de la « logique » de la vie de G. Tillion telle que J. Lacouture l'envisage dans l'écriture, le récit de chaque nouvel engagement de l'ethnographe se nourrissant de celui du ou des combats précédents. Proposer au lecteur des chemins de traverse dans la linéarité interne au corps du texte, telle est donc la fonction principale des séquences métascripturaires observées en note dans l'ouvrage de J. Lacouture.

3.2 E. Roudinesco : trajets de lecture vers des extérieurs au corps du texte

Dans l'ouvrage d'E. Roudinesco, comme dans celui de J. Lacouture, la valeur injonctive de l'infinitif « voir » permet d'identifier le lecteur comme sujet-agent de l'activité métascripturaire dans la quasi-totalité des formes étudiées[14]. La similarité entre ces deux ouvrages du point de vue des séquences métascripturaires qu'on peut y observer en note se limite cependant à ce trait.

Seules 3 des 45 séquences métascripturaires localisées en notes dans l'ouvrage d'E. Roudinesco enjoignent en effet le lecteur à associer le chapitre où a lieu l'énonciation à un autre chapitre, comme dans l'exemple suivant où il est demandé au lecteur de relier les chapitres III et I de la septième partie :

(7) On sait que la publication de cet ouvrage mit le maître en fureur : Ricœur, en effet, consacrait un livre entier à Freud et à ses disciples sans tenir le moindre compte de l'enseignement de Lacan, dont il avait suivi le séminaire pendant cinq ans[18].

18. Voir chapitre premier.

[ER, partie 7, chap. III, p. 423/611. Les premier et deuxième numéros de page indiquent la page du texte et la page de la note]

Dans tous les autres cas, le lecteur est invité à s'extraire de la linéarité du corps du texte, non plus en y traçant d'autres chemins comme on l'a vu précédemment avec les notes métascripturaires de J. Lacouture, mais en établissant un lien entre la linéarité du corps du texte et un élément de nature « paratextuelle » (Genette 1987), en l'occurrence la « bibliographie générale des travaux de Jacques Lacan » qui figure en fin de volume. C'est ce que l'on peut voir avec « Voir bibliographie » dans l'exemple suivant :

(8) Le cas le plus intéressant de cette période fut celui dont il rendit compte avec son ami Maurice Trénel à la Société neurologique, le 2 novembre 1928 : « Abrasie chez une traumatisée de guerre[13] ».

13. J.L., « Abrasie chez une traumatisée de guerre », *Revue neurologique*, 1928. Voir bibliographie.

[ER, partie 1, chap. II, p. 40/580]

Il s'agit alors de mettre en relation le corps du texte avec des éléments qui, tout en en étant distincts, lui sont cependant rattachés dans le cadre de l'unité matérielle du livre. Par ce biais, E. Roudinesco peut « doubler » le récit romancé des différents épisodes de la vie de J. Lacan développé dans le

14. Soit 43 des 45 séquences métascripturaires relevées en note.

corps du texte par la présentation, en note, des différentes étapes de son œuvre et de sa pensée. Ces progressions simultanées servent ainsi son projet de biographe qui, comme le précise le sous-titre de l'ouvrage, est de faire « l'esquisse d'une vie » en même temps que « l'histoire d'un système de pensée ».

Il nous semble enfin intéressant de remarquer que si le lecteur n'est que très rarement invité à circuler dans des lieux textuels internes au corps du texte dans les notes métascripturaires de l'ouvrage d'E. Roudinesco, on observe en revanche en note une utilisation massive de « noms de parts de texte » référant à des lieux textuels internes à un corps du texte dans des séquences qui, pour présenter de nombreuses ressemblances avec les séquences métascripturaires, n'en sont cependant pas dans la mesure où il n'y est pas question de l'écrit contenu dans le livre « tenu en main », mais de l'écrit inscrit dans un autre livre, ainsi dans l'exemple suivant :

(9) Sur le mur de sa chambre, il suspendit une épure représentant le plan de l'*Éthique*, avec des flèches de couleur[16].

16. Voir *HPF*, 2, première partie, chapitre IV.

[ER, partie 1, chap. I, p. 30/579]

L'infinitif « Voir » est alors associé à des noms de part de texte (« partie » et « chapitre »), précédés de l'abréviation « *HPF* » qui vaut pour *Histoire de la psychanalyse en France*, titre d'un texte antérieur en deux volumes d'E. Roudinesco[15]. Tout porterait à penser qu'on sort ici de l'activité métascripturaire pour pénétrer dans le secteur de la référence à un autre texte, comme si la biographie de J. Lacan était conçue comme le troisième et dernier volume de cette somme historique. À travers ces notes qui questionnent les limites de l'activité métascripturaire, le lecteur est ainsi convié à sortir du corps du texte, mais pour construire ce qui apparaît comme une unité – « archi corps du texte » – se déployant sur trois volumes.

Nous avons voulu donner un exemple ici de la façon dont les marges d'un texte, et les notes qu'elles accueillent, constituent un observatoire privilégié de la différence entre écritures singulières. Il conviendrait à présent de croiser cette étude avec celle des autres types de notes présents dans les deux ouvrages qui ont retenu notre attention. Enfin, il serait intéressant d'adopter la démarche que nous avons présentée pour interroger les différences entre genres discursifs.

Références bibliographiques

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1984, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, n° 73, p. 98-111.

BORILLO Andrée, 1985, « Discours ou métadiscours ? », *DRLAV*, n° 32, p. 47-61.

DIONNE Ugo, 2008, *La Voie aux chapitres – Poétique de la disposition romanesque*, Paris, Seuil.

15. *Histoire de la psychanalyse en France. La bataille de cent ans*, 1 et 2, Seuil, Paris, 1986.

DOSSE François, [2005] 2011, *Le Pari biographique – Écrire une vie*, Paris, La Découverte.

GENETTE Gérard, 1987, *Seuils*, Paris, Seuil.

LAUFER Roger, 1989, « L'espace visuel du livre ancien », dans *Histoire de l'édition française 1 - Le livre conquérant : du Moyen Âge au milieu du XVIIe siècle*, dans R. Chartier et H.-J. Martin (éds), Paris, Fayard et Cercle de la librairie, p. 579-601.

LEFEBVRE Julie, 2011, « L'appel-renvoi de note comme observatoire de l'interpénétration des ponctuations blanche et noire », *Langue française*, n° 172, p. 69-82.

LEFEBVRE Julie, à paraître, *La Note de bas de page. Étude sémiolinguistique et discursive*, Limoges, Lambert-Lucas.

REY-DEBOVE Josette [1978] 1997, *Le Métalangage*, Paris, Armand Colin.

Modalités et genres : une perspective historique. L'exemple du discours non littéraire de la fin du Moyen Âge

Sabine LEHMAN
Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Introduction

Dans le cadre de notre étude, nous nous intéressons à la structure modale de textes non littéraires, autrement dit de textes dont l'objectif premier est la diffusion de connaissances et donc la recherche de la vérité dans différents domaines du savoir. L'objet de notre étude se situe aux marges *personnelles* du discours, dans cette zone diffuse où se manifestent avec plus ou moins de précision, plus ou moins de conviction les marques de la subjectivité du locuteur et donc son attitude par rapport au contenu du discours. Notre travail s'inscrit dans une perspective historique car nous nous proposons d'examiner les mécanismes des véritables et fausses objections dans le discours scientifique de la fin du Moyen Âge. Nous nous appuyons, plus particulièrement, sur des textes représentatifs de la période du moyen français (discours médical, philosophique, didactique, traités d'agriculture, encyclopédies générales en prose) qui a vu naître le texte argumentatif en langue française. Nous prolongerons notre réflexion jusqu'à la période du français classique pour montrer que le discours scientifique se caractérise – indépendamment de son ancrage temporel – par la structure modale complexe *pouvoir faire savoir*.

1. Véridiction et modalité

La modalité, c'est « l'expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé » (Le Querler 1996 : 14). Selon Rengstorf, la modalité est l'un des « deux types particuliers de surdétermination » (1976 : 72) que peuvent recevoir les énoncés narratifs, l'autre type étant représenté par la véridiction. Cette dernière joue sur deux dimensions : l'*être* et le *paraître.* La mise en relation de l'être et du non-être avec le paraître et le non-paraître permet de distinguer quatre catégories appelées par Greimas (1974 : 165) : le *vrai* (être - paraître), le *secret* (être - ne pas paraître), le *mensonge* (ne pas être - paraître), le *faux* (ne pas être - ne pas paraître). La particularité de l'univers discursif qui nous intéresse dans le cadre de cette étude est de lier ces deux surdéterminations de sorte qu'elles deviennent inséparables. En effet, pour que sa parole devienne parole de véridiction, l'auteur-encyclopédiste de la fin du Moyen Âge utilise toutes sortes de procédures de crédibilisation. Parmi ces procédures, la plus fréquente dans le discours scientifique médiéval est sans aucun doute l'argumentation par autorité. Mais à ces énonciateurs aptes à dire le vrai s'ajoutent aussi les « autres », ceux dont les assertions sont modalisées par

un verbe d'opinion, et le locuteur lui-même qui est apte à jouer tous les rôles (il prête sa voix à la doxa ou devient nouvelle parole d'autorité). Le discours scientifique médiéval est donc un discours polyphonique [1].

Les verbes d'opinion et d'argumentation permettent au locuteur (auteur) de prendre position à l'égard de la vérité / fausseté des assertions faites par les énonciateurs (ceux qui assument la responsabilité des actes de parole). Avant d'examiner des structures modales plus complexes (*pouvoir savoir - devoir savoir - vouloir savoir*), nous nous intéressons à ces verbes d'opinion qui inscrivent les assertions des énonciateurs convoqués dans le vrai ou dans les faux.

2. Les verbes d'opinion et univers de validité

Par la modalité épistémique, le locuteur exprime son degré de certitude sur les assertions des énonciateurs. Les marqueurs de ce type de modalité sont très variés. Nous nous concentrerons dans le cadre de cette étude sur les verbes d'opinion – marqueurs épistémiques lexicaux – dans la mesure où ces derniers peuvent s'inscrire sur une échelle en bas de laquelle se situent les verbes *cuidier, croire* ainsi que les locutions apparentées *estre avis* à et *sembler à*, et, à l'opposé, en haut de l'échelle, le verbe *savoir* qui – quand il est attribué à l'énonciateur – laisse entendre qu'il y a conformité entre l'univers de ce dernier et celui de la doxa.

En fonction de la nature du jugement – vérité ou fausseté – associé aux assertions des énonciateurs, les verbes d'opinion peuvent être classés en trois catégories :

1. Les verbes *factifs* (comme *savoir*) analysés par Kiparsky & Kiparsky (1970), qui ont pour caractéristique principale de *poser une croyance* à l'égard d'un événement, et de présupposer le *vérité / réalité* de cet événement ;
2. Les verbes *anti-factifs* (comme *s'imaginer, prétendre*…), étudiés par Harris (1974), qui posent une croyance à l'égard d'un événement et *présupposent la fausseté* de cet événement ;
3. À ces deux catégories il faut adjoindre, selon Kiparsky & Kiparsky, la classe des *non-factifs* composée de verbes (comme *croire, supposer, penser*...) qui ont pour caractéristique de ne véhiculer aucun présupposé.

Avant de vérifier dans quelle mesure la répartition des verbes d'opinion dans les trois catégories est aussi valable pour le discours scientifique médiéval, signalons un critère important pour la description de la structure modale des verbes épistémiques qui, comme l'a souligné R. Martin, « impliquent deux univers de croyance : celui *évoqué* de la personne dont le locuteur décrit l'univers de croyance et celui *sous-jacent* du locuteur lui-même » (Martin 1987 : 54). L'univers évoqué est donc celui qui fait résonner

1. « C'est sans doute cela que l'on appelle la polyphonie, une mise en scène complexe où, à plusieurs siècles de distance parfois, les *hommes compétents* [C'est ainsi qu'Aristote, dans la *Métaphysique*, appelle les philosophes qu'il interroge par delà les siècles pour obtenir une réponse aux problèmes qui lui semblent insolubles] s'interpellent, se répondent, se contredisent, une sorte de dialogue des philosophes entre eux en somme ! » (Silvi 2003 : 167)

la voix de l'autorité mais aussi celles des énonciateurs dont les assertions sont modalisées par un verbe d'opinion. C'est en s'appuyant sur un corpus de textes scientifiques couvrant une période qui s'étend de la première moitié du XIIIe siècle à 1314 environ, que Christine Silvi (2003) a montré que ces modalisations visent en règle générale les énonciateurs collectifs. Ce constat se confirme quand on prend en considération des textes plus tardifs. Comme il ressort des exemples suivants, ces énonciateurs collectifs sont majoritairement des énonciateurs de l'opinion fausse. Ce sont les *cil / ceux qui*…, *les gens, le commun, les plusors, les aucuns*, *autres* qui *croient, cuident, sont d'advis que* (*estre advis à*) ou *dient* (suivi d'un adverbe qui oriente l'assertion vers le faux : *mal, follement*) :

(1) A ceus qui croient que les ulceres soient chancres sourviennent trois perilz… (*Chirurgie de Mondeville*[2], début du XIVe s., § 2112)

(2) Certes, ceulx qui ainsi le croient ilz peschent contre la bonne justice de Dieu, contre sa benignité et sa doulceur. (*Le Mesnagier de Paris*, traité didactique de la fin du XIVe s. , p. 15)

(3) […] ; et ceste ulcere est appelee du commun et des ydiotes cyrurgiens fistule, ja soit ce que il dient mal, si comme il apparra es declarations. (*Chirurgie*… ; § 1601).

(4) Mathieu de Pavie, medicin et astrologien, fut apellé eu service du roy, pour la science et experience qu'il avoit ès dites deux facultés. Cestui avoit de costume chacun an de prenostiquer et, entre autres, predist de ce qu'il fut veu en France le jour devant les nones d'avril, à l'aube du jour, c'est assavoir la conjuction de plusieurs estoilles, entre lesquelles en estoit une grande, lesquelles, comme il fut advis à plusieurs qu'ilz tumberent en terre […]. (S. de Phares, *Recueil des plus célèbres astrologues et quelques hommes doctes*, 1494-1498, p. 126).

(5) Quelques uns plus curieux observent le proverbe commun, de planter en Croissant, et semer en decours, estans en ceste opinion que le grain en profite mieux. Autres sont d'advis (que j'estime assez ridicules, et sentir son livre des quenoilles) que la semaille doit estre faite en chantant et le semeur ou laboureur estant gay : autrement elle ne profite point. (Ch. d'Estienne, *L'Agriculture et maison rustique*, 1564).

Dans l'univers évoqué, les assertions de ces énonciateurs pluriels et désindividualisés sont orientées vers le vrai. Les jugements de vérité / probabilité ou fausseté se présentent donc comme tels en fonction de la source de la modalisation : locuteur (auteur) ou énonciateur. Les énonciateurs introduisent des énoncés – ceux qui reflètent leur univers de croyance (univers évoqué) – contre d'autres énoncés (univers sous-jacent) ; d'où leur caractère toujours polémique. Dans l'univers sous-jacent, le locuteur prête sa voix à la doxa, à l'opinion commune sur laquelle il fonde sa propre croyance. Afin d'éviter la dénonciation ouverte et en son seul nom du discours faux, l'auteur scientifique de la fin du Moyen Âge (locuteur) a recours a des

2. *La Chirurgie* d'Henri de Mondeville est d'abord écrite en latin avant d'être transposée en français aux alentours de 1314 par un anonyme.

présuppositions. Comme l'a résumé Ch. Silvi dans son ouvrage intitulé *Science médiévale et vérité*,

> les jugements de vérité / fausseté véhiculés sous la forme de présupposés dans les verbes d'opinion apparaissent de plus comme doublement incontestables : d'une part parce qu'ils sont des présupposés, d'autre part parce qu'ils sont énoncés par une instance collective, voire universelle, dont il est difficile, pour ne pas dire impossible, de se désolidariser […]. (2003 : 225)

L'univers sous-jacent est donc avant tout celui de la doxa (autrement dit celui de *on* dans lequel le locuteur se confond). Face à cette doxa, il y a les énonciateurs dont les propositions sont considérées comme fausses, ceux qui pensent juste parce qu'en conformité avec l'opinion commune et ceux sur les assertions desquels la doxa ne se prononce pas.

2.1 Les assertions orientées vers le faux : *cuidier, croire, estre (d') avis, avoir opinion, sembler (à)*

Dans l'univers sous-jacent, le cinétisme de ces verbes est orienté vers le faux. Un énonciateur dont l'assertion est introduite par un de ces verbes ou une de ces locutions s'oppose à la doxa, tandis que la même assertion est orientée vers le vrai dans l'univers évoqué. La présence du verbe *croire* dans la catégorie des anti-factifs est assez surprenante dans la mesure où ce verbe est caractérisé par la présence de traits sémantiques relevant de la certitude et de l'assurance. En ancien français, le verbe signifie « avoir la certitude » et se distingue ainsi de *cuidier* et de *penser*. Dans notre corpus, *croire* fonctionne plutôt comme synonyme de *cuidier,* verbe qui renvoie en ancien français à une croyance mal fondée, liée à la subjectivité du locuteur. Dans la plupart des exemples attestés, l'assertion modalisée par *croire* est explicitement dénoncée comme incompatible avec l'opinion commune (comme dans l'exemple (2) : *ceulx qui ainsi le croient ilz peschent contre la bonne justice*) ou comme fausse :

(6) […] aucuns croient que telz manieres de lesions soient plaies, en tant com simplement plaies, la quele chose est fausse. (*Chirurgie*…, § 1849).

L'emploi du subjonctif dans la complétive consolide l'idée selon laquelle l'interprétation est erronée ou la croyance non fondée.

Ce type de fonctionnement est en adéquation avec la conception de R. Martin qui met en évidence que le verbe *croire* a une différence dans son comportement selon que l'on considère l'usage *direct* (le verbe est à la première personne du singulier du présent de l'indicatif ; autrement le locuteur correspond à l'énonciateur : *je crois*) ou l'usage *oblique* (le verbe est employé à une autre personne ; le locuteur n'est pas l'énonciateur). Ainsi, selon R. Martin,

> dans son usage oblique, le verbe *croire*, comme tout verbe épistémique, implique deux univers de croyance, celui *évoqué* de la personne dont le locuteur décrit l'univers de croyance et celui *sous-jacent* du locuteur même. L'hypothèse sera que dans le premier la valeur de *p* tend vers le vrai et que dans l'autre elle tend vers le faux. Dans l'usage direct, c'est le propre univers du locuteur qui se trouve évoqué, et la valeur de *p* y tendra vers le vrai. (1987 : 54)

Le verbe *cuidier* est porteur des traits sémantiques du doute et de l'erreur ; il se suffit donc à lui-même pour signaler que dans l'univers sous-jacent l'assertion est rejetée dans la sphère de l'irrecevable. Mais – selon un fonctionnement analogue à celui attesté pour le verbe *croire* – le locuteur renforce le plus souvent le jugement de fausseté porté sur le contenu asserté par l'énonciateur par d'autres marques lexicales qui s'inscrivent dans le même paradigme lexical, celui de l'erreur, du faux ou, comme dans l'exemple suivant, du dépassement des limites du recevable (*abuser*) :

(7) Et pourtant abusent ceux qui cuydent que de ceste assemblée de voyelles, il s'en face une confusion de son d'une seule autre que celui de celles qui la forment : comme font les Grecz d'aujourd'huy, quant ilz prononcent Aineas, Eneas […] (L. Meigret, *Traité touchant le commun usage de l'escriture françoise*, 1545, p. 45).

Estre avis / avoir opinion et *sembler* interviennent quand une impression fausse est démentie par les faits :

(8) Quelques uns ont opinion, par ce que les foibles & petis vins s'eschauffent & s'aigrissent au Printemps & en Esté, & que tout au contraire en Hyver ils se conservent bien en leur parfaite bonté & integrité, que l'acidité & aigreur naissent de chaleur excessive, disans que les vins foibles estans remuez ou portez loin […] Pour ausquels respondre, ie di qu'il advient aux vins, qui sont naturellement foibles & aqueux, chose semblable à ce qui arrive à une lampe allumee […] (J. de Paulmier, *Traité du vin et du sidre*, 1589, p. 15-16)

(9) […], si qu'il est avis a la gent que tel son qu'il oient, que ce soit aucunne segnefiance de merveilles, et dient que la terre muit. (*Les Metheores d'Aristote*, traduction du XIIIe s., p. 121-122 ; exemple cité par Ch. Silvi, 2003 : 227)

Dans ces deux exemples, c'est une interprétation erronée des données de l'expérience ou de la perception auditive qui fait réagir le locuteur qui se présente dans l'exemple (8) comme source explicite de l'assertion (*ie di que*). Dans l'exemple (9), la perception, bien qu'erronée, n'est pas explicitement dénoncée comme fausse. Le faux est seulement insinué et le subjonctif suffit à signifier la distance prise dans l'univers sous-jacent à l'égard de la vérité de la proposition assertée par l'énonciateur.

Dans leurs emplois directs, les verbes anti-factifs tendent invariablement, mais à des degrés divers, vers le vrai. En effet, dans ce type d'usage, c'est le propre univers du locuteur qui se trouve évoqué. Tandis que *je cuide* insiste sur le caractère incertain de la croyance, *m'estre avis / me sembler* expriment une opinion fortement probable (exemple 10) et *je crois*[3] une croyance profonde et assurée (exemple 11) :

(10) Partant il me semble (souz correction) que les accidents ne venoyent par la malignité de la poudre à canon, & moins des boullets qu'o disoit estre envenimez, mais plustost a cause de l'ebullition du sang & des autres

3. « L'opérateur *je crois que* a pour fonction de signaler son (locuteur) attitude positive, mais réservée envers la vérité de cette proposition » (Vet 1994 : 63).

humeurs se brouillant & meslant ensemble […]. (A. Paré, *Traicté de la peste*, 1580, p. 20)

(11) Au contraire, aujourd'huy les françoys la changent en aos au pluriel quant elle est letre finale des noms : de sorte que cheval, royal, loyal, et leurs semblables font chevaos, royaos, loyaos. Et si croy bien qu'anciennement on disoit chevals, royals, loyals : mais depuis la prononciation a esté aultre, […] (Meigret, *Traité touchant à l'usage commun de l'escriture françoise*, 1545, p. 76)

En emploi direct, les verbes d'opinion – même s'ils sont clairement orientés vers le vrai – traduisent l'attitude prudente du locuteur qui se présente comme la source explicite de son assertion mais qui refuse de s'engager sans réserves.

2.2 Le verbe *penser* ou une neutralité en voie de disparition

Dans le classement de Kiparsky & Kiparsky (1970), le verbe *penser* appartient à la catégorie des non-factifs (comme *croire* et *supposer*) qui ne véhiculent aucun présupposé. Dans le corpus analysé par C. Silvi (2003), le seul verbe d'opinion neutre du discours scientifique de la fin de la période de l'ancien français / début du moyen français est le verbe *penser.* En règle générale, il y exprime une réflexion profonde qui a pour conséquence un faire[4] ou un dire[5]. Son emploi n'implique aucun jugement de vérité ou de fausseté sur le contenu asserté par l'énonciateur.

En ancien français, *penser* désigne une activité intellectuelle et signifie « penser, méditer, réfléchir, songer ». Sa valeur neutre du point de vue de l'expression d'un jugement de vérité / fausseté lui permet d'être coordonné à un anti-factif :

(12) Et pour certain toutes gens qui oyent de ce parler peuent bien croire et penser que Dieu ama moult Abraham et Sarre aussi, quant il leur fist si belle grace. Maiz Abraham estoit si saint et si bon patriarche que Dieu parlaa luy… (*Le Mesnagier de Paris*, 1394, p. 61).

Dans le discours scientifique en moyen français / à la Renaissance, cet emploi neutre est très affaibli car le verbe intègre un dispositif argumentatif de plus en plus marqué par les manifestations du *je* d'un locuteur qui se permet de trancher. Le locuteur se sert de ce verbe surtout quand il lui est impossible de statuer sur l'origine et les circonstances exactes du raisonnement de l'énonciateur. Dans l'exemple suivant, l'auteur du *Traité touchant le commun usage de l'escriture françoise* attribue une réflexion à ceux qui dans l'univers évoqué sont responsables de certaines curiosités graphiques. Cette attribution est le résultat d'une reconstruction des données à partir du savoir du locuteur. Elle est modalisée par l'expression *à mon advis* qui exprime une

---

4. Si penserent bien en leur sens, comme gent qui estoient de noble pourpens, que ja connoissance n'avroient ne de Dieu, ne de sa poissance, se il n'en enqueroient avant en ses œuvres, tant comme il en porroient savoir […]. Et pour ce se voudrent essaiera us euvres Dieu premierement por plus legierement avoir connoissance de son povoir et de sa vertu. (*L'Image du monde*, encyclopédie en prose du XIIIe s., p. 70 ; exemple cité par Silvi 2003 : 230)

5. Autres i pensoient autre chose, et disoient que ce estoit avenu quant Adans fu deceüz de la poume que il menja […] (*L'Image du monde,* p. 156 ; exemple cité *ibid*.)

opinion dont le locuteur n'est pas absolument sûr, mais qui peut tout de même être fortement probable :

(13) Ilz ont advisé d'entrejetter cest u, mesmement quant e, ou i, sont subsequens comme en langue, languir, et guyder, pensans à mon advis que les Latins le feissent ainsi : attendu que nous prononçons aujourd'huy legis, leget, tout ainsi que leiis, leiet. (Meigret, 1545, p. 63)

Le locuteur inscrit le verbe *penser* dans un mouvement argumentatif qui l'éloigne de sa valeur neutre en le mettant au service de l'expression de la vérité ou, comme dans l'exemple suivant, de la dénonciation d'une interprétation erronée:

(14) […] le tiers terme qu'ilz appellent le venyn luy sera applicqué, ce qui advient en la seconde opération comme nous avons dict cy devant.

Non pas que pour cela il faille mectre aucune chose venimeuse en nostre matiere, moins de la theriacle ny autre chose estrange comme aucuns ont pensé, s'arrestans à l'aparence de la lectre.

Mais fault estre soigneux et vigilant pour ne passer poinct la propre heure de la naissance de nostre eau mercurialle, afin de luy conjoindre son propre corps que nous avons cy devant appellé levian, et maintenant l'apelons venyn pour deux raisons […] (D. Zecaire, *Opuscule tres-eccelent de la vraye philosophie naturelle des metaulx*, 1550, p. 145)

Dans cet extrait, le cinétisme du verbe *penser* est, dans l'univers sous-jacent, orienté vers le faux. Ce jugement de fausseté est appuyé par l'emploi de la négation (*non pas que*), du subjonctif comme mode de l'irréel ainsi que d'un vocabulaire dévalorisant car dépourvu de sérieux scientifique « *chose estrange* ». L'agent de l'action de *penser* peut être désigné par un terme dépréciatif, qui signale que *penser* est synonyme de *cuidier*, verbe qui renvoie à une croyance mal fondée :

(15) Que les sorciers ne peuvent guarir les maladies naturelles, ny les Medecins les maladies venues par sortilèges. Et quant à quelques Empiriques qui curent les playes simples par seule application de linges secs ou trempez en eau pure, et quelquefois les guarissent, pour cela ne faut croire que ce soit enchantement ny miracle, comme pensent les idiots et populace, mais par le seul benefice de Nature, laquelle guarist les playes, ulceres … (A. Paré, *Des monstres et des prodiges*, 1585, p. 98)

2.3 *Savoir* car *voir*

Le verbe *savoir* est un verbe factif dont l'emploi laisse entendre qu'il y a conformité entre l'univers de l'énonciateur et celui de la doxa. *Savoir* est très peu utilisé pour introduire l'argument d'autorité. Le type de savoir mis en valeur dans les textes en moyen français est un savoir acquis par l'observation personnelle et quotidienne, par un regard attentif à la réalité qui fournit des preuves tangibles, donc irréfutables. L'expérience permet donc d'accéder au savoir au même titre que l'autorité la plus éminente et même de s'opposer à cette dernière :

(16) Galien afferme que nul vin blanc ne peut eschauffer, et qu'il n'y en a point de doux : mais au contraire nous sçavons par experience que l'on nous en apporte une infinité des pays chauds, qui sont chauds au troisiéme degré,

encore davantage, de doux, qui croissent en partie en ceste France […] (J. Paulmier, *Traité du vin et du sidre*, 1589, p. 13)

Dans beaucoup d'exemples, un verbe de perception visuelle est mis en relation avec le verbe factif *savoir*.

(17) quant je voy les chienz qui au jour d'uy chascent et je panse aux chiens que j'ay veüz ou temps passé, et aussi je voy la bonté et la loyauté qui souloit estre es seigneurs dou monde et autres gens et voy ce que maintenant y est, je di bien qu'il n'i a nulle comparaison, et ce scet bien tout homme qui a bonne raison. (G. Phébus, *Livre de chasse*, 1387-1389, p. 106 -107)

(18) Je ne veux point, pour allonger le fil de mon discours, insister d'avantage à représenter comme, en cest intervalle tumultueux où nous pâtissions et les autres agissoient, et tous (possible) avec égale peine, la négotiation du commerce entre la France et l'Espagne fut, en la plus grande part, entremise, autant au préjudice de l'un que de l'autre Royaume. Chacun l'a veu ; chacun le sçait. (A. de Montchrestien, *Traicté de l'oeconomie politique*, 1615, p. 302)

Dans ces deux exemples, le verbe *voir* désigne moins la perception visuelle proprement dite que la capacité d'observation et d'analyse du monde et de ses éléments. Le savoir présenté est une vérité du lieu commun qui neutralise la différence entre univers évoqué et univers sous-jacent et qui vise à inclure le destinataire. Le corpus analyse contient très peu d'emplois directs du verbe factif *savoir*. Quant le locuteur devient agent du verbe *savoir*, c'est pour souligner le degré de certitude de ses connaissances et d'opposer ainsi à l'intérieur d'une structure de coordination les verbes *savoir* et *croire*, comme dans cet extrait du *Mesnagier de Paris :*

(18) Mais pour vous adviser des maintenant comme ce sera fait, adont je vous en traicteray un petit selon ce que j'en scay et croy. (*Mesnagier de Paris*, 1394, p. 15)

Le locuteur peut aussi déclarer qu'il ne sait pas. Il rejette alors l'invention et l'erreur. Dire vrai, c'est tout simplement refuser de prendre le risque de dire faux :

(19) Je ne sçais si je dois louer ou blasmer la température de nos climats, laquelle nous oblige, d'un costé, à des labeurs si longs et continuels, et, de l'autre, nous guérit du mal. (A. de Montchrestien, *Traicté de l'oeconomie politique*, 1615, p. 97)

3. Des structures modales complexes : *devoir savoir, pouvoir savoir, vouloir savoir*

Dans la dernière partie de notre travail, nous nous intéressons aux structures modales complexes à l'intérieur desquelles un verbe d'opinion est associé à un verbe modal du type *pouvoir, devoir, vouloir*. La prise en considération de ces verbes permet d'envisager les mécanismes d'acquisition et d'exposition d'un savoir selon quatre modalités qui s'inscrivent, comme l'a montré Rengstorf (1976 : 75) sur deux axes : l'axe de la compétence (*savoir, pouvoir*) et l'axe de la motivation (*devoir, vouloir*).

Le discours scientifique des XIVe-XVIIe siècles utilise le verbe *pouvoir* surtout avec la signification d'« avoir la possibilité de », comme dans cet

extrait de la Préface du *Traité du vide* de Pascal :

(20) […] il faut nécessairement recourir à leurs livres, puisque tout ce que l'on en peut savoir y est contenu : d'où il est évident que l'on peut en avoir la connaissance. (B. Pascal, *Traité du vide*, 1651, p. 778)

L'emploi épistémique de *pouvoir* qui donne lieu à l'interprétation « éventualité », implique l'existence d'hypothèses concurrentes qui

> sont autant de conclusion obtenues par voie d'inférence à partir de prémisses recueillies dans la réalité extra-linguistique et/ou créées ad hoc par le locuteur en vue d'expliquer ou de commenter un certain état de choses. (Tasmowski & Dendale 1994 : 47)

Ainsi, dans l'exemple suivant, *pouvoir savoir* est une éventualité qui dépend de la validation des hypothèses posées par l'auteur du texte :

(21) Or est a considerer premierment se il [les elemens] sont perpetuelz ou se il sont engendrés ou [generables], car ce monstré, l'en pourra savoir quans ils sont et quelz il sont. (N. Oresme, *Le Livre du ciel et du monde*, 1377, p. 630)

Les verbes *devoir* et *vouloir*, quant à eux, se situent sur l'axe de la motivation. Dans la plupart des emplois du verbe *devoir*, celui-ci traduit l'idée de « nécessité », « obligation »[6]. Ce même verbe fonctionne plus rarement comme un marqueur d'évidentialité qui signale une inférence valide et une conclusion justifiée à partir des éléments disponibles. L'inférence s'appuie sur des prémisses qui comprennent des données obtenues par constatation ou, comme dans l'exemple suivant, par emprunt à autrui :

(22) Et pour ce, selon Averroïz, nature donna aus bestes aucunes choses qui ne leur sont pas simplement necessaires, mes le fait pour le miex, si comme est voiement ou ouïr. Et par plus forte raison elle doit avoir donné au ciel ce que est le miex et est possible, car il est plus noble. (N. Oresme, *Le Livre du ciel et du monde*, 1377, p. 408).

Il nous reste une dernière remarque à faire concernant la modalité du *vouloir*. Dans notre corpus, sa valeur oscille entre celles d'« intention » et de « désir ». La valeur d'intention se manifeste surtout dans les combinaisons avec le verbe *croire* (« Tu liseur, se ne le veulx croire, lis les livres de Grecs et des Latins… », J. Daudin, *De la erudition ou enseignement des enfans nobles*, 1380, p. 129) ; dans l'expression du désir *vouloir* porte majoritairement sur le verbe *savoir* (« Or, qui voudra savoir plusieurs autres choses monstrueuses des poissons, lise ledit Pline… », A. Paré, *Des monstres et des prodiges,* 1585, p. 125).

Conclusion

Le discours scientifique de la fin du Moyen Âge est le lieu de toutes les tensions : les voix qui s'y font entendre sont nombreuses et le texte est toujours polyphonique. Toutes les instances énonciatives participent à la

6. « Et sur ce, au commencement, vous devez savoir que l'en tient communement que ung bon espreveteur en la saison recroist d'espreveterie .ix. chiens et troiz chevaulx, se il veult bien continuer et faire son devoir au mestier. » (*Le Mesnagier de Paris*, 1394, p. 15).

construction de la vérité. Les verbes d'opinion permettent au locuteur dont la voix se confond dans un premier temps avec celle de la doxa, de prendre position à l'égard de la vérité / fausseté des contenus assertés par les énonciateurs convoqués. Si la proposition qui figure dans le champ d'un de ces verbes tend toujours vers le vrai dans l'univers évoqué, dans l'univers sous-jacent sa mise en cause est maximale quand elle est introduite par un anti-factif, elle est vraie si elle est modalisée par le factif *savoir.* Quant aux verbes qui ne présupposent ni la vérité ni la fausseté des assertions, nous avons pu constater que leur valeur neutre (exemple du verbe *penser*) s'affaiblit considérablement dans le discours scientifique de la fin du Moyen Âge. L'affaiblissement de la valeur de neutralité va de pair avec l'importance de plus en plus grande de la parole du *je* qui devient une nouvelle parole d'autorité, capable de juger de la vérité / fausseté des assertions.

À titre de perspectives, nous souhaitons développer davantage l'étude des modalités complexes afin de montrer que le discours scientifique expose un savoir influencé par les modalités du pouvoir, devoir et vouloir. La structure modale du discours scientifique s'organise ainsi autour du noyau *pouvoir [devoir, vouloir] faire savoir*, contrairement au discours religieux, par exemple, qui se caractérise par la modalité complexe *pouvoir faire croire.* La prise en considération de la dimension du genre et de l'appartenance à un univers discursif est fondamentale dans une étude consacrée à l'expression du vrai.

Références bibliographiques

GREIMAS Algirdas Julien, 1974, « Les actants, les acteurs et les figures », dans Cl. Chabrol et al. (éds), *Sémiotique narrative textuelle,* Paris, Larousse, p. 161-176.

HARRIS Richard, 1974, "Memory and Comprehension of Implications and Inference of Complex Sentence", *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, n° 13, p. 626-637.

KIPARSKY Paul and KIPARSKY Carol, 1970, "Facts", in M. Bierwisch & K. Heidolph (eds.), *Progress in Linguistics*, La Haye, Mouton, p. 143-173.

LE QUERLER Nicole, 1996, *Typologie des modalités*, Caen, Presses Universitaires de Caen.

MARTIN Robert, 1987, *Langage et croyance : les univers de croyance dans la théorie sémantique,* Bruxelles, Mardaga.

RENGSTORF Michael, 1976, « Pour une quatrième modalité narrative », *Langages,* n° 43, p. 71-77.

SILVI Christine, 2003, *Science médiévale et vérité*, Paris, Champion.

TASMOWSKI Liliane et DENDALE Patrick, 1994, « Pouvoir $_E$: un marqueur d'évidentialité », *Langue française,* n° 102, p. 41-55.

VET Co, 1994, « Savoir et croire », *Langue française,* n° 102, p. 56-68.

Corpus

DMF *Dictionnaire du Moyen Français,* Atilf-CNRS, Université de Lorraine. Site internet : http://www.atilf.fr/dmf

Frantext : www.frantext.fr

La chirurgie de Maître Henri de Mondeville, Paris, Firmin Didot, 1897.

PARÉ Ambroise, 1580, *Traicté de la peste, de la petite verolle & rougeolle*, Paris, G. Buon.

Ponctuer, éditer, dire. Notes sur la ponctuation du discours dans l'écriture médiévale

Elena LLAMAS-POMBO
IEMYR, Université de Salamanque

1. Les *notae sententiarum* et les signes de ponctuation [1]

Si éditer les textes médiévaux consiste à les donner à lire, la philologie se doit de transvaser l'écriture manuscrite dans les moules de l'orthotypographie contemporaine et de la graphie normalisée. Ainsi, la ponctuation originale et bon nombre d'éléments péritextuels des pages manuscrites font partie des usages graphiques que les éditions critiques ne peuvent pas refléter, à moins de devenir de pures transcriptions paléographiques.

Ce type de pratiques d'écriture « résiduelles » pour l'édition sont longtemps restées aux marges des intérêts linguistiques. Or le support électronique a multiplié l'accès et les moyens de donner à lire l'écriture médiévale originale, éveillant ainsi un renouveau dans l'attention portée à la graphie. D'une part, la ponctuation est devenue un objet de recherche linguistique à part entière. D'autre part, l'hypertexte a permis d'élargir l'éventail des possibles degrés de fidélité à la manuscriture ; certaines transcriptions diplomatiques, hyper-diplomatiques ou imitatives permettent de donner à lire tout ce que doit marginaliser l'édition philologique normalisée.

L'histoire de la ponctuation intéresse vivement de nos jours la graphématique historique et l'histoire de la langue. Elle intéresse également l'analyse diachronique du discours, car l'origine des signes de la ponctuation énonciative que nous employons dans la langue contemporaine se trouve dans une série de *figures* ou *symboles* qui nous ont été transmis par les livres médiévaux, les *notae sententiarum.* On ne saurait donc établir l'histoire de la ponctuation française séparément de ses origines latino-médiévales.

Si les *positurae* sont les *signes de ponctuation* (au sens restreint du terme) qui marquent les pauses et les unités syntaxiques, les *notae sententiarum* ou *notulae librorum* sont les signes auxiliaires de l'écriture destinés à l'éclaircissement des textes écrits. Isidore de Séville a recensé au VIIe siècle vingt-six *notae* qui remontent à la culture écrite grecque et aux autorités latines les plus célèbres, tout en rappelant qu'elles s'emploient *ad distinctionem scripturarum,* « pour établir des distinctions dans l'écriture » (*Etymologiae,* I. XXI. 1).

---

1. Cet article a été réalisé dans le cadre du Projet de recherche FFI2013-41355-P (*Ministerio de Economía y Competitividad*, Espagne, Plan Estatal I+D+I 2013-16), intitulé : *Marqueurs pragmatiques et oralité en linguistique historique du français*. Nous écrivons conformément aux Rectifications de l'Orthographe française approuvées par l'Académie française (*Journal Officiel de la République Française,* 06.12.1990).

Le *traitement du texte* destiné à assurer la transmission manuscrite correcte comportait pour les latins trois actions bien différentes de « toilettage » et de révision de l'écriture : la correction, la ponctuation et la notation. Malcolm B. Parkes (1992 : 12) illustre ce triple traitement par le témoignage de Suétone, du Ier siècle après J.-C., à propos de Marcus Valerius Probus : « ayant réuni ensemble bon nombre de copies, Valerius prenait soin à les corriger (*emendare*), à les ponctuer (*distinguere*) et à les doter de signes critiques (*adnotare*) » (*multaque exemplaria contacta emendare ac distinguere et adnotare curavit*, dans *De grammaticis,* XXIV). L'importance ultérieure des *notae sententiarum* tient de leur emploi pour assurer la transmission des Écritures Saintes, ce dont témoigne Isidore de Séville.

En réalité, d'après Cunha et Arabyan (2004 : 37), ces actions pouvaient provenir de sujets différents : les *signes diacritiques ou ponctuants,* stricto sensu, relèveraient plutôt d'un *acte de préparation à la lecture* de la part du propriétaire d'une copie, tandis que les *signes critiques* ou *notae* répondraient à *un acte de paragraphie* ou travail éditorial d'établissement du texte par les scribes.

Le catalogue des *notae sententiarum* en a comporté au cours du temps plus d'une cinquantaine, de telle façon que leur typologie est très diversifiée : lettres grecques, idéogrammes, abréviations, pictogrammes et signes purement symboliques ont contribué à fournir les textes de tout un appareil de segmentations, correspondances, corrections, appels ou explications sur le sens, l'intérêt, la difficulté, la véracité ou le doute à propos d'un élément quelconque. Jean de Salisbury, l'un des grands connaisseurs de l'Antiquité au XIIe siècle, dans son *Metalogicon* (1159), a considéré la ponctuation et les *notae* comme d'excellents outils pour la compréhension et la mémorisation des textes, tout en les comparant à la notation musicale ; *positurae* et *notae* seraient à la lecture et à la mémoire ce que les notes sont au chant (Carruthers 2008 : 142). Mais il se plaint que, de son temps, ces signes sont tombés en désuétude. Or, à vrai dire, plusieurs *notae sententiarum* n'ont jamais disparu de l'écriture des langues d'Europe ; d'une part, elles sont devenues de simples *signes de renvoi,* analogues à nos appels de notes de bas de page et, d'autre part, elles ont été transformées au cours du temps en de véritables *signes de ponctuation.*

Malcolm B. Parkes, le paléographe le plus reconnu dans ce domaine, a considéré que l'histoire de la ponctuation en Occident était aussi bien celle des *notae sententiarum* que celle des *positurae* syntaxiques (Parkes 1992 : 12, 27, 43, 57, etc.). Les spécialistes de l'orthotypographie française analysent également, d'après un sens large du terme *ponctuation,* aussi bien les *ponctuants diacritiques* que les *notulae librorum* (v. Catach 1968, Arabyan 1994, Cunha et Arabyan 2004). Nous revendiquons également l'inclusion des signes auxiliaires de l'écriture à l'intérieur d'un concept élargi de *ponctuation,* au moins pour les études de graphématique historique, à plus forte raison que l'origine des signes typographiques de la ponctuation se trouve parfois dans les *notae sententiarum.* Dans une perspective diachronique, il n'y a pas de solution de continuité entre *notae* et *ponctuants* ; premièrement, à cause de la polysémie et la variation propres aux signes

médiévaux : un même signe peut servir à la ponctuation du mot, à la segmentation syntaxique ou à la notation critique. Deuxièmement, parce que les signes de *ponctuation métaphrastique et énonciative* actuels (guillemets, tirets, etc.) proviennent de différents usages médiévaux des *notae sententiarum.*

2. Transformations médiévales des *notae sententiarum*

2.1 Les *notae* comme métalangage entre les usagers du livre

L'*astérisque*, [⁕] ou [※], est consigné par Isidore de Séville comme signe qui marque le lieu d'une omission. Au Moyen Âge, une *croix potencée* [☩] [✠] a le plus souvent remplacé l'astérisque dans cette fonction. On la retrouve au Xe siècle, par exemple, chez le scribe de la célèbre copie de *L'Histoire des fils de Louis le Débonnaire* de Nithard (Ms. BnF, lat. 9768, fol. 11r), dans le renvoi en bas de page où figure une phrase oubliée à l'intérieur de la colonne du texte (*fig. 1* et *2* : ☩ *in basilicam ubi nunc quiescunt*).

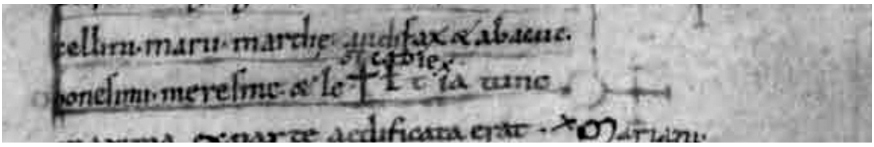

Fig. 1.

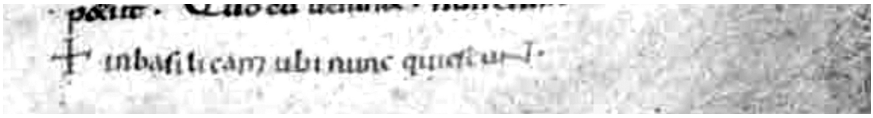

Fig. 2.

Sur une page du *Chansonnier de Saint-Germain-des-Prés* (Ms. BnF, fr. 20050, fol. 146r), daté du XIIIe siècle, le signe d'une omission renvoie le lecteur en bas de page (voir *fig. 3*), où apparait la strophe qui aurait dû passer plus haut et qui se termine par l'avertissement : *cist dairiens vers doit aleir après lou premier* (voir *fig. 4*). Plutôt que la trace d'une erreur de copiste, cette *notula* constitue un signe de sa mise au clair. Comme l'affirme Isidore de Séville, « l'astérisque se situe là où il y a eu une omission, pour que, grâce à lui, on voie avec la clarté de la lumière. En effet, en grec, *étoile* se dit *aster,* d'où dérive le nom d'*asteriscus* » (*asteriscus adponitur in his quae omissa sunt, ut inlucescant per eam notam, quae deesse videntur. Stella enim dicitur* ἀστήρ *Graeco sermone, a quo asteriscus est derivatus. Etymologiae,* I, XXI, 2).

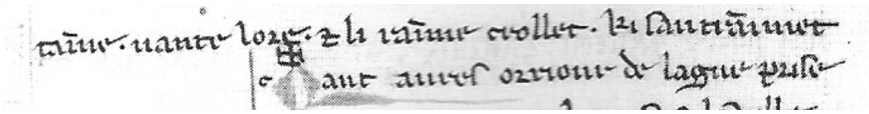

Fig. 3.

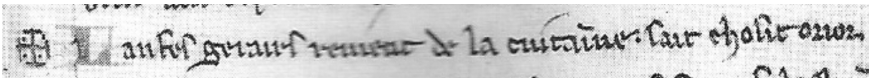

Fig. 4.

En tant qu'*appel au lecteur,* l'astérisque garde de nos jours sa fonction de renvoi en note de bas de page. Mais il reste également disponible pour les lecteurs actuels en tant que *marque de lecture* et *aide-mémoire* inscrits par l'usager du livre ; une fonction que l'astérisque médiéval a souvent partagé avec la *manicule* [☞], signe iconique dont l'index pointant la ligne fait écho à l'étymologie des verbes *indicare* et *dicere* ('dire', transmission littérale d'un discours), par opposition à la notion de 'parler' (production de parole non identifiée). (Voir *fig. 5* et *6, Fuero de Salamanca,* du XIIIe siècle, Ms. Ayto. Sal., fols. 10v et 22v, un texte juridique où alternent manicules et astérisques.)

Fig. 5.

Fig. 6.

L'astérisque [*], sa variante la croix potencée [✠] et la manicule [☞] servaient à informer les usagers du livre de l'agencement des textes ; signes paragraphiques inscrits dans les marges des pages, ils constituent, pour ainsi dire, un « discours parallèle », un métalangage entre scripteurs et lecteurs.

2.2 *Notae* et graphie du mot

Outre sa fonction paragraphique, le symbole de la croix a aussi été présent dans les écritures médiévales au niveau de la graphie du mot comme ornement du signifiant écrit.

Dieu s'écrit avec minuscule au Moyen Âge ; en l'absence d'une norme généralisée de majuscule initiale dans les noms propres, d'autres procédés de mise en relief de certains mots ont été essayés par les scripteurs médiévaux, tels le pictogramme d'une croix inséré dans l'écriture du lexique religieux. Par exemple, le *Livre du sacre des rois de France,* du XIVe siècle (voir *fig. 7 et 8,* British Library, Cotton Tiberius B, fols. 59v-70r) présente une croix dans les mots rapportés à la divinité : *fi✠lii, spiri✠tus sancti✠, bene✠dictionis, bene✠dicit, bene✠dicere, bene✠dicitur*.

Fig. 7.

Fig. 8.

C'est un usage par ailleurs commun aux souscriptions des chartes, aussi bien en France qu'en Espagne entre le IXe et le XIe siècle. Dans la formule qui introduit le nom du signataire, « le mot *signum* est fréquemment écrit en abrégé et terminé par la croix (*sign+*), ou bien ses deux syllabes sont séparées par la croix (*sig+num*) ou encore la croix est disposée de telle façon que sa barre verticale constitue l'*i* du mot *signum* (*s+gnum*) » (Giry 1925 : 598). (Voir *fig. 9* : le mot *signum* est écrit *Sig+ñ*, avec un signe analogue à la croix, dans une charte ibérique de Catalogne, datée de 1182, Ms. Archivo Ducal de Medinaceli, Amp., leg. 8, nº 796).

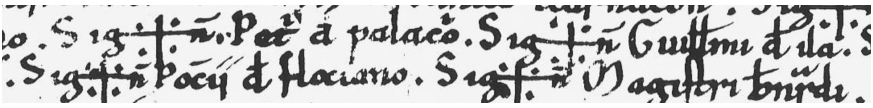

Fig. 9.

2.3. Le *diple* et l'origine des guillemets dits « français »

Utilisé dans les marges des manuscrits grecs ou latins, le *diple* [>] servait à indiquer la ligne où se trouvait un passage important ou un mot digne de glose (v. Parkes 1992 : 303). Dans les manuscrits médiévaux, ce signe s'est

spécialisé dans le marquage de la citation, notamment des textes bibliques, comme le rappelle Saint Isidore (« Nos écrivains emploient ce signe dans les livres ecclésiastiques pour séparer ou pour montrer les citations des Écritures Saintes », *Hanc scriptores nostri adponunt in libris ecclesiasticorum virorum ad separanda vel [ad] demostranda testimonia sanctarum Scripturarum. Etymologiae* I, XXI, 13).

Il est communément accepté que l'origine des guillemets dits français [« »] se trouve dans ce signe (v. Parkes 1992 : 303 ; Uribe 2009 ; RAE 2010 : 380, 430 ; Houston 2013 : 205). L'introduction du *diple* inverse [<] sous forme redoublée [«] dans les imprimés français du XVIe siècle constitue l'origine, assez incertaine, des guillemets actuels, en tant que signe au statut pleinement orthographique. Le signe a pu avoir une forme non pas angulaire mais semi-circulaire : ce sont les *demys cercles doublés* dont témoigne Étienne Dolet en 1540 [(( ))], forme qui a subsisté dans plusieurs polices, attestées par la plus célèbre des imprimeries, l'*Imprimerie nationale* (v. Méron 1999 : 3).

Avant la presse, les guillemets sont quantitativement rares et demeurent soumis à la variation formelle ; or leurs ancêtres médiévaux constituent la genèse de la ponctuation moderne du discours. Dans la forme du signe actuel convergent les traditions de plusieurs *notae sententiarum* et sa valeur linguistique provient de différentes conceptions de la citation et du discours rapporté.

2.3.1 La variante ouvrant-fermant

Si les marques de la citation et de la correction font partie de la notation marginale dans les textes anciens, on admet habituellement que la forme double des guillemets, ouvrants et fermants [« »] [“ ”] ou [‘ ’], est une innovation du XVIIIe siècle, spécialisée dans la ponctuation du discours rapporté. Or, comme Marc Arabyan le rappelle (1994 : 40-41), il existe un antécédent remarquable de cet usage ouvrant-fermant qui est déjà recensé par Isidore de Séville au VIIe siècle puis par Hugues de Saint-Victor au XIIe : le couple *paragraphus* [┌] et *positura* [┐] :

> ┌ Paragraphus ponitur ad separandas res a rebus, quae in conexu concurrunt
> ┐ Positura est figura paragrapho contraria et ideo sic formata, quia sicut ille principia notat, ita ista fines a principiis separat (*Etymologiae*, I. XXI. 8-9)

Le *paragraphus* est le signe utilisé pour « séparer les unes des autres les choses qui se succèdent immédiatement » et la *positura* est « une figure contraire à celle du paragraphe et donc dessinée de cette façon ┐ , parce que là où la première indique un commencement, la seconde sépare une fin d'un début ». Étant donné que le *paragraphus* servait à séparer les arguments des différents adversaires dans la controverse oratoire et, par conséquent, à une certaine « mise en dialogue » des auteurs, ces deux *notae* constituent « une origine probable des guillemets français » (Cunha & Arabyan 2004 : 39).

2.3.2 La répétition du signe à la ligne

La répétition du guillemet à la ligne est un procédé habituel dans les premiers textes imprimés (voir *figs. 10 et 11, Champ Fleury* de Geoffroy Tory, édition

de 1529). Dans la marge des pages recto, sous la forme d'une double virgule fermante [”] et dans la marge des pages verso, sous la forme ouvrante [“], le signe est répété à l'initiale de chaque ligne de texte cité.

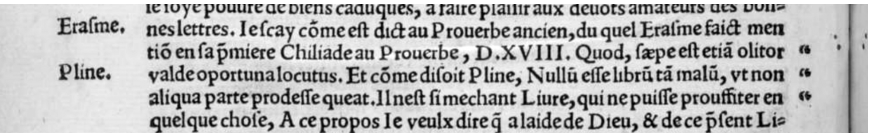
Eraſme. Ie ſcay cõme eſt dict au Prouerbe ancien, du quel Eraſme faict men
tiõ en ſa p̃miere Chiliade au Prouerbe, D.XVIII. Quod, ſæpe eſt etiã olitor “
Pline. valde oportuna locutus. Et cõme diſoit Pline, Nullũ eſſe librũ tã malũ, vt non “
aliqua parte prodeſſe queat. Il neſt ſi mechant Liure, qui ne puiſſe prouffiter en “
quelque choſe, A ce propos Ie veulx dire q̃ a laide de Dieu, & de ce p̃ſent Li-

Fig. 10.

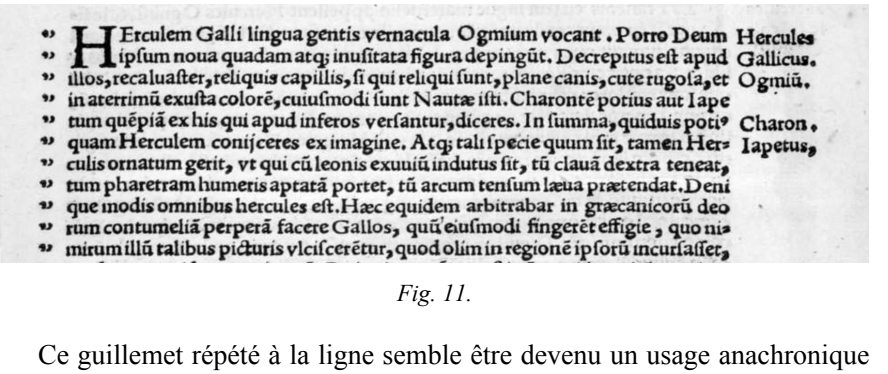
HErculem Galli lingua gentis vernacula Ogmium vocant. Porro Deum Hercules
ipſum noua quadam atq; inuſitata figura depingũt. Decrepitus eſt apud Gallicus.
illos, recaluaſter, reliquis capillis, ſi qui reliqui ſunt, plane canis, cute rugoſa, et Ogmiũ.
in aterrimũ exuſta colorẽ, cuiuſmodi ſunt Nautæ iſti. Charontẽ potius aut Iape
tum quẽpiã ex his qui apud inferos verſantur, diceres. In ſumma, quiduis poti? Charon.
quam Herculem coniſceres ex imagine. Atq; tali ſpecie quum ſit, tamen Her- Iapetus,
culis ornatum gerit, vt qui cũ leonis exuuiũ indutus ſit, tũ clauã dextra teneat,
tum pharetram humeris aptatã portet, tũ arcum tenſum læua prætendat. Deni
que modis omnibus hercules eſt. Hæc equidem arbitrabar in græcanicorũ deo
rum contumeliã perperã facere Gallos, quũ eiuſmodi fingerẽt effigie, quo ni-
mirum illũ talibus picturis vlciſcerẽtur, quod olim in regionẽ ipſorũ incurſaſſet,

Fig. 11.

Ce guillemet répété à la ligne semble être devenu un usage anachronique à la fin du XVIIIe siècle (du moins dans les imprimés anglais, v. Houston 2013 : 204), mais il garde dans les textes littéraires français une certaine vitalité pour distinguer les différentes voix du discours, lorsque plusieurs citations s'enchâssent les unes à l'intérieur des autres (v. Drillon 1991 : 326). Le procédé en question est loin d'avoir été abandonné en français au XXe siècle, car il réapparait parfois avec le déploiement de toute une stylistique de la ponctuation ; par exemple, dans la copie dactylographiée – et certifiée selon le protocole militaire – d'une lettre signée par le Général Leclerc le 30 juin 1945, les guillemets du transcripteur soulignent l'effet de proclamation du message, ainsi que le souci de littéralité dans la translittération d'une parole qui est un « ordre » du général.

ORDRE GENERAL
OFFICIERS, SOUSOFFICIERS et SOLDATS DE LA 2e DIVISION BLINDEE.

" L'ennemi a capitulé !
" Du TCHAD a BERCHTESGADEN, partout vous l'avez battu.
" Au nom de la FRANCE je vous en remercie et je vous
" demande de montrer au service du PAÏS la même éner-
" gie demain dans la PAIX qu'hier dans la GUERRE.
" Vive le Général de GAULLE"
" Vive la FRANCE !

[Signature : *30/06/45. Leclerc*]

(La transcription que nous en faisons reprend l'original, propriété du Musée des Lettres et Manuscrits de Paris).

Cet usage du signe répété dans la marge des textes provient d'une ancienne pratique médiévale : Parkes (1992 : 181) reproduit un manuscrit du VIIIe siècle de Bède le Vénérable où le *diple* [>] pointe sur le début de chaque texte commenté, à l'intérieur duquel chaque ligne est introduite à son tour par un *diple* ou une petite virgule fermante ['']. Uribe (2009) atteste des citations latines de la Bible des Ve, XIIe et XIIIe siècles, où le *diple* répété à la ligne adopte diverses variantes calligraphiques, semblables à de petits *s* ou de petites courbes répétés (voir *fig. 12 et 13*).

Fig. 12.

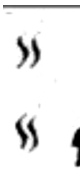

Fig. 13.

Une telle répétition des signes en marge n'est pas exclusive de la citation ; en français médiéval, elle semble aussi constituer une aide à la lecture dans les usages du *punctus interrogativus* où les scribes se sont essayés à la ponctuation de la modalité énonciative. Par exemple, un copiste de l'*Ovide Moralisé* utilise parfois le signe d'interrogation en marge de tous les vers concernés par une question, et non seulement à la fin de l'énoncé interrogatif, comme le fait la typographie française (*fig. 14* ; v. Llamas-Pombo 1996 : 137 ; 2001 : 164 ; le même critère de ponctuation a été attesté dans un chansonnier provençal par Careri 1989 : 360).

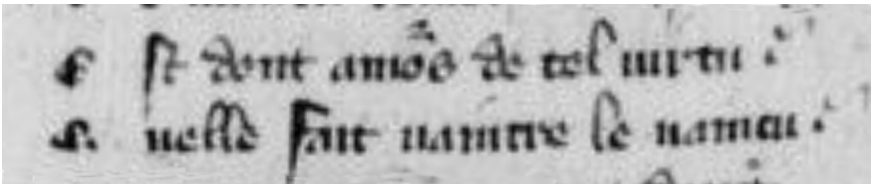

Fig. 14.

Est dont amours de tel virtu ⁝	Est dont amours de tel virtu
Quelle fait vaintre le vaincu ⁝	Qu'elle fait vaintre le vaincu ?

(*Ovide moralisé,* BnF, Ms. 24305, fols. 191v-192r ; col. drte : ponctuation modernisée)

Dans ces occurrences, le signe invite à lire l'énoncé dès son premier vers avec une intonation interrogative à l'oral, ou avec un sens interrogatif dans la lecture silencieuse.

2.3.3 Les barres doubles ou virgules doubles et l'origine des guillemets

On a beau affirmer que l'origine des guillemets français se trouve dans le *diple* [>], ce signe n'est plus attesté sous cette forme après le VIIIe siècle par les paléographes (Houston 2013 : 196). Dans les premiers imprimés, toutes les variantes du *diple* ont été substituées comme du jour au lendemain par une double virgule ["] ; mais l'apparition de ce signe dans les presses ne se fait pas sans antécédents manuscrits. Son origine remonte surement aux signes de correction (v. Catach 1968 : 72). Dès le Ve siècle, on peut attester l'emploi de doubles barres de correction pour marquer l'ordre de deux mots à inverser (*ad // eos //)*. C'est un premier emploi courant au Moyen Âge. Par exemple, dans le plus ancien témoin de *Tristan et Iseut,* du XIIe siècle (Ms. Oxford, Bodleian Library, Fragment Sneyd 1, fol. 10r), on peut lire le vers : *Il esteit mőlt chevaliers be̋ls,* qu'il faut lire *Il esteit molt bels chevaliers* (*fig. 15*).

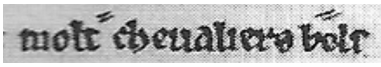

Fig. 15.

Dans une deuxième fonction propre au métalangage des copistes, les doubles barres ou doubles virgules [//] [″] ont été employées pour attirer l'attention du rubricateur sur le lieu où il fallait introduire un *pied de mouche,* habituellement à l'encre rouge. Le premier symbole du *pied de mouche*, un « crochet alinéaire » ou C barré de deux traits verticaux, provient de la lettre C, abréviation du mot *Capitulum* ou *Caput,* 'tête', 'début d'un argument' (v. aussi *capitulum* > fr. *chapitre*, esp. *capítulo*), en concurrence avec K, kappa grec de même valeur. Le C barré puis ses variantes [⁋] et [¶] ont remplacé l'ancien symbole du *paragraphus* et en ont adopté toutes les fonctions (v. Parkes 1992 : 303). Par exemple, dans un manuscrit du *Libro de Buen Amor* castillan copié vers le milieu du XVe siècle (voir *fig. 16*), le *pied de mouche – calderón* en espagnol – est une simple marque visuelle de début de strophe ; le copiste signale par l'appel [//] le lieu où le rubricateur doit le placer.

Fig. 16.

Le signe d'appel [//] a parfois été utilisé isolément en valeur de *paragraphus* (v. Parkes 1992 : 305, 207, 209). Mais nous pouvons encore attester une autre pratique, qui va au-delà dans le sens du marquage du discours rapporté. Bien qu'il s'agisse de cas isolés et non systématiques, certains manuscrits français présentent les tours de parole du dialogue littéraire introduits par un *pied de mouche*, lui-même redoublé par le signe d'appel [″]. Ainsi, dans un exemplaire de *L'Ovide moralisé* (Ms. BnF, fr. 871, fol. 132r), copié au XVe siècle, le couple de signes [//₵] ponctue les tours de parole dans un passage de courtes répliques (voir *fig. 17*).

″ ¶ V oirs est pour moi laves vous dit	— Voirs est, pour moi l'aves vous dit.
M a suer ne vient mie ie cuit	Ma suer ne vient mie, je cuit.
″ ¶ N on voir dame nest pas venue	— Non, voir, dame, n'est pas venue.
″ ¶ Q uelle essoigne la donc tenue	— Quelle essoigne l'a donc tenue ?
″ ¶ Q uelle dame / nel vous diroy	— Quelle, dame ? Nel vous diroy.
″ ¶ P our quoi / pour ce / Et ie iroy	— Pour quoi ? — Pour ce. — Et je iroy
P arler a lui sil ne vous poise	parler a lui, s'il ne vous poise.
″ ¶ D ame ne faites mie noise	— Dame, ne faites mie noise.
(Transcription diplomatique)	(Ponctuation modernisée)

Traduction

— C'est vrai. C'est pour moi que vous l'avez dit :
ma sœur ne vient pas, je crois.
— Quelle obligation l'a donc retenue ?
— Laquelle ? Ma dame, je ne vous le dirai pas.
— Pourquoi ? — C'est ainsi. — J'irai donc
là-bas à elle, s'il ne vous déplaît.
— Pas d'esclandre, ma dame.

(*Philomena,* v. 913-920, Traduction d'Olivier Collet, dans Chrétien de Troyes. *Romans,* Librairie Générale Française, « Le livre de Poche », 1994, p. 1253)

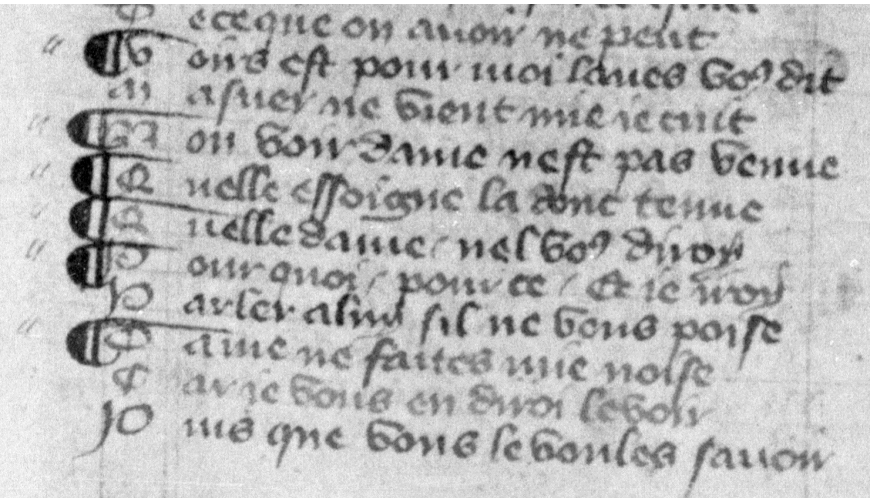

Fig . 17.

Fig. 18.

C'est dans ce type d'usages que nous pouvons détecter le processus de transformation d'une *notae* marginale en *signe de ponctuation* à part entière. Le signe [″] a dû être directement associé aux tours de parole, ce que semblent démontrer les attestations du seul signe [// ou ″] au début d'un *discours direct,* comme celle qui a été décrite par Librova (2010 : 8) dans un manuscrit en prose du XIVe siècle (voir *fig. 18, Histoire de Bertrand de Guesclin,* Ms. Nice 93, fol 72va). Marques du copiste ou d'un lecteur postérieur à la copie ? Quoi qu'il en soit, tout était prêt pour que les imprimeurs adoptent ce signe comme marque du discours, afin d'introduire les citations ou les changements de locuteurs. L'imprimerie consacrera les doubles virgules [″], bien que les doubles barres [//] aient occasionnellement joué le rôle de guillemets dans certains imprimés ; par exemple, dans les impressions de Jean de Tournes, au milieu du XVIe siècle (v. Catach 1968 : 303).

3. Du discours cité au discours rapporté

La promotion du discours direct au statut de notion grammaticale est un acquis de la pensée linguistique du XVIIIe siècle et l'ensemble des imprimeurs ne généralise les signes spécialisés dans la ponctuation des changements énonciatifs qu'à la fin de ce siècle (v. Branca-Rosoff 1993 : 3, 24 et Houston 2013 : 203). Néanmoins, l'opposition entre le discours direct et le narré avait toujours fait l'objet de réflexions philosophiques ou rhétoriques depuis l'Antiquité.

Dans la période médiévale, entre le XIIIe et le XVe siècle, de nombreux scripteurs ont matérialisé le décrochage du parlé et du narratif dans les manuscrits français ; d'abord, par de simples signes comme le point, le *comma* ou la majuscule. Puis par les programmes de rubrication énonciative qui introduisent de façon systématique les *voix narratives* : le nom d'un personnage avec ou sans verbe de parole précède son discours, un peu à la façon de nos textes dramatiques actuels : *Ci parle raison..., l'amant parle...* ou, simplement, *L'amant, Raison,* précédant les répliques (v. Llamas-Pombo 2010). Mais ce qui distingue radicalement les conceptions médiévale et moderne du discours, c'est le relief de l'*auctoritas* dans la constitution des textes tant littéraires que techniques ; le discours d'autorité est présent aussi bien à la fin du Moyen Âge que chez les écrivains et les imprimeurs de la Renaissance. Dans les manuscrits d'œuvres célèbres comme *Le Roman de la Rose* ou *L'Ovide moralisé,* les rubriques énonciatives qui introduisent ce que nous appelons un *discours direct* marquent non seulement la voix des *discours cités,* mais aussi les *discours citants,* les discours des narrateurs (*Ovide acteur, ci dit l'auteur,* etc.). Librova (2010) souligne également que le signe des doubles virgules [//] précède, dans une chronique du XIVe siècle, et le discours des personnages et la voix du narrateur. Si donc le *discours cité* dans les textes narratifs constitue souvent la fiction d'une parole orale *in praesentia*, le discours des narrateurs est représenté, du point de vue graphique, comme une énonciation ayant le même relief que la voix des personnages.

Dans les pages imprimées du *Champ Fleury* de Tory (voir *figs. 10 et 11*), seules les citations en latin ou en grec méritent le marquage marginal du guillemet. La rédaction immédiate de la traduction en français de chaque citation est dépourvue de ponctuants ; elle reste directement ajoutée après un point ou bien se trouve précédée du connecteur de reformulation *cestadire* ou d'un verbe de parole (*certes, dit il...*, etc.), selon une formule traditionnelle que nous trouvons communément dans les manuscrits. Par exemple, *L'Épître d'Othéa,* de Christine de Pisan, dans le *Codex Bodmer 49* du XVe siècle, introduit les citations par une rubrique avec le mot *autorité*, tandis que la traduction française est simplement présentée par le connecteur *cestadire* (fol. 10v).

Reste que l'histoire de la ponctuation est liée tant à la matérialité qu'à la pensée sur l'écriture. Elle renoue, d'une part, avec le traitement graphique de la linéarité de la page et, d'autre part, avec les conceptions de la *voix auctoriale* et la légitimation du discours écrit.

Références bibliographiques

ARABYAN Marc, 1994, *Le Paragraphe narratif,* Paris, L'Harmattan.

BRANCA-ROSOFF Sonia, 1993, « Deux points, ouvrez les guillemets : notes sur la ponctuation du discours rapporté au XVIIIe siècle », *Le Gré des langues,* n° 5, Paris, L'Harmattan, p. 178-202.

CARERI Maria, 1989, « Interpunzione, manoscritti et testo. Esempi da canzonieri provenzali », *Miscellanea di studi in onore di Aurelio Roncaglia a cinquant'anni dalla sua laurea,* Modena, Mucchi Editore, p. 351-369.

CARRUTHERS Mary, 2008, *The Book of Memory: A Study of Memory in Medieval Culture*, 2e éd., New York, Cambridge University Press.

CATACH Nina, 1968, *L'Orthographe française à l'époque de la Renaissance (Auteurs, Imprimeurs, Ateliers d'imprimerie)*, Genève, Droz.

CUNHA Dóris A.C. et ARABYAN Marc, 2004, « La ponctuation du discours direct des origines à nos jours », *L'Information grammaticale,* n° 102, p. 35-45.

DRILLON Jacques, 1991, *Traité de la ponctuation française,* Paris, Gallimard.

GIRY Arthur, 1925, *Manuel de diplomatique : diplômes et chartes, chronologie technique,* 2e éd., Paris, Librairie Felix Alcan, réimpression : New York, Burt Franklin, 1965 [disp. en ligne].

HOUSTON Keith, 2013, *Shady Characters: Ampersands, Interrobangs and other Typographical Curiosities,* Londres, Penguin Group.

ISIDORE DE SÉVILLE (*ca* 600), *Etymologiae,* ed. by W. M. Lindsay, Oxford, Clarendon Press, 1911.

LIBROVA Bohdana, 2010, « Le marquage du discours rapporté dans deux manuscrits en prose du XIIIe et du XIVe siècles », dans *Ci-Dit, Communications du IVe Ci-dit* [en ligne].

LLAMAS-POMBO Elena, 1996, « Écriture et oralité : ponctuation, interprétation et lecture des manuscrits français de textes en vers (XIIIe-XVe siècles) », dans E. Alonso, M. Bruña et M. Muñoz (éds), *La Linguistique française : grammaire, histoire et épistémologie*, 2 vols., Sevilla, Grupo Andaluz de Pragmática, vol. 1, p. 133-144.

LLAMAS-POMBO Elena, 2001, « La ponctuation du vers dans un manuscrit du XIVe siècle », *Liaisons Heso-Airoé,* n° 32-33: *Usages graphiques, normes, ponctuation,* p. 151-171.

LLAMAS-POMBO Elena, 2010, « Marques graphiques du discours rapporté. Manuscrits du *Roman de la Rose,* XVe siècle », dans B. Combettes, C. Guillot, É. Oppermann-Marsaux, S. Prévost et A. Rodríguez-Somolinos (éds), *Le Changement en français. Études de linguistique diachronique,* Berne, Peter Lang, p. 249-269.

MÉRON Jean, 1999, *En question : la grammaire typographique. Les guillemets* [en ligne].

PARKES Malcolm B., 1992, *Pause and effect. An introduction to the History of Punctuation in the West,* Aldershot, Scholar Press.

RAE, Real Academia Española, 2010, *Ortografía de la lengua española*, Madrid, Espasa.

URIBE ECHEVERRIA Pedro, 2009, « Deux-points et guillemets : le procès verbal », *L'Express,* 07.08.2009 [disp. en ligne].

Les infos pratiques de trois sites touristiques francophones : construction et interaction [1]

Mercedes LÓPEZ SANTIAGO
Universitat Politècnica de València

Introduction

La treizième vague du baromètre Ipsos-Europ Assistance, sur les vacances d'été des Européens (2013), montre leurs intentions et préoccupations ainsi que leurs perceptions sur les améliorations réalisées dans le domaine du tourisme. Les résultats de cette enquête prouvent que les réseaux sociaux et Internet sont *« plus que jamais utilisés pour la préparation des vacances »,* et que *« 56 % des Européens naviguent désormais sur le web pour effectuer leurs réservations* (avions, trains, hôtels, hôtels-clubs…), un chiffre en progression constante depuis plusieurs années (28 % en 2005) ». Il est aussi souligné que « les Britanniques sont les plus actifs sur Internet pour réserver leurs vacances (66 %), suivis des Belges (58 %), des Français (57 %) et des Allemands (55 %) ». Ces nouvelles habitudes de recherche d'informations touristiques et de réservation sur Internet ne sont plus des attitudes isolées, bien au contraire, elles sont de plus en pus majoritaires. Conscients de l'importance capitale de ce phénomène, de nombreux sites, institutionnels et particuliers, sont créés pour répondre à cette demande d'informations touristiques. Dans ces sites, composés de nombreuses rubriques concernant le tourisme, il est possible de consulter des renseignements sur les vols, les hôtels, les séjours, les circuits, les promotions ou les activités culturelles, mais aussi des informations plus pratiques à propos de la vie quotidienne (monnaie, conditions d'entrée, achats, administration, maladie, accidents, etc.). Si les éventuels touristes y recherchent des informations touristiques pratiques et actualisées, il convient d'analyser ces sites web pour découvrir comment leurs créateurs ont répondu à cette demande, du point de vue de la forme et du contenu, ainsi que de celui de l'interaction.

1. Démarche méthodologique

Pour notre travail, nous avons sélectionné les sites touristiques suivants : le Site Officiel du Tourisme de France, l'Office Belge de Tourisme, Wallonie-Bruxelles et le Site touristique officiel du Gouvernement du Québec. Plusieurs raisons ont déterminé ce choix; en premier lieu, leur caractère officiel : ce sont des sites institutionnels; en deuxième lieu, leur objectif : ils fournissent des informations touristiques; et en troisième lieu, le public visé :

1. Travail de recherche réalisé dans le cadre du projet « Análisis léxico y discursivo de corpus paralelos y comparables (español-inglés-francés) de páginas electrónicas de promoción turística, avec le soutien économique du Ministerio de Ciencia e Innovación. Référence FFI2011-24712.

ce sont des éventuels touristes. Puis, nous n'avons retenu que les versions rancophones suivantes : français de France, français de Belgique et français du Canada ; ainsi que leurs versions en espagnol d'Espagne. Ensuite, nous avons sélectionné les *Infos pratiques* parce que cette rubrique comprend une liste d'informations sur différentes matières et dans plusieurs domaines qui sont considérés utiles par les créateurs du site. Nous envisageons l'hypothèse selon laquelle le contenu mais aussi le design de cette rubrique sont à l'origine de la perception des internautes à l'égard des sites et, en outre, ils manifestent la perception des créateurs de ses sites vis-à-vis les internautes. Dans ce but, notre analyse comporte trois volets : (1) le design, (2) le contenu et (3) le style employé dans la rubrique *Infos pratiques* dans les trois sites touristiques institutionnels mentionnés.

En ce qui concerne le design d'un site, nous pensons comme Hassan et al. (2004 : 1) que « la importancia del diseño de la aplicación se basa en que éste será el que modele la interacción entre usuario y aplicación, y por tanto posibilitará o no la consecución de los objetivos perseguidos por el usuario». Il faut donc soigner la composition et l'aspect de chaque page car la première impression d'un site est décisive. L'aspect visuel d'un site est une tâche délicate et qui mérite du temps et du travail pour atteindre l'objectif de n'importe quel site sur Internet, à savoir : intéresser l'internaute. De même, pour Jakob Nielsen (2000 : 97) la simplicité « debería ser el fin del diseño de páginas ». Pour séduire visuellement ses visiteurs, un site doit combiner son apparence (police de caractères, couleurs, dessins, photos, titres et sous-titres, distribution des textes) et sa facilité de navigation. Par la suite et grâce à son contenu, il réussira à accrocher ses visiteurs.

Par rapport au contenu des sites, Jakob Nielsen (2000 : 160) affirme que le contenu est « el centro de atención de los usuarios web » et une des raisons pour lesquelles les visiteurs retournent sur un même site. C'est pourquoi il est prudent de consacrer du temps pour réussir un bon site, complet et attractif. Ainsi, il est conseillé d'être simple avant tout pour ne pas surcharger la page. Il est vrai que la surcharge d'information pousse l'internaute vers d'autres sites plus lisibles. Pour le design et la rédaction des contenus, Hassan (2004 : 8) formule les conseils suivants : une structure pyramidale (au sommet, le message le plus important) ; une idée par paragraphe ; un style précis et concis ; et un vocabulaire simple et compréhensible. De même, Hassan (2004 : 2) souligne que si l'audience visée est nombreuse il est nécessaire de préparer des versions dans plusieurs langues. Ce qui permettra l'accès à un plus grand nombre de visiteurs sur ce site. Si les versions sont soigneusement réalisées, le résultat sera la fidélisation de milliers d'internautes.

2. Construction

2.1 La forme

Dans cette première partie, nous allons décrire et comparer la forme des pages d'accueil des trois sites touristiques retenus et des *Infos pratiques* pour en déterminer l' « utilisabilité », c'est-à-dire « le degré selon lequel un produit peut être utilisé, par des utilisateurs identifiés, pour atteindre des buts

définis avec efficacité, efficience et satisfaction, dans un contexte d'utilisation spécifié » (ISO 9241-11), ou comme Nielsen (2007 : 17) le signale : « la usabilidad es un atributo relacionado con la facilidad de uso » ; et l'ergonomie, c'est-à-dire « la facilité de navigation que l'on peut mesurer d'après le temps nécessaire à trouver une information donnée sur le site » (Galan & Sabadie, 2001 : 6).

2.1.1 Page d'accueil des sites touristiques institutionnels

La page d'accueil du Site Officiel du Tourisme en France se compose de six rubriques différentes [2]. En cliquant sur la rubrique *Infos pratiques*, les internautes sont redirigés vers un autre site [3] dans lequel il faut cliquer sur un autre lien [4] pour pouvoir enfin consulter les *Infos Pratiques*. L'accès à la version en anglais de ce site se trouve en haut de la page d'accueil. En revanche, l'accès aux versions Belgique, Canada et Espagne n'est pas indiqué. Il faut retourner sur le site *http://rendezvousenfrance.com*, puis cliquer sur le nom du pays souhaité. Cette page d'accueil ne peut donc pas être qualifié d'ergonomique, car l'accès aux informations en d'autres langues, excepté l'anglais, est plutôt compliqué. Dans la page d'accueil de l'Office Belge de Tourisme, l'accessibilité aux *Infos pratiques* est différente selon les versions proposées. Ainsi, dans les versions Belgique et International : Français, les *Infos pratiques* se trouvent à l'intérieur d'un menu composé de plusieurs rubriques. Par contre, dans les versions France et España, les *Infos Pratiques* apparaissent en haut de la page dans une barre de navigation, ce qui rend plus facile l'accès à ces informations pratiques. Finalement, dans la page d'accueil du Site touristique officiel du Gouvernement du Québec, sont proposées trois rubriques dans la barre de navigation sous le nom du site et dans les quatorze versions proposées. Les internautes repèrent aisément les *Infos pratiques* en cliquant la rubrique *Planifiez*. Ce serait donc le plus ergonomique des trois sites.

2.1.2 Page d'accueil des *Infos pratiques*

La page d'accueil des *Infos pratiques* du Site Officiel du Tourisme en France, comprend une grande photo de l'aéroport de Roissy/Charles de Gaulle qui occupe la partie supérieure de la page. Sous la photo, un menu déroulant proposant plusieurs options à côté d'un moteur de recherche est suivi de photos et de textes concernant des informations pratiques sur la France. Du point du vue formel, nous signalerons que cette page combine les couleurs du drapeau français (bleu, blanc, rouge) dans le logo et le nom du site, mais aussi dans la photo principale.

Le design de la page d'accueil des *Infos pratiques* du site de l'Office Belge de Tourisme est beaucoup plus monotone que celui de la page d'accueil principale du site. Excepté le défilé de photos et d'annonces

---

2. Découvrez la France, Nos thématiques, Infos pratiques, Nos régions, Sorties, Rendezvousen France.com

3. http://int.rendezvousenfrance.com/fr

4. Toutes les informations pratiques pour organiser votre séjour en France sur Rendezvousen France.com

concernant des activités touristiques ou des festivals dans l'en-tête, il n'y a pas d'autres éléments dynamiques, excepté les couleurs du logo (bleu, vert, rose et jaune), des titres et sous-titres (rose). Sous la grande photo (défilé de photos), il est possible d'accéder aux informations pratiques en cliquant sur les huit photos, au lieu de cliquer sur un menu déroulant comme dans le site précédant.

La page d'accueil des *Infos pratiques* du Site touristique officiel du gouvernement du Québec reproduit le même schéma des deux sites précédents. Les couleurs utilisées sont le bleu, pour les titres et sous-titres; le noir pour le texte; et pour le nom du site, *Québec original*, trois couleurs : le noir, le rose et le bleu. En plus de cette fonction identitaire, nous pensons, comme Lemoine (2008 : 52), que les couleurs remplissent une *fonction utilitaire* pour les visiteurs internautes, car elles réussissent à maintenir l'intérêt des visiteurs, rendent plus agréable la navigation, facilitent la lecture d'information et contribuent à faire le site visuellement plus *attractif* et *vivant*. Les photos, logos et dessins utilisés dans ces trois sites aident également à transmettre une impression de sérieux et de professionnalisme.

2.2 Le contenu

2.2.1 Les *Infos pratiques* du Site Officiel du Tourisme en France

En cliquant sur les *Infos Pratiques* de la version France, sous une grande photo de l'aéroport parisien de Roissy, un menu déroulant, qui se trouve sous la phrase « Recherchez une information pratique », permet l'accès à ces huit rubriques : *Tout, Achats, Administratif, France Pratique, Hébergement, Restauration, Tourisme & Handicap, Transport.* Les versions Belgique, Canada et Espagne affichent les mêmes schémas et rubriques de la version France. Cependant, il faut remarquer que le nombre de documents offerts est différent selon les versions, comme nous pouvons le voir dans le Tableau 1 :

	FR	BE	CA		ES
Tout	51	100	62	Cualquiera	48
Achats	4	18	4	Shopping	4
Administratif	7	12	8	Administrativa	7
France Pratique	14	40	16	Francia práctica	18
Hébergement	15	17	16	Alojamiento	8
Restauration	3	5	7	Restauración	5
Tourisme &Handicap	6	1	5	Turismo y discapacidad	3
Transport	7	36	9	Transporte	7

Tableau 1. Infos pratiques (rendezvousenfrance.com) : nombre de documents par version

L'analyse approfondie de chaque domaine dans toutes les versions retenues nous a permis de constater, en plus du nombre différent de documents

selon les versions, les ressemblances et différences entre les versions observées. En premier lieu, des documents de la même version possèdent le même nom avec des contenus différents. Par exemple, dans le domaine « Administratif » de la version Belgique, les *Informations pratiques* apparaissent deux fois mais leurs contenus diffèrent; dans le premier cas ce sont des renseignements sur la Martinique et dans le second sur les Îles de Guadeloupe. En deuxième lieu, des documents de version différente partagent le même contenu sous des noms distincts, comme c'est le cas de « Venir en France en avion à partir du Canada » qui reproduit le contenu de « Venir en France en avion » de la version France. En troisième lieu, des documents ont été reproduits dans deux domaines différents. Pour illustrer ce qui vient d'être dit, nous signalerons le document « Alojamientos con encanto en Francia » qui apparaît également dans le domaine de l'hébergement. Il se peut aussi qu'un document soit compris dans un autre document. Dans la version Espagne, le document « Compras con devolución del IVA » est compris dans le document « Shopping en France ». En quatrième lieu, nous remarquerons les différentes sensibilités à l'égard des handicapés selon les versions consultées. Ainsi, la version France propose six documents[5] face aux cinq de la version de Canada et à un seul document de celle de Belgique. En plus, il faut ajouter que le seul document qui apparaît dans les trois versions francophones est « Handiplage, les plages accessibles en France ». En cinquième lieu, la version Espagne propose des traductions particulières. Ainsi, le domaine « Tout » a été traduit par « Cualquiera », ce qui ne répond pas au sens en français ; « Achats » qui aurait pu être traduit par « Compras » a été traduit par « Shopping », ce qui choque car cette forme n'est pas couramment utilisée en Espagne ; puis la traduction d'« Administratif » par « Administrativa » relève d'une erreur manifeste. En dernier lieu, nous pensons que la surabondance d'information de la rubrique *Infos pratiques* pourrait décourager facilement les visiteurs. En effet, il est préférable de proposer des textes plus courts et concis pour trouver rapidement et en un clic la réponse aux questions affichées.

2.2.2 Les *Infos pratiques* de l'Office Belge de Tourisme

Dans le site de l'Office Belge de Tourisme, nous avons sélectionné les versions Belgique, France, International : Français et Canada, ainsi que la version Espagne. Cependant nous ne décrirons ni la version *International : Français* ni la version Canada ; dans le premier cas, parce qu'elle reproduit exactement le contenu de la version Belgique et dans le deuxième cas, parce qu'il n'y a pas de rubrique dédiée aux Infos pratiques dans cette version.

Dans la version Belgique, nous indiquerons tout d'abord que la rubrique *Infos pratiques* contient une sous-rubrique avec le même nom, ce qui est surprenant voire confus. Le mystère est résolu quand l'internaute clique sur la sous-rubrique et découvre des sujets différents. Le deuxième aspect à

5. Le label national Tourisme & Handicap, Voyager en Outre-mer lorsque l'on a un handicap, Handiplage, les plages accessibles en France, Voyager en France avec son handicap : les progrès des compagnies aériennes et ferroviaires, Découvrir la France avec un handicap et La capitale accessible aux personnes handicapées.

signaler est que chaque version propose un nombre différent de sous-rubriques: 12 pour la version Belgique, 8 pour celle de France et 10 pour la version España. Puis, le nom des sous-rubriques n'a pas été respecté dans tous les cas, ni dans les versions France et España. En plus, le contenu de ces sous-rubriques n'est pas exactement le même dans les trois versions. Par exemple, « *Généralités et Vie pratique* » de la version France ne reproduisent qu'une partie des Infos pratiques de la version Belgique. Par rapport à la version España, la sous-rubrique *Tour-opérateurs* offre aussi des informations qui n'apparaissent pas dans la version Belgique.

Dans la version España, il est fourni des renseignements sur des activités gratuites ou à prix réduit et sur des voyages organisés. Finalement, il faut souligner que les versions France et España comprennent d'autres renseignements différents à ceux de la version Belgique. Ainsi, la version France est la seule à proposer trois documents sur la vie pratique et à conseiller des brochures et des lectures. Puis, la version España est aussi la seule à dédier un document aux personnes handicapées (*Bruselas accesible*). Par rapport au site de l'Office du Tourisme de France, celui de l'Office Belge de Tourisme comporte moins de documents et les versions consultées sont plus homogènes.

2.2.3 Les *Infos pratiques* du Site touristique officiel du Gouvernement du Québec

Quatre versions ont été retenues dans le site québécois : Québec (français), Canada (français), France / Belgique et España. En ce qui concerne le contenu, les versions France/Belgique et España offrent plus de documents que les deux versions canadiennes, comme nous montrons dans le Tableau 2.

Québec (français)	Canada (français)	France / Belgique	España
	Douanes et immigration	Douanes et immigration	Aduana e Inmigración
		Monnaie, change	Moneda y cambio
		Courant électrique	Corriente eléctrica
	Heures d'ouverture	Heures d'ouverture	Horarios comerciales
Jours fériés et congés scolaires	Jours fériés et congés scolaires	Jours fériés et congés scolaires	Días festivos y vacaciones escolares
		Santé	Salud
	Alcool, bars	Alcool, bars	Alcohol, bares
Taxes, services et pourboires	Taxes, services et pourboires	Taxes, services et pourboires	Impuestos, servicios y propinas
		Téléphone et poste	Teléfono y correos
2 documents	5 documents	9 documents	9 documents

Tableau 2 : Les infos pratiques sur www.bonjourquebec.com

Il est à souligner que les deux documents [6] de la version Québec sont reproduits dans les toutes les versions étudiées. Puis, les autres trois documents de la version Canada sont dupliqués dans les versions France/Belgique et España. En outre, il faut remarquer que ces deux dernières versions sont identiques. Cette situation est complètement différente à celles des autres deux sites officiels retenus dans notre étude. En effet, nous avons pu constater que dans les sites institutionnels de France et de Belgique, les documents varient dans le nombre et dans le contenu selon les versions consultées, ce qui mérite d'être noté. Dans certains cas, nous pouvons suggérer quelques raisons, telles que la nécessité d'expliquer des mœurs différentes ou de présenter des informations vraiment nécessaires (la monnaie, la santé, la police, les adresses des consulats, les conditions d'entrée, etc.); mais, dans d'autres cas, il est difficile de découvrir les vrais motifs de ces différences. Pourtant, ces faits nous permettent d'avancer que la perception des créateurs des sites à l'égard des autres pays, avec ou sans préméditation, serait à l'origine de ces versions différentes.

3. L'interaction

L'interaction constitue le deuxième volet de notre analyse. Pour *Le Trésor de la Langue française* l'interaction est l'« action réciproque de deux ou plusieurs objets, de deux ou plusieurs phénomènes. » Cette définition, qui est plutôt générale, est cependant retenue car elle contient les deux actions qui se déroulent entre le créateur et le lecteur du site web touristique. Le premier cherche à attirer l'attention du lecteur sur la destination touristique présentée ; le deuxième répondra à cet appel si le premier réussit à le faire réagir. Nous pensons comme Dominique Maingueneau (1998 : 40) que :

> Toute énonciation, même produite sans la présence d'un destinataire, est en fait prise dans une interactivité constitutive, elle est en fait un échange, explicite ou implicite, avec d'autres énonciateurs, virtuels ou réels, elle suppose toujours la présence d'une autre instance d'énonciation à laquelle s'adresse l'énonciateur, par rapport à laquelle il construit son propre discours.

Lors de ce travail, nous avons pu constater trois phénomènes en relation avec l'interaction: les registres de langue utilisés, le vouvoiement et le tutoiement, puis l'emploi d'expressions idiomatiques ou familières.

3.1 Les registres ou niveaux de langue

De nombreux grammairiens soulignent l'existence de trois registres ou niveaux de langue : familier, courant et soutenu. D'autres auteurs y ajoutent le niveau populaire. Ces quatre niveaux de langue se différencient par le vocabulaire, la syntaxe et le style employés. Dans les trois sites touristiques analysés, nous avons repéré des exemples concernant les niveaux familier, courant et soutenu, dans la rubrique des *Infos pratiques*. Dans le site belge, dans la sous-rubrique *Bons plans*, nous pouvons lire un exemple de langue familière : « Vous avez un budget *riquiqui* ou cherchez des bons plans ? ». Dans le site français, les textes se distinguent par leur niveau courant, comme

6. Jours fériés et congés scolaires ; Taxes, services et pourboires

dans l'exemple qui suit : « De façon à s'assurer le remboursement des soins médicaux dans les meilleures conditions, il est conseillé de demander une carte européenne d'assurance maladie (CEAM). » Dans le site québécois, nous avons répertorié des exemples de niveau soutenu, comme celui qui suit : « Est-il possible de dormir dans un igloo ? un tipi ? un phare ? » Il convient de remarquer que l'objectif principal de cette rubrique est double : d'une part, fournir des informations pour répondre aux attentes des visiteurs ; et d'autre part, provoquer une réaction positive sur le lecteur qui est censé d'être un touriste éventuel. L'utilisation de niveaux de langue différents contribue à réussir cet objectif.

3.2 Tu ou vous

En ce qui concerne l'emploi du vouvoiement ou du tutoiement, les versions francophones des sites retenus n'utilisent que le vouvoiement. En guise d'exemple, nous proposons les phrases suivantes :

> « Vous trouverez sur le site des cliniques de France, la liste des hôpitaux et cliniques en France par région, département, ville. » ;
>
> « N'hésitez pas à consulter aussi la FAQ pour d'autres questions touchant notamment l'hébergement, les attraits et les activités. » ;
>
> « Pour découvrir la ville de Namur et son histoire, pensez à consulter son site mobile ».

Pour les versions en espagnol, le traitement est différent selon les sites. Ainsi, dans le site belge, il n'est utilisé que le tutoiement : «Carga las pilas en Bruselas, con sus coloridas fachadas cómic, porque… ¿sabías que aquí nació Tintín?» ; dans le site québécois, les lecteurs espagnols sont par contre toujours vouvoyés : «Algunos lugares turísticos permanecen abiertos los días de fiesta. Le aconsejamos que se informe antes de desplazarse» ; puis dans le site français, les deux formes sont employées indistinctement et parfois à l'intérieur de la même section. Par exemple, dans la sous-rubrique «La tienda de Atout», nous pouvons lire «Por la noche, vete al Lido» à côté de «Una noche, puede cenar». L'emploi du tutoiement dans les versions en espagnol permet de mieux attirer l'attention des lecteurs et n'est en aucun cas ressenti comme une faute de politesse. En revanche, cet emploi ne serait pas très bien reçu dans les versions francophones.

3.3 Expressions idiomatiques ou familières

Le ton formel domine les textes des *Infos pratiques* dans les sites officiels de tourisme de France et de Canada ; par contre, dans le site de l'Office belge du tourisme, version France, le ton familier s'impose, dès les premières lignes de la rubrique, grâce à une expression idiomatique : *notre destination en 10 points pour ne pas voyager idiot.* Cependant, cette expression pourrait sembler offensive pour les internautes non francophones. Mais à vrai dire, cette locution, plutôt familière et amusante, calquée certainement sur l'expression « mourir idiot », signifierait ici : « ne pas voyager ignorant », c'est-à-dire se renseigner auprès de la destination du voyage, la Belgique, avant de partir. La suite de cette introduction et la dernière phrase, *Vous saurez tout avant de partir !*, confirmeraient cette idée. Dans le site français, nous avons

repéré une autre locution particulière pour décrire la qualité d'un produit, dans l'exemple qui suit : « Maîtres restaurateurs et label "fait maison" : qualité assurée » ; dans ce cas-ci, la suite du texte permet d'interpréter correctement cette locution. Dans le site québécois, l'utilisation de l'expression figée « vacances de la construction » permet de mieux connaître la vie quotidienne des québécois.

Conclusion

Dans ce travail, nous avons décrit et analysé les versions francophones de France, Belgique et Canada et leurs respectives versions en espagnol de la rubrique « Infos Pratiques » de trois sites touristiques institutionnels : Le Site Officiel du Tourisme de France, l'Office Belge de Tourisme et le Site touristique officiel du Gouvernement du Québec. D'abord, nous avons observé que le design de la rubrique analysée, ainsi que l'efficacité et le mode de navigation aisé et intuitif, c'est-à-dire son ergonomie, contribuent à créer une image plus dynamique et attractive du site, ce qui génère une attitude plus favorable de la part des internautes. Plus le site est agréable, lisible, pratique et accessible, plus de visiteurs y reviennent. Ensuite, le contenu des *Infos pratiques* constituent l'aspect décisif pour accrocher les visiteurs. Si le contenu ne répond pas aux besoins et attentes des visiteurs, ceux-ci chercheront ailleurs dans d'autres sites web. Cependant, il faudrait remarquer ici que les textes trop longs, même très intéressants, découragent facilement les visiteurs du site, car ceux-ci préfèrent les textes courts et concis pour trouver rapidement, en un clic, la réponse à leurs questions. Puis, le registre employé occupe aussi un lieu privilégié pour fidéliser les visiteurs. Créer une atmosphère sérieuse et responsable, mais aussi agréable et détendue grâce à un discours séduisant, garantit le succès d'un site auprès des internautes. Finalement, nous avons observé les ressources employées pour favoriser l'interaction entre le créateur des sites touristiques retenus et les touristes éventuels. En conclusion, un bon design, des contenus attractifs et pratiques, un ton respectueux mais proche (le tutoiement, le ton familier, les expressions familières), ainsi qu'une navigation aisée contribuent à améliorer la visibilité de ces sites et à réussir leur objectif principal : attirer des touristes francophones, ce qui contribuerait en même temps à renforcer la présence de la langue française sur la toile.

Références bibliographiques

FERNÁNDEZ Mauro, 2003, *Constitución del orden social y desasosiego: pronombres de segunda persona y fórmulas de tratamiento en español* [disp. en ligne].

GALAN Jean-Philippe et SABADIE William, 2001, *Les Déterminants de la satisfaction de l'internaute: une étude exploratoire* [disp. en ligne].

HASSAN Yusef, MARTÍN FERNÁNDEZ Francisco J. et IAZZA Ghzala, 2004, «Diseño Web Centrado en el Usuario: Usabilidad y Arquitectura de la Información», *Hipertext.net*, 2004, n. 2 [disp. en ligne].

IPSOS, 2013, Eté 2013 : ce que les Européens comptent faire de leurs vacances : les intentions sont de nouveau à la baisse [disp. en ligne].

LEMOINE Jean-François, 2008, Atmosphère des sites web marchands et réactions des internautes. *Revue française du marketing*, mai 2008, n° 217 [disp. en ligne].

MAINGUENEAU Dominique, 1998, *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.

NIELSEN Jakob, 2000, *Usabilidad. Diseño de sitios Web.* Madrid, Pearson Education.

NIELSEN Jakob et LORANGER Hoa, 2007, *Usabilidad. Prioridad en el diseño web,* Madrid, Anaya multimedia.

Office Belge de Tourisme en ligne : http://www.belgique-tourisme.fr/

Site officiel du tourisme en France : Rendez-vous en France : http://int.rendez vousenfrance.com/fr

Site touristique officiel du gouvernement du Québec : Québec Original : http://www.bonjourquebec.com/qc-fr/accueil.html

Des mets et des mots

Mongi MADINI
LLC-Elliadd, Université de Franche-Comté

1. Entrées

Les marges du discours sont aussi ses conditions de possibilité, ses espaces d'émergence et d'interprétation, ni un supplément, ni un additif, ni une composante facultative, mais nécessaire et essentielle. Le discours et ses entours, le discours et ses autres, le discours en situation pose la relation du dedans et du dehors comme non séparés et suggère, pour l'imaginer, un ruban de Moebius en trois dimensions.

Quelle place font particulièrement au monde matériel et à son potentiel de signification, les disciplines des sciences du langage (sémiologie sémiotique linguistique…) qui envisagent l'inscription dans le temps, l'échange interlocutif, la circulation sociale et n'invoquent ni la clôture des systèmes ni l'homogénéité des corpus pour se retrancher sur des données « pures » ?

Mes points de départ pour réfléchir à la problématique du colloque ont été un sketch de Raymond Devos *Alimenter la conversation* dont la scène a lieu dans un restaurant et évoque par la parenté-ambiguïté la proximité des actions de manger et de parler, et l'observation des « objets-écrits » de quelques sites de restauration en Franche-Comté, ainsi qu'un travail pédagogique au long cours sur l'espace urbain.

Je m'intéresserai à quelques jalons théoriques en sciences du langage concernant la production-construction du sens, qui permettent de mesurer une évolution comme de constater la vitalité des études « aux frontières du discours ». Puis je reviendrai à la situation familière du repas au restaurant et des écrits en co-présence qui mobilisent des approches différentes avant de m'attacher à l'exemple des sets de table.

2. Menu déroulant

Dans la synthèse de *Communication* n° 4 qui présente les principes et concepts d'une sémiologie structuraliste, Barthes se réfère au menu de restaurant comme illustration des relations paradigmatique : possibilité de choix dans un « groupe d'aliments affinitaires et dissemblables » comme les « variétés d'entrées, de rôtis, ou de desserts » et syntagmatiques : « Enchaînement réel des plats choisis le long d[un] repas » donné (Barthes 1964 : 117)

Barthes se propose de « dégager de la linguistique des concepts analytiques […] suffisamment généraux pour permettre d'amorcer la recherche sémiologique » (*ibid.* : 92) comme langue / parole ou dénotation / conno-

tation et l'applique aux systèmes de signification sociale (nourriture, vêtement, automobile, mobilier) comme le « système de la mode » ou la « langue alimentaire » :

> La Langue alimentaire est constituée : (1) par les règles d'exclusion (tabous alimentaires) ; (2) par les oppositions signifiantes d'unités qui restent à déterminer (du type, par exemple, salé / sucré); (3) par les règles d'association, soit simultanée (au niveau d'un mets), soit successive (au niveau d'un menu) ; (4) par les protocoles d'usage, qui fonctionnent peut-être comme une sorte de rhétorique alimentaire. Quant à la « parole » alimentaire, fort riche, elle comprend toutes les variations personnelles (ou familiales) de préparation et d'association […]. Le menu, par exemple, illustre très bien le jeu de la Langue et de la Parole : tout menu est constitué par référence à une structure (nationale ou régionale et sociale), mais cette structure est remplie différemment selon les jours et les usagers, tout comme une « forme » linguistique est remplie par les libres variations et combinaisons dont un locuteur a besoin pour un message particulier. (*ibid.* : 100)

C'est l'intérêt du transfert du modèle linguistique à des formes de communication dont la « substance » n'est pas verbale qui est mis en relief. Barthes n'évoque pas à propos de la nourriture la relation des mets et des mots ni la spécificité des objets mais la variété sémiotique est tout de même abordée. Ainsi à propos du vêtement, Barthes distingue le vêtement décrit (représentation verbale), photographié et porté. Dans ce même article de 1964 comme dans d'autres travaux dont les fameuses chroniques de *Mythologies* (1957) ou *L'Empire des signes* (1970) où la cuisine, l'écriture et l'espace urbain du Japon sont mis en relation, Barthes fait de la nourriture un des systèmes de signification qui permet d'accéder à l'intelligibilité d'une culture. L'inspiration linguistique ne se veut pas réductrice et ne bloque pas l'accès à ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui « une sémiotique des cultures » (en empruntant l'expression à Rastier), mais la réflexion de Barthes ne conceptualise pas la matérialité et ne se dégage pas vraiment du niveau des signes, ce qu'entreprend aujourd'hui la sémiotique.

L'évolution de la discipline sémiotique, a fait selon Fontanille et Zinna (2005 : 195 et suiv.), parcourir des territoires de plus en plus larges, à partir de seuils de pertinence qui vont du signe au texte-énoncé (impliquant les supports), du texte-énoncé à l'objet (impliquant les situations), de l'objet à la pratique (impliquant les stratégies), de la pratique à la forme de vie, avec à chaque fois une intégration tous les seuils antérieurs.

En effet si les objets et leurs usages sont révélateurs des évolutions sociales pour les sociologues ou les historiens, ils entrent également dans le champ des sémioticiens qui poursuivent la quête du sens et de sa production sans se satisfaire d'une délimitation signe / référent. Dès lors que le sémioticien déclare ne pas étudier « le signe, le code ou le langage » mais le sens « dans toutes ses manifestations matérielles » les objets peuvent être réputés faire plus sens que les mots « parce qu'ils participent à créer ces environnements plus stables où ont lieu les interactions sociales » (*ibid.* : 9). Mais l'extraordinaire hétérogénéité des objets au quotidien amène à les appréhender dans leur relation « de contiguïté ou de transitivité […] [au corps] des

acteurs » (*ibid*. : 11) et appellent la définition de catégories du sensible et de la perception que la langue ne peut pas fonder.

C'est dans cette orientation privilégiant le sensible que se développe la « sémiotique gourmande » et les recherches qui « s'emploient […] à éclairer les aspects constitutifs du goût […] les différents codes et modes de communication ainsi que les sens de la perception impliqués dans la représentation et la mise en scène alimentaire » (Trudel 2013 : 1) [1]. J'y reviendrai en évoquant les travaux de Dupuy qui s'inscrivent dans ce cadre.

« L'observation des pratiques d'usages » (Deni, in Fontanille et Zinna 2005 : 81-83) peut associer à la sémiotique l'approche cognitive avec le concept d'*affordance* sur lequel s'appuie également la linguistique symétrique de Marie-Anne Paveau, avec l'idée que les objets sont factitifs, qu'ils font faire, entrant en relation avec les sujets mais aussi avec les autres objets. Selon Deni, qui invoque à la fois Greimas et Leroi-Gourhan, les objets construisent « un usager modèle » en « dirige[ant] l'utilisateur vers des séquences d'actions, occupent une position en relation avec d'autres objets et « entraînent des relations intersubjectives » comme dans le cas de « l'ameublement de bureau » où « la forme des tables […] établit des relations hiérarchiques ou paritaires » (*ibid*.).

Paveau rappelle que c'est le « psychologue James J. Gibson, spécialiste de la perception visuelle, [qui] propose la première formulation de la théorie des affordances : une affordance (*to afford* : procurer) est une propriété d'un objet ou un trait de l'environnement immédiat qui indique quelle relation l'usager doit instaurer avec l'objet, comment il doit s'en servir, ce qu'il doit faire avec », et postule que

> les objets sont porteurs d'affordances linguistiques […] [au] niveau du genre de discours, de la disposition graphique, de la forme prosodique, de la forme interactionnelle ou des différentes mémoires à l'œuvre dans le discours (mémoire sémantique, discursive). Ces affordances linguistiques sont permises par un certain nombre de traits de l'objet (son « design linguistique », en quelque sorte) concernant son rapport au langage. (2012 : 54)

Les perspectives sont proches aussi bien pour les références aux sciences sociales et cognitives que pour la réflexion sur la contextualisation, mais le cadre théorique de Marie-Anne Paveau est celui des épistémologies du discours, elle parle d'ailleurs de « linguistique symétrique ». Comme pour la sémiologie, le langage verbal est déterminant, système de la langue pour Barthes, discours en interaction pour Paveau [2]. L'approche environnementale

---

1. Eric Trudel dans sa thèse *Sémantique des sites webs de restaurant : analyse de productions polysémiotiques* soutenue en 2013 à l'Université Trois Rivières, se consacre à une étude comparée de sites de restaurants en France et au Québec ; après une réflexion sur la méthodologie d'analyse du Web, il adapte la sémantique interprétative de Rastier à des productions icono-textuelles en ligne et dégage des isotopies très intéressantes auxquels les restaurants recourent dans la représentation de leurs plats, de leur boisson mais aussi de leur décor et de leur ambiance comme bistronomie / gastronomie. Son travail illustre une orientation originale pour articuler medium, support et discours. La thèse est accessible en ligne.

2 Lorsqu'elle écrit « Ma perspective n'est cependant pas celle de la sémiologie (qui travaille les objets comme dispositifs sémiotiques depuis longtemps) puisque je considère les objets comme des agents psychiques, cognitifs et langagiers, *i.e.* de véritables contributeurs à la production du sens, et

du continuum langue-monde pour comprendre l'*activité* discursive intègre les supports aussi bien que les conduites afin de

> construire l'objet de la linguistique au-delà de la langue en elle-même […] l'énonciateur n'est pas le seul à produire des discours, mais […] l'ensemble de l'environnement parle, c'est-à-dire contribue à la production des discours. D'une perspective égocentrée et logocentrée, on passe à une perspective non centrée : c'est l'environnement tout entier qui est producteur de discours, corps, objets, artefacts, espaces compris. (Paveau 2014)

Dès lors,

> les objets doivent être en effet considérés comme des contextes pour les discours […] des contributeurs à la production des discours et non plus un simple décor de l'activité de langage. (Dervin & Paveau 2012 : 6)

Ce centrage sur le discours comme activité auquel je souscris permet la prise en compte non seulement des interactions langagières entre interlocuteurs mais aussi des interrelations plurisémiotiques.

3. Au restaurant

Le mot restaurant ne figure pas dans le sketch de Devos mais se déduit du début du texte : « un jour que je dînais seul. À la table voisine... il y avait deux convives qui mangeaient des steaks hachés... Et tout en mangeant, ils alimentaient la conversation. » Manger au restaurant est un rituel social avec ses interactions et ses dialogues, ses habitudes alimentaires, ses mises en scène de la consommation de la dégustation et de la conversation qui peut porter « sur les mets services, les décors, les atmosphères » ainsi que l'écrit Bonnin-Ponnier (2002 : 475) dans son étude sur la scène de restaurant comme topos romanesque. Elle cite un *Almanach des Gourmands* de 1804 « Rien ne […] donne plus [d'appétit] et ne fait mieux digérer qu'une discussion très animée » (*ibid.* : 476, n. 4). La discussion trop animée « tourne au vinaigre » dans le sketch, passe par le silence et se transforme en écrit tel que Devos le montre en créant avec une forte « corporalisation » de l'écriture comme de la parole :

> À la fin, chacun ayant ravalé ses mots et bu ses propres paroles, il n'y eut plus que des éclats de « voie » digestive et des « mots » d'estomac ! Ils ont fini par ventriloquer... et c'est à qui aurait le dernier rôt ! Puis l'un d'eux s'est penché vers moi. Il m'a dit : « Monsieur, on n'écrit pas la bouche pleine ! » Depuis, je ne cesse de ruminer mes écrits !

L'apparition du restaurant est un « fait social » [3] dont l'institution est réputée remonter à la fin du XVIIIe [4] et avoir été favorisée par la Révolution

---

pas seulement comme des signes ou symboles » (2012 : 59), l'assignation de la sémiologie à l'étude des signes ou symboles apparaît cependant comme réductrice au regard des évolutions actuelles.

3. Joëlle Bonnin-Ponnier qui en étudie la représentation dans le roman naturaliste signale que la littérature est une sorte de référence historique sur les restaurants comme en témoigne la mobilisation par Jean-Paul Aron dans un ouvrage d'histoire (*Le Mangeur au XIXe siècle*) de sources romanesques parmi d'autres textes.

4. Le récit des origines probablement légendaires comme le précise Ascher est l'ouverture à Paris en 1765 par « un dénommé Boulanger » d'une « boutique où il débitait des "bouillons restaurants" (consommés fortifiants qui "restaurent" à base de viande » (Ascher 2005 : 43). Selon Ascher le

Française en mêlant les modèles respectifs des « tavernes, des traiteurs […] et surtout des cafés comme lieux de sociabilité » (Ascher 2005 : 45) car le restaurant permet de « manger à toute heure, à prix fixe, des portions individuelles de différents plats » (*ibid.* : 44). Le sociologue François Ascher qui étudie l'évolution des pratiques alimentaires dans la société contemporaine [5] constate que « les repas sortent de plus en plus de leurs cadres domestiques et professionnels traditionnels » en relation avec la condition urbaine dominante des individus : « manger dehors, seul ou avec d'autres, prend aujourd'hui une importance grandissante et les lieux de repas jouent un rôle accru dans la production de l'urbanité moderne » (*ibid.* : 244). Parmi les « lieux publics privés » de l' « *eating out* » le restaurant apparaît comme le « paradigme » d'une modernité dont le modèle naît au XVIIIe siècle et qui participe de la place dans les villes « de dispositifs privés de production de lieux publics » (*ibid.* : 49).

Les restaurants cherchent de plus en plus à se différencier les uns des autres par les mets proposés, les services offerts, les décors qu'ils agencent, les ambiances qu'ils créent, en privilégiant tradition ou originalité pour répondre aux impératifs de la concurrence mais aussi dans un souci d'identification sociale (niveau de revenus, appartenances communautaires diverses, styles de vie). Si on reste dans le rapport au langage, les noms des mets, les noms des commerces et les modes d'affichage de ces informations sont déterminants.

Les mots des mets peuvent êtres mots de conflit dans la mesure où ils ne se bornent pas à désigner des aliments mais renvoient à des croyances et des valeurs, en faisant jouer à plein la connotation [6]. Le court-métrage *West Bank Story* de Ari Sandel (2005, traduit *Bandes de Gaza*) est à la fois une parodie de la comédie musicale *West Side Story* et une allégorie du conflit israélo-palestinien sur fond de construction du Mur ; il a pour trame une histoire d'amour entre un soldat israélien et une serveuse de l'un des deux restaurants (type fastfood) falafel [7] rivaux, l'un israélien et l'autre palestinien, *Kosher King* et *Hummus Hut* dont les noms jouent avec le tabou alimentaire « *casher* » et le nom d'organisation politique *Hamas*. Le registre humoristique du film et la trame sentimentale insistent sur la proximité culturelle

---

restaurant, outre sa commodité, transforme le plaisir du festin en commerce en le popularisant (*ibid.* : 47).

5. La société occidentale est caractérisée dans cet ouvrage comme massivement urbaine, bénéficiant de l'abondance de nourriture, avec des processus de différenciations marquées. Les individus qui tendent à la fois à singulariser leurs pratiques et à se retrouver dans certains « profils » sont électiques voire instables. Les contraintes traditionnelles disparaissent mais de nouvelles autorégulations apparaissent fondées sur la réfléxivité, l'hédonisme et l'esthétisation du quotidien.

6. Par exemple *saucisson* et *pinard* désignent des aliments et connotent la convivialité d'un casse-croûte sans façon. Par ailleurs l'apéro géant est une pratique récente de consommation collective de boissons en extérieur grâce à un réseau social de gens qui ne se connaissent pas alors que les pique-niques géants (républicains, associatifs) associent le rassemblement festif mais avec une caution institutionnelle. Les désignants ne suffisent pas et il faut passer par une contextualisation précise pour comprendre que la manifestation « Apéro géant saucisson et pinard » dans le quartier de la Goutte d'or à Paris interdite en 2010 émanait d'un conglomérat d'extrême droite provocateur, faisant des aliments des emblèmes.

7. Spécialité à base de pois chiches et de fèves très répandue au Proche-Orient.

de la nourriture et la dénonciation de la violence.

C'est d'un autre point de vue que le restaurant, espace public choisi (pour sa commodité, son agrément, sa localisation, son esthétique, son axiologie latente,) n'est pas seulement, voire pas essentiellement lieu de consommation de nourriture, mais lieu de loisir et d'expérimentation de sensations :

> Manger ce n'est pas seulement ingérer un aliment c'est le manger dans un contexte avec des références, en présence d'autres personnes, dans un certain cadre. Ces références sont aujourd'hui extraordinairement variées et les mangeurs ne s'en tiennent plus à un seul registre. La mise en scène […] en ambiance prend donc une importance nouvelle (Ascher 2005 : 28).

La diversification des restaurants comme lieux de loisir dans les villes d'aujourd'hui s'apparente à un parc à thèmes selon Ascher, et la valorisation de l'expérience marque l'organisation des espaces, les habitudes liées au scénario lui-même de la chaîne d'actions « prendre un repas au restaurant », les écrits qu'on y trouve (ou non), les supports et les modes de lecture-consultation.

Deux « concepts » d'établissements parisiens illustrent quels bouleversements peuvent être introduits dans le dispositif du restaurant. Le restaurant *Touch'In* fait de la table numérique et lumineuse *un outil* qui permet de consulter internet, de sélectionner les plats *ou lire* une carte. *Elle est* à la fois un élément du décor et une sorte de miroir projectif du « technophile » :

> Dans un design épuré à l'ambiance chaleureuse, le bar du *Touch'In Paris* vous invite à vivre une expérience inoubliable. *Et si commander son cocktail devenait aussi simple qu'un contact sur une table tactile !* Zoom sur ces tables de bar pas tout à fait comme les autres. Munies de l'application resto-touch, elles sont entièrement tactiles et interactives pour commander votre cocktail préféré, consulter le menu, trouver un endroit pour sortir ou encore appeler un taxi. En cuisine, place à l'imagination. Le style bistro a été revisité avec une touche très rock'n'roll. [8]

Autre expérience proposée par le restaurant *Dans le noir* :

> Dîner dans l'obscurité absolue guidé et servi par des non-voyants est une expérience unique qui change notre regard sur le monde en renversant les points de vue. Une expérience sensorielle […]. Une expérience sociale […]. Une expérience humaine […]. Découvrez les fameux Menus Surprise « Dans le Noir ? » conçus avec l'aide du chef Olivier Romain et accompagnés de la carte des vins de Christophe Garnier, expert en œnologie. Une plongée dans notre imaginaire à la redécouverte de nos sens et à la rencontre des autres […] [9]

Le concept qui se réclame du marketing éthique par l' « intégration du handicap dans la vie professionnelle » ne se limite pas à un seul établissement et se mondialise (d'autres capitales sont citées).

Les mots qui désignent les mets sont à appréhender sur différents plans : celui de la langue, celui du discours, celui des idéologies. Les descriptions

---

8. http://www.touchinparis.com/

9 http://www.danslenoir.com/ On peut lire « Tout- le monde dans le noir all over the world ? »

promotionnelles de ces commerces sur le Web qui annoncent des expériences prometteuses et fonctionnent comme des marques sont aussi des discours « préfiguratifs » (Dupuy 2009) à mettre en relation avec les espaces qu'ils (re)présentent et les expériences qu'ils promettent.

4. Objets communicants

Dans « l'espace socio-sémiotique de la ville » où foisonnent les écrits (Lucci et al. 1998), ils sont exposés aux regards et c'est ce qui se passe avec les enseignes de restaurant et tous les affichages sur différents supports lisibles de l'extérieur (dont le menu, les tarifs, les légendes des plats par exemple). Le restaurant propose également des « objets discursifs graphiques » spécifiques, « dotés de traits graphiques orientant les productions discursives » (Paveau 2012 : 62) parmi lesquels le menu peut être considéré à la fois comme un objet et comme un texte relevant d'un genre du discours déterminé.

C'est dans une perspective strictement sémiotique que Dupuy étudie le menu de restaurant; il ne s'intéresse pas à la textualité du menu mais à sa matérialité :

> l'objet matériel qui en est le support (papier, carton, ardoise, écran, etc.) […] oriente nos réceptions et […] par sa matière, sa taille, son toucher, sa typographie et plus globalement sa mise en page. (2009 : 111)

Il le considère dans sa dimension temporelle comme appartenant à la classe des préfiguratifs c'est-à-dire que

> sa fonction première est de permettre […] de se représenter un objet, une situation, un procès non encore advenus : l'échantillon de parfum, le plan du bâtiment, la page d'accueil du site WEB, l'emballage du produit, la notice de montage, tous ces objets, différents de nature, ont cependant en commun de se définir essentiellement dans une relation avec « quelque chose » d'autre dont ils ne sont que l'esquisse, le projet ou l'amorce […] il n'est pas là simplement pour signifier mais pour faire savoir, faire croire et finalement faire faire. (*ibid.* : 114)

Le menu de restaurant selon Dupuy se caractérise par « une standardisation de la forme » (il a en tous les cas une allure de texte) mais une « relative diversité de la matière » de son support (papier, carton, ardoise, vitre, écran…) destiné ou non à être pris en main, « exposé » (dans le fastfood) « apporté » (dans le restaurant traditionnel) et j'ajouterai affiché sur le verre du miroir ou le verre de l'écran d'ordinateur. Ces variables ainsi que l'identité visuelle (avec ou sans image, plutôt saturée /plutôt dénudée, choix des polices, esthétisation ou simplicité) sont en lien direct avec le standing que veut se donner le restaurant mais aussi avec « l'opposition fondatrice nature - culture qui sous-tend l'analyse des pratiques alimentaires » et correspondent aussi à des figures de mangeurs (*ibid.* :117).

Dupuy s'intéresse également aux aspects fonctionnels en opposant menu de banquet (destiné à un convive singulier, voire marquant sa place qui annonce un programme et en garde le souvenir s'il est conservé) et menu de restaurant (proposant un choix, restant la propriété du restaurateur, permettant de se distinguer de ses commensaux). Il conclut sur l'individualité

que le restaurant permet de renforcer, le menu apparaissant « comme un embrayeur visuel du goût, entrant en redondance avec d'autres signes qui composent le théâtre gastronomique, organisation de l'espace, décor, mise en scène de la table, pratiques de service, etc. » (*ibid*. : 119).

5. Sept sets

C'est l'humble objet du set de table et sa contribution à l'espace et aux scènes du restaurant que je voudrais maintenant examiner non sous un angle exclusivement sémiotique mais sous l'angle de « la contribution à la production du discours […] donnant des instructions pour la construction des formes et contenus des discours » (Paveau 2012 : 63). Menus et sets de table peuvent être considérés comme des accessoires de table mobiles, dont les fonctionnalités sont bien différentes mais pour lesquels on peut interroger les trois types d'affordances linguistiques que dégage Paveau (*ibid*.), celle qui concerne les genres de discours spécifiques, celle qui concerne les formes morphographiques, et celle qui concerne les formes interactionnelles (pour les objets transactionnels ou instructionnels qui motivent l'interaction verbale). Alors que ces trois types d'affordances sont réguliers et déterminés pour le menu, elles sont beaucoup plus instables pour les sets de table.

Si on considère les relations entre les objets, le set est un parent pauvre du menu ou encore un invité surprise susceptible de passer du statut de simple accessoire au statut de texte.

Le menu peut être considéré comme objet et/ou comme texte mais en tant que texte il relève d'une configuration sémantique et pragmatique précise, et d'un genre du discours spécifique aussi bien que d'une forme morphographique attendue, celle de la liste à choix énumérant en séquences organisées des noms de mets et indiquant généralement des tarifs en regard. Il est en outre déclencheur procédural d'actes de langage prévisibles (comme la question ou la demande) et d'interactions verbales et non verbales (oralisation ou non, traduction, commentaires; manipulation, gestualité liée au transport et à la lecture, selon le support, la taille, la forme). La variété des supports de menu ainsi que des lieux d'affichage aussi bien que le sémantisme des noms de mets sont en rapport avec la variété des décors et des ambiances, sans oublier la relation entre le nom du restaurant et les noms de mets.

La fonction première du set, protectrice et/ou décorative n'est pas, contrairement au menu, d'informer ou de donner à choisir mais d'isoler assiette et couverts de la table et de circonscrire la place à table. Le set est facultatif et remplace éventuellement la nappe (plus noble ou plus sommaire selon le cas), d'une autre qualité tactile puisque le set est généralement en papier et d'un usage unique et hygiénique, sans valeur particulière puisqu'il est généralement chiffonné et détruit après usage et que le convive lui-même peut le détériorer ou le refaçonner sans être blâmé. Sa forme est généralement rectangulaire mais peut être ovale ou ronde, et il paraît possible comme pour le menu de conclure à la standardisation, tandis que la matière du support est beaucoup moins variée que celle du menu.

Mais le set en papier est une aire scripturale potentielle pour le mangeur qui dessine, griffonne ou note et effective lorsqu'il s'agit d'un support imprimable qui comporte des éléments verbaux et iconiques. En tant qu'icono-texte proposé à la lecture individuelle il se rapproche alors du menu, mais sa visibilité/lisibilité est autre puisqu'il est à la fois proposé et partiellement dérobé à la lecture mais qu'il est à disposition du client pendant toute la durée du repas et pas seulement dans la phase initiale de la consultation et de la commande.

Le set est en parenté avec le menu mais aussi avec d'autres icono-textes plus ou moins proches du restaurant et dépendants de cet espace. En effet il peut reproduire une affiche, une carte géographique, un tableau, une page ou une double page de brochure ou de dépliant, un message publicitaire etc. Aucun genre de discours n'est particulièrement associable d'emblée au set.

Du point de vue énonciatif alors que le menu relève de la responsabilité de l'instance restaurant, les icono-textes des sets de tables peuvent émaner de locuteurs-scripteurs variés, individualisables ou collectifs, liés à l'instance restaurant (restaurant lui-même ou marque de la chaîne) mais que celui-ci héberge ou autorise à s'exprimer, voire cautionne (office du tourisme, association culturelle, entreprise). Le set se rapproche d'une affiche (publicitaire) miniaturisée. Sa valeur informative / apéritive ne porte pas obligatoirement sur les mets du repas ou sur les aliments et il peut très bien référer à des domaines très différents.

Les sept sets du corpus franc-comtois collectés aléatoirement en 2013-2014 [10] ont permis de confirmer ces éléments. Tous les icono-textes comportent une séquence verbale dans la partie supérieure qui fonctionne comme un titre (*3 chalets, 3 spécialités au cœur de la Boucle* / *Comté et vins du Jura*, etc.), sauf un pour lequel l'absence de titre oriente vers le nom du restaurant (*1802*).

Certains (2, 4, 5, 6) renvoient à des adresses web et donc à d'autres discours. Textes et images (généralement photographiques) ne renvoient pas systématiquement à des aliments ou des boissons (2, 6, 7 ne le font pas), tous valorisent soit le restaurant photographié ou nommé (exemple 1, 2, 5,7) soit le territoire touristique (2, 3, 4, 6,7) pour ses ressources naturelles et gastronomiques (1, 2, 3, 4) ou culturelles (6, 7). Certains sont spécifiques à un restaurant unique (7) ou un ensemble de restaurants (1, 2) et y renvoient, un autre à une chaîne (5). La plupart ne référent pas à une période particulière (sauf le 6 qui relève de la communication événementielle) mais s'ancrent dans un espace en le représentant métonymiquement. Tous invitent à la lecture et deux d'entre eux (2 et 3) appellent à une activité ludique de lecture-écriture. La mise en page correspond bien aux deux dominantes indiquées par Dupuy à propos des menus : saturée/dénudée. Les trois cas d'aire dénudée correspondent à une esthétisation qui valorise la culture traditionnelle à travers ses emblèmes (littérature représentée par l'écrivain et sa signature 7, musique représentée par la peinture baroque 6) mais aussi une

10. Ils sont reproduits en annexe et font l'objet d'une description rapide (texte titre, identité visuelle, fonctions).

marque commerciale (bière Leffe, 5).

Les sets de table sont bien des supports auto-promotionnels qui introduisent dans l'espace du restaurant d'autres espaces (la ville, la campagne, la région) reproduisent ou imitent d'autres supports de nature différente (affiches et bannières déployées dans la ville pour un événement ou une marque, reproductions tirées d'ouvrages culturel, photographie de guide ou de dépliant touristique) et empruntent différentes mises en scène (didactique, ludique par exemple).

Dans un contexte de proximité immédiate avec les objets destinés à permettre la consommation des aliments, le set délimite un espace intime mais en ouvre d'autres comme des fenêtres et propose des modes de consultation active. Même si c'est bien moins spectaculaire que d'autres dispositifs, il participe à l'innovation et à la différenciation.

En quelque sorte le discours du set qui joue à être un texte c'est « Ceci n'est pas un set ».

Références bibliographiques

ASCHER François, 2005, *Le Mangeur hypermoderne. Une figure de l'individu éclectique*, Paris, Odile Jacob.

BARTHES Roland, 1964, « Éléments de sémiologie », *Communications*, n° 4, p. 91-135.

BONNIN-PONNIER Joëlle, 2002, *Le Restaurant dans le roman naturaliste : narration et évaluation*, Paris, Honoré Champion.

DEVOS Raymond, 1999, *Matière à rire*, Paris, Plon.

DENI Michela, 2005, « Les objets factitifs », dans J. Fontanille et A. Zinna (éds), *Les Objets au quotidien*, Limoges, Pulim, p. 81-98.

DERVIN Fred et PAVEAU Marie-Anne (éds), 2012, *Quelle place pour les objets dans les sciences du langage et les sciences de la communication ? Synergies Pays Riverains de la Baltique*, n° 9.

DUPUY Jean-Philippe, 2009, « Objet et préfiguration. L'exemple du menu de restaurant », *Médiation et Information*, n° 30-31, p.111-122.

FONTANILLE Jacques et ZINNA Alessandro (éds), 2005, *Les Objets au quotidien*, Limoges, Pulim.

LUCCI Vincent, MILLET Agnés, BILLIEZ Jacqueline et alii, 1998, *Des écrits dans la ville. Sociolinguistique des écrits urbains*, Paris, L'Harmattan.

PAVEAU Marie-Anne, 2012, « Ce que disent les objets. Sens, affordance, cognition », *Synergies Pays Riverains de la Baltique*, n° 9, p. 53-65.

PAVEAU Marie-Anne, 2014, « Les paroles antérieures selon Jean Peytard : Tiers parlant et masse interdicursive » dans M. Madini, A. Chauvin-Vileno et S. Equoy-Hutin (éds), *Jean Peytard. Syntagmes et entailles*, Limoges : Lambert-Lucas, p.113-125.

http://depot-e.uqtr.ca/6869/

Annexes >

(1) 3 chalets, 3 spécialités au cœur de la Boucle… Une pancarte en bois dans un pré fleuri auprès de laquelle se tient une mascotte bleue désignant les noms-adresses-photos de 3 restaurants ; aire avec mise en relief ; fonction informative et promotionnelle.

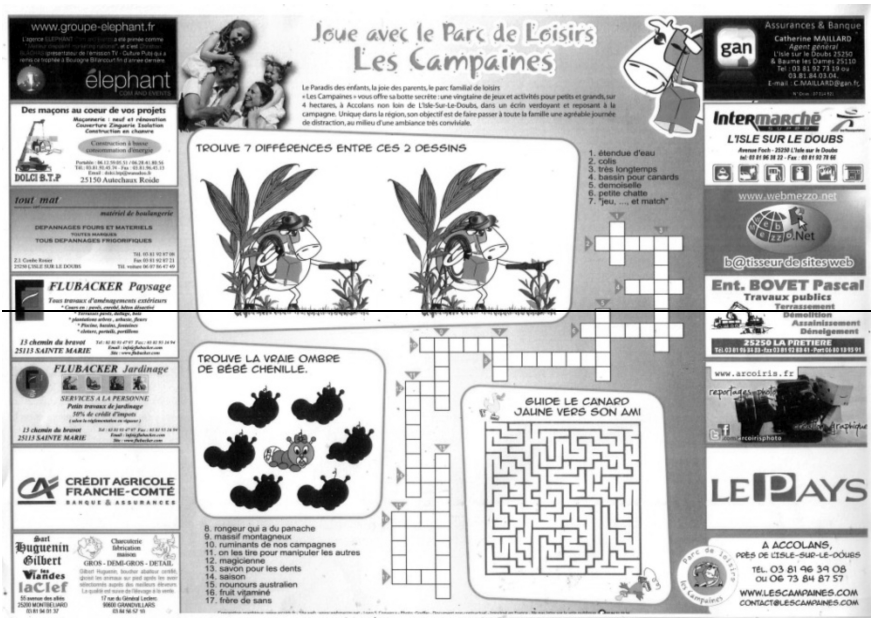

(2) Joue avec le parc de loisirs les Campaines. Surface à fond uni vert avec des inserts latéraux publicitaires (noms, logos adresses d'entreprises) une petite photo de parents et d'enfants, un dessin de vache et quatre jeux à faire par des enfants (dessins à erreurs, mots fléchés, labyrinthes); aire saturée; fonction ludique (faire patentier les enfants) et promotionnelle.

(3) Comté et vins du Jura. Surface à fond vert suggérant une photo de paysage avec à l'angle supérieur gauche une grappe de raisin et à l'angle inférieur droit une vache, en surimpression photos de bouteilles de vins, de verres, et de fromages débités de plusieurs manières. 4 ensembles de textes organisés en petit paragraphes surtitrés sur les thèmes de la saveur et de la santé + 1 jeu « questions de terroir » disposé comme un jeu de l'oie avec des solutions; aire saturée : fonction ludique, didactique et promotionnelle.

(4) Vous reprendrez bien un peu… beaucoup de Franche-Comté ? Une photo centrale en plongée sur une table dressées avec des spécialités franc-comtoises, surmontée par le titre avec en bas un texte en surimpression identifiant les spécialités et les lieux d'origine; 2 ensembles latéraux avec 3 à 4 photos et des textes en regard condensant les informations sur les produits; aire saturée; fonction didactique et promotionnelle.

(5) Nos bières. Surface blanche avec une photo centrale (1/10e de l'ensemble) et de part et d'autres dans les angles supérieures les logos de la marque « Café Leffe ». Sous la photo centrale six photos de verres pleins correspondant chacun à une sorte de bière (et dans le coin à droite deux photos de bouteilles d'eau) avec des légendes sous les photos; aire dénudée et mise en relief ; fonction promotionnelle.

(6) Les 9 Muses. 9e festival Besançon Montfaucon. Surface blanche avec en surimpression un tracé manuscrit rouge ressemblant à un ruban et une reproduction de tableau figurant femmes (muses) qui s'élancent la 2e cachée par le texte latéral à droite (le calendrier du festival); aire dénudée et mise en relief; fonction informative et promotionnelle.

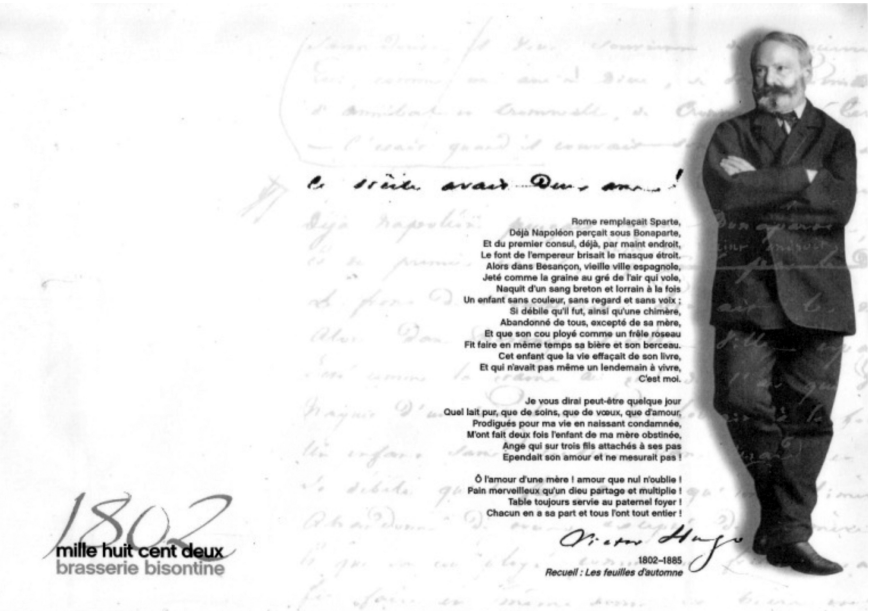

(7) Pas de titre mais deux inscriptions-signatures : à gauche 1802 (manuscrit) mille huit cent deux brasserie bisontine (typographié) / à droite Victor Hugo (manuscrit, fac similé). Surface blanche avec une photographie noir et blanc en pied de l'écrivain âgé à droite et deux textes en surimpression l'un sur l'autre occupant les deux tiers de la surface. Texte typographié en noir du poème qui évoque la naissance à Besançon de V.H., texte manuscrit en gris avec en noir « Ce siècle avait deux ans » et la signature; aire dénudée et mise en relief.

Expressivité, impresssivité et poéticité dans le discours scientifique

Musanji NGALASSO-MWATHA
Université Bordeaux – Montaigne, University of Johannesburg

Le discours scientifique, qu'il soit de spécialisation ou de vulgarisation, est réputé être le discours de l'objectivité par excellence. Cette objectivité et la rigueur qu'elle requiert se donneraient à voir à travers une fine conceptualisation des données, un riche appareil terminologique et une importante formalisation de l'expression inspirée des mathématiques, de la logique formelle et des sciences dites « exactes ». Tout entier tourné vers le référent, qui constitue sa matière et son objet d'étude, le discours scientifique refuserait tout à-priori pour construire ses notions directement sur cet objet, en mettant en avant les fonctions référentielle et métalinguistique[1]. Préoccupé de délivrer un message efficace et de transmettre méthodiquement un savoir institué appelé à circuler de génération à génération, par l'enseignement, le discours scientifique serait ainsi totalement dépouillé des marques de l'émotivité et de la subjectivité, des oripeaux de l'idéologie et du militantisme, des fioritures ornementales et purement littéraires. C'est là le sentiment commun devenu un stéréotype.

Le présent article se propose de montrer que le discours scientifique, comme, du reste, le discours poétique, politique ou médiatique, peut, sans cesser de répondre à sa vocation spécifique, revêtir toutes les formes de la parole ordinaire et porter n'importe laquelle des fonctions fondamentales dévolues au langage, y compris les fonctions émotive ou expressive, conative ou impressive, poétique ou créative. En interrogeant la nature du discours scientifique, on réfléchira, du même coup, à ses caractéristiques essentielles : quelles formes lexicales et grammaticales, quels procédés sémantiques et énonciatives, quels traits stylistiques définissent un discours comme scientifique et le distinguent des productions non scientifiques ?, comment le discours scientifique peut-il porter les sentiments de celui qui le profère ?, comment peut-il influencer l'opinion du peuple et comment, à son tour, est-il influencé par la pensée unique ou la « bien-pensance » ambiante ? Le discours scientifique peut-il être « beau » et par quels traits peut-on le qualifier ainsi ?

1. On s'en tiendra aux six fonctions du langage définies par Jakobson (1963) : référentielle, métalinguistique, émotive, poétique, conative et phatique. Cette dernière, liée essentiellement à l'oral, ne sera pas prise en compte dans la présente étude.

1. Discours scientifique

On entend par *discours scientifique* tout discours tenu par un homme de science, savant ou simple chercheur, sur un objet de connaissance particulier. La *science* elle-même se définit, par opposition à la foi et à la croyance, comme une discipline qui procède de l'observation des faits et qui tente de décrire, d'analyser, d'interpréter et d'expliquer rationnellement et systématiquement les phénomènes observés en s'appuyant sur une méthode rigoureuse. Ainsi la linguistique se veut-elle une étude scientifique au sens où l'entend Martinet (1970 : 6) :

> Une étude est dite scientifique lorsqu'elle se fonde sur l'observation des faits et s'abstient de proposer un choix parmi ces faits au nom de certains principes esthétiques ou moraux. 'Scientifique' s'oppose donc à 'prescriptif'. Dans le cas de la linguistique, il est particulièrement important d'insister sur le caractère scientifique et non prescriptif de l'étude : l'objet de cette science étant une activité humaine, la tentation est grande de quitter le domaine de l'observation impartiale pour recommander un certain comportement, de ne plus noter ce qu'on dit réellement, mais d'édicter ce qu'il faut dire. La difficulté qu'il y a à dégager la linguistique scientifique de la grammaire normative rappelle celle qu'il y a à dégager de la morale une véritable science des mœurs.

Benveniste (1966 : 5) abonde dans le même sens : la linguistique est une « science, par sa cohérence, son autonomie et les visées qu'on lui assigne ». C'est au nom de cette cohérence, de cette autonomie et des fonctions sociales qui lui sont spécifiquement dévolues que la science requiert une rigueur méthodologique particulière qui transparaît dans le discours scientifique.

Toute recherche scientifique et, par conséquent, tout discours qui le porte, suppose la présence concomitante de quatre éléments distincts, opposés mais complémentaires : un objet, un sujet, un trajet et un projet.

L'*objet* de la science est double : d'un côté le monde matériel (air, eau, feu, terre), domaine des sciences dites « exactes, pures et dures », de l'autre le monde immatériel (cultures, langues, littératures, lois, organisations), terrain des sciences dites « humaines et sociales » réputées (injustement) « molles ». Les réalités non observables (Dieu, le diable, le bien, le mal, le beau, le laid) ne sont/font pas l'objet de la science. Le discours scientifique, y compris dans le domaine de la linguistique, ne peut donc porter que sur des objets connus ou connaissables par les sens ou par l'entendement. Benveniste (1966 : 19) dit de la linguistique qu'elle a « un double objet, [qu'] elle est science du langage et science des langues ». Le langage, entité abstraite, matière à spéculation, n'est compréhensible que par le biais des langues qui sont des phénomènes concrets, directement observables et descriptibles à travers les discours émis par les sujets parlants dans l'extrême diversité des contextes géographiques, historiques, sociologiques et écologiques dans lesquelles ils vivent.

Le *sujet* du discours scientifique c'est le chercheur ou le savant qui tient des propos à l'écrit (articles et ouvrages de spécialisation ou de vulgarisation) ou à l'oral (cours magistraux, conférences publiques, interventions

dans les médias). Dans le domaine des langues le linguiste est tenu pour le sujet légitime du discours scientifique. Mais on ne peut pas évoquer le producteur du discours scientifique sans évoquer, en même temps, celui qui en est le récepteur immédiat ou le destinataire final : le lecteur ou l'auditeur. Si le discours scientifique dit « de spécialité », celui qui constitue la monographie universitaire (essai, mémoire ou thèse) ou l'article dans une revue à comité de lecture, est nécessairement formulé par un spécialiste à l'intention d'autres spécialistes, le discours scientifique « de vulgarisation », celui qu'on peut lire dans un magazine destiné au grand public, est tenu par un spécialiste à l'intention des non-spécialistes. Cette différence de destination n'est pas sans incidence sur la qualité du style que revêt le discours scientifique.

Tout discours scientifique procède d'un *trajet* qui est défini par l'histoire de la discipline : les connaissances actuelles tirent leur légitimité et leur validité des connaissances accumulées par les générations passées et des discours tenus par celles-ci. Les vérités énoncées dans un texte scientifique doivent trouver appui sur des connaissances préalablement admises, sur des principes reconnus, sur des faits évidents. L'état actuel de la linguistique et les nouvelles tendances qui se dessinent dans son développement ne sont compréhensibles que par une bonne connaissance de l'histoire de la discipline [2]. Émanation de la philosophie grecque, la linguistique est restée longtemps spéculative avant de se poser, durant le XIXe siècle, comme science historique et de se fixer, depuis Ferdinand de Saussure [3], comme objet spécifique l'étude de « la réalité intrinsèque de la langue » (Benveniste 1966 : 20). Le discours du linguiste moderne s'adapte donc au langage de son temps tout en se nourrissant des discours des savants qui l'ont précédé.

Le *projet* de toute science, c'est-à-dire son but et son objectif, c'est de décrire, d'expliquer, d'analyser, d'interpréter, éventuellement de prévoir et de contrôler les faits d'observation qui tombent sous les sens et qui parlent à l'intelligence de l'homme. Il s'agit, méthodiquement, d'ouvrir de nouvelles perspectives à partir des prospectives du présent et des rétrospectives du passé. Le discours scientifique est nécessairement porteur de cette intentionnalité.

La *méthode*, c'est-à-dire le cheminement de la pensée pour parvenir à la connaissance, s'avère indispensable pour y parvenir. Elle peut être spéculative, étant basée sur l'examen et l'analyse systématiques des faits (le cas de la logique formelle en tant qu'art du raisonnement, de la philosophie en tant que recherche de la rationalité et des mathématiques en tant qu'étude des rapports quantitatifs). Elle peut être pragmatique, fondée sur l'expérimentation *in situ* (sur le terrain) ou *in vitro* (en laboratoire), comme en chimie, en physique ou en biologie. La linguistique, aujourd'hui, se réclame de ce modèle scientifique et le discours des linguistes s'inspire de sa méthodologie.

---

2. Sur l'histoire de la linguistique lire Mounin 1974, Robins 1976, Auroux 1989, 1992 et 2000, Malmberg 1991.

3. Ses éditeurs écrivent, en conclusion du célèbre *Cours de linguistique générale* : « […] la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même ».

Mais la science connaît des *limites* que lui impose la nature même de l'objet de connaissance selon que celui-ci est accessible ou non à l'observation directe par les sens ou par l'entendement. La première limite, la plus évidente, c'est que la science, y compris la linguistique, n'apporte aucune réponse aux problèmes humains fondamentaux : pourquoi la vie, la mort, la souffrance ?, comment aimer, parler, agir ?, etc. Les autres limites sont imposées par l'étendue même du réel et les frontières de la rationalité humaine. En présentant le vocabulaire d'une langue, sa prononciation ou sa grammaire, le linguiste peut seulement expliquer les manières de dire observables ou les modèles de discours susceptibles d'être tenus dans telle ou telle langue, sans pouvoir jamais expliquer la raison d'être de tel phonème, tel morphème, tel syntagme ou telle structure syntaxique ou prosodique dans cette langue. Les limites naturelles de la science ne manquent pas de transparaître au grand jour dans les discours même des spécialistes.

La science connaît aussi des *dérives* qui sont autant de « pathologies » ou, tout au moins, de désordres observables dans son fonctionnement sur le plan social et dans sa formulation au niveau de la communication à travers les discours des scientifiques. Première dérive : la « pseudoscience », savoir plus ou moins organisé qui ne repose sur aucune connaissance systématique, objective, rigoureuse, vérifiable (ainsi la glossologie fondée sur des spéculations au sujet de l'origine ou de l'avenir des langues). Autre dérive : le « scientisme » c'est-à-dire le fétichisme de la science, une espèce de fanatisme voire d'intégrisme qui constitue une véritable dénégation de la science et se traduit, de plus, par l'ignorance de l'éthique (sens du bien) et de l'esthétique (sens du beau). Le « linguisme », une forme de logicisme intransigeant (Ducrot et Todorov 1972 : 365), représente cette sorte de dérive dans le domaine de la linguistique. Le discours qui en émane pâtit des incohérences et des insuffisances de toute pseudoscience.

Enfin, comme le souligne Daniel Jacobi (1984 : 51), « la nébuleuse 'discours scientifique' n'est pas homogène : il existe des degrés dans la spécialisation » et, ajouterai-je, des différences notables dans la destination des propos tenus par les scientifiques. Selon qu'il est tenu à l'écrit ou à l'oral, qu'il est destiné aux spécialistes ou au grand public, le discours scientifique peut revêtir des formes très variées impliquant plus ou moins fortement la présence du sujet parlant ou écrivant. Le discours scientifique est un technolecte qui ne se distingue de la langue commune que sur le plan lexical par l'emploi d'un vocabulaire spécial ou spécialisé [4] qui constitue sa terminologie. Pour le reste (phonologie, prosodie, morphologie et syntaxe) il parasite les structures normales de la langue générale. Comme elle le langage scientifique est multiforme : il connaît des variantes de divers niveaux qui vont de l'acrolecte (variété hautement normée et codifiée) au basilecte (variété basse proche de la langue populaire évoluant en marge de la normalisation et de la codification) en passant par le mésolecte (variété intermédiaire caractéristique de la langue courante de bonne tenue). Le

4. Sur le lexique spécialisé lire Lerat 1995.

discours de spécialité relève du premier niveau et le discours de vulgarisation utilise généralement la variété médiane.

2. Style scientifique

L'objectif de tout discours scientifique, qu'il soit de spécialisation ou de vulgarisation, est d'informer (communiquer les résultats de la recherche), d'expliquer (faire comprendre les faits observés) et de convaincre (emporter l'adhésion du public scientifique ou populaire). Il existe donc un style scientifique caractérisé par le souci constant d'objectivité et de rigueur. Il se définit par un certain nombre de qualités formelles : la précision terminologique permettant d'éviter l'ambiguïté, la clarté de l'expression répondant à la transparence des idées [5], l'adéquation grammaticale et sémantique garantissant la justesse (éventuellement l'élégance) du propos, la concision (économie des moyens verbaux) rendant possible la fluidité stylistique et la sobriété (absence de fioritures et de modaliseurs) destinée à limiter l'intrusion trop voyante de la subjectivité.

Le chercheur doit toujours fournir ses sources d'inspiration en justifiant leur validité et leur pertinence et en indiquant en quoi elles éclairent le discours présent. Pour appuyer ses propos et renforcer son argumentation, le scientifique a recours à des procédés variés : définition, explication, justification, démonstration, réfutation, comparaison, citation de paroles et de textes d'autres scientifiques, etc.

Le discours scientifique est produit dans une communication formalisée et institutionnalisée, ce qui oblige son auteur (le scientifique) à réduire au maximum la part de l'émotivité et de la subjectivité, tout ce qui peut trahir une idéologie et les préférences personnelles, tout ce qui présente un caractère accessoire ou purement ornemental. Le chercheur construit ses notions directement sur cet objet, en s'inspirant des travaux réalisés avant lui, en rejetant tout à priori et en évitant, autant que possible, de faire intervenir ses sentiments et ses goûts personnels.

Contrairement au discours littéraire, essentiellement fictionnel, fait d'images et de métaphores, par définition polysémique et susceptible d'une pluralité de lecture et d'interprétation, le discours scientifique, se veut « réaliste », se caractérisant par son univocité et par son « monosémisme » : il ne peut s'interpréter que selon un seul sens.

Par son caractère descriptif et explicatif, le discours scientifique se distingue aussi du discours juridique qui est prescriptif (mettant en avant le rapport au droit et à la loi par l'emploi des énoncés de type déontiques et injonctives portés par les verbes *pouvoir* et *devoir*), proscriptif (stigmatisant certains usages : « *Ne faites pas… mais faites…* ») et prohibitif (interdisant plus qu'il n'autorise : *« Il est interdit de cracher par terre et de parler breton »*).

Le discours scientifique se distingue encore du discours politique (de portée partisane et militante qui recourt plus volontiers à la langue de bois et

5. Selon la célèbre formule de Nicolas Boileau extraite de *L'art poétique* (1674) : « Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement. Et les mots pour le dire arrivent aisément ».

à la « langue de caoutchouc » [6] qu'au franc-parler), du discours administratif (dominé par des formules toutes faites du type *J'ai l'honneur de…, je vous prie d'agréer*, etc.) ou du discours médiatique (toujours pressé et enclin à la phrase nominale percutante, à l'emporte-pièce : *voyage dans l'horreur nazie, le cours du pétrole en chute libre*, etc.).

Le discours scientifique met en avant deux fonctions cardinales reconnues au langage : référentielle et métalinguistique. Pour autant, peut-on dire que le discours scientifique ignore les fonctions expressive, impressive et poétique ? Rien n'est moins sûr. Cependant, une distinction importante est à faire entre le discours de spécialité (formulé dans le registre soutenu selon la norme de la langue écrite) et le discours de vulgarisation (qui se déploie en langue courante de bonne tenue, au plus près de la norme orale).

Pour illustrer les fonctions référentielle et métalinguistique, et repérer les indices de l'expressivité, de l'impressivité et de la poéticité dans le discours scientifique on procèdera à l'examen de deux ouvrages écrits à peu près à la même époque par deux linguistes connus et reconnus : Benveniste [7] (1966) et Alexandre [8] (1967). Le livre de Benveniste s'adresse explicitement aux spécialistes [9], celui d'Alexandre est, de l'aveu même de l'auteur [10], plus ouvert au grand public. Les deux ouvrages sont devenus de véritables classiques parmi les linguistes généralistes et africanistes.

3. Référentialité

La *fonction référentielle* consiste à dire quelque chose de quelque chose ou de quelqu'un, à décrire et à analyser un fait ou une situation. Elle est essentiellement tournée vers le référent (l'objet dont on parle) [11], éventuellement vers le contexte (la source ou le cadre de l'information). Le

---

6. J'ai utilisé cette expression dans Ngalasso-Mwatha (2008) pour qualifier un discours lénifiant et flatteur, qui « caresse le public dans le sens du poil » en vue de plaire sans nécessairement convaincre.

7. Emile Benveniste est l'une des grandes figures de la linguistique générale et de la grammaire comparée des langues indo-européennes. Il a été professeur à l'Ecole pratique des hautes études et au Collège de France.

8. Pierre Alexandre est un spécialiste de linguistique africaine. Il a été professeur à la SOAS (School of Oriental and African Studies) de Londres et à l'INALCO (Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) de Paris. L'auteur de ces lignes a enseigné avec lui, en tandem, la linguistique bantoue durant l'année universitaire 1979-1980.

9. L'auteur prévient ainsi le lecteur dans son avant-propos (Benveniste, 1966) : « Les études réunies dans cet ouvrage ont été choisies entre beaucoup d'autres, plus techniques, que l'auteur a publiées au long de ces dernières années. Si on les a présentées ici sous la dénomination de 'problèmes', c'est qu'elles apportent dans leur ensemble et chacune pour soi une contribution à la grande problématique du langage […]. Ceux qui découvrent dans d'autres domaines l'importance du langage verront ainsi comment un linguiste aborde quelques-unes des questions qu'ils sont amenés à se poser […]. A ceux-là certaines pages pourront sembler difficiles. Qu'ils se convainquent que le langage est bien un objet difficile et que l'analyse du donné linguistique se fait par des voies ardues ».

10. Alexandre (1966 : 7) écrit : « Ce n'est pas un livre de linguistique africaine, genre qui a la particularité de n'intéresser guère que les linguistes africanistes, à l'exclusion même, le plus souvent, des linguistes généraux. C'est un livre sur les langues de l'Afrique et les problèmes culturels, politiques, économiques, ou, plus généralement, scientifiques et humains qui se posent à leur propos ». L'éditeur dit de l'auteur que c'est « un spécialiste qui a su mettre son sujet à la portée des lecteurs non spécialistes » (quatrième de couverture).

11. Jakobson (1963 : 217) parle du « langage-objet », parlant des objets.

chercheur construit ses notions directement sur cet objet, en s'inspirant des travaux réalisés avant lui, en rejetant tout à priori et en évitant, autant que possible, de faire intervenir ses sentiments et ses goûts personnels. Cette fonction est linguistiquement symbolisée par un certain nombre de traits liés au lexique, à la grammaire et aux modalités de l'énonciation.

3.1 Niveau lexical

La première caractéristique du discours scientifique c'est l'emploi d'une terminologie propre à un domaine de connaissance. Ce lexique spécial ou spécialisé répond au souci constant de précision et d'objectivité, et au besoin d'éviter l'ambiguïté. Cet emploi, naturel et inévitable dans le discours adressé aux spécialistes, n'est pas toujours accompagné d'une explication.

Benveniste (1966) [12] utilise la plupart des termes techniques de la linguistique générale (assertion, copule, corrélation, dénominatif, déverbatif, dépendance, idiolecte, idiome, lexème, morphème, nominatif, phonème, prédicat, prosodie, référent, signe, signification, syntagme, etc.) sans appareil métalinguistique, sans aucune explication. Il considère que ces termes font partie de l'identité de la discipline et invite les non-linguistes à un effort d'apprentissage. En revanche, les termes rares ou spécifiques à un domaine particulier de la linguistique (aoriste, constatif, délocutif, illocutoire, mérisme, performatif, pragmatique) ou encore empruntés à d'autres disciplines scientifiques (diathèse, rythme) ou même inventés par l'auteur lui-même (synnome, synsémantique), sont clairement définis et expliqués.

Alexandre (1967) [13], quant à lui, évite, autant que possible, le vocabulaire trop technique et, quand cela est nécessaire, il n'emploie pas un mot scientifique sans l'expliquer de manière simple et claire, accessible au lecteur ordinaire. Il s'en explique dès l'introduction de son livre (Alexandre 1967 : 8) :

> Je me suis efforcé d'éviter au maximum d'user des dialectes techniques du linguiste et de l'anthropologue, sans pour autant renoncer à l'emploi de certains de leurs termes, quitte à en donner une définition sommaire, aussi claire que possible et étayée d'exemples concrets. Je n'ai certainement pas réussi partout à éviter d'être déroutant pour les laïcs, sans pour autant satisfaire les clercs : il est, comme disait Théodore Monod, un degré de vulgarisation qu'on ne peut dépasser sans tomber dans la vulgarité.

Ainsi trouve-t-on, par exemple, cette explication de la notion de *click*, située, pourrait-on dire, à la limite entre la technicité et la vulgarité (Alexandre 1967 : 47) :

> Sur le plan phonétique et phonologique, il faut noter d'abord un monopole africain : celui des *clicks*, qui sont, techniquement parlant, des consonnes implosives, injectives, inspirées, à double occlusion. Le lecteur non initié peut se faire une idée des sons correspondants à l'aide des comparaisons approximatives suivantes : le click labial, noté ʘ, rappelle un baiser de

12. A la suite des exemples on notera désormais B suivi d'un numéro de page : (B : 43) = Benveniste page 43.

13. A la suite des exemples on notera désormais A suivi d'un numéro de page : (A : 70) = Alexandre page 70.

nourrice ; les clicks alvéolaires, notés / et ϕ, rappellent le « ts, ts ! » désapprobateur parfois employé en français ; les clicks palato-alvéolaires, notés ! et ≠, rappellent certains claquements de langue de nos charretiers ; quant aux clicks latéraux, notés /// et // (parfois x), la seule comparaison qui me vienne à l'esprit est celle de quelqu'un se curant bruyamment les badigoinces avec la langue.

3.2 Niveau morphologique

Le fait que le discours scientifique soit tourné vers le référent explique la prédominance du pronom de la troisième personne (*il, elle, ils, elles* et leurs variantes toniques *lui, elle, eux, elles* ou accusatives *le, la, les, se* ainsi que leurs relais possessifs *son, sa, leur, leurs*) que Benveniste (1966 : 228) considère comme un vrai « pro-nom » mais une « non-personne » : « 'la 3e personne' n'est pas une 'personne' ; c'est même la forme verbale qui a pour fonction d'exprimer la *non-personne* ». Dans une phrase construite, cet élément anaphorique renvoie nécessairement à un « antécédent », au mot qui désigne le référent considéré comme son interprétant sémantique. Exemples :

(1) Dans la mesure où la PSYCHANALYSE veut se poser en science, on est fondé à LUI demander compte de SA méthode, de SES démarches, de SON projet, et à LES comparer à ceux des « sciences » reconnues (B : 75).

(2) Les ADMINISTRATEURS furent encouragés, par des primes microscopiques, à apprendre les langues locales, pour pouvoir contrôler la véracité de LEURS interprètes (mais dès qu'ILS en savaient une, il se trouvait toujours un gouverneur pour LES muter, par crainte de LEUR voir prendre trop d'influence personnelle sur LEURS administrés) (A : 112).

Le pronom indéfini *on* apparaît également assez souvent dans le discours scientifique soit pour faire référence à un groupe de personnes indéterminées soit pour désigner le groupe auquel appartient le chercheur lui-même soit encore pour marquer une distanciation nécessaire de l'auteur par rapport à ses propos.

(3) ON a souvent souligné le caractère exclusivement historique qui marquait la linguistique pendant tout le XIXe siècle et le début du XXe (B : 4).

(4) ON peut se demander, ou plutôt ON se demande, et même ON me demande, un peu trop souvent, à mon gré, ce que font les linguistes africanistes et à quoi ça peut bien servir (A : 33).

Au niveau des formes verbales ce qui frappe d'emblée dans le discours scientifique c'est l'usage préférentiel du présent de l'indicatif. Ce temps place l'action bien au-delà de l'actualité, dans une sorte d'éternité, d'intemporalité ou d'atemporalité. Ce présent c'est « le temps où l'on parle » plus que « le temps où l'on est », c'est, comme l'affirme Benveniste (1966 : 262-263), « le moment éternellement 'présent', quoique ne se rapportant jamais aux mêmes événements d'une chronologie 'objective', parce qu'il est déterminé pour chaque locuteur par chacune des instances de discours qui s'y rapporte. Le temps linguistique est *sui-référentiel* ». Exemples :

(5) Chacun SAIT que la linguistique occidentale PREND naissance dans la philosophie grecque. Tout PROCLAME cette filiation. Notre terminologie

linguistique EST faite pour une large part de termes grecs adoptés directement ou dans leur traduction latine. […] Une phase nouvelle S'OUVRE au début du XIXe siècle avec la découverte du sanskrit. On DÉCOUVRE du même coup qu'il EXISTE une relation de parenté entre les langues dites depuis indo-européennes (B : 19).

(6) Tout Français, ou presque, SE SENT ou SE CROIT grammairien de droit divin et, qu'il SOIT de droite ou de gauche, TEND à ériger en norme universelle les modes d'expression et de conceptualisation de sa langue (A : 35).

3.3 Niveau syntaxique

Dans le discours scientifique écrit la complexité de la structure phrastique peut être particulièrement élevée rassemblant autour d'un nœud central un grand nombre de propositions en relation de dépendance hiérarchisée, ce qui, parfois, confère à la phrase une longueur considérable. Ceci définit ce qu'on appelle l'*hypotaxe*, procédé syntaxique qui consiste en l'enchâssement de plusieurs propositions subordonnées (*P2, P3*, … *Pn*) dans la proposition principale (*P1*) au moyen de plusieurs conjonctions de subordination et de coordination. Chaque proposition (principale, relative, complétive ou circonstancielle) est identifiable par un verbe conjuguée.

(7) *P1*{Il EST alors assez vain de défendre le principe de l''arbitraire du signe' contre l'objection *P2*{qui POURRAIT être tirée des onomatopées et mots expressifs […], non seulement parce que *P3* {la sphère d'emploi en EST relativement limitée et parce que *P4* {l'expressivité EST un effet essentiellement transitoire, subjectif et souvent secondaire, mais surtout parce que, ici encore, *P5* {quelle que SOIT la réalité dépeinte par l'onomatopée ou le mot expressif, *P6* {l'allusion à cette réalité dans la plupart des cas n'EST pas immédiate et *P7* {n' EST admise que par un convention symbolique analogue à celle *P8* {qui ACCRÉDITE les signes ordinaires du système} *P8 } P7 } P6} P5} P4 } P3} P2} P1}* (B : 53).

(8) *P1* {Je REFUSE, personnellement, cette deuxième approche, d'une part parce que, comme *P2* {je l'AI déjà SIGNALÉ plus haut, *P3* {même la communication quotidienne PARAÎT souvent marquée d'un haut degré d'élaboration, d'autre part parce que *P4* {certains genres soumis à des contraintes formelles très rigides, comme l'éloquence politique ou judiciaire, ne DONNENT que des œuvres, des 'morceaux' ayant une utilité, une fonction immédiate, *hic et nunc*, mais *P5* {qui ne SONT pas conservés dans le patrimoine collectif d'un groupe social, dans sa mémoire culturelle, alors que *P6* {certaines œuvres, parfois soumises à des contraintes formelles plutôt moins rigoureuses, le SONT} *P6} P5} P4} P3} P2} P1}* (A : 147-148).

3.4 Niveau énonciatif

Benveniste définit la phrase comme une unité du discours susceptible d'être précisée par des modalités énonciatives : assertive, interrogative et impérative. Il précise (Benveniste 1966 : 130) :

> […] ces trois modalités ne font que refléter les trois comportements fondamentaux de l'homme parlant et agissant par le discours sur son interlocuteur :

il veut lui transmettre un élément de connaissance, ou obtenir de lui une information, ou lui intimer un ordre.

On note d'abord, dans tout discours scientifique, spécialisé ou non, une nette prédominance de la modalité assertive. L'usage de la phrase déclarative est considéré comme le plus approprié pour transmettre une information, décrire un phénomène ou une action, énoncer un fait ou une idée, communiquer un résultat, établir un rapport de cause à effet, présenter une problématique, formuler une thèse, une hypothèse ou une synthèse, introduire des données chiffrées, commenter une figure, etc.

Benveniste commence ses chapitres pratiquement toujours par une phrase déclarative et cet usage abonde dans le corps du texte. Quelques exemples :

(9) Au cours des dernières décennies, la linguistique a connu un développement si rapide et étendu si loin son domaine qu'un bilan même sommaire des problèmes qu'elle aborde prendrait les proportions d'un ouvrage (B : 3).

(10) Saussure n'a jamais employé, en quelques sens que ce soit, le mot 'structure'. À ses yeux la notion essentielle est celle de *système* (B : 92).

(11) Il y a des langues comme le hopi où le verbe n'implique absolument aucune modalité temporelle, mais seulement des modes aspectuelles, et d'autres comme le tübatulabal […] où l'expression la plus claire du passé appartient non au verbe mais au nom (B : 153).

On trouve, chez Alexandre, un usage comparable de la phrase déclarative, affirmative ou négative :

(12) La linguistique africaine, donc, est née au siècle dernier, suivant de peu la naissance de la linguistique générale : ce n'est pas par hasard que ses premiers pionniers, ou les plus grands parmi eux, ont été pour la plupart des Allemands (A : 29).

(13) L'unité fondamentale des langues bantu, pressentie dès le XVIIe siècle par les Portugais, redécouverte à l'extrême fin du XVIIIe siècle par les Anglais, sera démontrée dans la première moitié du XIXe siècle dans divers ouvrages concernant surtout l'arrière-pays du Cap (A : 31).

On note ensuite, dans tout discours scientifique, un emploi relativement fréquent de la modalité interrogative. Cet emploi est réservé à la formulation de la problématique générale et de la question principale à laquelle le chercheur se propose de répondre au cours de sa recherche mais aussi à certaines questions subsidiaires soulevées tout au long du travail. Ainsi chez Benveniste et Alexandre :

(14) Comment pouvons-nous dire d'une donnée linguistique prise à deux moments de l'évolution que c'est la même donnée ? En quoi réside cette identité, et puisqu'elle est posée par le linguiste entre deux objets, comment la définirons-nous ? (B : 34).

(15) D'abord 'être' est-il un verbe ? S'il en est un, pourquoi manque-t-il si souvent ? Et s'il n'en est pas un, d'où vient qu'il en assume le statut et les formes, tout en restant ce qu'on appelle un 'verbe-substantif' ? (B : 187).

(16) La première question qui se pose à propos des langues de l'Afrique est celle de leur nombre : combien y en a-t-il ? (A : 9).

(17) La linguistique africaine – mais, au fait, y a-t-il une linguistique africaine, ou africaniste ? (A : 29).

Alexandre pousse le questionnement jusque dans l'énoncé des intitulés des chapitres de son livre. Trois chapitres sur six se présentent sous la forme de questions : « *Quis, quid, quo, quando, quomodo, quantum* ? » (A : 9) ; « La linguistique africaine : pourquoi, pour quoi, comment ? » (A : 29), « Comment peut-on parler persan ? » (A : 43).

4. Fonction métalinguistique

Cette fonction est indispensable au discours scientifique, qu'il soit de spécialisation ou de vulgarisation. Elle permet de parler de la langue, de définir les mots et d'expliquer les notions.

La première tâche métalinguistique consiste à parler de la langue en tant qu'instrument de communication et à expliciter le sens des mots employés pour la décrire en tant que code. Cette « interprétation d'un signe linguistique au moyen d'autres signes de la même langue » (Jakobson 1963 : 54) se fait essentiellement par des gloses, comme dans les dictionnaires (*laideron*, n.m. Femme laide), les ouvrages de grammaire (*le verbe s'accorde avec le sujet*) et de terminologies spécialisées (*phonème*, n.m. Son de la langue défini par des traits distinctifs).

(18) Le VERBE est, avec le pronom, la seule espèce de mots qui soit soumise à la catégorie de la personne […] Dans toutes les langues qui possèdent un verbe, on classe les formes de la conjugaison d'après leur référence à la personne, l'énumération des personnes constituant proprement la conjugaison (B : 225).

(19) Les linguistes modernes, dans leur grande majorité, considèrent que les CLASSES sont des catégories essentiellement grammaticales, des schémas d'accord, comparables, à certains points de vue, aux déclinaisons latines, ou aux genres allemands (entre autres) (A : 50).

La deuxième tâche métalinguistique est de préciser les concepts et de définir les termes techniques qui les portent. On trouve chez Benveniste de nombreuses définitions de termes formulées par des phrases d'allure équationnelle :

(20) Nous pouvons donc formuler les définitions : la *FORME* d'une unité linguistique se définit comme sa capacité de se dissocier en constituants de niveau inférieur. Le *SENS* d'une unité linguistique se définit comme sa capacité d'intégrer une unité de niveau supérieur (B : 127).

(21) Un verbe est dit 'DÉNOMINATIF' s'il dérive d'un nom, 'DÉVERBATIF' si d'un verbe. Nous appellerons DÉLOCUTIFS des verbes dont nous nous proposons d'établir qu'ils sont dérivés de locutions (B : 176).

La troisième tâche métalinguistique consiste à fournir des explications détaillées des phénomènes observés. Alexandre définit peu mais explique beaucoup, comme dans les exemples qui suivent :

(22) […] le TON sert aussi bien à différencier des lexèmes ('mots'), absolument homonymes à tous autres égards, qu'à faire fonctionner des mécanismes grammaticaux ou syntaxiques comme la conjugaison verbale, le rapport

d'annexion nominale ('génitif'), etc. (A : 49).

(23) Un autre trait répandu dans toute l'Afrique noire (et débordant même sur Madagascar) est l'existence d'une catégorie de vocables qu'on a baptisé de noms divers : 'adverbes descriptifs', 'exclamatifs-descriptifs', 'interjections prédicatives', 'impressifs', 'mots-images' ou 'idéophones', […]. Je préfère, quant à moi, les termes d''IDÉOPHONES' (calqué sur 'ideogramme') et d''IMPRESSIFS', car la définition la plus approchée qu'on puisse en donner est à peu près 'vocables transmettant une impression sensorielle ou morale complexe' (A : 51).

5. Expressivité

La fonction expressive ou émotive est centrée sur le destinateur, le locuteur, éventuellement le scripteur. Elle « vise à une expression directe de l'attitude du sujet à l'égard de ce dont il parle » (Jakobson 1963 : 214). Comment se manifeste la subjectivité dans le discours scientifique ? Essentiellement par l'emploi du pronom de la première personne, indice du locuteur (*je, nous*) et par l'usage du style modalisant, émotif ou évaluatif au moyen de marqueurs linguistiques spécifiques. L'emploi du pronom de la première personne du pluriel (*nous* de modestie ou d'humilité avec accords au singulier) est généralement de rigueur dans le discours scientifique académique, dans les travaux de recherche (mémoires, thèses) et les ouvrages spécialisés. Ses occurrences sont particulièrement élevées dans les parties introductives et conclusives, dans les explications de la démarche méthodologique et dans l'analyse des résultats :

(24) Dans les premiers chapitres, NOUS avons esquissé un panorama des recherches récentes sur la théorie du langage et des perspectives qu'elles ouvrent (B : avant-propos).

(25) NOUS NOUS sommes à dessein abstenu de toute intervention rétrospective dans la présentation comme dans les conclusions des différents chapitres (B : avant-propos).

La 1re personne du singulier (*je, me, moi*) n'est habituellement utilisée que dans les remerciements :

(26) MM. P. Verstraten et N. Ruwet ont bien voulu souhaiter la publication du présent recueil. Qu'ils soient remerciés ici de M'avoir obligeamment aidé à le constituer (B : avant-propos).

(27) Certains textes-exemples ont été choisis et commentés par quelques-uns de mes collègues, à qui JE renouvelle mes remerciements (A : 52).

Cependant dans le discours scientifique non académique l'occurrence de la première personne du singulier n'est pas rare, comme le montrent ces exemples tirés d'Alexandre :

(28) […] ce livre s'ouvre sur un aveu d'ignorance : JE ne peux pas répondre à cette question, et aucun linguiste sérieux ne se risquerait plus que MOI à fournir un chiffre précis (A : 9)

(29) J'AI lu récemment que 'l'Afrique noire compte quarante millions de francophones'. JE suppose qu'il ne leur manque pas un bouton de guêtre (A : 116, note).

Le s*tyle modalisant* met l'accent sur la valeur de vérité du discours et, de la sorte, laisse apparaître l'attitude de l'énonciateur vis-à-vis de ce qu'il énonce par l'emploi de verbes ou d'adverbes d'opinion (*je pense, je crois, il paraît, il semble, sans doute, peut-être, probablement, vraisemblablement, nécessairement, etc.*) :

(30) D'autres conceptions verront PEUT-ÊTRE le jour. […] IL EST PROBABLE que ces diverses théories coexisteront, bien qu'à un point ou à un autre de leur développement elles doivent NÉCESSAIREMENT se rencontrer […] (B : 17).

(31) IL SEMBLE d'abord que la diffusion et l'emploi des langues européennes, et spécialement du français et de l'anglais, doive se généraliser […]. On assistera VRAISEMBLABLEMENT aussi à une compénétration accrue des zones d'extension de ces deux langues […]. IL FAUT S'ATTENDRE AUSSI à une renaissance, dans les pays islamisés, des études arabes, en recul, au Soudan occidental, depuis la chute des grands empires musulmans pré-coloniaux […] (A : 132).

Le s*tyle émotif* évoque le sujet parlant par l'utilisation des interjections, des onomatopées, des jurons et autres formes exclamatives en général, des insultes et des injures qui extériorisent l'état d'âme du locuteur, à quoi on ajoutera des éléments paraverbaux (intonation, rythme, intensité du débit, silences) et non verbaux (gestes, mimique). Le style émotif n'évoque pas l'objet qui provoque l'émotion mais l'émotion elle-même. S'il est pratiquement absent du discours scientifique académique, il est fréquent dans le discours scientifique de vulgarisation, quand celui-ci se fait polémique :

(32) Mais le langage est bien ce qu'il y a de plus paradoxal au monde, et MALHEUREUX ceux qui ne le voient pas (B : 42).

(33) De GRAVES IMBÉCILES, parfois agrégés ou docteurs au demeurant, continuent à affirmer que 'ces dialectes ne comptent que quelques centaines – ou quelques milliers – de mots' (A : 44).

(34) Quant au 'semi-bantu', il s'agissait d'un TERME IDIOT, à peu près aussi justifiable que celui de 'semi-français' appliqué à l'italien ou 'semi-anglais' à l'allemand (A : 103).

(35) La politique coloniale française en matière d'éducation et d'administration est facile à définir : c'est celle de François Ier, de Richelieu, de Robespierre et de Jules Ferry. Une seule langue est enseignée dans les écoles […]. Toutes les autres langues ne sont que folklore, TUTU PANPAN, obscurantisme, BINIOU ET BOURRÉE, et ferments de désintégration de la République (A : 111-112).

Enfin, le s*tyle évaluatif* met l'accent sur la référence et son contexte par l'emploi d'expressions appréciatives de type adjectival ou adverbial :

(36) […] il [Saussure] montre ADMIRABLEMENT qu'on peut parler à la fois de l'immutabilité et de la mutabilité du signe […] (B : 53).

(37) Cette école [britannique], PLUS PRAGMATIQUE et MOINS THÉORICIENNE que l'école allemande d'où elle est sortie, a procuré jusqu'à la seconde guerre mondiale et même après, des grammaires et dictionnaires DE QUALITÉ EXCEPTIONNELLE (A : 32).

6. Impressivité

La *fonction conative* de Jakobson, que l'on peut aussi appeler *persuasive, incitative, coercitive* ou, plus généralement, *impressive*, recouvre tout le champ de l'influence que le discours, scientifique ou non, peut avoir sur l'opinion et la conduite d'autrui. Elle est tournée vers le destinataire (auditeur ou lecteur).

La science est un lieu d'échange et de discussion où l'on argumente pour convaincre, persuader ou dissuader l'allocutaire. On a affaire à la langue du savoir et du pouvoir, de l'ordre et de l'interdiction, du commandement et de la recommandation, du conseil et de la directive, voire de la publicité et de la propagande. Les congrès, qui sont des lieux institutionnels où s'organise la concurrence des idées, accordent une place de choix aux recommandations adressées aux pairs et aux autorités de tutelle. Voici une recommandation de Benveniste (1966 : 8) :

(38) Si la science du langage doit se choisir des modèles, CE SERA dans les disciplines mathématiques ou déductives qui rationalisent complètement leur objet en le ramenant à un ensemble de propriétés objectives munies de définitions constantes. C'est dire qu'ELLE DEVIENDRA de plus en plus 'formelle', au moins en ce sens que LE LANGAGE CONSISTERA en la totalité de ses 'formes' observables. Partant de l'expression linguistique native, ON PROCÉDERA par voie d'analyse à une décomposition stricte de chaque énoncé en ses éléments, puis par analyses successives à une décomposition de chaque élément en unités toujours plus simples.

Les marques linguistiques les plus visibles de l'impressivité dans le discours sont : le pronom de la deuxième personne, indice de l'allocutaire (*tu, vous*), le vocatif et le mode impératif. L'apparition de la deuxième personne et du vocatif dans le discours scientifique académique est exceptionnelle, en dehors des formules d'adresse : *Mesdames et messieurs, chers collègues, chers amis, je VOUS invite à…, je VOUS remercie de…* En revanche l'emploi de la modalité injonctive (avec le verbe à la première personne du pluriel) apparaît de façon régulière pour établir un lien de connivence avec le destinataire actuel ou potentiel :

(39) COMMENÇONS par observer que la linguistique a un double objet, elle est science du langage et science des langues (B : 19).

(40) Tous les aspects du langage que nous tenons pour donnés sont le résultat d'opérations logiques que nous pratiquons inconsciemment. PRENONS-en donc conscience. OUVRONS les yeux à cette vérité […] (B : 41).

Une autre marque de l'impressivité c'est l'usage des formes injonctives (verbe *devoir*) ou déontiques (*il faut, il convient de, il est nécessaire de*) :

(41) Pour que ces correspondances soient probantes, IL FAUT pouvoir établir qu'elles ne sont dues ni à des coïncidences de hasard ni à des emprunts… (B : 101).

(42) Le linguiste DOIT décider […] si une langue est plutôt ceci que cela (B : 113).

(43) IL FAUT d'abord écarter les ressemblances accidentelles […]. IL FAUT,

en outre, […] écarter les emprunts… (A : 95).

Comme l'observe Jacobi (1984 : 49), le discours scientifique est un outil stratégique pour conquérir le pouvoir, par l'acquisition de l'autorité intellectuelle grâce à la reconnaissance de ses pairs, et parvenir, ainsi, au panthéon des savants :

> Ni modèle invariant qui permettrait d'échelonner les autres types de discours, comme l'ont cru assez naïvement certains pédagogues, ni contenu seulement cognitif, hautement conceptualisé et désincarné, le discours scientifique est stratégique : il cherche à convaincre, à recruter des alliés, à imposer une terminologie, à rendre crédible des résultats, à s'opposer pour se faire une place... Interpréter le discours scientifique, c'est aussi saisir la façon dont il agit dans le champ scientifique, comme contribution à la compétition et élément de concurrence entre les pairs.

7. Poéticité

La *fonction poétique*, qui ne se limite pas à la poésie ni à la littérature, est tournée vers le message, où le signifiant (la forme) importe autant, sinon plus, que le signifié (le sens). Cette fonction correspond à toute forme d'inventivité linguistique (le mot vient du grec ποιητικη « art d'inventer »), de jeu avec les mots, de manipulation phonétique, prosodique, morphologique ou syntaxique, de détournement du sens ou d'expérimentation des potentialités de la langue aboutissant à la production de structures jugées belles. Il s'agit de faire du beau avec les mots. Exemples :

> La fonction poétique est à l'œuvre chaque fois qu'il y a activité néologique, fabrication de mots ou de sens nouveaux, ce qui suppose science du langage et des langues. On connaît le rapport entre la poésie et la science. On a parlé de « poésie scientifique » au temps de Louis XIV où était particulièrement recherché l'équilibre entre le sentir et le savoir, le plaire et l'instruire, le galant et le sérieux. Saint-John-Perse en fournit un exemple au XXè siècle, notamment dans son fameux *Discours de Stokholm* (1960) où, mêlant les mots scientifiques au langage poétique, il rapproche la démarche du savant de la création du poète. On sait aussi qu'il existe un rapport entre le discours scientifique et le « bien-dire » (style élégant souvent loué dans les thèses et les livres de science), entre l'efficacité et la performance.Le discours scientifique peut être beau s'il cultive le souci de la littérarité par-delà la littéralité, s'il sait mêler la justesse des mots et la magie des images.

Chez Benveniste la rigueur et l'élégance de l'écriture frappent dès l'abord : chaque phrase de cet auteur pourrait figurer aux « modèles français ». Chez Alexandre c'est la truculence de la métaphore (plus que filée) qui accroche le lecteur et rend « potable » au profane la matière linguistique réputée rébarbative.

(44) Comment peut-on parler PERSAN ? (persan = langue africaine) (A : 43).

(45) Pour parler plus précisément je vais, en mélangeant mes métaphores, m'efforcer de DÉBOULONNER des CANARDS qui n'ont que trop volé. Premier canard à déboulonner : les langues africaines sont pauvres. De graves imbéciles, parfois agrégés ou docteurs au demeurant, continuent à affirmer que […]

Conclusion

Le discours scientique est un technolecte dont les règles normatives spécifiques concernent d'abord le vocabulaire, par l'emploi caractéristique d'une terminologie propre à chaque discipline. Si les fonctions référentielle et métalinguistique sont privilégiées dans les écrits scientifiques adressés aux spécialistes rien n'interdit l'apparition des autres fonctions du langage dans les situations du rapport entre le scientifique et le grand public à l'écrit et surtout à l'oral. La frontière entre l'essai savant et l'œuvre d'art ne passe pas nécessairement par l'exclusivité de certaines fonctions langagières. Les exemples tirés de Benveniste et d'Alexandre montrent clairement qu'il s'agit avant tout d'une question de proportion.

Références bibliographiques

ADAM Jean-Michel, 2005, *La Linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.

ALEXANDRE Pierre, 1967, *Langues et langage en Afrique noire*, Paris, Payot.

AUROUX Sylvain, 1989, *Histoire des idées linguistiques 1 : La naissance des métalangages en Orient et en Occident*, Liège-Bruxelles, Mardaga.

AUROUX Sylvain, 1992, *Histoire des idées linguistiques 2 : Le développement de la grammaire occidentale*, Liège-Bruxelles, Mardaga.

AUROUX Sylvain, 2000, *Histoire des idées linguistiques 3 : L'hégémonie du comparatisme*, Liège-Bruxelles, Mardaga.

BENVENISTE Emile, 1966 et 1974, *Problèmes de linguistique générale, 1 et 2,* Paris, Gallimard.

FLØTTUM Kjersti, 2004, « La présence de l'auteur dans les articles scientifiques : étude des pronoms je, nous et on », dans A. Auchlin *et al.* (éds), *Structures et discours*. Québec, Nota Bene, p. 401-416.

FLØTTUM Kjersti et RASTIER François (éds), 2003, *Academic discourse. Multidisciplinary approaches*, Oslo, Novus.

JACOBI Daniel, 1984, « Du discours scientifique, de sa reformulation et de quelques usages sociaux de la science », *Langue française*, n° 64, *Français technique et scientifique : reformulation, enseignement*, p. 38-52.

JAKOBSON Roman, 1963, *Essais de linguistique générale 1*, Paris, Minuit.

MALMBERG Bertil, 1991, *Histoire de la linguistique, de Sumer à Saussure*, Paris, PUF.

MARTINET André (éd.), *Le Langage*, Paris, Encyclopédie de la Pléiade.

NGALASSO-MWATHA Musanji, 2008, « Anatomie d'un discours néocolonial en langue de caoutchouc », dans M. Gassama (éd.), *L'Afrique répond à Sarkozy. Contre le discours de Dakar*, Paris, Philippe Rey, p. 263-300.

ROBINS Robert H., 1976, *Brève histoire de la linguistique, de Platon à Chomsky*, Paris, Seuil.

SERRES Michel, *Éléments d'histoire des sciences*, Paris, Bordas, 2003.

Objets discursifs technologisés et transmission des savoirs : de la page web traditionnelle au diaporama évolué

Florimond RAKOTONOELINA
CLESTHIA-SYLED-CEDISCOR, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

Lorsqu'on s'intéresse au domaine de l'*e-learning* (ou e-formation en français) en tant qu'analyste du discours, on observe prioritairement les discours de transmission des connaissances qui caractérisent ce domaine (Rakotonoelina 2012) ; ces discours relèvent de la catégorie des discours didactiques [1] et ont pour fonction de délivrer des contenus pédagogiques qui reposent essentiellement sur des données verbales et qui constituent le cœur de la formation. Quel que soit leur contexte de transmission, les discours didactiques ont toujours fait appel aux technologies, servant soit de support principal aux discours, comme cela est souvent le cas dans les formations à distance, soit de support secondaire, cas plus classique des formations en présence [2]. De fait, aujourd'hui, il semble difficile de dépareiller les discours de transmission des connaissances de leur support, c'est-à-dire de les traiter du strict point de vue des données verbales sans tenir compte des matérialités sur lesquelles celles-ci s'actualisent (Rakotonoelina 2009). Cette nouvelle contrainte a pour conséquence un déplacement des frontières de l'analyse du discours au-delà de la question linguistique ou, plus précisément, si l'on considère que l'analyse du discours a toujours reposé sur une articulation entre le linguistique et un « ailleurs » [3], un rééquilibrage entre la part du linguistique (et du non-linguistique) et la part de l'« ailleurs », permettant dès lors à l'objet discursif d'être interprété autrement grâce à cet « ailleurs » qui constitue son environnement.

De ce point de vue, cet article présente ce que nous nommons des *objets discursifs technologisés*, expression qui désigne des discours considérés comme des matérialités discursives déposées et adaptées aux supports technologiques auxquels elles se destinent ; ces supports sont considérés à leur tour comme d'autres matérialités, physiques cette fois. Les objets

1. Par opposition aux discours de vulgarisation par exemple qui ne sont pas des discours didactiques, mais qui n'en sont pas moins des discours de transmission des connaissances (Moirand 1992).

2. On peut citer, du côté de l'écrit, les documents ronéotypés dans les années 1960 et 1970, puis les photocopies plus tard et encore aujourd'hui ; projetées sur écran, les données issues des projecteurs de diapositives, puis des rétroprojecteurs et aujourd'hui des vidéoprojecteurs ; destinés prioritairement à la lecture, les manuels imprimés encore en vigueur et remplacés très progressivement par les manuels numériques à valeur ajoutée, avec animations de phénomènes ou interactivité ; du côté de l'oral, on peut citer les cassettes analogiques, puis les fichiers numériques mp3 et, avec l'augmentation des débits, les vidéos numériques qui mettent l'accent sur l'image.

3. Parmi ces « ailleurs », on peut mentionner l'histoire, la sociologie, la communication, etc.

discursifs dont on traite transmettent donc des connaissances et la matérialité sur laquelle ils se déposent est représentée par la page web. Une page web s'affiche sur un écran lumineux, le plus souvent au format paysage, et impose des contraintes aux objets discursifs qu'elle accueille. C'est donc la rencontre entre une matérialité discursive et une matérialité physique que l'on examine ici. Pour analyser cette rencontre, on a choisi d'articuler le linguistique et le typographique, considéré dans notre cas comme « l'ailleurs » et défini comme

> *l'art de mettre en scène des caractères dans des mises en pages*, qu'elle qu'en soit la finalité : impression sur divers supports, écrans vidéos, de cinéma, etc. (Perrousseaux 2000 : 30)

La typographie pour les médias numériques – avec la typographie web en tête – et, par conséquent, ce qui a trait à ce qu'on appelle plus largement le design numérique, relèvent d'un champ d'études qui date d'une quinzaine d'années (voir par exemple Götz 2003a, 2003b ; Lawrence & Tavakol 2007 ; Leary, Hale & Devigal 1997). Ces travaux s'intéressent, comme en typographie traditionnelle, à la manière dont des messages doivent ou peuvent se présenter sur des pages web en fonction de leurs objectifs et de leurs contenus. Il en découle une réflexion qui porte sur les écrans, sur les polices adaptées aux écrans, sur les grilles de mise en page, sur les couleurs, sur l'esthétisme, etc., autant d'éléments qui visent à améliorer l'adéquation d'un message à l'écran.

Notre objectif consiste ici à analyser des objets discursifs technologisés pour montrer comment une page web peut permettre de faire évoluer la représentation des connaissances. Partant du principe qu'une page web n'est pas un espace immuable, il s'est agi d'examiner deux cas de figure montrant à la fois la plasticité et la mutation d'une page web en matière de transmission des connaissances :

- le premier consiste à décrire la configuration d'une grille de mise en page d'un objet discursif que nous qualifions d'« ordinaire », car celui-ci repose sur le langage de formatage originel du web, à savoir l'HTML [4] ;
- le second consiste à expliciter la configuration d'une grille de mise en page d'un objet discursif que nous qualifions d'« évolué », qui s'incarne sous la forme d'un slidecast [5], où la page web sert moins pour son langage de formatage que pour sa capacité à servir de contenant à d'autres technologies.

Autrement dit, il s'agit ici de ne s'intéresser qu'aux objets discursifs « ordinaires » ou « évolués » qui tiennent compte des potentialités de ce

---

4. L'*Hypertext Markup Language* (HTML) est un langage de balisage qui permet de structurer sémantiquement et de mettre en forme le contenu des pages (des blocs, des titres, des paragraphes, des listes, des images, etc.).

5. Dans sa forme traditionnelle, un slidecast consiste en un podcast audio accompagné d'une projection de diapositives. Un slidecast est équivalant à un podcast vidéo dans la mesure où un son se synchronise avec des images, mais il s'en différencie en ce sens qu'il s'appuie sur des logiciels de présentation assistée par ordinateur (du type PowerPoint) pour créer ces diapositives (données traduites et adaptées à notre propos à partir de la définition de Wikipédia).

qu'offre le web en matière de transmission et de représentation des connaissances [6].

1. Objets discursifs technologisés ordinaires

Pour comprendre les différences et les évolutions qui s'opèrent entre des objets discursifs technologisés ordinaires *et* évolués, il importe de commencer par décrire la manière dont les connaissances s'organisent sur une grille de mise en page web traditionnelle. En effet, les objets discursifs technologisés évolués reposent sur des grilles présentant la même configuration, mais qui parviennent à « s'effacer » grâce à une conception graphique complexe, comme on le verra dans la deuxième section.

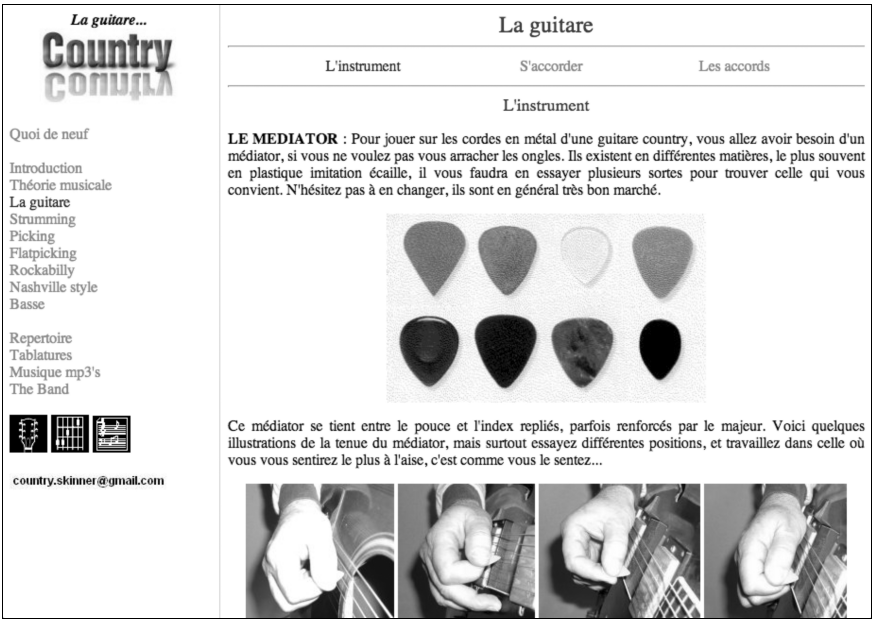

Capture d'écran 1.

1.1 Configuration d'une mise en page web traditionnelle

La surface d'une page web a conduit à proposer, dans le cadre d'une transmission des connaissances, des structurations particulières des connaissances, voire des schémas de lecture particuliers, dès lors qu'à la structure explicite livrée par les menus de navigation, des liens hypertextuels venaient pénétrer les textes eux-mêmes pour délinéariser le processus de lecture. En ce sens, la capture d'écran 1 montre un aperçu de ce type de page, où l'on observe deux menus :

– un menu de navigation principal à gauche qui renvoie à des connaissances associées à l'hyperthème de la formation – en l'occurrence « la guitare

6. Ces objets sont souvent l'œuvre d'individus singuliers ou d'institutions / organisations (autres que scolaires et universitaires) investies dans la transmission des connaissances au moyen des technologies.

country » [7] ;

– un menu de navigation secondaire qui renvoie à des connaissances liées à des sous-thèmes – en l'occurrence « la guitare ».

À côté de cette première série de liens hypertextuels, qui sont de type macrostructurel et mésostructurel – c'est-à-dire liés au « plan » de la formation –, on observe une autre série de liens qui intègrent directement, quant à eux, le niveau de la microstructure – c'est-à-dire le corps du texte de la formation (Dumortier 2001). Ainsi, ce sont ces derniers qui, potentiellement, délinéarisent la lecture, au sens où ils peuvent interrompre la lecture linéaire d'un texte et projeter le lecteur dans un autre texte doté d'une autre cohérence, comme on peut l'entrevoir sur la capture d'écran 2.

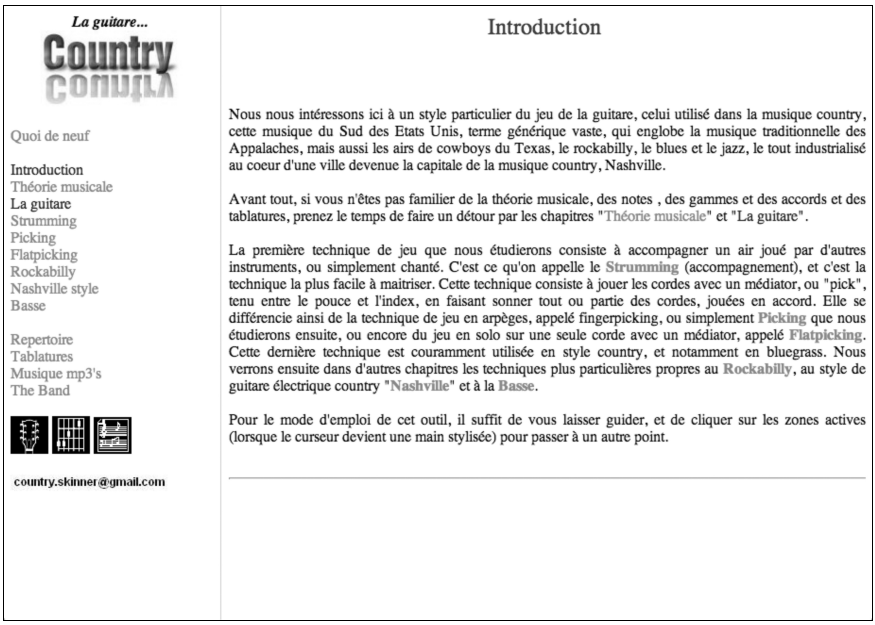

Capture d'écran 2.

Cette formation consacrée à la guitare country met en avant sa structure et son corps de texte grâce à une identité visuelle minimaliste (couleur de fond blanc et liens hypertextuels de couleur bleue dans la tradition typographique d'origine du langage de formatage des pages web). Dans la capture d'écran 3, qui réfère à une page d'un « petit cours consacré à l'histoire de l'art » [8], on observe une identité visuelle différente :

– les menus sont représentés par des formes graphiques rectangulaires, mais irrégulières, pour mieux faire valoir la représentation d'un « matériau brut » correspondant à l'hyperthème de la formation ;

7. http://guitarecountry.chez.com/, consulté le 6 mai 2014.

8. http://byc.ch/hga/art/index.htm, consulté le 6 mai 2014.

– le texte des menus s'inscrit sur ce « matériau » ;
– le titre de la section « Âges de la pierre » s'inscrit dans cette même logique sur une forme rectangulaire irrégulière ;
– la police de caractère utilisée appartient à la famille des polices cursives (manuscrites), qui rappelle que l'écriture a d'abord été scripturale ;
– enfin, les liserés semblent être tracés à la main dans cette même continuité.

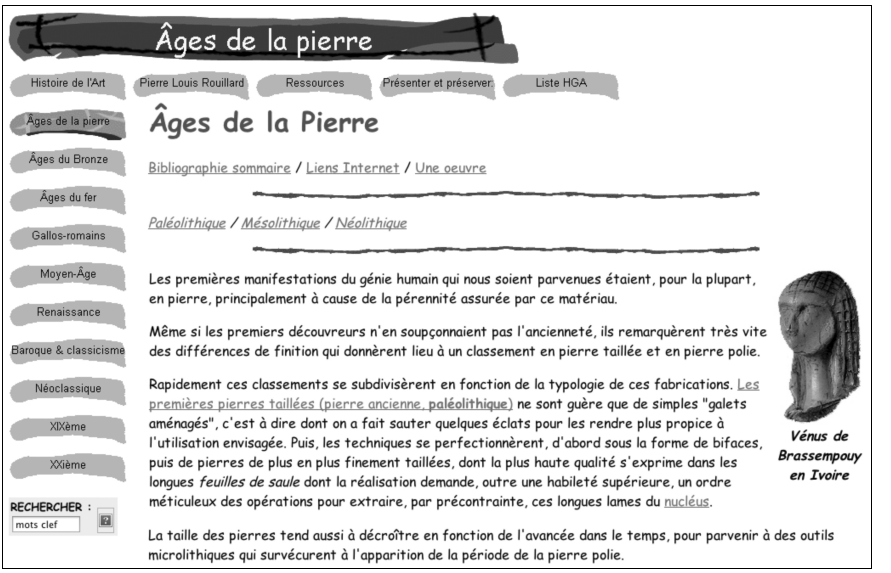

Capture d'écran 3.

La sensation visuelle qui s'opère avec cette formation est radicalement différente de la précédente, puisqu'ici le design graphique opte pour un équilibre entre l'objet de la transmission des connaissances – l'histoire de l'art – et les choix typographiques.

1.2 Lisibilité de la formation

L'analyse des objets discursifs technologisés telle que nous la concevons nécessite d'observer deux types de lisibilité : la lisibilité liée à la typographie – dite « matérielle » – et la lisibilité liée à l'intelligibilité du propos – dite « cognitive » ; ces deux formes de lisibilité sont indissociables. Chaque texte se donne à lire matériellement sous la forme d'une page web qui peut être plus ou moins longue ; cela implique que, du point de vue de sa compréhension, chaque texte représenté par chaque page possède sa propre cohérence. Sur une page web, lorsqu'il s'agit de transmettre des connaissances, les paragraphes constituant les textes sont en général très courts, car pensés pour une lisibilité-écran, et il est fréquent en ce sens de rencontrer des paragraphes, considérés sémantiquement comme des micro-capsules de sens, articulés autour d'une seule phrase ou de plusieurs phrases très brèves.

Dans la formation consacrée à la guitare country, on a affaire, par exemple, au paragraphe suivant :

(1) Ce médiator se tient entre le pouce et l'index repliés, parfois renforcés par le majeur. Voici quelques illustrations de la tenue du médiator, mais surtout essayez différentes positions, et travaillez dans celle où vous vous sentirez le plus à l'aise, c'est comme vous le sentez…

Dans la formation consacrée à l'histoire de l'art, une seule phrase peut constituer à elle seule un paragraphe qui, en lui-même, fait sens :

(2) Les premières manifestations du génie humain qui nous soient parvenues étaient, pour la plupart, en pierre, principalement à cause de la pérennité assurée par ce matériau.

Le format des paragraphes sur une page web est à comparer à celui de l'imprimerie traditionnelle ; là, les paragraphes sont généralement plus longs et davantage liés aujourd'hui à l'esthétisme de la mise en page :

> À notre époque cohabitent deux principales façons de réaliser les alinéas. La première provient de la tradition latine de la typographie. De bon sens, un peu sensuelle, elle privilégie la compréhension du lecteur. La seconde caractérise la typographie modulaire et traduit une conception esthétique épurée et géométrique de la mise en page. (Perrousseaux 1996 : 108)

Des objets discursifs de formation qui s'inscrivent sur des pages web ou sur des pages d'ouvrages imprimés ne s'appuient donc pas sur la même « écriture typographique » : la lisibilité matérielle et cognitive est fonctionnelle dans un cas en raison des caractéristiques des écrans, esthétique dans l'autre en raison des formats standardisés des ouvrages didactiques.

1.3 Hétérogénéités sémiotiques

Si, dans un contexte didactique, une page web permet de repenser l'écriture et la structuration sémantique des textes de manière fonctionnelle, la surface visuelle d'une page web permet de projeter autant de données sémiotiques hétérogènes que l'on souhaite (schémas, graphiques, photos, tableaux, etc.), ce que l'imprimerie traditionnelle ne permet pas pour des raisons évidentes de coût.

Ainsi, dans la première capture d'écran, on constate que le texte s'accompagne de deux graphiques dits représentatifs (Rakotonoelina 2009). Le premier donne à voir plusieurs photographies de « médiators » et complète le texte qui, partant, ne comporte aucune définition du « médiator », la formation étant axée autour de savoirs procéduraux (et non déclaratifs). Le second graphique donne une représentation de la manière dont le médiator peut être tenu ; ici, la photographie est une forme de transcodage du texte qui décrit la manière dont on tient le médiator.

La capture d'écran 4 extraite de la deuxième formation montre deux autres graphiques : un schéma et un tableau. Ces derniers visent à représenter des données qui partent des mêmes coordonnées, à savoir le paléolithique inférieur, moyen et supérieur. Mais le résultat final de ces représentations est radicalement différent, le premier graphique étant une synthèse du second. De ce point de vue, ce premier schéma peut être dit organisationnel, dans la

mesure où il rend compte, sous forme de mots-clés, des principaux aspects qui vont être développés ensuite dans le tableau. Quant au tableau, celui-ci présente la particularité d'être un tableau de type différentiel, dans la mesure où il va permettre de comprendre le passage d'une époque paléolithique à l'autre et donc de différencier qualitativement ces époques entre elles.

Plus intéressant pour notre propos, c'est aussi de cette époque que proviennent les premiers témoignages de ce que nous nommons "ART", même si nous ne saisissons pas forcément les buts des productions de nos ancêtres.

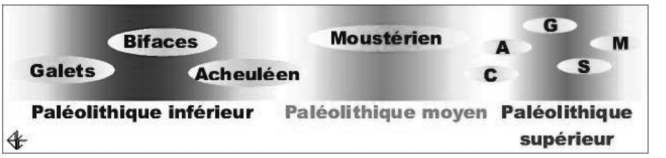

Nota bene, les divisions et surtout les datations sont très approximatives et dépendent beaucoup des régions du monde considérées.

Paléolithique inférieur	Paléolithique moyen	Paléolithique supérieur
2MA à 150 000 ans De cette période, on ne trouve quasiment que des pierres aménagées et des ossements. Une nouvelle forme apparaît, le biface. Ces pierres possèdent un tranchant très régulier et témoignent des progrès accomplis et dont l'aboutissement sera la technique Levallois à l'époque acheuléenne. On nomme aussi cette période le paléolithique ancien.	**165 000 à 40 000 ans** En France, on débute cette période par la fin de la glaciation rissienne. Cette période se caractérise principalement par la culture moustérienne, ou plus exactement par les cultures moustériennes, car en fonction des localisations, les différences sont grandes (prédominance des racloirs sur les bifaces ou l'inverse, ou tout simplement l'équilibre entre les différents types).	**30 000 ans à 8000 ans** Cette période voit le triomphe de l'Homo sapiens sapiens. C'est aussi la période ou apparaissent les premiers témoignages patents de ce que l'on nomme ART. Cet art se manifeste sous la forme de sculpture et de peinture. Plusieurs cultures cohabitèrent durant la période : le **C**hâtelperronien, l'**A**urignacien, le **G**ravettien, le **S**olutréen et le **M**agdalénien. On nomme aussi cette période le paléolithique récent.

Capture d'écran 4.

Dans cet extrait d'objet discursif qui paraît à la fois simple, mais qui s'avère en définitive assez complexe, on part d'une séquence d'ouverture linéaire constituée de trois paragraphes, suivi d'un schéma organisationnel qui déstructure cette linéarité, suivi d'un tableau différentiel qui redistribue les connaissances visuellement en trois entrées. Les différents codages linguistiques et graphiques, dont le tableau avec un codage par trois couleurs différentes, offrent une représentation des connaissances qui tire profit du potentiel technique d'une page web de première génération.

Cette section a montré comment se configurent des objets discursifs technologisés ordinaires sur une page web à visée formative : les connaissances se structurent en menus ; la lecture peut être linéaire ou non selon la présence ou l'absence de liens hypertextuels ; l'écriture des textes est avant tout typographique, c'est-à-dire au service d'une lisibilité-écran qui conduit à réduire les données linguistiques contenues dans un paragraphe, tout en préservant l'autonomie sémantique propre au paragraphe ; les données

linguistiques cohabitent avec d'autres données sémiotiques pour permettre une transmission des connaissances pluriencodées. On voit en ce sens l'incidence que peut avoir un support sur un objet discursif destiné à transmettre des connaissances. Les objets discursifs technologisés évolués, même s'ils doivent beaucoup aux objets ordinaires, possèdent leurs propres spécificités, tout en se distinguant par une plus grande prise en compte du support, comme on va le voir.

2. Objets discursifs technologisés évolués

Pour comprendre les spécificités des objets discursifs téchnologisés évolués, on s'appuiera sur les slidecasts qui, tout en s'affichant sur une page web qui lui sert de support, s'en désolidarisent en raison des technologies différentes qu'ils empruntent.

2.1 Des logiques d'écran

Les objets discursifs évolués en tant que contenants insérés dans une page web font « oublier » que l'on a affaire à une page web, à l'inverse des objets ordinaires. La différence entre les premiers et les seconds tient au fait que les seconds n'ont aucune existence en dehors des écrans ; ils sont destinés à être projetés exclusivement sur des écrans. Les objets de première génération (cas de la guitare country ou de l'histoire de l'art) pouvaient être transférés sur papier (c'est-à-dire imprimés, puis lus sur papier), même s'ils n'étaient en rien adaptés à ces supports. Un objet discursif évolué n'envisage plus cette possibilité et répond à des logiques d'écran ; il recourt à un format (4/3, 16/9, 720p ou 1080i) et la formation se retrouve contenue dans une diapositive dont les frontières ne dépassent jamais la taille de l'écran. De tels objets peuvent être trouvés, par exemple, sur le site pédagogique de la Bibliothèque Nationale de France. La capture d'écran 5 montre la page d'accueil d'une formation consacrée à « l'aventure du livre » [9] ; on note d'emblée le très fort impact visuel de cette page et l'absence d'éléments linguistiques en dehors du titre de la formation, alors que les objets discursifs technologisés ordinaires faisaient d'emblée la part belle aux données linguistiques.

2.2 Des objets expérientiels

Les objets discursifs technologisés évolués correspondent le plus souvent à des « sites d'expérience » (Lawrence & Tavakol 2007) : non seulement ils plongent le destinataire dans des univers esthétiques spécifiques corrélés aux connaissances développées, mais leur utilisabilité – c'est-à-dire leur capacité à être manipulés en tant qu'objets par le destinataire – est souvent particulière, au sens où le destinataire doit découvrir, du moins au début de la formation, la manière d'accéder aux connaissances, donc au discours. Si l'on observe la capture d'écran précédente, aucun indice linguistique ne permet de connaître la structure de la formation ; pour y accéder, le destinataire doit survoler avec la souris cette première diapositive qui lui révèle tour à tour de haut en bas les entrées (linguistiques) suivantes : « Récits », « En images », « Arrêt sur », « Gros plans », « Livres », « Classes », « Ressources ». La

9. http://classes.bnf.fr/livre/index.htm, consulté le 6 mai 2014.

capture d'écran 6 montre le survol de la première frise qui s'accompagne de l'apparition du terme « Récits ».

Captures d'écran 5 et 6.

2.3. Des objets pluriencodés à « tradition orale »

Les objets discursifs évolués comme les slidecasts sont des objets où les données linguistiques au service de la formation sont transmises prioritairement à l'oral, contrairement aux objets discursifs ordinaires qui reposent sur de l'écrit, fondement de la page web. Les données orales sont donc synchronisées avec les données visuelles et un slidecast présente sa propre autonomie par rapport à la page web. Lorsqu'on active l'entrée « Récits », pour reprendre l'exemple précédent, et que l'on sélectionne en survolant une nouvelle diapositive l'entrée « Formes du livre – Organisation du texte », un diaporama accompagné d'un discours descriptif apparaît (voir capture d'écran 7) [10].

Capture d'écran 7.

Trois codes distincts entrent en résonance pour produire une expérience d'apprentissage particulière :

– l'image, succession de diapositives fixes ou animées, qui se synchronise avec le texte oral ;
– un fond sonore musical qui installe une atmosphère compatible avec le thème développé en l'occurrence « la page, le texte et l'image » ;
– le texte oralisé qui ne trouve aucune correspondance orthographique (ni sous-titrage ni extrait scriptural représenté ici).

De la même manière que, dans les objets ordinaires, le texte présent sur

10. Pour lancer le diaporama, il faut cliquer sur le bouton lecture situé en bas ; on peut également ajuster le volume du son.

une même page web présentait sa propre cohérence, il en va de même pour le texte associé à une diapositive. Ainsi, dans la séquence d'ouverture du diaporama, peut-on entendre :

(3) Espace dédié à l'écriture et à la lecture du texte, la page est aussi ce lieu où l'écriture se rend visible en s'appuyant sur les ressources de l'image. La page est tour à tour théâtre de la parole ou lieu de recherche esthétique.

Cet extrait, dont le thème est « la page », suffit à lui seul à faire sens ; la dimension non verbale n'est pas requise. Néanmoins, l'image (en l'occurrence des extraits scannés de livres) réduit ici le potentiel interprétatif offert par le verbal par sa valeur illustrative, guide l'interprétation, le langage étant toujours équivoque.

3. Typographie et discours de transmission des connaissances

En abordant la problématique des discours de transmission des connaissances en termes d'objets discursifs technologisés, on a cherché à montrer comment s'opère l'articulation entre les données structurelles (macro-, méso- et microstructurelles) et non verbales d'une formation et les grilles de mise en page dans lesquelles elles s'insèrent. Ce faisant, on constate que les grilles de mise en page déterminent en grande partie les types de données et la manière dont elles se distribuent dans des formats imposés (la « page » web *versus* le « slidecast » incorporé dans une page web) ; de même, on relève que les supports (la page web ou le slidecast) amènent à produire des unités de sens qui ne sont pas de même nature puisqu'elles s'adaptent aux grilles imposées par les supports : le paragraphe qui s'affiche sur une page web est repensé ; la séquence orale qui se fond avec la projection d'images dans le slidecast est adaptée ; les données visuelles (graphiques de tous ordres) envahissent l'espace de la diapositive là où elles ne représentent qu'une « balise » parmi d'autres dans le défilement de la page web, etc. En analysant les discours de transmission de connaissance d'un strict point de vue linguistique et en omettant la prise en compte des supports sur leurs configurations, l'analyse des discours de transmission des connaissances échappe à une compréhension globale du sens de ces objets discursifs. En effet, en choisissant délibérément deux objets discursifs aux antipodes l'un de l'autre – un objet ordinaire plutôt de première génération et un objet évolué plutôt de dernière génération –, on constate que l'on a affaire à deux modes de représentation de la connaissance différents, au sens où la manière de transmettre des connaissances – donc d'enseigner et d'apprendre – sera différente dans les deux cas. Les codes typographiques devraient constituer, en ce sens, une première approche des discours de transmission des connaissances en e-learning, car ils permettent de comprendre, à un niveau global, les configurations discursives en présence, avant même d'entrer dans l'analyse locale des données linguistiques, rejoignant ainsi l'objectif premier de l'analyse (linguistique) du discours.

Cet article consistait à présenter deux objets discursifs technologisés radicalement différents pour montrer deux systèmes de transmission des connaissances différents. Il n'en demeure pas moins que de tels exemples sont plus aisés à examiner, en raison de leur parti pris technologique, que des

exemples hybrides, qui exploitent les spécificités à la fois de la page web *et* du slidecast. Or ce sont ces objets hybrides qui sont le plus souvent représentés sur internet – sans évoquer toutes les variations que peuvent subir les slidecasts eux-mêmes (absence de données orales au profit de données scripturales par exemple). La cohérence d'une formation est dès lors à chercher dans la convergence et les relations causales qui s'opèrent entre les technologies, les formats typographiques et les données verbales et non verbales. Les technologies, et les formats typographiques qu'elles imposent, font évoluer les discours de transmission des connaissances. Dans ce contexte, l'analyse des discours de transmission des connaissances peut être renouvelée par la compréhension de ces relations causales et par la manière dont ces objets évoluent grâce au numérique, alors que l'imprimerie traditionnelle tend à en faire des objets figés – la notion de « collection » chez les éditeurs participe à ce figement. Un des moyens de parvenir à une analyse raisonnée est d'articuler l'analyse (linguistique) du discours à cet « ailleurs » qu'est la typographie (numérique) indissociablement liée à l'écriture et au sens des messages.

Références bibliographiques

DUMORTIER Jean-Louis, 2001, *Lisibilité du discours didactique – Réflexions sur la compréhension en lecture des différents écrits disciplinaires*, université de Liège, service de Didactique des Langues et Littératures romanes [disp. en ligne].

GÖTZ Veruschka, 2003a, *Grilles pour la mise en pages numérique*, Paris, Pyramyd.

GÖTZ Veruschka, 2003b, *Typographie pour les médias numériques*, Paris, Pyramyd.

LAWRENCE Dave et TAVAKOL Soheyla, 2007, *Balanced Website Design*, London, Springer.

LEARY Michael, HALE Daniel and DEVIGAL Andrew, 1997, *Web Designer's Guide to Typography*, Indianapolis, Hayden Books.

MOIRAND Sophie, 1992, « Autour de la notion de didacticité », *Carnets du Cediscor* 1, p. 9-20.

PERROUSSEAUX Yves, 1996, *Mise en page et impression : notions élémentaires*, Reillanne, Atelier Perrousseaux.

PERROUSSEAUX Yves, 2000, *Manuel de typographie française élémentaire,* Reillane, Atelier Perrousseaux.

RAKOTONOELINA Florimond, 2009, « Transmission des connaissances et conception numérique : articulation des fonctionnements visuels et verbaux dans le genre e-conférence », *Informations, Savoirs, Décisions et Médiations*, n° 37, [en ligne]

RAKOTONOELINA Florimond, 2012, « Transmission des connaissances et philosophies de l'éducation des adultes : positionnements énonciatifs dans le genre e-conférence », dans F. Pugnière-Saavedra, F. Sitri, et M. Veniard (éds), *L'Analyse du discours dans la société. Engagement du chercheur et demande sociale*, Paris, Champion, p. 211-229.

Les blogs scientifiques francophones : aux marges de l'analyse du discours ?

Sandrine REBOUL-TOURÉ
Cediscor-Clesthia, Langage, Systèmes, discours, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

Introduction

Faire le choix de s'intéresser à la position du discours dans son environnement au sens large, c'est donner à la linguistique la possibilité de discuter avec ses disciplines voisines, c'est aussi chercher dans les cadres du discours, les cotextes, les contextes voire les objets qui forgent ce discours. Les blogs scientifiques me semblent pouvoir participer à ce questionnement car ils sont à la frontière – mais peut-être faudra-t-il parler de *continuum* ? – du discours de vulgarisation scientifique et du discours d'information aussi bien au niveau de l'organisation énonciative que des marques linguistiques. Sur un autre plan, parmi les caractéristiques des blogs, il est possible de mettre en évidence la dimension publique et donc l'appel potentiel à la discussion. Ainsi, le blog brasse-t-il des énonciateurs multiples qui s'inscrivent dans des genres différents. Enfin, les blogs scientifiques invitent à s'interroger sur les objets producteurs de discours, ici le support informatique et les logiciels spécifiques permettant des réalisations discursives diverses.

Après avoir situé l'analyse du discours de transmission des connaissances dans son cadre historique et épistémologique, j'analyserai quelques caractéristiques linguistiques des blogs scientifiques. Nous pourrons alors nous interroger sur les marges de ces productions discursives. Ces blogs scientifiques qui n'existaient pas encore il y a quelques années font partie de ces nouveaux discours qui émergent sur internet. Nous verrons pourquoi ces discours peuvent être considérés comme nouveaux et comment certaines de leurs caractéristiques permettent de revisiter ou au moins de s'interroger sur les frontières de l'analyse du discours.

1. De la transmission des connaissances à la médiation scientifique

L'analyse du discours « à la française » s'est constituée dans un contexte historique, politique et social particulier, celui des années 60-70, avec l'étude des discours politiques. En 1995, lorsque Maingueneau propose de parler *Des analyses du discours en France*, au pluriel, il présente un élargissement significatif du domaine : aller au-delà de l'analyse des discours politiques, notamment avec les discours en situation de travail, les discours constituants… et les discours des transmissions des connaissances (Beacco & Moirand 1995). Ces discours de transmissions des connaissances regroupent « toutes les formes de divulgation des discours-sources : diffusion, vulga-

risation, formation, enseignement » (*ibid.* : 32). Identifiés au sein du Cediscor [1], ils constituent un objet d'étude depuis la fondation du groupe en 1989. C'est le versant « diffusion, vulgarisation » que je retiendrai ici.

Après avoir manifesté un intérêt pour des domaines « spécialisés » dans le cadre de la lexicologie avec des études sur la formation et la constitution de vocabulaires (Quemada 1955, Guilbert 1965, Marcellesi 1972, etc.) des études linguistiques se sont orientées vers les discours :

> On essaie ici, dans le champ du « français scientifique et technique », actuellement, en 1984, et au moment où une politique de sa « diffusion » prend forme progressivement, de réfléchir aux problèmes que celle-ci rencontre et présente.
>
> Le point de vue choisi est de type « discursif » ; la question nodale posée est celle de la *reformulation* des discours scientifiques et techniques dans diverses situations : celle de l'enseignement, de la traduction, des échanges conversationnels au laboratoire, de la « vulgarisation ». Autant de lieu et de motifs pour *reformuler* un discours d'origine en un discours second, sans que s'efface, au passage, le label « scientifique et technique ». [2]

C'est en effet la catégorie descriptive de la reformulation (Peytard 1984 ; Moirand, 2012 ; Reboul-Touré 2014) qui va orienter les analyses linguistiques sur les discours de vulgarisation scientifique, notamment Mortureux (1983). Présentés comme des discours « seconds », ils sont porteurs en filigrane du discours de la science ; on identifie des altérations discursives (Peytard 1993), des hétérogénéités (Authier-Revuz 1982) qui sont des lieux porteurs de sens. Dans les années 1980, Jacobi & Schiele (1988) et Mortureux (1993) repèrent, entre autres, un phénomène linguistique intéressant, le fait qu'il existe de nombreuses désignations renvoyant à un même objet (ou à un concept) afin d'expliciter un mot ou une notion spécialisé(e). Mortureux proposera le concept de *paradigme désignationnel*. Ce parcours, trop rapide, met en lumière les préoccupations de certains linguistes pour le discours de vulgarisation scientifique (Moirand 2005).

Cette vulgarisation a pris une ampleur remarquable dans notre société en dépassant la sphère éditoriale des magazines de vulgarisation scientifique [3] dans les années 1990, notamment en s'insérant sous forme de « traces » discursives dans le discours de la presse. En étudiant la circulation des connaissances scientifiques dans les médias, plus spécifiquement, la presse, de nouveaux questionnements ont alors surgi, en analyse du discours, autour du discours plurilogal, du dialogisme, de la mémoire discursive (Moirand 2000), des nouvelles figures convoquées autour de la vulgarisation scientifique – notamment le politique, le citoyen, le témoin (Cusin-Berche 2000).

La circulation des connaissances peut aussi se « mesurer » par l'analyse de discours ordinaires, par exemple des conversations recueillies auprès de kiosques à journaux (Beacco *et al.* 2002), qui montre ici encore des bribes de

---

1. Centre de recherche sur les discours ordinaires et spécialisés.

2. Avant-propos, *Langue française,* n° 64, 1984.

3. Nous retenons ici les écrits ; des études existent sur les autres supports (p.ex. Babou 2004).

connaissances scientifiques (santé publique, crise sanitaire…). Enfin, il nous a semblé que le discours de culture générale[4] se situe en bout de chaîne tant du point de vue des flux de transmission (relevant d'un enseignement) que de diffusion (vulgarisation scientifique, Beacco & Reboul-Touré 2004). Cet émiettement nous a conduits à penser que nous étions arrivés à une diffusion ultime de la vulgarisation scientifique et que les connaissances scientifiques pouvaient désormais toucher tous les citoyens et entrer dans la culture générale et que chacun pouvait parler (avec un savoir plus ou moins juste) d'organismes génétiquement modifiés, de grippe H1N1, de séismes…

L'analyse du discours de transmission des connaissances semblait alors avoir épuisé le domaine par l'étude de nombreux lieux de vulgarisation scientifique en s'interrogeant d'ailleurs sur les frontières avec les discours de médiation scientifique. Depuis peu, les blogs scientifiques francophones, nouvelles sources discursives présentes sur internet, permettent de repenser la vulgarisation/diffusion de la science.

2. Les blogs scientifiques : de nouvelles formes discursives ?

Le blog est un « site internet animé par un individu ou une communauté qui s'exprime régulièrement dans un journal, des billets » (*Petit Robert* 2011). C'est un anglicisme, de *web* et *log* (carnet de bord) daté de 2002 et la recommandation officielle propose *bloc-note*[5]. Ce site a des caractéristiques techniques spécifiques : les billets sont présentés par ordre anté-chronologique (une certaine périodicité est attendue donc avec une écriture qui a un rythme), des liens hypertextuels sont visibles et des échanges sont attendus. En effet, les lecteurs ne sont pas de simples lecteurs, ils sont invités à laisser des commentaires. Ces caractéristiques donnent naissance à de nouveaux discours.

2.1 Des discours « feuilletés » ?

Comme dans le discours de vulgarisation traditionnel, l'hétérogénéité discursive est manifeste ; on entend dans les blogs scientifiques les discours de la science avec les termes spécialisés et les reformulations (parenthèses, virgule…) :

(1) Les atomes sont eux-mêmes composés de protons (des particules de charge électrique positive), de neutrons (des particules de charge électrique neutre) et d'électrons (des particules de charge électrique négative). *Café des sciences*

(2) Un des cas les plus cités est celui de la mycorhize, une symbiose entre les racines des plantes et le mycélium des champignons, leur réseau de filaments souterrains. *Passeur de sciences*

Le discours des spécialistes s'entend aussi au travers des définitions (verbe *être*…) :

4. Aujourd'hui, au-delà de la littérature, de l'économie, elle s'est enrichie de connaissances issues de la science.

5. *Blog* est publié dans le *Journal Officiel* en 2005.

(3) Tout d'abord une petite mise au point. Différence entre banquise et iceberg.

La banquise est de l'eau de mer glacée, sous l'effet de température très basses (en dessous de 0°C, le sel venant "perturber" la mise en place du réseau cristallin).

Un iceberg est de la glace d'eau douce, tel qu'un glacier de montagne qui est retourné à la mer, *Café des sciences*

Au-delà de ces marques linguistiques communes, avec les blogs scientifiques[6], apparaissent de nouveaux circuits pour la transmission des connaissances et pour la médiation scientifique. En effet, la palette des créateurs de blogs scientifiques est large : chercheurs, documentalistes, étudiants, ingénieurs, journalistes scientifiques, passionnés de science (Mounier 2009). Les scientifiques trouvent ici un support pour la diffusion de leurs travaux :

> Les blogueurs de science utilisent les blogs comme des espaces ouverts de discussion. Ils reviennent ainsi à l'un des fondements essentiels de la démarche scientifique. Explication : lorsqu'un chercheur participe à un séminaire, ce qu'il échange est considéré comme transitoire. Mais s'il publie ses idées sur Internet, un autre chercheur peut, même plusieurs mois après, poser son commentaire, le rapprocher de ses travaux, continuer à échanger. « *On touche à une dimension heuristique, propre à la découverte, qui correspond à une pratique très ancienne, la disputatio, ou tout simplement l'échange de discussions entre savants* », résume Marin Dacos[7].

Les journalistes spécialisés donnent une nouvelle forme à leur travail de vulgarisation. Face à ces diffuseurs déjà identifiés traditionnellement, on trouve un nouvel acteur, notamment l'amateur éclairé. Un premier travail à venir sera donc de construire une typologie des blogs en fonction des auteurs. On pourra alors s'interroger sur la dénomination même de *blog scientifique* : suite aux premières analyses, on pourrait identifier des *blogs de science*, des *blogs de vulgarisation scientifique* voire des *blogs de médiation scientifique*.

Le « feuilletage » se réalise aussi avec une autre strate discursive : faisant suite au billet posté par le blogueur, les lecteurs actifs peuvent écrire dans la rubrique « commentaire ». Le lecteur devient alors rédacteur, il adresse ses remarques au concepteur du site mais aussi à l'ensemble des lecteurs :

(4) *RuBisCO* dit : 21 octobre 2013 à 08:05

Excellent article, mais "anthocyanine" est le nom anglais, le nom français est seulement "anthocyanes". Certains auteurs le traduisent par "anthocyanoside", histoire de montrer que c'est un hétéroside.

David dit : 21 octobre 2013 à 12:31

Mince alors. Voilà une erreur que je commets souvent ! Je lis des sources en anglais et je francise moi-même le nom des molécules sans vérifier ! *Science étonnante*

---

6. Lors de son édition 2008, le forum Labo & Biotech, salon des professionnels des matériels de laboratoire, propose un « 1er forum des blogueurs scientifiques » à la porte de Versailles le 3 juin 2008.

7. Science actualités.fr, magazine de la cité des sciences, *http://www.universcience.fr/fr/science-actualites/enquete-as/wl/1248100298666/quand-les-scientifiques-se-mettent-a-bloguer/*

(5) Damien 12.09.2013 15:21 Répondre | Permalink

Bonjour et merci pour cet article qui nous donne une vision à contre courant sur ses termes de vulgarisation.

Malgré le fait que l'on retrouve dans une multitude de livres écrits par des scientifiques respectés dont le titre emploi les mots d'infiniment grand ou petit, je porte un grand crédit a votre façon de penser.

Une question me trotte dans la tête suite à cette lecture, quels mots emploieriez-vous en lieu et place de "infiniment grand" et "infiniment petit" dans un livre de vulgarisation ? *Scilogs*

Enfin, peut-être une dernière couche du feuilletage, celle présente dans des couches virtuelles puisqu'il existe des liens hypertextes qui vont envoyer le lecteur vers du texte, de l'image fixe ou mobile, du son… sur des pages « à ouvrir ». Quand les liens portent sur les termes spécialisés, on observe que le mouvement d'expansion lié à la reformulation peut prendre une forme différente lorsqu'on passe du support papier au support informatique. En effet, avec le support informatique, le vulgarisateur peut ne plus reformuler à l'intérieur d'une phrase ou du texte mais sur une autre « couche textuelle » via le lien hypertexte (Reboul-Touré 2004). Les liens permettent aussi de souligner le « traçabilité » des discours cités [8]. On peut lire l'étude récente et l'article (le soulignement étant un lien hypertextuel) :

(6) Cette ubiquité dans l'environnement explique une étude récente (Inserm et Inra), à laquelle participe le laboratoire Toxalim de Toulouse, sur des femmes enceintes en Bretagne. L'étude montre que plus ces femmes vivent proches des zones céréalières, plus elles sont contaminées par des pesticides qui ont modifié leur physiologie. L'article a été publié dans PLOS One, ici, par Nathalie Bonvallot *et al.* dans le cadre du programme de recherche PELAGIE… *Sciences*[2]

Les blogs scientifiques ne forment pas une seule entité et une typologie reste à construire. Il est donc difficile de parler de communauté discursive. Cependant, une organisation se met en place. Les blogs de certains journalistes sont « hébergés » par des quotidiens [9], des portails ont été constitués pour rassembler des blogs et un classement des blogs [10] donne une visibilité à ces nouveaux espaces de diffusion de la science. On pourrait alors s'interroger sur un éventuel apport en matière d'intelligence collective. En effet, selon Pierre Lévy (2002 : 17), « une communauté virtuelle, lorsqu'elle est convenablement organisée, représente une importante richesse en terme de connaissances distribuées, de capacités d'action et de puissance coopérative. Une communauté virtuelle a vocation à devenir une intelligence collective, c'est-à-dire, une source de connaissances et de créativité ».

2.2 Des objets aux discours

Le choix du support, l'internet via un objet numérique (ordinateur, téléphone,

8. Le soulignement indique un lien qui renvoie vers les documents cités.

9. Huet, *Libération* et Barthélémy, *Le Monde*.

10. http://labs.ebuzzing.fr/top-blogs/sciences pour le critère de classement des blogs.

tablette) met en avant un environnement numérique qui va déclencher des discours particuliers du fait de cet environnement spécifique (discours écrit médiatisé par un clavier et logiciel sous-jacent du blog), donc dans un environnement dans lequel l'homme et la « machine » interagissent. Ces objets font émerger de nouveaux discours : de nouveaux acteurs « s'essaient » à la médiation scientifique, des genres différents se juxtaposent (billet, commentaire) et on peut s'interroger sur l'organisation de nouvelles communautés discursives. Ce questionnement est porté récemment par Dervin et Paveau (2012), « Quelle place pour les objets dans les sciences du langage et les sciences de la communication ? » :

> Les objets doivent être en effet considérés comme des contextes pour les discours et entrer dans nos cadres d'analyse, même si leur contribution à la formation et à la circulation des productions verbales ne se laisse pas saisir explicitement – ou peut-être pas du tout […] Pour Latour [1997], tout actant peut être n'importe quoi tant qu'il est la source d'une action. Les objets sont ainsi des médiateurs et des acteurs qu'il faut prendre en compte dans l'analyse de la communication. (*ibid.* : 6)

On pourrait aussi s'intéresser aux affordances (Gibson 1977, 1979 et 2014) mais l'articulation avec le domaine de la psychologie demande de forger des passerelles et décalent les frontières de l'analyse du discours. Paveau tisse cependant des liens entre ces domaines pour « proposer une description de la contribution des objets à la production des discours » (*ibid.* : 7) et c'est tout un nouveau cadre conceptuel qui doit être pensé :

> À partir de la fin des années 1980 émerge aux États-Unis une cognition alternative à l'internalisme dominant, la cognition sociale, qui pose un contexte propice à l'émergence d'une réflexion sur les liens entre l'humain et ses objets […]. Ces propositions ouvrent aux linguistes du discours une perspective féconde : travailler les énoncés en contexte, analyser la production des formes discursives au sein de leurs « conditions socio-historiques de production » comme disait la première analyse du discours, ce peut être aussi prendre en compte le rôle des objets dans les environnements. Le langage est alors considéré comme une activité située et non plus autonome, articulée sur les autres activités humaines et inscrite dans l'environnement humain et non humain, et non plus seulement interindividuelle. Dans cette perspective, les objets naturels et artificiels constituent des contributeurs à la production des discours et non plus un simple décor de l'activité de langage. (Paveau 2012 : 54).

Les blogs scientifiques semblent pouvoir contribuer à la réflexion sur les technologies discursives développées par Paveau [11].

3. Aux marges de l'analyse du discours ?

Dans le cadre du colloque, je me suis interrogée sur différentes frontières appartenant à des strates différentes. Une première frontière serait identifiable au niveau des personnes, ici des scripteurs. En effet, avec l'étude des

11. Voir notamment le carnet sur les technologies discursives http://technodiscours.hypotheses.org/277.

blogs scientifiques, on s'interroge sur la place du vulgarisateur scientifique. Qui peut vulgariser la science ? Quelle légitimité le lecteur peut-il accorder à un internaute qui crée un blog scientifique ? Peut-on parler de vulgarisateur, de médiateur, d'internaute éclairé ? Le numérique semble dessiner une nouvelle voie, une voie vers le partage : « on va de plus en plus vers une société collaborative […] partager des voitures, partager des appartements, partager de la nourriture, partager toute une série de savoirs »[12]. Le groupe de réflexion sur les blogs de sciences propose des conclusions semblables :

> « les intérêts se sont orientés vers un recadrage de la science au centre de la société », il faut « sortir les sciences de leur tour d'ivoire », intervenir « sur la place publique », « lutter contre les faux arguments et les idées reçues », les blogs sont « un outil de discussion des sujets de société impliquant une réponse des scientifiques comme les OGM ». Le « style doit être flexible » pour que « la science se révèle sous un autre visage, plus vivant, plus humain et certainement plus proche de la réalité des laboratoires ». Le but est toujours de « faire partager le bouillonnement de la recherche [...] l'émulation intellectuelle du monde de la recherche ». « Seul internet peut établir ce lien direct et permanent si vital au débat » et pérenniser « un échange d'égal à égal » (Depoues 2008).

Ainsi, avec une société collaborative, on ne se réfère plus systématiquement à un en-haut de la pyramide (les scientifiques, les vulgarisateurs, les publics). Cette interrogation sur les responsabilités prises par les créateurs de blogs scientifiques s'étend au-delà du domaine des sciences du langage. En effet, ces scripteurs pourraient former une communauté d'internautes qui, en se donnant des règles éthiques, pourrait contribuer au développement d'une intelligence collaborative, au niveau de la diffusion scientifique comme certains le voient au niveau politique :

> Sur le plan sociétal et politique, l'émergence de l'intelligence collaborative offre l'opportunité d'équilibrer la société plus efficacement : en trouvant un compromis entre la régulation par le haut et la co-création par le bas. (de Rosnay 2013)

Autre strate, autre frontière, celle entre les discours de vulgarisation scientifique et ceux de la médiation scientifique voire ceux de l'information. L'identité du blogueur est importante pour une situation dans l'éventail de la vulgarisation scientifique mais aussi « l'hébergement » ; les journalistes s'intéressent davantage aux phénomènes scientifiques liés à l'actualité et ils publient des billets en fonction des événements. Il peut y avoir aussi dans les billets un clin d'œil à des discours ordinaires (Rakotonoelina 2014) :

(7) Le mutualisme, ce n'est pas qu'une histoire de banque et d'assurance. En biologie, ce terme désigne une association équilibrée entre deux partenaires qui en tirent un bénéfice. Un accord gagnant-gagnant, pour reprendre une expression de l'époque. *Passeur de science*

Le *mutualisme* et le *gagnant-gagnant* font appel à une mémoire discursive partagée dans un espace discursif plus large.

---

12. Rencontre avec J. de Rosnay, de B. Thomasson, *France Infos*, 17.01.2014.

Comme nous l'avons vu ci-dessus (partie 1), les analystes du discours ont été à l'écoute des extériorités, des disciplines voisines (sociologie, histoire, philosophie, communication…), ils ont enrichi le domaine par l'analyse de corpus nouveaux, de méthodes nouvelles (Paveau 2012) ; les concepts fondateurs ont été revisités (Dufour & Rosier 2012) et de nouveaux concepts ont été forgés. L'analyse du discours est toujours en expansion. De plus, la société actuelle regorge d'inventions discursives, notamment avec le développement des supports numériques et le développement des réseaux sociaux, comme le montrent certains articles de ce volume.

Cette diversité qui est une richesse pour les uns, une dispersion pour les autres, permet de s'interroger sur les marges de l'analyse du discours, interrogation déjà présentée par Maingueneau dans un article intitulé « L'analyse du discours et ses frontières » :

> La « globalisation » de l'analyse du discours à partir des années 1980, la mise en relation dans un même espace de concepts et de problématiques issus des lieux les plus divers n'a pas provoqué d'homogénéisation. Cela n'a rien de surprenant si l'on songe à la position de carrefour qu'occupe l'analyse du discours pour les humanités comme pour les sciences humaines et sociales : elle a tendance à se diversifier en fonction des disciplines qu'elle met en contact, des traditions de pensées dont elle se nourrit et des demandes sociales auxquelles elle cherche à répondre. (Maingueneau 2005 : 9)

Ce questionnement se poursuit aujourd'hui avec des doctorants qui « travaillent sur des corpus de plus en plus diversifiés et multimodaux. Des corpus [qui] peuvent être livresques, numériques, multimédia (sites internet de presse en ligne), plurilingues ou bien encore plurisémiotiques »[13] par exemple, une collection d'œuvres d'art contextualisant les discours d'exposition artistiques, des objets funéraires posés sur les pierres tombales en rapport avec les épitaphes… L'analyse du discours est-elle suffisamment malléable pour englober ce type de corpus ? A quelles disciplines des sciences humaines peut-on encore faire appel ? Si la place accordée à l'étude de la langue tend à s'amenuiser, peut-on encore parler d'analyse du discours ?

Références bibliographiques

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1982, « Hétéroténéité montrée et hétérogénéité constitutive », *DRLAV,* n° 26, p. 91-151.

BABOU Igor, 2004, *Le Cerveau vu par la télévision,* Paris, Puf.

BEACCO Jean-Claude et MOIRAND Sophie, 1995, « Autour des discours de transmission de connaissances », *Langages,* n° 117, p. 32-53.

BEACCO Jean-Claude et REBOUL-TOURÉ Sandrine, 2004, « Points de vue critiques sur les discours : à propos de culture générale dans les discours de transmission des connaissances », *Tranel,* n° 40, p. 165-180.

13. Lignes de présentation du colloque de jeunes chercheurs intitulé « Données hybrides et contextualisation des corpus. Nouvelles approches en sciences du langage », Sorbonne Paris Cité, 23-24 mai 2014, Paris.

BEACCO Jean-Claude *et alii*, 2002, "Science in Media and Social Discourse: New Channels of Communication, New Linguistics Forms", *Discourse Studies*, vol. 4, n° 3, p. 277-300.

CUSIN-BERCHE Fabienne (éd.), 2000, *Les Carnets du Cediscor,* n° 6. *Rencontres discursives entre sciences et politique dans les médias*.

DÉPOUES Vivian, 2008, *La nouvelle médiation scientifique, enquête et constatations* [disp. en ligne].

DERVIN Fred et PAVEAU Marie-Anne (éds), 2012, *Synergies pays riverains de la Baltique − Quelle place pour les objets dans les sciences du langage et les sciences de la communication ?* [disp. en ligne].

DUFOUR Françoise et ROSIER Laurence (éds), 2012, *Langage et société,* n° 140 – *Analyse du discours « à la française » : continuités et reconfigurations*.

GIBSON James, 1979, *The Ecological Approach to Visual Perception*, Lawrence Erlbaum Associates.

GIBSON James, 1977, "The Theory of Affordances", in Shaw and Brandsford (éds), *Perceiving, Acting, and Knowing: Toward and Ecological Psychology*, p. 62-82.

GIBSON James, 2014 (traduction), *Approche écologique de la perception visuelle*, Editions Dehors.

GUILBERT Louis, 1965, *La Formation du vocabulaire de l'aviation*, Larousse.

JACOBI Daniel et SCHIELE Bernard (éds), 1988, *Vulgariser la science*, Seyssel, Éditions Champ Vallon.

LATOUR Bruno, 1997, *On Actor-Network Theory* [disp. en ligne]

LÉVY Pierre, 2002, *Cyberdémocratie*, Paris, Odile Jacob.

MAINGUENEAU Dominique (éd.), 1995, *Langages,* n° 117, *Les Analyses du discours en France*.

MAINGUENEAU Dominique, 2005, « L'analyse du discours et ses frontières », *Marges linguistiques,*n° 9, p. 8-10 et p. 64-75 [sur *Texto!*].

MARCELLESI Christiane, 1972*, Approche synchronique du vocabulaire de l'informatique*, Paris.

MOIRAND Sophie, 2000, « Variations discursives dans deux situations contrastées de la presse ordinaire », *Les Carnets du Cediscor*, n° 6, p. 45-62.

MOIRAND Sophie, 2005, « De la médiation à la médiatisation des faits scientifiques et techniques : où en est l'analyse du discours ? », colloque *Sciences, Médias et Société*, Lyon, ENS-LSH [en ligne].

MOIRAND Sophie, 2012, « Entre altération et reformulation, quelle place faire au dialogisme de Bakhtine dans les travaux de Jean Peytard ? », *Synergies Monde* 10 – *Un hommage à Jean Peytard*, Gerflint, p. 205-229 [disp. en ligne].

MOUNIER Pierre, 2009, *Le Blogging scientifique* [en ligne].

MORTUREUX Marie-Françoise, 1983, *La vulgarisation scientifique au XVIII*e *siècle à travers l'œuvre de Fontenelle*, Paris, Didier-Érudition.

MORTUREUX Marie-Françoise, 1993, « Paradigmes désignationnels », *Semen,* n° 8 [en ligne].

PAVEAU Marie-Anne, 2012, « Ce que disent les objets. Sens, affordance, cognition », dans F. Dervin et M.-A. Paveau (éds), *Synergies pays riverains de la Baltique. Quelle place pour les objets dans les sciences du langage et les sciences de la communication ?*, p. 53-65.

PAVEAU Marie-Anne (éd.), 2012, *Semen,* n° 34, *Texte, discours, interactions. Nouvelles épistémologies*.

PEYTARD Jean, 1984, « Problématique de l'altération des discours : reformulation et transcodage », *Langue française*, n° 64, p. 17-28.

PEYTARD Jean, 1993, « D'une sémiotique de l'altération », *Semen*, n° 8 [en ligne].

QUEMADA Bernard, 1955, *Introduction à l'étude du vocabulaire médical (1600-1710)*, Besançon.

RAKOTONOELINA Florimond (éd.), 2014, *Les Carnets du Cediscor,* n° 12, *Perméabilité des frontières entre l'ordinaire et le spécialisé dans les genres et les discours*.

REBOUL-TOURÉ Sandrine, 2004, « Écrire la vulgarisation scientifique aujourd'hui », colloque *Sciences, Médias et Société*, Lyon, ENS-LSH [en ligne].

REBOUL-TOURÉ Sandrine, 2014, « De la reformulation dans les discours de la médiation scientifique », dans Mongi Madini *et alii*, *Jean Peytard : syntagmes et entailles, actes du colloque de Besançon 7-9 juin 2012,* Limoges, Lambert-Lucas, p. 343-353.

ROSNAY Joël (de), 2013, « Inventons une cyberdémocratie pour accompagner la civilisation du numérique », *Le Monde*, 04.06.2013.

Sélection de blogs scientifiques et de portails

{SCIENCES^2}, Sylvestre Huet, *Libération*, http://sciences.blogs.liberation.fr/

Passeur de sciences, Pierre Barthélémy, *Le Monde*

http://passeurdesciences.blog.lemonde.fr/pierre-barthelemy/

Café des sciences, Communauté de blogs de sciences en français,

http://www.cafe-sciences.org/

SciLogs, proposé par *Pour la science*, La communauté des blogs scientifiques francophones

http://www.scilogs.fr/

Science étonnante, http://sciencetonnante.wordpress.com/

La science pour tous, http://lasciencepourtous.cafe-sciences.org/auteurs/

La mise en scène dans la représentation des interactions autres

Nina RENDULIC
UMR 7270, Laboratoire Ligérien de Linguistique
et
LOTFI ABOUDA
Université d'Orléans

Introduction

Cette étude examine, dans un corpus oral d'une dizaine d'heures, une configuration particulière de discours représenté [1] (DR), que nous nous proposons d'appeler *Représentation d'une Interaction Autre* (désormais RIA). Il s'agit d'une macro-structure discursive composée de deux ou plusieurs tours de parole, dont chacun se présente comme un DR.

Après une première partie qui vise à identifier l'objet d'étude et à le définir, nous chercherons dans un deuxième temps à examiner, en les comparant à celles du discours représenté en général, les propriétés internes et les frontières des RIA, avant de consacrer une troisième partie à l'examen de leurs fonctions discursives. L'ensemble de ce parcours nous mettra sur la trace d'une contradiction, i.e. la présence pour le locuteur occurrent (L) d'un enjeu argumentatif majeur et permanent dans le cadre d'une représentation qui se donne pour brute. Nous verrons alors dans une dernière partie comment L parvient à résoudre cette contradiction, grâce à la mise en scène qui opère surtout au niveau de la structuration chronologique de la RIA.

« Au marges » du discours représenté, la RIA se présente comme un lieu privilégié pour observer l'influence sur la construction des paroles représentées de la subjectivité des acteurs de l'interaction en cours.

1. Identification de l'objet d'étude

Afin de fixer d'emblée les idées, nous nous proposons d'illustrer la RIA par l'exemple suivant, relativement long, où interviennent trois locuteurs : FJ30, l'enquêtée, AC7, l'enquêtrice, et Suzanne, absente de la situation occurrente de communication, mais présente à travers la voix de FJ30 en tant que locuteur de la situation de communication représentée.

1. Nous préférons ici le terme *représenté* à son concurrent habituel *rapporté* pour deux raisons. D'une part, il permet d'élargir le champ d'étude aux occurrences ne relevant pas d'une énonciation antérieure (et le nombre conséquent de DR virtuels dans notre corpus renforce cette orientation méthodologique). D'autre part, nos discours *re-présentés* rendent compte d'une « présentification », d'une simulation de présence (Gosselin 2005) : ils émergent dans les interactions orales en tant que formes actualisés, telles les RIA, qui acquièrent une interprétation par rapport aux paramètres du contexte interactif.

(1)

FJ30 : elle parle euh sans ouvrir la bouche comme ça / puis très doux / alors moi qui suis sourde j'ai dit écoutez arrêtez Suzanne je finis de manger / on parlera après
AC7 : ouais
FJ30 : je peux pas être sans arrêt à avoir mon oreille auprès de votre bouche vous êtes en train de manger / je suis obligée de lui parler comme ça mais
AC7 : hm hm
FJ30 : je suis pas gênée avec elle je lui dis
AC7 : hm // bah oui
FJ30 : alors là j'ét-
AC7 : ah bah c'est bien que vous ayez retrouvé quelqu'un d'autre pour jouer au scrabble
FJ30 : j'étais en train de le de ranger mes trucs voilà que ça cogne
AC7 : hm
FJ30 : puis j'entends quand c'est elle
AC7 : tout doucement oui
FJ30 : tout petit bout je dis c'est pas vrai que la voilà rendue
AC7 : hm
→ **JE PEUX RENTRER ?**
→ j'ai dit **NON SUZANNE EUH JE SUIS EN TRAIN DE FAIRE MON MÉNAGE**
AC7 : hm
→ parce que j'ai dit **VOUS SAVEZ JE VOUS AI DIT QUE J'AVAIS UNE VISITE CET APRÈS-MIDI / HEIN**
→ j'ai dit elle dit **VOUS FAITES DU MÉNAGE ?**
→ j'ai dit **M- JE FAIS MON MÉNAGE J'APPELLE ÇA LE MÉNAGE / J'AI MIS MES J'AI ARRANGÉ MES PLANTES ET PUIS JE SUIS OCCUPÉE**
AC7 : hm
→ **PARCE QUE JE VOULAIS VOUS DIRE QUE / J'AI ENCORE UNE MANGUE**
→ ah j'ai dit
AC7 : ah
→ j'ai dit **NE ME RAPPE-**
FJ30 : sa fille avait acheté des mangues elle adore ça
AC7 : ouais / ouais
→ j'ai dit **NE RAPPORTE PAS LA MANGUE À TABLE**
FJ30 : elle a voulu la partager entre les cinq personnes que nous sommes à la table
(ESLO2_ENT_30 ; 53’49’’-55’01’’)

Si Suzanne a le statut de locuteur uniquement dans la RIA, FJ30 est locuteur aussi bien dans la RIA que dans l’interaction en cours. Elle est donc à la fois locuteur occurrent (L) et locuteur représenté (l). La présence de L dans les RIA qu’il met en scène est l’une des spécificités de cette configuration discursive. Nous y reviendrons dans la partie 2.

1.1 Données

Le mini corpus sur lequel s’appuie cette étude est extrait d’ESLO (Enquêtes Sociolinguistiques à Orléans), enquêtes conduites en deux périodes par des chercheurs différents, 1968-1971 et 2006-2014. L’ensemble constitue l’un des corpus les plus vastes de français oral, contenant plus de 700 heures d’enregistrements, correspondant à environ 10 millions de mots. En plus de sa taille, ESLO se distingue par son aspect variationniste (aux niveaux diachronique, diaphasique et diastratique) et ses données situées, chaque enregistrement étant enrichi de méta-données situationnelles offrant des

renseignements précis sur le locuteur (en termes d'âge, de sexe, et de profil sociologique) et sur les conditions de recueil (date, heure et lieu d'enregistrement…). Depuis peu, ce corpus est disponible en ligne (http://eslo.tge-adonis.fr). L'étude occurrente se base sur l'examen exhaustif d'une sous-partie d'ESLO 2 qui représente environ 10 h d'enregistrements :

code	durée	code	durée
		ESLO2_REP_01_01	35' 27"
		ESLO2_REP_01_02	38' 40"
		ESLO2_REP_02	116' 02"
ESLO2_ENT_2	67' 05"	ESLO2_REP_07	15' 31"
ESLO2_ENT_23	71' 54"	ESLO2_REP_14	22' 03"
ESLO2_ENT_30	76' 56"	ESLO2_REP_22	23' 54"
ESLO2_ENT_41	71' 06"	ESLO2_REP_25	28' 54"
TOTAL	**4h 47' 01"**	TOTAL	**4h 40' 31"**

Tableau 1.- Corpus d'étude et durée des enregistrements

code	Nbre de DR	Nbre de DR dt RIA	proportion	Nbre RIA
ESLO2_ENT_2	132	45	37 %	14
ESLO2_ENT_23	101	25		8
ESLO2_ENT_30	64	30		5
ESMP2_ENT_41	97	46		13
total ENT	394	146		40
ESLO2_REP_01_01	91	43	33,50 %	9
ESLO2_REP_01_02	72	20		5
ESLO2_REP_02	135	27		8
ESLO2_REP_07	31	18		4
ESLO2_REP_14	18	4		1
ESLO2_REP_22	12	5		1
ESLO2_REP_25	38	16		2
total REP	397	133		30
Total ENT + REP	791	279	35,20 %	70

Tableau 2.- proportion des RIA dans le corpus d'étude

Si la plupart des études antérieures sur les RIA s'appuient dans leurs descriptions sur un seul type de données (v. Vincent & Perrin 2001), nous avons choisi de constituer ici un corpus mixte composé de deux modules quantitativement équivalents, Entretiens et Repas, dans lesquels figurent respectivement les récits de vie et les conversations quotidiennes. Ce choix vise à identifier les propriétés et les fonctions générales des RIA qui ne

soient pas tributaires d'un genre discursif particulier. L'examen des données nous a permis d'isoler un phénomène qui s'avère loin d'être marginal. En effet, un tiers de toutes les occurrences du DR se présentent au sein de RIA (Tableau 2).

1.2 Définition

Travaillant sur les comptes rendus de journées s'opérant dans un cadre familial, Vincent & Perrin (2001 : 187) définissent ce qu'ils appellent les échanges rapportés comme des « tours de parole ordonnés chronologiquement et causalement de manière à reconstituer une conversation qui a eu lieu dans le passé ».

Si l'ordre chronologique et causal présente une tendance très nette dans le corpus de notre étude, il ne peut constituer un trait définitoire, puisque l'ordre chronologique se trouve rompu dans environ 7 % des occurrences de nos RIA, tandis que l'ordre causal est régulièrement absent lorsque les participants au sein de l'interaction représentée changent.

En ce qui concerne la reconstitution d'une « conversation qui a eu lieu dans le passé », elle s'observe surtout dans le genre de compte rendu, qu'étudient Vincent & Perrin, et que confirment en grande partie les données de notre module Repas. Mais il n'est pas nécessaire qu'une RIA représente la conversation comme ayant réellement eu lieu dans le passé. Il n'est pas rare en effet de rencontrer dans le module Entretiens des RIA qui présentent explicitement les interactions représentées comme imaginées. C'est le cas dans l'extrait suivant, où le modifieur *par exemple* et l'indéfini qui affecte le SN sujet, loin de présenter la RIA comme une restitution d'un échange antérieur, la présentent comme illustration d'une situation imaginaire-type :

(2)

BC41 : euh on a tous des rêves enfin je pense et et et euh euh y a des rêves que l'on peut euh euh que l'on peut euh que l'on peut faire que l'on peut vraiment faire
→ par exemple un jeune qui me dit **ÉCOUTE MOI J'AIMERAIS BIEN OUVRIR UNE ENTREP**RISE
→ **BAH Y A PAS DE SOUCI TU VEUX FAIRE QUOI ?**
→ **EUH D- LA DANS LA PLOMBERIE**
→ **ET BAH ÉCOUTE TU VAS BOSSER PENDANT TROIS QUATRE ANS TU VAS TE DONNER À FOND DANS LA PLOMBERIE**
LA11 : hm hm
→ **TU VAS ACQUÉRIR TOUTES LES TECHNIQUES POSSIBLES TU METS UN PEU D'ARGENT DE CÔTÉ**
BC41 : ça coûte aujourd'hui je crois aujourd'hui un euro symbolique pour t- pour ouvrir sa sa sa
→ **ET BAH TU FAIS ÇA**
(ESLO2_ENT_41 ; 38'58''-39'29'')

En bref, les trois traits avancés par Vincent & Perrin (2001), s'ils correspondent à des tendances nettes dans notre corpus, ne peuvent pas être considérés comme définitoires. Il nous semble en revanche possible de définir les RIA comme un ensemble de tours de parole regroupés par L au sein d'une séquence discursive, sur la base d'une unité thématique, temporelle, spatiale, etc. et qui mettent en scène au minimum deux

interlocuteurs. Cette définition sera argumentée à travers les propriétés formelles, externes et internes, des RIA dans le contexte d'accueil des interactions orales.

2. Propriétés formelles des RIA

Nous chercherons dans cette section à identifier les propriétés internes des RIA, ainsi que les marques extérieures qui permettent de les identifier dans le contexte d'accueil.

Le début des RIA est quasi systématiquement annoncé dans le flux discursif par des éléments situationnels et régulièrement précisé par la séquence d'introduction du premier tour de parole représentée [2]. Au moyen de cet ensemble d'indices, le locuteur L signale à l'interlocuteur l'ouverture d'une RIA et en précise en même temps trois paramètres :

1. les participants de l'interaction représentée, qui sont précisés en contexte ou dans le premier couple dialogique de tours de parole représentés ;
2. la macrostructure aspectuelle de la RIA, à savoir la signalisation de l'événement représenté comme unique ou récurrent. Cela se manifeste par des syntagmes modifieurs tels que *un jour*, *l'autre fois*, *à chaque fois que*… ;
3. le mode d'inscription de la RIA par rapport à la réalité, permettant d'identifier l'événement représenté comme imaginé ou se donnant pour réel, au moyen des éléments cotextuels lexicaux. Dans l'exemple (2), la RIA est présentée comme imaginée et typifiante, grâce notamment au modifieur *par exemple* alors que dans l'exemple (1) elle se revendique comme réelle.

En revanche, le marquage de la fin d'une RIA s'avère davantage problématique. En cela les RIA ne diffèrent pas des autres catégories du DR dans les interactions orales [3]. Symptomatique de toutes les catégories de DR à l'oral, le flou des frontières droites peut s'expliquer par la posture communicative de L qui s'approprie parfois le DR qu'il met en scène à un point tel qu'il devient son propre discours. Le passage vers l'interaction en cours ne se fait alors que très progressivement, rendant difficile la séparation précise dans le flux discursif entre DR et discours en cours. L'hésitation porte souvent sur des énoncés apparaissant à la fin d'une RIA, dont l'interprétation peut osciller entre une réplique conclusive (appartenant à la RIA) et un commentaire explicatif (figurant dans le contexte d'accueil).

Sans être propre aux RIA, le flou de la frontière finale est toutefois particulièrement marqué dans leur cas, parce qu'il n'est pas toujours aisé de séparer les RIA entre elles. Etant donné la complexité structurale des RIA, qui consistent en au moins deux tours de parole, leur délimitation par rapport à certains éléments de leur cohésion interne se révèle en effet parfois

---

2. La séquence d'introduction du premier tour de parole est absente dans 5 RIA (7,1 %) mais des annonceurs situationnels et des inflexions de la voix permettent toutefois de repérer le début de ces RIA dans le flux discursif.

3. Voir Vincent & Dubois (1997) pour une description générale, Morel (1996) pour le discours direct, Grobet (2004) pour le rôle de la prosodie.

difficile. Ainsi, a-t-on affaire à une même RIA lorsque les participants de l'interaction changent ? S'agit-il toujours d'une même RIA quand il y a des ruptures partielles de temps, de lieu ou de thème ? A ces questions, les réponses ne peuvent se faire qu'au cas par cas. On peut simplement admettre que l'accumulation de discordances privilégiera une séparation formelle de la séquence représentée en deux ou plusieurs RIA.

En ce qui concerne les propriétés internes des RIA, nous avons examiné, pour les comparer à ceux du DR en général, un certain nombre d'éléments formels, dont les plus saillants, à savoir la proportion du discours direct (par rapport au discours indirect), le verbe introducteur et le temps verbal du verbe introducteur sont répertoriés dans le tableau suivant :

	proportion de DD ou de DDL	V introducteur : *dire*	temps verbal		
			Présent	Passé composé	Imparfait
RIA	93 %	73 %	69 %	23 %	7 %
DR	93 %	83 %	53 %	31 %	10 %

Tableau n°3 : comparaison de quelques critères formels dans RIA et DR.

Ces données montrent clairement que les propriétés formelles étudiées dans les RIA sont quantitativement comparables à celles du DR en général, notamment en ce qui concerne la domination écrasante du discours direct [4], et la prépondérance comme verbe introducteur de *dire* et ses variantes modalisées. Elles ne s'en distinguent d'une manière significative que sur un point, sur lequel nous reviendrons dans la 3e partie de cette étude, à savoir la domination du présent dans la RIA : dans 242 tours de parole appartenant à des RIA, le verbe introducteur est au présent de l'indicatif dans 167 occurrences.

Si, hormis cette dernière caractéristique, aucune propriété formelle ne semble les différencier, RIA et DR se distinguent nettement sur un plan que l'on peut qualifier d'énonciatif, par la présence systématique du locuteur occurrent (L) en tant que locuteur représenté (l) participant à la RIA [5]. Comparée au DR en général, cette propriété prend pleinement son sens puisque dans notre corpus d'étude L n'apparait comme l dans les DR hors RIA que dans 166 sur 503 occurrences, soit 33% des cas [6]. Vérifiée sur un corpus plus vaste [7], la tendance se confirme : la fréquence de DR hors RIA

4. Parmi les 70 occurrences de RIA dans notre corpus, nous ne trouvons qu'une seule dont tous les tours de parole sont en DI, ainsi que trois autres qui, à part des tours de parole en DD contiennent à chaque fois un tour de parole isolé en DI.

5. Dans notre corpus d'étude on relève deux cas où L n'est pas locuteur au sein de la RIA, mais il était tout de même présent comme témoin dans la situation d'interaction représentée.

6. Pour le module Entretiens cette fréquence monte à 43,6 % alors qu'elle est de 23 % pour le module Repas.

7. Constitué pour le besoin d'une autre étude, ce corpus contient environ 30 h d'enregistrements, équitablement distribués entre les modules Entretiens et Repas, et contient un total de 1610 occurrences du DR, dont 465 (28,8 %) intégrés au sein de macrostructures de RIA.

où le locuteur L se présente comme locuteur représenté ne dépasse pas 30,8%. Cela laisse croire que la présence systématique de L comme locuteur au sein des RIA est un trait spécifique qui définit les RIA dans le réseau des oppositions avec d'autres catégories de DR.

Nous verrons que cette présence de L dans les deux interactions joue un rôle prépondérant sur le plan discursif. Ce sera l'objectif de la 3e section qui cherchera à élucider comment la présence de L en tant que participant à l'interaction représentée se répercute sur le fonctionnement des RIA au sein de l'interaction effective par rapport à sa réception, et de quelle manière et dans quel but L relaie une interaction en forme de RIA.

3. Fonctions des RIA dans l'interaction effective

Le fonctionnement des RIA sera envisagé ici à travers l'interaction occurrente dans son ensemble afin de préciser les modes de production et de compréhension de cette configuration discursive complexe et de signaler les conséquences énonciatives de la présence constante de L dans l'interaction représentée.

La première raison d'être d'une RIA au sein d'une séquence discursive est la facilité de sa mise en place pour le locuteur L. Comme les tours de parole des RIA se présentent surtout en DD, l'ensemble de la structure consiste donc à montrer une interaction plutôt qu'à traduire ce qui est représenté. La monstration est pour L cognitivement plus simple, car elle lui évite un effort de catégorisation formelle et de traduction ou de résumé discursif, qui s'avère couteux au cours d'une interaction orale.

La monstration qui est à l'œuvre dans les RIA, en plus d'être relativement aisée pour L, semble avoir deux fonctions fondamentales dans l'interaction, dirigées vers l'interlocuteur occurrent.

D'abord, elle a une fonction argumentative, déjà soulignée dans des écrits antérieurs [8]. Ne pas traduire, mais montrer des données qui se donnent comme brutes, permet à L d'amener I à adopter la même vision de l'interaction représentée que lui dans l'espoir de lui faire partager une même morale de l'histoire, une même lecture des faits représentés. Nous retrouvons ainsi l'idée de l' « évaluation interne », défendue par Labov depuis (1972), comme le rappellent Holt & Clift (2007 : 7) :

> Labov (1972) distinguishes between 'external evaluation', where the point of a story is explicitly explained, and 'internal evaluation' where it is conveyed through the story itself. DRS is, he argues, a means of internally evaluating the story and is therefore more effective because it allows the recipient to draw his or her own conclusions about the characters and events recounted.

En rapportant les faits à travers des interactions, L évite de les résumer ou décrire. Cette absence de catégorisation peut être considérée comme la monstration « en direct » des faits qui se donnent pour brutes, mais aussi comme un procédé de mise à l'abri de ce qui est représenté : si la pertinence d'une description, l'adéquation d'un résumé ou d'une catégorisation peuvent toujours être interrogées, seule une accusation de mensonge peut attaquer

8. Voir Holt (1996), Vincent & Perrin (1999), Doury (2004).

l'exactitude de ce qui est représenté au sein d'un discours direct, notamment lorsque celui-ci se trouve lui-même imbriqué dans la macro-structure d'une RIA.

Le fonctionnement argumentatif à l'œuvre dans les RIA peut aller jusqu'au cas limite où, en s'adressant à l'interlocuteur représenté i, le locuteur l, qui est en même temps L, s'adresse en réalité [9], tout autant et peut-être plus, à l'interlocuteur occurrent, I.

(3)

```
L1 : mais tu es sûre qu'elles étaient neuves tes pilles
là ?
L2 : oui
P : tu veux qu'on réessaye en les remettant ? tu as
réessayé en les remettant ?
L2 : hein ?
L1 : bof ça ça il faut pas parce que y a
→ L2 : alors tout de suite il m'a dit
L1 : tu as trois chances sur quatre pour que ça marche /
parce que
→ L2 : il m'a dit il dit il s-
L1 : elles se régénèrent un peu des fois
→ L2 : dis-donc il me dit
        L1 : mais c'est pas pour ça qu'elles vont tenir
dans la durée
→ L2 : le gars il me dit i- VOS PILES ILS SONT À L'ENVERS ÇA
SE TROUVE
→ AH j'ai dit DIS-DONC C'ÉTAIT À
P : [rire]
→ NON MAIS HÉ OH
L1 : non mais a priori y a pas de té- y a pas de risque
pour que ça marche pas
                  (ESLO2_REP_02 ; 01 25'25''-01 25'52'')
```

Dans cet extrait, la grand-mère (L2), interrompue sans cesse par son petit-fils, essaie de raconter à ses petits-enfants la discussion qu'elle a eue avec un vendeur au sujet des piles pour sa télécommande, achetées neuves mais ne fonctionnant pas. Le dernier tour de parole de la RIA (*non mais hé oh*) se présente à la fois comme sa réponse au vendeur et sa réaction aux insinuations de son petit-fils et au rire de sa petite-fille.

La seconde fonction des RIA dans les interactions orales est une fonction rhétorique [10]. A travers la monstration et l'atomisation des tours de parole une RIA permet de rendre une narration plus vivante favorisant ainsi l'implication et l'écoute active de I [11]. La dramatisation véhiculée par les RIA

9. J. Authier-Revuz (conférence donnée lors du CILF 10, Cadix, 27-29 novembre 2013) parle de ce phénomène en termes d'homomorphie des deux contextes, le représenté et le contexte d'accueil.

10. Skrovec (2014) définit la notion de *rhétorique ordinaire* comme « l'ensemble des stratégies, techniques verbales et paraverbales utilisées par les locuteurs en interaction et résultant d'un choix parmi les ressources de la langue » (129). Entre autres, cette sélection favorise « la gestion de l'attention de l'auditoire » (ibid.). Cette rhétorique se qualifie comme ordinaire « en ce qu'elle détermine la dynamique de productions orales peu ou pas préparées, soumises aux contraintes de l'improvisation loin de tout contexte artistique et, partant, pas destinées a priori à devenir des objets esthétiques. » (130).

11. Cet effet de dramatisation a souvent été observé et étudié. Voir, entre autres, Tannen (1989), Clark & Gerrig (1990), Yule & Mathis (1992), Vincent & Dubois (1995), Bres (1996), Vincent & Perrin (1998), Günthner (2000), Vincent & Perrin (2001), Vincent (2002), etc.

peut s'observer sur le plan formel par une fréquence remarquable du présent narratif dans les séquences d'introduction (69 % des verbes introducteurs). Le lien entre ce présent narratif et l'effet de dramatisation a souvent été établi. Gosselin (2005 : 216-217), par exemple, l'exprime en termes de simulation de présence :

> Le discours de représentation emprunte, avec le présent narratif, des caractéristiques du discours de présentation, pour mieux simuler la présence (ce qui est le propre de la représentation) des objets et des événements. Cette opération suppose le « transport » du sujet (qui se retrouve « en présence » des événements narrés), propre à faire naître « l'ex-tase », « l'é-motion », le « ravissement ».

Cette simulation de présence opère encore plus fortement au sein des RIA parce qu'à la place des événements narrés, les RIA mettent en scène une interaction montrée, qui se trouve même assez régulièrement jouée « en direct », avec les inflexions de voix et les intonations adéquates.

4. De l'authenticité à la mise en scène

Face à une RIA, l'interlocuteur occurrent se transforme en spectateur qui assiste en direct à une scène vivante montrant un échange en train de se dérouler. Cette caractéristique semble constituer un point commun à toutes les RIA de notre corpus. La monstration en direct produit un effet d'authenticité, que nous distinguons de la textualité ou la conformité de ce qui est représenté avec ce qui s'était réellement dit. L'authenticité dont il est ici question se rapproche de la concrétude : la RIA montre réellement une interaction qui se donne pour réelle.

Doublement réelle, aussi bien dans le discours en cours que dans le discours représenté, la RIA s'articule autour d'un personnage-clé, le locuteur L, doublement présent, dans la situation de communication en cours en tant qu'acteur, et dans la situation représentée en tant que personnage. Mais n'est-il que cela ?

Il semble bien que non. Il est en effet indéniable que l'authenticité dont il vient d'être question cache, quelquefois assez mal, l'existence d'une véritable mise en scène, et qu'en plus de ses rôles d'acteur et de personnage, le locuteur L cumule celui - nettement plus important - de metteur en scène.

Cette mise en scène est visible dans notre corpus à différents niveaux. Si nous faisons ici abstraction des cas où elle est rendue visible par anomalie ou maladresse commise par le locuteur d'une interaction orale spontanée (c'est ainsi que nous expliquons les cas de reprise [12] et du choix paradigmatique entre répliques [13]), la mise en scène opère essentiellement, d'une manière

---

12. Comme dans l'extrait suivant où la fille relate à sa mère une discussion survenue au lycée entre elle-même, l'enseignante (elle1) et Camille (elle2) (ESLO2_REP_25) : elle1 fait **VOUS VOYEZ VOUS Y ARRIVEZ BIEN TOUTE SEULE ET TOUT** / et Camille2 elle fait **NON MAIS C'ÉTAIT PAS ÇA LE PROBLÈME J'EN AI RIEN À FOUTRE D'ÊTRE TOUTE SEULE** (…) bah elle lui est restée polie tu vois mais elle2 fait **J'EN AI RIEN À FAIRE D'ÊTRE TOUTE SEULE**

13. Comme dans l'extrait suivant (ESLO2_REP_02) : moi je lui ai dit que **J'ÉTAIS PAS TRÈS SATISFAITE DE CE QUE J'AVAIS PRÉSENTÉ (…)** et il m'a dit un truc un peu

décisive mais cachée, au niveau de la structuration chronologique de la RIA.

En effet, contrairement à ce qui a été quelquefois observé, l'enchaînement séquentiel des différents tours de parole au sein d'une RIA n'est pas nécessairement chronologique. Environ 7 % de nos RIA, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, présentent des cas d'analepse.

Mais même lorsque les séquences s'enchainent chronologiquement, la macro-structure temporelle de la RIA est régulièrement affectée par des distorsions chronologiques, qui permettent au locuteur de se tailler un rôle sur mesure. Parmi les phénomènes de ce type que nous avons observés dans notre corpus, on peut évoquer ici l'existence de répliques qui paraissent visiblement trop longues pour correspondre à une simple restitution d'un tour de parole. Les tours de parole trop longs se présentent à nos yeux comme un collage de plusieurs tours et évoquent plutôt qu'une restitution une véritable reconstruction. Le phénomène de reconstruction produit une condensation, résultat d'une double distorsion chronologique : d'une part, un effet de zoom, qui permet au locuteur représenté de prendre la parole plus longuement et de développer son argumentation sans craindre d'être coupé, et, d'autre part, un effet de résumé, où les interventions jugées peu pertinentes sont ramenées quelquefois à leur strict minimum, permettant tout juste d'apporter des précisions sur la situation de communication représentée – elles fonctionnent alors comme des véritables didascalies – et de mieux situer ainsi le dire du locuteur l. Les tours de parole jugés peu pertinents se ramènent quelquefois à des interventions squelettiques par des formules génériques (*genre, truc, machin, et tout*) comme dans l'extrait suivant où la locutrice P représente une interaction qu'elle a eue avec un membre du jury lors de l'épreuve orale du CRPE :

(4)

→ P : elle me dit **C'EST QUOI LES COMPÉTENCES DE LA DANSE ?**
→ alors moi je dis **BAH C'EST CONNAÎTRE SON CORPS EUH DÉVELOPPER LE SENS DE L'ÉQUILIBRE EUH DU MACHIN ET TOUT ÇA**
→ elle me dit **BAH ÇA C'EST DE LA GYM MADAME**
(ESLO2_REP_02 ; 52'35''-52'46'')

Des fois, ces tours de parole jugés peu informatifs se laissent résumer d'une manière lapidaire :

(5)

BC41 : et euh je rencontre un couple et euh
→ voilà **EST-CE QUE VOUS ALLEZ BIEN MACHIN TOUT ÇA IMPECCABLE IL FAIT BEAU AUJOURD'HUI ALORS MOI J'AIMERAIS SAVOIR EUH COMMENT VOUS VOUS ÊTES RENCONTRÉS ET TOUT**
→ et là le gars me dit **EUH ÉCOUTE MOI EUH ON S'EST RENCONTRÉ, AUJOURD'HUI ON S'AIME ET TOUT**
(ESLO2_ENT_41 ; 05'13''-05'31'')

Quelquefois même, des tours disparaissent : c'est alors le phénomène de l'ellipse qui entre en jeu et qui n'est pas sans rappeler l'omission.

---

positif genre **OH C'ÉTAIT PAS SI MAL OU OH ÇA S'EST BIEN PASSÉ** ou un truc comme ça

Conclusion

En guise de conclusion, on peut remarquer que la RIA se présente comme une macro-structure dont la plupart des propriétés formelles rappellent celles du DR en général. Elle s'en distingue toutefois sur un point qui nous paraît central : la présence quasi systématique du locuteur occurrent, L, comme acteur dans l'interaction représentée.

Cette présence du locuteur dans la RIA explique l'existence pour lui d'un enjeu argumentatif majeur. Enjeu trop important pour que la scène qu'il présente comme authentique et brute, exempte de toute intervention, le soit réellement.

Du coup, la seule manière qui lui reste de résoudre la contradiction, i.e. assurer une fonction argumentative dans le cadre d'une représentation qui se donne pour brute et exempte de tout commentaire, est la mise en scène. Celle-ci se résume essentiellement à une reconstruction de l'interaction autre, usant de tous les procédés chronologiques qui donnent aux tours de parole des épaisseurs temporelles différentes, laissant émerger, d'une manière plus ou moins insidieuse, une figure triomphante, celle du locuteur.

Références bibliographiques.

BRES Jacques, 1996, « Aspects de l'interaction rapportée dans le récit oral conversationnel », *Cahiers du français contemporain*, n° 3, Hétérogénéités en discours, p. 45-59.

CLARK Herbert H. and GERRIG Richard J., 1990, "Quotations as Demonstrations", *Language,* n° 66, p. 764-805.

DOURY Marianne, 2004, « La fonction argumentative des échanges rapportés », dans J. M. López Muñoz *et al*. (éds), *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p. 254-264.

GOSSELIN Laurent, 2005, *Temporalité et modalité*, Bruxelles, Duculot-De Boeck.

GROBET Anne, 2004, « La fin des séquences de discours rapporté est-elle marquée dans le discours oral ? », dans J. M. López Muñoz et al. (éds), *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p. 307-317.

GÜNTHNER Suzanne, 2000, "Constructing Scenic Moments: Grammatical and Rhetoric-Stylistic Devices for Staging Past Events in Everyday Narratives", *InLiSt* n° 22, p. 1-23.

HOLT Elizabeth, 1996, "Reporting on Talk: The Use of Direct Reported Speech in Conversation", *Research on Language and Social Interaction* n° 29-3, p. 219-245.

HOLT Elizabeth and CLIFT Rebecca (eds), 2007, *Reporting Talk: Reported Speech in Interaction*, Cambridge, Cambridge University Press.

MOREL Mary-Annick, 1996, « Le discours rapporté direct dans l'oral spontané », *Cahiers du français contemporain*, n° 3, Hétérogénéités en discours, p. 77-90.

SKROVEC Marie, 2014, *Répétitions : entre syntaxe en temps réel et rhétorique or*dinaire, Freiburg, Rombach.

TANNEN Deborah, 1989, *Talking Voices: Repetition, Dialogue and Imagery in Conversational Discourse*, Cambridge, Cambridge University Press.

VINCENT Diane, 2002, « Les échanges rapportés et l'atomisation fonctionnelle des actions narratives », *Faits de langues*, n° 19, p. 191-200.

VINCENT Diane et DUBOIS Sylvie, 1995, « Les échanges rapportés : une mise en scène de l'interaction », dans R. Vion (éd), *Modèles de l'interaction verbal*e, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 319-330.

VINCENT Diane et DUBOIS Sylvie, 1997, *Le Discours rapporté au quotidien*, Québec, Nuit Blanche.

VINCENT Diane and PERRIN Laurent, 1998, "Reported Speech: Narrative Action or Dramatization of Personal Experience?", *Papers in Sociolinguistics*, Québec, Nota Bene, p. 239-249.

VINCENT Diane and PERRIN Laurent, 1999, « On the narrative vs. non-narrative fonctions of reported speech : A socio-pragmatic study », *Journal of sociolinguistics*, 3, p. 291-313.

VINCENT Diane et PERRIN Laurent, 2001, « Raconter sa journée : des histoires de conversations dans la conversation », *Revue québécoise de la linguistique*, n° 29 : 1, p. 179-201.

YULE George and MATHIS Terrie, 1992, "The Role of Staging and Constructed Dialogue in Establishing Speaker's Topic", *Linguistics*, n° 30, p. 199-215.

Violence du soupir chez Louise Labé

Nathalie RIOU
Université de Rennes

Mireille Huchon a publié en 2006 une thèse selon laquelle l'œuvre de Louise Labé aurait été montée de toutes pièces par Scève et ses amis [1]. A rebours de sa démonstration qui est d'une historienne, je défendrai l'idée qu'un poème lyrique vaut parce qu'il va et vient, allant vers son auteur et vers son lecteur, et simultanément venant de ces deux instances qui prennent langue. C'est un *a priori* : ni l'histoire, ni même le poème n'est premier car la relation passe devant le poème qui a ouvert le champ. Mais si la relation entre marge et centre est prééminente, on ne peut certifier le sexe de l'auteur. D'où mon hypothèse, qui restera hypothèse : les vingt-quatre poèmes sont l'œuvre d'un seul être, d'une femme, ou du plus féminin des hommes. Il y a dans leur plainte une violence contenue qui me semble avérer que le « sexe faible » ou « beau sexe » est en train de prendre la parole, que le chiasme se déverrouille.

1. Légère subversion des codes courtois dans l'échange des rôles.

Laure, Olive, Cassandre… scintillent là-haut, entre beauté et cruauté. L'amant de Louise Labé sera également élevé : celui « pour lequel j'ai si haut soupiré » [2], a éteint « des plus hauts les louanges » (X). Mais sa hauteur est masculine : au-dessus des autres hommes plutôt que depuis un idéal platonique. Puis, lui aussi sera joli : il est « mon soleil » (XV et XVI) plein de grâces apolliniennes et de beauté orphique – son « beau sein » (XIII) me ravit, son « blond chef couronné / d'un laurier verd » (X) montre le poème. La féminisation est dans la tradition grecque et celle du Cantique, et elle s'accroît dans le blason. Le sonnet XXI demande avec humour quelle partie du corps rend le poète aimable : « quel poil ?, quelle couleur ? » (XXI), avant de demander quel talent. Mais ce n'est pas simple inversion ; après énumération des beautés de son amant, Louise Labé s'écrie dans le sonnet II : « Que de flambeaux pour ardre une femmelle ! » – « flambeau », comme genre masculin d'une belle flamme. L'humour semble atténuer l'équarrissage du blason. Non pas œil pour œil, tétin pour tétin, puisqu'un sourire rend hommage à l'être entier. Dans le sonnet VI, la légèreté est autre : « Qu'elle pourrait se vanter d'un bon tour / qui baiserait le plus beau don de

1. *Louise Labé, une créature de papier*, Genève, Droz, 2006.

2. *Œuvres complètes*, Sonnet IX, Paris, Flammarion, GF, 2004. J'indiquerai désormais entre parenthèses le numéro du sonnet cité dans cette édition de François Rigolot.

Flore », quel bon tour ce serait que d'embrasser la rose des lèvres de mon amant. À l'inverse, dans le sonnet XI, ce seront les beaux yeux de l'amant, « Petits jardins, pleins de fleurs amoureuses », qui joueront de « bons tours » à l'amoureuse. L'homme est une rose, secrète, discrète, tantôt objet, tantôt sujet. Enfin, dernière figure d'inversion : l'amant, lui aussi, sera cruel. Les sonnets se font soupirs (III et XI), plaintes quand, après avoir aimé, il s'en va, ayant sa « flame en quelque eau arrosee » (XVI). Il est bien le pendant masculin de la dame cruelle ou de la femme sadique.

Cependant ces trois figures qui bougent légèrement les lieux communs du grand chant courtois – la grandeur de l'amant maintenant guerrière, sa beauté apollinienne chantée ici par une sulamite rieuse, son inconstance qui est aussi du dieu d'Amour (VIII)… – font diversion : on ne voit plus ce qui est évident, c'est une femme qui dit son désir dans un monde catholique et masculin. Le poème de Louise Labé subtilise cette parole scandaleuse : « je voudrais toujours faire l'amour avec toi mon bel amant » (X et VII).

2. Trouble des voix, trouble des genres

En considérant la confusion des genres et des voix, et la rhétorique qui voile les représentations sexuelles, on voit transparaître la figure d'une androgyne. Dans le sonnet d'ouverture, écrit en italien, Louise Labé se dit blessée d'amour et se compare au scorpion dont le dard serait poison et remède. Dans le sonnet VI, transformant l'homme en rose, elle s'héroïsait : toutefois les pleurs rappelaient sa vulnérabilité, pleurs qui vont jusqu'à la « fendre » dans le sonnet IX. Dans le sonnet XIX, elle raconte à une suivante de Diane qu'elle a en vain jeté ses flèches sur un beau passant qui, les ramassant alors, lui a joué le beau tour de lui faire « cent et cent brèches ».

Proche de cet emmêlement des marques genrées, on peut étudier une forme-sens plus discrète qui se noue dans l'énonciation. Dans le cours de la syntaxe le plus souvent claire, très charpentée… il arrive qu'il y ait indécision. C'est le cas dans quelque six poèmes ; adjoint à l'humour et aux formes-sens suivantes, cela participerait peut-être d'une signature des sonnets. Il y a le poème déjà cité (« Tant de flambeaux pour ardre… ») dont les quatrains seront repris dans un sonnet des *Soupirs* d'Olivier de Magny. Les vocatifs, « Ô beaux yeux bruns, ô regards… » semblent au troisième vers s'adresser à soi-même : « Ô noires nuits vainement atendues », et le tercet final est complexe car on ne saisit pas clairement l'échange des feux d'amour entre les deux amants. Il y a dans le sonnet X une chute plus discrètement ambiguë qui favorise la réciprocité quand la poétesse demande à son amant s'il ne peut ajouter à toutes ses qualités :

> Ce nom encor de m'estre pitoyable,
> De mon amour doucement t'enflamer ?

On hésite en raison de la double fonction du « de » final : « mon amour » apparaît un instant comme sujet avant d'être dûment rétabli comme agent de « t'enflamer ». Dans ces brefs désordres syntaxiques, les clichés sexistes se défont : qui est passif ? qui est active ? Il y a au début du sonnet XVII deux ambiguïtés :

Je fuis la vile, et temples, et tous lieus,
Esquels prenant plaisir à t'ouirpleindre,
Tu peus, et non sans force, me contreindre
De te donner ce qu'estimois le mieus.

La première a lieu par léger glissement : le « prenant plaisir » devrait syntaxiquement se rapporter au sujet de la subordonnée « tu peus » mais ce serait peu aimable… et le sujet de « estimois » hésite entre homme et femme. La syntaxe chasse, croise et élide pour dire et taire l'ambiguïté [3] du ravissement et de son objet, sexe ou cœur.

L'emmêlement androgyne au présent va de pair avec l'extrême mobilité des voix dans le cours du poème. Celui-ci n'est pas un tranquille tête-à-tête mais une marche, un baiser, un repli… Les quatrains du sonnet III, « Ô longs desirs, ô esperances vaines », vont rapprocher le dialogue passant d'une description à une interrogation directe. Les quatrains du sonnet suivant vont insensiblement donner plus de poids à « mon cœur », etc.

Il y a le grand sonnet XIII :

Oh si j'estois en ce beau sein ravie
De celui là pour lequel vois mourant :
Si avec lui vivre le demeurant
De mes cours jours ne m'empeschoit envie :

Si m'acollant me disait, chere Amie,
Contentons nous l'un l'autre, s'asseurant
Que ja tempeste, Euripe, ne Courant
Ne nous pourra desjoindre en notre vie :

Si de mes bras le tenant acollé,
Comme du Lierre est l'arbre encercelé,
La mort venoit, de mon aise envieuse :

Lors que souef plus il me baiseroit,
Et mon esprit sur ses levres fuiroit,
Bien je mourrois, plus que vivante, heureuse.

Le *si* structure l'ensemble par répétition et variation très heurtée. Dans le deuxième quatrain les bornes du discours de l'amant sont perméables : le « s'asseurant » semblait rompre sa parole mais le « Ne nous pourra desjoindre en notre vie » jette le trouble. La comparaison suivante est aussi discontinue, on se serait attendu à « comme le lierre l'arbre encercele… ». Le choix de Louise Labé atténue la puissance de son geste et agrandit la présence de l'amant-arbre. À nouveau les rapports de force sont non pas inversés mais emmêlés. Scève, Magny… sans doute auraient évité une parole brutale qui aurait réduit l'homme à l'objet d'une conquête. Mais auraient-ils inventé une « faute » qui brouille les rapports de pouvoir et défait les inégalités des sexes ? Oser à l'intérieur d'une supercherie mal écrire ?

La fin du sonnet rend visible l'emmêlement : le corps de l'homme actif embrasse, l'esprit de la femme active s'évanouit. Alors :

---

[3]. Marcile Ficin, commentant Pausanias, dit qu'on est contraint dans une vraie rencontre amoureuse d'aimer le même de nous-même qu'on découvre dans l'aimé.

Bien je mourrois, plus que vivante, heureuse.

Selon les lieux communs courtois, un poète aurait dit : je meurs de joie dans vos bras… Louise Labé invente l'idée qu'il y a plus que la vie dans la vie, qui n'est pas le paradis mais le bonheur des sens aimant. Ce « plus que » rompt notre *ratio*. C'est l'ode à un corps à corps qui, à peine genré, est déplacé.

Louise Labé ne contredit pas Aristote en clamant « mon sexe n'est pas faible, n'est pas que belle apparence », elle dit plutôt, femme, poète, qu'une axiologie binaire est pauvre. Pas de guerre des sexes mais une déconstruction des catégories aristotéliciennes. La moitié des sonnets s'achève sur une mesure – paradoxe, hyperbole ou comparative – avec et contre la logique. Le sonnet IV dit que ce n'est pas pour rien que le dieu Amour, supérieur à tous les autres, nous tourmente, « Mais pour plus fort contre les fors paroitre ». Le paradoxe est commun mais il semble ici renouvelé car le « sexe faible » a nécessité à dire la force qui sourd dans la faiblesse. On peut toujours soupçonner ces paradoxes de n'entériner qu'un peu plus les inégalités d'une société violente : tandis que le faible ou le pauvre se rêvent là-haut, les puissants les piétinent d'autant mieux. Cependant si on considère les morceaux du mythe Louise Labé : elle aurait joué du luth comme de la lance, participé à des tournois, aurait été aimée d'un dauphin, du vieux poète Marot, aurait aimé sans retour le poète Olivier de Magny, aurait tenu un salon brillant de la renaissance lyonnaise, et, sur l'autre versant de cette *vida* merveilleuse, elle aurait été une femme facile, vénale et, qui sait, prostituée, peut-être même une empoisonneuse, enfin poétesse, ses poèmes n'auraient été que plagiats pour n'être plus aujourd'hui qu'un leurre, une arlequinade, on se dit alors que les sonnets ne sont pas une gentille plainte, qu'ils ont vraiment dérangé, et dérangent encore.

D'une certaine manière Louise Labé a poursuivi le lai du chèvrefeuille, elle a brisé, après les mots de Tristan, « ni vous sans moi, ni moi sans vous », le silence d'Iseult : emmêlons plus que nos corps, nos voix.

3. Pousser à bout la réduction pour la retourner

À l'inverse de l'androgynie, il y a en effet des passages où Louise Labé dit haut et fort son sexe : l'amant sera l'âme et elle le corps (VIII), elle est tant blessée par le dieu d'amour qu'il ne saurait trouver place pour une nouvelle flèche (III) et il y a bien sûr :

Que de flambeaux pour ardre une femelle !

L'effacement à la troisième personne est abrupt, il y a réduction réciproque : l'homme est beau et la femme animale[4]. L'animal du désir donne le « la » du célèbre sonnet XVIII :

Baise m'encor, rebaise-moy et baise :
Donne m'en un de tes plus savoureus,
Donne m'en un de tes plus amoureus :

4. « Femelle », disent les lexicologues, aurait aussi un sens affectueux pour femme. À rebours de cette pudeur religieuse, ne vaudrait-il pas mieux entendre les mots qui se cachent sous « ardre » (le « harder » médiéval, la harde des animaux sauvages…) ?

Je t'en rendray quatre plus chaus que braise.

Las, te pleins tu ? ça que ce mal j'apaise,
En t'en donnant dix autres doucereus.
Ainsi meslans nos baisers tant heureus
Jouissons nous l'un de l'autre à notre aise.

Lors double vie à chacun en suivra.
Chacun en soy et son ami vivra.
Permets m'Amour penser quelque folie :

Tousjours suis mal, vivant discrettement,
Et ne me puis donner contentement,
Si hors de moy ne fay quelque saillie.

L'art de la répétition avec variation (« mal » et « chacun ») est absorbé par le système anaphorique et répétitif, mais on trouve le dénombrement avec l'anomalie logique finale, et la mobilité énonciative : entre les deux quatrains on passe de l'interpellation abrupte au *je*, puis à une généralisation (*nous*). Celle-ci enjambe sur le tercet qui revient vers l'amant et le dernier renoue le dialogue mais dans une intimité où s'efface le *je* sujet. Le deux subsume la division strophique du sonnet : 3(1 2)(2 2)(1 3). L'érotisme des premiers vers est dénié par une variation sur le commentaire de Marcile Ficin (2012 : 42-46) : aimer, c'est à la fois mourir et renaître deux fois, quand l'aimé nous ravit puis quand on se découvre dans ses yeux [5]. Cependant à la fin du sonnet de Louise Labé, pas de salut divin mais une pointe finale entre sexe et esprit. Elle revient au dialogue plus intérieur : permets mon amour ces élucubrations car dans ma retraite je m'ennuie fort, ma seule distraction est de jouer avec les mots… Or s'il y a folie n'est pas ce qu'elle dit, à savoir une énième variation sur Ficin, mais la chute sur le mot « saillie ». Elle fait à nouveau diversion : elle s'excuse de blaguer mais c'est sur le mot blague qu'elle joue un coup gagnant et dame le roi. Il me semble alors qu'elle réinvente un autre partage du corps et de l'esprit. Si les femmes, qui étaient confinées dans le genre « sexe » (beau / faible, vénal / idéalisé), non seulement le revendiquent mais le chantent, elles donnent à voir-entendre un plus grand intervalle entre le sexe et la langue très-humaine, défendant alors le genre humain : le bonheur est de saillir, c'est-à-dire de sortir des sentiers battus, des genres rebattus.

Enfin et surtout il y a une dernière tension entre une intériorisation progressive et l'effacement du *je* sujet de la poétesse… par métonymie, ellipse ou élision. Le « je » de « Bien je mourrois » signait le poème mais c'était en tension avec la mort. Un seul « je » apparaît ailleurs en final en comparaison avec l'amant : « Et es plus froid qu'estre je ne soulois » (XVI). Les trois formes toniques, « moy » en position finale apparaissent aussi en tension (XVIII et XXII) ou comparaison (XXIII). Je terminerai cette lecture avec le sonnet V qui présente plusieurs des traits distinctifs étudiés dont cet effacement :

5. *Commentaire sur le banquet de Platon. De l'amour*, Belles Lettres, 2012 (1re éd. 2002), p. 42-46.

Clere Venus, qui erres par les Cieus,
Entens ma voix qui en pleins chantera,
Tant que ta face au haut du Ciel luira,
Son long travail et souci ennuieus.

Mon œil veillant s'atendrira bien mieus,
Et plus de pleurs te voyant gettera,
Mieus mon lit mol de larmes baignera,
De ses travaus voyant témoins tes yeux.

Donq des humains sont les lassez esprits
De dous repos et de sommeil espris.
J'endure mal tant que le Soleil luit :

Et quand je suis quasi toute cassee,
Et que me suis mise en mon lit lassee,
Crier me faut mon mal toute la nuit.

On trouve l'art récurrent des répétitions avec variations : « cieux » et « ciel », « luira » et « luit », « mieux » change de position, « œil » et « yeux », « lassés » et « lassée », « mal » change de nature… Du premier quatrain, autour de l'ouïe, au second autour du regard, la prière se fait plus intérieure, au futur. Les vers 9 et 10 sont étranges : rupture énonciative avec l'élargissement à tous les humains et ambiguïté avec « De dous repos » perçu un instant comme un rejet. Enfin monte l'intériorisation, bien charpentée avec la structure temporelle anaphorique et l'effacement graduel jusqu'au :

Crier me faut mon mal toute la nuit.

Louise Labé se casse dans les [k] au vers 12, préparant l'animal cri et l'ambivalence étymologique du « faut » : du « faillir », du manque de l'amant, monte la nécessité, le « falloir » du cri. La chute est donc étrange : elle paraît autant animale qu'humaine, et en même temps dit nécessaire et poétique le lien du sexe et du langage, un pré-langage. On pourrait entendre ces presque monosyllabes aux consonnes sourdes sortir de la gorge de la nuit. Le poème chorégraphie : Louise Labé parle en confidence à Vénus, s'éloigne doucement, se tourne brusquement vers les autres et enfin se replie dans l'intime d'une douleur, on ne voit plus ses traits, juste une bouche qui crie. Labé a à voir avec le latin *labia*, la lèvre dont le cri est entre baiser et parole. Le corps monte au cours du poème, il rencontre en nécessité la langue poétique ; l'effacement est de l'esprit incliné dans l'être sensible. Louise Labé serait féministe en ce qu'elle déconstruit l'amour de loin : elle dit oui à la *fin'amor* et en même temps oui au corps.

Ceci pourrait expliquer une fin de poème qui me semble ne pas bien sonner. C'est le sonnet XVIII où une belle tension était pourtant montée : Louise Labé, prise dans les filets de l'amour, ne peut plus vivre nulle part, aussi conclut-elle d'abord :

Il me convient hors de moymesme vivre.

Tout le poème dit l'obsession d'amour et cette juste conséquence au vers 13 mais le dernier vers démolit ce beau château :

Ou fais encor que loin sois en sejour.

Vis loin, je vivrai libre. Contre le topos de l'amour absolu, nous voici sur la terre relative. Le loin de la *fin'amor* est désormais ici-bas. Or il me semble que seule une poétesse peut à ce point refuser le bel absolu là-bas qu'elle en rate un vers. Pas de mystique mariale : s'il y a un loin c'est l'autre, s'il y a un autre c'est le corps, ton corps. Ces fins de poèmes qui récusent la passion et l'aliénation, vont de pair avec les chutes en paradoxe et le retrait du *je*, participant peut-être de la signature de Louise Labé.

Ainsi le loin qui est dans son poème n'est pas idéalisation mais étonnement devant l'emmêlement du corps et du langage. Si la *fin'amor* inventait un espace remarquable, où se rejouaient les relations entre les sexes, Louise Labé remonte plus continûment le pourquoi du lien entre sexe, désir et parole : elle s'étonne moins de l'autre sexe que de l'autre du sexe. En poésie, pour reprendre le mot de Merleau-Ponty, la question est « organe ontologique » [6]. Une brigade de poètes aurait pu inventer une poésie féminine et féministe : mais il me semble qu'il faut être « à son corps défendant », entre faillir et falloir, être entre un corps ici rabaissé et un corps là-bas intangible, pour oser aller ainsi à contre-courant de Platon, de la Bible, des hommes, pour avoir telle nécessité de lier corps et esprit.

Dans le grand sonnet « Tant que mes yeux pourront larmes espandre », la voix de Louise Labé monte au cours d'une seule phrase, disant que lorsque sera finie la tension entre douleur et chant d'amour, cri et baiser, alors :

Prieray la Mort noircir mon plus cler jour.

Elle pèse puis pense, dans le léger retrait du *je*, la mort au jouir de la vie, au partage du corps et de la parole du corps. Une femme rabaissée, en se relevant, relève le monde sens dessus dessous.

❦

Je souhaiterais avoir un peu plus fait entendre, dans les vingt-quatre sonnets, une voix qui écrit contre l'idéalisation et contre le sexisme : à travers une discrète asymétrie dans l'inversion des codes courtois et qui peut leurrer, et à travers la conjointure androgyne et troublante des voix, voix originale qui s'établit contre la division du sexe et de l'esprit. Et enfin voix claire qui dit dans la préface que les femmes doivent faire œuvre « et s'en parer plustot que de chaînes, anneaux, et somptueux habits : lesquels ne pouvons vrayement estimer notres, que par usage » [7]. Une poétesse s'amuse à allitérer, mélanger instruments de torture et beaux atours : en effet, suggère-t-elle, on ne naît pas avec une chaîne… au cou.

Je conclurai sur une dernière forme-sens qui court dans l'œuvre (dans la dédicace, une élégie, et deux sonnets dont le dernier). C'est une pensée récurrente qui pèse le souci du temps qui passe. On sait qu'il est fortement conseillé à la dame de se donner au poète : il la paiera avec largesse, en la

6. *Le Visible et l'Invisible*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1964, p. 160.

7. « Epître dédicatoire », *Œuvres complètes*…, p. 43.

rimant pour l'éternité. Louise Labé ne retourne pas cette transaction, évoquant plutôt le temps passé ou perdu dans l'amour (II, XIV et XXIV) : ambiguïté clairement dissipée donc dans la dédicace. Les femmes sont invitées à laisser là les plaisirs faciles, desquels, « quand on en ha pris tant que l'on veut, on ne peut se vanter d'autre chose, que d'avoir passé le temps »[8]. Si on refuse ce temps passif et qu'activement on se met à étudier et écrire, le temps non seulement ne sera pas perdu mais pourra deux fois être retrouvé. Une première en revivant le plaisir passé, une seconde, grâce au « jugement que font nos secondes concepcions des premières »[9] : en éprouvant le même du plaisir et l'autre du temps de la pensée en nous. Elle manifeste que l'éternité n'est pas dans un poème sous verre mais dans la lecture, à commencer de soi à soi devenu autre, donnant ainsi à méditer sur le temps qui nous altère. Pas de transaction, mais une méditation pour tous. Louise Labé, heureuse Orphée, se retourne sur Eurydice qui continue de marcher à ses côtés : c'est la poésie dont le *poiein*, le *faire* en amour, se peut toujours.

8. *Œuvres complètes*…, p. 42.

9. Ibid. p. 43.

La dialectalisation de la Gaule au Moyen Âge : indices pré-littéraires ?

Michela Russo
UMR 7023 CNRS-SFL, Université Paris 8

La délimitation d'une frontière linguistique est un procédé fondamental pour mettre en évidence l'existence d'une ou plusieurs langues. En Gaule, une *koinè* avant le XIIIe siècle est très peu probable, étant donné que la *scripta* de Paris et de l'Île-de-France ne gagne son influence qu'en 1200, période jusqu'à laquelle il est correct de parler de dialectes de l'ancien français (Pfister 1973b et 1993).

La période dont nous nous occupons ici correspond à la décomposition de l'empire romain pendant l'époque francique, mérovingienne et carolingienne jusqu'aux capétiens au Xe siècle.

Cette époque correspond aussi au passage du latin tardif à l'ancien français et du versant germanique à la formation de l'ancien haut allemand (*infra* a.h.a.) avec les plus anciens documents linguistiques et littéraires.

Au IIIe siècle (entre 257 et 261), l'Empire romain subit les premières invasions germaniques, et les Romains quittent le *Limes germanicus* et les *agri decumates*, zone occupée ensuite par les Alamans et par conséquent des nouvelles frontières sont créées par l'empire, constituées par le Rhin et le Danube. La région entre la Moselle et le Rhin, par exemple, appartiendra aux Francs en tant que *foederati* dans la *Belgica secunda* (Pfister, à paraître).

Les invasions des Francs ont lieu au IVe siècle, la victoire des Francs sur les Gallo-romans déterminera l'hégémonie du Franc salien Clovis sur tous les Francs et celui-ci devient le fondateur de la dynastie des Mérovingiens (482-751).

Notre analyse se base sur le corpus *Monumenta Germaniae Historica (MGHe,* Brepols 2009) ; elle a pour but de trouver des indices de dialectalisation du latin parlé en Gaule.

Au IVe siècle, au moins, entre la Moselle et le Rhin, les couches sociales élevées étaient bilingues et pouvaient communiquer dans une langue germanique et en latin tardif régional. Le bilinguisme continue pendant à l'époque des Mérovingiens et dans cette région certaines évolutions phonétiques sont proches du protoroman et de l'a.h.a.

Prenons l'exemple du toponyme *Zabern* (Alsace) < lat. TABERNA :

> ibi quoad tempus guwerre, propter vias, que tendunt de Hagenoa, Bruomat, Hochvelden, **Za***bern* (*Bellum Waltherianum*, 1260-1263, SS 17, pag. 109, lin. 25)

L'évolution /t/ > [ts] signale la germanisation par une évolution des Francs qui remonte à l'an 600 et qui correspond à la mutation germanique et non pas à l'assibilation romane /tj/ > [ts] (Pfister, à paraître).

Il y a de nombreux emprunts franciques au lexique français : le mot *maréchal* dérive d'une couche francique de l'administration mérovingienne.

Dans notre corpus *eMGH* on trouve souvent la romanisation de la consonne francique *h* dans les groupes *hl* et *hr* des noms propres comme *Hlud-* ou *Hrod* dont la prononciation était difficile pour les romans :

> Chlo*thacharius* in Christi nomine rex (Chlotarius II, *Edictum*, 614 *Oct*. 18, Capit. 1, *Capitularia Merowingica*, pag. 23, lin. 34) Childeberthus et Chl*othacharius* in Hispaniis abierunt (VIe s., Gregorius Turonensis, *Libri Historiarum* X, *SS rer. Merov*. 1, 1, lib. III, *cap*., pag. 95, lin. 18)

Le groupe *hl-* > *chl*, de même que *hr-* > *chr* (*Hrod-*) est aussi romanisé :

> ut dum et venerabilis vir Chro*degarius* (VIIIe s., *Diplomata regum Francorum e stirpe Merovingica DD Merov*. 2001, D. 113, pag. 291, lin. 25).

Au VIIIe siècle, en a.h.a., ces groupes se simplifient en perdant le *h-*, ainsi nous pouvons reconnaître des emprunts plus récents tel que *hranne* > a.fr. *ran* (Pfister, à paraître).

Ces formes nécessitent un bilinguisme de longue durée, qui existait par exemple en Lorraine au moins déjà à l'époque mérovingienne et carolingienne.

La symbiose romano-franque est prouvée aussi par les anthroponymes et les toponymes gallo-romans, déjà mérovingiens, qui combinent le suffixe roman COHORTEM > *court* avec une base germanique aussi au nord de la France (Pitz 2002) :

> Ambricocurte, Ebroaldocurte (IXe s., *Diplomata Karolinorum, Diplomata Caroli Magni DD Karol. 1*, D. 101, 145, lin. 9).

Le *-o* ne représente pas une latinisation, mais très probablement un vrai cas régime roman.

L'époque mérovingienne représente donc une phase de « juxtaposition » de plusieurs types de bilinguisme, « voire même de trilinguisme », si nous accordons aux différentes variétés orales qui donneront naissance aux langues romanes le statut de langue (Pitz 2003).

1. Distribution du w germanique à travers g(w) roman

On sait que l'approximante labiovélaire /w/ germanique devient [gw] en gallo-roman dans une première phase, /g/ dans une deuxième phase :

> Gui*drigildum* < *Widri-* : Leufredum et Gui*drigildum* atque praedictorum coniuges (VIIe s. *Iulianus Tolet., Iudicium in tyrannorum perfidiam SS rer. Merov*. 5, c. 3, pag. 531, lin. 21).

> Gua*lterius* (*Acerbus Morena, Historia Frederici* I, a. 1161-1164, SS rer. Germ. N.S. 7, pag. 130, lin. 16) ; ad *Guarnorum* regem (VIe s., Cassiodorus, *Variarum libri XII Auct. ant.* 12, Lib. III, cap., p. 74).

L'alternance de ces graphies correspond à une distribution géographique dans la Galloromania : les dialectes de la France de l'est (le picard, le wallon,

le francique de Lorraine, le dialecte des Vosges, la Franche-Comté) conservent le [w] germanique.

Dans notre corpus nous signalons la conservation de [w] germanique représentée aussi par la graphie <uu> :

Uuig*fridus* ministerialis noster (VIIIe s., *Diplomata Karolinorum, Diplomata Lotharii II*, 1-39 DD Karol. 3, D. 17, pag. 412, lin. 16).

Uui*deradus* consinsi et sub(scripsi) (VIIIe s., *Diplomata regum Francorum e stirpe Merovingica DD Merov*. 2001, D. 85, pag. 220, lin. 8).

Les graphies régionales médiévales montrent une situation très similaire à celle qu'on voit ici avec la différence que la frontière entre les graphies <w>, <gu>, <g> s'étalait plus à l'ouest, mais l'expansion de [w] germanique deviendra plus limitée avec la pénétration de la *scripta* centrale pendant le haut et le bas Moyen Âge.

Témoignent de cette ancienne extension les toponymes autour de l'an 1000 ayant les graphies /w-/ qui aujourd'hui se trouvent dans la zone /g-/ (Haubrichs & Pfister 1989 : 26) :

Wa*ndeluz* (1198), aujourd'hui Ga*ndelu*, dép. Aisne, commune de Neuilly-Saint-Front (Morlet 1985, III, 464b).

nemus dou Wa*ut* (1163, Dauzat), aujourd'hui Ga*ult-La-Forêt* (Dép. Marne, Épernay).

Dans notre corpus *eMGH*, l'ancienne expansion de la graphie est encore témoignée par les formes localisées en Bourgogne qui correspondent à la forme plus modernisée Gua*lterius* :

Vua*lterius* episcopus (*Diplomata et acta regum Burgundiae e stirpe Rudolfina - Die Urkunden der Burgundischen Rudolfinger), Diplomata Rudolfi III (76-128, 144-172) DD Burg.,* D. 145, pag. 326, lin. 23).

Dans cette zone le passage de <w> à <gu> à <g> se vérifie au IXe-Xe siècle, mais dans une zone entre le nord de la Champagne, la Normandie et une partie de l'Île-de-France, ce passage semble globalement avoir eu lieu plus tard, si on regarde la distribution des toponymes :

Wi*chenvilla* (1223) qui devient Gu*ichenvilla* (1225), Gu*icainville* (Dép. Eure, Ct. Évreux-Sud).

Wa*niacus* (IXe s.) qui devient Ga*gniacum* (env. 1150), aujourd'hui Ga*gny* (Dép. Yvelines, Ct. Rancy).

Ces graphies constituent un pont entre les graphies <w> résiduelles de la zone du Cotentin et les graphies <w-> des dialectes du nord-est et de l'est. Dans la scripta *lotharingia* et wallon du haut et bas Moyen Âge, <w> est la règle (Gossen 1967, 324 et ss.). Cela veut dire que des graphies avec <gu> jusqu'au IXe siècle ne peuvent provenir ni de Lorraine, ni de Wallonie et que donc < Uuig*fridus*> et < Uui*deradus* > dans notre corpus *eMGH* sont localisables dans ces deux régions.

Une autre graphie dans le même corpus est utilisée pour cet anthroponyme plus tardivement ; étant donné qu'il ne s'agit plus d'un document localisé à l'est, mais au centre, la graphie change avec la forme plus modernisée <*gu-*> :

Mementote sortis Guifridi *Verdunensis* (Xe s., *Gerbertus Remensis, Epistolae Epp. Kaiserzeit 2*, Epist. 102, pag. 132, lin. 18).

Je signale également dans le corpus la graphie <v> en alternance avec <Uui*gfridus*> :

Vig*fridus Coloniensis episcopus obiit* (XIIe s., *Hugo abbas Flaviniacensis, Chronicon SS 8*, Lib. 1, pag. 364, lin. 10).

Elle apparaît plus tardivement, mais elle nous rappelle les documents les plus conservatifs.

Dans la *scripta* médiévale administrative qui va suivre, le /w/ germanique sera représenté dans les Flandres, comme dans des exemples du type *wages* 'gage' (env. 1200, Marchiennes, Gysseling 4) ou en Lorraine *la warde* (1212, Metz, Schwan-Behrens 15 9).

Notre corpus mérovingien nous indique également que dans le gallo-roman central (Île-de-France et Bourgogne occidentale) nous avons les graphies <g(u)-> très tôt :

> aht. Wa*nilo* : Gu*enilo* Senonum metropolitanus episcopus (*Concilium Anjou* (?), a. 850, Iul. vel Aug. Conc. 3, pag. 203, lin. 29) ; Gua*lafridus* Uzeziensis aecclesiae (IXe s., *Capitularia Regum Franciae Occidentalis Capit*. 2, Cap. 284, pag. 369, lin. 12).

Cela est prouvé par d'autres exemples comme le toponyme *villa di* Ga*rnaria* (878, diplômes de Louis II, Fouché 1961, III, 561).

Il est généralement soutenu que la réduction à /g/ du type *Garnaria* remonte au IXe s.

Ce changement semble encore plus précoce en zone parisienne si nous regardons d'autres documents :

Gu*ichingo* < *Wi*chingus* (751 dans une charte du monastère de Saint-Denis, *Chartae Latinae Antiquiores* = ChLA XV, n° 595) ; mais aussi Gu*lfiane* < *Wu*lfina* (797, Saint-Denis, ChLAXVI, n° 638).

Landbertus et Gu*arnarius* fratres < germ. *Warnhari (a. 852, *Annales Bertiniani SS rer. Germ. 5, Pars II auctore Prudentio*, pag. 41), Inter quos fuit Ogerius de Villa, Oldratus Mondalinus, Petracius de Pusterla, BENEDICTUS *GUARNARIO* FILIO SALUTEM. (IXe s., *Epistolae variae Carolo Magno regnante scriptae Epp.* 4, *Epist*. 40, pag. 561, lin. 23).

Les graphies <*gu*> et <*g*> sont donc très précoces et elles montrent une répartition complémentaire par rapport à une zone où les graphies <*w*> sont maintenues. La graphie <*gu*> plus ancienne se trouve dans un texte qui provient de Bourgogne chez Frédégaire :

< * *Ri*we*rinse* < * *Ri*pw*arinse* : omnes obtimates Francorum ad Dura in pago *Ri*gu*erinse* (768, *Fredegarius schol., Chronicarum continuationes SS rer. Merov*. 2, c. 42, p. 186, lin. 28).

Nous retrouvons ainsi par la suite la graphie innovatrice, par ex. dans Gu*alacras,* qui correspond au nom de l'île de Wa*lcheren*, dont les premières attestations remontent à 841 dans la zone de Sens (Haubrichs & Pfister 1989 : 30) :

Anno sequenti Henricus - Gu*alacras* addidit. (XIIIe s., Iacobus de Guisia, *Annales historiae illustrium principum Hanoniae* SS 30,1, Lib. XIV, Cap. 49, pag. 186, lin. 8).

Ou :

> a.h.a. Wil*lihelm* : Inter quos quidam miles Ianuensis, Gui*lhelmus* Pellis nomine (XIIe s., *Cafarus de Caschifellone, Libelli de expeditionibus Almariae et Tortusae* SS 18, pag. : 37, lin. : 24) à confronter avec des attestations précédentes Gui*lhelmus* graphies attribuées à l'*archevêque de Sens* : a. 848 et a. 850 (Haubrichs & Pfister 1989 : 31).

Une autre alternance est visible dans nos données : les graphies <*gu*> alternent avec <*cu*> et nous pouvons nous demander s'il s'agit d'une marque du languedocien :

Quo*lenus* < **Wolenus* : Anno 4. regni Theuderici Quo*lenus* genere Francus patricius ordenatur (658/660 [mais 7ex. / 8in], Fredegarius scholasticus, *Chronicarum libri* IV SS *rer. Merov*. 2, lib. IV, 18, p. 128, lin. 5)

Ces graphies <*qu-*> ont été introduites au VIIIe s. et à travers la localisation des anthroponymes nous pouvons délimiter une zone géographique qui se trouve au sud de la France et en Bourgogne. Pour ce type d'exemples, il est possible que les scribes aient été conscients de l'équivalence entre le latin QU- et le gallo-roman *g(u)* : *aqua*, ancien occitan *aiga*, *agua* (FEW 25, 76a). La graphie <*qu*> de Qu*olenus* < **Wolenus* chez Frédégaire nous fait localiser cette occurrence en Bourgogne.

À l'aire géographique concernée par <gu> et <qu> nous devons sans doute ramener l'exemple de Ge*ldinus*, qui prouve l'équivalence entre ces graphies qu'on vient de mentionner, <*qu*> de /w/, mais aussi <*qu*> de /g/, étant donné que *Geldinus* équivaut à *Queltinus* (a. 895) et *Queldo* (a. 858) dans d'autres documents de la même époque (cf. Haubrichs et Pfister 1989, 29) :

Ge*ldinus* < In villa Marlat colonus unus manet : Ge*ldinus* (VIIIe s., *Diplomata regum Francorum e stirpe Merovingica* DD Merov., D. 5, pag. 23, lin. 2).

Il s'agit ici de l'a.h.a. /g/.

Nos trouvons aussi des graphies inversées qui nous signalent indirectement le passage de <*w*> à <*gu*> et à <*g*> dans les zones indiquées (occidentale et centrale) : Gu*irard* vient de l'ancien haut allemand Ge*rhard* et Gu*iardus* < *Gi*dhard* :

filii Gu*irardi* Scorce (bertus cancellarius*, Annales Ianuenses*, a. 1164-1173, SS 18, pag. 85, lin. 18) < Ge*rhard*

Et magister Gu*iardus* Laudunensis fit cancellarius Parisiensis (Albericus monachus Trium-fontium*, Chronica a monacho Novi-monasterii Hoiensis interpolata* - 1241) SS 23, pag. 940, lin. 38).

La distribution observée montre déjà dans le latin médiéval gallo-roman la même conservation et distribution qu'on peut observer dans les dialectes médiévaux plus exposés à l'influence germanique et ayant comme centre l'ancienne *Belgica*.

2. Stratification romane dans le latin médieval mérovingien

2.1 La dégémination des occlusives latines

Dans un très grand nombre de documents mérovingiens nous retrouvons les formes latines dégéminées telles qu'un locuteur de français pourrait les prononcer ; lat. *ma**tt**utinum* > fr. *ma**t**in* :

> post *matutinis* laudibus (VIIe s., *Additamentum Nivialense de Fuilano SS rer. Merov.* 4, pag. 451, lin. 17), *matutina* (VIIe s., *Baudonivia Pictaviensis, Vita s. Radegundis SS rer. Merov.* 2, lib. II, c. 27, pag. 394, lin. 25), *matutinale* sollemnitate perfecta (Ve s., *Constantius, Vita Germani ep. Autissiodorensis SS rer. Merov*. 7, c. 41, pag. 280, lin. 7), ad *matutinos* (VIe s. *Cyprianus, Firminus, Viventius, Vita Caesarii SS rer. Merov*. 3, Lib. 1, cap. 59, pag. 481, lin. 9).

Ainsi que la sonorisation des occlusives intervocaliques qui est visible très tôt en sandhi externe et interne. Dégémination et sonorisation sont des phénomènes, donc, déjà passés dans la graphie dans le latin mérovingien. Nous fournissons ici quelques cas parmi les exemples relevés :

> < PRATELLA : In villa *Pradela* coloni duo manent (VIIIe s., *Diplomata regum Francorum e stirpe Merovingica DD Merov*. 2001, D. 5, pag. 24, lin. 30)

Et avec sonorisation :

> < PRATELLA *: de villa Pradellis* (VIIIe s., *Diplomata Karolinorum, Diplomata Caroli Magni* DD Karol.1, D. 265, pag. 387, lin. 9) ; *Pradellas*, valle Camonica, Suberas (VIIIe s., *Diplomata Karolinorum, Diplomata Lotharii* I (1-145) DD Karol. 3, D. 35, pag. 114, lin. 1)

On peut voir ici des continuateurs de PRATUM + suffixe.

> < FOSSATU : quod terra sua *fossado* fecisset (Xe s., *Formulae Andecavenses - Formulae Merowingici et Karolini aevi Formulae,* Cap. 28, pag. 13, lin. 18).

> < FAGETU : In *Fagido* de colonica novae villae mansum unum (a. 862, *Concilium Pîtres-Soissons, Conc. 4, Privilegium*, pag. 111, lin. 4) ; *ut ville quarum vocabula sunt Cadiliaco, Tanculfovilla, Fagido et Barbitione* (Xe s., *Formulae Senonenses : Formulae Senonenses recentiores - Formulae Merowingici et Karolini aevi Formulae*, Cap. 12, pag. 217, lin. 31)

> < STRATA Grosso rubro et *Stradella,* in qua sunt mansa (IXe s., *Diplomata Karolinorum, Diplomata Lotharii* II (1-39) DD Karol. 3, D. 37, pag. 447, lin. 45)

> < CARRATA in quo potest colligi de foeno *carrada* una (Xe s. *Formulae Imperiales e curia Ludovici Pii - Formulae Merowingici et Karolini aevi Formulae*, Cap. 44, pag. 320, lin. 19)

> < PRATU : e uno latere silva illius, *prado* iuctus (Xe s., *Formulae Andecavenses - Formulae Merowingici et Karolini aevi Formulae*, Cap. 54, pag. 23, lin. 19)

> < CONTRATA *contradam* (Xe s., *Formulae Visigothicae - Formulae Merowingici et Karolini aevi Formulae*, Cap. 20, pag. 583, lin. 36)

< CAPRA + SPINA In villa *Ca*b*re*s*pina* (VIIIe s., *Diplomata regum Francorum e stirpe Merovingica DD Merov.* 2001, D. 5, pag. 24, lin. 16)

< RIPA In villa *Ri*b*a* colonus unus manet (VIIIe s., *Diplomata regum Francorum e stirpe Merovingica DD Merov.* 2001, D. 5, pag. 23, lin. 1)

Mais aussi RIPARIA > *Ri*b*eria* avec le voisement et la palatalisation de /a/ tonique :

< RIPARIA : sicut per *ri*be*riam* descendit aqua (VIIIe s., *Diplomata regum Francorum e stirpe Merovingica DD Merov.* 2001, D. : 5, pag. : 22, lin. : 16).

Agintum, Ambariago, *Ri*ve*ram* praedia, quae sunt sita in pago Eglisminsae (IXe s., *Gesta abbatum Fontanellensium SS rer. Germ.* 28, Cap. 7, pag. 24).

La voyelle [e] de /a/ dans *riberiam* est un indice dialectal ultérieur qui contribue à délimiter le domaine d'oïl (Remacle 1990).

Nous observons la lénition des occlusives sourdes en occlusives sonores, mais aussi la lénition des occlusives sonores :

p > v est confirmé par b > v

< FABA *fa*v*a* vel lenticula (VIe s., Venantius Fortunatus, *Vita s. Radegundis SS rer. Merov.* 2, lib. I, c. 4, p. 366, lin. 24, = Auct. ant. 4, 2, p. 39, lin. 29) ; Esca vero illi erat panes ordiatius et *fa*v*a*, quam post duas aut tres ebdomadas in olla cocta reconmiscens edebat (VIe s., *Vita Genovefae virginis Parisiensis SS rer. Merov*. 3, Cap. 15, p. 221, lin. 1).

< SABINA ipse bellum contra *Sa*vi*nas* instituit (*Dares Frigius, Historia de origine Francorum SS rer. Merov.* 2, pag. 200, lin. 4).

< SABINIANUS *Sa*vi*nianus* (VIIIe s., *Fredegarius scholasticus, Chronicarum libri IV SS rer. Merov*. 2, lib. I, 25, pag. 36, lin. 26)

Avec voisement du groupe consonantique secondaire dû à syncope prétonique nous avons trouvé :

< VETERINA : In villa *Ui*dr*inas* colonus unus (VIIIe s., *Diplomata regum Francorum e stirpe Merovingica DD Merov.* 2001, D. 5, pag. 20, lin. 6), v. aussi lin. 15.

< MATERINIACU : Villam quin etiam *Ma*dri*niacum* (a. 862, Concilium Pîtres-Soissons), v. aussi lin. 20.

La lénition concerne dans les chartes mérovingiennes tous les trois lieux d'articulation des occlusives, donc aussi la dorsale :

< FORMICOSU In villa *Formi*g*os* colonus unus manet (VIIIe s., *Diplomata regum Francorum e stirpe Merovingica DD Merov.* 2001, D. 5, pag. 25, lin. 22).

Si déjà l'évolution de /p, b/ amène à l'affaiblissement jusqu'à là fricative déjà au VIe s., comme il est témoigné par les chartes, on doit s'attendre au même résultat pour /t, d/.

En effet, nous relevons l'affaiblissement de /d/ jusqu'à Ø dans le toponyme *Caurchia* :

< CADURCA : In villa *Cau*r*chia* coloni duo manent (VIIIe s., *Diplomata regum Francorum e stirpe Merovingica DD Merov.* 2001, D. 5, pag. 25, lin. 21).

À noter la suite *chia* < /k +a/ prononcé affriquée.

Il est possible que le <d> soit une notation graphique pour la sonore et pour la fricative et que la graphie <dh> ou <h> représente donc également un indice de spirantisation.

À confirmation de cette hypothèse, il y a en effet l'exemple du toponyme *B*oho*rtus* avec effacement du /d/ coronal et <h> graphique qui rappellent les graphies <dh> de l'ancien français :

> < BODUORITU In ripa fluminis Darnoniae capellana indominicata, qua vocatur *Bo*ho*rtus* (VIIIe s., *Diplomata regum Francorum e stirpe Merovingica DD Merov.* 2001, D. 5, pag. 24, lin. 2).

Un parallèle se trouve, quant à l'effacement, dans l'alternance /g/ > Ø dans les mêmes chartes :

> < *BRIGONENSE (< *BRIGONE, *Brion*) *Br*io*nense* (IXe s. *Diplomata regum Germaniae ex stirpe Karolinorum, Diplomata Karoli* III (1-192) DD Karol. Germ. 3, D. 123, pag. 196, lin. 17).

> in vicaria *Br*io*nense* [l.3], (a.903, s.l. [Diocèse de Poitiers. Charte Artem / CMJS n° 1079 en ligne]) [Acte n° 1079]

> *Br*igo*nenses* (VIIe s., *Vita Lupi ep. Trecensis SS rer. Merov*. 7, cap. 10, pag. 301, lin. 1).

Les effacements dans des documents plus tardifs concernent aussi la coronale sourde :

> < PETRA in castro de Petra seu de la Prea (XIVe s., *Iohannes Porta de Annon., Itinerarium cardinalis SS rer. Germ.* 35, cap. 16, pag. 132, lin. 15) à confronter avec *Pr*ea, env. 1185, Brunel Ch : 225 47 pour l'occitan avec effacement du à influence septentrionale.

L'affaiblissement des occlusives sourdes et sonores illustré

/t, p, k/ > i. /d, Δ/ Ø, ii. /b, v, g/ et /b, d, g > /v, Ø, Δ/ où = / Δ/ <h>, /Ø/

respectivement, et leur effacement montrent qu'en protofrançais et bien avant le IXe s. la sonorisation des occlusives a déjà rejoint dans la France du nord le stade /-t-/ > /-d-/ > /-Δ-/, stade qui sera typique des premiers textes en ancien français qui distinguent, au nord, par exemple, dans *Les Serments de Strasbourg*, des graphies qui peuvent noter l'affaiblissement fricatif *adiudha*, *Ludher*, voir aussi :

> et in *adiu*dh*a* et in *ca*dh*una* cosa [...]t ab *Lu*dh*er* nul plaid (IXe s., *Additamenta ad capitularia Regum Franciae Orientalis Capit.* 2, cap. 247, pag. 172, lin. 12).

tandis que dans le sud nous n'avons que la représentation de la sonore : *pudolentz* (*Fides* 283).

Entre l'époque mérovingienne et l'époque carolingienne la différence entre la France méridionale et septentrionale a donc déjà configurée son aspect embryonnaire.

De plus, les syncopes relevées supportent cette différentiation : les formes VETERINA > *Ui*dri*nas* (VIIIe s.) et MATERINIACU > *Ma*dri*niacum* (a. 862), ainsi que la palatalisation de /a/ dans RIPARIA > *ri*be*riam* (VIIIe s.), reflètent les dialectes septentrionaux par rapport aux formes où /a/ est

conservé (mais /p/ affaibli) comme en occitan.

in loco qui dicitur *Rivaria* (VIIIe s., *Diplomata Karolinorum, Diplomata Caroli Magni DD Karol*. 1, D. 134, pag. 185, lin. 3).

À l'époque carolingienne, quand l'ancien gallo-roman fait son apparition, il n'y a pas une unité pré-dialectale, mais les dialectes du nord de la Gaule se configurent donc déjà dans leurs traits fondamentaux qui différencient l'unité gallo-romane de l'est et du nord-est, les dialectes occidentaux et les dialectes centraux (*grosso modo* l'Île-de-France, la Champagne occidentale), des dialectes du Sud. La Wallonie, la Picardie, les Flandres, la Lorraine, la Bourgogne, la Franche-Comté constituaient une unité déjà à cette époque, comme il sera confirmé après par la *scripta* administrative du Haut Moyen Âge. Les formes innovatrices avec lénition peuvent être donc accompagnées ou par la syncope, mais aussi par la prothèse vocalique, caractère dialectal innovateur dont les traces remontent déjà au VIe s. dans le latin mérovingien [1] :

< SPATA *a* es*pa*d*ones Alexandrini reg. occidetur*. (VIIIe s., *Fredegarius scholasticus, Chronicarum libri IV SS rer. Merov.* 2, lib. II, 32, pag. 55, lin. 8).

Ce caractère innovateur est appliqué par Frédégaire aussi aux emprunts germaniques :

francique S*char* < *cum* es*caritus* (VIIIe s., *Fredegarius scholasticus, Chronicarum libri IV SS rer. Merov.* 2, lib. IV, 37, pag. 138, lin. 8).

Nous trouvons d'autres prothèses vocaliques très précoces :

ua fiant is*tabilis* confirmare (VIIIe s., *Diplomata regum Francorum e stirpe Merovingica DD Merov. 2001,* D. 89, pag. 231, lin. 2).

contra quemlibet *estudiant* defensare (VIIIe s., *Diplomata regum Francorum e stirpe Merovingica DD Merov.* 2001, D. 155, pag. 387, lin. 30).

in lumenarebus vel *estipendiis* (VIIIe s., *Diplomata regum Francorum e stirpe Merovingica DD Merov.* 2001, D. 166, pag. 414, lin. 18).

inspecta vel *estante* eor(um) (VIIIe s., *Diplomata regum Francorum e stirpe Merovingica DD Merov.* 2001*,* D. 167, pag. 416, lin. 8).

Quattuor euangelistae, qui *estant* in ordine (Xe s. *Rhythmi aevi merovingici et carolini*).

exinde potuerat *esperare* (VIIIe s., *Diplomata regum Francorum e stirpe Merovingica DD Merov*. 2001, D. 166, pag. 414, lin. 1).

Le foyer central de cette innovation est aussi corroboré par des exemples anciens provenant de Paris, monastère de Saint-Denis et Saint-Germain-des-Prés, entre 657/688 et 716 : *istabilis, estudiant, estipbulacione, estipendiis, estante, esperare, Istapinsi* topon. à côté de Paris *Étampois* (v. Haubrichs et Pfister 1989 : 36-37). Cette donnée est cruciale et elle supporte l'hypothèse que les exemples de prothèses mérovingiennes et ceux du monastère de

1. Cf. E*spanias* ingreditur (VIIIe s., *Fredegarius scholasticus, Chronicarum libri IV SS rer. Merov.* 2, lib. IV, 5, pag. 125, lin. 4), si amplius unae hore es*patium* defluxisset (VIe s., *Vita Aniani episcopi Aurelianensis SS rer. Merov.* 3, cap. 3, pag. 109, lin. 18).

Saint-Denis ont la même localisation régionale.

Sur la base de cette analyse qui a pris en considération la lénition, la syncope, la palatalisation et la prothèse vocalique, nous attribuons au centre (Île-de-France) et notamment à la zone parisienne (quand la lénition se combine avec la prothèse) ou au nord et au centre (si seule la lénition est constatée) le foyer des changements dialectaux individués dans les chartes mérovingiennes analysées, qui représentent un vrai *melting pot* imprégné de vulgarismes (Pitz 2003), et qui vont caractériser par la suite la *scripta* du Haut Moyen Âge. Les zones marginales des dialectes septentrionaux (de l'est et du nord-est) n'ont pas la prothèse (Gossen 1957 : 449 ; Boutier 1995 : 293), qui en revanche semble propre aussi à la zone burgundo-occitane (c'est-à-dire au centre et au sud).

Nous avons vu qu'à partir du VIIe s. le changement du gallo-roman augmente de façon décisive. Il est certain que bien avant le IXe s. dans le nord de la Gaule, la fragmentation dialectale est déjà définie dans ce qui sera l'unité gallo-romane du nord-est qui correspond à l'Austrasie (qui désignait durant la période mérovingienne le royaume franc couvrant le nord-est de la France actuelle, les bassins de la Meuse et de la Moselle), mais les caractéristiques dialectales du centre, celles de l'occident et du sud sont aussi définissables.

Références bibliographiques

BESSE Maria, 1997, *Namenpaare an der Sprachgrenze eine lautchronologische Untersuchung zu zweisprachigen Ortsnamen im Norden und Süden der deutsch-französischen Sprachgrenze*, Tübingen, Niemeyer.

DESMET Piet, LAUWERS Peter et SWIGGERS Pierre, 1998, « Le développement de la dialectologie française avant et après Gilliéron », dans Peter Lauwers, Marie-Rose Simoni-Aurembou et Pierre Swiggers (éds), *Géographie linguistique et biologie du langage. Autour de Jules Gilliéron*, Leuven et Paris, Peeters, p. 3-36.

GAMILLSCHEG Ernst, 1934/1970, *Romania Germanica Sprach- und Siedlungsgeschichte der Germanen auf dem Boden des alten Römerreiches* (3 vol.), vol. 1 : *Zu den ältesten Berührungen zwischen Römen und Germanen. Die Franken*, Berlin und Leipzig, De Gruyter.

GOSSEN Carl Theodor, 1967, *Französische Skriptastudien, Untersuchungen zu den nordfranzösischen Urkundensprachen des Mittelalters,* Wien, Hermann Böhlaus Nachf.

EWIG Eugen, 1988, *Die Merowinger und das Frankenreich,* Stuttgart, Kohlhammer.

GYSSELING Maurits, 1960, *Toponymisch Woordenboek van Belgie, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (voor 1226)*. 2 vol., Tongeren, Belgisch Interuniversiteir Centrum voor Neerlandistiek.

HAUBRICHS Wolfgang und PFISTER Max, 1989, *In Francia fui. Studien zu den romanisch-germanischen Interferenzen und zur Grundsprache der althochdeutschen 'Pariser (Altdeutschen) Gespräche' nebst einer Edition des Textes*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag Wiesbaden GMBH.

PFISTER Max, 1973a, « La répartition géographique des éléments franciques en gallo-roman », *Revue de linguistique romane*, n° 37, p. 126-149.

PFISTER Max, 1973b, „Die sprachliche Bedeutung von Paris und der Île—France von dem 13. Jahrhundert“, *Vox Romanica*, n° 32, p. 18-47.

PFISTER Max, 1978, „Die Bedeutung des germanischen Superstrates für die sprachliche Ausgliederung der Galloromania“,Helmut Beumann und Werner Schröder (Hrsg.), *Aspekte der Nationenbildung im Mittelalter*, Sigmaringen, Thorbecke, Ergebnisse der Marburger Rundgespräche, p. 127-170.

PFISTER Max 1982, „Altromanische Relikte in der östlichen und südlichen Galloromania, in den rheinischen Mundarten, im Alpenraum und in Oberitalien“, Sieglinde Heinz und Ulrich Wandruszka (Hrsg.), *Fakten und Theorien, Beiträge zur romanischen und allgemeinen Sprachwissenschaft, Festschrift für Helmut Stimm zum 65. Geburtstag*, Tübingen, Narr, p. 219-230.

PFISTER Max, 1992, „Sonorisierungserscheinungen in der galloromanischen und italoromanischen Toponomastik vor dem Jahre 90“, Rudolf Schützeichel (Hrsg.), *Philologie der ältesten Ortznamenüberlieferung (Kieler Symposien, 1-3 Oktober 1991)*, Heidelberg, Winter, p. 311-331.

PFISTER Max, 1993, « Scripta et koinè en ancien français au XIIe et au XIIIe siècle ? Écriture, langue commune et normes, Formation spontanée de koinè et standardisation dans la Galloromania et son voisinage », dans Pierre Knecht et Zygmunt Marzys (éds), *Acte du colloque de l'Université de Neuchâtel du 21 au 23 septembre 1988*, Genève, Droz, p. 17-41.

PFISTER Max, à paraître, « Romains et Germains entre Moselle et Rhin avant l'an mille », *Actes du XXVIIe Congrès International de Linguistique et Philologie Romane (CILPR)*, Nancy, juillet 2013.

PITZ Martina, 2002, « Nouvelles données pour l'anthroponimie de la Galloromania, les toponymes mérovingien du type Avricourt », *Revue de linguistique romane*, n° 66, p. 421-449.

PITZ Martina, 2003, « Innovations du centre et archaïsmes du nord-est : fruits du contact des langues en Gaule mérovingienne ? Considérations sur le nord-est du domaine d'oïl dans la perspective d'une linguistique de contact », *Vox Romanica*, n° 62, p. 86-113.

REMACLE Louis, 1948/1990, *Le Problème de l'ancien wallon*, Liège, Presses universitaires de Liège.

STRAKA Georges, 1979[2], « La dislocation linguistique de la Romania et la formation des langues romanes à la lumière de la chronologie relative des changements phonétiques », dans Georges Straka (éd.), *Les Sons et les Mots*, Strasbourg, Klincksieck, p. 193-210.

De l'ambiguïté des instances de l'énonciation dans le roman tunisien d'expression française. Le cas des appellatifs et termes d'adresse

Mokhtar SAHNOUN
Université de la Manouba

Le langage a pour fonction fondamentale de permettre aux sujets humains, qu'ils soient inscrits dans le même environnement linguistique et culturel ou dans des contextes différents, de communiquer. Toutefois, certains phénomènes linguistiques d'ordre phonétique, morphologique, sémantiques, syntaxique ou pragmatique, peuvent engendrer dans le cadre de l'énonciation interpersonnelle des ambiguïtés susceptibles de rendre moins aisée, au niveau de la réception, l'interprétation des contenus implicites, connotés ou inférentiels du discours formulé par le locuteur. Ce genre de difficultés peut surgir, notamment quand il s'agit de communication qui s'opère dans un cadre interculturel, mettant en présence des interlocuteurs appartenant à des aires linguistiques et culturelles différentes, arabophones et francophones. Le roman tunisien d'expression française, à titre d'exemple, est le lieu où certains référents culturels s'érigent en obstacles à la compréhension, car les vocables et les expressions employés par l'auteur et, à travers lui, le narrateur et les personnages, tout en conservant la mémoire du milieu culturel et civilisationnel d'origine dans lequel ils ont été créés, ne laissent pas de véhiculer des signifiés et de référer à des objets du monde, dans le sens saussurien du terme, investis de valeurs culturelles arabo-musulmanes qui se présenteraient à l'éventuel lecteur-récepteur français, en l'occurrence, en tant que données ambiguës et freineraient en conséquence le processus interprétatif.

1. Préambule : énonciation et ambiguïtés dans le roman d'expression française

L'activité de communication, selon A. Culioli (1999 : 11), suppose

> qu'il y ait ajustement, qu'il y ait [...] la production par un sujet d'un agencement textuel tel que ce dernier soit reconnu par un autre sujet comme ayant été produit afin d'être perçu comme interprétable et, en fin de parcours, interprété d'une manière ou d'une autre.

Cette définition laisse entendre que le discours en cours de construction engage tant l'énonciateur que le récepteur ; conception que partage C. Fuchs, qui rappelle que « La production et la réception ne sont pas des activités disjointes » (2004 : 5)

La complexité de l'opération d'énonciation a, souvent, pour corollaire, dans le cadre particulier du roman maghrébin d'expression française,

l'ambiguïté dont les indices se situent à différentes strates du discours. L'instance de l'énonciation, notamment le narrateur et, à travers lui, l'auteur, s'inscrit dans l'ambiguïté, phénomène qui se trouve transféré, au plan de l'interprétation, du côté du récepteur appelé à interpréter, tout à la fois, les contenus compositionnels et ceux implicites, inférentiels. C. Fuchs, en traitant la procédure de la co-énonciation, que présuppose toute activité de communication, met en évidence l'étroite dépendance des deux sujets interlocuteurs :

> L'émetteur construit son texte en fonction de sa visée du récepteur : les connaissances et les affects qu'il prête au récepteur, ou qu'il veut lui imposer, conditionnent [...] son choix des constituants linguistiques, de leur ordre linéaire et de la structure communicative globale. (*ibid*. : 5)

Les instances qui participent à l'opération de co-énonciation, dans le roman maghrébin de langue française doivent faire face à différentes difficultés, parce que l'émetteur et le récepteur ne s'inscrivent pas, dans la majorité des cas, dans le même univers culturel. L'auteur tunisien, à titre d'exemple, qui emploie la langue française, se trouve, de ce fait, confronté à une double contrainte, d'une part, viser deux types de récepteurs-lecteurs, les natifs de la langue (par exemple, les Français) et ceux qui emploient le français en tant que langue véhiculaire, comme dans les pays du Maghreb, où la langue maternelle est l'arabe; d'autre part, trouver dans cette langue d'emprunt les vocables et les structures morphosyntaxiques susceptibles de rendre compte des objets du monde inscrits dans deux univers référentiels dont les valeurs culturelles symboliques sont différentes. Ce sont autant d'obstacles qui empêchent le récepteur-lecteur, inscrit dans l'un ou l'autre contexte, de déchiffrer le signifié d'un vocable ou de se représenter l'objet décrit. Cette opacité s'explique par les différences des valeurs dans les systèmes des langues. En effet, ainsi que le démontre F. de Saussure (1975), les langues ne sont pas des systèmes superposables. Dans l'épaisseur polyphonique, telle que décrite par Ducrot[1], le sujet de l'énonciation, ayant le statut de narrateur se superposant à celui d'auteur, est constamment amené à tenter d'éviter les ambiguïtés qui peuvent surgir au niveau de l'interprétation, parce qu'il ne peut cibler un lecteur idéal, qui serait caractérisé par la cohérence linguistique et culturelle. Il est évident que le lecteur des textes de la littérature tunisienne de langue française est francophone, mais s'il est tunisien, algérien ou marocain, il est, bien entendu, inscrit dans un contexte où coexistent deux codes, l'arabe (langue maternelle) et le français (langue véhiculaire) qui interagissent au plan interculturel; s'il est français, il est inscrit dans un contexte assez homogène, du point de vue de la corrélation du linguistique et du culturel. Tout choix, en amont, qu'il soit lexical, morphosyntaxique, sémantique, énonciatif, pragmatique ou stylistique engendre, de manière quasi systématique, l'ambiguïté, en aval, au niveau du décryptage des contenus. L'ambiguïté prend des formes variées et affecte différents niveaux du discours.

---

1. Dans le dernier chapitre, intitulé « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », de son ouvrage : *Le Dire et le Dit* (1984), Ducrot distingue trois instances énonciatives : sujet parlant, locuteur, énonciateur.

1.1 **Am**biguïtés d'ordre phonologique

Il y a des ambiguïtés qui sont engendrés par l'incompatibilité des systèmes phonétiques et phonologiques du français et de l'arabe et qui orientent le choix de l'auteur. La réalisation de certains phonèmes qui n'existent que dans le système phonologique du récepteur est susceptible de déformer le vocable pour des raisons d'homonymie ou de cacophonie. Exemple, le prénom féminin «Achwaq », signifiant "désirs ardents", dit par un locuteur non arabophone, qui, étant dans l'incapacité d'articuler le son uvulaire [q] « ق », l'assimile au son palatal [k], se transforme en[aʃwak], « أشواك », perd, ainsi, son contenu sémantique initial et en acquiert un autre : "épines". Quand, dans le prénom [ʔˤita:b], « عتاب », signifiant "réprimande", le son pharyngal [ʔ] « ع » est assimilé à la voyelle orale antérieure [i], le vocable obtenu [itab], ne correspond plus à aucun signifiant dans la langue arabe.

Pour choisir les noms des personnages, l'auteur tunisien d'expression française est obligé de se plier à des contraintes d'ordre phonologique qui l'empêchent de donner au personnage le nom approprié, motivé du point de vue, tant culturel que social, et qui peut avoir une incidence directe sur la cohérence du récit. En effet, il sacrifie, le plus souvent, les connotations socioculturelles afin d'éviter que le nom, lu par un sujet non arabophone, ne soit déformé par une réalisation erronée de certains phonèmes qui ne figurent pas dans le système phonologique de sa langue. En conséquence, l'auteur choisira plutôt des prénoms arabes qui n'intègrent pas des phonèmes qu'un lecteur français, à titre d'exemple, ne peut articuler correctement. Il choisira des prénoms qui ne comportent pas de phonèmes qu'un sujet non arabophone serait dans l'incapacité de les articuler conformément aux traits qui les définissent dans la langue, tels que : Jouda / جودة, Salwa / سلوى, Leyla / ليلى, ou encore, Néfissa / نفيسة, Tesnim / تسنيم, Inès / إيناس, Yazid / يزيد, Sênê / سناء, Malek / ملاك, Lotfi / لطفي, Lamia / لمياء Nadia / نادية, Amir / أمير, Fayçal / فيصل, Soukeïna / سكينة, Mouna / منى, Ibtissem / ابتسام, Chaïma / شيماء, Amine / أمين, Bessam / بسّام, Oumayma / أميمة Il évitera, par ailleurs, d'employer les prénoms suivants, à titre d'exemples, pour désigner ses personnages : Boutheina [bu:θa:jn a:] /بثينة, Thouraya [θuraja:] / ثريّا, Nouha [nuha:] / نوى, Itab [ʔˤita:b] / عتاب, Khaoula [xawla:] / خولة, Kaïs [qajs] / قيس, Rayhan [rajĦa:n] / ريحان, Yahia [jaĦja] / يحي, Ezzedine [ʔˤizˤdi:n] / عزّالدّين, qui se transforment, respectivement, au niveau de la réalisation, en [butajna], ou [bussajna], [turaja], [nuwa], [itab] et [kawla], [kajs], [rajan], [jaja], [ɛzɛdin], des séquences qui perdent leur sens parce qu'elles ne correspondent plus à des vocables identifiables, attestés par la langue arabe. L'exemple suivant permet de se rendre à l'évidence que le choix du vocable : أشواق [a:ʃwa:q] qui signifie « désirs, passions » pour désigner un personnage dans un roman tunisien de langue française, n'est pas judicieux, puisqu'il intègre un phonème /q/ qui ne peut être réalisé par un sujet non arabophone, ce déficit entraine la transformation, au plan phonologique, de ce vocable et modifie, conséquemment, son sens. En effet, la séquence [a:ʃwa:k] obtenue par la substitution du phonème vélaire [k] au phonème uvulaire [q], signifie « épines ».

1.2 Ambiguïtés d'ordre lexical

Le problème est double en ce qui concerne les vocables « Kanoun » et « Qanün ». Ainsi, si les deux vocables différents, au plan phonique, distingués grâce aux deux phonèmes /k/ vélaire et /q/ uvulaire, ne sont pas réalisés de manière adéquate au niveau oral, et que le trait uvulaire est effacé au profit du trait : vélaire, les deux vocables seront confondus et ne correspondront plus qu'à un seul signifiant, aux deux plans oral et graphique : [ka:nun]/ « Kanoun » (كانون). Cependant, dans le système de la langue arabe, ils sont considérés, d'un point de vue lexical, comme deux lexèmes différents ayant leur autonomie morphologique et sémantique. Le lexème Qanün [qa:nu:n] / (قانون) est associée à deux signifiés, le signifié 1 : loi, ordre, règle et le signifié 2 : instrument de musique (sorte de cithare); le vocable « Kanoun » [kɛ:nu:n] (كانون) signifie, quant à lui, une poterie creuse, en terre cuite, utilisée comme un braséro, pour la cuisson des aliments en charbon de bois. En outre, aucun des vocables composant le micro-système lexical de « poêle », en l'occurrence, « fourneau », « poêlon », « creuset » ne peut fonctionner comme synonyme du vocable « Kanoun ». Mais il faut rappeler que le seul terme qui pourrait fonctionner comme synonyme du vocable « Kanoun », serait le vocable d'origine hispano-arabe « anafe » ou sa variante morphologique « anafre » [2] qui désigne un objet ayant les mêmes fonctions.

1.3 Ambiguïtés d'ordre sémantique

Paradoxalement, l'expression française signifiant « Faire plaisir, faire du bien moralement, rassurer », intègre le vocable « chaud » : « ça me fait chaud au cœur », par contre, l'expression arabe associée au même signifié, intègre un antonyme, à savoir, le vocable « glace ». Or, compte tenu des spécificités culturelles et civilisationnelles de l'univers référentiel arabo-musulman, la séquence figée « أثلج قلبي » est associée au même sens connoté positivement. Dans un contexte où le froid prédomine, c'est la chaleur qui peut inférer le sentiment de "plaisir", par contre, dans contexte où prévaut la chaleur, c'est la fraîcheur qui présupposerait le "plaisir". Mais, interprétée et traduite de manière littérale, par un sujet non arabophone, l'expression arabe : « أثلج قلبي »/ [a:θla:ʒa:qa:lbi:], ou sa variante : « أثلج صدري » [a:θla:ʒa:sˤa:dri:], pourrait être paraphrasée, abusivement, par : « cela me glace le cœur », interprétation qui ne manque pas de générer l'ambiguïté et de fausser l'orientation sémantique de l'environnement textuel dans lequel elle s'inscrit.

Les onomatopées dans le code de la langue française et dans celui de la langue arabe ne correspondent pas, le plus souvent, au plan phonique, étant donné les différences du système phonétique dans les deux langues. Ces différences produisent au niveau sémantique des effets de sens qui peuvent avoir des incidences énonciatives susceptibles de modifier la cohérence textuelle. Alors que pour un sujet français « plouf plouf » suggère le bruit d'un corps qui rencontre ou tombe dans un liquide, pour un sujet arabophone

2. Terme d'origine hispano-arabe : [anna:fix], de l'arabe classique (la soufflante).

tunisien, c'est plutôt la séquence sonore [ʃibla:q] / « شبلق » qui, en arabe dialectal tunisien, imite ce bruit. Les exemples sont nombreux et variés où les différences sont nettes : Toc Toc Toc ou Boum Boum Boum (on tambourine à la porte), ont pour équivalent la séquence : [daq daq daq] / « دق دق دق », Berk ou Beurk Beuh (dégoût), correspondent à la séquence [ix:it] / « إخيت » et Frou-Frou (froissement d'un tissu ou vêtement, de feuilles), Clac (claquement) et Wouf - Wouaf - Waf (aboiement), sont équivalents respectivement à : [xirwi:ʃ] « خروش » ; [Tarba:q] / « طربق »; [Ha :b Ha :b] « هب هب ».

1.4 Ambiguïtés d'ordre énonciatif

Nous nous limitons à ces exemples variés qui ont servi de préambule à la problématique de l'ambiguïté des instances de l'énonciation dans le roman maghrébin, pour focaliser l'attention sur le cas des appellatifs et termes d'adresse en arabe dialectal tunisien qui illustrent, de manière pertinente la non correspondance des deux codes français et arabe. Nous adoptons ce point de vue en nous référant à notre expérience de lecteur de ce genre de romans, mais aussi en nous appuyant sur notre expérience d'auteur[3].

Dans le cadre de la grammaire arabe, la morphologie flexionnelle est structurée selon un point de vue énonciatif communicationnel. En effet, elle propose une liste des pronoms personnels organisée en fonction du statut énonciatif des interlocuteurs, hiérarchisée, distinguant les pronoms désignant le locuteur et ceux désignant l'allocutaire, qu'ils soient singuliers, duels ou pluriels, masculins ou féminins. Les pronoms désignant le locuteur : *Je, nous*; les pronoms désignant l'allocutaire : *tu* (masculin), *tu* (féminin) et *vous* (pronom duel qui n'a pas son équivalent en français), *vous* (pluriel masculin, au-delà de deux) et *vous* (pluriel féminin, au-delà de deux)*;* pronoms désignant les délocutés du discours (les personnes de l'absent) : *il*, *elle*, *ils* (duel), *ils* (pluriel), *elles* (pluriel). Malgré ces précisions permettant d'identifier l'interlocuteur, l'arabe dialectal tunisien ne distingue pas la valeur sémantique pragmatique de l'embrayeur : *vous*, notamment, la valeur de respect qui permet d'inférer la relation entre les interlocuteurs.

A la différence de l'arabe classique, l'arabe dialectal tunisien ne dispose que du pronom *vous* qui a une valeur de pluriel; il ne dispose pas d'un embrayeur *vous* investi d'une valeur de respect. Pour signifier le respect, le sujet locuteur est obligé de recourir à des expressions de politesse ou à des termes d'adresse qui déterminent le statut de l'allocutaire et précisent la relation hiérarchique qui s'établit entre les interlocuteurs. En outre, l'arabe dialectal tunisien ne dispose pas, non plus, d'une forme verbale qui serait l'équivalent du conditionnel et qui offre le moyen d'exprimer une demande polie ou le souhait, à titre d'exemple. Pour traduire l'idée de la politesse comme dans l'énoncé : « Voudriez-vous débarrasser la table ? », le locuteur

3. Mokhtar Sahnoun est auteur de *Suaire*, Publications de l'ATPF, 1990 (recueil de poésie) ; *Embruns* suivi de *Buisson de menaces*, Atlas Éditions, 1993 (recueil de poésie) ; *Tsunami*, Cérès Éditions, 2001 (roman, Prix Littéraire Comar d'Or du Premier Roman en français 2002) et *Le Panache des brisants*, 2012, Éditions Sahar (roman, Prix Littéraire Comar d'Or du Roman en français 2013).

recourra à des expressions du type : « s'il te plait » / [minfaðˤli:k]من فضلك , « au nom de Dieu » / [brabbi]بربّي , « que Dieu te protège » / [rabbiʔʔˤa:ʃʃi:k]ربّي ايعيّشك / [rabbiʔfaðli:k]ربّي ايفضلك .

2. Appellatifs et termes d'adresse en français et en arabe dialectal tunisien. Approche comparative

En adressant son discours, soit au lecteur francophone inscrit dans un milieu arabophone, soit au lecteur français, l'écrivain maghrébin de langue française, en l'occurrence, l'écrivain tunisien, ne peut échapper aux problèmes collatéraux qui affectent les processus, aussi bien au plan de l'interprétation du sens des vocables et expressions, que des contenus à caractère inférentiel des énoncés et, par ailleurs, au problème de la détermination de l'instance de réception du discours.

Les connotations qui relèvent des références civilisationnelles spécifiques peuvent-elles être identifiées par un lecteur francophone non arabophone, français, belge, canadien ou sénégalais, par exemple ?

L'interpellation est un moyen linguistique de l'interlocution. Ce sont des allocutifs qui servent à interpeller l'autre, à attirer son attention. Ce sont, souvent, des marqueurs discursifs caractéristiques des ouvertures dialogales.

Les occurrences composant le corpus de références sont empruntées à l'arabe dialectal tunisien. L'observation de ce corpus permet de noter un ensemble de remarques préliminaires, dans une perspective contrastive qui mettra en évidence les différences du système d'interpellation dans les deux langues, l'arabe dialectal tunisien – exclusivement, l'arabe parlé à Tunis, précision essentielle, puisqu'il y a plusieurs variétés d'arabe dialectal en Tunisie; quasiment chaque région utilise une variété spécifique – et le français.

L'étude des interpellatifs soulève des problèmes de terminologie et de frontières entre les domaines qui s'intéressent à la question. Pour interpeller l'autre, le locuteur peut employer des interjections vocatives (o !, oh !, hé !, pist !), des déictiques pronominaux (toi !, vous !), des verbes à valeur phatique (écoute/écoutez), des groupes nominaux qui ont une valeur d'adresse (monsieur, madame, mademoiselle/garçon, maman/papa, monsieur le directeur/madame l'institutrice, cher ami/cher collègue), des noms (Paul, Jean, Denise, Cécile/Fathi, Iskandar, Souha, Nouha,). Ces formes, relevant de catégories diverses, s'inscrivent dans des domaines dont les frontières ne sont pas bien délimitées, tels que la pragmatique, l'analyse du discours, la grammaire, qui s'articulent sur d'autres théories connexes, celles des actes de langage, des interactions, de l'énonciation, des fonctions linguistiques, de la conversation.

Dans le cadre de cette réflexion, notre attention portera exclusivement sur la description des occurrences composant le corpus de référence dans le but de les classer.

En comparant les occurrences s'intégrant dans la catégorie des appellatifs et termes d'adresse en arabe dialectal tunisien et en français, nous sommes amené à faire des remarques, les unes concernant le système des appellatifs et termes d'adresse spécifiques à la langue française, les autres spécifiques à l'arabe dialectal tunisien.

2.1 Les appellatifs et termes d'adresse dans le système linguistique français

Dans le code français, la catégorie des appellatifs est constituée de paradigmes caractérisés par leur quasi-régularité, aspect qui pourrait, éventuellement, s'expliquer par l'organisation de l'administration et la rigueur du langage qui relève du registre administratif spécifique à des domaines bien cloisonnés.

Les appellatifs et termes d'adresse sont répartis dans des paradigmes précis et structurés intégrant des vocables et expressions qui permettent d'interpeller l'autre, en tenant compte de son statut socioprofessionnel ou parental, de la distance qu'exige le rapport hiérarchique ou la proximité, corollaire de l'intimité (espace administratif, espace de transactions, espace parental, espace social, espace ludique, espace didactique / supérieur hiérarchique, collègue, marchand, voisin, parent, ami, enseignant, apprenant, etc.).

Sous l'influence du contact avec les langues parlées par les communautés des émigrants, la langue française parlée a intégré de nouveaux vocables et expressions employés en tant qu'appellatifs à connotation affective : « frère », « cousin » et qui correspondent à des représentations culturelles du rapport à l'autre fondées sur la proximité affective.

En considérant les appellatifs et termes d'adresse en français d'un point de vue diachronique, l'on peut remarquer une évolution évidente démontrée par Sabine Lehmann (2010), à partir de l'emploi des termes d'adresse et des désignatifs en ancien et moyen français.

2.2 Les appellatifs et termes d'adresse dans le système linguistique de l'arabe dialectal tunisien

La langue arabe et, plus précisément, l'arabe dialectal tunisien, offre des paradigmes dont les caractéristiques des occurrences sont les suivantes :

Le principe de la distance n'étant pas intériorisé par les sujets faisant partie de la communauté linguistique dont les représentations sont investis de valeurs culturelles qui favorisent l'émergence des rapports affectifs, dominent conséquemment les paradigmes signifiant la parenté, l'amitié : «mon frère », « mon cousin », « mon fils », « mon père », « ma sœur », « ma mère », « mon ami » / «خويا », « عمّي », « ولدي », « بابا », « اختي », « أمّي », « صاحبي », il faut signaler le fait que ces occurrences sont employées en tant que tropes, des sortes de catachrèses, puisque le locuteur n'a pas cette relation effective que désigne le sens littéral du terme employé.

Le recours à des appellatifs à valeur affective dominante est dicté par la force des traditions qui imposent la proximité. Même si l'organisation sociale en tribus, villages, régions, a été gommée par la mobilité de la population, dans l'ensemble, les appellatifs sont restés affectés de connotations affectives, les attitudes culturelles ancrées, au niveau des comportements interpersonnels, dans un substrat moral fondé sur le respect et la considération de l'autre.

La donnée sociologique qui favorise l'emploi d'appellatifs et termes d'adresse investis de signifiés de connotation à valeur affective, a un impact sur la structuration des paradigmes de cette classe de vocables et expressions.

Après leur observation, ces paradigmes, qui ne sont nullement exhaustifs, sont répartis en microsystèmes lexicaux, selon leur valeur sémantique.

2.3 Appellatifs suggérant des liens de parenté :

Le plus souvent, pour interpeller, dans la rue, un étranger, le locuteur recourt à l'un des termes signifiant la parenté, compte tenu, bien entendu, du genre et de l'âge de la personne interpellée : « tante (du côté maternel) » / « خالتي », « oncle (du côté maternel) » / « خالي », « tante (du côté paternel) » / «عمتي », « oncle (du côté paternel) » / « عمّي», « (mon) frère » / « خويا », « (ma) sœur » / « اختي », « (ma) mère » / « أمّي », « (mon) père » / « بابا », « (mon) fils » / « ولدي », « (ma) fille » / « بنتي ».

2.4 Appellatifs suggérant la proximité

C'est une variante régionale, relevée dans le parlé des régions du Sahel, à Monastir, par exemple, employée le plus fréquemment dans les espaces de transactions commerciales, tels que les marchés et les souks : « (mon) voisin » / « جاري ». Il est assez étonnant de remarquer qu'au moyen de ce terme les marchands interpellent les clients, indifféremment.

2.5 Appellatifs qui traduisent le respect entre les membres de la même famille

Les frères et sœurs aînés avaient toujours droit au respect signifié, au niveau linguistique, par l'appellatif « sidi ». En effet, les frères plus jeunes, par exemple, s'adressent à leurs frères aînés soit juste au moyen de la marque de respect : « sidi », soit en faisant précéder le nom de cette sorte de particule, exemple : « sidi Ali » / « سيدي علي », « sidi Mohamed » / « سيدي محمّد ». Le paradigme est composé d'appellatifs assez variés : « sidi » / « سيدي » [sidi], « lilla » / « لالا» [lilla:], « nana » / « نانا » [na:na:], « sidikhuja » /« خويا سيدي» [sidi:ħuja:], « lella okhti » / « لالّا أختي » [lillaoħti].

2.6 Appellatifs qui correspondent à une valeur générique

Ces appellatifs ont une connotation religieuse.

Exemple 1 : « Abdallah » [ʔˤabdalla] / « عبدالله », vocable composé de « abd » [ʔˤab] = créature et de « allah » [alla:h] = Dieu, signifiant littéralement « créature de Dieu » et sous-entendant que tous les êtres humains et, de manière restrictive, que les concitoyens progressant dans le même espace ont un statut commun qui les unit, celui de fidèles musulmans, statut qui gomme toutes les différences socioprofessionnelles. Quand on ne connait pas le nom d'une personne qu'on cherche à interpeller, dans la rue, on emploie l'appellatif générique « Abdallah » / « عبدالله » qui peut se substituer à tout nom.

Exemple 2 : « Haj » [ħaʒ] / « حاج » forme du masculin, « haja » [ħaʒa:] / « حاجّة », forme du féminin ; ces deux vocables signifiant « pèlerin » sont employés pour interpeller les personnes d'un certain âge (homme / femme) même si elles n'ont pas effectivement ce statut, étant donné que dans la société arabo-musulmane, à un certain âge, hommes et femmes sont appelés à accomplir le cinquième précepte de l'Islam, à savoir, le pèlerinage.

2.7 Appellatifs qui signifient un titre

Ces appellatifs sont employés même quand la personne interpellée n'a pas réellement le statut associé au titre; ces termes sont employés par le locuteur pour interpeller une personne dont il ne connait pas le nom et dont l'apparence vestimentaire et la posture imposent le respect ou suggèrent l'instruction qui est toujours associée à un rang social élevé : « moudir » [mu:dir] / « مدير » (« directeur »), « moâllim » / [muʔˤlim]/ « معلّم » (« instituteur »), « oustèth » [ʔustʔ:ð] / « أستاذ » (« professeur »).

Contrairement à la langue arabe classique qui offre au locuteur des paradigmes structurés lui permettant de signifier qu'il s'adresse à un sujet masculin ou féminin : « سيّدي » [sajidi] / « سيّدتي » [sajida:ti], « monsieur » / « madame », vocables auxquels il peut conjoindre, pour préciser le statut du destinataire, le titre sous la forme d'un groupe nominal : « monsieur le directeur » / « madame la directrice », « سيّدي المدير » / « سيّدتي المديرة » [sajidi: a:lmu:di:r] / [sajida:ti: a:lmu:dira:], l'arabe dialectal ne dispose que du vocable [sajidi], modifié au plan phonologique en [sidi] « سيدي », qu'il emploie pour signifier le respect sans lui adjoindre nul titre. D'ailleurs, en arabe dialectal l'expression du respect ou de l'intimité par le biais du vouvoiement ou du tutoiement, n'est pas une option disponible. Il n'y a que le recours au tutoiement, le vouvoiement est réservé à la langue écrite classique.

Le locuteur fait, en général, précéder le terme d'adresse sélectionné du morphème vocatif « يا », [ya], [ja:]. Exemple : « يا خويا» / [ja: xu:ja:] « Hé ! mon frère », « يا ولدي » [ja: wildi] / « Hé ! mon fils », « يا بابا» / [ja: ba:ba:] « Hé ! mon père » ou « Hé ! père », « يا بنتي»/ [ja: binti:] « Hé ! ma fille ».

Pour rendre la valeur affective plus expressive, le locuteur peut avoir recours au procédé morphologique, le diminutif : « ياوْخيْ » / [ja: uxaj], « يا وليدي » / [ja: wlidi], «يابّيْ» / [ja: ʔbaj], « يابنيْتي », [ja: bna:jti].

Bien que riche et expressif, le système interpellatif dialectal tunisien présente des formes assez spécifiques qui font qu'il n'est superposable ni à la nomenclature des appellatifs du français ni à celle de l'arabe classique. Ces différences notables sont sources d'ambiguïtés pour le lecteur du roman maghrébin de langue française, en général, et tunisien, en particulier.

L'auteur tente d'éviter l'ambiguïté au niveau de la réception, en gommant les aspects qui font la spécificité des références culturelles et civilisationnelles trop marquées, mais au lieu de résoudre un problème, il en crée d'autres et, conscient de ce dilemme, il est condamné à créer dans l'angoisse, parce que la langue, par l'intermédiaire du roman, a pour fonction d'abattre les cloisons, d'éliminer les obstacles et de repousser les frontières afin d'instaurer le contact entre les cultures et de réduire les préjugés qui risquent d'engendrer les discriminations. Mais quand on écrit dans la langue de l'autre pour rendre compte de son environnement culturel civilisationnel, sachant que les langues ne sont pas superposables et que les référents et les symboles auxquels ils sont associés sont interprétés à travers le filtre encyclopédique du récepteur. Comment résoudre les problèmes d'ambiguïté qui surgissent dans la relation interculturelle des langues, à l'exemple de la

relation, dans l'aire francophone, du français et de l'arabe, qui existent déjà au niveau de chaque langue, comme l'a démontré C. Fuchs, dans son ouvrage, *Les Ambiguïtés du français* (1996) ?

La posture du sujet énonciateur dans le roman tunisien de langue française, qu'il soit auteur, narrateur ou acteur, reste assez problématique et inconfortable, parce que le recours à une langue d'emprunt, en l'occurrence, la langue française, pour décrire un univers ancré dans un contexte imprégné par la langue et la culture arabes, ne peut que générer, en aval, des ambiguïtés de types variés qui peuvent, dans certains cas, motiver le lecteur à mieux connaître ou découvrir la langue et la culture de l'auteur.

Références bibliographiques

CULIOLI Antoine, 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation* 2, Paris, Ophrys.

DUCROT Oswald, 1984, *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit.

FUCHS Catherine, 1996, *Les Ambiguïtés du français*, Paris, Ophrys.

FUCHS Catherine, 2004, « La co-énonciation, carrefour des anticipations linguistiques », dans R. Sock & B. Vaxelaire (eds.), *L'Anticipation à l'horizon du présent*, Bruxelles, Mardaga.

LEHMANN Sabine, 2010, « L'évolution des termes d'adresse à contenu social en ancien et en moyen français », *Corela,* Numéros thématiques, *L'Interpellation*.

SAUSSURE Ferdinand de, 1972, *Cours de linguistique générale*, Lausanne et Paris, Payot.

TRAVERSO Véronique, 1996, *La Conversation familière, analyse pragmatique des interactions,* Lyon, PUL.

La place des études françaises dans la constitution du disciplinaire brésilien et l'analyse de discours aujourd'hui

Amanda Eloina SCHERER
Universidade Federal de Santa Maria
DLCL, Laboratório Corpus / PPGL (FAPERGS)

Lucília Maria ABRAHÃO SOUSA
Universidade de São Paulo
FFCLRP/USP, Laboratório E-l@dis Sujeito e rede eletrônica (FAPESP, CNPQ)

Vanise MEDEIROS
Universidade Federal Fluminense
Laboratório Arquivos do sujeito (CNPQ e FAPERJ)
Bolsista da CAPES Proc. BEX 4175/13-1

Verli PETRI
Universidade Federal de Santa Maria
DLV, Laboratório Corpus/PPGL, Tutora do Grupo PET Letras

Todo leitor é marcado por uma fome e para cada leitor essa fome é uma fome diferente.
(José Castello) [1]

Le travail présenté ici se place dans une problématique qui a pour objet de comprendre et de faire connaître l'histoire de la disciplinarisation des études sur le discours en Amérique Latine. Au Brésil, la disciplinarisation de ces études a pris son essor vers la fin des années 1970 et au début des années 1980 et leurs fondements théoriques sont venus en grande partie de France (Scherer & Petri 2012, 2013, 2014). Elles se sont développées à partir de recherches élaborées hors du champ brésilien mais ayant trouvé leur place dans le circuit universitaire elles ont pris des formes et un corps bien spécifiques. Ce que nous proposons ici est de voir comment ces études sont importantes pour les moments historiques et politiques des deux pays et pour la constitution du disciplinaire brésilien. En même temps nous voudrions également voir comment ces études s'historicisent et se consolident en tant que champ de recherche par rapport au politique de la signification (Mariani & Medeiros 2013).

Notre cadre théorique est basé dans la suite des réflexions proposées par Michel Pêcheux et qui ont eu une nouvelle direction au Brésil à partir des

1. Dans le journal *O Globo*, 27 fév. 2010. Traduction sous notre responsabilité : Chaque lecteur est marqué par une faim et pour chaque lecteur cette faim est une faim différente.

études entreprises par Eni Orlandi (Unicamp-São Paulo-Brésil) et son groupe de chercheurs. L'Analyse du Discours (AD) est marquée par une nouvelle dynamique, nous montrant un autre temps et une autre manière de lire les matérialités dans notre pays et elle se place comme une construction disciplinaire bien spécifique à l'intérieur des programmes de formations doctorales dans les plus importantes universités brésiliennes. C'est sur ce point que vous voudrions proposer des réflexions afin de voir la place des études françaises dans la constitution du disciplinaire dans l'actualité.

Denise Maldidier ouvre *L'Inquiétude du discours* en affirmant que Michel Pêcheux a été très peu lu de son vivant mais que « son nom pourtant figure dans les bibliographies bien faites d'articles et de thèses d'analyse de discours. C'est à cette discipline qu'en général il est associé. À juste titre » (Maldidier 1990 : 7). Dans cette introduction du parcours que Denise Maldidier fait de la pensée théorique du philosophe, ce qui nous intéresse c'est la question qu'elle pose dans le paragraphe qui suit celui qu'on vient de citer, c'est-à-dire : « Lire Michel Pêcheux aujourd'hui ? »… et nous ajoutons : est-ce possible ?

Pourquoi souligner ces deux fragments ? Tout d'abord parce que Pêcheux est beaucoup lu au Brésil. En effet. Ensuite parce que la production brésilienne ayant comme référence Pêcheux – des thèses, des articles, des congrès, des livres – est beaucoup plus vaste qu'en France et peut-être plus vaste que dans n'importe quel autre pays au monde. Ce qui nous amène à déplacer la question de Denise Maldidier de la façon suivante : Pourquoi lire Michel Pêcheux au Brésil et pourquoi le lire avec cette intensité ? Comment interpréter ces choix-là ? Pourquoi tant de chercheurs et de recherches sont dédiés à cet auteur et font avancer, à notre avis, sa démarche théorique ? Ou nous devrions peut-être commencer notre texte avec la stupeur, la surprise, et avec tous les étonnements qui sont souvent soulevés, surtout en France, quand nous affirmons cette réalité brésilienne.

Nous commençons tout d'abord avec Eni Orlandi (2011 : 13) quand elle réfléchit sur la réception de la pensée de Pêcheux au Brésil et elle nous explique que « nous ne recevons pas simplement un auteur parce que ce que nous avons un rapport avec l'œuvre de l'auteur mais surtout à partir d'une position à nous dans notre tradition de réflexion et dans notre histoire de la production des savoirs scientifiques ». Donc lire Michel Pêcheux au Brésil aujourd'hui, il le faut mais comme dans la métaphore du poète portugais Fernando Pessoa « navegar é preciso, viver, não é preciso » (traduction sous notre responsabilité : naviguer, il nous le faut par contre vivre nous n'en avons pas besoin). Il s'agit d'une conjoncture sociale, historique et discursive qui nous interpelle, en tant qu'intellectuels dans plusieurs domaines de savoirs en sciences sociales, à naviguer, à connaître les processus de production de sens et à ne pas rester dans le complet, achevé, prêt à consommer.

Pour nous, lire Michel Pêcheux aujourd'hui, c'est suivre son chemin dans le sens de naviguer (comme dans la métaphore du poète) dans le sens d'avancer dans d'autres mers, dans le sens de construire avec Pêcheux d'autres modes de division du et dans le travail de lecture, en essayant de réfléchir pourquoi le sens peut toujours être autre que celui que nous venons

de trouver. Pour nous, il faut surtout tenir compte qu'interpréter est un acte politique (Pêcheux 1994 : 58). Lire Pêcheux, proposer des analyses à partir de ses présupposés qu'il a engendrés en France dans les années 60 à 80, c'est reprendre pour faire la différence à partir de la répétition, tout en sachant qu'elle « est condition de possibilité de l'AD, mais aussi une des modalités de son existence » (Courtine & Maradin 1981 : 21). Répéter pour faire avancer la production du savoir sur la langue ou comme nous enseigne Eni Orlandi « nous proposons la reprise. Mais comme on l'a faite à l'intérieur de l'AD, reprendre n'est pas répéter. Répéter n'est pas reproduire. Ce que nous proposons, ici, c'est lire l'œuvre de Pêcheux dans l'histoire du temps présent » (2011 : 14-15). Et comme l'auteure nous faisait signaler également dans le dernier congrès sur Pêcheux à Porto Alegre pour le VIe Séminaire International en Analyse de Discours (SEAD-2013), nous lisons Pêcheux aujourd'hui et toujours pas pour construire/fabriquer une nouvelle théorie mais nous le lisons pour construire une théorisation sur nos demandes sociales et politiques.

Et nous nous posons encore une autre question : pourquoi une présence aussi forte que celle de Pêcheux a pu s'évanouir au point d'être une absence dans le milieu académique français ? Une question également importante pour nous les Brésiliens, chercheurs et lecteurs de Pêcheux. Pourquoi la lecture de l'œuvre de Michel Pêcheux est mise toujours dans un passé ou dans un avenir jamais dans le temps présent ? Parce que dans les deux- passé et avenir – nous sommes jetés hors du temps présent. Et nous répétons la question : pourquoi ? Peut-être une réponse possible est dans le texte de présentation de Denise Maldidier : « Au-delà de son inscription historique dans une époque et un langage qui sont déjà loin de nous, la pensée de Michel Pêcheux est une pensée forte » (1990 : 7). Une pensée forte peut être une raison mais elle ne nous amènerait pas obligatoirement à le lire. Nous ne sommes pas naïves et nous savons qu'une pensée théorique a des conditions de production pour se faire écouter, pour faire écho et enfin pour créer toutes les vaines possibles pour la faire circuler. Au-delà d'une pensée forte, nous nous trouvons dans des conditions favorables aux études du discours, au moins dans notre pays.

Un fait au Brésil : les groupes de chercheurs intéressés dans une théorie du discours comme celle de la visée de Pêcheux ne cessent d'augmenter et en même temps de se ré-inventer pour faire avancer la production de savoir sur la langue et sur toutes nos demandes sociales et politiques. Pour nous, Pêcheux est essentiel, et différentiel en même temps, de tous les autres auteurs pour plusieurs raisons. Nous dirons la plus importante est celle du concept d'idéologie. Paul Henry dans sa conférence plénière au Brésil, en 2011, à Porto Alegre pour le Ve Séminaire International sur l'Analyse de Discours affirmait que Pêcheux cherchait à comprendre et à voir comment fonctionnait l'idéologie et il s'est trouvé devant le concept de discours.

Donc réfléchir sur idéologie et discours, dans ce cas-là c'est s'occuper de la question de la production de sens. Mais par l'idéologie, Pêcheux fait apparaître également la notion de sujet comme nous rappelle Zoppi Fontana (2005) avec un statut théorique et politique. Ces deux piliers enlacés -

idéologie et sujet – mis sur scène modifient de façon radicale les études sur la langue et le langage, faisant parler une instance tellement peureuse et également subversive pour une théorie : les instances du pouvoir et de l'inconscient. Pour lui le discours implique les pratiques sociales et dont nous ne pouvons pas nous débarrasser et c'est au moment d'établir ces relations que Pêcheux met l'homme en rapport à l'histoire. Si nous pouvons dire d'une autre façon, le sujet se constitue dans le discours, interpelé par l'idéologie historiquement mais sous la tutelle de l'inconscient. Donc la notion d'histoire va composer, elle aussi, la pierre fondamentale de cette théorisation puisque cette notion va nous permettre de comprendre le sens, de faire du sens (Henry 1994 : 52) et surtout elle nous aide à réfléchir sur ce processus, ce à quoi nous nous intéressons depuis toujours. Par contre dans un champ positiviste comme celui de la linguistique qui travaille avec les régularités et avec ce qui se structure par la répétition et la catégorisation, tel contour est de l'ordre de l'insupportable. Et peut-être cela a été également pour Pêcheux comme cela l'est pour nous encore aujourd'hui. Mais un insupportable qui paraît nous indiquer un chemin pour qu'on puisse accueillir ce qui est de la langue et du langage et surtout de l'homme lui-même, c'est-à-dire : l'opacité et l'incomplétude et surtout celles des frontières dans les lignes qui se croisent dans les champs épistémologiques. Ce n'est pas un travail facile et encore pire quand ce qu'on fait n'est pas la somme de traces qui se regroupent ou s'accroissent tels qu'on les voit dans les théories traditionnelles ou alors quand un théoricien les déplace ou les « ré-invente » à partir de son inscription.

Pour nous, analystes brésiliens, le chemin en direction de Pêcheux (et les chemins de Pêcheux) a été celui de tracer, dans des allées et venues, des zones de littoral, à la Lacan (2003), dans les lignes éphémères des emprunts, comme cela a été le cas de prendre position et de construire autre chose que celle qui a été posée par le positivisme présent des idéologies du marché des idées scientifiques de l'époque. Il nous a obligé, ce philosophe français, à manier des concepts du matérialisme dialectique, de la langue et de l'inconscient, et en même temps, il nous a fait apprendre une autre façon de voir comment nous sommes traversés par notre position-sujet dans le discours et il nous a fait comprendre surtout que, par l'idéologie, le processus de création des évidences comme si le sens avait quelque chose de donné et prêt et son importance à prendre en compte dans nos réflexions de tous les jours. Donc c'est la dé-construction des effets d'évidence qui nous fait bouger et nous séduit chez le théoricien. L'Analyse de Discours nous séduit non pas par la possibilité de nous « montrer » le sens caché ou alors quelque chose qui n'a pas été dit s'est montré mais pour nous rendre plus clair les processus d'évidence de sens qui la plupart du temps s'effacent pour qu'à peine le produit prenne sa forme dans l'idéologie dominante.

Nous apprenons avec Pêcheux que les traces des sens sont dans un lieu où le mouvement de l'analyste les fait sauter à la surface, elles sont là comme constitutif d'un processus mais pas n'importe lequel parce qu'il n'y a rien de caché, juste un processus comme dans la navigation du poète.

Voyons un point sur lequel nous considérons important de revenir pour essayer de répondre aux questions que nous avons posées tout au début.

Pour comprendre l'effort de la pensée de Pêcheux, il faut théoriser sur le pouvoir et sur le désir. Sur de tels thèmes, nous ne sommes jamais à l'aise. Dire cela en France dans les années 70, c'était produire des cassures dans l'ordre établi, c'était faire parler des voix qui demandaient des choses insurmontables pour l'époque, c'était tisser dans le fil du discours un nouveau tissus avec de nouvelles textures et de nouveaux moyens. Françoise Gadet (2004 : 12) dans la préface de l'édition brésilienne de *La langue introuvable* nous place dans ce projet intellectuellement ambitieux qui est celui de retourner à des années 70 et 80 qui ont représenté pour la France les années d'espoir dans les différents aspects de la vie à l'époque.

Mais il faut souligner que l'espoir pris par Gadet est une utopie et cette utopie n'est pas un signifiant quelconque surtout par tout ce qu'elle (l'utopie) met en doute dans la linguistique de l'époque, une linguistique formaliste intéressée aux décisions administratives sur l'organisation de l'enseignement de la grammaire ou alors une certaine linguistique de la phrase comme cela a été le cas de l'école du générativisme d'après Gadet & Pêcheux (2004).

Il faut dire également que chez nous au Brésil, en ce moment, elle est, d'ailleurs, de plus en plus à la mode avec une politique de plus en plus démesurée établie par nos représentants dans les organismes de financement nous proposant toute une discussion sur ce qui fait sciences en linguistique. Mais revenons à notre propos.

Si en France, à l'époque de la fondation d'une théorie du discours, les mouvements politiques ont été la clé pour les grandes ruptures avec le pouvoir établi, au Brésil, par contre, par le fait de la dictature militaire, le scénario était différent, un scénario où les sens de démocratie et de liberté sous le pouvoir et la violence de l'état ont pu voir la fondation d'une linguistique dont les études formalistes vont naître et trouver tout leur essor. Des études qui essayaient à tout pris d'effacer le sujet et l'histoire et doublement positiviste : d'un côté, la linguistique comme une science positiviste et comme telle obligatoire dans toutes les licences en lettres et en formation des enseignants avec la reforme de l'enseignement supérieur faite par les militaires d'une manière très technique d'ailleurs et, de l'autre, avec les études d'inscription positiviste également sur la discussion de la langue du et dans le Brésil. Ce terrain positiviste et formaliste qui a été pris crée un mur contre toute possibilité de fondation d'une théorie discursive à la Pêcheux. Mais en même temps nous pourrions dire qu'une théorie formaliste qui trouve sa faille comme constitutive du réel, une faille qui nous mène vers la résistance, la rébellion, la révolte mais aussi la résistance à la langue et de la langue de l'époque dans la direction indiqué par Pêcheux (1997) lui-même comme celui qui annonce un événement discursif par l'énoncé « on a gagné ». Chez nous dans le jeu de la langue marquée par la victoire du déplacement du champ sportif au champ politique nous avons pu nous placer et naviguer comme dans la métaphore du poète. Ce que nous pouvons donc dire c'est que dans des conditions historiques marquées par l'empêchement du dire avec la langue et sur la langue, avec le discours scientifique de l'époque et par l'impossibilité de réfléchir théoriquement sur le sujet et l'idéologie que la théorisation a pu germiner (comme nous le disons au

Brésil) et qu'enfin elle a pu se faire petit à petit.

A la fin des années 80, les effets de la pensée de Pêcheux et également de la linguistique française ont gagné une inscription et le corps institutionnel avec le travail d'Eni Orlandi à l'Université de Campinas (Unicamp) a pu avoir une visibilité jamais vue. Et à partir de son groupe de recherche et de son laboratoire, d'autres chercheurs sont formés et commencent à la faire circuler de plus en plus forte et soutenue. Ces travaux-là trouvent un essor dans plusieurs universités brésiliennes et la traduction de l'œuvre de Pêcheux et de son groupe de travail vont prendre forme et vont être publiés.

Ces travaux-là trouvent écho avec ceux d'autres chercheurs qui ont été formés eux aussi en France ~~c~~'est le cas des chercheurs formés par une figure majeure des années 70 en France dont Jean Peytard. Par exemple, si Bakhtine commence à être lu au Brésil, c'est grâce aux travaux de Jean Peytard (mais nous n'irons pas dans le vif du sujet parce que cela demanderait encore plus de temps d'écriture). Et avec le travail du groupe de recherche coordonné par Eni Orlandi, à UNICAMP, d'autres figures de l'intellectualité française du moment ont pu être traduit comme c'est le cas de Jacqueline Authier –Revuz ou encore Francine Mazière, Paul Henry, Denise Maldidier, Régine Robin et tant d'autres. Des réseaux ont été formés à partir de la pensée de Pêcheux et pas seulement et grâce auxquels nous avons pu être ce que nous sommes aujourd'hui.

Les événements dans les années 90 au Brésil sont, pour nous, un deuxième mouvement dans ce parcours historique. Le premier est celui qu'on vient d'énoncer. La société brésilienne demandait encore plus qu'une simple ouverture politique, plus que des élections directes pour la présidence de la république. Il y avait un souhait, un désir même que la gauche passe au pouvoir. Si ça a été le cas en France dans les années 80, avec François Mitterrand, cela va être le cas, au Brésil, avec Inácio Lula da Silva, vingt ans après. Une fois la gauche arrivée au pouvoir, la voix du peuple n'est plus « on a gagné ». Le peuple retient sa voix et attend la voix de l'ouvrier qui arrive au pouvoir et qui en pleine « Avenida Paulista » – la rue la plus importante de la plus grande ville d'Amérique Latine (le centre économique du pays - São Paulo) – sur une estrade improvisée dit au pays « *maintenant le peuple est au pouvoir* ». C'est après ce moment-là qu'on entend la voix de tous les Brésiliens. Le peuple est enfin au pouvoir. Pour un pays *où jamais dans son histoire* (les paroles de Lula dans son discours d'investiture) il y a eu un ouvrier au pouvoir, c'est un événement énorme que nous n'aurons pas le temps de traiter ici mais qu'il y aurait beaucoup de choses à dire et à ajouter dans la genèse d'un disciplinaire discursif brésilien.

La vie reprend son rythme et son cours et notre troisième mouvement dans cette histoire de l'Analyse de Discours au Brésil, nous ramène aux premières décennies de l'an 2000, pleines également d'événements politiques et comme *jamais dans ce pays* (un slogan de Lula qu'il faudrait développer ici, que nous n'aurons pas non plus le temps de le faire mais que nous sommes en train d'employer à juste titre pour décrire ce dernier moment) des nouvelles manifestations, des nouveaux mouvements qui vont voir le jour et être là pour nous rappeler que la langue, le sujet, l'histoire et le

désir sont toujours en mouvement et que rien les arrêtera … Au Brésil, ce n'est pas différent.

Si dans un premier mouvement, par l'inquiétude de la compréhension des concepts et de la pensée de Pêcheux, son inscription commence à dialoguer avec notre vie en cours dans et hors du milieu universitaire et la vie qui est « bombardée » (une métaphore bien brésilienne) par les sens de changements politiques tellement précieux dans les années 70/80 et qui demandaient liberté et mettaient en doute l'autoritarisme de l'état sur tous les disparus par le régime militaire avec l'espoir d'un avenir plus juste; aujourd'hui, c'est le moment de prendre la pensée de Pêcheux dans ce qu'il y a de plus radicale pour qu'on puisse dire oui à la langue dans les révoltes de l'histoire mais pas la langue qu'on apprend à l'école toute raide et toute prête mais la langue des rues, du peuple, des travailleurs en grève, des étudiants en manifs, des intellectuels et des artistes dans les rues, celle de tous ceux qui désirent un Brésil pour tous et qui n'acceptent plus une politique de consensus. Un Brésil avec ses différences mais pas dans le consensus. Il n'est plus possible de faire une politique du consensus à l'américaine avec toutes nos différences sociales. Et c'est Pêcheux qui va nous aider à trouver une théorisation et nous faire réfléchir pour comprendre la place de la contradiction dans ce troisième mouvement. Ici nous pensons aux contradictions propres au sujet et à l'état. Les manifestations publiques actuelles revendiquent l'espace pour le singulier, le différent, en cherchant une place pour que la contradiction puisse avoir lieu comme constitutive et pas comme quelque chose du genre sélectionner, cacher, effacer ou « camoufler » comme dans les films américains.

Donc ce que nous observons, dans ce troisième mouvement, c'est que l'espace pour les contre-discours a changé, malgré les blablablas des médias traditionnels qui essayent à tout prix de nous rendre sourds et qui nous blessent comme dans les langues de bois de l'ancien régime; les analystes de discours vont être interpellés par les nouveaux militants par une demande encore plus grande et qui doit être entendue avec urgence dans le temps présent.

Si tout au début les idées de Pêcheux en France sont marquées par l'intérêt des discours politiques, au Brésil, il y a une diversité de discours qui nous intéresse. Eni Orlandi nous enseigne que tout cela nous mène plus loin et c'est un pas important dans la compréhension du rapport entre le symbolique et les rapports de pouvoir (Orlandi 2004). Pour dire autrement, le politique compris ici dans le sens de la division du sens. Cette approche commence à fonctionner comme une notion constitutive de la théorie (Guimarães 2007) et nous pouvons l'observer à partir de plusieurs matérialités : images, photographie, graffites, cinéma, musique, tatouage, etc.

Pour clore nos réflexions sans pouvoir les conclure complètement, il est important de revenir aux questions du début. Si donc les idées de Pêcheux ont été, pour ainsi dire, à un moment donné, ensommeillées en France, au Brésil, par contre, elles étaient en plein travail d'accouchement. Deux temporalités qui dans cette diachronie ont pu inscrire des états absolument différents. Ce que nous ne pouvons plus avancer ici du fait de tout ce que la mort de l'auteur, ce que le travail du deuil nous impose puisque nous savons

après Lacan que le signifiant de la mort est perdu pour toujours, par contre tout le travail du côté brésilien a consisté à relire à l'infini Michel Pêcheux, une entreprise théorique qui nous avait interpellées à la vie, certes, à un moment donné par une autre façon de voir le monde et tous nos espoirs que la France des années 1960-1970-1980 nous montrait. Et nous revenons tout au début de notre exposé : si chaque lecteur a faim et que cette faim est différente pour chaque lecteur nous pouvons maintenant affirmer qu'il y avait au Brésil une faim de pouvoir dire, de faire dire et qu'en lisant Pêcheux nous avons compris que nous avons pu oser dire et penser mais d'une autre façon, par nous-mêmes. Nous avons compris également que ce n'était pas une théorisation pour des temps heureux que nous cherchions. Par contre, cette théorisation nous a permis et nous permet toujours d'observer le fonctionnement des illusions et en même temps elle soutient nos pieds par terre et nous fait comprendre que les évidences ne sont pas absolues. Une théorisation qui jette du sable dans les engrenages stabilisés et nous montre également les lieux marqués par l'histoire du sujet et de la société à partir d'un champ disciplinaire et qui nous apprend comme dans la voix d'un poète de Cadix que nous avons une carte apprise dans la mémoire. Elle est petite de la taille d'une goutte de pluie mais surtout de la taille de notre apprentissage en tant que sujet historique et politique. Mais laissons la parole au poète :

Tengo un mapa aprendido de memoria, un pequeño
Mapa (apenas tamaño de una gota de lluvia)
Señalado con cruces rojas igual que besos

Josefa Parra, *Alcoba del agua*,
Cádiz, Quorum, 2012, p. 26

Références bibliographiques

COURTINE Jean-Jacques et MARANDIN Jean Marie, 1981, « Quel objet pour l'analyse du discours?», dans *Matérialités discursives, Colloque de Nanterre*, *24, 25 et 26 avril, 1980,* Lille, Presses Universitaire de Lille, p. 21-34.

GADET Françoise (ed.), 2014, *A língua inatingível: o discurso na história da linguística*, trad. Bethania Mariani e Maria Elizabeth Chaves de Mello, Campinas, Pontes.

GADET Françoise e PÊCHEUX Michel, 2014, « A língua de Marte », em Françoise Gadet (ed.), *A língua inatingível: o discurso na história da linguística,* trad. Bethania Mariani e Maria Elizabeth Chaves de Mello, Campinas, Pontes, p. 19-26.

GUIMARÃES Eduardo, 2007, « Sémantique et Grammaire : une histoire des études linguistiques au Brésil », dans E. Orlandi et E. Guimarães (éds), *Un dialogue atlantique. Production des Sciences du Langage au Brésil.* Lyon, ENS Éditions, p. 11-35.

HENRY Paul, 1994, «A história não existe?», dans E. Orlandi *et al.* (eds.), *Gestos de leitura: da história no discurso*, trad. Bethania Mariani *et al.*, Campinas, Editora da Unicamp, p. 29-52.

LACAN Jacques, 2003, « Lituraterra » dans J. Lacan, *Outros escritos*, Rio de Janeiro, Jorge Zahar Editor, p. 15-28.

MALDIDIER Denise (éd.), 1990, *L'Inquiétude du discours,* Paris, Des Cendres.

MARIANI Bethania e MEDEIROS Vanise, 2013, «Disciplinarização dos Estudos em Análise de Discurso», *Revista Gragoatá,* n. 34, 1° sem., p. 15-25.

ORLANDI Eni, 2014, *Cidade dos sentidos,* Campinas, Pontes.

ORLANDI Eni, 2011, « Ler Michel Pêcheux hoje », em E. Orlandi (ed.), *Análise de Discurso: Michel Pêcheux. Textos selecionados*, Campinas, Pontes, p. 11-20.

PÊCHEUX Michel, 1997, *O discurso: estrutura ou acontecimento*, trad. Eni Orlandi, Campinas, Pontes.

PÊCHEUX Michel, 1994, «Ler o arquivo hoje», em Eni Orlandi *et al.*, *Gestos de leitura: da história no discurso*, trad. Bethania Mariani *et al.*, Campinas, Editora da Unicamp, p. 55-64.

SCHERER Amanda Eloina, DIAS Cristiane e PETRI Verli, 2014, «Dialectiques: uma contribuição para a história da produção do conhecimento sobre a linguagem nos anos 60, 70 e 80», em Lauro Baldini (ed.), *Análise de Discurso e Materialismo Histórico: língua, sujeito e ideologia*. No prelo.

SCHERER Amanda Eloina et PETRI Verli, 2012, « Le mouvement et les déplacements des études sur le discours à partir des années 1980 et leur disciplinarisation : le cas brésilien », dans Frédéric Pugnière-Saavedra, Frédérique Sitri et Marie Veniard (éds), *L'Analyse du discours dans la societé : engagement du chercheur et demande sociale*, Paris, Honoré Champion, vol. 1, p. 55-65.

SCHERER Amanda Eloina e PETRI Verli, 2013, «O movimento disciplinar sobre os estudos do discurso, no contexto brasileiro, a partir dos anos 1980», *Desenredo*, n° 9-2, p. 284-294.

ZOPPI-FONTANA Monica, 2005, «Objetos paradoxais e ideologia», *Revista Estudos da Lingua(gem)*, n° 1, p. 41-60.

Études des interactions dans les lieux de vie d'un patient aphasique : auto-répétitions, répétitions collaboratives et reformulations des aidants

Sandra TESTON-BONNARD
Isabel COLÓN DE CARVAJAL
et Vassiliki MARKAKI-LOTHE
Laboratoire ICAR, CNRS, Université Lyon 2, ENS de Lyon

Introduction

Dans le cadre du projet « Interactions entre Aphasiques et Aidants » (IAA), développé sur l'axe Interaction et Santé du laboratoire ICAR, nous avons constitué une série d'enregistrements vidéo d'interactions entre des patients aphasiques et leur entourage proche privé (conjoints, amis, enfants, etc.) ou professionnel (soignants, thérapeutes, auxiliaires de vie, etc.), tous ayant un rôle d'aidant auprès des patients. L'ensemble des détails de l'interaction mis en lumière par les données audio-visuelles sont transcrits et permettent de rendre visible la production située, dans le temps et en contexte, des pratiques langagières des participants.

Après une première lecture des données, nous observons la production d'un très grand nombre de répétitions et de reformulations de la part des aidants : parfois celles-ci se substituent au tour du patient à un point de transition possible, ou bien elles sont des répétitions ou des reformulations de productions issues d'un tour précédent.

Les répétitions et les reformulations semblent alors caractéristiques de ce type d'interactions. Ces réalisations sont organisées selon différents formats (par exemple, des auto ou hétéro-répétitions produites à l'identique, ou avec modifications – modalisations, expansions – de manière contingente ou différée ; ou encore des auto-reformulations paraphrastiques et synonymiques (Picoche 2007 : 296) – et remplissent différentes fonctions comme des répétitions à emploi d'intensité, de renforcement (Hammer 2007 : 35), ou des répétitions et des reformulations permettant de délimiter une période thématique dans laquelle les participants co-construisent du sens. De plus, ces phénomènes langagiers, traditionnellement catégorisés en linguistique interactionnelle comme des pratiques de réparation, renvoient à un aspect fondamental de la gestion de l'intercompréhension en interaction (Mondada & Pekarek Doelher 2000).

Nous proposons ici de décrire les propriétés des différents usages des répétitions et des reformulations dans des contextes particuliers d'interactions entre patients aphasiques et aidants, et entre les aidants en train de s'occuper conjointement du patient aphasique. La particularité de notre étude est d'articuler des approches syntaxiques (Blanche-Benveniste 1997,

2003 ; Henry et Pallaud 2003) et interactionnelles pour l'analyse d'un même corpus. Elle contribue aussi aux travaux qui s'intéressent au langage et aux processus cérébraux (Nespoulos 2006, 2010) tout en tenant compte des contingences contextuelles (Wilkinson, Beeke & Maxim 2010), et en observant les mécanismes des répétitions et reformulations, au niveau de régularités distributionnelles et de contraintes syntagmatiques (Blanche-Benveniste 2003) de certaines configurations syntaxiques mises en œuvre.

Dans une première partie, nous présenterons brièvement le projet et le corpus analysé, puis nous proposerons une analyse linguistique de cas.

Brève présentation du projet IAA

Le projet de recherche Interactions entre Aphasiques et Aidants est financé pour un an par le Labex ASLAN [1]. Nous travaillons en collaboration avec des orthophonistes de la région Rhône-Alpes, et nos objectifs scientifiques fixés se structurent autour de deux axes : (1) un travail de collecte de données empiriques d'interactions entre des personnes aphasiques et leur entourage comme un accès privilégié aux manières dont les professionnels de santé accomplissent la remédiation langagière ; (2) un travail de description détaillée des procédés avec lesquels les acteurs construisent et transmettent des savoirs et des compétences communicationnelles spécifiques aux interactions impliquant des patients présentant des dysfonctionnements langagiers. Une analyse des interactions avec des personnes aphasiques peut ainsi contribuer à donner une plus grande visibilité à ces compétences, parfois encore marquées par un manque de reconnaissance académique au sein des organisations du travail et considérées comme des pratiques particulièrement hétérogènes (Morel 2008).

À ce jour, nous avons enregistré deux patients aphasiques en conversation avec trois types d'interlocuteurs non aphasiques : sa conjointe, son orthophoniste puis une tierce personne. Les échanges d'un même patient sont donc documentés dans trois situations d'interaction, qui nous permettent de comparer les stratégies communicationnelles compensatoires développées par les locuteurs pour accompagner, aider et soutenir le patient dans l'élaboration d'un échange. Ainsi, nous avons deux patients, Daniel et Antoine, enregistrés lors d'un repas et d'une séance d'orthophonie. Pour Antoine uniquement, nous avons aussi des enregistrements lors d'une séance de kinésithérapie et d'activités avec une auxiliaire de vie (Colón de Carvajal, Markaki-Lothe & Teston-Bonnard, à paraître).

Répétitions et reformulations des aidants

Une approche syntaxique

Le contexte de la remédiation langagière relève du domaine de la (re)acquisition et du (re)apprentissage des pratiques discursives. Les échanges entre patients et aidants s'orientent vers ce (re)apprentissage où la reformulation

1. Le labex ASLAN : *Advanced Studies on LANguage complexity*, est coordonné par F. Pellegrino (laboratoire DDL), assisté par les coordinateurs adjoints S. Teston-Bonnard & G. P. Niccolai (laboratoire ICAR).

semble jouer un rôle particulier. En effet, dans nos corpus nous identifions des séries de reformulations avec le sens de « re-dire le message d'une autre manière », dire qui peut comporter des explications, des illustrations, des exemples, comporter des répétitions ou même des reprises à l'identique. La définition des caractéristiques linguistiques des notions de la reformulation et de la répétition devient alors pertinente pour nos analyses.

Dans le domaine de l'acquisition et de l'apprentissage, la reformulation aurait plusieurs fonctions [2] :

– une fonction de clarification lorsque le locuteur reformule son propre énoncé (Morgenstern & Sekali 1999), ou lorsque l'interlocuteur cherche une confirmation de l'interprétation qu'il a donnée à l'énoncé de l'autre (Clark & Chouinard 2000),
– une fonction de réorientation du dialogue (reformulation « diaphonique », De Weck 2000),
– une fonction phatique pour montrer à l'apprenant qu'on accueille ses productions, qu'on les prend en compte et qu'on essaye de les comprendre (Vinter 2000),
– une fonction « corrective » (Clark & Chouinard 2000) ou « d'apprentissage » (Vinter 2000).

Le fait que les apprenants tiennent compte des reformulations et corrigent leurs productions erronées illustre, selon Clark et Chouinard (2000), que « les reformulations servent l'acquisition ».

Les répétitions garantissent quant à elles « à la fois la progression, la cohésion et l'interprétabilité du texte parlé » (Krötsch 2007 : 37). Krötsch déclare que « la répétition est le support par excellence de l'activité langagière à l'oral » et poursuit en affirmant qu'« en faire une erreur de planification est aberrant : elle rend au contraire la planification à court terme possible *dans* la production et est en cela bien adaptée à la relance du *texte* parlé, foncièrement ouvert. »

Henry (2002 : 2), après avoir bien établi la distinction entre la répétition « fait de langue » qui sont « des reprises d'éléments prévues par la grammaire, en opposition à […] des répétitions "faits de parole", c'est-à-dire des répétitions propres à l'oral, véritables révélateurs de l'élaboration de tout discours oral », elle distingue aussi les répétitions de performance (en opposition aux répétitions de compétence), telles que *nous nous* sujet + complément, *nous nous présentons*, ou pronom disloqué : *nous, nous viendrons*. Les résultats montrent que les répétitions de performance concernent principalement les mots-outils et apparaissent à des frontières syntaxiques majeures (Henry 2005).

Si l'on observe plusieurs types de répétitions, on peut aussi se poser la question de l'existence de la répétition à l'identique. Selon Prak-Derrington (2008 : 251), le seul fait de répéter implique un changement de perspective

2. Il n'y a pas de travaux à notre connaissance qui traitent des conditions linguistiques de la reformulation dans la remédiation langagière; c'est la raison pour laquelle nous nous référons essentiellement aux travaux portant sur les interactions enfants-adultes.

énonciative ; par ailleurs, la notion d'identique est remise en question par le fait que le terme répété change de fonction (Blanche-Benveniste 2003 ; Krotz 2007 : 43).

Il s'agit maintenant d'observer ce phénomène dans les échanges avec des patients présentant des troubles du langage dus à une aphasie. Aura-t-on les mêmes fréquences, les mêmes distributions syntaxiques ? Qu'apporte ce phénomène à cette interaction particulière ?

Analyse de cas selon une perspective syntaxique et interactionnelle à partir d'un énoncé source produit par le patient aphasique

Dans ce premier extrait (ci-dessous), le patient (Antoine) initie un thème sur l'activité de « tondre le jardin » qui est repris ensuite par les aidants et l'on peut observer ici l'effet d'échos successifs que produisent les hétéro/auto répétitions/reformulations.

À la ligne 1, Antoine recherche le mot cible du thème initié à prononcer avec quelques hésitations et réussie à le dénommer par un verbe isolé en fin de tour. Après une longue pause de 1.1 secondes, qui n'est pas saisie par les interlocuteurs pour prendre leur tour, Antoine formule un énoncé déclaratif complet (ligne 4). Le kiné (ligne 5), en s'adressant à Antoine, montre la bonne réception de son énoncé comme une demande, une plainte qui ne peut être satisfaite à cette période de l'année.

Extrait 1 : Tondre le jardin

```
1   ANT xxx x moi euh habillé euh (0.6) habillé euh xx (.) euh euh ça y est
2       (0.4) TONDRE/
3       (1.1)
4   ANT a fait un an que che `ui pas tondre\
5       (1.5)
6   KIN ah ben c'est pas la bonne période/ là\
7       (1.6)
8   LIS ça fait un an QUOI/
9   KIN qu'i  n'a pas tondu\
10      (0.7)
11  LIS il a pas tondu/ (.) bah c'est plus l` moment de tondre maint`nant\
12      (1.7)
13  KIN nan c'est marrant la relation j` parlais du poêle/ et i` m'a parlé
14      euh (0.4) chaud tondre heu xx .h
15      (2.2)
16  ANT hm hm
17      (.)
18  KIN on va pas tondre aujourd'hui/
19      (0.5)
20  ANT non non\
21      (.)
22  KIN y a trop d` brouillard/
```

Ensuite, après une pause de 1.5 secondes, Lisa répète partiellement le début de tour d'Antoine et hétéro-initie une séquence de réparation adressée à son mari et au kiné (« *ça fait un an QUOI/* » (ligne 8).L'hétéro-réparation est complétée par le kiné au tour suivant qui reformule, le tour initialement produit par Antoine (l.9). A la ligne 11, Lisa répète le tour du kiné. Elle reprend alors l'argument donné par le kiné en ligne 6 en le reformulant (« *c'est plus l` moment de tondre maint`nant* »). A la ligne 18, le kiné reformule une dernière fois son propre énoncé (ligne 6) ainsi que celui de Lisa (ligne 11) en apportant un changement du sujet et du complément

circonstanciel de temps (« *on va pas tondre aujourd'hui/* ». L'analyse de cet extrait montre que les participants mobilisent pas ou peu des adresses directes vers Antoine.

Les fonctions communicatives de la répétition et de la reformulation à partir d'énoncés sources produits par les aidants

À l'écoute des données constituées pour cette contribution, plusieurs questions émergent :

- À quoi sont utiles sur un plan thérapeutique et/ou communicationnel les auto/hétéro répétitions et reformulations des accompagnants, alors que ceux-cine s'adressent que très peu au patient, et conversent entre eux, la plupart du temps, sans s'adresser à lui, sans même lui répondre directement quand celui-ci tente de répondre ou d'intervenir ?
- Est-ce la présence (et l'attention supposée) du patient qui incitent les accompagnants à parler ainsi ?
- Serait-ce la façon habituelle de parler de ces aidants ?

Il est bien entendu difficile voire impossible de répondre vraiment à ces questions sans devoir interpréter les données, ce qui n'est pas conforme à notre perspective de recherche.

Si la conservation des règles pragmatiques universelles chez ces patients a permis à Holland (1976) de constater que « les personnes aphasiques communiquent mieux qu'elles ne parlent » ; cependant, l'observation et l'analyse des répétitions dans différentes études ont conduit les auteurs à montrer que la répétition a plusieurs fonctions communicatives. McTear(1985) identifie deux fonctions majeures de la répétition dans le discours : exprimer l'accord ou l'intérêt, et maintenir le dialogue. Il remarque aussi qu'elle peut servir aussi bien dans l'acquisition des connaissances que dans l'acquisition des mots, tous deux ratifiés par la répétition (voir aussi Clark 2006).

Maintien de l'échange

Dans le dialogue, la répétition sert à maintenir l'échange, exprimer l'accord, l'intérêt (McTear1985). Chaque fois que l'interlocuteur suivant répète un élément nouveau emprunté à l'interlocuteur qui précède, il augmente la base commune qu'ils partagent tous deux (Clark 2006).En maintenant le dialogue, la répétition accomplit quatre fonctions :

- elle signale l'attention qu'on prête à ce que dit l'autre ;
- elle constate l'usage de l'interlocuteur à cette occasion, et l'interlocuteur signale qu'il adopte les conventions du locuteur (ou qu'il les refuse) [3] ;
- elle ratifie ce que le locuteur a dit ;
- si la répétition ratifie, la répétition cible aussi.

3. C'est pourquoi l'observation de ce qui est répété, et de ce qui ne l'est pas est important pour l'analyse.

Ainsi l'étude de la syntaxe dans l'interaction permet d'observer ce qui est répété, quels mots, quels groupes de mots, aussi bien au niveau des catégories grammaticales que des fonctions grammaticales, quels sont les termes et constructions répétés les plus récurrents. Il est alors possible d'évaluer ce qu'on cible le plus souvent, ce qui est « choisi » par l'interlocuteur.

Augmentation de la base commune

Pour cet extrait 2 (ci-dessous), il est aisé d'observer « l'augmentation de la base commune » : on peut examiner quelles informations, quels messages ont été répétés, recueillis, donc choisis par les interlocuteurs. Avec l'interaction maintenue par la répétition, une synthèse des informations importantes peut être faite.

On relève des auto-répétitions à l'identique de constructions verbales produites par le kiné : « *c'est à la demande* » (répété 3 fois, lignes 5, 8 et 15) malgré les validations de Lisa par le marqueur « *voilà* » (lignes 7, 9, 13 et 14) pour chacune des répétitions du kiné. On note également des hétéro-répétitions du kiné pour répondre à l'inquiétude de Lisa (énoncé source de Lisa « *ils me disaient de ::\ faire attention d` pas démonter* », lignes 17-18, répété par le kiné « *ça risque pas d` se démonter* ; *ça risque de faire mal* », lignes 20-21).

Extrait 2 : L'attelle au bras [4]

```
1   LIS ben alors le soir/ à partir de six heures\ i` met plus son écharpe
2       hein\
3       (0.8)
4   KIN °°oh mais ça c'est pas un problème/ hein\°° ça j` vous l'ai dit/
5       (..) c'est à la d`mande/
6       (0.6)
7   LIS voilà\ (.) et p`is j` vois ça lui fait du bien/
8   KIN x à la d`mande/ et puis à l'enflure/ éventuellement\
9   LIS voilà\
10  KIN c'est tout
11  LIS et p`is et là i`:[::  ]
12  KIN                  [il a] la douleur
13  LIS voilà et euh mais j` pense que d` temps en temps i` doit la::/
14      voilà\
15  KIN c'est à la demande hein:/ euh:\ (0.3) faut pas qu` ça fasse pa`ce
16      que souvent on met ça pour sou- (0.4) sout`nir l'épaule/
[[---]]
17  LIS ouais/ j'ai tellement peur qu'on m'a aussi à l'hôpital/ ils me
18      disaient de::\ faire attention d` pas démontée euh:
19  KIN non non
19  LIS alors j'ai:
20  KIN °xx euh:\ en forme/ x° (0.5) ça risque pas d` se démonter xx xx::\
21      (.) ça risque d` faire mal/ où y a des TENsions pa`ce que\ .h le
22      bras il ne bouge plus/
```

Il s'en suit une séquence d'échanges co-construite entre les aidants (ci-dessous), autour du thème du bras et de l'écharpe, où le kiné et Lisa produisent des énoncés répétés collaboratifs à partir du groupe nominal « *la nuit* » (lignes 23, 25 et 28), ainsi qu'à partir de constructions verbales « *ça fait très mal* ; *i` doit s`faire mal ; coincé l` bras derrière* » (lignes 26, 28, 34 et 35).

4. Pour des questions de place, nous présentons des morceaux de l'extrait 2 car il serait trop long à intégrer dans son intégralité. Les séquences coupées sont notées par ((---)), cependant la numérotation reste continue pour faciliter l'analyse.

```
[[---]]
23  LIS [la nuit la nuit] i` doi:t
24  KIN [xx xxxx        ]
25  KIN par contre la nuit i  faut s` méfier parce que (0.2) si i  s`
26      tourne i  peut coincer l` bras derrière\ bon ça\ ça fait très mal\
27      (0.2)
28  LIS ben la nuit d` temps en temps i  doit s` faire mal/ parce que:
29      j'entends: qui fait aïe\ alors mais i- i  s` la remet sa main\
30      (.)
31  KIN voilà\ mais [c'est vrai qù  la] main/ (.) i  sait pas où elle est/
32  LIS             [c'est lui qù  a- ]
33      (0.5)
34  KIN donc après euh i`:: pour peu qu'i` bouge un peu/ (0.2) ou coincé
35      derrière euh là ça fait mal\ [et] i  faut aller la chercher/ et i &
36  ANT                             [hm]
37  KIN &sait pas où elle est/
38  LIS hm hm
39  KIN euh:[:: voilà\]
```

On observe ensuite une autre période thématique autour du sujet : « c'est Antoine qui doit décider de mettre l'écharpe censée soutenir son épaule ». Dans cette séquence, on relève des auto-répétitions de Lisa, comme la construction verbale « *i` m'a dit* » (lignes 47-48), marquant un discours rapporté qui lui permet de cautionner ce qu'elle dit de son conjoint.

```
[[---]]
40  KIN mais/ (.) ça dépend comme- euh: voilà/ (.) tout dépend comment ça
41      s` passe\ (.) c'est: c'est adaptable à chaque personne
42      (.)
43  LIS parce que (0.2) depuis qu'il est rentré d'hôpital i  voulait rien
44      hein\ il a rien voulu que:- [que] j` lui mette\ .h [parce] qu'à&
45  KIN                             [xx\]                  [x/   ]
46  LIS &l'hôpital i s mettaient des (taies,têtes) d'oreillers donc j` lui
47      mettais des (taies,têtes) d'oreillers\ .h i  m'a dit n- (.) tu
48      m'enlèves tout ça i  m'a dit\
49      (0.3)
50  KIN c'est lui qui décide hein\=
51  LIS =c'est lui hein\ [bah voilà comme      ] j` lui ai dit [hein\]
52  KIN                  [c'est lui qui décide/]               [c'est] son
53      bras/
54      (1.0)
55  LIS mais [bon:/ c'est] pas tous les nuits non plus j'entends euh aïe&
56  KIN      [x\         ]
57  LIS &hein/ c'est::\
58  KIN c'est pas pa`ce que ça arrive une fois que c'est: dramatique/
59      [d` toute FAçON]
60  LIS [voilà         ]
61      (0.7)
62  KIN ça m'étonnerait qu'il s` le luxe\ i` faudrait vraiment un hasard
63      extraordinaire pour [qu'il s` le luxe\]
```

Elle réalise également des reprises à la troisième personne pour représenter son conjoint et qui sont des reformulations avec des changements syntaxiques sur le temps, des reprises du modifieur « *rien* », avec une expansion conjonctionnelle : « *i` voulait rien hein\il a rien voulu que :- [que] j` lui mette* » (lignes 43-44). On observe également une auto-reformulation du kiné, paraphrastique et synonymique (Picoche 2007) : « *ça m'étonnerait qu'il s` le luxe\ ; i` faudrait vraiment un hasard extraordinaire pour [qu'il s` le luxe\]* » (lignes 62-63). Les reformulations s'expriment par des exemples, des explications, des illustrations, des métaphores, des lieux communs : « *ça m'étonnerait* » repris par « *il faudrait vraiment un hasard extraordinaire* ».

On trouve aussi des auto-répétitions du kiné co-produites : « *c'est lui qui décide hein ; c'est lui qui décide* » (lignes 50, 52), avec en écho, une symétrie des énoncés chevauchés de chacun des interlocuteurs entre le discours indirect rapporté de Lisa et les expansions des énoncés : « *c'est lui hein bah voilà comme j'lui ai dit ; c'est lui qui décide c'est son bras* » (lignes 51-53).

```
[[---]]
64  KIN ah oui:/ ça arrive ça (0.3) pa`ce que:: la (roue) part/ et: il a
65      pas conscience hein\ (0.6) donc euh ça peut arriver/ (0.4) °°xx
66      [xxx/°                                  ]
67  LIS [mais::/ il est d`dans sa main/] quand i` roule i` met bien sa main
68      comme ça [par contre            ]
69  KIN          [parce qu'il y pense/] parce qu'il y pense/ mais si y a/
70      s'il a [la main xx xxx xxx        ] voilà .h mais bon\ ça arrive&
71  LIS        [ah oui/ c'est xxx\ ah oui/]
72  KIN &pa:s non plus °euh::\° j` crois qu'i` faut pas faire une euh une
73      phobie là-dessus/ °quoi voilà° (0.4) mais là c'est: c- c'est lui
74      qui gère ça/ °°°euh::°°° c'est pa:s c'est pas nous qui:
75  LIS ben: là là je vous di:s euh:::
76  KIN super (0.2) °°(ça m` suf[fit)°°]
77  LIS                         [mais  ] ça c'est depuis qu` vous lui avez
78      dit que si i` veut l'enlever (0.3) (et ben) xx mais maint`nant i`
79      [s` sent-]
80  KIN [xx      ]
81      (0.2)
82  LIS mais le soir hein/
[[---]]
83  LIS [et là j` vois euh::] dès qu` l'infirmier i` vient/ euh: i` dit à
84      l'infirmier/ c'est bon hein\ (0.2) on met plus hein\ (0.9) et:
85      [jusqu'à temps qu'i  va coucher/]
86  KIN [xx::                           ]
87  ANT mais je m[ets] XXXX
88  LIS          [et ]
89  LIS et il le remet/ (.) quand les aides-soignantes arrivent pour l`
90      doucher/ c'est:: [il le met ] là\
91  KIN                  [c'est lui-]
92  KIN [c'est lui qui] gère\ °c'est lui qui gère\°
93  LIS [voilà\       ]
94  LIS c'est bien//
95  KIN c'est lui qui [gère\]
96  LIS               [i    ] gère bien hein/=
97  KIN =il a:- il a gardé toute sa:- toute sa tête et tout c'est lui qui
98      gère/
```

Dans la suite de l'extrait ci-dessus, on observe une répétition / reformulation à distance après des expansions de la période thématique : « *mais là c'est : c- c'est lui qui gère ça* » (lignes 91-92, 95-98). On peut analyser aussi différents types d'auto-répétitions :

– avec des modifications par modalisations et emploi de particules de discours. Ici le kiné affirme : « *ça arrive ça* » suivie d'une explication de cet énoncé ; puis sont produits deux énoncés subséquents, l'un avec le connecteur *donc* et un verbe modal : « ***donc** ça **peut** arriver* » (ligne 65), l'autre avec marqueur-connecteur et uneparticule discursive : « ***mais bon** ça arrive* » (ligne 70).

– à l'identique et collaboratives qui constituent une sorte de suite à « *il met bien sa main comme ça* » (lignes 67-68) pour donner une réponse, un argument adressé à Lisa : « *parce qu'il y pense ; parce qu'il y pense* » (ligne 69).

On pose ici une analyse de répétitions à emploi d'intensité, de renforcement. Hammer (2007 : 35) évalue les « contributions concurrentielles » de la reformulation et de la parataxe dans l'élaboration du sens et la progression argumentative du discours et range la parataxe et la reformulation parmi les procédés dits d'*ampliation*, « soit un ensemble de techniques d'intensification sémantiques et (ou) syntaxiques à visée persuasive » (2007 : 36).

Pour Donahue (2007 : 265), la reformulation est un « acte discursif » qui fait avancer, comme d'autres actes discursifs, « l'interaction langagière ». Par ailleurs, Tacherfiout (2009 : 313) rappelle que :

> Parmi les ressources du langage, il ne faut pas oublier toutes les possibilités de répétition, de relance, de reprise, de reformulation, de paraphrase. En somme, tout ce que l'on appelle activités « réitératives » ou « reformulantes », ce que j'appellerai aussi activités recréatrices du langage. Car, ces activités ont la potentialité d'agir sur les unités de la langue, depuis le mot jusqu'au texte, et pouvant faire basculer un « même » discours dans un sémantisme parfois différent de celui prédiqué initialement, au point que tout porte à croire qu'on est devant deux discours différents.

Ici, quand Lisa explique qu'Antoine refuse de mettre l'écharpe quand l'infirmier vient, elle parle d'Antoine à la troisième personne, comme s'il n'était pas présent. Antoine intervient pourtant : « *mais je mets* » (ligne 87) et Lisa reformule/répète ce qu'a exprimé Antoine : « *et il le remet* » ; « *il le met* » (lignes 89, 90), toujours à la troisième personne, sans s'adresser directement à lui. Après les reprises du segment à présentatif « *c'est lui* » (ligne 91), le kiné produit quatre auto-répétitions à l'identique de la construction verbale clivée « *c'est lui qui gère* » (lignes 92, 95 et 97-98) toujours sur le même thème. Les auto-répétitions du kiné sont « interrompues » par Lisa qui les valide avec la reformulation modalisante : « *il gère bien hein* » (ligne 96).

Ces affirmations injonctives paraissent paradoxales au regard de l'absence d'adresses directes de la part des accompagnants au locuteur aphasique. Tout se passe comme si on voulait qu'il reprenne les rênes sur certains aspects de sa vie, alors que dans le cadre de la communication langagière, il ne pourrait plus être maître ni même acteur. Les aidants valident par là-même une dissociation des domaines (communication langagière et certaines décisions concernant son état), dissociation qui pourrait être rediscutée lors des séances de débriefing avec la thérapeute, si elle est jugée problématique avec les progrès du patient.

Conclusion

Les phénomènes de répétition et de reformulation mettent en œuvre des stratégies communicatives et discursives. Par cette étude, l'approche macro-syntaxique articulée à la perspective interactionnelle permet de poser que

l'interaction maintenue par des répétitions et des reformulations fournirait des résultats différents par rapport à une interaction maintenue par d'autres stratégies langagières, puisque les interactants ont pointé certaines informations et pas d'autres. Les répétitions et les reformulations ont permis aux locuteurs comme aux interlocuteurs de souligner, focaliser et conserver des informations, différemment que s'ils utilisaient d'autres types de stratégies langagières.

Les stratégies interactionnelles observées dans cette étude de cas sont à mettre en relation avec les expansions interactionnelles telles qu'elles sont présentées par Mondada (2005, 2008). Il s'agirait de procédés complémentaires, et ici, les expansions ajoutent des informations pour convaincre et avancer dans l'interaction du côté du locuteur. L'hétéro-répétition cible les informations importantes, ou à retenir, du côté de l'interlocuteur.

Sur un plan syntaxique plus restrictif, on peut faire le lien entre ces phénomènes et les parallélismes syntaxiques qu'on trouve très régulièrement à l'oral, mais aussi avec les énoncés collaboratifs. D'une certaine manière les répétitions « continuent » le discours de l'autre et l'interlocuteur s'approprie alors une partie de ce discours qu'il a sélectionnée. En effet, les segments répétés sont souvent des noyaux syntaxiques (unité suffisante communicativement, correspondant à un acte de langage, Blanche-Benveniste 1990[5]), unité autonome à valeur illocutoire, même s'il s'agit d'unités qui ne sont pas des noyaux macro-syntaxiques dans d'autres contextes, dont évidemment des unités non canoniques ou des constituants dépendants micro syntaxiquement qui ne sont pas habituellement des noyaux.

En tant que noyaux macro-syntaxiques, les segments répétés constituent des informations supplémentaires, des messages à eux tout seul ; la répétition / reformulation recatégorise des segments syntaxiques habituellement non autonomes sur le plan syntaxique comme sur le plan discursif. N'importe quelle catégorie ou constituant, quelles que soient leurs fonctions, sont alors interprétés comme noyaux.

À l'issue de cette étude, nous pouvons proposer des pistes de travail pour explorer ces premiers résultats, en termes de syntaxe et de linguistique interactionnelle. A partir d'autres enregistrements de patients différents avec d'autres aidants, il sera possible de vérifier si, comme on l'a vu dans cette contribution, les répétitions / reformulations :

– permettent de donner un statut syntaxique et séquentiel particulier aux segments répétés par rapport à ce qui précède et ce qui suit, en facilitant les réajustements et les réparations, en orientant l'interaction différemment ;
– font progresser l'interaction et développent, puis clôturent la période thématique ;
– manifestent l'orientation des aidants vers des fonctions particulières de

5. Le noyau qui est la principale unité macro-syntaxique, est défini ainsi par les auteurs fondateurs du concept : « on convient d'appeler « noyau » l'unité minimale de macro-syntaxe, qui permet de former un énoncé autonome. » (Blanche-Benveniste 1990 : 114). Et plus loin, l'auteure propose le critère suivant : « le noyau fondamental de l'énoncé coïnciderait donc avec un acte de langage ».

ces pratiques comme celle de l'apprentissage et de la (re)socialisation des patients ;

– peuvent servir à :

– ajuster le sens des actions et des émotions au plus près de la réalité du patient ;

– rassurer l'entourage familial, le conseiller, l'informer ;

– redonner le statut d'un membre à part entière au patient – qui doit pouvoir décider et même initier –parfois difficile à (ré)obtenir.

En effet, dans le contexte particulier des échanges avec des patients aphasiques, nos premiers résultats montrent que les répétitions et les reformulations des aidants s'orientent vers l'établissement d'une compréhension mutuelle, mais qu'il est aussi possible d'explorer les limites des répertoires langagiers des patients (dimension évaluative). Parallèlement, la rééducation langagière (dimension rééducative), et plus largement une « reconstruction discursive » du monde (Guilhaumou 2005), seraient mises en jeu.

Remerciements

Les auteurs remercient le Labex Aslan (ANR-10-LABX-0081) de l'Université de Lyon pour son soutien financier dans le cadre du programme « Investissements d'Avenir » (ANR-11-IDEX-0007) de l'État Français géré par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR).

Références bibliographiques

BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1990, *Le Français parlé*, Paris, Éds du CNRS.

BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1997, *Approches de la langue parlée en français*, Gap-Paris, Editions Ophrys.

BLANCHE-BENVENISTE Claire, 2003, « La naissance des syntagmes dans les hésitations et répétitions du parler », *Le Sens et la Mesure. De la pragmatique à la métrique, Hommages à Benoît de Cornulier*, Paris, Champion, p. 153-169.

CLARK Eve Vivienne, 2006, « La répétition et l'acquisition du langage », *La linguistique*, n° 42(2), p. 67-80.

CLARK Eve-Vivienne et CHOUINARD Michelle-Marie, 2000, « Énoncés enfantins et reformulations adultes dans l'acquisition du langage », *Langages,* n° 34, p. 9-23.

COLÓN DE CARVAJAL Isabel, MARKAKI-LOTHE Vassiliki et TESTON-BONNARD Sandra, à paraître, « Modalités de désalignement et manifestations de désaccord chez les personnes aphasiques ». *Cahiers de praxématique*.

DE WECK Geneviève, 2000, « Reformulations et répétitions par les adultes du langage des enfants : comparaison de dialogues avec des enfants normaux et dysphasiques », *Langages, n°* 34, p. 38-67.

DONAHUE Tiane, 2007, « Activités de reformulation dans des textes d'étudiants en première année universitaire », dans M. Kara (éd), *Usages et analyses de la reformulation*, Metz, Université Paul-Verlaine, Collection Recherches Linguistiques, n° 29, p. 243-269.

GUILHAUMOU Jacques, 2005, « Où va l'analyse de discours ? Autour de la notion de formation discursive », *Marges linguistiques*, n° 9, p. 95-114 [sur *Texto!*]

HAMMER Françoise, 2007, « Parataxe, reformulation et ampliation dans la glose », dans M. Kara (éd), *Usages et analyses de la reformulation*, Metz, Université Paul-Verlaine, Collection Recherches Linguistiques, n° 29, p. 35.

HENRY Sandrine, 2002, « Quelles répétitions à l'oral ? Esquisse d'une typologie », *Actes des 2es Journées de Linguistique de Corpus*, Lorient.

HENRY Sandrine, 2005, « Quelles répétitions à l'oral ? Esquisse d'une typologie », dans G. Williams (éd.), *La Linguistique de corpus*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 81-92.

HENRY Sandrine et PALLAUD Berthille, 2003, « Amorces de mots et répétitions dans les énoncés oraux », *Recherches sur le français parlé*, n° 18, p. 201-229.

HOLLAND Audrey, 1976, "Some Practical Considerations in Aphasia Rehabilitation", in M. Sullivan and M. S. Kommers (eds.), *Rationale for Adult Aphasia Therapy*, Nebraska, University of Nebraska.

KRÖTSCH Monique, 2007, « Répétition et progression en français parlé », *Linx* [en ligne] n° 57, p. 37-46.

MCTEAR Michael, 1985, *Children's Conversation*, Oxford, Basil Blackwell.

MONDADA Lorenza, 2005, « L'exploitation située de ressources langagières et multimodales dans la conception collective d'une exposition », dans L. Fillietaz et J.-P. Bronckart (eds), *L'Analyse des actions et des discours en situation de travail. Concepts, méthodes et applications,* Louvain, Peeters, p. 135-154.

MONDADA Lorenza, 2008, « L'analyse de "collections" de phénomènes multimodaux en linguistique interactionnelle : À propos de l'organisation systématique des ressources gestuelles en début de tour », *Cahiers de praxématique* [en ligne] n° 50.

MONDADA Lorenza et PEKAREK DOEHLER Simona, 2000, « Interaction sociale et cognition située : quels modèles pour la recherche sur l'acquisition des langues ? », *Acquisition et interaction en langue étrangère* [en ligne], n° 12.

MOREL Stanislas, 2008, « L'ambivalence de la psychologisation des rapports de travail dans les institutions 'psy' », *Sociologies pratiques*, n° 2, p. 67-79.

MORGENSTERN Aliyah et SEKALI Martine, 1999, « Processus de clarification de la référence dans le dialogue adulte-enfant », *La référence, 2. Statut et processus*, p. 313-333.

NESPOULOUS Jean-Luc, 2006, « Le langage et les processus cérébraux : apport de la linguistique et de la psycholinguistique à l'aphasiologie et à la neuropsycholinguistique cognitive du XXe siècle », dans S. Auroux, E.F.K. Koerner, H-J. Niedereheet and K. Versteegh (eds), *History of Language Sciences*, Berlin and New York, Walter de Gruyter, p. 2671-2682.

NESPOULOS Jean-Luc, 2010, « Référence et modalisation : de la dissociation de leur gestion psycholinguistique et neuropsycholinguistique dans le discours aphasique », dans F. Neveu, V. Muni Toke, T. Klingler, J. Durand, L. Mondada et S. Prévost (éds), *Congrès Mondial de Linguistique Française 2010*, Paris, EDP Sciences, p. 87-94.

PICOCHE Jacqueline, 2007, « La reformulation, base de l'enseignement du vocabulaire », dans Kara Mohamed (éd.), *Usages et analyses de la reformulation*, Metz, Université Paul-Verlaine, Collection Recherches Linguistiques, n° 29, p. 293-308.

PRAK-DERRINGTON Emmanuelle, 2008, « Thomas Bernhard, la répétition impertinente ou le refus de reformulation. L'exemple du récit autobiographique *La cave. Un retrait* », dans M.-C. Le Bot, M. Schuwer, et E. Richard (éds), *La Reformulation, marqueurs linguistiques, stratégies énonciatives*, p. 251-264.

TACHERFIOUT Samir, 2009, « Compte rendu de lecture de Kara Mohamed (éd.), 2007, *Usages et analyses de la reformulation*, Metz, Université Paul-Verlaine », *Synergies Algérie*, n° 4, p. 313-319.

VINTER Shirley, 2000, « Imitations et reformulations de l'adulte entendant-reformulations de l'enfant sourd : quelles articulations? », *Langages*, n° 34, p. 24-37.

WILKINSON Ray, BEEKE Suzanne and MAXIM Jane, 2010, "Formulating Actions and Events with Limited Linguistic Resources: Enactment and Iconicity in Agrammatic Aphasic Talk", *Research on language and social interaction*, n° 43(1), p. 57-84.

Ressources linguistiques pour une conduite de domination menée par le joueur « expert » vis-à-vis du joueur « non expert » dans un jeu vidéo. Etude syntaxique dans l'interaction[1]

Sandra TESTON-BONNARD
ICAR, Université de Lyon 2

Introduction

Dans le cadre de la dixième édition du congrès international de linguistique française « Aux marges du discours, personnes, temps, lieux, objets », cette contribution étudie les interactions orales de personnes participant à un jeu vidéo et prend en compte le contexte dans sa globalité : l'espace jeu, l'espace temps, les relations spécifiques engendrées par les participants, l'activité spécifique du jeu, le discours particulier de ces joueurs et leurs construction commune d'un discours entre eux

Nous présentons une analyse des ressources et des stratégies linguistiques au cours des interactions de partenaires d'un jeu vidéo de football en ligne, Fifa08 de PS3.

Les deux joueurs enregistrés ici jouent, en tant que partenaires, des parties de football contre des joueurs en ligne, en manipulant des avatars qui les représentent.

Les 45 mn d'enregistrement qui ont été analysées pour ce travail sont extraites d'un corpus réalisé selon l'approche ethnométhodologique des études des interactions, et qui fait partie de la base de données CLAPI (*clapi.univ-lyon2.fr*). Nous avons enregistré une période de jeu « habituelle » pour laquelle les partenaires se retrouvent toujours, ce jour là, à cette heure là, dans ce lieu-là. La situation d'interactions est donc non imposée par le chercheur et les caméras sont dirigées sur l'écran et sur les joueurs.

La recherche a été effectuée à partir de l'observation des vidéos et de la transcription des échanges (conventions d'annotation ICOR). Elle fait suite au travail de Lorenza Mondada (2011), dont les analyses se fondent sur le même corpus (projet « Grammaire, interaction et multimodalité devant la playstation », groupe ICOR du Laboratoire ICAR), et qui a proposé de traiter la production de directives ayant la forme d'impératifs comme des marques de l'engagement des participants à coordonner les actions du jeu.

1. Les auteurs remercient le Labex Aslan (ANR-10-LABX-0081) de l'Université de Lyon pour son soutien financier dans le cadre du programme « Investissements d'Avenir » (ANR-11-IDEX-0007) de l'Etat Français géré par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR).

The authors are grateful to the Aslan (ANR-10-LABX-0081) of Université de Lyon, for its financial support within the program « Investissements d'Avenir » (ANR-11-IDEX-0007) of the French government operated by the National Research Agency (ANR).

Ici, nous nous centrerons plus particulièrement sur les productions langagières élaborées au cours du jeu par le participant (que nous appellerons RAP) qui revendique un statut d'« expert ».

Nous avons répertorié un inventaire de constructions syntaxiques, de formes lexicales, mais aussi d'actions interactionnelles situées dans le cadre participatif constitué, d'une part, par le joueur qui construit dans ce contexte [2] une situation d' « expert », et, d'autre part, par son partenaire, acceptant d'être le « non expert » (que nous appellerons LUC).

1. Approches théoriques croisées de la syntaxe et de l'analyse de la conversation

Nous fondons nos analyses sur les approches contemporaines de la syntaxe, plus généralement les macrosyntaxes, et nous nous sommes focalisée particulièrement sur la macrosyntaxe aixoise (Blanche-Benveniste 1990).

Le travail présenté dans cette contribution se réfère au cadre théorique de l'Approche Pronominale (AP), conçu par les chercheurs aixois du Groupement Aixois de Recherche en Syntaxe (GARS), dirigé par Claire Blanche-Benveniste (Blanche-Benveniste *et al*. 1984).

Par une méthode inductive basée sur le recueil puis le traitement de données de la langue parlée, ce modèle a fait émerger des concepts inédits pour la recherche en syntaxe : les chercheurs du GARS ont proposé de décrire les propriétés formelles d'ordre distributionnel et les fonctionnements grammaticaux de toutes les unités du langage, y compris celles qui étaient rejetées ou peu répertoriées par la grammaire traditionnelle.

Ces propositions constituent un apport indispensable aux modèles de syntaxe existants, et surtout représentent une méthode, des ressources et des outils permettant notamment d'intégrer la description de l'oral dans l'étude globale du système de la langue.

Intuitivement, il paraissait utile d'analyser les variations des constructions relevées dans notre corpus, en croisant l'approche syntaxique citée ci-dessus et développée dans l'ensemble de nos études (voir parmi elles, des applications de cette approche : Teston-Bonnard 2006a, 2006b) avec les perspectives pragmatiques et interactionnelles de l'analyse de la conversation.

En effet, la linguistique interactionnelle a mis au jour la séquentialité, l'évolutivité, la progressivité et le développement incrémental des productions des locuteurs, ce qui est un apport crucial pour la description du fonctionnement de la langue.

Cette perspective permet de faire émerger les processus mis en œuvre quand les locuteurs manipulent, modifient, et remanient les ressources linguistiques dont ils disposent, notamment les constructions syntaxiques.

Dans le corpus étudié ici, le désaccord conversationnel explicite ou implicite, direct ou indirect, est analysé, « scruté » dans le cadre théorique de l'Analyse Conversationnelle d'orientation ethnométhodologique, en prenant en compte les dimensions systématiques et ordonnées au fil des séquences

2. L'auteur de cette étude connaît personnellement les joueurs : l'un (RAP) a déjà joué plusieurs fois et se considère comme un bon joueur ; l'autre accepte le statut de novice apprenant. L'auteur sait aussi que dans la vie, RAP est le « meneur » dans la relation amicale qui le lie à LUC.

interactionnelles (phénomènes de désaffiliation, Drew & Walker 2008 ; de désalignements, Mondada & Traverso 2005 ; de dispréférence, Pomerantz 1978).

Les concepts et la méthodologie de travaux en Analyse Conversationnelle inspirée de l'Ethnométhodologie (Garfinkel 1967 ; Sacks 1992), qui sont au fondement d'une théorie empirique de la connaissance et de l'action (Goodwin 1994), sont convoqués pour explorer les liens entre les pratiques ordinaires et des notions telles que la communauté, l'apprentissage ou l'identité (Gherardi 2001 ; Llewellyn & Hindmarsh 2010).

On observe dans les interactions enregistrées ici qu'un cadre participatif s'est établi dès le départ, puis qu'il se modifie.

Goodwin & Goodwin (2004 : 225) ont repris la notion de cadre participatif (*participation framework*2, Goffman, 1981 : 137) en soulignant les limites d'une étude de la participation sur la seule base des interactions des participants. Ils insistent sur la nécessité d'analyser la participation à travers les activités dans lesquelles les locuteurs s'engagent, et de mobiliser les notions d'*action* et d'*embodiment* dans les situations d'interactions.

Liées aux « cadres d'expérience » (Goffman 1991), des catégories d'actions, distinctes et discriminables, sont alors examinées avec profit pour l'analyse.

A travers ces approches fondamentales des disciplines croisées de la syntaxe, de la grammaire de construction et de la linguistique interactionnelle, nous présentons une description enrichie et inédite du type d'interactions produites ici.

En premier lieu, nous décrivons les nombreux types syntaxiques d'injonctions de ce corpus, qui constituent ici la grande majorité des énoncés, en les discriminant sur la base d'une catégorisation formelle morphosyntaxique. Nous examinons alors comment le choix des formes par les locuteurs-joueurs, leur fréquence et leur rythme fournissent des informations sur le plan de la conduite et de la coordination du jeu dans le cadre du désaccord qu'on observe à travers ce type de constructions injonctives.

Pour continuer l'analyse, nous examinons comment l'articulation entre les actions dans le jeu et les ressources syntaxiques en termes d'injonctions dans l'interaction permet au joueur expert d'établir son expertise.

Enfin, dans une dernière partie qui conclut l'étude en ouvrant des pistes de travail, on montre que les participants désamorcent les conflits, parviennent à renverser les statuts qui semblaient établis, et collaborent pour un réalignement de l'interaction.

2. Formes syntaxiques et fréquences des injonctions relevées dans le corpus

Adressées au partenaire de jeu ou au joueur virtuel, s'il est parfois difficile de les distinguer chez LUC même lorsqu'on observe attentivement la vidéo, pour RAP, elles sont plus explicitement adressées de RAP à LUC, que de RAP à son avatar.

2.1 Sous forme de tours de parole composés de verbes à l'impératif

Pour RAP, près de 70 tours de parole dans lesquels les injonctions avec un verbe (ou plusieurs verbes) sont à l'impératif, telles que [3] :

```
1 [4] RAP allez reviens voilà\=
2 RAP  laisse le LÁ/ laisse le laisse le\ n'y va pas n'y va
       pas\ (0.3)
```

LUC ne produit qu'une trentaine d'injonctions de ce type, dont beaucoup sont plutôt adressées à l'avatar (*bouge, dégage, lâche là…*) qu'à son partenaire. Certaines formes verbales sont plutôt des Particules Discursives (PDi) que de véritables injonctions impératives (*attends, regarde*) qui ont une autre valeur, et n'ont pas la valeur illocutoire d'ordre.

On note aussi des PDi injonctives incitatives (*allez*) qui sont adressées également à son avatar.

2.2 Injonctions averbales

Souvent dans le même tour de parole on retrouve les deux types d'injonctions, verbales et averbales. RAP est toujours plus productif pour ce 2e type d'injonctions :

```
3 RAP  attends\ tempo toi\ (0.2) main`nant main`nant/
4 RAP  allez devant/ devant/ devant/
```

2.3 Injonctions initiées par des verbes modaux ou support

On observe à travers cette collection d'occurrences beaucoup plus de similarité entre les deux locuteurs/joueurs dans les fréquences et dans la forme des constructions ainsi que dans l'utilisation du lexique : 15 formes pour RAP ; 13 pour LUC.

```
5 RAP  [fallait pas] faire partir quand y a des défenseurs
       devan:t/
6 RAP  euh: non mais j'ai pas suivi\ (.) faut m` le dire
       avant\
7 LUC  sors [faut l` faire sortir
8 LUC  &faut quand même que tu t'entraînes/
```

2.4 Injonctions de forme déclarative

Ici, l'injonction ne coïncide pas avec une construction verbale au mode impératif, sans morphème sujet. Ces constructions « déclaratives » sont parfois davantage des conseils, des recommandations, ou des explications que des ordres simples. Elles peuvent prendre valeur de menaces (si tu ne fais pas ça, attention !)

Ces formes, qui sont en effet porteuses de valeurs pragmatiques plus diverses, sont aussi plus complexes sur le plan syntaxique : dispositifs, clivées, configurations macro-syntaxiques (combinaison de plusieurs unités macro dépendantes d'un noyau)…

---

3. Conventions de transcription ICOR (***clapi**.univ-lyon2.fr*).

4. Un numéro ne correspond pas à un exemple mais à une ligne d'un tour.

Pour ces types là, RAP est, là aussi, beaucoup plus productif que LUC. Nous relevons :

- Des constructions comprenant un contraste avec des modalités négatives :

```
9 RAP  [non mais] bon quoi tu fais pas ta pute de rester
       deux heu:res euh::\ dans le menu quoi tu vois tu
       joues\
```

Ici, après les connecteurs *non mais*, on observe un noyau initié par *bon quoi* et achevé par *quoi (bon quoi* ***tu fais pas ta pute*** *de rester deux heu:res euh::\ dans le menu quoi*), puis un postnoyau lié au noyau, initié par *tu vois* (*tu vois tu joues*)

- des énoncés complexes constitués de dispositifs, de type clivées comme le tour 15) ci-dessous, et de combinaisons prénoyau-noyau sont prédominants dans cette partie :

```
10 RAP et c` que tu fais/ (t`) sais quoi/ tu vas un petit
       peu voilà là i` sort
11 RAP quand i` fait tourner on s'en fout on laisse tourner\
       (0.7)
12 RAP [t` y vas]
```

- des constructions au format de répétitions, reformulations à valeur d'insistance :

```
13 RAP [n'y va] PA:S/ j'y suis\ (0.2) on n'y va pas à deux
14 RAP [on joue] hors jeu\ mais j` te dis on va pas à deux/
```

- des énoncés sous forme de menace (prénoyau – noyau) :

```
15 RAP [TU LE MAN]QUES/ je te tue\ (..) honnêtement\
```

- ou à valeur didactique-conseils et consignes :

```
16 RAP  [moi ] j` préfère qu` tu m` fasses une passe là::\
```

- Sous forme de question rhétorique :

```
17 RAP =pourquoi [tu te démarques] pas/
```

2.5 Lexique spécifique : insultes, menaces, reproches, cris….

Dans différents formats syntaxiques, on trouve beaucoup de constructions comprenant un lexique spécifique lié à des aspects prosodiques forts :

```
18 LUC ((rire)) va va t` faire foutre\=
19 RAP ma chienne\
20 LUC c'est moi qui la récu[père encore une] foi:s/ c'était
       tendu/=
21 RAP je te [hais ]
22 RAP attends ta gueule\=
```

- CRIS (les conventions Icor notent les cris en capitales) :

```
23 RAP MAIS ME VIENS PAS DESSU[:S/ ]
24 RAP CASSE TOI:/
```

Ce lexique et les aspects prosodiques qui leur sont congruents, voire consubstantiels (intensité, débit, accentuation…) sont également plus

fréquemment utilisés par RAP, LUC s'en servant plutôt pour répondre à celles-ci ou les utilisant dans l'humour et la dérision.

3. Analyse reliant les phases et actions interactionnelles à la syntaxe

La description des ressources linguistiques mobilisées ici montre qu'il n'est pas possible de repérer une congruence avec les activités non langagières et les actions de jeu : intuitivement, on pouvait supposer que des formats syntaxiques systématiques émergeraient en fonction de la rapidité de l'action, des moments de pause, etc. Les actions correspondraient par exemple aux injonctions de type impératifs-noyaux courts, et les moments de pauses, débriefing- évaluation correspondraient à des noyaux longs et complexes.

À travers la dimension actionnelle de l'interaction et la notion de temporalité dans une approche incrémentale des études interactionnelles, on posera plutôt que les participants produisent des injonctions différentes en fonction de l'avancement du jeu, de l'avancement de la construction de la collaboration, et de la coordination des actions et que cela ne coïncide pas nécessairement avec une plus grande fréquence de certains types d'injonctions dans certaines situations.

Par exemple, les participants mobilisent plusieurs types de ressources avec des formes lexicales et des constructionssyntaxiques diverses pendant les situations de débriefing, aussi bien des injonctions verbales et averbales, des formes lexicales à valeur de menace ou d'insultes, que des injonctions de type « phrase déclarative », sous forme de noyaux complexes.

Et pendant les actions de jeu, s'il y a davantage d'injonctions de type impératif verbaux et averbaux – noyaux courts – que d'autres types d'injonctions, cette relation actions de jeu / formes syntaxiques courtes et souvent impératives, bien qu'elle soit dominante, n'est pas systématique : on trouve des formes complexes aussi pendant les actions de jeu.

Le désalignement peut s'exprimer par des énoncés complexes mais aussi par des injonctions verbales, des noyaux très courts et, en réponse, montrant le désaccord, une posture de LUC de refus, ou une action de jeu en opposition à ce qu'ordonne RAP.

On remarquera aussi que certaines unités macro-syntaxiques comme les PDi (telles que *bon, ben, enfin, voilà, alors, je veux dire, tu parles,* etc., voir Teston-Bonnard 2006a notamment, pour les propriétés et les critères définitoires) sont des morphèmes utilisés dans toutes les situations d'interaction, pour valider, ou invalider, inciter, ordonner, prendre le tour de parole, etc.

```
25 RAP [voilà comme ça\] ((rire))
26 RAP allez allez allez (.) allez/
```

En revanche, c'est le cadre commun fondamental et naturel – ontologique – de la mise en œuvre des actions dans le jeu et de la production de ressources syntaxiques utilisées dans l'interaction qui permet au joueur expert d'établir son expertise.

Ainsi, examiner seulement le type d'actions est insuffisant et il faut établir la coordination qui s'est instaurée entre lesdites actions ; de même, on ne peut se contenter d'étudier la spécificité des formats des constructions

syntaxiques sans prendre en compte les fréquences par locuteur/joueur afin d'observer comment les formats sont plus particulièrement utilisés à travers la coordination des activités.

Il est maintenant possible d'ajouter certains points au travail de fond qu'a initié Lorenza Mondada (2011) sur ce sujet et à partir de ce même corpus : si les directives ayant la forme d'impératifs sont en effet des marques de l'engagement des participants à coordonner les actions de jeu, et ne doivent pas être seulement décrits comme exprimant des relations hiérarchiques entre participants, comme l'affirme Mondada, on doit aussi, à l'issue de cette étude syntaxique détaillée et analysée statistiquement, montrer que c'est le participant qui revendique le statut d'expert, dans le cadre participatif établi ici par les joueurs, qui est capable d'initier et de développer, de diriger et d'organiser le processus de coordination des actions de jeu.

Les injonctions, dans la plupart des formats utilisés, sont très majoritairement produites par RAP, et RAP initie presque systématiquement les paires adjacentes constituées d'une forme impérative qu'il produit (1re partie de la paire) et de la réponse verbale ou non verbale de LUC (2e partie de la paire).

Ainsi, pour décrire de façon plus complète le processus de coordination des actions de jeu, au critère de la forme impérative des énoncés produits, il faut ajouter le critère du statut de celui qui les produit majoritairement en initiant ainsi la collaboration entre les participants et en guidant cette collaboration : LUC répond plus souvent qu'il n'initie, et en se « contentant » de répondre, il construit effectivement une part de la collaboration et de la coopération en complétant les paires, mais c'est RAP qui s'approprie l'organisation et la mise en œuvre, enactivant la coordination des actions de jeu.

L'engagement du joueur qui revendique le statut d'expert modifie ainsi le processus dans la réalisation de la coordination des actions de jeu, et par voie de conséquence le déroulement du jeu lui-même, et sans aucun doute sa finalité.

Plutôt que de poser un état de hiérarchie entre les joueurs, on peut parler d'un processus de hiérarchisation qui ouvre un statut d'expert « dominant » à l'un des participants pendant une période, puis le décerne à l'autre à d'autres moments sur des actions différentes. En effet, on suit Goodwin, quand il affirme que « la participation est un processus flexible, dynamique et catégoriellement organisé » (Goodwin 2007)

4. Ressources linguistiques qui marquent le réalignement et la modification du cadre participatif

Au fur et à mesure du déroulement du jeu, de la mise en œuvre des actions de jeu et à travers la production des ressources linguistiques mobilisées, les joueurs vont parvenir systématiquement à désamorcer les conflits, seront amenés à renverser les statuts « expert / non expert », et à collaborer pour un réalignement de l'interaction.

L'articulation entre l'organisation catégorielle de la participation et le processus de hiérarchisation est flagrante à travers les rituels des participants qui rendent visible la manière dont ils s'engagent dans la situation et

organisent leurs activités.

En effet, les catégories liées à l'organisation des cadres participatifs, explicites ou tacites, propres à l'activité en cours, et donc au statut des participants, sont censées être partagées par tous les participants. RAP a posé dès le départ qu'il était expert et qu'il allait « apprendre » un nouveau jeu à LUC que celui-ci ne connaissait pas encore. LUC accepte le statut de non expert.

Dans ces données, le désaccord entre LUC et RAP (je suis le plus fort / non c'est moi le plus fort) exhibe un processus de hiérarchisation qui peut être spécifique au jeu : il doit y avoir un gagnant et un perdant. Mobilisant ces catégories issues de l'activité en cours, les participants s'orientent vers cette asymétrie dès le début de la période de jeu.

D'autres catégories, liées aux « cadres d'expérience » des participants (Goffman 1991), s'établissent, désignant, moment par moment, les positionnements individuels des joueurs au fil de l'interaction. Il est question ici du vécu de chaque participant, de son expérience, de ses connaissances, etc., de manière très générale, qui permettent aux participants de modifier éventuellement le cadre.

En effet, ici, le cadre participatif change au fur et à mesure et il est vrai que RAP reste la plupart du temps celui qui conduit ou « veut » conduire le jeu (voir le changement d'équipe qu'il préconise à LUC, mais que celui-ci refuse), organise la coordination des actions, influe sur le déroulement du jeu, et sûrement sur le résultat.

Pourtant, LUC en acquérant de la pratique et des connaissances pour ce jeu-là au cours des différentes parties,« expert » en jeu vidéo de toutes sortes par ailleurs, apprend vite et fait aussi de belles actions gagnantes. Même s'il a accepté le statut de non expert et se laisse guider, voire malmener par RAP, il montre régulièrement au cours des parties qu'il peut aussi devenir l' « expert », donner des conseils, des consignes et même des ordres.

Des catégories émergentes prennent naissance dans l'interaction à travers l'activité. On observe que les conflits sont plus facilement désamorcés, que les deux joueurs collaborent de façon plus équitable et qu'ainsi ils parviennent à renverser les statuts établis, dans une coopération plus active vers un réalignement de l'interaction.

```
27 RAP [voilà comme ça\] ((rire))
28 LUC [°d'accord° ]
29 RAP mais vers [les cages\]
30 LUC [okay] okayokay\ vers les cages\=
31 RAP ah tiens c'est facile ça\
32 LUC QU'EST CE QU` Y A moi je dégage [en touche ]
33 RAP [ben bravo/] BRAVO/=
34 RAP t` as vu j` suis quand même/ [j` te l'ai laissée\]
35 LUC [belle belle mais ] bon d`puis t`t à l'heure vu la
       merde que <((en riant)) tu fais/ c'était un peu
       normal\>
```

Conclusions et pistes de travail

Dans un objectif de description de la langue par l'étude des interactions, avec des retours possibles aux concepteurs de jeux vidéo, plusieurs autres questions se posent à la suite de cette étude. Pour mener une conduite d'« expert », d'autres ressources linguistiques seront peut-être mobilisées dans le contexte d'un autre jeu vidéo. Il faut donc étudier d'autres parties, au cours desquelles ce type de cadre participatif aura été mis en place, pour observer les conduites des partenaires et les éventuelles modifications du cadre.

– Un processus de hiérarchisation sera-t-il mis en œuvre de la même manière ?
– Si ce sont d'autres joueurs qui participent, sans doute verra-t-on émerger d'autres types de conduites ?
– Enfin, si le jeu ne comprend que des « experts », ou seulement des « non-experts » jouant ensemble, quelles seront les formes linguistiques mobilisées ?
– Comment le cadre participatif se mettra-t-il en place?

D'autres corpus sont actuellement examinés pour nous permettre d'exploiter ces pistes de travail, établir les résultats comparatifs qui nous fourniront les observations nécessaires pour enrichir la description du fonctionnement et de l'évolution du langage des locuteurs-joueurs durant leurs activités.

Références bibliographiques

BLANCHE-BENVENISTE Claire, BILGER Mireille, ROUGET Christine et EYNDE Karl van den, 1990, *Le Français parlé*, Paris, Presses du CNRS.

BLANCHE-BENVENISTE Claire, DEULOFEU Henri-José, STEFANINI Jean et EYNDE Karl van den, 1984, *Pronom et Syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris, Selaf.

GARFINKEL Harold, 1967, *Studies in Ethnomethodology,* Englewood Cliffs (NJ), Prentice-Hall.

GHERARDI Silvia, 2001, "From Organizational Learning to Practice-based Knowing", *Human Relations,* n° 54, p. 131-139.

GOFFMAN Erving, 1981, *Forms of Talk*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press [1987, *Façons de parler*, Paris, Minuit].

GOFFMAN Erving, 1991, *Les Cadres de l'expérience*, Paris, Minuit.

GOODWIN Charles, 1994, "Professional Vision", *American Anthropologist* n° 96(3), p. 606-633.

GOODWIN Charles and GOODWIN Marjorie Harness, 2004, "Participation", in A. Duranti (ed.) *A Companion to Linguistic Anthropology*, Maldan (MA), Blackwell, p. 222-244.

GOODWIN Charles, 2007, "Interactive Footing", in E. Holt and R. Clift (eds.) *Reporting Talk: Reported Speech in Interaction*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 16-46.

LLEWELLYN Nick and HINDMARSH Jon, 2010, "Work and Organisation in Real Time: an Introduction", *Organisation, Interaction and Practice: Studies in Ethnomethodology and Conversation Analysis*, n° 1, p. 3-23.

MONDADA Lorenza, 2011, "The Situated Organization of Directives in French: Imperatives and Action Coordination in Video Games", *Nottingham French Studies*, n° 50(2), p. 19-50.

SACKS Harvey, 1992, *Lectures on Conversation*, 2 vols., Oxford, Basil Blackwell.

TESTON-BONNARD Sandra, 2006a, *Propriétés distributionnelles et topologiques des éléments non régis. Application à une description syntaxique des particules discursives*, thèse de doctorat dirigée par José Deulofeu, Aix-Marseille Université.

TESTON-BONNARD Sandra, 2006b, « Règles d'ordre des éléments non régis : position et topologie », dans K. Gerdes et C. Muller (éds), *Ordre des mots et topologie de la phrase française: Special issue of Lingvisticæ Investigationes* n° 29,1, p. 183-194.

Le discours psychotique : quelles marges du discours ?

Anne-Gaëlle TOUTAIN
ESIT, Paris, UMR 7597

Je commencerai par une citation, extraite de *Le Jour où l'espace a coupé le temps. Étiologie et clinique de la psychose* (1995) où, dans l'avant-dernier chapitre, Alain Manier écrit, parlant de celui qu'il nomme « L'Homme-Fiction » :

> Jamais psychotique ne me fit mieux comprendre la différence entre langage et phonie. Son français était élégant et impeccable mais ne comportait pas la moindre trace de langage. Ce fut pour moi un grand choc, à l'époque un peu ancienne où sa cure se déroulait, de m'apercevoir que l'on pouvait être si cultivé et si fou à la fois et que le français n'est pas du langage en soi mais seulement par l'usage qui en est fait. Chez lui, tout était présent, sauf le découpage des unités d'idées et leurs liaisons, par l'intermédiaire des signes, avec les unités de phonie. En lui, la phonie phonait des idées comme un moteur tourne à vide. (Manier 1995 : 168-169)

Manier distingue en effet de manière extrêmement tranchée entre le « délire » psychotique, pure phonie, et la parole du névrosé, acte de *langage*. Citons également, à un autre endroit de l'ouvrage :

> Mais alors, que sont ces mots, ces phrases le plus souvent grammaticalement correctes, parfois même riches rhétoriquement, ces argumentations exprimées avec force par des psychotiques, notamment en plein délire – c'est-à-dire à un moment où il ne fait de doute pour personne (d'autre qu'eux-mêmes) que c'est là de psychose qu'il s'agit ?
>
> Ces sonorités ne peuvent être prises, par erreur, pour des mots ou des signes linguistiques que par qui les entend sans préparation à l'écoute de l'univers psychotique. (Manier 1995 : 60)

Une des questions qui se posent à la lecture de ces affirmations est la suivante : cela signifie-t-il quelque chose pour la linguistique ? Je m'efforcerai d'y répondre à travers une analyse de l'utilisation par Manier de la théorie saussurienne de la langue.

Pourquoi Manier ? Pourquoi Saussure ? Ces deux questions sont liées. Manier est, ce me semble aujourd'hui, le seul théoricien convaincant de la psychose, dans la mesure où, comme le souligna Michel Tort lors de son intervention au Collège de philosophie, il s'agit pour lui de « réordonner la théorie » : « Il s'agit de poser la nécessité de saisir, au-delà de la descriptivité empirique un *principe explicatif* […] qui permette de revenir, instruit, à la pratique du symptôme singulier » (Tort 1998 : 3). Manier rompt ici en

premier lieu avec la théorie lacanienne qui, comme celle de Freud, est une théorie de la névrose, de sorte que la psychose n'y est pas autrement envisagée que comme un dysfonctionnement langagier particulier, différent de celui que l'on observe dans le cas des névrosés [1]. Comme nous nous sommes efforcée de le montrer ailleurs (Toutain 2012 et 2014a), Saussure est quant à lui le seul linguiste à théoriser la langue, au lieu de se fonder sur une définition de première venue du langage, telle celle qui conçoit celui-ci comme un « instrument de communication », que reprendront les structuralistes. Or, Manier est précisément – mais logiquement : la lecture « structuraliste » que Lacan fait de Saussure n'est pas pour rien dans l'incapacité de celui-ci à théoriser la psychose [2] – le seul psychanalyste à utiliser réellement la théorie saussurienne de la langue.

Je m'efforcerai donc, à travers une analyse de l'usage que fait Manier de la théorie saussurienne de la langue, de répondre à cette question : Cette distinction entre « langage » et « phonie » – Manier parle également de « bibelots sonores » – signifie-t-elle quelque chose pour la linguistique ?

Plus précisément, nous verrons que celle-ci doit recevoir une réponse tout à la fois positive et négative. La réponse semble tout d'abord positive, dans la mesure où cette distinction correspond bien à quelque chose du point de vue linguistique : la théorisation saussurienne de la langue implique une distinction entre langue et idiome, qui permet de rendre compte du constat de Manier. Elle devra cependant être négative, car ce constat est formulé d'un autre point de vue que le point de vue linguistique, dans le cadre duquel cette distinction a un autre statut : les deux distinctions langue / idiome et langage / phonie renvoient à deux constructions différentes, et la réélaboration de Manier fait figure de reconstruction psychanalytique du concept de langue, reconstruction qui, en tant que telle, disjoint ce que la théorisation saussurienne de la langue liait pour constituer son objet.

Auparavant, je rappellerai rapidement quelques éléments de la théorie de Saussure et présenterai, pour ceux qui ne la connaissent pas, la théorie de Manier.

1. L'utilisation par Manier de la théorie de Saussure

Le point nodal de la définition saussurienne de la langue est la théorisation du rapport son/sens. Saussure définit la langue comme un système de valeurs purement oppositives, relatives, négatives, affirmant ainsi que l'identité des entités linguistiques consiste en leur existence, c'est-à-dire en leur délimitation, cette délimitation étant inséparable d'une combinaison – ce sont là les deux axes du concept de valeur : horizontal (délimitation) et vertical (combinaison). La langue saussurienne se trouve ainsi définie, et c'est là la grande nouveauté de la théorie saussurienne de la langue, non pas en un ensemble de signes, combinaisons d'un signifiant et d'un signifié, mais dans cette délimitation-combinaison qui est constitutive des signes. Autrement dit,

1. Voir Manier (1995), Tort (1998 : 4) et Toutain (2012, 2014b).

2. Voir de même, concernant l'utilisation lacanienne de la théorie de Saussure, Toutain (2012 et 2014b).

elle est définie comme fonctionnement : un fonctionnement dont son et sens, en tant que linguistiques, sont les effets. Je me contenterai ici de citer cette proposition du deuxième cours, reprise par les éditeurs du *Cours de linguistique générale* dans le paragraphe intitulé « La langue comme pensée organisée dans la matière phonique » (Saussure 1995 : 157-158) : le « phénomène utile », affirme-t-il, « […] c'est le fait <en quelque sorte> mystérieux que la pensée-son implique des divisions qui sont les unités finales de la linguistique » (Saussure 1997 : 21).

C'est justement à ce paragraphe du *Cours de linguistique générale* – paragraphe qui a la particularité, dans l'ensemble du *Cours,* d'être remarquablement proche des notes d'étudiants, ces notes étant quant à elles tout aussi remarquablement concordantes – que se réfère Manier. Le point de départ de ce dernier est en effet un énoncé de psychotique – dû notamment à « L'Homme-Fiction » dont il a été question ci-dessus –, dont il élabore la signification dans le cadre d'une lecture de ces propositions de Saussure : « Je n'arrive pas à penser et parler en même temps ». Manier analyse ce paragraphe en quatre thèses : (1) deux éléments entrent en jeu dans le fonctionnement de la langue : idées et sons, ce qui signifie que la langue est définie comme fonctionnement, et qu'elle est distincte des idées et des sons, (2) pensée et son, pris en eux-mêmes, sont « chaos idéique » (Manier 1995 : 29) et « incohérence phonique » (Manier 1995 : 29), (3) la langue sert d'intermédiaire entre les deux éléments entrant en jeu dans son fonctionnement, la pensée et les sons, de telle sorte que la combinaison de ces deux éléments est en même temps délimitation réciproque d'unités, (4) les lois de fonctionnement de la langue sont au nombre de trois : (a) le signe est arbitraire, (b) cet arbitraire est socialement codé, (c) il faut partir non de l'unité mais du « tout solidaire » : « la langue […] est toujours déjà là comme lieu matriciel des mots » (Manier 1995 : 32). De fait, le concept saussurien de valeur implique non seulement le principe de l'arbitraire du signe, qui en constitue le fondement (l'arbitraire renvoie à la nécessité d'une étiologie du signe), mais également la dimension du social : le système de valeurs saussurien est un système en circulation, et qui n'existe que dans cette circulation[3]. C'est ce caractère social qui constitue son extériorité, extériorité dès lors non objectale, à la différence de celle d'une langue définie comme instrument de communication.

Manier voit dans ce paragraphe du *Cours de linguistique générale* une description de « l'état de constitution et de fonctionnement normaux de la langue » (Manier 1995 : 33) : pensée articulée, et articulée de manière socialement codée, dans la matière phonique, c'est-à-dire, puisque l'on reçoit toujours le langage de l'autre, dans le langage. En regard, la psychose se trouve définie comme un non-fonctionnement pathologique du langage. Manier rappelle en effet que le petit d'homme se caractérise par sa prématuration langagière, et insiste sur la dépendance à l'autre qu'implique cette prématuration : c'est par cet intermédiaire seulement que le petit d'homme parviendra à sortir de son état premier d'*infans*, c'est-à-dire qu'adviendra

3. Voir notamment à cet égard Saussure (1997 et 1986), ainsi que Fehr (2000).

chez lui le fonctionnement langagier. Or, il peut dès lors arriver que ce fonctionnement n'advienne pas, et que s'inscrive ainsi dans le psychisme la non-articulation du langage et de la pensée, inscription qui définit la structure psychotique. Chez le psychotique, tel que le définit Manier, la langue ne joue pas son rôle d'articulation, et pensée et phonie, ou pensée et langage, demeurent séparés.

C'est ce langage séparé de la pensée que Manier appelle « phonie » ou « bibelot sonore », et dont la notion apparaît à certains égards comme une objectivation de la notion saussurienne d'idiome.

2. Objectivation de la distinction langue *vs* idiome

La théorisation saussurienne de la langue implique en effet une distinction entre langue et idiome, dans la mesure où le concept de valeur (comme la distinction synchronie / diachronie qui en est corrélative, voire une autre forme), en définissant les entités linguistiques comme purement oppositives, relatives, négatives, rompt avec la positivité des entités linguistiques, c'est-à-dire avec le donné idiomologique. Le concept de valeur implique ainsi une dialectique de la négativité et de la positivité : la positivité est effet de langue, cependant que la langue, en tant que fonctionnement, n'implique que des entités négatives. De même, la langue n'est pas une entité en évolution, mais un fonctionnement dans lequel s'inscrit le changement, changement constatable après coup dans la diversité et la diversification des idiomes, mais qui, paradoxalement, comme changement, est purement synchronique. Ce n'est pas que la langue résiderait « ailleurs » – il ne s'agit pas, comme certains ont pu le penser, d'idéalisme –, mais cette distinction entre langue et idiome signifie que le concept de langue définit les idiomes comme idiomes, c'est-à-dire qu'il constitue leur étiologie, et les définit comme « effets de langue ». La langue est un fonctionnement, et les idiomes en sont le résultat, manifestations, en tant que tels, du langage comme phénomène. Autrement dit, la linguistique n'est pas l'étude des idiomes comme ensembles de signes, structures, etc. (ce serait l'idiomologie), mais la théorie de leur être de langue : Qu'est-ce que le rapport son / sens ? D'où vient l'organisation constatable en tout idiome ?, etc.

C'est cette distinction, avant tout épistémologique, entre langue et idiome, que la théorie de la psychose élaborée par Manier vient objectiver. À la question de savoir ce qu'il en est, chez le psychotique, de ce qui est chez le parlant « langage » et « mot », Manier (1995 : 59) répond en effet en parlant, d'une part, de « langue privée... de langage » – c'est-à-dire, dans la terminologie saussurienne, privée de « langue » –, expression qu'il utilise pour qualifier cet « univers psychique de la pure pensée sans fonctionnement langagier » (Manier 1995 : 59) qu'est l'univers du psychotique [4], d'autre part, comme nous l'avons vu, de « phonie » ou de « bibelot sonore ». C'est là un répondant psychanalytique de la distinction saussurienne entre langue et idiome, dont elle fait ainsi apparaître le corrélat empirique : à une « langue privée de langage », qui chez le névrosé, langagier, est au contraire « lan-

4. « La langue se déploie comme domaine du singulier : unités non socialement codées, valeurs linguistiques fixées par l'individu, voire non-découpage d'unités » (Manier 1995 : 59).

gage » (donc « langue » dans la terminologie saussurienne), répond un idiome sans langage, dès lors pur « bibelot sonore ». Je signalerai à cet égard l'insistance de Manier sur le caractère objectal des « bibelots sonores » :

> Le bibelot sonore est, si j'ose dire, l'unité d'expression psychotique. L'intérêt de cette formulation est aussi d'insister sur l'aspect matériel de la phonation et non sur son abstraction culturelle. Les psychotiques qui arrivent à en parler disent toujours qu'ils ressentent les mots comme des objets, des projectiles, des balles, des bibelots, etc. hors d'eux, dangereux ou étranges ou évanescents. En tout cas, toujours hétérogènes à eux. (Manier 1995 : 61)

Si l'idiome saussurien, comme langue, est extériorité constitutive – celle d'une langue qui en est la linguisticité –, l'idiome du psychotique, qui est dépourvu de « langage », c'est-à-dire qui n'est pas une « langue », au sens saussurien d'un système de valeur social en son essence, est extériorité objectale. Or, cette extériorité objectale caractérise également les idiomes empiriquement observables, et définit ainsi l'empiricité de la langue : celle-ci n'existe que comme idiome, ce pourquoi, précisément, la distinction entre langue et idiome fut recouverte par la linguistique postsaussurienne, recouvrement qui témoigne de la force de ce que l'on pourrait appeler l'obstacle épistémologique de l'idiome.

Il faut cependant prendre garde que c'est là une manière trompeuse de s'exprimer, à la mesure du brouillage des points de vue qui la rend possible et que révèle la dualité *langage* (Manier) / *langue* (Saussure). Cette distinction entre langage et phonie demeure en effet dénuée de sens dans la perspective saussurienne, car si Saussure théorise la parole (redéfinissant la parole comme fonctionnement, et inscrivant dans la langue la possibilité de la parole), il la définit par là même comme phénomène linguistique. Pour Saussure, tout locuteur est locuteur ou « parlant », dans la mesure, précisément, où Saussure ne s'occupe pas du locuteur mais des idiomes, c'est-à-dire de la langue. Autrement dit, pour Saussure, toute langue est « langage » (au sens de Manier).

De Saussure à Manier s'opère en effet un changement d'objet : le passage de la langue, objet de la linguistique, au langage et au locuteur, objets de la psychanalyse. C'est pourquoi justement Manier parle de « langage » au lieu de « langue »[5], et ce alors que le concept saussurien de langue implique précisément une distinction entre langage et langue (dont la formulation la plus achevée se trouve dans le troisième cours). C'est ce changement d'objet qu'il nous faut envisager pour conclure, afin de faire apparaître le caractère proprement psychanalytique du constat de Manier, en quoi consiste précisément l'apport théorique de ce dernier. Cet apport apparaîtra alors comme une reconstruction psychanalytique du concept saussurien de langue, reconstruction dont la particularité est d'être une déconstruction, fondée sur l'unité de ce concept linguistique.

---

5. « Pour le langage, je reprendrai tout à fait la définition que Saussure a donnée de ce qu'il nomme langue : "Le domaine des articulations" ... "radicalement arbitraires" et codées de façon exclusivement sociale. Le langage est le champ du symbolique, le lieu de l'Autre, le propre du sujet parlant. Le petit d'homme qui y accède se constitue ipso facto en sujet et acquiert d'emblée la dimension du spéculaire » (Manier 1995 : 57-58).

3. Reconstruction du concept psychanalytique de langue

De Saussure à Manier, il y a donc changement de point de vue : passage de la langue au langage et au locuteur. Ce changement de point de vue a deux effets majeurs. Il détermine tout d'abord une ontologisation de la pensée et du son, qui sont chez Saussure des éléments entrant en jeu dans le fonctionnement de la langue, dont l'être n'a d'autre importance que celle d'une prise en compte de la phénoménalité linguistique, mais qui constituent chez Manier une triple dualité : pensée / son, double premier chez le petit d'homme, pensée / langage, double constitutif de la relation à l'autre et de l'expression langagière, et pensée / phonie, double constitutif de l'état psychotique. Par ailleurs, si la perspective saussurienne est étiologique (le paragraphe du *Cours de linguistique générale* auquel se réfère Manier envisage le moment de constitution de la langue, mais il ne s'agit pas de genèse), Manier l'infléchit en une perspective ontogénétique [6], voire phylogénétique, puisqu'il s'agit pour lui des conditions de l'avènement du fonctionnement langagier chez le petit d'homme. C'est ce que, dans « Le psychotique, Saussure et le psychanalyste » (2003), il appelle « prendre en compte d'autres enjeux qui relèvent de l'humain en général et du psychanalytique en particulier » (Manier 2003 : 288). Cette prise en compte, qui détermine une reconstruction psychanalytique du concept saussurien de langue, révèle par là même la fécondité de la définition saussurienne de la langue. Manier insiste ainsi sur l'importance du principe de l'arbitraire du signe, qui spécifie le langage humain comme « arbitraire social du lien entre signifié et signifiant » (Manier 1995 : 32), par opposition à l'« arbitraire social entre signe et référent » (Manier 1995 : 32) qui définit le langage animal, signalétique. C'est là la spécificité de la condition humaine, condition « linguistique » – l'homme, pour Manier, est *homo sapiens loquens* –, à laquelle répond la possibilité de la psychose. Par ailleurs, au caractère social du langage répond chez Manier une prématuration langagière, condition du caractère social du langage et autre conséquence de l'arbitraire du signe. A cet égard, il faut conclure à une hétérogénéité de l'organique et du symbolique, prise de position qui oppose la démarche de Manier à la démarche psychiatrique. Cette définition du langage redéploie les articulations de la définition saussurienne de la langue. C'est en effet la définition saussurienne de l'arbitraire du signe comme un arbitraire social entre signifié et signifiant, radicalement nouvelle, qui justifie l'expression souvent contestée de « principe *saussurien* de l'arbitraire du signe » : tandis que l'arbitraire traditionnel (du conventionnalisme philosophique) renvoie à un type de rapport son/sens, l'arbitraire saussurien désigne la nécessité d'une étiologie du signe, et se trouve ainsi au fondement du concept de valeur ; il se trouve en tant que tel intrinsèquement lié au caractère social du langage, qui constitue le deuxième aspect de la réélaboration de ce principe. De même, si la théorie de Manier

6. Ce qui ne signifie évidemment pas que la perspective de Manier n'est pas étiologique. Comme le soulignait, de nouveau, Michel Tort lors de son intervention au Collège de philosophie : « La théorie proposée est une étiologie de la psychose, pas une genèse (une description des diverses conditions empiriques dont la réunion produit la situation qui correspond à l'étiologie) » (Tort 1998 : 4).

implique une hétérogénéité de l'organique et du symbolique, la théorisation saussurienne de la langue fait éclater le langage en une multiplicité d'objets, qu'ordonne la structure du concept de langue. En particulier, comme je me suis efforcée de le montrer (Toutain 2012 et 2014a), la théorisation saussurienne de la langue conduit au postulat d'un objet distinct de la langue comme de l'idiome : la neurolangue, dont la spécificité est d'impliquer une discontinuité entre langue et idiome et, dès lors, entre la langue et l'aspect biologique du langage.

Manier opère donc une reconstruction psychanalytique du concept saussurien de langue. Cette reconstruction apparaît cependant également comme une déconstruction, fondée sur l'unité du concept saussurien de langue. Il nous faut revenir ici à la formule, citée ci-dessus, « langue privée... de langage ». Y apparaît de manière très nette le déplacement de la langue au langage, en ce que s'y trouvent séparés les deux aspects de la théorisation saussurienne de la langue, ou de l'arbitraire saussurien, qui, comme nous venons de le voir, est tout à la fois arbitraire du signe et convention sociale : l'articulation (« langue ») et le codage social (« langage »). Ce sont là deux aspects que Saussure s'attache à unifier, mais que Manier, quant à lui, distingue afin de caractériser l'univers psychotique. Le caractère social du langage a en effet d'autres enjeux que ceux auxquels répond la théorisation saussurienne de la langue, et dont le linguiste, quant à lui, n'a pas à tenir compte. Manier se réfère ici au concept psychanalytique de sujet parlant qui, tel que défini par Lacan, implique la dimension du symbolique, donc de l'Autre et de la socialisation. À cet égard, il faut insister sur le fait que si, comme il apparaît alors, la définition saussurienne de la langue dit la même chose que le concept psychanalytique de sujet (la langue est nécessairement sociale ; le sujet n'advient comme tel que par son « assujettissement »), ce pour quoi elle permet une réélaboration étiologique de ce concept, elle le fait d'un autre point de vue, et dans une tout autre perspective. Saussure s'attache en effet à construire l'objectalité de la langue comme fonctionnement, objectalité dont j'ai souligné tout à l'heure le caractère non objectal, et qui consiste en une extériorité constitutive. La dimension du social apparaît ainsi comme un élément de la théorisation du rapport son/sens, loin de pouvoir en être dissociée, et c'est justement sur cette unité que se fonde Manier pour sa définition du langage et de la psychose.

Il en va de même, pour revenir à la distinction qui nous occupe, de cette découverte par Manier de la possibilité d'un « locuteur » paradoxal, dont l'idiome serait (parfois) dépourvu de langage. C'est pourquoi, si je reprends la question posée dans le titre de cette communication – Quelles marges du discours ? –, il me semble, au terme de cette analyse, pouvoir répondre : des marges relatives à l'articulation du sujet au langage. On voit en effet que cette distinction entre « langage » et « phonie », non seulement n'est pas linguistique, mais ne peut l'*être* : la reconstruction de Manier repose sur l'unité du concept saussurien de langue. Si le psychanalyste est en mesure de montrer qu'un idiome peut se trouver dépourvu de « langage », c'est parce que le linguiste a d'abord construit l'idiome comme langue.

Références bibliographiques

FEHR Johannes, 2000, *Saussure entre linguistique et sémiologie*, Paris, Puf.

MANIER Alain, 1995, *Le Jour où l'espace a coupé le temps. Étiologie et clinique de la psychose*, Plancoët, La Tempérance.

MANIER Alain, 2003, « Le psychotique, Saussure et le psychanalyste », dans *L'Herne, Saussure*, Paris, Éditions de l'Herne, p. 285-292.

SAUSSURE Ferdinand de, 1972 [1916], *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

SAUSSURE Ferdinand de, 1986, *Le Leggende germaniche*, Este, Zielo.

SAUSSURE Ferdinand de, 1997, *Deuxième Cours de linguistique générale (1908-1909), d'après les cahiers d'Albert Riedlinger et Charles Patois*, Oxford, Pergamon.

TORT Michel, 1998, « Les bases d'un nouvel abord théorique et pratique de la psychose », dans *Papiers*, n° 45, *À propos de l'ouvrage d'Alain Manier* « Le Jour où l'espace a coupé le temps. Étiologie et clinique de la psychose »*, Éditions La tempérance, Plancoët, 1995,* p. 3-10, disp. en ligne.

TOUTAIN Anne-Gaëlle, 2012, *« Montrer au linguiste ce qu'il fait ». Une analyse épistémologique du structuralisme européen (Hjelmslev, Jakobson, Martinet, Benveniste) dans sa filiation saussurienne*, thèse, Paris IV.

TOUTAIN Anne-Gaëlle, 2014a, *La Rupture saussurienne. L'espace du langage*, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan-Academia.

Toutain Anne-Gaëlle, 2014b (à paraître), « Du signifiant comme structure : Lacan lecteur de Saussure », dans D. Ablali et F. Sitri (éds), *LINX* (numéro spécial en hommage à Claudine Normand).

« Oh mais qu'est-ce qu'il fait mon joueur » : se référer à son avatar pour négocier sa responsabilité pendant une session de jeu vidéo

Biagio URSI
Laboratoire ICAR, UMR 519, Université de Lyon

Introduction

Ce travail a pour objectif de fournir quelques pistes pour la description linguistique et la caractérisation séquentielle des productions verbales des joueurs pendant une session de jeu vidéo. Ce type d'interaction peut être décortiqué à l'aide d'une approche interactionnelle et multidimensionnelle. Les ressources mobilisées par les participants enregistrés devant l'écran sont considérées dans leur environnement humain et dans la virtualité du jeu. Les participants jouent des matchs de football avec des joueurs connectés à distance, les actions du jeu sont effectuées par des avatars et visualisées à l'écran. L'activité du jeu concerne également une dimension matérielle car les actions réalisées dans la virtualité du jeu sont accomplies par le biais de manipulations spécifiques de la manette. Celle-ci représente un des objets mobilisés par les participants pendant la session du jeu, qui est caractérisée aussi par différentes temporalités [1]. La multiplicité des catégories de personne, temps, lieu et objet rend compte de la complexité de ce type d'interaction.

Dans cette contribution, nous nous attachons à deux questions de recherche : les emplacements où il est possible de rendre pertinentes certaines actions des avatars pour exprimer différents niveaux de responsabilité de la part des joueurs et les ressources mobilisées par les participants pour réaliser ce type d'interventions. Dans la première partie, nous introduisons les spécificités de l'interaction étudiée. Ensuite, nous présentons le corpus étudié et le cadre analytique dans lequel s'inscrit cette contribution. Dans la deuxième partie, la problématique de recherche est focalisée sur le fait de se référer aux avatars pour négocier sa responsabilité. Les analyses proposées permettent de rendre compte des ressources linguistiques mobilisées par les participants et de mettre en évidence certains formats séquentiels utilisés par les joueurs en interaction. Dans la troisième partie, quelques autres éléments d'analyses sont ensuite introduits pour rendre compte de la complexité interactionnelle de ce type de situation.

1. Interagir en situation de jeu vidéo

L'analyse d'un corpus de jeux vidéo représente un défi pour le chercheur. Il constitue une situation complexe, où la parole des participants est liée aux actions du jeu accomplies par les avatars, dont les actions sont contrôlées par

1. Nous reviendrons sur ce point plus loin, dans les analyses (§ 2.1) et les remarques conclusives.

les joueurs à l'aide d'une manette et visualisées à l'écran [2].

1.1 Le corpus

Le corpus analysé dans cette contribution est une session de jeu vidéo, *Fifa2008* pour PlayStation (PS3). Pendant une heure et trente minutes, Luc et Raph jouent quatre matchs, toujours avec la même équipe (le Real Madrid, avatars en maillot blanc), contre d'autres joueurs connectés via internet. La situation enregistrée est une situation naturelle, car elle n'est pas construite par le chercheur.

Les avatars partagent les caractéristiques physiques et techniques des footballeurs en chair et en os ; les participants peuvent choisir les membres de l'équipe qui vont jouer et sélectionner les avatars contrôlés au cours d'un match. Pendant les moments de pause, les échanges entre Luc et Raph portent souvent sur l'action de jeu réalisée ou sur la stratégie à mettre en place. Les avatars contrôlés par les joueurs *in praesentia* sont signalés par deux curseurs, bleu pour l'avatar de Luc (à gauche dans la figure 1) et rouge pour celui de Raph (à droite).

Figure 1.

Ce corpus fait partie de la base de données CLAPI [3]. Les données vidéo ont été éditées et deux prises de vue synchronisées (*multiscope*) sont disponibles : l'une focalisée sur les joueurs *in praesentia* (figure 1), l'autre récupérée à partir de l'écran télévisuel du jeu (non reproduite ici).

1.2 L'approche interactionnelle

Afin d'analyser les tours de parole dans leur séquentialité (Sacks, Schegloff & Jefferson 1974) et de mettre en évidence l'ancrage contextuel des

2. Voir Colón de Carvajal 2010, 2013 pour des approches méthodologiques à ce type de situation.

3. La plateforme CLAPI a été réalisée par le groupe ICOR du laboratoire ICAR de Lyon. Ses données sont accessibles en ligne et peuvent faire l'objet de requêtes par plusieurs critères (http://clapi.ish-lyon.cnrs.fr/).

productions verbales des participants, les transcriptions disponibles sur la base de données CLAPI[4] ont été intégrées avec la transcription des mouvements des avatars, et pour l'équipe adversaire et pour celle contrôlée par les deux participants enregistrés. Les détails multimodaux ont été transcrits quand leur emplacement permet d'éclaircir la caractérisation séquentielle des tours de parole et de souligner aussi les transitions fluides dans l'organisation de la parole[5] entre les joueurs.

Dans cette contribution l'analyse qualitative des extraits est fondée sur l'approche conversationnelle (Sack, Schegloff & Jefferson 1974, Atkinson & Heritage 1984) et sur les travaux récents en linguistique interactionnelle (voir Ochs, Schegloff & Thompson 1996 et Mondada 2008 pour une contextualisation historique de cette discipline).

2. Se référer aux avatars

Pendant le match, la référence aux avatars, voire à son propre avatar, permet de rejeter ou d'atténuer sa responsabilité suite à une action de jeu échouée, comme par exemple une passe non réussie.

Dans les extraits suivants, les actions des avatars sont transcrites et attribuées à l'aide du nom du joueur correspondant, écrit en minuscules (« rap » et « luc » pour les avatars des deux joueurs *in praesentia*, « adv » ou « adv1/adv2 » pour ceux des joueurs *in absentia*). Les actions sont décrites à l'aide de la transcription multimodale de la ligne qui suit.

[Extrait 1] PS_07 : 03 (v. page ci-contre)

La transcription détaillée de cet extrait met en évidence le caractère temporellement aligné des instructions qui projettent une action à venir (Mondada 2011) et jouent également un rôle d'encouragement. Les tours aux lignes 5-6 représentent donc, selon les termes de l'analyse conversationnelle de tradition ethnométhodologique, une paire adjacente du type « instruction - action instruite » (Garfinkel 2002). L'accomplissement de l'action a lieu avant la fin du premier tour (image 1), mais la répétition des verbes à l'impératif est une pratique très attestée dans ce corpus (voir Mondada 2011, 2013). Elle permet également de co-construire de manière verbale l'action du jeu.

Dans cet extrait, la validation verbale de l'action instruite produite par Raph à la ligne 7 (« mais ouais\ ») traite en effet le premier tour de la paire comme une instruction « évidente », le fait de sortir de la surface de réparation et d'écarter le ballon évite ainsi d'éventuelles pressions adversaires à proximité du but de son équipe. Les adversaires sont en

4. Les échanges ont été transcrits selon les conventions de transcription ICOR, consultables en ligne dans la section « conventions de transcriptions » du site http://icar.univ-lyon2.fr/projets/corinte/. Pour la transcription multimodale voir les conventions à la fin de l'article.

5. En ce qui concerne les changements dans l'organisation de la parole, la notion de « position » (*footing*) et celles de « cadre participatif » (*participation framework*) et « format de production » (*production format*) chez Goffman (1991) se révèlent précieuses pour l'analyse, même si elles ont été critiquées à plusieurs reprises (voir Goodwin & Goodwin 2004 et Kerbrat-Orecchioni 2004, *inter alia*). Goodwin & Goodwin 2004 considèrent une approche multimodale micro pour rendre compte des transitions multiples des cadres de participation et, en même temps, souligner le caractère collaboratif et la multi-dimensionnalité des ressources employées pour leur mise en place.

possession du ballon jusqu'à la ligne 18, les deux participants sont focalisés sur le pressing, qui fait l'objet d'un nouveau tour directif avec une répétition à la ligne 10 (« fais pressing fais pressing »). Ce tour est suivi de l'action correspondante : l'avatar contrôlé par Luc change de direction et s'approche donc de l'adversaire (l. 12).

```
 1          (0.4)*(2.0)∆(0.2)
 2   adv         *tire le corner
 3   rap               ∆dégage le ballon
 4   RAP    voi:là\
 5   LUC    sors ∆sors #1sors sors=
```

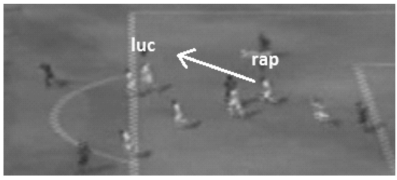

#1

```
 6   rap         ∆sort de la surface de réparation-->
 7   RAP    =mais ouais\
 8          (1.5)
 9   LUC    sors [faut l` faire sortir    ]
10   RAP      ∆[fais ◊pressing fais *pressing]
11   rap    ->∆change de direction
12   luc            ◊change de direction et s'approche de l'adversaire
13   adv                              *passe le ballon
14          (0.2)∆(0.5)
15   rap         ∆change de direction
16   RAP    *AH:#2:/ `tain j` croyais qu'il avait:
```

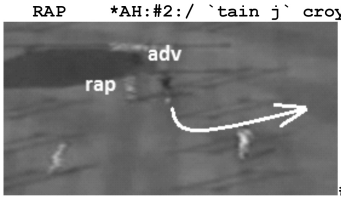

#2

```
17   adv    *intercepte le ballon, le contrôle
18          (0.2)*(0.2)
19   adv         *perd le ballon
20   RAP    c'est bon c'est ◊bon\
21   luc                   ◊passe le ballon à rap
22          (0.2)∆(0.8)
23   rap         ∆reçoit le ballon et court vers le but adversaire-->
24   LUC    belle belle belle belle
25          (1.0)∆(1.6)
26   rap     --->∆passe le ballon à luc
```

Le tour à la ligne 16 (« AH::/ `tain j` croyais qu'il avait: ») est temporellement aligné à l'action de l'adversaire, qui intercepte le ballon et le contrôle (image 2). En début de tour, le *change-of-state token* « ah » (Heritage 1984), prononcé de manière saillante et prolongée, signale la prise en compte de la non-réalisation d'une trajectoire envisagée par Raph, qui arrive à contrôler le ballon et à courir vers le but adversaire (l. 23), après la passe de son copain (l. 21). La référence du pronom « il » à la ligne 16 reste problématique et le contexte permet de formuler une hypothèse concernant le rôle de l'adversaire (c'est-à-dire du joueur *in absentia*, qui arrive à intercepter le ballon malgré la position plutôt statique de l'avatar adversaire concerné).

Les formats de répétition sont attestés également pour les tours évaluatifs, comme par exemple à la ligne 20 (« c'est bon c'est bon\ »). L'*item* « belle »

(ligne 24) est répété quatre fois pendant que l'avatar de Raph se dirige vers la surface adverse (ll. 23 et 26). Il représente un évaluatif progressif orienté vers la temporalité de l'action en cours (voir Mondada 2011).

2.1 Se référer à son propre avatar et au dispositif

La référence au dispositif est une ressource assez récurrente dans ce corpus. Elle peut être mobilisée en réponse à une plainte de la part d'un des deux joueurs *in praesentia* (il s'agit d'un participant en particulier, Raph, qui s'adresse à son copain).

L'extrait suivant ne présente aucune transcription des actions du match car les échanges ont lieu pendant une pause du jeu[6] :

[Extrait 2a] PS_41 : 45

```
 1   RAP    tu te contres Δc'est #1parfai::[::t/      ]
```

#1

```
 2   RAP                   Δrecule, fronce les sourcils et tend le bras
 3   LUC                                  ◊[c'est pas] moi/ c'est pas moi\
 4   LUC                                  ◊secoue la main droite--->
 5   RAP    Δ[si si#2 §le b- xΔ le§ blanc/         ]
```

#2

```
 6   RAP    Δpointe l'écran---Δ
 7   RAP              §regarde LUC§
 8   LUC    [c'était pas m- ◊y avait pas le carré @bleu]◊
 9   LUC                 --->◊recule--------------------◊
10   LUC                                       @s'oriente vers RAP--->
11   RAP    §ouais#3 @bon§ d'accord\
```

#3

```
12   RAP          --->@
13   RAP    §regarde LUC§
14   LUC    d'a- [((rire))]
15   RAP         [((rire))]
```

Le tour à la ligne 1 est articulé en deux unités, prosodiquement marquées[7]. La première partie (« tu te contres ») est un énoncé assertif qui interpelle directement l'autre participant et pointe une pratique du jeu, négativement évaluée par Raph à l'aide de la deuxième partie. Plus précisément, l'interprétation ironique de la deuxième partie (« c'est parfai:::t/ ») s'appuie sur les ressources multimodales utilisées, notamment la prosodie, le

6. Voir Mondada 2012 pour les actions coordonnées et l'articulation de la langue-en-interaction dans deux contextes, « in and out of video games ».

7. Selon les termes de l'approche macrosyntaxique aixoise, cet énoncé pourrait être analysé en deux unités, respectivement un préfixe ou pré-noyau et un noyau (*cf.* Blanche-Benveniste et al. 1990).

changement de posture, le froncement de sourcils et le bras tendu (ligne 2, image 1).

Le rejet répété qui suit (l. 3) est réalisé par Luc dans le cadre de la conversation entre les deux participants. Ils ne sont plus focalisés sur la situation du jeu en cours qui les oppose à l'équipe adversaire connectée par internet. La transition entre les cadres participatifs est donc soulignée par l'orientation mutuelle des regards des participants : la transcription multimodale fournie aux lignes 4, 7 et 9 permet ainsi de caractériser l'organisation de la parole pour ces emplacements séquentiels. À la ligne 8, le rejet de Luc est partiellement répété et suivi d'une expansion. La justification présentée par Luc est une référence au dispositif et, en particulier, au petit curseur bleu qui signale l'activation de l'avatar sélectionné par lui-même (« c'était pas m- y avait pas le carré bleu »). Cette expansion est marquée d'un point de vue multimodal par un secouement de la main verticale en pronation[8] (image 2) et par un changement de posture (l. 9). L'interaction est toujours focalisée sur la conversation entre les deux participants et leur orientation mutuelle est attestée encore une fois (lignes 10, 12 et 13). Ensuite, la justification de Luc est retenue par Raph qui s'aligne à son interlocuteur (ligne 11 : « ouais bon d'accord\ »). Elle est enfin validée par les rires en chevauchement.

Dans l'extrait suivant, qui présente la continuation de l'extrait 2a, le dispositif est encore mobilisé, cette fois par opposition à la séquence précédente.

[Extrait 2b] PS_41 : 45 (voir en page suivante)

La référence au dispositif (lignes 7 et 11, « c'est toi qui commande ave` le carré bleu ») est maintenant mobilisée comme une évidence sur laquelle Raph s'appuie dans la première partie du tour directif (ligne 7 : « ben i` faut qu` t` y ailles dessus hein/ »). En début de tour, la particule « ben » est réalisée en enchaînement rapide avec le tour précédent et avec un indice multimodal qui marque son statut de préface à un tour problématique réactif. En effet, à la ligne 5, Luc reproche à son copain un manque de stratégie offensive (« euh ouais mais si t` avances pas/ coco », ce tour est délimité par un connecteur complexe d'opposition « ouais mais » et un terme d'adresse familier). La réaction de Raph est verbale et accompagne l'action du jeu de son propre avatar, par le biais duquel il arrive à récupérer le ballon (ligne 9). Ensuite l'avatar contrôlé par Luc reçoit le ballon (l. 10), mais l'équipe adversaire réussit à récupérer le ballon et à avancer vers la surface du Real Madrid.

Après l'action de l'adversaire (ligne 13, image 2), Raph produit une précision et reproche à son tour son copain. L'intervention à la ligne 14 présente une disloquée à gauche qui souligne encore une fois la pertinence du curseur pour l'attribution « objective » de la responsabilité pendant les actions du jeu (« là le carré bleu il y était hein::\ »). Le déictique « là » crée un lien avec la situation de l'extrait précédent et, par opposition, montre le

8. Voir Calbris 2005 pour un inventaire des manifestations physiques de la négation chez les Français.

curseur coloré comme une épreuve de l'erreur effectuée par Luc (image 2), et non comme excuse « techniquement tangible ». La tonalité émotionnelle de ce tour est marquée par les mouvements de la tête et le sourire ironique de Raph (lignes 15 et 17), ainsi que par le marqueur d'insistance final, allongé et prosodiquement descendant (« hein::\ », l. 14).

```
 1          (2.0)◊(1.1)∆(0.4)*#1(0.6)
 2  luc          ◊tire le corner
 3  rap                ∆touche le ballon
```

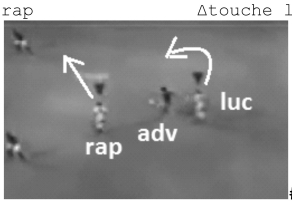

#1

```
 4  adv1                     *intercepte le ballon et passe
 5  LUC    euh *ouais mais si t` avances pas/ coco=
 6  adv2       *reçoit le ballon et avance
 7  RAP    @=ben@ i` faut qu` t` y ∆AILLES dessus hein/ c'est ◊toi qui commande
 8  RAP    @lève les sourcils@
 9  rap                            ∆récupère le ballon et le passe
10  luc                                                ◊reçoit le ballon
11  RAP    ave` °le carré bleu°\
12         (0.2) *#2(0.2)
```

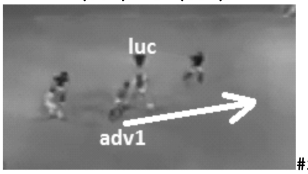

#2

```
13  adv1          *récupère le ballon et le passe
14  RAP    @là le carré bleu il y était/ hein::\
15  RAP    @sourit et bouge la tête--->
16         (0.3)@
17  RAP     --->@
18  LUC    ouais mais en l'occurrence *i` voulait pas bouger tu vois\ j'avais
19  adv2                              *reçoit le ballon, avance vers la surface
20         adverse--->>
21  LUC    beau lui dire/
```

Aux lignes 18 et 21, Luc répond à l'accusation de son copain par une admission initiale (« ouais mais »), suivi d'une justification particulière, appliquée à ce dernier cas (« en l'occurrence i` voulait pas bouger tu vois\ ») et renforcée par l'expression de ses efforts (« j'avais beau lui dire/ »). Le dispositif est encore une fois thématisé, la faute est associée au temps de transmission des commandes, de la manipulation de la manette à l'effective réalisation de l'action correspondante dans la virtualité du jeu.

2.2 Se référer à son propre avatar : formats séquentiels

Très souvent, la référence à l'avatar contrôlé représente une ressource pour négocier sa responsabilité lors d'une action échouée pendant le match. L'extrait suivant montre une occurrence de cet emploi et permet de formuler quelques considérations sur l'organisation séquentielle des tours associés à ce type de référence :

[Extrait 3] PS_43 : 07

```
1   RAP    tiens j` te la pas∆se/
2   rap                        ∆va vers le ballon et le passe à luc
3          (.)
4   RAP    tu bouges pas/
5          (2.3) ◊#1(0.2)
```

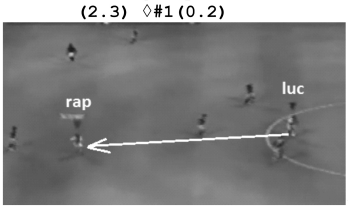

#1

```
6   luc           ◊passe le ballon vers rap
7   RAP    bien:/∆
8   rap           ∆prend le ballon
9          (0.8)*#2(1.2)
```

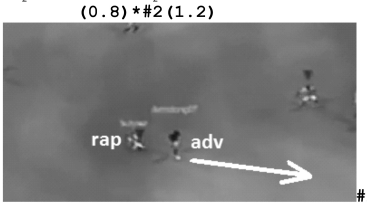

#2

```
10  adv          *prend le ballon et avance vers le but adversaire
11  LUC    moins bien/
12         (0.3)
13  LUC    ((rire))
14  RAP    attends i` m'a taillé hein//
15         (2.6)◊#3(0.7)
```

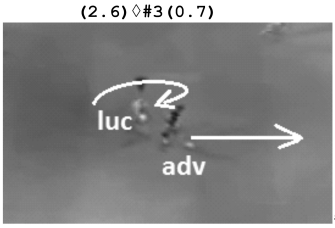

#3

```
16  luc          ◊fait un mouvement genre tacle
17  RAP    [moins]
18  LUC    [OH:/ ] OH/ qu'est ce qu'il a fait//
19         (3.7)∆(1.8)   ∆ ◊#4(1.2)
20  rap          ∆accélère∆ et change de direction
```

#4

```
21  luc                     ◊récupère le ballon
22  RAP    °c'est bien° ((rire))
23  LUC    ◊c'est moi qui la récupère encore une foi:s/◊ c'était tendu/=
24  LUC    ◊se penche vers l'écran---------------------◊
25  luc    ◊dégage le ballon
```

Les tours évaluatifs de cet extrait permettent d'éclaircir les relations entre la temporalité de l'action du jeu et celle des échanges conversationnels entre les participants. D'abord, Raph exprime verbalement les actions accomplies par son avatar, en s'adressant à son copain de jeu, et exhibe son agentivité à l'aide du pronom de première personne du singulier (ligne 1 : « tiens j` te la

passe/ »). Ensuite il produit une injonction (ligne 4 : « tu bouges pas/ »). L'évaluation positive à la ligne 7 (« bien:/ ») est rétrospectivement liée à la passe effectuée par l'avatar de Luc (image 1) mais, de manière prospective, elle porte également sur la trajectoire du ballon que l'avatar de Raph n'intercepte qu'à la fin du tour (ligne 8).

D'un point de vue séquentiel, l'évaluatif suit l'action de jeu qui représente son objet et anticipe l'aboutissement de la trajectoire du ballon. Cette paire adjacente est donc une paire à cheval entre deux modalités, l'une ancrée à la conversation côte à côte des participants, l'autre technologiquement médiée. Le tour à la ligne 18, où Luc thématise son propre avatar, s'inscrit dans un format récurrent.

Un premier tour évaluatif négatif est produit à la ligne 11 (« moins bien/ »), l'avatar de Raph a perdu le ballon à cause d'une intervention de l'adversaire (image 2), ensuite Luc pointe cette action du jeu et rit (ligne 13). Le tour produit par l'autre joueur (ligne 14 : « attends i` m'a taillé hein// ») présente un connecteur qui introduit de manière problématique la justification correspondante [9]. La cause de l'action sur laquelle porte l'évaluation négative à la ligne 11 est présentée par Raph comme relativement indépendante de son style de jeu. Le fait de « tailler » un footballeur, c'est-à-dire d'effectuer un tacle, peut être éventuellement sanctionné par l'arbitre, même si cela ne semble pas une dénomination objective pour ce qui se passe à l'écran. Ici, le pronom « il » peut être référé à l'avatar adversaire qui a récupéré le ballon ou au joueur *in absentia* qui le contrôle.

Par contre, le pronom de troisième personne employé par Luc à la ligne 18 est certainement référé à son propre avatar. Le début du tour est en chevauchement avec un tour évaluatif incomplet et chevauché, produit par Raph (ligne 17 : « moins »). Le *response cry* (Goffman 1978) initial est répété avec la même prosodie. Luc présente l'action thématisée comme quelque chose d'indépendant de sa volonté (« OH:/ OH/ qu'est-ce qu'il a fait/ ») [10], à l'aide d'un format syntaxique particulier [11]. Le schéma séquentiel prévoit donc :

1. une action de jeu ;
2. un tour évaluatif négatif ;
3. un tour de justification.

Dans cette séquence, le tour en troisième position présente une mobilisation de l'adversaire ou de son propre avatar, par le biais d'un pronom de troisième personne au singulier (« il ») et une préface qui signale le statut problématique de la production verbale (*response cries* ou

9. « Attends » peut être caractérisé par « une valeur centrale d'opposition [...] sa co-occurrence avec des manifestations de désaccord [apparaît] de manière récurrente à travers la diversité des contextes interactionnels [étudiés] » (Groupe ICOR 2007 : 309-316).

10. Dans ce corpus nous avons repéré plusieurs fois ce type de référence. Une variante significative, produite par Luc, présente le même formatage syntaxique et une dislocation à droite pour thématiser sans aucune ambiguïté son propre avatar : « OH:: mais qu'est-ce qu'i` fait mon joueur/ » (PS 16 : 27).

11. On pourrait caractériser ce format en termes de question rhétorique avec une nuance sémantique d'incrédulité.

connecteurs comme par exemple « ben », « attends », etc.). L'emplacement séquentiel du tour évaluatif négatif, c'est-à-dire la deuxième position du schéma, permet également une réalisation incomplète du syntagme employé le plus fréquemment (« moins » au lieu de « moins bien »). Le tour 1 concerne une action effectué par l'avatar du joueur *in praesentia* (A), le tour 2 est produit par le joueur B et le tour 3 par le participant A.

Grâce à cet extrait nous pouvons proposer une version modifiée du schéma précédent et considérer aussi le cas de figure avec une évaluation positive en deuxième position. Les éléments sont les suivants :

1. une action de jeu ;
2. un tour évaluatif positif ;
3. un tour auto-valorisant.

Les lignes 21 (image 4), 22 et 23 sont respectivement associées à ce schéma, l'alternance des participants est également attestée. Le tour à la ligne 23 est un tour complexe, composé par (a) une valorisation de soi-même à travers une construction clivée (« c'est moi qui la récupère encore une foi:s/ ») et par (b) un évaluatif rétrospectif qui met en valeur l'action accomplie par l'avatar dans le cadre d'une configuration de jeu problématique (« c'était tendu »). La production verbale de Luc est accompagnée par un changement de posture et de mimiques, qui souligne une focalisation multiple : il est orienté non seulement vers l'action en cours, mais aussi vers une action précédemment réalisée.

2. D'autres types de références : plusieurs cadres participatifs

La référence aux avatars n'est pas le seul type de référence qui est associé à l'emploi du pronom de troisième personne du singulier. Pendant les pauses, après une action de jeu ou entre les matchs, les participants expriment leur opinion sur le statut des joueurs *in absentia*, en tant qu'experts ou non-experts (désignés par les pronoms « il » ou « ils »). Ainsi, le choix d'une équipe faible pour ce qui concerne les caractéristiques physiques et techniques des avatars, comme par exemple l'équipe lyonnaise, est considéré comme un indice de compétence dans la gestion du jeu.

[Extrait 4] PS_01 : 08 : 40

```
1   LUC    =et si i` prend lyon/ c'est qu'il est pas mauvais hein/ c'est pa`ce
2          qu'i` sai:t i` sait diriger les équipes hein/
```

Le pronom de troisième personne est aussi utilisé pour se positionner en dehors de l'activité du jeu en cours :

[Extrait 5] PS_50 : 18

```
1   LUC    ((rire)) i` veut gagner/ i` veut gagner\ ((rire)) allez:: putain:\
2          pourquoi tu fais pas péter un rainbow six
```

Dans la première partie du tour, Luc produit un commentaire ironique sur Raph qui insiste pour continuer à jouer à *Fifa08*. Il emploie la troisième personne (« i` veut gagner i` veut gagner ») pour signaler une distance par rapport à la requête suivante qui, elle, est adressée à son interlocuteur et prévoit l'utilisation du « tu » (« allez:: putain:\ pourquoi tu fais pas péter un

rainbow six »). Cette deuxième partie concerne la possibilité de passer à un autre jeu vidéo, *Rainbow Six*.

Conclusion

Dans ce travail, nous avons proposé des schémas interactionnels afin de rendre compte de la mobilisation des avatars pour négocier sa responsabilité. Ces formats sont différents des schémas repérés dans le cadre des séquences d'instruction (voir le format tripartite *instruction / instructed action / closing assessment* proposé par Mondada 2011 : 36-39). La référence aux avatars est ainsi mobilisée dans des tours de justification, suite à une action de jeu échouée ou à une cause liée au dispositif, comme par exemple une erreur de manipulation ou de transmission de commandes. Ce type de référence suit des tours évaluatifs négatifs, alors que, suite à des évaluations positives, la mobilisation de sa propre responsabilité est utilisée comme une ressource auto-valorisante par les joueurs.

Quelles sont les retombées sur le plan des statuts épistémiques des participants ? La pratique de négociation de responsabilité est-elle associée à une différence de compétence dans la « maniabilité » du dispositif et dans la gestion du jeu ? Apparemment Luc est le participant qui utilise le plus souvent cette pratique, mais les extraits présentés montrent que Raph aussi est concerné par le processus de négociation de responsabilité au cours de la session de jeu vidéo. De toute façon, au niveau de la relation sociale entre les joueurs, la perspective interactionnelle permet de considérer le statut des participants et leurs positionnements mutuels comme des entités émergentes et praxéologiquement situées dans le déroulement de l'interaction.

A l'aide des transcriptions multimodales nous avons pu souligner les relations entre les différentes identités des participants, en tant que responsables des mouvements des avatars et en tant que joueurs *in praesentia* qui incitent, encouragent et critiquent leur co-équipier. Le dispositif et, en particulier, les curseurs, qui permettent d'associer l'avatar contrôlé à un des joueurs, représentent des ressources mobilisées pour négocier sa responsabilité. Dans ce type d'interaction au moins trois temporalités sont mobilisées par les participants : celle des manipulations de la manette, celle de l'effective réalisation des actions du jeu dans la virtualité du jeu et l'écart entre ces deux dimensions, c'est-à-dire le temps de réaction de la machine entre la manipulation de la manette et la réalisation de l'action correspondante à l'écran (Mondada 2012 : 237-238). Comme on l'a vu précédemment, cette dernière est souvent thématisée par les joueurs et peut être utilisée pour se justifier suite à un ballon perdu ou à une erreur, en général. Les différentes temporalités constitutives de ce corpus sont entrelacées et représentent aussi de véritables ressources mobilisées par les participants dans l'interaction.

Remerciements

L'auteur remercie le Labex Aslan (ANR-10-LABX-0081) de l'Université de Lyon pour son soutien financier dans le cadre du programme "Investissements d'Avenir" (ANR-11-IDEX-0007) de l'État Français géré par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR).

Conventions de transcription

Nous avons utilisé les conventions de transcription ICOR, dont une version développée est consultable sur http://icar.univ-lyon2.fr/projets/corinte/ :

`[ ]`	chevauchement
`(2.1)`	pauses en secondes
`/ \`	intonation montante/ descendante\
`((rire))`	commentaire
`< >`	délimitation des phénomènes entre (( ))
`&`	continuation d'un même tour de parole
`^`	liaison
`(il va)`	essai de transcription
`(.)`	micro-pause
`xxx`	segment inaudible
`exTRA`	segment accentué
`:`	allongement vocalique
`par-`	troncation
`=`	enchaînement rapide
`.h`	aspiration
`°bon°`	murmuré

Pour la multimodalité, nous nous inspirons des conventions développées par L. Mondada et consultables sur le site http://icar.univ-lyon2.fr/projets/corvis/.

Le verbal apparaît en gras pour le distinguer de la description des gestes.

Les gestes sont repérés par rapport à une production verbale : *, ◊, Δ, @ et § indiquent le début et la fin d'un geste ou d'un regard décrit à la ligne suivante.

`---`	signale la durée du geste
`--->`	indique que le geste continue aux lignes suivantes jusqu'à la prochaine borne (*, ◊, Δ, @ et §)
`--->>`	indique que le geste continue au-delà de la fin de l'extrait
`rap`	signale les tours de l'avatar contrôlé par le participant correspondant (RAP)
`adv`	signale les tours de l'avatar du joueur *in absentia*
#1	dans le texte, le signe # suivi d'un chiffre indique l'emplacement et le numéro de l'image. L'image est associée à la transcription multimodale de la ligne qui suit.

Références bibliographiques

ATKINSON John Maxwell and HERITAGE John (eds.), 1984, *Structures of Social Actions. Studies in Conversation Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press.

BLANCHE-BENVENISTE Claire, BILGER Mireille, ROUGET Christine et VAN DEN EYNDE Karel, 1990, *Le Français parlé. Études grammaticales*, Paris, CNRS Éditions.

CALBRIS Geneviève, 2005, « La négation : son symbolisme physique », dans L. Mondada et V. Markaki (éds), *Interacting Bodies – Corps en Interaction. Conference proceedings of the 2nd Conference of the International Society for Gesture Studies*, Lyon, ENS LSH, disponible en ligne : http://gesture-lyon2005.ens-lyon.fr/.

COLÓN DE CARVAJAL Isabel, 2010, « Les énoncés choraux : une forme de segments répétés émergeant dans les interactions de jeux vidéo », dans H. Ter Minassian et S. Rufat (éds), *Les Jeux vidéo comme objet de recherche*, Paris, Questions théoriques, p. 146-163.

COLÓN DE CARVAJAL Isabel, 2013, « Choix méthodologiques pour une analyse de conversation en situation de jeux vidéo », dans *Traitement de corpus : outils et méthodes. Actes du colloque de linguistique de doctorants et jeunes chercheurs du laboratoire Modyco*, Paris, Université Paris Ouest Nanterre / Université Paris Descartes, p. 20-35.

GARFINKEL Harold, 2002, *Ethnomethodology's Program. Working out Durkheim's Aphorism*, Langham, Rowman and Littlefield.

GOODWIN Charles et GOODWIN Marjorie Harness, 2004, "Participation", in A. Duranti (ed.), *A Companion to Linguistic Anthropology*, Maldan and Oxford, Blackwell, p. 222-244.

GOFFMAN Erving, 1978, "Response Cries", *Language*, n° 54(4), p. 787-815.

GOFFMAN Erving, 1991, *Les Cadres de l'expérience*, Paris, Minuit.

GROUPE ICOR, 2007, « Variations interactionnelles et changement catégoriel : l'exemple de "attends" », dans M. Auzanneau (éd.), *La Mise en œuvre des langues dans l'interaction. Actes du Colloque 2005 du Réseau Français de Sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, p. 299-319.

HERITAGE John, 1984, "A Change-of-state Token and Aspects of its Sequential Placement", in J. M. Atkinson and J. Heritage (eds.), *Structures of Social Action. Studies in Conversation Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 299-345.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2004, "Introducing Polylogue", *Journal of Pragmatics*, n° 36(1), p. 1-24.

MONDADA Lorenza, 2008, « Contributions de la linguistique interactionnelle », dans J. Durand, B. Habert et B. Laks (éds), *Actes du Ier Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2008*, Paris, Institut de linguistique française, p. 881-897.

MONDADA Lorenza, 2011, "The Situated Organisation of Directives in French: Imperatives and Action Coordination in Video Games", *Nottingham French Studies*, n° 50(2), p. 19-50.

MONDADA Lorenza, 2012, "Coordinating Action and Talk-in-interaction in and out of Video Games", in R. Ayass and C. Gerhardt (eds.), *The Appropriation of Media in Everyday Life. What People Do with Media*, Amsterdam, Benjamins, p. 231-270.

MONDADA Lorenza, 2013, "Coordinating Mobile Action in Real Time: the Timely Organisation of Directives in Video Games", in P. Haddington, L. Mondada and M. Nevile (eds.), *Interaction and Mobility. Language and the Body in Motion*, Berlin, De Gruyter, p. 300-341.

OCHS Elinor, Schegloff EMANUEL and THOMPSON Sandra (eds), 1996, *Interaction and Grammar*, Cambridge, Cambridge University Press.

SACKS Harvey, SCHEGLOFF Emanuel and JEFFERSON Gail, 1974, « A Simplest Systematics for the Organization of Turn-taking for Conversation », *Language*, n° 50(4), p. 696-735.

Impression acoustique et consonnes continues du français au XVIIIe siècle

MARC VIÉMON
Universidad de Sevilla

Introduction

Nous nous sommes intéressé dans ce travail aux marges du discours phonétique, et plus particulièrement à l'histoire des termes de description appartenant au domaine de l'impression acoustique [1]. Ce type de discours est souvent plus délaissé certainement à cause de sa moindre rigueur scientifique. En effet, ce critère de description est très subjectif puisqu'il se fonde, chez chaque auditeur, sur l'interprétation des sons entendus. Voici une citation de Malmberg à ce sujet :

> […] il n'y a pas d'audition d'un langage qui puisse être dite « exacte » ou « objective » au sens où, en écoutant, on pourrait déterminer avec précision ce qui, physiquement, a été dit. Le résultat de l'audition dépend toujours de la personne qui écoute et de son expérience acquise. L'un, en principe, n'entend pas mieux ou plus mal que l'autre, tous entendent différemment. (Malmberg 1971 : 149)

Il ressort de cette affirmation que, selon le grammairien chargé de décrire et de classer les sons d'un même langage d'après un critère auditif, d'après une impression acoustique en fait, les descriptions et le classement pourront varier sensiblement. Si l'on effectue une comparaison entre différentes époques, on est tenté de penser que la variation s'accentuera encore plus.

En général, les auteurs s'accordent pour affirmer que le XVIIIe siècle est celui de l'essor de la phonétique articulatoire. C'est ce que soutiennent par exemple Auroux & Calvet (1973 : 72). Rey (2011 : 110), pour sa part, considère que la phonétique articulatoire naît avec Dangeau. La description des sons selon leur production a donc considérablement progressé au XVIIIe.

1. La frontière entre les critères retenus est parfois mal établie lorsque l'on parle de terminologie descriptive des sons. Certains termes utilisés pour la description selon un critère dit acoustique puisent leur origine dans une *impression* acoustique ou auditive, c'est-à-dire dans la perception par l'oreille humaine et son interprétation. En ce qui concerne le timbre, par exemple, Malmberg mentionne la « couleur sombre » pour parler de la fréquence basse (1952 : 9). Ce n'est pas à l'analyse physique des ondes sonores que l'on doit une telle dénomination, mais bien à l'impression acoustique qu'elle produit chez l'auditeur. Au sein de cette analyse, nous emploierons indifféremment « impression acoustique » (Boë 1997 : 10 ; Fournier 2007 : 86 ; Grammont 1971 : 12) et « impression auditive » (Malmberg 1971 : 8 ; Thomas, Bouquiaux & Cloarec-Heiss 1976 : 139) pour faire référence à l'un des critères suivis par les auteurs dans le but de décrire les sons puisqu'en réalité, le terme important est « impression » : la sensation ressentie par un auditeur quand il perçoit le son (les ondes sonores, du domaine, elles, de l'acoustique), et, ce qui nous intéresse ici, comment cet auditeur transmet, à travers des réactions physiologiques et psychologiques, cette sensation par écrit. Nous pourrions également parler d'un critère *impressionniste*, terme par ailleurs déjà utilisé par Léon, Burstynsky & Shoght (1977 : 38).

Mais qu'en est-il de la description des sons selon la réception ? Les grammairiens ont-ils suivi à la lettre la tradition classique ou au contraire, a-t-il existé une réflexion à propos d'une terminologie peut-être parfois obsolète ? C'est ce à quoi nous allons tenter de répondre en partie au sein de ce travail, dans lequel nous n'aborderons que l'évolution des concepts de *muettes*, *demi-voyelles*, *sifflantes* et *chuintantes*, faute d'espace.

Afin de comparer le discours phonétique du XVIIIe siècle, nous avons pris comme point de départ la terminologie des grammairiens du latin de la renaissance. Cette terminologie a été recensée et étudiée par Clérico dans sa thèse doctorale inédite soutenue en 1995, *Analyses phoniques et prosodiques au XVIe siècle. Origines et préhistoire d'une discipline*. Notre corpus se compose des grammaires de Dangeau, Régnier-Desmarais, Buffier, Duclos, Du Marsais, Beauzée et Court de Gébelin.

1. *Demi-voyelles* et *muettes* dans la tradition classique

Comme l'affirme C. Rey, Donat, pour ne citer que ce grammairien latin très connu, ne classait pas les consonnes selon le point d'articulation, mais selon le mode d'articulation (2011 : 92). Ainsi, il faisait appel, par exemple, aux grandes classes des *demi-voyelles* et des *muettes*, dans lesquelles étaient rangées, selon une approche classique grapho-phonétique du classement des sons, d'un côté les lettres-sons F, L, M, N, R, S, X et de l'autre B, C, D, G, H, K, P, PF, T,. Ces deux grandes classes ont été reprises par les grammairiens du latin de la renaissance. Mais avant d'examiner l'évolution de ce classement au XVIIIe siècle, tentons de déterminer si ces dénominations sont du ressort de l'impression acoustique.

Le terme *demi-voyelle* qualifie ici des consonnes qui « ont une sonorité par elles-mêmes, moindre que celle des voyelles, mais réelle néanmoins » (Clérico, CXLV). Ces consonnes, qui sont donc considérées proches des voyelles par leur sonorité, leur ressemblent du point de vue de la production car elles peuvent être prononcées seules, mais aussi du point de vue de l'audition, puisqu'elles sont audibles, comme les voyelles, aussi longtemps que le locuteur a d'air dans les poumons. Donc ce terme, qui rappelle l'analogie de fonctionnement entre les voyelles et ce type de consonnes, se rapproche en quelque sorte d'une impression acoustique. On les appelle également *demi-voyelles* car leur nom commence par voyelle.

Par *muettes* il faut comprendre les consonnes « qui ne peuvent être prononcées sans le secours d'une voyelle » (Clérico, CLII). *Muet* se rapporte au locuteur et souligne donc le côté de la production du son et la dépendance de la consonne vis-à-vis d'une voyelle pour pouvoir être prononcée et, de manière indirecte, entendue. Paradoxalement, le nom « consonne », qui est censé englober aussi bien les *muettes* que les *demi-voyelles*, possède cette même signification étymologique, ce qui est problématique, et amènera Beauzée par exemple à employer le mot « articulations » (1767 : 43), sous lequel il pouvait classer sans problème les consonnes continues, qui pouvaient *sonner* toutes seules.

La grande opposition *demi-voyelles* / *muettes*, telle qu'on la comprend de manière classique, ne fait donc que partiellement partie, nous l'avons vu, de la terminologie auditive.

2. *Demi-voyelles, muettes* et *sifflantes* au XVIIIe siècle

Au XVIIIe siècle, l'opposition *demi-voyelles*/*muettes* est reprise pour être commentée par trois grammairiens de notre corpus : Régnier-Desmarais, Du Marsais et Beauzée. En revanche, ni Buffier ni Duclos n'y font référence, pas plus qu'à la classe des *sifflantes* d'ailleurs. Dangeau, reprend cette dernière pour classer ses consonnes. Court de Gébelin, nous le verrons, est un auteur à part.

Le premier à évoquer l'opposition *demi-voyelles* / *muettes* est donc Régnier-Desmarais :

> Au reste les Grammairiens ont accoustumé dans toutes les Langues de faire plusieurs divisions et subdivisions des consonnes ; et la division la plus commune à l'égard des Langues modernes, est qu'ils en distinguent les consonnes, en muettes et en demi-voyelles, appelant muettes toutes celles dont le nom commence par une consonne, comme *b, c, d, g, k, p, q, t, z* et demi-voyelles, toutes les autres comme *f, h, l, m, n, r, s, x*. Mais d'autant qu'une pareille division n'est établie sur aucune différence fondée dans la nature des consonnes, qui toutes également auroient pû estre appellées d'une manière ou d'une autre, on croit qu'il suffit d'avoir dit un mot sur cette division. (1706 : 9-10)

Ce grammairien mentionne la terminologie et le classement comme une simple information au passage et les rejette puisqu'ils reposent sur un critère totalement subjectif, celui du nom donné à chaque consonne. Il ne s'intéresse qu'à une classification « fondée dans la nature des consonnes », c'est-à-dire dans leurs caractéristiques sonores.

Du Marsais, pour sa part, mentionne très rapidement ce classement qu'il n'utilise pas non plus. Ce qui est intéressant, c'est que cette mention est faite au moment où il emploie le terme de *sifflantes* qui pourrait être, cette fois-ci, une vraie dénomination traduisant une impression acoustique. Examinons tout d'abord le classement des consonnes que nous trouvons chez Du Marsais.

Celui-ci est fondé sur « l'organe particulier qui paroît contribuer le plus à leur formation » (1769 : 441). Il reconnaît ainsi les *labiales, linguales, palatiales, dentales ou sifflantes, nazales et gutturales*. La dénomination de *sifflantes* est donc à part dans ce classement. Elle apparaît comme un mode d'articulation au beau milieu des termes organiques et semble être totalement accessoire : simplement, les dentales sont également sifflantes. L'auteur y classe les sons S, Z et CH ([s], [z] et [ʃ]) et il explique que « c'est à cause de ce siflement que les anciens ont appelé ces consonnes *Sémivocales*, *Semivocales*, demi-voyelles ; au lieu qu'ils appeloient les autres *muettes* » (1769 : 442). Nous pouvons émettre plusieurs hypothèses à partir de son explication.

Tout d'abord, contrairement à Régnier-Desmarais, Du Marsais n'explique pas le terme classique d'après le nom des lettres, mais d'après leur *sifflement*, donc d'après un mode articulatoire. En effet, dès lors que Du Marsais donne le *sifflement* comme source de la dénomination classique de certaines consonnes comme *demi-voyelles*, celui-ci semble ne pouvoir faire référence

qu'à l'expulsion d'air prolongée uniquement possible lors de la prononciation des voyelles et des consonnes continues. Or, pour lui il n'existe que les trois *sifflantes* que nous avons mentionnées plus haut. Alors pourquoi les autres continues ne sont-elles pas considérées comme telles ?

Nous pourrions penser que cela est dû au fait que le vrai critère de classification est articulatoire : il associe les consonnes à des organes. Ainsi, avant d'être *sifflantes*, S, Z et CH sont d'abord *dentales* pour l'auteur. En ce qui concerne les autres continues : F et V sont *labiales*, mais B, P et M le sont aussi ; J est *palatiale*, tout comme G et C *fort*. Seules les *dentales*, donc, sont toutes *sifflantes*, selon la définition énoncée par ce grammairien. C'est peut-être la raison pour laquelle, en dépit de la définition du *sifflement*, Du Marsais préfère, par un souci de cohérence, ne pas donner aux autres continues le qualificatif de *sifflantes*.

Mais il est possible également que Du Marsais considère le *sifflement* comme une véritable impression acoustique, c'est-à-dire plus seulement comme un mode articulatoire qui traduit une expulsion d'air continue, mais comme un bruit particulier. De plus, le concept auditif de *sibilum* existait dans la tradition classique et se disait « le plus couramment de la lettre S » (Clérico, 1995 : CXLV). Il aurait donc qualifié un bruit propre à cette fricative. Quoi d'étonnant alors dans le fait que seules S, Z et CH aient reçu ce qualificatif de *sifflantes*. Elles seraient en fait les seules à *siffler* pour l'auteur.

Même la *chuintante* sonore correspondante [ʒ] n'apparaît pas au sein des *sifflantes*. Pourtant, nous savons que Du Marsais reprend le classement en *fortes* et *faibles* de Dangeau, et qu'il connaît donc l'étroite relation entre J et CH. Cela nous renforce dans notre idée que pour l'auteur, les *sifflantes* sont au nombre restreint de trois consonnes qui provoquent chez l'auditeur une impression acoustique particulière, le *sifflement*. La *chuintante* sonore n'aurait pas ce bruit *sifflant* comme la sourde. Chez Beauzée, nous allons voir que le terme *sifflement* a une signification bien différente.

Beauzée mentionne également le terme *demi-voyelle* à l'occasion de ses explications sur le classement *muettes/sifflantes*, sous-groupe au sein des articulations organiques. Il définit les articulations *sifflantes* de la façon suivante :

> Les articulations orales sifflantes sont celles qui naissent d'une interception imparfaite de l'air sonore ; de manière que, quand la partie organique qui est mise en mouvement resteroit dans l'état où ce mouvement la met d'abord, il s'échapperoit pourtant assez d'air sonore pour faire entendre l'articulation même dont il s'agit, et même pour la faire durer assez longtemps comme une sorte de sifflement, de même que l'on fait durer les voix simples aussi longtemps que les poumons peuvent fournir de l'air : d'où vient que plusieurs grammairiens ont donné à ces articulations le nom de *demi-voyelles* (*semivocales*) (1767 : 52-53).

Beauzée fournit une explication similaire[2] à celle de Du Marsais, mais

2. Il évoque également le critère du nom des lettres comme source de ce classement et dénonce l'absurdité de ce critère (1767 : 53-54).

beaucoup plus claire : en dépit de la tradition classique[3], il mentionne le *sifflement* uniquement pour faire référence au mode d'écoulement continu de l'air. De plus, contrairement à Du Marsais, il applique à la lettre sa définition et classe logiquement dans les *sifflantes* les lettres-son V, F, Z, S, J et CH, qui font effectivement toutes partie de nos continues actuelles et voici ce dit l'auteur pour justifier son classement :

> Les deux articulations labiales *v* et *f*, qui ne dépendent que du mouvement de la lèvre inférieure contre les dents supérieures, sont sifflantes pour cela même, à cause du passage qui reste à la voix dans les coins de la bouche, où la lèvre inférieure ne peut pas toucher les dents supérieures. Il est en de même de quatre articulations linguales, *z, s, j, ch*, à cause des situations particulières que prend la langue par le mouvement qui les produit […]. (1767 : 53-54)

Il semble clair que le terme *sifflement* a été réutilisé par Beauzée de manière détournée, non plus comme un terme auditif faisant référence à un bruit particulier, mais comme terme articulatoire ; l'équivalent donc de *continues*, plutôt que de *fricatives*, qui est réellement un terme d'impression acoustique et sous lequel on classe souvent ces consonnes actuellement.

Chez Beauzée, le terme de *muettes* est également « recyclé ». En effet, celui-ci s'oppose aux *sifflantes*, mais pas exactement avec la même signification qu'il possédait dans la vielle opposition *demi-voyelles*/*muettes*. Effectivement, les consonnes *muettes* ne sont plus celles « qui ne peuvent être prononcées sans le secours d'une voyelle » (Clérico, CLII), mais celles dont la production dépend d'« une interception totale de l'air sonore ; de manière que, si la partie organique qui est mise en mouvement restoit dans l'état où ce mouvement la met d'abord, il ne pourroit s'échapper aucune partie de l'air sonore et l'on ne pourroit rien faire entendre de distinct » (1767 : 52). La différence – grande – réside dans le fait que la consonne *muette* n'est plus définie par son rapport avec une voyelle, mais bien par elle-même. C'est encore du mode d'écoulement de l'air dont il est question. C'est parce qu'à un moment de leur production la voix ne s'écoule d'aucune manière que Beauzée nomme ces consonnes *muettes*. Le critère utilisé au sein de cette opposition est le même que celui de l'opposition actuelle *momentanées/continues*, seulement nous sommes tentés de dire qu'il existe un manque de cohérence dans les dénominations de Beauzée : si *sifflante* peut signifier continue par extension du terme auditif, *muette* renvoie plus difficilement à momentanée. Peut-être aurait-il pu récupérer l'explication du *battement*, que Du Marsais [4] expose pour expliquer la différence entre la production d'une voyelle et d'une consonne. Il aurait ainsi offert au lecteur une opposition inédite *sifflantes / battues*.

---

3. Nous avons déjà évoqué que *sibilum* s'appliquait surtout au S, ce qui laisse penser, qu'au départ c'était un terme indéniablement tiré de l'impression acoustique.

4. L'explication de Du Marsais est la suivante : « en sorte que si j'ai comparé la voyelle au son qui résulte d'un tuyau d'orgue ou du trou d'une flûte, je crois pouvoir comparer la consonne à l'effet que produit le battant d'une cloche ou le marteau sur l'enclume » (1769 : 436-437). Cette explication pose problème pour classer les continues dans les consonnes.

Nous avons signalé que seuls trois auteurs de notre corpus font allusion à l'ancienne opposition *demi-voyelles*/*muettes* ou la reprennent pour la critiquer ou la modifier. Si Régnier-Desmarais ne propose aucune alternative à ce classement général, Du Marsais et Beauzée utilisent par contre le concept de *sifflantes*. Ce ne sont pas les seuls.

Dangeau, déjà, à la fin du XVIIe siècle, employait ce terme sous lequel il rangeait les fricatives alvéolaires et palatales sourdes et sonores : Z, S, J, Ch. Mais il ne justifiait à aucun moment l'emploi de ce terme. De plus, il proposait cette classe de consonnes après avoir présenté les labiales (B, P, V, F, M) et les palatales (D, T, G, K, N), c'est-à-dire deux groupes fondés sur un critère articulatoire organique – « ayant égard aux parties de la bouche qui servent à les prononcer » (1754 : 39-40) – face à ce que l'on peut supposer être considéré par Dangeau comme un mode articulatoire. Ni V ni F ne font partie du classement, certainement, de nouveau, pour ne pas contrarier la symétrie du système proposé. Rien ne nous permet de nous prononcer sur ce que Dangeau comprenait par *sifflantes*.

3. L'entrée en scène des *chuintantes*

Court de Gébelin est le dernier auteur de notre corpus à utiliser les *sifflantes* dans son classement consonantique. Nous pensons qu'il est le seul à clairement employer ce terme pour désigner une impression acoustique et nous allons voir pourquoi.

Son classement des consonnes repose sur une comparaison avec un instrument de musique : « nous appellerons *touches*, les parties de l'instrument vocal qu'on presse pour en tirer de pareilles modifications de la voix : *intonations*, les modifications qui en résultent : et *consonnes*, les lettres qui les représentent » (1816 : 85). Chaque touche représente donc, en fait, un organe. Nous reproduisons ici le classement consonantique proposé (1816 : 86-87) :

P et B, produites par les lèvres ; ou, touche *labiale*.

T et D, produites par les dents supérieures ; ou, touche *dentale*.

M et N, produites par le nez ; ou, touche *nasale*.

R et L, produites par la langue ; ou, touche *linguale*.

K et G, produites par la gorge ; ou, touche *gutturale*.

S et Z, produites par la langue qui se rapproche du palais ; ou, touche *sifflante*.

CH et J, produites par la langue qui s'éloigne du palais ; ou, touche *chuintante*.

F et V, produites par le mélange de l'intonation labiale avec l'aspiration.

L mouillée ou *ill,* N mouillée ou *gn,* produites par le mélange des intonations L et N avec le son de l'*i*.

Les lettres-sons sont regroupées, nous le voyons, par couple et associées à une *touche* censée renvoyer à l'organe représentatif de ces sons. Court de Gébelin tente de présenter un classement parfaitement symétrique, mais c'est aux dépens encore une fois de la cohérence interne. En effet, toutes les

touches ne font pas référence à « une partie de l'instrument vocal ». C'est le cas des *sifflantes* et des *chuintantes*. De plus, les labiodentales (F et V) et les mouillées (L mouillée et N mouillée) ne sont associées à aucune touche. La raison en est certainement que l'auteur n'associe pas ces binômes de lettres à des organes précis, mais à des combinaisons de différentes sortes.

Mais mis à part la cohérence du classement, ce qui nous intéresse réellement dans ce tableau, ce sont les emplois de *sifflante* et surtout de *chuintante*. En effet, c'est la première fois que nous trouvons ce qualificatif dans notre corpus, et pour cause, l'auteur prétend en ces termes en être l'inventeur[5] (1816 : 86) : « Ce mot, inconnu jusqu'à nous, peint si parfaitement la prononciation de *ch*, que nous n'avons pu nous refuser à en enrichir notre langue, et à en faire le nom de cette touche qui nous manquait. »

C'est sans aucun doute un terme tiré de l'impression acoustique (l'auteur emploie le mot « peint »), bien qu'il se trouve au milieu de termes organiques, tout comme *sifflantes*, d'ailleurs. En utilisant le qualificatif *chuintantes* et en y classant CH et J, non seulement il caractérise les fricatives palatales sur un critère auditif, mais encore il nous confirme que le terme de *sifflantes* remplit le même rôle pour S et Z d'après le même critère. Voilà pourquoi nous croyons que cet auteur est le seul dans notre corpus à utiliser ces termes tels que nous les entendons aujourd'hui. C'est totalement différent de l'emploi qu'en faisait Beauzée, qui qualifiait toutes les consonnes continues qu'il reconnaissait comme telles de *sifflantes*. D'ailleurs, Court de Gébelin classait les labiodentales à part, en ayant recours à l'aspiration pour faire référence à leur mode d'expulsion de l'air, ce qui, d'un autre côté, démontre un manque de réflexion sur ce terme censé signifier le souffle. Aucun des auteurs de notre corpus, soit dit en passant, ne remet ce terme en question.

Conclusion

La dichotomie classique *demi-voyelles* / *muettes* a certes été ignorée par certains grammairiens du XVIIIe siècle, mais elle a le plus souvent subi une remise en question. De plus, nous assistons à une réelle évolution du concept de *muettes* appliqué au classement des consonnes. C'est Beauzée qui a proposé de l'utiliser pour décrire les consonnes momentanées uniquement par elles-mêmes, selon leur mode articulatoire et non pas selon leur dépendance vis-à-vis d'une voyelle.

La dénomination *sifflantes*, pour sa part, a également évolué depuis son équivalent latin *sibilum*, terme d'impression acoustique appliqué à [s]. Pour Dangeau et Du Marsais, sa signification semble osciller entre un bruit caractéristique de certaines consonnes continues et un mode d'expulsion de l'air particulier, mais la prépondérance du critère articulatoire dans leurs œuvres ne permet pas de trancher. Par contre, les *sifflantes* de Beauzée sont un clair équivalent de nos *continues* actuelles, s'opposant logiquement aux *muettes* au sein de son classement.

---

5. Cela semble bien être un néologisme créé par Court de Gébelin, c'est du moins ce qu'affirme l'auteur et ce que confirme le CNRTL (dictionnaire étymologique du CNRS), qui lui en attribue l'autorité.

Il faudra attendre Court de Gébelin pour que le terme de *sifflantes* reflète de nouveau une impression auditive particulière, cet auteur la différenciant de celle produite par les *chuintantes*, néologisme dont il invoque l'autorité dans son œuvre. Ce classement marque, d'un point de vue de l'impression acoustique, la rupture entre les continues palatales et les alvéolaires, *sifflantes*.

Références bibliographiques

Sources primaires

BEAUZÉE Nicolas, 1767, *Grammaire générale ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage*, Paris, Barbou.

BUFFIER Claude, [1711] 1709, *Grammaire française sur un plan nouveau*, Paris, Jean Léonard.

COURT DE GÉBELIN Antoine, [1776] 1816, *Histoire naturelle de la Parole, ou grammaire universelle à l'usage des jeunes gens,* Paris, Plancher, Eymery, Delaunay.

DANGEAU (Louis de Courcillon Abbé de), {1696} 1754, *Essais de grammaire*, Paris, Brunet.

DU MARSAIS César (Chesneau), 1769, *Logique et principes de la grammaire, Seconde partie*, Paris, Briasson, Le Breton, Herissant Fils.

DUCLOS Charles (Pinot), [1754] 1768, *Remarques à la Grammaire de Port-Royal*, Paris, Prault Père.

RÉGNIER-DESMARAIS François-Séraphin, 1706, *Traité de la grammaire française*, Paris, Coignard.

Sources secondaires

AUROUX Sylvain et CALVET Louis-Jean, 1973, « De la phonétique à l'apprentissage de la lecture. La théorie des sons du langage au XVIIIe siècle », *La Linguistique*, n° 9/1, p. 71-88.

BOË Louis-Jean, 1997, « Sciences phonétiques et relations forme / substance : 1. un siècle de ruptures, négociations et réorganisations », *Histoire, Épistémologie, Langage*, n° 19-1, p. 5-41.

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, article « chuinter », [http://www.cnrtl.fr/]

CLÉRICO Geneviève, 1995, *Analyses phoniques et prosodiques au XVIe siècle. Origines et préhistoire d'une discipline*.

FOURNIER Jean-Marie, 2007, « La généralité dans la théorie des sons à l'âge classique », *Histoire, Épistémologie, Langage*, n° 29-1, p. 85-103.

GRAMMONT Maurice, [1933] 1971, *Traité de phonétique*, Paris, Delagrave.

LÉON Pierre, Edward BURSTYNSKY et Henry SCHOGT, 1977, *La Phonologie. Lectures. I. Les écoles et les théories*, Paris, Klincksieck.

MALMBERG Bertil, 1952, « Le problème du classement des sons du langage et quelques questions connexes : étude de phonétique générale », tiré à part des *Studia linguistica : revue de linguistique générale et comparée*, IV, fasc. 1.

MALMBERG Bertil, 1971, *Les Domaines de la phonétique*, Paris, Puf.

REY Christophe, 2011, *Nicolas Beauzée précurseur de la phonétique dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, la Grammaire générale et l'Encyclopédie Méthodique de Panckoucke*, Paris, Honoré Champion.

THOMAS Jacqueline, BOUQUIAUX Luc et CLOAREC-HEISS France, 1976, *Initiation à la phonétique. Phonétique articulatoire et phonétique distinctive*, Paris, Puf.

Table des matières

Présentation : une promenade au bord du discours 7
Juan Manuel Lopez Muñoz

1. Les linguistes français et francophones aux prises avec l'inconscient : Saussure, Pichon, Benveniste 17
Michel Arrivé

2. Qui parle quelle(s) voix? Retour sur une enquête intramuros 33
Abdelnour Benazzouz

3. Du barrage au passage. Stratégies du rapporteur dans la presse écrite française et polonaise 42
Elzbieta Biardzka

4. Le signifié de puissance et les signifiés d'effection du futur hypothétique 51
Pierre Blanchaud

5. Gestes et langage 63
Carmen Boustani

6. Attitudes des auteurs des dictionnaires français-espagnol du XVIIIe siècle à l'égard de leurs sources : pourquoi les avouer ou les cacher ? 73
Manuel Bruña Cuevas

7. Variations et normalisations dans les textes médiévaux non narratifs : les *Year Books* et les *Coutumiers* normands 84
Daniéla Capin & Thierry Revol

8. Les frontières du radiophonique. Des mots, des ondes et des images 94
Andrée Chauvin-Viléno & Séverine Équoy-Hutin

9. « T'es qui toi ? » : question sans réponse en situation de jeux vidéo multi-joueurs 107
Isabel Colon De Carvajal

10. La « dématérialisation » de l'écriture : du support papier au support numérique 119
Maria Rosaria Compagnone

11. La recréation de l'anthroponymie dans le discours littéraire d'Édouard Glissant : les débuts d'une citoyenneté française ou antillaise ? 127
José Manuel Cruz Rodriguez

12. Les supports en contexte scolaire. Une question socio-langagière et linguistique 138
Pascale Delormas

13. La presse féminine: un style rédactionnel publicitaire 148
Mirta Desnica

14. Valeurs sémantiques du mot *immigrant* dans les discours médiatiques français et espagnols : hybridation culturelle, contamination linguistique et hybridité sémantique 157
Mercedes Eurrutia Cavero

15. L'enseignement du français en Angleterre aux XVIe et XVIIe siècles : les proverbes dans les grammaires et manuels de français 166
Sonia Gómez-Jordana Ferary

16. Le silence et les expressions du silence en tant que marques de la subjectivité transparente 175
Katarzyna Kwapisz-Osadnik

17. Témoignages virtuels : le cas de l'énonciation médiative incrédule . 184
Meri Larjavaara

18. Circuler autrement dans le texte depuis ses marges, notes de bas de page et notes de fin de volume dans deux écrits biographiques ... 192
Julie Lefebvre

19. Modalités et genres : une perspective historique. L'exemple du discours non littéraire de la fin du Moyen Âge 201
Sabine Lehmann

20. Ponctuer, éditer, dire. Notes sur la ponctuation du discours dans l'écriture médiévale 212
Elena Llamas Pombo

21. Les Infos pratiques de trois sites touristiques francophones : Construction et interaction 225
Mercedes López Santiago

22. Des mets et des mots 235
Mongi Madini

23. Expressivité, impressivité et poéticité dans le discours scientifique . 249
Musanji Ngalasso-Mwatha

24. Objets discursifs technologisés et transmission des savoirs :
de la page web traditionnelle au diaporama évolué 265
Florimond Rakotonoelina

25. Les blogs scientifiques francophones :
aux marges de l'analyse du discours ? 277
Sandrine Reboul-Touré

26. La mise en scène dans la représentation des échanges autres 287
Nina Rendulic & Lotfi Abouda

27. Violence du soupir chez Louise Labé 299
Nathalie Riou

28. La dialectalisation de la Gaule au Moyen Âge :
indices pré-littéraires ? 307
Michela Russo

29. De l'ambiguïté des instances de l'énonciation dans le roman tunisien
d'expression française. Le cas des appellatifs et termes d'adresse ... 318
Mokhtar Sahnoun

30. La place des études françaises dans la constitution du disciplinaire
brésilien et l'analyse de discours aujourd'hui 328
Amanda Scherer, Vanise Medeiros,
Lucília M. Sousa Romão & Verli Petri

31. Études des interactions dans les lieux de vie d'un patient aphasique :
auto-répétitions, répétitions collaboratives et reformulations des
aidants 337
Sandra Teston-Bonnard, Isabel Colon De Carjaval & Vicky Markaki

31. Ressources linguistiques pour une conduite de domination menée
par le joueur « expert » vis-à-vis du joueur « non expert »
dans un jeu vidéo. Étude syntaxique dans l'interaction 350
Sandra Teston-Bonnard

33. Le discours psychotique : quelles marges du discours ? 360
Anne-Gaëlle Toutain

34. « Oh mais qu'est-ce qu'il fait mon joueur ? » : se référer à son avatar
pour négocier sa responsabilité pendant une session de jeux vidéo .. 368
Biagio Ursi

35. Impression acoustique et consonnes continues du français
au XVIIIe siècle 382
Marc Viémon